

Iles Mariannes.

CHAPITRE XXVI.

Description des Mariannes, et particulièrement de l'île Gøam.

Lasciami omai por nella terra il piede,
 E veder questi inosciuti lidi;
 Veder le genti e'l culto di lor fede,
 E tutto quello ond' uom saggio m'invidi (1)...

UN nouveau champ d'observations va maintenant s'ouvrir à nos regards. Après le court exposé, qui précède, sur l'histoire des Mariannes, il nous reste à examiner plus en détail, comme dit le Tasse, *cette terre étrangère, ses rivages inconnus; à observer ses peuples, leur culte, leur croyance, tout ce qui peut en un mot piquer la curiosité d'un homme instruit.* Fidèle au système de rédaction que nous avons adopté, nous continuerons de classer dans des paragraphes distincts les matières qui ont été le résultat de nos recherches et de nos études.

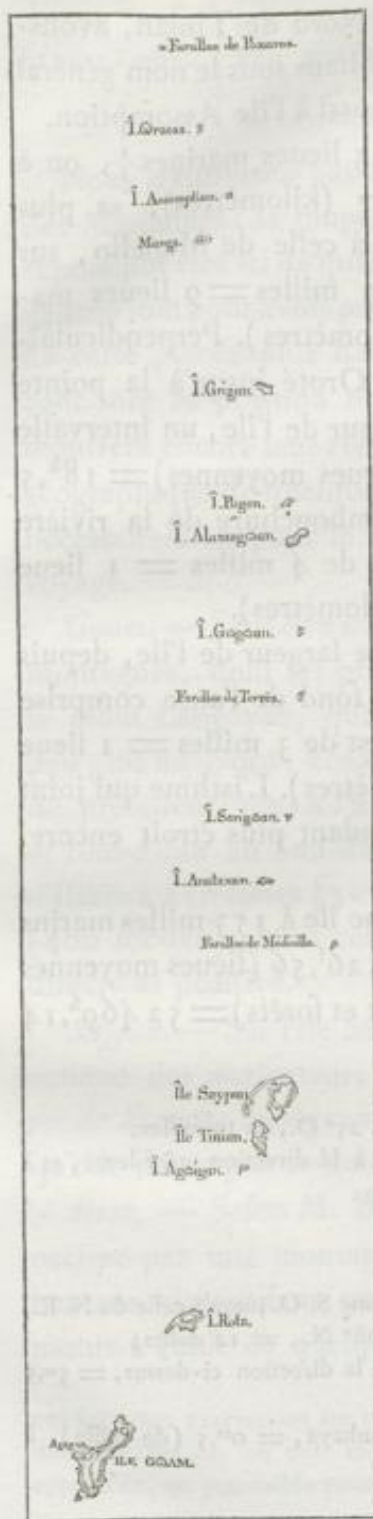
§. I.^{er}*Description géographique.*

Situation.

Les îles Mariannes, situées dans la partie septentrionale du grand Océan équinoxial, à l'Est et à 400 lieues environ des Philippines, s'étendent du Nord au Sud depuis 13° 10' jusqu'à 20° 30' de latitude, mais n'occupent pas en longitude un espace de plus de 1° 17'.

Dix-sept îles, ou groupes d'îlots, composent cet archipel: les plus considérables sont d'abord Gøam, qui est la capitale, puis Saypan, Rota et Tinian. Mais en voici la liste générale par ordre de latitude, ainsi que le montrera, avec leurs situations respectives, le dessin ci-après :

(1) *Gerusalemme liberata*, cant. xv.



1. *Goam*, Autrefois les Espagnols aimoient à désigner cette île sous le nom de *San-Juan*.
2. *Rota*, étoit primitivement nommée *Lota*, nom dont on a fait plus tard *Rota* et *Rota*; elle fut également connue sous celui de *Zarpane*, aujourd'hui abandonné comme l'appellation de *Santa-Anna* que les Espagnols avoient adoptée.
3. *Agogian* a également porté le nom de *Sant-Angel*.
4. *Tinian*, celui de *Buena-Vista-Mariana*.
5. *Saypan* ou *Seypan*, celui de *San-José*.
6. *Farallon* (1) de *Médinilla*. Les anciennes cartes n'avoient donné aucun nom à cette île, non plus qu'au *Farallon de Torrès*. En leur imposant celui de deux personnes qui ont si puissamment favorisé les travaux de l'expédition de l'*Uranie*, nous avons désiré de rendre éternelle, s'il se peut, l'expression de notre reconnaissance.
7. *Anataxan*, ou *San-Joachim*.
8. *Sariguan*, ou *San-Carlos*.
9. *Farallon de Torrès*. (Voy. le n.º 6 ci-dessus.)
10. *Gogon*, aussi nommée île de *San-Felippe*.
11. *Alamagan*, île de la *Conception*.
12. *Pagon*, île de *Sant-Ignacio*.
13. *Grigan*, île de *San-Francisco-Xavier*.
14. *Mangs*. Ce petit groupe, composé de trois îlots ou rochers peu étendus et entourés de récifs, étoit appelé jadis *Tonas* par les naturels, et *San-Lorenço* par les Espagnols.
15. *Assomption*. Le nom primitif de cette île étoit *Assomson*; les Espagnols lui ont donné celui qu'elle porte aujourd'hui.
16. *Oracas*. On désigne dans quelques ouvrages cette île déserte sous le nom d'*Urac*, ou plutôt d'*Orac*.
17. *Farallon de Paxaros*. Groupe de petits rochers que le nom qu'ils portent fait présumer n'être habités que par des oiseaux de mer.

Iles Mariannes
Géographie.

(1) Les Espagnols appellent du nom de *farallon* une petite île dont les rivages sont coupés à pic.

Iles Mariannes. Géographie. Toutes les îles de l'archipel mariannais, au Nord de Tinian, avons-nous dit ailleurs, étoient connues des anciens habitans sous le nom général d'*îles Gani*, qu'on appliquoit particulièrement aussi à l'île Assomption.

Dimensions. Gøam a 76 milles de tour, valeur égale à 25 lieues marines $\frac{1}{5}$, ou à 31^l,7 (lieues moyennes de France) = 140^k,7 (kilomètres); sa plus grande dimension, prise de la pointe Ritidian à celle de Manello, sur une direction N. N. E. et S. S. O., est de 29 milles = 9 lieues marines $\frac{1}{5}$ = 12^l (lieues moyennes) = 53^k,7 (kilomètres). Perpendiculairement à cette direction, ou depuis la pointe Oroté jusqu'à la pointe Sud d'Illic, on trouve, pour la plus grande largeur de l'île, un intervalle de 10 milles = 3 lieues marines $\frac{1}{5}$ = 4^l,17 (lieues moyennes) = 18^k,5 (kilomètres). Sa petite largeur, prise depuis l'embouchure de la rivière d'Agagna jusqu'à celle de la rivière Pago, est de 4 milles = 1 lieue marine $\frac{1}{5}$ = 1^l,67 (lieue moyenne) = 7^k,4 (kilomètres).

Son plus grand étranglement, ou la plus petite largeur de l'île, depuis l'extrémité S. E. de la baie d'Agagna jusqu'au fond de l'anse comprise entre la pointe Tahøgan et la pointe Fadigan, est de 3 milles = 1 lieue marine = 1^l,25 (lieue moyenne) = 5^k,6 (kilomètres). L'isthme qui joint la presqu'île Oroté à la grande terre est cependant plus étroit encore. (*Voyez pl. 59.*)

Nous avons évalué la surface entière de la même île à 153 milles marins carrés, équivalant à 17 lieues marines carrées = 26^l,56 (lieues moyennes carrées) = 102 736^{ar},67 (arpens royaux des eaux et forêts) = 52 469^h,14 (hectares).

Pour l'île Saypan, nous avons: { Contour = 32 milles;
Plus grande longueur, du N. 25° E. au S. 25° O., = 13 milles;
Plus grande largeur, perpendiculairement à la direction précédente, et à partir de la pointe Machød, = 6 milles;
Surface totale = 50 milles marins carrés.

Pour l'île Rota (1) { Contour = 31 milles;
Plus grande longueur de l'île, depuis sa pointe S. O. jusqu'à celle du N. E., dans une direction de l'O. 28° S. à l'E. 28° N., = 12 milles;
Plus grande largeur perpendiculairement à la direction ci-dessus, = 5^m,5 (milles);
Plus petite largeur, prise à l'isthme Sossanhaya, = 0^m,5 (de mille), à peine;
Surface = 34 milles marins carrés.

(1) Toutes ces valeurs de Rota, ainsi que celles qui sont données ci-après pour l'île Tinian,

Et pour Tinian.. } Contour = 27 milles;
 Plus grande longueur, du Nord au Sud, = 10 milles;
 Plus grande largeur, perpendiculairement à la direction précédente,
 = 4^m,5 (milles);
 Surface = 31 milles marins carrés.

Îles Mariannes.
Géographie.

Nous n'entrerons pas dans de semblables détails relativement aux autres îles Mariannes; la plupart ont de trop petites dimensions pour qu'un tel exposé pût être ici de quelque importance; et d'ailleurs nous les avons vues de trop loin pour avoir pu tracer leurs contours avec beaucoup d'exactitude. La carte placée plus haut dans le texte (pag. 229), tout en faisant connoître la position réciproque des îles qui composent cet archipel, montrera encore leur étendue relative. Nous donnerons bientôt la position géographique de quelques-uns de ses points les plus essentiels, renvoyant nécessairement pour le reste à la partie *Navigation et hydrographie* de ce voyage.

Goam. — Sans être très-élevée, l'île Goam contient cependant plusieurs montagnes, dont les plus hautes sont le mont Ilikiô ou *vigie d'Omata*; le mont Langayao, qui gît dans l'E. N. E. d'Agat; le mont Tinkio, un peu plus au Nord; ceux de Tôtô et de Pacpac, l'un et l'autre au N. N. E. du précédent; plus à l'Est, se voit Hôlo-Hilahan [montagne d'Hilahan]; et tout-à-fait au Sud de l'île, le mont Tanglon. J'ai *estimé* la hauteur d'Ilikiô à 250 toises [500 mètres] au plus, et celle de Tinkio à 200 toises [400 mètres]; mais ces valeurs ne sont données par aucune observation directe et positive.

Montagnes.

Saypan. — Sur l'île Saypan, on remarque une montagne conique, bien connue des navigateurs qui fréquentent ces parages, et qu'on nomme *pic de Saypan*; quoique nous en ignorions la hauteur exacte, nous pensons qu'elle ne va pas au-delà de 150 toises [300 mètres].

Rota. — Selon M. Bérard, le centre de Rota est en grande partie occupé par une montagne de 90 à 100 toises [180 à 200 mètres] de hauteur, descendant en amphithéâtre jusqu'au bord de la mer: on y monte à l'aide de quelques sentiers que les naturels y ont pratiqués.

ont été prises exactement sur la carte; mais la topographie de ces îles n'ayant pu être faite dans ses détails, on doit moins s'attendre à une rigueur minutieuse qu'à une estimation approchée, un peu faible peut-être.

Iles Mariannes.
Géographie.

Tinian. — Toute l'extrémité N. E. de cette île est basse, et, selon les remarques encore de l'observateur que nous venons de citer, les terres élevées se trouvent vers le S. E. Ces petites montagnes ont tout au plus 60 toises [117 mètres] de hauteur au-dessus du niveau de la mer; leur direction est du Nord au Sud, et elles n'occupent qu'une très-petite étendue sur la surface de l'île.

Rivières, lacs
et marais.

Goam. — La partie méridionale de Goam est arrosée par un nombre assez considérable de ruisseaux, et par quelques rivières, dont les plus fortes sont celles de Tarofoso, et de Mangoi, son confluent; le cours d'eau qui a son embouchure à Ilic, porte, près de sa source, le nom d'Anham, et celui de Sempahone dans sa partie inférieure, où se jette la rivière Manha; plus au Nord, coule la rivière de Pago, et, au Sud des hauteurs de Dandan, la rivière Mønlodgna, ou plutôt Hønlodgna, qui les contourne et y prend son origine. Nous donnerons plus bas la liste complète et la position de toutes les rivières de l'île, dont la carte (pl. 59) peut d'ailleurs, dès à présent, faire connoître le cours.

Vers le Nord, le sol est en comparaison plus aride; à peine en effet y trouve-t-on çà et là de petites sources; les plus remarquables sont exactement à l'extrémité N. E. de l'île, ainsi qu'au Sud du piton de Santa-Rosa. La presque-île Oroté est plus sèche encore: on voit cependant sur l'une et l'autre de ces localités, des puits qui fournissent aux besoins des habitans.

Les lieux les plus élevés de l'île où l'on rencontre de l'eau vive, sont, indépendamment de Santa-Rosa, la vigie d'Omata et le mont Tinkio.

Il y a, dans la rivière de Tarofoso, un brassiage assez considérable pour que les brigs et les grandes barques la remontent à 4 milles environ de son embouchure; plus loin, les pirogues peuvent s'avancer encore jusqu'à *Niwin* (1); mais de là vers Apaca, durant l'espace de deux milles, le cours de la rivière n'est pas apparent, parce qu'elle coule sous terre.

On doit remarquer les deux cascades de la Mangoi et de l'Anham; c'est à ce dernier point que commence la rivière Sempahone.

(1) Je n'ai pu connoître assez exactement la position de ce lieu pour le marquer sur la carte.

Les lagunes les plus remarquables sont celles de Cotød, de Mapøpon et de Sagdøm, d'où sortent les trois rivières des mêmes noms; viennent ensuite les petites lagunes de Masso et de Santa-Rosa; deux plus petites encore, à Dandan et à Mérizo, qui disparaissent quelquefois pendant les sécheresses. Sur la côte occidentale de l'île Saypan, à-peu-près au Nord-Ouest du pic qui domine cette île, il existe, dit-on, un assez vaste amas d'eau du même genre.

Iles Mariannes.
Géographie.

A la vérité, il n'y a pas de marais permanens à Gøam; mais, dans la saison des pluies, plusieurs terrains bas et humides deviennent de véritables marécages, difficiles alors à pratiquer. Les plus considérables sont sur les bords des rivières d'Agagna et d'Ømata, de celles qui arrosent la partie méridionale de l'île, et des courans d'eau qu'on rencontre à la côte orientale du port San-Luis (pl. 59), mais plus particulièrement près d'Atantano.

Rota. — L'eau douce est rare à Rota. M. Bérard ne cite qu'un petit ruisseau situé sur la côte Sud-Est de l'île, et à cinq milles environ du village de Sossanhaya; les habitans l'appellent pompeusement *el rio* [la rivière]: l'eau en est bonne, et descend avec rapidité de la montagne voisine. Mais, dans la ville, il y a trois puits qui fournissent aux habitans une eau fort médiocre, et souvent même un peu saumâtre.

Tinian. — On peut dire avec vérité que Tinian manque d'eau courante. Selon M. Bérard cependant, on y trouve deux mares d'eau douce, dont une, placée vers la partie orientale de l'île, n'a pu, à cause de la quantité de roseaux dont elle est entourée, être exactement reconnue par lui; l'autre, plus grande que la précédente, gît vers le Nord-Ouest et donne une eau saumâtre. Il n'y a au reste qu'un seul puits dans l'île, appelé par les habitans *pozo de los Antiguos* [puits des Anciens]; il est dans un enfoncement où l'on arrive par trois marches: l'eau en est très-bonne.

Gøam possède des eaux minérales ferrugineuses tant à Sipød qu'à Pølentad. Sur Alamagøan, il y en a aussi de thermales au Sud de l'île et près du bord de la mer.

Eaux minérales.

Gøam. — Cette île est, de tout l'archipel des Mariannes, celle où l'on trouve les ports les plus sûrs et les plus commodes. Ømata n'est qu'une

Ports et rades.

Iles Mariannes.
Géographie.

rade ouverte du côté de l'Ouest; mais quand les vents soufflent de la bande opposée, le mouillage y est fort bon, et les communications avec la ville n'éprouvent aucun obstacle. L'avantage de faire facilement aiguade engagera toujours les navigateurs à choisir de préférence cette relâche, sur-tout lorsqu'ils ne voudront faire à Goom qu'une courte station. Là s'arrêtoient jadis les galions qui se dirigeoient d'Acapulco à Manille.

En cas de séjour prolongé aux Mariannes, on préfère entrer dans le port San-Luis, sur la côte Nord-Ouest de l'île, quoique parfois d'un difficile accès; il faut mouiller alors très-près du fort Santa-Cruz, où la tenue est excellente et l'abri de la mer très-bon. L'appareillage avec des vents d'Ouest cependant y seroit impossible. Il n'est pas commode de faire aiguade dans ce port; mais les navires qui sont forcés d'avoir des relations fréquentes avec la capitale, résidence habituelle du gouverneur, sont là plus à portée de s'y rendre.

Quoique le petit port ou plutôt le *barachois* d'Agagna ne convienne réellement qu'à des pirogues ou à de très-foibles embarcations, nous pensons qu'il seroit possible à des navires munis de câbles en fer de mouiller en face de la ville, en se tenant dans l'Ouest à-peu-près de l'île Alopan; ils n'auroient ainsi rien à craindre des coraux dont le fond est tapissé. Toutefois, il faut dire qu'une telle station ne seroit tenable que pendant la durée des vents d'Est, époque qui est aussi celle du beau temps, et la seule en général où l'on fréquente ces parages.

Si l'on étoit dans la nécessité de séjourner à Goom pendant l'hivernage, saison où règnent les vents d'Ouest, on n'auroit d'autre refuge à chercher que le port de Tarofoso, sur la côte Sud-Est de l'île, où le mouillage est alors fort bon; on seroit seulement là très-éloigné des points habités de l'île, en sorte qu'on s'y procureroit difficilement les vivres dont on auroit besoin. Sous ce rapport, il vaudroit mieux être placé à Pago; mais l'entrée de ce dernier port ne sauroit convenir qu'à des navires d'un tirant d'eau extrêmement foible.

Autrefois le port de Mérizo étoit très-fréquenté; il est abandonné aujourd'hui, du moins par les navires étrangers; et c'est en grande partie, peut-être, parce qu'on n'y est jamais à l'abri du vent, quoique la mer et

la houle y soient suffisamment brisées par les récifs qui en forment l'enceinte. Iles Mariannes.
Géographie.

Rota. — On ne pourroit mouiller avec quelque sécurité à Rota qu'en se servant de chaînes en fer. M. Bérard a remarqué, dans l'O. N. O. de l'île, c'est-à-dire, dans la partie où les pirogues abordent d'ordinaire, un fond tellement hérissé de coraux et de pierres tranchantes, que, selon lui, les plus gros câbles ne pourroient y tenir une demi-journée. Il y auroit aussi, de l'autre côté de l'isthme, en face de Sosanhaya, un abri contre des vents d'O. et de N. O., si le fond n'étoit là encore tapissé de rochers.

Tinian. — Dans l'Ouest de Sōnharom, le mouillage près de terre est médiocre; on y seroit cependant à l'abri des vents de N. E., et, dans la mauvaise saison, en état d'appareiller avec des vents du large. Un banc, près de la côte, laisse entre la terre et lui une issue aux pirogues et aux petits navires.

Saypan. — Le port de Saypan, dans la partie Ouest de l'île, n'est qu'un vaste barachois rempli de battures, et par conséquent d'un accès difficile. Quoique les issues en soient mal connues, on pense que toute espèce de navires pourroient y entrer : cette question importante d'hydrographie méritoit au reste un examen attentif auquel nous n'avons pu nous livrer.

Pagon. — On a des données plus vagues sur le port qui se dessine à la partie méridionale de Pagon; c'est pourquoi nous le signalerons encore comme une utile reconnaissance à faire.

Autrefois les Mariannes étoient couvertes d'une multitude de bourgs, de villages et de hameaux, dont le nombre aujourd'hui est singulièrement diminué. L'histoire nous a fait connoître les causes d'une telle décadence; et les ruines qui se rencontrent à chaque pas, lorsqu'on parcourt la surface de ces îles, en mettent la vérité hors de doute. Dans notre carte de la géographie ancienne de Gōam (pl. 59), nous avons essayé d'indiquer la position des principales bourgades qui existent ou qui existoient autrefois, et celle des lieux de moindre importance qu'il a été possible de reconnoître : il s'en faut beaucoup cependant que ce travail ne laisse rien à désirer. Quantité d'autres villages ou hameaux nous ont

Villes
et villages.

Iles Mariannes.
Géographie.

été encore cités; mais l'emplacement primitif qu'ils occupoient étoit trop vaguement connu pour qu'on pût oser les placer sur la carte. Tels sont une grande partie des points où se voient aujourd'hui des fermes ou d'autres centres de culture, et dont nous donnerons un tableau dans une autre division de ce chapitre. Après tout, ces villages omis ne sont pas les plus importans, et j'ai lieu de croire que l'esquisse géographique qui précède, contient à-peu-près ce qui convient aux besoins de l'histoire.

Agagna étoit jadis, comme aujourd'hui, la ville capitale de l'île Goom; on y comptoit, en 1818, quatre cent quarante-quatre maisons. Mérizo, quoique n'en ayant que cinquante-cinq, étoit cependant alors le bourg le plus important après Agagna; Pago, Ynarahan et Agat venoient ensuite par ordre de grandeur, puis Anigœa, Omata et Sinahagna; enfin Assan, Tépongan et Mongmon, villages qui, à la même époque, n'étoient plus composés que de quatorze habitations. Je ne dis rien des hameaux qui n'en contenoient que trois ou quatre, et dont la liste ne m'est d'ailleurs qu'imparfaitement connue.

Dans le tableau qui termine ce paragraphe, j'ai fait précéder d'un astérisque les noms des lieux encore habités aujourd'hui; les autres sont entièrement détruits ou n'offrent que des ruines. Quant aux positions géographiques dont la plupart de ces noms sont accompagnés, on ne doit les considérer que comme des indices approximatifs, placés dans le seul but d'aider à retrouver sur la carte (pl. 59) ces mêmes lieux. J'excepte toutefois la position d'Agagna, d'Omata, et de quelques autres points plus exactement déterminés par nos travaux géographiques. (*Voyez la partie Navigation et Géographie de ce voyage.*)

La position affectée aux rivières doit s'entendre toujours de celle de leur embouchure, soit dans la mer, soit dans d'autres courans d'eau.

Aan
Ab
Afa
Ag
* A
Ag
* A
Ag
Ag
Ag
Ag
Ab
Ab
An
An
* A
An
Ap
Ap
Ap
* A
Ass
At
Ay
Bal
Ca
Ca
Ca
Ca
Ce
Ch
Co
Co
Da

LISTE alphabétique des villes, villages et principales localités de *Goam* ancienne et moderne, et de quelques autres des îles Mariannes.

NOM DE L'ÎLE	LOCALITÉS.	POSITION GÉOGRAPHIQUE.		REMARQUES.
		LATITUDE Nord.	LONGITUDE Est de Paris.	
Goam.	Aatchay.....	13° 38' 7"	142° 43' 40"	
	Abo.....	24. 22.	32. 44.	
	Afamé.....	26. 30.	38. 21.	
	Agaga.....	19. 28.	31. 5.	
	* Agagna.....	27. 51,5	37. 25,0	Capitale de l'île.
	Agagna (rivière)...	28. 0.	37. 0.	
	* Agat.....	23. 14,5	31. 55.	Cinquième bourgade de l'île.
	Agay.....	34. 5.	41. 54.	
	Agfayan.....	16. 2.	36. 52.	
	Agfayan (rivière)...	15. 58.	36. 56.	
	Agofan.....	25. 33.	33. 54.	
	Agooan.....	24. 52.	38. 48.	
	Ahayan.....	14. 33.	35. 58.	
	Ahayan (rivière)...	14. 30.	36. 4.	
	Anham (cascade d')...	23. 45.	35. 0.	
	Anham (rivière)...	"	"	
	* Anigoo.....	27. 57.	36. 24.	Sixième bourgade de l'île.
	Aniti-Sagoo.....	19. 6.	38. 37.	
	Apargoan.....	28. 54.	39. 0.	
	Apoto.....	34. 50.	42. 25.	
	Apra.....	24. 21.	32. 1.	
	* Assan.....	27. 41.	35. 14.	
	Assan (rivière)....	27. 40.	35. 8.	
	Atantano.....	24. 46.	32. 58.	
	Atantano (rivière)...	24. 45.	32. 56.	
	Ayaka (rivière)...	23. 32.	32. 3.	
	Balandra.....	23. 8.	34. 56.	
	Cahali (hauteurs de)	22. 53.	36. 46.	
	Caohan.....	16. 3.	31. 58.	
	Caohan (rivière)...	16. 0.	31. 53.	
	Cascas (rivière)...	25. 6.	37. 6.	
	Cetti.....	18. 20.	31. 41.	
Chachago.....	27. 33.	39. 41.		
Cotad (lagune de)...	22. 38.	35. 6.		
Cotad (rivière)...	22. 1.	34. 47.		
Dandan.....	17. 52.	37. 0.		

NOM DE L'ÎLE.	LOCALITÉS.	POSITION GÉOGRAPHIQUE.		REMARQUES.
		LATITUDE Nord.	LONGITUDE Est de Paris.	
Goam.	Djogna.....	13° 23' 31"	142° 38' 45"	
	Dobo (rivière)....	21. 38.	34. 59.	
	Fadigan.....	26. 45.	41. 33.	
	Fafay.....	30. 55.	40. 55.	
	Fagto.....	25. 36.	38. 7.	
	Fahasgo (terrain de)	24. 3.	38. 20.	
	Falconan.....	35. 46.	42. 43.	
	Fassonan.....	36. 7.	42. 48.	
	Fenna.....	20. 38.	33. 45.	
	Fagna (rocher)....	23. 36.	31. 51.	Il reste du doute sur la position de ce rocher et sur celle du village de même nom.
	Faha.....	17. 36.	31. 46.	
	Faha (rivière)....	17. 34.	31. 43.	
	* Gnaton.....	30. 29.	40. 48.	
	Gofi (rivière)....	25. 47.	32. 54.	
	Gogna.....	30. 42.	40. 54.	
	Goay.....	28. 4.	42. 31.	
	Guéas.....	15. 52.	32. 48.	Il eût été mieux d'écrire <i>Gléoumais</i> j'ai suivi ici l'orthographe de la carte.
	Hanom.....	30. 59.	46. 55.	
	Hati.....	18. 8.	31. 35.	
	Hati (rivière)....	18. 15.	31. 34.	
	Hemham.....	18. 17.	38. 59.	
	Hilaane.....	32. 43.	41. 23.	
	Hilahan.....	26. 28.	36. 23.	
	Hanolodgna.....	17. 8.	37. 45.	
	Hypane (caverne d')...	19. 50.	38. 28.	
	Idtan.....	27. 10.	37. 9.	
	Ilic (voy. Ylic)....	"	"	
Ilikio (montagne)..	17. 17.	32. 6.	Ce nom, faute de place, n'a pas été écrit sur la carte (pl. 59).	
Inapsan (v. Ynapsan)	"	"		
Inarahan (voy. Ynarahahan).....	"	"		
Iogan.....	18. 30.	34. 32.		
Ipao.....	29. 37.	39. 34.		
Lagoigna (montag.)..	21. 0.	36. 25.		
Langayao (mont.)..	23. 45.	33. 38.		
Langayao (rivière)..	22. 33.	34. 21.		

NOM DE L'ÎLE.	LOCALITÉS.	POSITION GÉOGRAPHIQUE.		REMARQUES.
		LATITUDE Nord.	LONGITUDE Est de Paris.	
GéAM.	Liya.....	13° 14' 18"	142° 35' 3"	
	Liya (rivière)....	14. 8.	35. 5.	
	Loufid.....	25. 8.	37. 18.	
	Løhøgna.....	30. 23.	45. 54.	
	Machuoté.....	30. 52.	43. 22.	
	Mafaler.....	25. 27.	33. 21.	
	Magdofan.....	18. 43.	31. 37.	
	Magdofan (rivière).	18. 47.	31. 34.	
	Magnila.....	26. 46.	33. 15.	
	Mahilac (mont)...	18. 30.	38. 37.	
	Mangoi (rivière)...	20. 29.	35. 52.	
	Mangoi (1. ^{re} casc. de)	18. 15.	34. 8.	Cascade.
	Mangoi (2. ^{re} casc. de)	19. 56.	34. 18.	
	Manha (rivière)...	22. 32.	37. 27.	
	Mapøpøn (rivière).	21. 30.	35. 11.	
	Mapøpøn (lagune de)	22. 2.	35. 25.	
	Margoi (rivière)...	27. 46.	34. 47.	
	Masso (rivière)....	27. 0.	33. 30.	
	Masso (lagune de)..	27. 2.	33. 30.	
	Matay.....	31. 36.	47. 11.	
	* Mérizo.....	15. 24.	32. 10.	Seconde bourgade de l'île.
	Mongmon.....	28. 19.	39. 8.	
	Mønlodgna (rivière).	17. 8.	38. 12.	
	Mønlodgna (casc. de)	17. 13.	36. 53.	
	Nagoagna.....	26. 30.	34. 11.	
	Nigilhan.....	27. 37.	41. 58.	
	Niigo.....	37. 4.	42. 55.	
	Omon.....	23. 3.	31. 53.	
	Omon (rivière)....	23. 3.	31. 52.	
	Oroté.....	25. 58.	29. 30.	
	Ødød.....	25. 37.	39. 3.	
	Ølitan (hauteurs de)	21. 37.	38. 11.	
* Ømata.....	17. 16.	31. 56.	Septième bourgade de l'île.	
Ømata (rivière) 109.				
Faløupa.....	e	e		
Øpi.....	35. 15.	45. 11.		
Ørono.....	36. 28.	42. 47.		
Pacpac (mont)....	26. 34.	35. 4.		
Pagat.....	29. 52.	45. 8.		
* Pago.....	24. 35.	39. 16.	Troisième bourgade de l'île.	

NOM DE L'ÎLE.	LOCALITÉS.	POSITION GÉOGRAPHIQUE.		REMARQUES.
		LATITUDE Nord.	LONGITUDE Est de Paris.	
GéAM.	Pago (rivière)....	13° 24' 32"	142° 39' 16"	
	Paikpøk.....	18. 0.	38. 41.	
	Paikpøk. (rivière)..	18. 3.	38. 41.	
	Papargøan (rivière).	15. 26.	32. 7.	
	Pataye.....	25. 6.	32. 50.	
	Pigo (rivière)....	28. 3.	36. 50.	
	Pønød.....	25. 44.	38. 26.	
	Pøgøn.....	29. 38.	41. 3.	
	Pølantad.....	23. 41.	37. 54.	
	Pømød.....	25. 15.	38. 26.	
	Pøpøla (rivière)...	19. 26.	31. 1.	
	Ritidian.....	38. 45.	44. 14.	
	Saga (rivière)....	19. 5.	31. 23.	
	Sagdøm - Aplatcha (rivière).....	20. 46.	35. 41.	
	Sagdøm (lagune de)	21. 27.	36. 21.	
	Sagøalao.....	21. 38.	31. 30.	
	Sagøalao (rivière)..	21. 38.	31. 23.	
	Sagøalaylay.....	22. 13.	31. 45.	
	Sagøalaylay (riv.).	22. 13.	31. 36.	
	Sagøi (lagune de)..	19. 45.	34. 22.	
	Saløpa (rivière)...	17. 12.	31. 56.	
	Sanvitores.....	30. 18.	40. 45.	Ce nom est moderne.
	Sassa.....	26. 37.	33. 24.	
	Sassa (rivière)....	26. 33.	33. 13.	
	Sassayan.....	29. 51.	43. 41.	
	Sehya (rivière)....	18. 27.	31. 37.	
	Sempahone (rivière).	22. 38.	38. 36.	
	Sidia.....	19. 1.	31. 29.	
	Sigøa (rivière)....	25. 6.	37. 6.	
	* Sinahagna.....	27. 2.	38. 15.	Huitième bourgade de l'île.
	Sinenson.....	26. 22.	33. 46.	
	Sipød.....	17. 14.	37. 4.	
Soøpodgna.....	23. 55.	37. 0.		
Sømay.....	14. 22.	34. 11.		
Sømay (rivière)...	14. 12.	34. 8.		
Sømaye.....	25. 30.	31. 22.	Il n'y a plus, aujourd'hui, qu'une ferme sur ce point.	
Tachia.....	20. 16.	38. 35.		
Tachia (rivière)...	20. 23.	38. 39.		
Tachog.....	15. 5.	32. 33.		

NOM DE L'ÎLE.	LOCALITÉS.	POSITION GÉOGRAPHIQUE.		REMARQUES.
		LATITUDE Nord.	LONGITUDE Est de Paris.	
GŌAM.	Tachogna.....	13° 25' 46"	142° 37' 44"	
	Tagon.....	25. 22.	38. 17.	
	Tagpi (mont)....	24. 13.	35. 52.	
	Tagpi (rivière)...	23. 23.	36. 30.	
	Tagpisey.....	33. 32.	45. 33.	
	Talefac.....	20. 19.	31. 1.	
	Talefac (rivière)...	20. 20.	30. 57.	
	Talissay.....	22. 38.	33. 47.	
	Tanglon (mont)..	15. 52.	34. 33.	
	Tanghisson.....	33. 45.	41. 44.	
	Taogan.....	25. 51.	40. 57.	
	Taragay.....	36. 37.	46. 4.	
	Tarayfa.....	20. 51.	31. 14.	
	Tarofofa.....	18. 2.	38. 30.	
	Tarofofa (rivière)..	18. 17.	38. 21.	
	Taynanesso.....	29. 36.	39. 45.	
	Tchaligan (rivière).	20. 53.	31. 10.	
	Tchatcha (rivière).	21. 2.	35. 31.	
	* Tépangan.....	27. 16.	34. 18.	
	Tife (rivière)....	24. 25.	38. 41.	
	Tinaka.....	24. 59.	38. 40.	
	Tinetchen.....	20. 25.	36. 0.	
	Tinkio (mont)....	24. 28.	34. 8.	
	Tipalao.....	24. 29.	31. 4.	
	Toblay.....	37. 14.	45. 28.	Ce nom ne paraît pas être marian-nais.
	Togaan.....	16. 27.	31. 51.	
	Togaan (rivière)...	16. 24.	31. 46.	
	Tomon.....	29. 4.	40. 26.	
Tota (mont)....	25. 30.	34. 43.		
Ylic.....	22. 37.	38. 33.		
Ynapsan.....	38. 15.	44. 50.		
* Ynarahan.....	16. 22.	37. 33.	Quatrième bourg-de de l'île.	
Ynarahan (rivière).	16. 32.	37. 30.		

NOM DE L'ÎLE.	LOCALITÉS.	POSITION GÉOGRAPHIQUE.		REMARQUES.
		LATITUDE Nord.	LONGITUDE Est de Paris.	
SAYPAN.	Anagoan.....			Nous ne savons pas précisément quel est le point de l'île Saypan qui est maintenant habité (en 1818).
	Dochaeliao.....			
	Inagen.....			
	Layo.....			
	Machod.....			
	Marpi.....			
	Ninegas.....			
	Pic (le plus haut de l'île).....	15° 12' 42"	143° 35' 6"	
	Rachan-Pagon....			
	Sompi.....			
	Tachoc.....			
Tanapac.....				
Tomon.....				
ROTA.	Lidho.....			Quelque fois on n'ait marqué ici d'un astérisque que le seul village de Sossanhaya, on pense cependant que quelques-uns des autres villages de Rota sont aussi habités.
	Millin.....			
	Oyolan.....			
	Sonton.....			
	* Sossanhaya.....	14. 6. 15.	143. 0. 0.	
	Tatachoc.....			
	Titito.....			
	Point culminant de l'île.....	14. 7. 30.	143. 5. 39.	
TINIÂN.	Fanotogan-Alas....			
	Gorgan.....			
	Onay.....			
	Pilinam.....			
	Sagoa.....			
	* Sônharom.....	14. 59. 22.	143. 28. 55.	
	Tachgana.....			
	Tagon-Chare....			
Tipoan.....				

Iles Mariannes.

§. II.

Observations de météorologie et de physique.

Température. Nous conserverons ici les mêmes dénominations dont nous avons déjà fait usage pour désigner les résultats de nos expériences météorologiques, dans d'autres chapitres de cette histoire.

Voici ce qu'ont donné, à diverses stations des Mariannes, nos observations de température.

DÉSIGNATION	RÉSUMÉ DES OBSERVATIONS DE TEMPÉRATURE FAITES SUR L'ÎLE GOAM, EN 1819.											
	En rade d'Omata, du 18 au 27 mars.				Dans le port San-Luis, du 30 mars au 4 juin.				A Agagna (observatoire), du 7 au 21 mai.			
	Air libre, à l'ombre.		Surface de la mer.		Air libre, à l'ombre.		Surface de la mer.		Air libre, à l'ombre.		Air libre, au soleil (*).	
RÉSULTATS	Thermom. centigrade.	Époque du phénomène.	Thermom. centigrade.	Époque du phénomène.	Thermom. centigrade.	Époque du phénomène.	Thermom. centigrade.	Époque du phénomène.	Thermom. centigrade.	Époque du phénomène.	Thermom. centigrade.	Époque du phénomène.
Maximum absolu...	+ 30 ^d ,0.	11 ^h o' mat.	+ 28 ^d ,6.	2 ^h soir...	+ 32 ^d ,0.	1 ^h soir.... 2. soir....	+ 29 ^d ,2.	Midi.....	+ 32 ^d ,1.	Midi.....	+ 39 ^d ,9.	9 ^h matin.
Minimum absolu...	24,5.	1. o. mat.	26,6.	8. soir....	24,0.	Variable (**)	25,2.	2 ^h matin..	23,5.	5 ^h matin..	25,2.	6. soir.
Temp. ^{re} moyenne...	26,5.	27,9.	27,0.	27,4.	27,1.	32,7.
Maximum moyen...	27,8.	{ 11. o. mat. 1. o. soir. 3. o. soir. }	27,9.	2. soir....	29,1.	{ 1 ^h soir.... 2. soir.... }	27,9.	{ 2. soir.... 4. soir.... }	29,9.	Midi.....	34,4.	Midi.
Minimum moyen...	25,5.	{ 2. o. mat. 3. o. mat. 4. o. mat. }	27,1.	{ 4. matin.. 8. soir.... }	25,4.	{ 3. matin.. 4. matin.. }	26,8.	2. matin..	24,8.	6 ^h matin..	26,4.	6. soir.
Heure où la température est sensiblement égale à la moyenne.....	{ 8. o. mat. 6. o. soir. }	{ 8. mat.... 6. soir.... }	{ 8. matin.. 7. soir.... }	{ 8. matin.. 8. soir.... }	{ 8. matin.. 7. soir.... }	{ 8. matin.. 4. soir.... }

Les observations faites au port San-Luis étant assez nombreuses pour

(*) Ces observations ont été faites depuis 7^h du matin jusqu'à 6^h du soir.

(**) Le minimum absolu de température est arrivé le plus grand nombre de fois à 4^h et à 5^h du matin; mais on l'a observé aussi, quoique plus rarement, à 3^h matin, 10^h soir, 1^h matin, 11^h soir et minuit.

nous permettre d'en déduire les températures moyennes de l'air, pendant les mois d'avril et de mai, nous les avons conclues,

Pour avril, de $+ 26^{\text{d}},6$.

Et pour mai, de $+ 27,4$.

Une conséquence (1) de ces résultats, c'est que la température moyenne de l'année à Gœam est très-probablement de $+ 27^{\text{d}},31$.

Il faut remarquer seulement que ces températures, ayant été observées à bord, doivent différer un peu de celles qu'on auroit obtenues à terre.

Les températures de la mer sont identiquement, pour chacun de ces mois, les mêmes qui ont été conclues par l'ensemble de nos expériences.

Il résulte des renseignemens pris dans le pays, que les mois des plus fortes chaleurs sont ici mai, juin, juillet, et quelquefois août, s'il n'y a pas eu alors de grandes pluies; ceux où la température est le moins élevée, sont décembre, janvier et février.

Le baromètre, observé à terre, a fourni les quantités moyennes suivantes, corrigées, comme les précédentes, des erreurs de température, de capillarité et de niveau.

Hauteur moyenne du baromètre, pendant la durée des observations.	759 ^{mm} ,16.
Maximum du matin à 10 ^h , le mercure élevé de	759,89.
Minimum du soir, à 4 ^h	758,26.
Maximum du soir, à 8 ^h	759,79.
Minimum du matin, à 3 ^h	758,40.

D'où il a été facile de conclure :

Période de 10 ^h matin à 4 ^h soir, égale à.....	1 ^{mm} ,63.
— de 4 ^h à 8 ^h soir.....	1,53.
— de 8 ^h soir à 3 ^h matin.....	1,39.
— de 3 ^h à 10 ^h matin.....	1,49.

A l'exception de quelques terrains plus déprimés, où s'entretient une humidité habituelle, le sol de Gœam et son atmosphère sont en général secs, et par conséquent salubres; toutefois, durant l'hivernage (2), il y règne de grandes pluies: elles sont immanquables en juillet, août,

(1) Voyez la partie météorologique du Voyage de l'*Uranie*.

(2) On nomme *hivernage*, dans les régions intertropicales, l'époque des fortes chaleurs ou l'été; c'est aussi celle des vents forcés et de la pluie.

Iles Mariannes.
Météorologie
et physique.

Baromètre.

Humidité.

Iles Mariannes.
Météorologie
et physique.

septembre, octobre et novembre, et moins fixes en juin, époque où elles commencent ordinairement à tomber. Aux environs de la nouvelle lune, assure-t-on, on a presque toujours de la pluie, et les exceptions sont rares. Nos expériences propres ne sont pas opposées à ces idées, qu'il nous a d'ailleurs été impossible de vérifier d'une manière absolue; nous devons dire cependant que la plus forte pluie que nous ayons éprouvée, et qui a duré 34 heures, eut lieu en mai, un jour environ après la pleine lune. Les pluies furent fréquentes et tombèrent plus abondamment dans le courant de ce mois que pendant les deux qui précédèrent, ce qui doit être attribué sans doute aux approches du revirement de la mousson.

Les parties de l'île Gøam réputées les plus saines sont les environs de Sinahagna, qui est aujourd'hui, parmi les points habités, le village le plus élevé de l'île : on y trouve, en effet, des hommes remarquablement robustes. La bande orientale de Gøam est, en général, plus salubre que la bande opposée, à cause des vents d'Est qui y soufflent directement et sont moins humides que ceux de l'Ouest.

L'hygromètre, observé d'heure en heure, tant à notre observatoire d'Agagna qu'à nos mouillages d'Omata et du port San-Luis, a fourni les résultats généraux suivans :

DÉSIGNATION des RÉSULTATS.	ÉPOQUES MOYENNES DES PHÉNOMÈNES.		
	En rade d'Omata, du 18 au 27 mars.	Dans le port San-Luis, du 30 mars au 4 juin.	A Agagna (observatoire), du 7 au 21 mai.
Plus grande humidité...	5 ^h du matin.....	3 ^h du matin.....	11 ^h du soir.
Plus petite humidité....	1. du soir.....	1. du soir.....	Midi.
Humidité moyenne.....	9. matin et 6 ^h soir...	9. matin et 7 soir....	8 ^h matin et 6 ^h soir.

Vents.

Ainsi que cela a lieu dans tous les pays à moussons, les vents qui règnent pendant le cours de l'année doivent être partagés ici en deux classes principales : les vents de la bande de l'Est, et ceux de la bande opposée ou de l'Ouest. Les premiers se font sentir pendant les mois de décembre, janvier, février, mars, avril et mai, durant lesquels on éprouve du beau temps et de la sécheresse; les autres soufflent en juin, juillet,

août, septembre, octobre et novembre, mois qui coïncident non-seulement avec l'époque des grandes pluies, mais encore avec celle des vents tempétueux et des ouragans (1).

Iles Mariannes.
Météorologie
et physique.

En général, nous avons vu les vents d'Est, d'E. N. E., de N. E. et d'E. S. E. souffler à Omata aussi bien la nuit que le jour : la plus grande partie du temps ils étoient foibles ; car les plus forts venoient de l'E. N. E. et de l'Est. Il y a eu aussi quelques calmes, sur-tout la nuit.

Dans le port San-Luis, pendant 67 jours d'observations, nous avons fait absolument les mêmes remarques sur la direction la plus ordinaire des vents, sur leur force et les instans de calme. Mais nous avons éprouvé là quelques brises plus intenses et de plus de durée qu'au mouillage précédent, et probablement, il faut le dire, parce que nous y étions moins abrités par les terres.

« Le vent, dit M. Duperrey, suivoit assez fréquemment la marche que voici : il s'élevoit à la pointe du jour, et devenoit très-frais vers les 8 ou 10 heures du matin ; les nuits étoient calmes, et le ciel presque toujours pur ; il n'étoit pas rare, néanmoins, de le voir se charger d'épais nuages, qui, chassant avec rapidité, donnoient lieu à des grains de pluie et à de fortes rafales. Souvent l'horizon s'est montré chargé, dans le S. O., l'Ouest et le N. O., d'une *panne* (2) noire ; la houle venoit alors se briser avec force sur les bancs extérieurs qui entourent le port San-Luis ; d'autres fois, malgré la continuité des vents de la bande de l'Est, de fortes lames du S. O. et de l'Ouest rendoient impraticables, par leur brisement, les passes qui existent entre ces mêmes récifs. »

Le changement d'une mousson à l'autre s'annonce par les calmes, par la variation des vents et les orages. Les vents du beau temps soufflent de l'Est au N. E. ; on les éprouve sur-tout depuis mars jusqu'en juin. Mais les plus orageux viennent du S. O. au N. O. par l'Ouest, quelquefois du Sud au S. E., et plus au Nord de l'Ouest qu'au Sud de ce rumb. Les ouragans ont lieu assez habituellement pendant le mois de novembre.

(1) D'après le capitaine P. Dillon, célèbre par sa découverte du lieu du naufrage de la Pérouse, il existeroit aussi, dans les régions du Grand-Océan situées entre l'équateur et le parallèle de 12° Sud, une mousson du Nord-Ouest ou de l'Ouest.

(2) Ceinture de nuages sombres et intenses, peu élevés au-dessus de l'horizon.

Iles Mariannes.
Météorologie
et physique.
Phénomènes
électriques.

Le tonnerre se fait plus souvent entendre de juillet en novembre qu'à aucune autre époque de l'année; en général, cependant, il est rare ici, et les éclairs le sont également, ainsi que la chute de la foudre.

On a observé plusieurs fois des trombes à Gøam, tant sur la côte qu'en mer, aux environs de l'île. En juin 1791, il en parut une qui, venue de l'île Daneano, se dirigea sur Mérizo, puis vers les montagnes de l'intérieur, en se traçant un large chemin dans les bois. Une autre traversa, en mai 1805, le quartier de Santa-Cruz de la ville d'Agagna (pl. 60), et y renversa deux maisons. On en cite enfin une troisième, qui, aperçue par les marins de la goëlette coloniale, entre Rota et Gøam, leur fit une peur extrême.

Observations
du pendule.

De nombreuses expériences du pendule, recueillies à notre observatoire d'Agagna, par $13^{\circ} 27' 51",5$ de latitude septentrionale, réduites au vide, au niveau de la mer, et à $+ 20^{\circ}$ de température centigrade, nous ont montré que le pendule, qui, dans les mêmes circonstances, donnoit à Paris 86 400 oscillations en 24 heures solaires moyennes, faisoit ici 86 295^{osc},013, dans le même temps.

Magnétisme.

Selon notre usage, nous ne présenterons encore dans ce chapitre que le résumé des phénomènes d'inclinaison et de déclinaison magnétique que nous avons étudiés pendant notre relâche :

Inclinaison de l'aiguille aimantée à Agagna, moyenne de 3712 observations,
= $12^{\circ} 46' 53''$; la pointe élevée étant la pointe Sud.

Déclinaison de la boussole à la même station, moyenne de 480 observations,
= $4^{\circ} 39' 17''$ Nord-Est.

Marées.

Voici, sur les marées du port San-Luis, dans le voisinage de Santa-Cruz, ce que nos remarques et nos calculs paroissent offrir de plus directement utile :

Maximum du marnage de la mer..... = $0^m,867$ (1).

Plus grande montée au-dessus de son niveau moyen..... = 0,362.

Plus grande descente au-dessous de *idem*..... = 0,510.

Durée moyenne du jusant..... = $6^h 19'$

Durée moyenne du flot..... = 5. 57.

Établissement moyen..... = 8. 23.

(1) Il est superflu de dire que ces hauteurs de la mer sont exprimées en parties du mètre.

§. III.

Géologie et minéralogie.

Nous avons donné, dans notre avant-dernier paragraphe, les dimensions de quelques-unes des îles Mariannes, et fait connoître les principales hauteurs qui se montrent sur leur surface; nous allons les montrer maintenant sous leur point de vue géologique, en commençant par la plus considérable d'entre elles.

Goam. — « La constitution propre de Goam, dit M. Quoy, doit naturellement faire diviser cette île en deux sections, qui présentent entre elles de grandes différences géologiques. Depuis l'étranglement signalé à son milieu, jusqu'à sa limite du Sud, l'île est très-montueuse et presque entièrement volcanique, tandis qu'elle se compose, vers le Nord, d'un plateau de calcaires madréporiques.

» Les montagnes de cette première division forment un petit système qui, voisin du bord de la mer, circonscrit presque en totalité la surface de cette partie de l'île; souvent, séparées les unes des autres, leurs pentes les plus roides sont dirigées vers le rivage, tandis que celles qui regardent l'intérieur se montrent beaucoup plus adoucies. Toutes ces éminences ont subi l'action des feux souterrains, et quelques-unes même ne sont formées que de laves ou de tuffas. Mais pour exposer méthodiquement ce que chaque localité présente de plus remarquable, nous commencerons notre examen à partir de la ville capitale (*voyez pl. 59*).

» Agagna est bâti au pied d'un rocher qui, faisant face à la mer, s'étend dans une direction Est et Ouest, sur une lieue de longueur à-peu-près, et cent pieds d'élévation. Coupé à pic du côté du Nord, ce rocher est formé de calcaires presque entièrement madréporiques. Les polypiers qu'on y rencontre, et dont quelques-uns sont fort bien conservés, ont été spathisés. La plupart, roulés et atténués, ne conservent nullement la position naturelle qu'ils avoient sous les flots (1).

(1) « Cette remarque est importante, parce qu'il y a des polypes, comme les astrées, qui élèvent leurs demeures d'une manière régulière et continue; tandis que nous pensons que ces

Iles Mariannes.
Géologie.

» A un mille de la ville, sur le bord de la mer, est un rocher semblable à celui que nous venons de décrire. En l'examinant sur plusieurs points, on voit insensiblement les madrépores disparaître et se transformer en calcaire salin, d'un beau blanc, et ressemblant au marbre; ce qui pourroit faire supposer, avec raison, que tout le calcaire de cette île est le produit des polypes.

» Plus au Sud, les montagnes moins déprimées, mais de peu d'étendue, ne forment pas une chaîne suivie, ni régulière dans sa direction; leur plus grande masse cependant court à-peu-près de l'Est à l'Ouest. Elles sont formées de nombreux pitons séparés entre eux par des vallées profondes, dont les ouvertures se dirigent du côté de la mer, soit en ligne droite, soit par des détours. Par-tout on retrouve l'action du feu; ce sont des tuffas rougeâtres, sur lesquels gisent des blocs et des boules de lave dure, variables en grosseur, ou bien des couches de marne calcaire qui ont été brûlées, soulevées et jetées dans toutes les directions. Sur quelques surfaces aplanies, on remarque de petits cônes terreux, rougeâtres, de quelques pieds d'élévation seulement. La dégradation de leurs sommets ne permet plus de distinguer si autrefois ils servirent d'issue aux vapeurs volcaniques. C'est là que je recueillis des rognons de silix, contenant de petits oursins et des fragmens de calcaire madréporique brûlé.

» La pointe Adelop (nommée aussi *punta del Diablo*), et celle Achi-Fanihi, voisines l'une et l'autre du village d'Assan, sont formées de couches très-minces d'un tuffa friable gris foncé, avec des points d'une substance noire. De ce lieu jusqu'à Agat, en cotoyant la mer au pied des montagnes, on trouve des bancs plus ou moins puissans de calcaire madréporique.

» En face du mouillage de Santa-Cruz, dans le port San-Luis, se voit la montagne de Tinkio, en partie composée d'une pierre argileuse dont les couches paroissent avoir été portées dans toutes les directions, depuis l'horizontale jusqu'à la verticale. Sur quelques points sont entassés des tuffas en boule, à moitié décomposés, ainsi que des blocs de

murs ont été formés sous les eaux, de débris et de dépouilles de madrépores agglutniés ensemble sans ordre et par dépôt. Alors les animaux n'y étoient plus.»

lave basaltique. A la surface sont des fragmens de silex et de schiste coticule : ces derniers paroissent assez rares. Dans ce lieu se rencontrent encore des morceaux de tuffas verdâtres, à grains fins, très-recherchés des anciens Mariannais, qui les employoient dans la construction de leurs édifices. On trouve également çà et là sur le sol des demi-sphères façonnées pour cet usage.

Iles Mariannes.
Géologie.

» D'Agat à Omata, les montagnes, moins élevées, offrent par-tout un tuffa rougeâtre diversement décomposé, et parsemé de morceaux isolés de laves dures. A partir cependant de la pointe Facpi, formée elle-même d'une coulée de lave, on en aperçoit plusieurs autres qui se sont projetées vers la mer. Sur un de ces rochers isolés et battus par les flots à l'époque de la marée haute, je détachai plusieurs cristaux cubiques et d'autres aciculaires de mésotype : ce n'est que là, et seulement sur celle des faces du rocher qui est exposée à la mer, que j'en trouvai sous cette dernière forme. Les plus beaux échantillons étoient renfermés dans des géodes de la grosseur du poing et à parois extrêmement minces.

» Les fissures qu'on remarque sous les eaux, dans la coulée de laves de la pointe Facpi, sont remplies d'agates blanches, blondes et verdâtres, auxquelles se joignent quelques boules de stéatite verte. Les sables de plusieurs petits ruisseaux des environs contiennent beaucoup de grains de périclote olivine, ce qui les rend verdâtres.

» Tout le sol d'Omata, au bord de la mer, et jusque sous les eaux, est formé de coulées de laves noires compactes amygdaloïdes, tellement remplies de petites boules de mésotype grosses comme des pois, que cette substance constitue à elle seule plus de la moitié de la roche : cela se voit bien sur-tout au bas du village, en allant à une espèce de belvédère (1) taillé dans le roc.

» A la pointe Togøène, qui forme l'extrémité Sud de la baie d'Omata, on distingue les débris d'un mur basaltique qui a dû avoir 80 pieds de hauteur, et fort peu d'épaisseur. Les retraits prismatiques en sont très-irréguliers et se sont faits en travers : c'est le seul lieu où la lave ait affecté de prendre cette forme. Le bas du rocher est tapissé de fragmens de

(1) On a établi un fortin sur ce rocher, situé à la pointe Nord de la baie d'Omata ; il se nomme *fort Sant-Angel*. (Voy. notre Atlas hydrographique.)

Iles Mariannes.
Géologie.

mésotype d'une assez belle blancheur, mais non cristallisée. Pour en trouver dans ce dernier état, il faut aller les chercher dans les anfractuosités que baigne la mer.

» Le mont Ilikio, ou vigie d'Omata, est, avons-nous dit, le point le plus élevé de Goom, et un de ceux aussi qu'il est le plus difficile de gravir, à cause de la roideur de la pente. Cette montagne est formée de trois pitons distincts, auxquels se rattachent d'autres aspérités secondaires dont les séparations donnent lieu à de petites vallées très-fertiles : les plus remarquables sont celles d'Omata et de Mérizo; c'est là qu'a dû être le foyer des éruptions les plus considérables de ce système; car plusieurs des embranchemens qui en partent à angle droit se dirigent vers le rivage en coulées plus ou moins puissantes qui vont se perdre dans la mer. La décomposition au sommet paroît cependant si ancienne, qu'il n'y reste plus de vestiges de cratère; tout a été recouvert et aplani par une argile rougeâtre. Du milieu de ce petit plateau s'élève un cône de tuffa surmonté d'une boule irrégulière d'agglomérats, de même substance, et de plus de 15 pieds de diamètre. Parmi les morceaux de laves dures et friables qui la composent, on distingue du calcaire, des coquilles, des madrépores, et quelques cristaux très-courts d'amphibole.

» Si l'on continue de prolonger l'île vers le Sud et vers l'Est, on voit les montagnes diminuer insensiblement de hauteur, à mesure qu'elles s'avancent davantage vers le centre. La plaine de Mérizo, qu'on traverse, est parsemée de débris de laves très-dures; plus loin, en approchant du village d'Ynarahan, les coulées forment des caps avancés que vient battre la mer. La matière a pris ici un singulier aspect : ce sont des boules irrégulières, hétérogènes, de la grosseur d'une noix, et réunies en forme de poudingue; j'ai remarqué, dans quelques-unes, des morceaux d'obsidienne.

» En laissant à l'Est le village d'Ynarahan, on s'élève sur les collines de Dandan (1), qui terminent à-peu-près le système volcanique que nous venons de parcourir : elles présentent divers phénomènes de l'action des feux souterrains. D'abord, à gauche (au Sud) du chemin qui va de Pago

(1) Ce nom de *Dandan* provient, dit-on, d'une sorte de pierre qui se trouve sur ce point, et qui, étant frappée, rend un son assez semblable à celui d'une cloche.

à la maison de l'alcade (1) [pl. 59], on voit de gros blocs rhomboïdaux, ou en boule, d'une lave pesante, répandus çà et là sur des tuffas. Un grand nombre de ces boules sont placées au sommet d'un pédicule calciné, et il suffit de toucher ces monticules du bout du doigt pour les faire écrouler en fragmens, bien qu'ils aient jusqu'à cinq pieds de haut et plus. Ces sphères basaltiques, en tombant, se séparent par enveloppes concentriques, mais le centre en étoit toujours très-dur.

Iles Mariannes.
Géologie.

» A quelques pas de là se trouve un banc de marne blanche, tellement altérée par le feu, que cette substance a perdu la moitié de sa pesanteur; les couches en sont régulières, peu inclinées, et épaisses de 6 à 8 pouces.

» Toujours à gauche du même chemin, en allant à la seule source qui existe sur cette hauteur, on parcourt des enfoncemens considérables. L'un d'eux, creusé en entonnoir, et ayant à son centre un petit piton de laves dures, ressemble assez bien à un cratère déformé; seul endroit où la configuration du sol m'aît offert une telle apparence : c'est aussi là que j'ai rencontré les plus belles couches de tuffas argiloïdes, formées d'une multitude de petites boules très-friables, dont les couleurs variées étoient fort agréables à l'œil.

» Il existe, aux alentours et sous terre, des couches de lignite que je n'ai pas vues en place. Parmi les nombreux échantillons que nous nous sommes procurés, quelques-uns étoient de la grosseur de la jambe, et tous d'une couleur brune très-foncée à l'extérieur; la cassure, noire, conchoïde; le grain, très-fin et très-serré. Tous appartenoient à des arbres dicotylédones, et l'on pouvoit encore distinguer la direction longitudinale des fibres du bois.

» En allant de Dandan au village d'Ynarahan, je recueillis sur le sol, à plus de cent toises au-dessus du niveau de la mer, des morceaux de calcaire madréporique intacts, et, un peu plus loin, d'autres semblables qui avoient été brûlés. J'y joignis un fragment calciné de pocillopore bleu, en tout semblable à ceux qui vivent dans la mer. Il en étoit de même d'une valve de spondyle remplie d'autres coquilles toutes spathisées.

(1) C'est l'alcade d'Ynarahan qui, par des motifs d'agrément et de salubrité, a établi sa demeure sur le sommet d'une des collines de Dandan.

Iles Mariannes.
Géologie.

» De là à Pago, qui se trouve précisément à l'étranglement de l'île, et au point où finit notre première division géologique, le terrain s'abaisse insensiblement, et l'on ne rencontre plus de montagnes. Dans quelques endroits seulement, le calcaire forme de hautes falaises. A Hypane est une caverne (1) où il n'y a rien de bien remarquable; ce qui l'est davantage, c'est le sable du rivage voisin, qui est volcanique, tandis que les rochers dont on est entouré sont de calcaire madréporique; preuve qu'il existe une couche de laves sur laquelle ce calcaire aura été déposé à des époques où le niveau de la mer étoit plus élevé.

» La petite île Apapa, et une presqu'île assez considérable de calcaire madréporique (la presqu'île Oroté, pl. 59), appartiennent encore à la partie de Gœam que nous venons de décrire; elles ne présentent rien de bien essentiel sous le rapport géologique.

» Nous avons dit que la division septentrionale de cette dernière île est calcaire, et en général uniformément plane. Cette ressemblance dans tous les points fait que nous passerons légèrement sur sa description particulière. Les bords de la mer, très-élevés et escarpés, sont souvent sans plage. Un seul lieu, vers l'extrémité Nord, a été brûlé; c'est Santa-Rosa, où se trouve un monticule dominant la contrée, et dont le cône semble avoir sailli brusquement au travers du calcaire dont il a soulevé les couches et entraîné des fragmens jusqu'à son sommet, où se trouvent aussi des madrépores entiers. Rien n'indique que cette petite montagne ait jeté des flammes; l'éruption se sera préparée sous les eaux, sans qu'il y ait eu des coulées de laves solides. Ce sont des bancs entiers de marne schisteuse qui ont été brûlés, calcinés, soulevés et bouleversés dans plusieurs sens différens. Un seul de ces bancs, assez puissant, se dirigeant N. E. et S. O., paroîtroit se rendre à la mer sous la terre végétale; les autres n'ont pas un ensemble de direction qu'on puisse indiquer: les feuillets des couches sont excessivement minces, friables et légers; ils ne présentent pas moins de différences dans leur couleur, qui est rouge, jaune ou verdâtre. Tout à côté sont des amas de jets terreux et pul-

(1) On trouve dans cette caverne une source d'eau assez bonne à boire, ainsi que des stalactites.

vérulens, et çà et là des boules de laves compactes en décomposi- Iles Mariannes.
tion. Géologie.

» En parcourant cette partie de l'île, nous rencontrons quelquefois de très-gros blocs isolés de basalte, posés sur le calcaire, loin de tout centre d'éruption (1). Comme ils sont précieux pour les habitans, qui s'en servent à faire des mortiers à piler le riz, plusieurs ont été creusés sur place à cet effet; mais la difficulté de les emporter ensuite au travers des bois les y a fait abandonner. Si l'on vouloit admettre l'existence très-ancienne d'habitations aux alentours de ces lieux, on pourroit dire que ces pierres y ont été transportées; mais la privation totale d'eau potable éloigne cette conjecture, et il faut nécessairement croire qu'elles ont été lancées là par des éruptions.

» Dans les enfoncemens de la côte abrités des vents et préservés de l'action des flots, se trouvent des madrépores vivans qui tendent à en diminuer la surface. Ces petits animaux ont déjà comblé, pour ainsi dire, la vaste enceinte du port San-Luis, où les vaisseaux ne trouvent guère maintenant que d'étroites issues pour se rendre au mouillage.

Rota et Saypan. — » Quoique nous n'ayons fait qu'entrevoir quelques-unes des îles mariannaises situées au Nord de Goam, nous avons cependant passé assez près de leurs côtes, pour distinguer qu'elles ont beaucoup de rapports de constitution avec cette dernière, c'est-à-dire qu'elles sont tout simplement formées de calcaire madréporique, ou bien de calcaire avec des montagnes volcaniques. Rota est dans le premier cas, et Saypan dans le second. Ceux de nos observateurs qui ont visité la première de ces îles, en ont rapporté des branches de madrépores proprement dits qu'ils ont détachées du calcaire à une grande élévation au-dessus de la mer.

Agoigan et Tinian. — » Les îles Agoigan et Tinian ont entre elles de grandes similitudes, tant pour le sol, qui est tout calcaire, que pour la végétation, qui est maigre et pauvre en général. Ces deux îles, de formation analogue, sembleroient n'en avoir fait autrefois qu'une seule d'une égale élévation. Il faudroit supposer, dans ce cas, que toute

(1) M. Duperrey, qui a examiné ces espèces de sphères, leur donne 3 pieds de diamètre. « On en trouve, dit-il, dans presque toutes les parties de l'île, et même sur les fonds de coraux sous-marins compris entre les récifs et la côte. »

Iles Mariannes.
Géologie.

la partie intermédiaire auroit été abîmée dans la mer par une catastrophe indépendante de l'action des vagues; car je suis porté à croire, au contraire, que le niveau de l'Océan s'est abaissé, et n'a pu que favoriser le développement de quelques-unes de ces îles.

» M. Gaudichaud n'a remarqué à Tinian aucune trace de volcan, si ce n'est deux morceaux de lave roulée qu'il juge y avoir été portés; mais n'ayant pu parcourir toute l'île, il seroit possible que, dans quelque lieu écarté, un piton volcanique eût pointé à travers les couches de calcaire, comme la chose a eu lieu à Goam. Ayant au reste cotoyé Tinian d'assez près avec la corvette, nous avons vu que les falaises escarpées qui la bordent sont remplies de crevasses et de cavernes.

Farallon de Médinilla. — » Les couches horizontales de l'île plate nommée Farallon de Médinilla, paroissent avoir été fortement tourmentées par les tremblemens de terre, qui sont fort violens dans cet archipel, ainsi que nous avons eu occasion de l'éprouver (1).

Sarigoan. — » Sarigoan est un piton tronqué, de 300 toises au plus d'élévation verticale, assez semblable pour la forme à Stromboli.

Farallon de Torrès. — » Cette petite île, élevée, aride et abrupte dans sa partie du Sud, n'est qu'un rocher tailladé dans le sens de sa hauteur; on y voit des couches horizontales et d'autres qui sont inclinées: tout annonce que cette île est volcanique.

Gogoon. — » C'est une île de foible étendue, et qui semble un peu plus élevée que la précédente. Sans doute autrefois ce n'étoit qu'un volcan: il paroît aujourd'hui ne plus lancer de laves, quoiqu'il s'en échappe encore constamment de la fumée. La plus vaste des ouvertures qui lui servent d'issue est placée entre des pitons, débris évidens des parois du cratère. Ces exhalaisons souterraines sortent par bouffées blanchâtres, et déposent sur un des côtés de l'entonnoir une substance d'un jaune de soufre.

(1) « Ces tremblemens de terre surviennent sans signes précurseurs, et sans que, pendant ou après leur action, la mer grossisse. Le plus fort que nous ayons ressenti dura douze à quinze secondes, avec redoublement vers la fin; la terre onduloit du Nord au Sud, comme le font les eaux de la mer. Nous pensons que ces secousses eussent été capables de renverser un grand nombre de maisons de nos villes d'Europe. Mais ici, la méthode adoptée de lier toutes les parties des édifices à des piliers de bois fichés en terre, rend cet accident très-rare. Les cabanes du peuple, entièrement en bois, n'ont rien à redouter de pareils accidens. »

» La partie du Sud est abrupte, inégale, et recouverte de cendres rougeâtres; celle de l'Est, très-roide aussi, paroît sillonnée par d'anciennes coulées de laves, formant divers pitons, qu'une végétation herbacée recouvre; des plantes croissent même jusque dans le cratère. Sur la pente de la montagne, plusieurs autres bouches livrent passage à la fumée. A proprement parler, cette île n'est plus maintenant qu'une solfatare.

Iles Mariannes.
Géologie.

» Les particularités que nous ont offertes celles des îles Mariannes qui ont subi l'action du feu, et Gøam sur-tout, semblent annoncer qu'à des époques très-reculées elles ont été formées par des volcans sous-marins qui, ayant soulevé le fond de la mer, comme cela est arrivé presque de notre temps dans la Méditerranée, se sont fait jour à sa surface. Nous en avons la preuve dans les madrépores, les coquilles et les oursins sciliceux qu'on trouve au sommet des montagnes de Gøam.

Réflexions
générales.

» Ensuite, et toujours sous les eaux, la mer a évidemment accumulé, avec beaucoup de régularité, à la base de ces montagnes volcaniques, des bancs de calcaire mélangé avec des détritits de madrépores. Cette formation s'étendit très-au loin et d'une manière uniforme, puisqu'on la retrouve aux îles Rota, Agøigan, Saypan, Farallon de Médinilla, &c. En parlant de Gøam, nous avons fait mention d'une falaise toute entière de cette roche, déposée sur une coulée de lave cachée au fond des eaux, laquelle ne manifeste sa présence que par des sables volcaniques.

» Quand l'Océan eut abaissé considérablement son niveau, toutes les couches calcaires, en se montrant au jour, contribuèrent à l'agrandissement de ces îles, dont quelques-unes paroissent n'avoir été dans le principe que des volcans isolés. Il y en a même qui, ainsi que Rota, Farallon de Médinilla, &c., ne sont formées que de ce calcaire, sur lequel les madrépores avoient eu jadis le temps de travailler avec régularité; et ce qui vient à l'appui de cette assertion, c'est qu'on trouve à Rota des rameaux intacts de ces polypiers, à de grandes hauteurs.

» Aussitôt que des circonstances favorables au règne organique ont pu avoir lieu, la végétation s'est développée avec vigueur sur ces terres nouvelles; dans quelques localités néanmoins, elle a dû souffrir des bouleversemens qu'entraînent avec eux les feux souterrains. C'est ainsi qu'on

Iles Mariannes. trouve à Goom, sur les hauteurs de Dandan, des tronçons d'arbre enfouis
Géologie. et carbonisés.

» Enfin, des éruptions se sont fait jour au travers du calcaire même, comme l'indique le piton de Santa-Rosa, dont nous avons déjà parlé.

» Les feux souterrains de Goom paroissent éteints depuis longues années : mais deux des îles les plus septentrionales de l'archipel marianais brûlent encore avec beaucoup d'activité ; ce sont celles de Pagon et de l'Assomption (1).

» De tous les faits que nous venons d'esquisser, il semble résulter que, dans cette partie du globe, la mer s'est abaissée (2), et que les îles qui nous occupent sont bien éloignées d'avoir formé, ainsi que le pensoit Buffon, une seule terre avec le continent indien, terre que l'Océan auroit rongée et submergée insensiblement ; tout annonce au contraire qu'elles sont sorties du sein des eaux. Si ce phénomène s'est opéré graduellement, comme on est tenté de le supposer, quelques-unes d'entre elles n'ont dû, en raison de leur peu de hauteur, paroître que long-temps après les autres.»

Minéralogie.

Métaux. — Des personnes dignes de foi nous ont assuré qu'à Goom le sable de plusieurs rivières, et notamment de celles d'Ynarahan et d'Omata, contient des paillettes de fer. M. le docteur Quoy, pendant son voyage d'histoire naturelle dans l'intérieur de l'île, a vérifié l'exactitude de cette remarque : vers l'embouchure de la première de ces rivières, il en a trouvé le sable ferrugineux. On prétend encore que les paillettes de fer de la rivière d'Ynarahan sont plus pures que celles de la rivière d'Omata.

La tradition rapporte que les premiers Jésuites qui ont habité Goom, tiroient d'une mine entre Ynarahan et Dandan un certain métal dont on ignore aujourd'hui la nature : étoit-ce du cuivre ? étoit-ce de l'argent ?

Terres à poterie. — Les environs de Tachogna, et quelques autres lo-

(1) Il y avoit jadis un volcan sur l'île Grigan, voisine des deux précédentes ; mais il est éteint maintenant. D. Luis de Torrès, de qui je tiens ces renseignemens, m'a dit qu'il existe même deux volcans sur l'île Pagon, et que l'un de ceux-là est le plus considérable de tout l'archipel. Malheureusement nous n'avons vu cette île qu'à grande distance.

(2) Ou que le terrain s'est élevé, par l'effet des feux souterrains.

calités possèdent des terres alumineuses de diverses couleurs, d'un grain très-fin, qui seroient précieuses pour la fabrication des poteries. Les anciens habitans en employoient à cet usage. Iles Mariannes.
Minéralogie.

Soufre. — On rencontre sur l'île Pagon du soufre en assez grande quantité, et l'on en trouveroit sûrement encore sur les autres îles de l'archipel où des volcans sont en activité; mais il n'y en a point à Goam. Au reste, cette substance minérale, qui pourroit être de quelque importance commerciale, n'est nulle part exploitée ici.

Houille et tourbe. — Plusieurs personnes ont cru apercevoir des échantillons de houille sur les hauteurs de Dandan; M. Quoy, qui les a examinés, pense que c'est tout simplement de la lignite ou bois carbonisé fossile. Quant à la tourbe, il est probable, nous a-t-on dit, qu'on pourroit en retirer des terres marécageuses situées à l'Est ou plutôt à l'E. S. E. d'Agagna.

Salpêtre. — Le salpêtre se récolte à Goam, et l'on y en a même fait usage pour fabriquer de la poudre de guerre, ainsi que nous le dirons plus particulièrement dans le paragraphe consacré à l'industrie manufacturière.

Analyses de roches. — M. Huot, à qui M. Gaudichaud a communiqué de petits échantillons de roches recueillis sur cette île, y a reconnu de la chaux carbonatée appartenant à la cristallisation appelée primitive et cuboïde, de la chaux carbonatée aciculaire, de la chaux carbonatée argileuse tendre, des silex de diverses couleurs dont quelques-uns renferment des cristaux de quartz hyalin, et une roche siliceuse contenant des veines et des cristaux de chaux.

§. IV.

Fertilité du sol; productions.

L'admiration encore récente qu'avoit laissée dans notre esprit la prodigieuse fertilité des îles des Papous et des Moluques, a dû affoiblir à nos yeux le charme du riant tableau qu'étaient réellement quelques-unes des Mariannes. Il étoit en effet difficile, ici comme à Timor, de se garantir

Fertilité.

Iles Mariannes,
Fertilité du sol;
productions.

de toute idée de comparaison; et c'est peut-être à un prestige analogue, quoique en sens contraire, qu'on doit les éloges outrés que certains navigateurs ont fait d'une partie des terres qui sont l'objet de ce chapitre. Mais passons au résumé de nos propres remarques.

Goam. — Les forêts de Goam, en général bien fournies, n'ont cependant pas cet aspect brillant et gigantesque qui semble être plus particulièrement l'apanage des contrées équatoriales; néanmoins nous y avons vu quelquefois se reproduire un phénomène qui nous avoit beaucoup surpris à Rawak, celui d'une végétation arborescente sur un sol entièrement privé d'humus : là c'étoit le figuier multipliant qui couvroit de ses rejets des roches arides; ailleurs, des cycas qui se développoient sur les falaises les plus abruptes et les plus dépouillées.

Plusieurs cantons n'offrent que des forêts; d'autres sont livrés à l'agriculture ou abandonnés aux grands bestiaux, qui y trouvent de précieux pâturages; peu de localités portent un caractère de stérilité absolue.

Si l'on imagine une bande qui, partant d'Ynarahan, s'élève au Nord, en suivant la côte, sur une largeur de deux milles, passe à Tarofoso, Tachia, Ylic, pour se rendre ensuite à Tachogna, elle aura parcouru les terrains les plus boisés de la partie méridionale de l'île; tirant ensuite un trait de démarcation d'Agagna à Pago, tout ce qui restera au Nord-Est de cette ligne sera encore couvert d'une immense forêt. A la vérité, les arbres n'y sont point enlacés dans ces lianes sans fin qui ailleurs envahissent en tout sens les intervalles qu'ils laissent entre eux, ou qui, pendant de leur sommet, simulent les manœuvres d'un vaisseau; mais il n'est pas plus facile de parcourir les terrains que ceux-ci occupent. « Un arbuste importé dans l'île depuis quarante ans environ, le *limoncito*, a singulièrement multiplié par l'intermédiaire des oiseaux, qui, aimant beaucoup les baies rouges et succulentes qu'il porte, en sèment les graines, qu'ils ne peuvent pas digérer, sur toute la surface du sol; or cette plante étant armée de fortes épines, il devient impossible de traverser les fourrés qu'elle forme. » (*M. Quoy.*)

Les savanes les plus remarquables par leur étendue sont, sur la même île, 1.^o celle de Lagaigna, qui se développe sur tout l'espace compris entre la rivière de Sempahone et celle de Tarofoso, en commençant à

une demi-lieue de la mer, et tirant au Nord-Ouest jusqu'au village d'Agat; 2.^o celle qui, de la rivière de Sempahone, va d'abord à Tachogna, puis jusqu'à Tinkio. Quand de là tirant au Sud et suivant la crête des montagnes, on passe à Talisay, pour rallier les hauteurs qui dominant Omata, et qu'on tourne ensuite à l'Est vers Ynarahan et les plaines de Dandan, on ne voit guère que des savanes. Il s'en trouve aussi, à Santa-Rosa, une de peu d'étendue. Outre leurs pâturages, tous ces terrains nourrissent des arbrisseaux d'un bois dur; mais il n'y croît ni arbres à pain, ni cocotiers, ni racines nutritives, à l'exception toutefois du *gapgap*; çà et là encore, et à de grands intervalles, on rencontre des bouquets d'arbres.

Quelques défrichemens ont été faits au milieu des bois par les Espagnols, dans le but de créer des savanes artificielles, où les nombreuses bêtes à cornes dont on leur doit la naturalisation, pussent trouver un abri contre les ardeurs d'un soleil dévorant.

Les districts les plus fertiles de Goam sont ceux de MÉRIZO, Omata, Assan, Agat, Sinahagna et Ynaharan; cependant Agagna l'emporte par le développement de ses cultures, ainsi que nous le ferons voir plus bas. De tous les sites que nous avons visités, le plus agréable, par son paysage et sa belle végétation, est l'espace compris entre Tépongán et la ville capitale. Le joli dessin que M. Pellion a donné d'une des vallées qu'on y rencontre, a été gravé pl. 70 de notre Atlas.

Agoigan. — « Avec des flancs entièrement rocailleux, cette île est cependant couronnée d'un bois épais qui s'étend jusqu'à ses parties les plus élevées. Vue à grande distance, elle paroît sèche et aride; mais quand on s'en approche, on la juge bien différemment.

Rota. — « Les points inhabités sont ici tellement hérissés de broussailles, qu'il est difficile d'y pénétrer; l'aspect de ces épais halliers auroit même quelque chose de fort triste, si des groupes de rimas, de *dagdags*, de tamariniers, de figuiers multiplians, de cocotiers, et d'autres beaux arbres, disséminés de loin à loin, n'en rompoient agréablement la fatigante uniformité. En général, la vue s'arrête avec plaisir sur les terrains boisés de l'île; les traînées de roches qui parfois les traversent, et dans lesquelles de grands végétaux incrustent leurs racines pour y puiser la

Iles Mariannes.
Fertilité du sol;
productions.

Iles Mariannes.
Fertilité du sol ;
productions.

vie comme en pleine terre, sont des accessoires au tableau qui peut-être ne le déparent pas. La côte Nord, où il y a des plages de sable assez étendues, est parsemée de cocotiers depuis le bord de la mer jusqu'au pied de la montagne; de là jusqu'au sommet, se développe une forêt non interrompue.

Tinian. — » Quand on arrive du côté du Sud-Ouest, l'aspect de Tinian n'a rien d'agréable; puis, à mesure qu'on approche, on distingue de distance en distance un peu de verdure, et quelques grands végétaux sur les montagnes; tout le reste est couvert de broussailles et d'arbres secs, qui donnent au sol une couleur jaunâtre. Aussi, dans nos courses, avons-nous rarement rencontré ces sites délicieux que les descriptions brillantes de nos prédécesseurs nous avoient fait espérer de découvrir à chaque pas. Le terrain qui avoisine la mer, en face du village de Sonharom (pl. 59), est mêlé de sable et de gravier; vers l'intérieur, il prend une teinte de plus en plus rouge, et se montre propre à recevoir toute espèce de semences. Rien n'est singulier comme l'aspect de ces plaines arides, en présence d'un sol qui paroît bon et très-convenable à l'agriculture.

» Sur quelques points sont accumulés de grands arbres morts et renversés; sur d'autres, végètent un petit nombre d'arbustes et des plantes qui s'élèvent à peine de terre; on diroit qu'un vent brûlant a tout dévoré. Cependant, et d'après ces débris mêmes, tout porte à croire que le pays a été jadis bien boisé, et que peut-être les rédacteurs du Voyage d'Anson n'ont pas tant exagéré sa fertilité qu'on seroit tenté de les en accuser au premier abord. L'état languissant de la végétation a sans doute aujourd'hui pour principale cause la grande rareté de l'eau douce sur la surface de l'île, provenant à son tour de la destruction trop grande des bois.

» La densité des forêts qui tapissent le sol montueux de la partie Sud-Est de Tinian, la rend en divers endroits inaccessible. » (*M. Bérard.*)

Saypan. — Nous ne donnerons pas des détails aussi circonstanciés sur l'île Saypan, où nos observateurs n'ont pu descendre: considérée à quelque distance au large, la végétation y paroît magnifique; ainsi nous ne saurions douter qu'elle ne soit susceptible d'offrir de grandes ressources à une nombreuse population.

Iles du Nord. — Les îles qui gisent au Nord de Saypan, nous ont, en

général, paru peu fertiles, et quelques-unes même frappées d'une stérilité complète, si toutefois il est possible, et nous avons fait souvent l'expérience du contraire, de bien juger des objets vus à grande distance.

Peu de pays sont aussi favorisés que les Mariannes, sous le rapport des substances végétales propres à la nourriture de l'homme : plusieurs espèces d'arbres à pain, de palmiers, de bananiers, d'ignames, diverses autres racines farineuses, le riz, le maïs enfin ; telles sont les principales ressources alimentaires qui viennent comme à l'envi s'offrir à ses besoins.

Nous ne répéterons pas ce que déjà nous avons dit du cocotier dans notre description de Timor ; on l'emploie ici aux mêmes usages, ainsi que l'aréquier, qui donne aux consommateurs son fruit pour leur bétel et son chou pour leur table. Le cycas, palmier très-multiplié, fournit aujourd'hui une abondante provision de fécule : c'est seulement depuis l'arrivée des Espagnols que les naturels ont appris l'art d'extraire cette substance nutritive, et de la dépouiller du suc délétère qui jusqu'alors leur en avoit interdit l'usage.

L'introduction du maïs est encore plus récente ; on la doit au gouverneur D. Tobias, qui apporta cette graminée de Manille en 1771. Le riz, n'en déplaît à quelques voyageurs, est ici indigène : le nom mariannais qu'il conserve en est un indice presque certain, que confirme d'ailleurs l'usage avéré qu'en faisoient, comme nous le verrons bientôt, les habitans primitifs.

Le rima et le dōgdōg, arbres de la même espèce et dont il existe ici de chacun deux variétés, fournissent, le premier sur-tout, un fruit abondant et précieux pour la nourriture des insulaires, à laquelle contribuent non moins utilement une foule de racines féculentes qu'ils désignent par les noms de *dago*, *nika*, *soni*, *piga*, *papao*, *baba*, *gapgap*, &c.

Les fruits indigènes n'étoient pas en grand nombre ; mais les Espagnols en ont naturalisé plusieurs à Gōam, parmi lesquels on compte la mangue, l'orange, le citron, l'ananas, la goyave, la grenade, le raisin, &c.

Considérée dans ses rapports avec l'architecture navale et les arts industriels, la végétation des Mariannes n'est pas non plus sans importance. Beaucoup de bois qui conviennent à la construction des vaisseaux ; diverses plantes textiles propres à la fabrication des cordages ou des

Les Mariannes.
Fertilité du sol ;
productions.

Végétaux.

Iles Mariannes. toiles; d'autres dont on peut extraire des huiles, des baumes, des vernis
 Fertilité du sol; qui renferment des propriétés médicales où l'art de guérir peut puiser
 productions. d'utiles spécifiques; enfin de forts bons pâturages: tel est le surcroît de
 richesse que la terre étale dans ces contrées. Mais des détails plus cir-
 constanciés seront beaucoup mieux à leur place dans les tableaux mé-
 thodiques qui vont suivre.

Nous croyons devoir prévenir le lecteur que les lettres *o* et *ou* (*ou*), se
 prenant sans cesse l'une pour l'autre aux Mariannes, de même que les
 lettres *l* et *r*, nous avons fait usage, pour ne pas multiplier indéfiniment
 les mots de recherche, de l'orthographe la plus généralement suivie.
 Le seul mot *pogoa*, par exemple, eût pu nous fournir les combinaisons
pogoa, *pogoa* et *pogoa*. On devra donc chercher avec un *o*, dans les
 tableaux ci-après, les mots qu'on ne trouveroit pas avec *ou*, avec *r* ceux
 qui ne seroient pas écrits avec *l*, et réciproquement.

TABLEAU des végétaux utiles qui croissent spontanément ou qui sont cultivés aux îles Mariannes, et plus particulièrement à Goam.

NUMÉROS DES VÉGÉTAUX.	N.° 1. PLANTES ALIMENTAIRES.	
	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
1	Abas	Voyez Goyavier, n.° 53.
2	Adda	Voyez Goumon, n.° 54.
3	Aga	On donne ce nom à la banane lorsqu'elle est mûre; elle s'appelle <i>thoda</i> , ou mieux <i>thod-a</i> , quand elle ne l'est point encore. (Voyez Bananier et Tchod-a, n.° 15 et 114.)
4	Ail	Plante exotique introduite à Goam par les Espagnols; elle y est peu cultivée.
5	Alaon	Palmier donnant un fruit bon à manger.
6	Ananas	Fruit apporté d'Acapulco aux Mariannes.
7	Anona	C'est le nom que donnent les Espagnols à l'anne ou anone de nos colonies. On sait combien est délicate la crème que contient ce fruit. (Voyez Attier, n.° 11.)
8	Arbre à pain	Voyez Rima et Dagdag, n.° 40 et 107.
9	Aréquier	Nommé <i>pagou</i> et <i>pigou</i> aux Mariannes, <i>hongo</i> à Manille, et <i>areca elerota</i> par les botanistes. Ce palmier, considéré comme plante alimentaire, offre aux consommateurs la sommité herbacée de son tronc, connue sous le nom de <i>chou-palmiste</i> .
10	Asnod	Appelé encore <i>asnod</i> , <i>hariget</i> et <i>agou</i> ; c'est notre gingembre. (Voyez ce mot, n.° 52.)
11	Attier	On a apporté des Philippines cet arbre, connu ailleurs sous le nom d' <i>assimilier</i> , et que les botanistes appellent <i>anona squamata</i> . (Voyez n.° 7.)
12	Aubergine	Plante potagère d'Europe, peu cultivée à Goam. On en distingue ici trois espèces, toutes importées de Manille.
13	Baba	Appelé aussi <i>lila</i> et <i>figa-grande</i> à Goam. Sorte de racine féculente, qui est une <i>arête</i> à feuilles rouges. (Voyez Figa, n.° 98.)
14	Badamier	Aux Mariannes, on nomme cet arbre <i>talisa</i> ; c'est le <i>terminalia moluccana</i> des naturalistes. Son fruit, appelé <i>badame</i> , renferme une amande assez agréable au goût.
15	Bananier	On ne distingue ici pas moins de onze espèces de bananiers, dont six, assure-t-on, sont exotiques. Cet arbre est généralement connu aux Mariannes sous le nom de <i>thod-a</i> , ou <i>thoda</i> , qu'on donne également à son fruit, lorsqu'il n'est pas mûr. On en désigne les variétés ainsi qu'il suit: <i>thod-an lago</i> [bananier étranger, ou mot à mot <i>bananier des étrangers</i> , l'un de <i>thod-an</i> étant dans ce cas la marque du génitif]; <i>marlang</i> , <i>nonighi</i> , <i>longhi</i> ou <i>jalat-lanighi</i> , <i>ragat</i> , <i>thod-an pagou</i> [petite banane; l'un de <i>thod-an</i> est ici purement euphonique]; <i>taki-jali</i> , <i>galadjan</i> , <i>tendaka</i> , <i>mou-gou</i> ou <i>bananier sauvage</i> , dont le fruit ne peut se manger; et enfin l' <i>abata</i> , transporté de Manille à Goam par le gouverneur Tobias. Ce dernier bananier est ici fort rare. La petite banane a déjà été signalée par le capitaine Crozet, comme étant d'une délicatesse extrême. Le <i>thod-an lago</i> , introduit par les Espagnols, est le <i>bananier de Guinée</i> .
16	Bébé	Voyez Baba, n.° 13.

NUMÉROS DES VÉGÉTAUX.	PLANTES ALIMENTAIRES.	
	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
17	Bérençène	Voyez Aubergine, n.° 12.
18	Bilimbi	Nous avons parlé, dans notre description de Timor, du fruit peu estimé de cet arbre, qui est connu en histoire naturelle sous le nom d' <i>averrhoa bilimbi</i> .
19	Blé froment	Cette graminée doit être citée, non qu'elle fasse partie des productions de Goam, mais parce que sa culture y a été tentée sans succès, puis tout-à-fait abandonnée. Il en est de même de l'orge.
20	Blé de Turquie	Voyez Maïs, n.° 72.
21	Bonga	Nom tagale donné à-la-fois à la noix d'arc et à l'arbre qui la produit. (Voyez Aréquier, n.° 9.)
22	Cacaotier	Le gouverneur Tobias, qui avoit apporté le cacao de Manille, avoit aussi établi à Goam des cultures de ce précieux arbuste, qui avoient bien réussi; elles sont abandonnées aujourd'hui, par suite de l'incurie des habitants.
23	Cafier	La culture de cet arbuste paroit n'avoir encore été essayée ici que par le seul D. Luis de Torres; sa tentative n'a été couronnée d'aucun succès; il est vrai qu'on n'avoit employé, pour le multiplier, que la voie des semences, et probablement elles n'étoient pas de bonne qualité.
24	Camoté	C'est notre <i>patate douce</i> et le <i>convolvulus batatas</i> des botanistes. On en distingue de trois sortes à Goam, et toutes sont exotiques: l'une, qui est rouge, est venue de Manille; une autre, grisâtre, provient des îles Sandwich, et est due aux Anglo-Américains qui s'étoient fixés sur l'île Grigan; la troisième enfin, qui est blanche, est originaire d'Espagne.
25	Canne à sucre	Goam possède cinq espèces de cannes à sucre indigènes: on nomme la plus grosse, qui est verte, <i>galmo</i> ; une autre, moins grosse, et dont les nœuds sont plus éloignés, <i>massak</i> ; une moins grosse encore, <i>niti</i> ; une troisième dont la tige est panachée de rouge et de vert, mais dont cependant les feuilles sont vert uni, <i>dana</i> ; la cinquième enfin, dont la tige est aussi panachée et les feuilles rayées longitudinalement blanc et vert, <i>mahekan</i> . Depuis peu, une nouvelle espèce de canne à sucre exotique, des Sandwich, y a été apportée par les Anglo-Américains de Grigan. Le <i>niti</i> , variété de la canne à sucre, n'est qu'une grande plante herbacée du genre <i>arunde</i> . Les variétés cultivées ici avec le plus d'avantage sont le <i>galmo</i> et le <i>massak</i> . La canne des Sandwich est d'un produit non moins avantageux; mais ces végétaux ne sont encore considérés à Goam que comme substances comestibles.
26	Carambolier	C'est l' <i>averrhoa carambola</i> , dont le fruit, très-ressemblant au bilimbi, est, comme lui, peu agréable.
27	Chou	Plante potagère exotique, peu cultivée à Goam. On nomme également chou la sommité de la tige de certains palmiers, tels que le cocotier, l'aréquier, &c., donnant une substance culinaire justement estimée.

NUMÉROS D'ORDRE.	PLANTES ALIMENTAIRES.	
	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
28	Chou-caraïbe.	La plante que nous connoissons sous le nom de <i>chou-caraïbe</i> , est la même qu'on appelle ici <i>maï</i> .
29	Chou-palmiste.	Voyez Palmier, Cocotier et Arquier, n.° 9, 32, 53.
30	Citronnier . . .	On pense que cet arbre, quoique très-répandu aux Mariannes, est une production exotique.
31	Citrouille . . .	Il y en a de diverses sortes apportées d'Espagne et de Manille; toutes sont fort cultivées et se récoltent en général en grand nombre, à moins qu'une forte sécheresse ne soit venue nuire à leur croissance.
32	Cocotier	Cet arbre précieux est nommé indistinctement <i>nia</i> , <i>niel</i> et <i>niéuk</i> , aux Mariannes. M. Gaudichaud y en a vu de trois variétés, remarquées déjà par le capitaine Crozet; ce dernier cite d'abord le <i>grand cocotier ordinaire</i> ; puis celui qu'il appelle <i>à mi-sant</i> , parce qu'il s'éleve moins que l'autre, et dont la noix, dépouillée de son brou, a la coque tendre, dit-il, et peut se manger comme un cu d'arachan, dont elle a le goût; enfin, le <i>cocotier noir</i> , qu'il assure ne parvenir qu'à la hauteur de huit ou dix pieds, et croître plus promptement que les cocotiers ordinaires. La noix de celui-ci, de petite dimension, a la chair beaucoup plus épaisse et plus délicate que celle des autres cocotiers. Le chou du cocotier est un comestible très-salubre et très-recherché des habitans, ainsi que des marins, qui le mangent accommodé de diverses manières ou en salade.
33	Concombre . .	Il en existe de tous-à-fait sauvages aux Mariannes; d'autres ont été introduits par les Espagnols.
34	Curcuma	Les habitans appellent cette plante <i>malga</i> , <i>malga</i> et <i>malga</i> ; ils s'en servent pour l'assaisonnement de leurs mets, pour leurs teintures, et comme médicament; nous la connoissons aussi sous le nom vulgaire de <i>safran de l'Inde</i> .
35	Cycas	Ce palmier, qui est le <i>cytas étincelle</i> , porte aux Mariannes le nom de <i>fadane</i> , <i>fadon</i> , ou mieux de <i>fédeng</i> ; il y est encore généralement connu sous celui de <i>féderiko</i> , qu'on lui donne aux Philippines. On retire de la moëlle et du fruit de cet arbre, après les avoir préalablement fait macérer pour leur ôter leur qualité vénéneuse, une sorte de farine ou de sagou dont les habitans font maintenant un grand usage. Le nom de <i>gougou</i> est abusivement donné à cette fécule, comme à celle qu'on retire de la racine nommée <i>gappap</i> . (Voyez ces mots, n.° 50 et 201.)
36	Dafaa	Deux racines silvestres, connues aux Mariannes sous le nom de <i>dafaa</i> , et portant en histoire naturelle ceux de <i>horbaavia mutabilis</i> et de <i>cutcoliga stans</i> , ont la forme et le goût des salais; on n'en fait aujourd'hui que peu d'usage; mais autrefois on les mangeoit dans les instans de diète.
37	Dago	<i>Discorea alata</i> . Il y a à Goam sept variétés de cette racine, que nous connoissons sous le nom d' <i>igames</i> ; quatre d'entre elles sont indigènes; les trois autres viennent de Manille.
38	Dana	Voyez Canne à sucre, n.° 25.
39	Danni ou donné.	C'est le mm donné au piment (voyez n.° 101). Les habitans appellent le poivre <i>danni lago</i> [piment étranger]; mais cette dernière épice n'est point cultivée aux Mariannes.
40	Dogdog ou digdog.	C'est l'espèce fertile de <i>Artocarpus indica</i> ou arbre à pain, dont on croioit ici deux variétés, le <i>sin-dogdog</i> et le <i>dogdog kalou</i> , appelé encore <i>dog-kalilan</i> . Les feuilles du <i>sin-dogdog</i> ressemblent à celles du rima, quoiqu'elles soient un peu plus petites; celles du <i>dog-kalilan</i> , au contraire, sont tout-à-fait différentes. Le fruit du <i>dogdog</i> ,

NUMÉROS D'ORDRE.	PLANTES ALIMENTAIRES.	
	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
		nommé <i>neuka</i> , est une substance pulvéreuse contenant intérieurement plusieurs pépins, au nombre de quinze, dit-on, et de la grosseur à-peu-près d'une châtaigne, dont ils ont le goût étant cuits; on peut aussi les manger crus quand ils sont bien mûrs. La pulpe du <i>dogdog</i> est beaucoup moins estimée que celle du rima. (Voyez ce mot, n.° 107.)
41	Épices	Les végétaux de ce genre consistent ici en gingembre, curcuma et piment. (Voyez ces mots, n.° 34, 52 et 101.)
42	Fadane	Voyez Cycas, n.° 35.
43	Faai	Quand le riz est encore dans sa balle, on le nomme <i>faai</i> ou <i>faai</i> aux Mariannes; il prend le nom de <i>pagar</i> ou de <i>pagas</i> , quand il est débarrassé de cette enveloppe. (Voyez n.° 108.)
44	Fédeng	Voyez Cycas, n.° 35.
45	Fédériko	Voyez Cycas, n.° 35.
46	Féve	On cultive à Goam une sorte de fève exotique, appelée <i>mouga</i> , ainsi qu'à Manille.
47	Figuier multipliant.	Voyez Nana, n.° 87.
48	Frai	Voyez Faai et Rik, n.° 43 et 108.
49	Gabbé ou gabi.	Noms rigides de la plante appelée <i>maï</i> aux Mariannes. (Voyez ce mot, n.° 111.)
50	Gappap	L'une des huit racines qui servent de pain aux naturels. Les botanistes la nomment <i>tyta pinnatifida</i> ; on en distingue ici deux variétés, donnant également une fort bonne fécule nutritive.
51	Gaima	C'est la plus grosse espèce de canne à sucre indigène qu'il y ait aux Mariannes. (Voyez Canne à sucre, n.° 25.)
52	Gingembre . . .	On en distingue plusieurs variétés, dont une petite et deux grandes. Cette plante est indistinctement appelée <i>ainad</i> , <i>haingor</i> , <i>sigan</i> et <i>agnad</i> . L' <i>organ halum sans</i> est le <i>gingembre des bois</i> .
53	Giraumont . . .	Toutes les diverses espèces de giraumonts qu'on cultive à Goam ont été importées d'Espagne ou de Manille.
54	Goémon	Les anciens habitans mangeoient une sorte d'herbe marine nommée <i>adla</i> , qui pousse en forme de grappe sur les rochers du rivage. Je présume que c'est une espèce de <i>goémon</i> .
55	Goyavier	Arbre très-multiplié à Goam, où il est cependant exotique; les naturalistes l'appellent <i>pidium periferum</i> ; on le nomme indistinctement dans le pays <i>aba</i> , <i>aba</i> et <i>goyavai</i> ; il donne un fruit assez agréable.
56	Goyavas	Voyez Goyavier, n.° 55.
57	Grenadier	La grenade a été introduite aux Mariannes par les Espagnols.
58	Habarse	<i>Crotaria religiosa</i> . Arbre originaire des îles Carolines; les Mariannais en recherchoient avec avidité les fruits succulents, qui sont ovales, et n'ont pas moins de cinq pouces de longueur sur trois de large.
59	Halebak	Plante comestible, qui vient quelquefois sur les racines de l'arbre nommé <i>halibago</i> (voyez ce mot, n.° 171). Peut-être est-ce une espèce de champignon; mais je n'ai à cet égard que des données incertaines.
60	Haricot	Les Espagnols ont importé à Goam, de Mexico et de Manille, diverses sortes de haricots blancs ou colorés.
61	Harngot	Nom qu'on donne ici au gingembre. (Voyez ce mot n.° 52.)
62	Hikama	Racine nutritive sucrée, qui est le <i>dolichos tuberosa</i> ; on la dit

NUMÉROS D'ORDRE.	PLANTES ALIMENTAIRES.	
	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
		exotique, quoiqu'elle soit répandue dans les lieux les plus sauvages de Guam et de plusieurs autres îles de l'archipel, elle ressemble au navet et ne se mange que cuite.
63	Ignamc.	Voyez Dago et Nika, n.° 37 et 84.
64	Kaffa.	Espèce de <i>pandanus</i> donnant un fruit comestible.
65	Kahcl.	Voyez Oranger, n.° 89.
66	Lémé.	Voyez Rima, n.° 107.
67	Lentille.	<i>Cytisus seson</i> . Cette plante légumineuse a été introduite à Guam, en 1772, par M. du Clémeur, l'un des officiers du capitaine Crozet.
68	Liméi ou Limai.	Voyez Rima, n.° 107.
69	Limoncito ...	C'est le nom que les Espagnols donnent ici à l'oranger nain (<i>limonia trifoliata</i>), qui a été importé de Manille et s'est multiplié à Guam avec une inconcevable abondance. Son fruit rouge, appelé <i>oranger</i> , de la grosseur d'une petite cerise et ayant l'odeur et le goût d'une orange, sert à faire des confitures assez agréables.
70	Limonier ...	Arbre apporté de Chine, et aujourd'hui naturalisé aux Mariannes.
71	Mahonhan ...	Voyez Canne à sucre, n.° 25. — Le mahonhan est une des variétés les moins importantes de cette plante.
72	Maïs.	Précieuse graminée, inconnue aux anciens habitants des Mariannes; on en doit la naturalisation au gouverneur D. Tobias.
73	Magnô.	Voyez Curcuma, n.° 34.
74	Manigô.	Voyez Curcuma, n.° 34.
75	Manguier. ...	Les habitants de Guam doivent encore la mangue à D. Tobias, qui l'a tirée de Manille.
76	Massak.	Voyez Canne à sucre, n.° 25. — Le massak, plante indigène, est une des espèces de canne à sucre les plus estimées dans le pays.
77	Melon.	Les diverses espèces de melons qu'on possède aux Mariannes ont toutes été apportées du dehors, et sont aujourd'hui passablement répandues dans les localités où l'on s'occupe de culture : il y en a de fort bonnes.
78	Mengo.	Voyez Curcuma, n.° 34.
79	Mongas.	Voyez Fève, n.° 46.
80	Moutarde. ...	On en distingue ici de deux sortes; l'une et l'autre sont exotiques; la feuille se mange en salade.
81	Nanka.	Fruit du doglôg. (Voyez ce mot, n.° 40.)
82	Nitti.	Espèce de canne à sucre. (Voyez n.° 25.) — Le nititi, plante fort menue, pourroit être employé utilement comme fourrage plutôt que pour la nourriture de l'homme.
83	Nidjok.	Voyez Cocotier, n.° 32.
84	Nika.	<i>Dioscorea aculata</i> . C'est une espèce d'igname dont les Mariannais font grand usage; on en distingue de quatre sortes, trois qui sont cultivées et une qui est sauvage; toutes sont indigènes.
85	Nipa.	Palmier exotique, apporté de Manille, et donnant un fruit bon à manger.

NUMÉROS D'ORDRE.	PLANTES ALIMENTAIRES.	
	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
86	Nio ou niok.	Voyez Cocotier, n.° 32.
87	Nouo.	<i>Ficus indica</i> , vulgairement nommé <i>figuier multipliant</i> . Cet arbre donne un fruit violet assez recherché des naturels. A Timor, ce qui est remarquable, cet arbre porte aussi le nom de nouou.
88	Ognon.	Les Espagnols ont introduit aux Mariannes diverses sortes d'ognons; mais à l'exception d'une seule, qui étoit même déjà en 1819 fort rare, toutes ont été perdues par l'incurie des cultivateurs.
89	Oranger.	Il y en a de diverses espèces à Guam, tant à fruits doux qu'à fruits amers ou aigres; on croit qu'elles sont toutes exotiques. Les habitants appellent ici, avec les Espagnols, l'oranger <i>kahcl</i> , mot qui n'est cependant ni mariannais, ni tagale, ni bisaya, ni même espagnol.
90	Orangine.	Voyez Limoncito, n.° 69.
91	Orge.	La culture de cette graminée a été tentée à Guam, mais sans succès.
92	Pahong.	Espèce de palmier indigène dont le fruit est bon à manger.
93	Palmier.	Parmi les palmiers qui donnent des fruits comestibles, on doit distinguer d'abord le cocotier ou <i>nifol</i> , puis le <i>pahong</i> , <i>vakohas</i> , le <i>lafa</i> et le <i>nipa</i> . (Voyez ces mots, tableau n.° 1.) Le <i>nipa</i> provient de Manille. Le cocotier et l'arquier offrent au consommateur, outre leurs fruits, la sommité herbacée de leur tige, vulgairement appelée <i>thea</i> , et qui est un manger excellent.
94	Pamplemoussier.	M. Gaudichaud cite cet arbre comme existant à Guam; je ne l'y ai pas vu; il produit, comme on sait, une fort grosse orange, peu agréable au goût.
95	Papao.	Sorte de racine sauvage assez ressemblante au <i>piga</i> (voyez ce mot, n.° 98); il y en a deux espèces. Jadis on la mangeoit dans les moments de disette; c'est une <i>arvide</i> .
96	Pastèque.	Ce fruit exotique, fort agréable dans les pays chauds, est ici extrêmement multiplié; les pastèques cultivées à Ynarahan sont réputées les meilleures de l'île. Les Espagnols leur donnent le nom de <i>quilla</i> .
97	Patate douce..	Voyez Camoté, n.° 24.
98	Piga.	On distingue trois variétés de cette racine farineuse, qui est une <i>arvide</i> . Les habitants l'emploient à leur nourriture.
99	Pigas.	Voyez Pagas, n.° 102.
100	Pigoa.	Voyez Arquier, n.° 9.
101	Piment.	Plante extrêmement abondante aux Mariannes; son fruit entre dans la plus grande partie des assaisonnemens; les naturels la nomment <i>duoi</i> (voyez ce mot, n.° 39).
102	Pagas.	C'est le nom qu'aux Mariannes on donne au riz dépouillé de sa glume; on dit aussi, dans la même acception, <i>pigas</i> . (Voyez Riz, n.° 108.)
103	Pagoo.	Voyez Arquier, n.° 9.
104	Pourpier.	Plante exotique, aujourd'hui fort répandue aux Mariannes, où l'on en fait une grande consommation.
105	Racines féculentes.	Peu de contrées, sous ce rapport, sont aussi bien partagées que les Mariannes; on y distingue, en effet, onze espèces de <i>dioscôres</i> ou d'ignames, savoir, sept <i>dago</i> et quatre <i>nika</i> ; douze espèces d' <i>arvidés</i> , dont six <i>niou</i> , trois <i>piga</i> , deux <i>papas</i> et un <i>laba</i> ; enfin, trois espèces de <i>convolvulus</i> ou

PLANTES ALIMENTAIRES.	
NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
	patates douces, nommées dans le pays <i>ramet</i> . (Voyez ces mots dans le tableau n.° 1.)
106 Raisin.....	Voyez Vigne, n.° 116.
107 Rima.....	Aux Mariannes, on prononce <i>rimal</i> , <i>limal</i> , <i>limil</i> et <i>limil</i> . Cet arbre, vulgairement connu parmi nous sous le nom d' <i>arbre à pain</i> , est une des variétés siciles de <i>Vernicarpus indica</i> . Il y en a de deux sortes : le <i>rima</i> proprement dit, et le <i>rima pelada</i> . Le fruit n'a quelquefois pas moins de dix pouces dans son plus grand diamètre. Sous une pellicule raboteuse, se trouve une pulpe épaisse qui, étant cuite, lorsque le fruit est parvenu à toute sa grosseur et qu'il est encore vert, a de l'analogie avec la pomme de terre, mais a le goût beaucoup plus fin et plus agréable. Quand il est arrivé à sa parfaite maturité, il devient jaune et mou : son odeur est alors plus suave, mais sa saveur est devenue fade ; en un mot, ses propriétés sont tout-à-fait changées et l'on en fait peu de cas. Nous parlerons ailleurs de ses usages économiques, et, dans une autre division de ces tableaux, de l'emploi qu'on peut faire de l'arbre lui-même dans l'architecture navale. (Voyez n.° 258.)
108 Riz.....	Cette précieuse graminée, avons-nous dit, est indigène aux Mariannes. Les habitans l'appellent <i>foal</i> , <i>foal</i> , &c. (Voyez n.° 43 et 48.) A Guam, c'est dans les plaines de Mérito que le riz se cultive en plus grande quantité.
109 Safran de l'Inde	Voyez Curcuma, n.° 34.
110 Sin-dogdog..	Voyez Dogdog, n.° 40.
111 Sami.....	Plante de la famille des <i>caladium excelsum</i> ou <i>étoux caudex</i> . Six variétés de cet aroïde, dont quelques-unes ont été importées des Philippines, se trouvent ici. La feuille et le cœur de la plante peuvent, indépendamment de la racine, se manger crus : la feuille même, étant séchée, se conserve pour l'usage à Manille ; il suffit, quand on veut s'en servir, de la faire préalablement bouillir. Parmi les racines qu'on possède à Guam, le nom étoit une des plus estimées des anciens Mariannais ; elle y est encore fort recherchée. Parfois on écrit et l'on prononce <i>sami</i> ; mais l'x finale, comme nous l'avons fait remarquer déjà (n.° 15), est alors la marque du génitif ou indique un rapport de provenance : ainsi <i>sami kinang</i> , signifie <i>sami</i> provenant d'un terrain sec ; <i>sami fetehi</i> , <i>sami</i> provenant d'une terre marécageuse, &c.
112 Talissal.....	Voyez Badamier, n.° 14.
113 Tamarinier..	On peut faire d'agréables confitures du fruit de cet arbre.
114 Tchod-a.....	C'est le nom donné à-la-fois au bananier en général, et à la banane lorsqu'elle n'est pas mûre. (Voyez n.° 15.)
115 Tomate.....	La tomate rouge, importée de Manille, et une autre tomate entapuchonée, venues de Mexico, se cultivent à Guam en petite quantité.
116 Vigne.....	Plante introduite par les Espagnols aux Mariannes, où elle a fort bien réussi ; il est fort rare, cependant, de manger du raisin à Guam, soit à cause du peu de soin qu'on donne à la culture de la vigne, soit parce que le fruit devient la proie des animaux nuisibles à l'agriculture, tels que poules, lézards, &c., avant même qu'il soit parvenu à maturité.
117 Zandia.....	Voyez Passiflore, n.° 96.

N.° II. PLANTES MÉDICINALES.	
NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
118 Acapulco (plante d').	Voyez Cassier, n.° 126.
119 Agap.....	<i>Premna integrifolia</i> . On emploie cette plante au traitement de certaines maladies.
120 Akankan....	Plante du genre <i>delileas</i> ou <i>phacelus</i> , à laquelle on attribue des qualités rafraîchissantes.
121 Amargossa....	Les Espagnols connoissent également cette plante sous le nom de <i>balqemina</i> ; on l'emploie à Guam dans le traitement de la gale.
122 Aréquier....	Palmier fort répandu aux Mariannes, où il se nomme <i>pagna</i> et fournit la noix employée dans la composition du <i>bétel</i> .
123 Asnød.....	C'est notre gingembre. (Voyez n.° 133.)
124 Bétel.....	Les Mariannais appellent cette plante <i>papato</i> ; sa feuille fait partie intégrante du manuscrito si connu dans tout l'Orient sous le nom de <i>bétel</i> . Jadis on mêloit cette substance avec la noix d'arec et la chaux, mais point de tabac, cette dernière plante n'ayant été naturalisée aux Mariannes que long-temps même après l'arrivée des Espagnols. (Voyez Tabac, n.° 149.)
125 Cabo-negro..	Nom donné par les Espagnols à une espèce de palmier, importée de Manille, et dont un des produits s'emploie à Guam contre le flux de sang.
126 Cassier.....	<i>Cassia alata</i> . Cet arbuste est venu d'Acapulco à Manille, puis de Manille aux Mariannes. Le nom de <i>plante d'Acapulco</i> qu'on lui donne à Guam, rappelle son origine. Les naturels attribuent à sa feuille de grandes vertus pour la guérison de la lèpre ou mal de Saint-Lazare.
127 Curcuma....	Appelé ici <i>manjo</i> , &c. (Voyez n.° 34.)
128 Cycas.....	La ficelle nutritive qu'on extrait du fruit de ce palmier, ne devient propre à la nourriture de l'homme qu'après qu'on lui a fait subir une macération convenable, qui dissout et enlève une substance vénéneuse, connue pour être un vomitif très-énergique. Employée avec discernement, cette substance fournirait peut-être un médicament utile. (Voyez Fédeng et Fédériska, n.° 44 et 45.)
129 Daok.....	Voyez Takamahaka, n.° 150.
130 Dani.....	Voyez Piment, n.° 146.
131 Etouni.....	Je ne crois pas que cette plante soit indigène ; les Espagnols la connoissent sous le nom de <i>tomate de los rats</i> (tomate des rats) ; on l'emploie au pansement des ulcères.
132 Fédeng.....	Voyez Cycas, n.° 128.
133 Fofgø.....	Sorte de lieron bien répandu en abondance sur l'île Guam, où il sert au traitement des hémorrhagies.
134 Gingembre..	Cette plante, nommée à Guam <i>asnød</i> , &c., s'emploie dans diverses préparations médicales. (Voyez n.° 52.)
135 Goyavier....	On se sert des rejetons du goyavier, arbre appelé ici <i>ahar</i> , &c., dans le traitement de la gale. (Voyez n.° 55.)
136 Hagao.....	Arbre du genre <i>prema integrifolia</i> ; son écorce et sa feuille servent au pansement des contusions.
137 Hasngot....	Voyez Gingembre, n.° 134.
138 Lødøgao....	Arbuste nommé par les naturalistes <i>volhameria inermis</i> ; son bois amer est employé avec beaucoup d'avantage pour guérir les fièvres intermittentes.
139 Mangø.....	On fait usage de la racine de cette plante dans le traitement de certaines maladies.

PLANTES MÉDICINALES.	
NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
140 Mangas.....	Le fruit du mangos ou bananier sauvage, s'emploie à Goam dans le traitement de la dysenterie.
141 Nono.....	L'écorce de la racine de cet arbre, qui est le figuier multi-plant, est, dit-on, un topique excellent pour arrêter le sang des coupures.
142 Pakao ou pé- kao.	Plante appelée par les Espagnols <i>mas de gao</i> (ongles de chat), et par les naturalistes, <i>gullandina bender</i> et <i>gullandina boudella</i> ; je crois qu'elle est la même que celle qui est nommée <i>radogue</i> à l'Île-de-France. On l'emploie à la préparation de divers médicamens.
143 Papayer.....	<i>Cortex papaya</i> . On retire du fruit de cet arbre un suc lacteux purgatif.
144 Paga.....	Voyez Aréquier, n.° 122.
145 Papala.....	Voyez Bétel, n.° 124.
146 Piment.....	Plante connue par la qualité échauffante de son fruit.
147 Rima.....	La feuille du rima sert dans le pansement des contusions et meurtrissures; on emploie aussi la résine qui découle du même arbre, comme un spécifique contre la lèpre.
148 Santa - Maria (yerba de).	Linéairement <i>herbe de Sainte-Marie</i> ; c'est l' <i>Artemisia vulgaris</i> des botanistes. Plante apportée des Philippines; on la regarde aux Mariannes comme un excellent remède dans quelques maladies.
149 Tabac.....	Les Espagnols ont introduit assez récemment cette plante aux Mariannes; autrefois on envoyoit de Manille la quantité de tabac nécessaire à la consommation; aujourd'hui il est cultivé généralement par tous les habitans. C'est surtout en cigares qu'ils le consomment; mais ils en font aussi usage comme d'un médicament pour le traitement de la lèpre.
150 Takamahala.	Cet arbre reçoit des Mariannais le nom de <i>daol</i> , et des Espagnols celui de <i>pala maria</i> . La résine qu'on en retire sert utilement au pansement des blessures et à celui de certaines plaies.
151 Tamarinier...	Les fruits du tamarinier ont, comme on sait, une vertu légèrement purgative.
152 Tchopa.....	Ce mot, donné tel au tabac, vient évidemment de l'espagnol <i>chapar</i> , qui signifie sucer; usage auquel un grand nombre de marins font en effet servir sa feuille en la chiquant. (Voyez Tabac, n.° 149.)
153 Talang-manok	Mot à mot <i>de poule</i> , à cause de la ressemblance que l'on croit voir entre les articulations jambières de la poule et celles de la tige de cette plante. On l'emploie comme topique dans les hémorrhagies, et comme un antidote efficace contre la morsure de certains poissons venimeux, &c.
N.° III. PLANTES PROPRES À L'ARCHITECTURE NAVALE, AUX MANUFACTURES ET AUX ARTS.	
154 Aabang.....	Voyez Haabang, n.° 206.
155 Abaca.....	Ce bananier sauvage, importé des Philippines, mais encore fort peu répandu à Goam, est précieux par la filasse qu'il fournit et qui est propre à faire d'excellens cordages. L'abaca multiplie très-rapidement, et plus encore que les bananiers à fruits mangeables; on assure que chaque tige d'une année peut donner dix à douze livres de fil de tige propre à être commis en cordages.

PLANTES PROPRES À L'ARCHITECTURE NAVALE, AUX MANUFACTURES ET AUX ARTS.	
NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
156 Abas.....	C'est le <i>gyner</i> . Le bois de cet arbre, de couleur grisâtre, est léger, mais d'un tissu égal et non poreux.
157 Acajou.....	Je n'ai pas vu ce bois, qu'on appelle, je crois, à Goam, <i>anarole</i> . Serait-ce l' <i>Anatardium occidentale</i> , que M. Gaudichaud dit exister dans les plaines de cette île?
158 Adda.....	Arbre propre à la charpente; on en tire des poutres et des solives. Il est présumable que c'est le même que le <i>ladda</i> . (Voyez ce mot, n.° 214.)
159 Agag.....	Voyez Vacoua, n.° 273.
160 Agao.....	Ce bois assez léger, d'un tissu peu serré et de couleur grisâtre claire, s'emploie au bordage des navires et à des pièces de peu d'importance dans la construction des maisons.
161 Agatélon....	Espèce d' <i>eugenia</i> , donnant un bois joli, lourd, compacte, d'un grain très-fin, et de couleur de noyer clair.
162 Agna.....	Arbre dont on tire des poutres et des solives. Il se pourroit que cet arbre fût le même que celui qui est nommé <i>lagua</i> , sur lequel, d'ailleurs, je ne possède aucun renseignement particulier.
163 Agnilao.....	Nommé aussi <i>anghiao</i> ; fournit un bois blanc, très-léger, dont les pores sont assez serrés; est excellent pour faire des planches. On l'emploie, dans la construction navale, à confectionner de petites vergues et des bouts-d'hors.
164 Agniti.....	Peut-être seroit-il mieux d'écrire <i>lagniti</i> : cet arbre seroit alors un <i>rautafia</i> ; il donne des poutres et des solives pour l'architecture civile.
165 Ananas.....	On tire des feuilles de cette plante une filasse soyeuse qui pourroit être d'un emploi précieux dans les arts.
166 Anona.....	Le bois de cet arbre, qui n'est autre chose que l' <i>attier</i> , est léger et d'une teinte blanchâtre.
167 Arbre à pain..	Voyez Rima, n.° 258.
168 Aréquier....	La tige de l'aréquier est souvent employée à construire les parois des cases ou maisons.
169 Attier.....	Voyez Anona, n.° 166.
170 Badamier....	Voyez Talissai, n.° 268.
171 Balibago....	Nom manillois de l' <i>hibiscus tiliaceus</i> ; arbre plus connu des indigènes sous ceux de <i>page</i> et de <i>piço</i> . Il fournit un bois blanc, léger, tendre et spongieux, peu propre par cette raison à la construction navale. Son écorce est beaucoup plus précieuse; on en retire une filasse très-bonne pour faire des cordes, des lignes de pêche et même des toiles grossières.
172 Bambou.....	Nommé <i>plao</i> dans le pays, où l'on en distingue de plusieurs espèces, tant grandes que petites: l'une a des épines à ses nœuds et dure davantage; c'est le <i>plao stooka</i> [bambou épineux], ou <i>plao labi</i> [bambou mâle]; l'autre dure moins et se nomme <i>plao palao-an</i> [bambou femelle]. Les deux qualités plus petites sont peu employées dans les arts, et ne servent guère, comme nos cannes d'Europe, qu'à faire des claies et autres travaux analogues. Les ouvrages auxquels servent les gros bambous sont en grand nombre: tels sont des vases, divers menus ustensiles de ménage, des planchers de cases, des pièces de charpente, &c.: mais il est remarquable que les naturels ne se servent point du bambou, malgré sa légèreté, pour faire des mâtures, comme on le voit si fréquemment dans l'archipel d'Asie.

NUMÉROS D'ORDRE	PLANTES PROPRES À L'ARCHITECTURE NAVALE, AUX MANUFACTURES ET AUX ARTS.	
	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
173	Banancier . . .	Voyez <i>Tehod-a</i> et <i>Abota</i> , n.º 155 et 270.
174	Banancier sauvage.	On le dit fort répandu aux Mariannes, où il est appelé <i>manga</i> ; probablement on pourroit retirer de sa tige une bonne filasse propre à être tissée ou corlée; l'introduction de l'abaca à Guam doit faire penser cependant qu'il lui est sensiblement préférable. La tige du banancier sauvage est plus élevée, dit-on, que celle de tous les autres bananiers.
175	Banulo	Nom que donnent les Espagnols à l'arbre appelé <i>gonag</i> par les naturels. (Voyez ce mot, n.º 203.)
176	Barra de San-José.	Cette plante, n'étant connue dans le pays que sous un nom espagnol, est, sans aucun doute, d'origine étrangère; elle sert à faire une sorte d'eau-de-vie, moins bonne cependant que celle de cocotier.
177	Bois d'ébénisterie.	Voyez, dans le tableau n.º 3, les mots <i>Aojou</i> , <i>Agotlen</i> , <i>Daok</i> , <i>Gago</i> , <i>Gonag</i> , <i>Houbang</i> , <i>Ifik</i> , <i>Limocito</i> , <i>Orange</i> et <i>Tehispag</i> .
178	Bois de construction.	Les bois dont on fait principalement usage pour l'architecture navale, aux Mariannes, sont les suivants: <i>agoo</i> , <i>daok</i> , <i>dfoga</i> , <i>dagdag</i> , <i>gogo</i> , <i>hadja-lago</i> , <i>kamatihili</i> , <i>nomak</i> , <i>ofa</i> , <i>onik</i> , <i>pañang</i> , <i>rima</i> , et <i>talissai</i> . (Voyez ces mots dans le tableau n.º 3.) A Guam, les plus beaux bois de construction se trouvent sur la côte de Ritidian, à Tarofoto et Omei (voyez pl. 59); jusqu'ici ceux de Tarofoto ont été peu exploités, à cause des difficultés du transport, qu'on a toujours cherché à exécuter par terre. A Abayan et à Apra se voient le plus grand nombre de <i>rimas</i> et de <i>dagdags</i> .
179	Cabo-negro . . .	Le palmier de ce nom, importé de Manille, produit une substance filamenteuse noire que je n'ai pu voir, non plus que l'arbre lui-même. Ne seroit-ce point le palmier appelé <i>gansout</i> à Timor! C'est ce que je n'oserois décider.
180	Calebasse	On en cultive de plusieurs sortes aux Mariannes, et dans le nombre il s'en trouve d'énormes; toutes sont employées à faire des vases pour les usages domestiques, et des espèces de bonnets que portent les hommes. Les plus grandes calebasses se partagent en trois variétés: l'une, à large goulot, s'appelle <i>omag</i> ; l'autre, dont le col est court et l'ouverture étroite, <i>ifaba</i> ; une troisième enfin, plus petite que les précédentes, <i>lingtig</i> .
181	Canne à sucre.	Plusieurs des cannes à sucre particulières à ces contrées, conviendroient très-bien à la fabrication du sucre. Nous citerons surtout, pour cet objet, celles qu'on y désigne sous les noms de <i>gaimo</i> et <i>maxak</i> , et la canne à sucre des îles Sandwich. (Voyez n.º 25.)
182	Caprier	Répandu en grand nombre sur la surface des Mariannes, cet arbre offre, toute l'année, comme les oranges, des fleurs suaves dont on pourroit probablement extraire, par la distillation, d'agréables parfums.
183	Casuarina	Voyez <i>Gago</i> , n.º 199.
184	Citronnier	Cet arbuste, très-commun aujourd'hui à Guam, peut offrir à la parfumerie des fleurs abondantes, et à l'ébénisterie un bois précieux.
185	Cocotier	La tige de cet arbre sert à faire des clôtures et certaines pièces de charpente grossière; la filasse qui enveloppe la noix, est propre à la confection de cordages et de tresses solides fort estimés sur les navires; de la pulpe du fruit, on extrait de l'huile; et en traitant convenablement la sève

NUMÉROS D'ORDRE	PLANTES PROPRES À L'ARCHITECTURE NAVALE, AUX MANUFACTURES ET AUX ARTS.	
	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
186	Cotonnier	On connoît ici deux sortes de cotonniers: l'un est un arbre, et son coton ne sert guère qu'à faire des maclas; l'autre, plus petit, donne un coton plus fin et d'un brin plus long; il est employé par quelques familles à tisser des toiles communes. Le coton de la grande espèce est d'origine espagnole, et il en porte le nom; son brin est court et donne un fil peu lié; l'autre vient de Manille. L'un et l'autre ont été apportés par les Jésuites dans les premières années de leur mission dans ces contrées. Le sol des Mariannes convient beaucoup au cotonnier; à Manille, on est obligé de le planter toutes les années; à Guam et à Tinian, au contraire, on peut le laisser en terre dix et douze ans ou davantage, sans craindre qu'il produise moins. Il est inégalement devenu sauvage, et s'y multiplie de lui-même par graine à un point étonnant. M. Birard, à Tinian, a vu des montagnes entièrement blanchies par le coton, car personne ne le ramasse: Guam en produit davantage encore; mais comme la population y est plus considérable, il s'y en perd moins. Quelques personnes le cultivent.
187	Curcuma	La racine de cette plante, nommée <i>mango</i> , <i>mango</i> et <i>magno</i> aux Mariannes, sert aux habitants à teindre leurs étoffes en jaune. C'est notre <i>safra</i> d'Inde.
188	Dana	Voyez <i>Caane</i> à sucre, n.º 25, et 182.
189	Daok et deok.	C'est le <i>palo maris</i> des Espagnols, notre <i>takamahaka</i> , et le <i>calophyllum inophyllum</i> des botanistes. Il fournit un bois médiocrement dur, de couleur brun-clair, parfois un peu veiné; ses pores sont serrés, son grain très-fin; on peut le polir et le travailler facilement. En général, on le réserve pour la construction navale, à laquelle il fournit des courbes et des bordages estimés. Les dimensions de son tronc sont telles, qu'il n'est pas rare de pouvoir y tailler une pirogue d'une seule pièce; c'est pour cet objet un excellent bois; malheureusement il devient rare. On en extrait une bonne résine.
190	Digdag	Voyez <i>Dagdag</i> , n.º 193.
191	Djoga	Aucun arbre du pays ne convient mieux pour la mesure à ses qualités à cet égard sont assez bonnes, quand le bois est vert; plus sec, il est cassant; aussi dure-t-il en général peu. On l'emploie encore à faire des pirogues d'une seule pièce, ainsi que des courbes et des bordages. Ce bois, d'un grain grossier, est de couleur gris-jaunâtre.
192	Djaba	Voyez Calebasse, n.º 180.
193	Dagdag	On nomme ainsi l'arbre à pain à fruit fertile; son bois, léger et poreux, d'une couleur de noyer avec une faible teinte rougeâtre, est susceptible de recevoir le poli et de durer longtemps, quand on l'emploie à faire des cales et des meubles. Les dimensions de cet arbre permettent d'y tailler des pirogues d'une seule pièce; mais comme son bois s'entaille facilement, il n'est pas fort estimé pour ce dernier usage. Le <i>dagdag</i> donne une résine qu'on emploie souverainement dans la médecine, dans la construction navale et dans les arts.
194	Dag-kalilao	Abréviation de <i>dagdag-kalilao</i> . Variété de l'arbre précédent, offrant les mêmes avantages et les mêmes inconvénients.
195	Fago	D'après les naturalistes, cet arbre est un <i>rouvifla</i> . On en tire des poutres et des solives pour la construction des maisons.

PLANTES PROPRES À L'ARCHITECTURE NAVALE, AUX MANUFACTURES ET AUX ARTS.		
NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.	
196 Fedeng.....	Voyez Cycas, n.° 35 et 128. Ce palmier ne fournit une substance nutritive qu'après certaine manipulation.	
197 Figuier multi- pliant.	Appelé <i>nasa</i> aux Mariannes; il pourroit offrir un bois propre aux constructions navales.	
198 Firak.....	On emploie l'écorce de cet arbre à faire des cordes; nous ignorons son nom botanique.	
199 Gago.....	<i>Canarium indita</i> . C'est le plus dur de tous les bois de Goam; son grain est fin; sa couleur, d'un brun léger quand il est nouvellement coupé, et plus foncé lorsqu'il vieillit. Employé à la construction des maisons, il dure très-long-temps; il ne sert point à faire des pirogues, à cause de sa grande pesanteur spécifique. On trouve quantité de ces arbres dans le voisinage de Pago. (Voyez pl. 59.)	
200 Gaimo.....	Voyez Canne à sucre, n.° 181.	
201 Gaogao.....	Légumineuse arborescente, nommée par les botanistes <i>erythrina indita</i> . On en tire des poutres et des solives pour la construction des maisons. On donne abusivement, avons-nous dit plus haut (n.° 35), le nom de <i>gaogao</i> , au lieu de <i>gagap</i> , sans doute moins facile à prononcer, aux fécules qu'on retire soit de la racine même du <i>gagap</i> , soit de la moelle et du fruit du palmier cycas, connu à 4-fois ici sous les noms de <i>feleng</i> et de <i>fidiriki</i> . (Voyez n.° 44 et 45.)	
202 Genao.....	Bois dur, d'un jaune clair, et légèrement parfumé; on l'emploie à la construction des cases; mais étant en général moueux et recouvert de beaucoup d'aubier, on l'estime peu.	
203 Gonag.....	Les Espagnols appellent cet arbre <i>busulo</i> , et les botanistes <i>albizia populnea</i> . Son bois rougeâtre et léger sert à faire de très-beaux meubles.	
204 Hadjo-lago...	On plus exactement <i>hadjo lago</i> , ce qui signifie littéralement <i>arbre étranger</i> . C'est une espèce de <i>minasa</i> , dont le bois léger, peu compacte, et d'un brun très-clair, paroit susceptible d'un assez beau poli; on l'emploie en construction navale pour des bordages seulement; il convient aussi à faire des douves de fusille. Cet arbre, peu abondant d'ailleurs aux Mariannes, porte un fruit huileux dont on pourroit sans doute extraire de l'huile avec avantage.	
205 Hagao.....	<i>Premna integrifolia</i> . Arbre donnant un bois assez léger, mais d'un grain très-serré et grisâtre clair. Son écorce est employée par les médecins du pays. (Voyez n.° 136.)	
206 Haabang....	Espèce d' <i>argenia</i> , dont le bois dur, à grain très-fin et serré, paroit propre à l'ébénisterie; il est employé à Goam pour faire des supports ou piliers de case, ainsi que des meubles; son fruit huileux, dont les pores sont striés, pourroit probablement donner de l'huile.	
207 Ifik ou ifil...	Bois rouge veiné, fort dur et d'une pesanteur spécifique considérable; très-bon dans les constructions faites à terre et même sous terre, mais ne valant rien dans l'eau salée, où il se détruit promptement; il convient très-bien à l'ébénisterie. Les botanistes classent cet arbre dans les <i>swartzia</i> ou <i>jonilia</i> .	
208 Indigotier....	Il y en a de deux sortes, l' <i>Indigofera anil</i> et l' <i>Indigofera tinctoria</i> , approuvées l'une et l'autre de Manille par les Jéppites. Ces plantes ont beaucoup multiplié, et se trouvent maintenant sauvages à Goam, Tinian, et je crois même aussi à Saypan et aux autres îles Mariannes. Sous le gouvernement de D. Tobias, les habitans se livroient beaucoup à la culture de cette plante tinctoriale; mais elle étoit presque abandonnée en 1819.	

PLANTES PROPRES À L'ARCHITECTURE NAVALE, AUX MANUFACTURES ET AUX ARTS.		
NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.	
209 Kabel.....	Nom donné ici à l' <i>étranger</i> . On pourroit tirer un utile parti de ses fleurs pour la parfumerie, et de son bois pour l'ébénisterie. (Voyez n.° 89.)	
210 Kamatchilé..	Arbre qu'on dit importé des Philippines, et que les botanistes nomment <i>mimosa dulcis</i> . Les constructeurs de vaisseaux y trouvent des courbes, et les tanneurs une substance propre à la préparation des cuirs appelés <i>cuirs jaunâtres</i> .	
211 Kastor.....	On nomme ainsi le fruit d'une plante exotique, dont on extrait de l'huile; nous ignorons le nom propre de cette plante.	
212 Katod.....	Arbre de la famille des <i>crataeges</i> . Son bois, peu estimé, est employé dans la construction des cases.	
213 Katod-konao..	Il en est de même du <i>katod-konao</i> , classé par les botanistes parmi les <i>clausyles</i> .	
214 Ladda.....	Ce végétal pourroit bien être le même que celui qui est désigné plus haut sous les noms d' <i>adda</i> et de <i>lodka</i> (voyez n.° 138 et 139). D'après M. Gaudichaud, ce dernier seroit le <i>maritima elliptica</i> ; l'écorce de sa racine est employée dans la teinture.	
215 Lalandjo....	Arbre dont une partie des racines se tiennent hors de terre, et sont singulièrement aplatis dans le sens vertical. Il est à croire qu'on pourroit en tirer un utile parti dans les arts.	
216 Limoncito....	Arbuste importé de Manille, et connu sous le nom d' <i>orange naine</i> . Son bois, assez lourd, d'un grain serré et d'une couleur blanche légèrement jaunâtre, convient à l'ébénisterie. Son fruit, rouge et de la grosseur d'une cerise, s'appelle quelquefois <i>orange</i> .	
217 Linghig....	Voyez Calchasse, n.° 180.	
218 Lodda.....	Voyez Ladda, n.° 114.	
219 Loo.....	Longue plante marine, dont la nature nous est inconnue; on en tire des filamens propres à la confection des filets de pêche.	
220 Lodogao.....	<i>Yellamerla inermis</i> . Cet arbrisseau porte une fleur fort agréable, dont nous avons vu à Goam les Carolinois se faire des colliers.	
221 Mais.....	On se sert quelquefois du maïs pour faire à Goam une sorte d'eau-de-vie, inférieure cependant à celle qu'on obtient du cocotier.	
222 Mangas.....	Voyez Bannier sauvage, n.° 174.	
223 Mangao.....	Voyez Curcuma, n.° 167.	
224 Manglier....	Il y a ici plusieurs espèces de cet arbre maritime; ceux que les naturalistes désignent sous les noms de <i>rhizophora mangifera</i> et de <i>rhizophora mucronata</i> , servent, selon M. Gaudichaud, au tannage des cuirs connus sous le nom de <i>cuirs bruns</i> .	
225 Mango-lago..	Littéralement <i>safran étranger</i> ; il est probable que c'est notre <i>safran</i> d'Europe. Je ne l'ai pas vu.	
226 Manguier....	Le manglier fourniroit un fort bon bois pour l'architecture navale et la charpente, s'il n'étoit ici encore fort rare.	
227 Mapoagnao..	Est-ce le <i>garcinia</i> des botanistes! Arbre assez commun, donnant un bois blanc, d'un grain fin, légèrement coloré de jaune, d'un gris sale quand il a servi. Quoique ce bois plie facilement, il est très-ferme et dure long-temps. On l'emploie à faire des avirons et des manches d'outils.	
228 Massigsig....	Dans les lieux les moins fertiles de Goam, et sous le nom unique de <i>massigsig</i> , se trouvent deux plantes rampantes,	

NUMÉROS D'ORDRE.	PLANTES PROPRES À L'ARCHITECTURE NAVALE, AUX MANUFACTURES ET AUX ARTS.	
	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
		dont l'écorce fournit une substance textile propre à confectionner des étoffes grossières et des lignes de pêche. Les Carolinoïses, qui les possèdent aussi, les emploient, dit-on, à ce double usage; mais aux Mariannes, tant autrefois qu'aujourd'hui, on n'en a su tirer aucun parti. M. Gaudichaud, qui les nomme <i>matiqueques</i> , les classe l'une dans les <i>triumfetta fabreana</i> , l'autre dans les <i>corchori timentana</i> .
229	Massak.....	Voyez Canne à sucre, n.° 181.
230	Mengo.....	Voyez Curcuma, n.° 187.
231	Nétar.....	Sorte de jonc dont les feuilles servent à couvrir les maisons, et la tige à faire des palissades.
232	Nitti.....	Voyez Canne à sucre, n.° 181.
233	Nidjok.....	Voyez Cocotier, n.° 183.
234	Nonak ou nonag.	<i>Hernandia sonora</i> . Arbre très-multiplié à Guam, et dont le bois poreux, très-léger, et d'un gris presque blanc, fournit à l'architecture navale des courbes et des bordages; on peut en faire des pirogues d'une seule pièce. Son fruit donne une huile fort estimée, sur-tout pour la peinture, parce qu'elle se sèche vite et parfaitement.
235	Nano.....	Voyez Figuier multipliant, n.° 197.
236	Oléagineuses (plantes).	Au nombre des plantes oléagineuses les plus utiles, nous comprenons le cocotier, le <i>hadjalago</i> , le <i>hoobang</i> , le <i>kastor</i> , le <i>nonak</i> , le <i>palo blanco</i> , la pistache de terre et le papayer.
237	Oranger.....	Voyez Kabei, n.° 209.
238	Ōfa.....	<i>Heritiera littoralis</i> . Bois très-fort et excellent dans la construction navale, principalement pour les courbes et les pièces de liaison. Sa couleur, d'un brun léger, se fonce considérablement dès qu'il est coupé. Ses pores sont serrés, sa pesanteur spécifique peu considérable; il se conserve bien dans l'eau.
239	Ōnik.....	Arbre de 13 à 20 pieds de haut, sur 12 à 18 pouces de diamètre, nommé par les botanistes <i>ternstroemia argentea</i> ; croît de préférence au bord de la mer, et fournit à l'architecture navale des courbes seulement.
240	Pahong.....	Les racines de ce palmier étant fendues, peuvent servir et servent en effet quelquefois de liens; on leur donne le nom de <i>longuan</i> .
241	Pago.....	Voyez Balitago, n.° 171.
242	Paipai.....	On emploie le bois de cet arbre, dans la construction des maisons, à faire des poutres et des solives.
243	Palmiers.....	La tige de plusieurs palmiers est fréquemment employée à construire la muraille des maisons ou cases; leurs feuilles servent à composer les nattes, et à faire des paniers, des nattes et divers autres objets analogues. Le <i>roucou</i> est le palmier qu'on emploie le plus particulièrement à ces derniers ouvrages. (Voyez ce mot, n.° 273.)
244	Palo blanco..	Nom vague espagnol d'un arbre dont le bois blanc, de peu de durée, est employé à faire de petites pirogues et des planches; il donne aussi un fruit dont on extrait de l'huile.
245	Palo Maria...	Voyez Dank, n.° 189.
246	Panao.....	Arbre dont on tire des bois de charpente, tels que poutres, solives, &c. Les naturalistes le classent dans le genre <i>claoxylon</i> .

NUMÉROS D'ORDRE.	PLANTES PROPRES À L'ARCHITECTURE NAVALE, AUX MANUFACTURES ET AUX ARTS.	
	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
247	Papayer.....	L'huile qu'on retire du fruit de cet arbre est principalement employée en médecine. (Voyez n.° 143.)
248	Parfums.....	En général, les îles Mariannes se montrent pauvres en parfums; les fleurs d'orange et de citronnier sont les plus intéressantes sous ce rapport; encore les arbrus qui les produisent appartiennent-ils tous à d'autres contrées. On peut citer cependant ici une sorte de jasmin sauvage, nommé dans le pays <i>nanaga</i> ; les fleurs magnifiques d'un sapin en arbre, assez commun dans les forêts, et un baillon très-odorant, apporté des Carolines.
249	Piao.....	Voyez Bambou, n.° 172.
250	Pistache de terre.	Plante exotique nommée <i>arachis hypogaea</i> par les botanistes; sert à faire de l'huile.
251	Plantes oléagineuses.	Voyez Oléagineuses, n.° 236.
252	Plantestextiles.	Voyez, dans le tableau n.° 3, les mots <i>abaca</i> , <i>amanat</i> , <i>pagu-mangas</i> , <i>sabo-negro</i> , <i>coctier</i> , <i>estonnier</i> , <i>frak</i> , <i>masigig</i> et <i>schid-a</i> .
253	Plantes tinctoriales.	Voyez, dans le tableau n.° 3, les mots <i>mango</i> , <i>ladda</i> , <i>indigotier</i> , <i>roucou</i> et <i>sibakao</i> .
254	Poagna.....	Bois plus blanc que le <i>mapagnao</i> (voyez ce mot, n.° 227), mais dont les qualités et les usages sont les mêmes.
255	Pogaa.....	Voyez Aréquier, n.° 168.
256	Pating.....	<i>Barringtonia speciosa</i> . Joli bois blanc, ayant un grain assez fin; on le travaille facilement; il sert dans l'architecture navale à faire des courbes.
257	Résines.....	Le <i>rima</i> , le <i>dogdag</i> et le <i>dash</i> , donnent des résines précieuses, dont on fait à-la-fois usage dans la médecine, dans la construction navale et dans les arts. (Voyez ces mots dans le tableau n.° 3.)
258	Rima.....	C'est un des plus beaux végétaux des îles Mariannes; sa tige est forte, droite, et s'élève à la hauteur de dix à douze pieds, sans qu'aucune branche secondaire se montre. Le bois de cet arbre est rougeâtre comme celui du <i>dogdag</i> et peut, comme ce dernier aussi, être employé avec avantage à la construction navale; on en fait même des pirogues d'une seule pièce. Il sert encore à fabriquer des meubles; et l'on peut extraire de sa tige une résine ou baume d'un emploi avantageux pour la peinture et le calfatage des embarcations.
259	Rima-palada..	On nomme ainsi une autre variété du <i>rima</i> , donnant les mêmes produits et servant aux mêmes usages que le <i>rima</i> proprement dit.
260	Roucou.....	Quelques personnes cultivent cette plante à Guam, où je pense qu'elle est exotique; on sait qu'elle sert à teindre en rouge.
261	Safran.....	Voyez Mango-lago, n.° 227.
262	Safran de l'Inde	Voyez Curcuma, n.° 187.
263	Sibakao ou sibakada.	Cet arbre, originaire de l'île Luçon, et que les naturalistes placent parmi les <i>guilandina</i> , donne un beau bois d'ébénisterie, dur et de couleur orange foncée, susceptible du plus beau poli; malheureusement, comme l'arbre est fort moueux, on y rencontre souvent des aulicera. Il est probable qu'on pourroit utilement l'employer comme substance tinctoriale.
264	Sos-ha.....	C'est une <i>rubiacée</i> en arbre; on en tire des poutres et autres pièces propres à la charpente des maisons.
265	Somag.....	Voyez Calclasse, n.° 180.

PLANTES PROPRES À L'ARCHITECTURE NAVALE, AUX MANUFACTURES ET AUX ARTS.	
NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
266 Somak.....	Arbre donnant un bois durable, propre à faire des poutres et des solives : il ne faut pas le confondre avec le <i>somag</i> .
267 Takamahaka..	Voyez <i>Dank</i> , n.° 189.
268 Talfissal.....	Ce bois, que nous connoissons mieux sous le nom de <i>Isidomier</i> , est d'une couleur analogue à celle du noyer, et, comme lui encore, peu dur et peu pesant. A certains égards, il ressemble au cèdre ; mais je le crois inférieur à celui-ci, quoique à Gœm on en fasse le plus grand cas pour la construction navale, à laquelle il fournit des quilles, des étraves, des courbes et des bordages.
269 Tamarinier...	Convient fort bien à la construction navale.
270 Tchod-a....	Bananiier à fruit. Il ne paroît pas douteux qu'on puisse extraire de la tige de ce bananiier, des fibres propres à divers ouvrages économiques, quoique inférieures cependant à celles de l' <i>abaca</i> et du <i>mangra</i> .
271 Tchiogo....	Arbre fournissant à la charpente des poutres et des solives.
272 Tchiopag....	Bois de couleur rouge approchant de celle du cerisier, mais parsemé de légères veines plus foncées ; ayant des pores très-serrés, il est dur, pesant, et résiste à l'air très-long-temps. Susceptible d'un beau poli, il est fort estimé pour faire des meubles. Selon les botanistes, c'est un <i>plumier</i> .
273 Vacoua.....	Palmier nommé <i>agag</i> aux Mariannes, et <i>pendon</i> par les botanistes. Ses feuilles s'emploient à une multitude d'ouvrages, comme des nattes, des chapeaux, des sacs, des paniers, &c. &c.

N.° IV. PLANTES PROPRES À LA NOURRITURE DES BESTIAUX.	
NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
274 Bananier (tiges de).	C'est un des meilleurs fourrages qu'on puisse embarquer sur les vaisseaux, pour la nourriture des moutons et des chèvres.
275 Canne à sucre.	On peut, pour le même objet, se servir avec avantage des cannes à sucre, mais à terre seulement ; car il est difficile de les conserver long-temps en mer, sans qu'elles se détériorent.
276 Maïs.....	Fort bon fourrage, quoique un peu dispendieux.
277 Pâturages....	Gœm, Rota, Tinian et Saypan sont riches en pâturages propres à la nourriture du gros bétail.
278 Racines féculentes.	Les pores sur-tout sont très-friands de cette espèce de nourriture, qui donne à leur chair un goût on ne peut pas plus délicat. Il est facile de conserver pendant fort long-temps à bord de ces racines, et notamment des <i>doges</i> (voyez ce mot, n.° 37).
279 Rîma.....	Les feuilles de cet arbre, fermes, épaisses et d'un très-beau vert, sont une excellente nourriture pour les bestiaux.

Les productions animales ne sont pas moins abondantes aux Mariannes que les végétaux. Jadis, aucun grand quadrupède n'existoit sur ces îles ; mais dès les premiers jours de l'établissement que les Espagnols y firent, on y introduisit le bœuf, puis successivement le cerf, le porc, la chèvre, le cheval et l'âne. Depuis long-temps une partie de ce bétail vit là, à l'état sauvage, tandis que le reste continue à être l'objet spécial de la surveillance des colons.

Le chien, nommé par les naturels *galago*, par contraction de *gagalago* [animal étranger], est évidemment aussi d'origine exotique. Beaucoup de ces animaux préfèrent la vie errante des forêts à la sujétion domestique. Il en est de même des chats, qui sont fort multipliés à Gœm ; le nom de *kéto* ou de *ghéto*, sous lequel les habitans les connoissent, étant sans aucun doute (1) une corruption du mot espagnol *gato*, indique assez quelle est la patrie originaire de ces animaux.

(1) Les Mariannais confondent très-souvent le *g* dur avec le *k*.

Animaux.

Iles Mariannes.
Fertilité du sol;
productions.

Tout semble annoncer que les rats et les souris sont les seuls quadrupèdes indigènes des Mariannes; le nombre en est prodigieux, au grand préjudice des habitans et de leurs cultures.

Parmi les oiseaux, un seul recevoit anciennement les soins de l'homme; c'est le *sesnghet*, espèce de gallinacée à pattes fort longues, auquel nos naturalistes ont imposé le nom de *mégapode la Pérouse*. Quant à nos poules d'Europe, introduites aussi dans ces îles par les Espagnols, elles n'y sont encore qu'en petite quantité; le nom de *manok* qu'on leur donne étant tagale, nous porte à croire qu'elles sont venues primitivement des Philippines.

Selon notre usage, nous rejeterons dans une suite de tableaux classés alphabétiquement sous plusieurs titres généraux, les divers détails économiques que nous avons recueillis sur l'ensemble des productions animales des Mariannes. Ce seront d'abord les *mammifères*, puis les *oiseaux*, les *poissons*, les *crustacés*, les *testacés*, *mollusques et polypes*, et finalement les *quadrupèdes ovipares, reptiles et insectes*.

TABLEAU des principaux animaux indigènes et exotiques qui se trouvent aux Mariannes.

N.º I. MAMMIFÈRES.	
NOMS DES ANIMAUX.	REMARQUES.
1 Ane.....	Il n'y avoit guère à Guam, à l'époque où l'Uranie en partit, qu'une douzaine de ces animaux; ils furent primitivement apportés du Mexique, et sont d'une fort belle espèce.
2 Baleine.....	Les baleines sont rares dans ces parages.
3 Bœuf.....	On doit aux missionnaires l'introduction de cet animal précieux, venu tant de la Nouvelle-Espagne que de la Californie et des Philippines. Aujourd'hui les bœufs sont fort multipliés à Guam, Tinian et Saypan. Sur ces deux dernières îles, ils sont entièrement blancs; même il est fort rare de trouver sur leur peau la moindre petite tache noire; il n'en est point ainsi à Guam, où l'on en voit de couleurs variées.
4 Cerf.....	Quadrupède originaire des Philippines, et primitivement apporté à Guam par le gouverneur D. Tobias. Les cerfs vivent ici à l'état sauvage, et se sont considérablement multipliés dans le pays.
5 Chat.....	La plupart des chats apportés à Guam par les Espagnols, vivent aujourd'hui à l'état sauvage, causent de grands dégâts dans les campagnes, où, comme les renards, ils s'attaquent plutôt aux poules qu'aux rats.
6 Chauve-souris.	On en connoît de deux sortes; du moins les Mariannais emploient-ils un nom particulier pour désigner la grande chauve-souris (<i>fanhi</i>) de la peine (<i>ghénet</i>); il n'est cependant pas bien sûr que ces noms n'appartiennent pas au même animal, pris à différents âges. Quoi qu'il en soit, nos naturalistes ont imposé à cette grande chauve-souris le nom spécifique de <i>rousette heraudren</i> . On la voit planer en plein jour et pendant les ardeurs d'un soleil brûlant, à la manière des oiseaux de proie, et, dans le repos, s'accrocher aux arbres ou aux rochers. Les Mariannais mangent la chair de cet animal, malgré l'odeur désagréable qu'elle exhale.
7 Cheval.....	C'est en 1673, avons-nous dit ailleurs, que fut introduit à Guam le premier cheval. Sa multiplication n'y a jamais été bien considérable; on n'en comptoit dans l'île qu'environ une quinzaine, en 1819.
8 Chèvre.....	Les premières chèvres qu'on ait apportées aux Mariannes venoient d'Acapulco, et furent déposées à Tinian, où elles ont passablement multiplié. Celles qu'on voit aujourd'hui à Guam sont d'origine philippinoise. Le sol paroit ici leur convenir; elles y étoient même devenues très-nombreuses, quand une éclipse solitaire et le défaut de soins en ont singulièrement diminué le nombre.
9 Chien.....	Nous avons dit que cet animal, nommé <i>galago</i> dans le pays, y est très-rarement exotique. Il y en a beaucoup à Guam et de diverses sortes, au-tout des chiens courans; beaucoup étant devenus sauvages, détruisent quantité de cerfs qu'ils chassent pour leur compte; on recoute aussi les dégâts que les chiens sauvages causent dans les champs de maïs. Un gouverneur voulant diminuer leur nombre, envoya des compagnons de chasseurs pour les détruire; mais la chasse eut peu de succès, à cause de la ruse de ces animaux, qui ne se laissent que difficilement surprendre. Les chiens sauvages, quand on les a jeunes, deviennent d'excellens chiens de chasse, et sont fort recherchés.

MAMMIFÈRES.	
NOMS DES ANIMAUX.	REMARQUES.
10 Cochon.....	Voyez Porc, n.º 17.
11 Fanhi.....	Voyez Chauve-souris, n.º 6.
12 Galago.....	Voyez Chien, n.º 9.
13 Ghénes.....	Voyez Chauve-souris, n.º 6.
14 Murciégalo...	C'est le nom que les colons espagnols donnent ici à la chauve-souris. (Voyez ce mot, n.º 6.)
15 Mouton.....	Animal exotique, très-peu multiplié aux Mariannes. Une certaine herbe assez commune, et dont il est très-friland, lui est nuisible; quarante moutons, nouvellement importés des Philippines, moururent à Guam par cette cause, dans l'espace d'une semaine.
16 Mulet.....	Les mulets qu'on possède à Guam sont tous nés dans le pays; mais on donne peu de soin à leur multiplication; à peine en comptoit-on une dizaine dans cette île en 1819.
17 Porc.....	Tous les porcs qu'on nourrit aux Mariannes ont été tirés de Manille et de Lima; il y en a à-la-fois de privés et de sauvages; ces derniers sont les moins bons. Avant qu'on eût le cerf à Guam, les cochons sauvages y étoient beaucoup plus nombreux: seroit-il vrai, comme on le dit, que les cerfs détruisent ces animaux lorsqu'ils sont jeunes? On en a eu un nombre considérable, tant pour l'usage de la colonie que pour celui des navires qui viennent s'y ravitailler.
18 Rat.....	Guam et les autres îles Mariannes en sont empestés; quelques-uns sont blancs, mais tous sont le fléau de l'agriculture et du magasinier; on les voit sur la côte en nombre tellement prodigieux, qu'on peut dire à la rigueur que la plage en est couverte; on dirait une fourmilière. Les habitans cependant font peu ou point d'efforts pour détruire ces hôtes incommodes, dans la persuasion où ils sont qu'ils le tenteroient en vain. Cet animal destructeur est connu aux Mariannes sous le nom de <i>teholá</i> .
19 Rousette ké-raudren.	Voyez Chauve-souris, n.º 6.
20 Souris.....	Animal aussi fort multiplié aux Mariannes, où on le nomme <i>longa</i> .
21 Taureau.....	Voyez Bœuf, n.º 3.
22 Vache.....	Voyez Bœuf, n.º 3.
N.º II. OISEAUX.	
23 Bécasseau.	
24 Canard.....	On possède, à Guam, trois variétés du canard domestique: les uns, venus de Manille, ont médiocrement multiplié; d'autres, apportés de Lima, réussirent mal, faute de soins; on préfère la troisième espèce, importée du Mexique, tant à cause de ses plumes que pour la délicatesse de sa chair.
25 Chevalier....	Oiseau de rivage assez commun dans ces contrées.

OISEAUX.	
NOMS DES ANIMAUX.	REMARQUES.
26 Chouette	La chouette ordinaire appartient aussi à ces îles, où elle est connue sous le nom de <i>monma</i> .
27 Colombe	Les naturalistes ont reconnu ici plusieurs espèces de colombes ; l'une, la <i>colombe karalawa</i> , nommée dans le pays <i>trud</i> ou <i>dadad</i> , est sur-tout remarquable par son beau plumage verdâtre mêlé de jaune, et par sa calotte purpurine ; elle est extrêmement commune dans les forêts, où certains voyageurs, et notamment le capitaine Crozet, l'ont prise pour un perroquet. Ce dernier oiseau n'existe cependant point aux Mariannes. Trois autres colombes sont la <i>colombe durontier</i> , la <i>colombe érythroptère</i> et la <i>colombe pampujan</i> ; cette dernière, de couleur rousse, est très-rare. Une cinquième espèce de petite colombe sauvage, connue à Guam sous le nom de <i>kanoo</i> , a le plumage de couleur violette ; le mâle a le jabot blanc, et se nomme pour cela <i>kanoo apala</i> , c'est-à-dire, <i>kanoo blanc</i> .
28 Coq	Voyez Poule, n.° 53.
29 Corbeau	Les bois de Guam nourrissent une petite espèce de corbeau noir très-criard.
30 Corlieu	Oiseau de rivage, qu'on rencontre en assez grand nombre.
31 Crabier	On en distingue de blancs, et d'autres couleur d'ardoise.
32 Dindon	Cet oiseau, apporté d'Amérique, a très-mal réussi à Guam, où à peine pourroit-on en trouver actuellement huit ou dix individus ; une maladie qui leur vient au cou, les tue : les petits sont très-difficiles à élever.
33 Dadad	Voyez Colombe, n.° 27.
34 Fauvette	
35 Gobe-mouche	
36 Grimpereau	Ces jolis petits oiseaux, en partie rouges et noirs, se nourrissant de la liqueur des palmiers et du miel qu'ils puisent dans les fleurs de cet arbre, se tiennent ordinairement dans le voisinage des habitations.
37 Grive	On en trouve aussi, dit-on, dans les bois de Guam.
38 Gros-bec	
39 Héron	Sur les bords de la mer, se voient des hérons noirs et d'autres blancs ; et dans les marais, un petit héron aux ailes noires ; ce dernier est nommé <i>kakag</i> ou <i>kakak</i> par les insulaires.
40 Hirondelles de mer	
41 Kakag ou kakak	Voyez Héron, n.° 39.
42 Kanoo	Voyez Colombe, n.° 27.
43 Martin - chasseur	On trouve cet oiseau en nombre prodigieux dans les forêts de Guam.
44 Martin - pêcheur	
45 Mégapode la Pérouse	Voyez Sésigbet, n.° 57.
46 Merle	C'est un des oiseaux les plus communs de Guam, où il est nommé <i>sali</i> .
47 Monma	Voyez Chouette, n.° 26.

OISEAUX.	
NOMS DES ANIMAUX.	REMARQUES.
48 Moucheron	
49 Noddi	Oiseau de mer qui se voit en grand nombre sur la côte, et surtout près des rochers.
50 Ōtag	Oiseau, qui appartient plus spécialement aux Carolines. Il ne se trouve aux Mariannes que dans des cas très-rare, et lorsqu'il y est poussé par des vents violents. C'étoit pour les anciens habitants un objet de superstition et de crainte ; ainsi que nous le dirons ailleurs. Cet oiseau n'est pas grand ; son plumage est d'un noir sale, moucheté de blanc.
51 Pigeon	Le gouverneur des Mariannes avoit un pigeonnier dans son jardin, ce qui a dû nous faire croire que ses prédécesseurs avoient donné quelques soins à l'éducation du pigeon domestique ; mais il n'y en a plus maintenant.
52 Pluvier doré	Oiseau de rivage fort commun à Guam.
53 Poule	Cet oiseau, apporté de Manille, où les Tagales le nomment <i>manak</i> , est connu aux Mariannes sous l'appellation de <i>manak ūpa palagan</i> [<i>manak femelle</i>], et le coq sous celle de <i>manak ūpa lala</i> [<i>manak mâle</i>].
54 Poule d'eau	Se trouve dans les marais de Guam.
55 Râle	Nous avons vu, dans les bois de cette île, une espèce de râle fort jolie, qui ne vole point, mais qui court très-vite.
56 Sali	Voyez Merle, n.° 46.
57 Sésigbet	Espèce de gallinacée, de couleur noire, que jadis les anciens Mariannais élevaient auprès de leurs cabanes ; elle est aujourd'hui fort rare. Nos naturalistes lui ont donné le nom de <i>mégapode la Pérouse</i> .
58 Soui-manga	Joli petit oiseau, rouge et noir.
59 Tabon	Nom tagale de l'oiseau appelé <i>sésigbet</i> par les Mariannais. (Voyez ce mot, n.° 57.)
60 Totod	Voyez Colombe, n.° 27.
61 Tourne-pierre	Oiseau de rivage assez multiplié à Guam.
62 Tourterelle	Quelques voyageurs ont appelé <i>tourterelles</i> les oiseaux dont nous avons parlé plus haut, sous le nom de <i>colombes</i> . (Voyez ce mot, n.° 27.)
N.° III. POISSONS.	
63 Acanthure	Ce petit poisson arrive périodiquement aux Mariannes, ainsi que le <i>maguak</i> (voyez ce mot, n.° 95) ; on le pêche et on le conserve pour les besoins domestiques.
64 Alo	Poisson fort dangereux, très-redouté des naturels, et que les Espagnols nomment <i>rampo-candalo</i> [<i>briso-cadenas</i>], singulier par ses habitudes, par sa force et son agilité ; il se tient de préférence dans les passes qui conduisent en dedans des récifs dont les îles sont bordées, et dans le port. Ses dents sont, dit-on, pointues comme celles d'un chat ; quand il mord, elles coupent ainsi que le ferait un sabre. La longueur de ce poisson varie depuis un pied jusqu'à cinq. Les petits <i>alo</i> et ceux d'une grandeur moyenne sautent quelquefois en l'air, et sont alors bien plus redoutables ; arrivés à toute leur croissance, ils ne sautent que peu ou point.

NOMBRÉS D'ORDRE.	POISSONS.	
	NOMS DES ANIMAUX.	REMARQUES.
65	Anaho	Peut-être est-ce une espèce de dorade.
66	Anguille.	Les rivières de Goam nourrissent quantité d'excellentes anguilles. Les anciens nommoient ce poisson <i>atoll</i> ; mais, par un préjugé singulier, ils en abandonnoient entièrement la consommation au plus bas peuple.
67	Aspisure.	
68	Asoli	Voyez Anguille, n.º 66.
69	Atchaman	Voyez Hatchaman, n.º 87.
70	Atolai	Voyez Scombre, n.º 112.
71	Baliste.	
72	Barrilete	Nom espagnol du poisson nommé <i>toron</i> . (V. ce mot, n.º 117).
73	Caranx.	
74	Cabot	Le capitaine Crozet nous apprend que les rivières de Goam nourrissent des poissons de ce genre.
75	Carpe	Même remarque que ci-dessus.
76	Cavalla	Voyez Scombre, n.º 112.
77	Diacope.	
78	Diodon	Dans aucun pays, dit M. Quoy, on n'a l'habitude de se nourrir de la chair des diodons; mais aux Mariannes l'espèce de dégoût que leur vue inspire aux indigènes, sembleroit indiquer qu'ils le considèrent comme nuisible.
79	Do-ada	Petit poisson ayant la chair sèche, et que, par ce motif, on estime peu.
80	Dorade	Voyez Anaho, n.º 65.
81	Fanihin-tassi	Sorte de raie mouchetée. Les piqûres de sa queue sont, dit-on, mortelles. On ne mange pas ce poisson, malgré l'opinion de quelques personnes, qui craignent qu'on le pourroit sans danger.
82	Gahga	Espèce de poisson volant, dont la pêche se fait au mois de septembre.
83	Glyphisodon	Poisson généralement fort petit.
84	Gomphose.	
85	Haloo	C'est notre requin; poisson qu'il ne faut pas confondre avec celui qui est connu sous le nom d' <i>alo</i> ; les pêcheurs du pays les redoutent également l'un et l'autre, à cause des blessures qu'ils peuvent en recevoir.
86	Hatang	Voyez Magñahak, n.º 95.
87	Hatchaman	L'un des poissons les plus estimés des Mariannes; on le pêche en août, septembre et octobre. Sa longueur est ordinairement de huit pouces, et son diamètre d'un pouce et demi à deux pouces; il est presque rond et sans écailles. Le hatchaman a quelque ressemblance avec notre maquereau; mais il est moins large et plus rond. Ce poisson n'a d'abord que quatre pouces de long, et n'arrive à toute sa croissance qu'en septembre.
88	Hitin	Voyez Magñahak, n.º 95.
89	Ii	Voyez Mamolang, n.º 96.
90	Kitcho	Petit poisson plat, peu estimé.
91	Labre.	

NOMBRÉS D'ORDRE.	POISSONS.	
	NOMS DES ANIMAUX.	REMARQUES.
92	Lagoo	Sorte de poisson dont il y a trois variétés; celui de couleur verte donne lieu à une pêche très-curieuse, qui a lieu depuis août jusqu'en décembre.
93	Langagan	Voyez Mamolang, n.º 96.
94	Lisso	Voyez Magñahak, n.º 95.
95	Magñahak	Petit poisson de deux pouces et demi de longueur au plus, qu'on pêche avec abondance lors du dernier quartier de la lune des mois d'avril, mai, juin, et quelquefois de septembre, et que les naturalistes placent parmi les <i>sifon</i> . Il y en a de deux variétés: une petite nommée <i>hatang</i> , quand le poisson est jeune, et <i>resson</i> , lorsqu'il est parvenu à toute sa croissance; puis une grande, désignée, dans les mêmes cas, par <i>liso</i> et <i>lito</i> ; cependant le nom de <i>magñahak</i> sert en général pour exprimer soit les uns, soit les autres. Ces poissons arrivent périodiquement et par myriades aux Mariannes, et restent sur la côte trois ou quatre jours au plus; après quoi ils s'en vont, pour revenir à l'époque prochaine. Les habitans en font grande provision pour leur table, et les conservent de diverses manières, soit séchés, soit salés ou marinés dans le vinaigre et des plantes aromatiques.
96	Mamolang	C'est le poisson que les Espagnols connoissent sous le nom de <i>torquita muy grande</i> ; lorsqu'il est tout petit, les Mariannais l'appellent <i>ii</i> , et <i>langagan</i> , quand il est arrivé à une taille moyenne. Le mamalang est considéré en général comme une nourriture saine; mais en 1818, chose étrange, des hommes qui en mangèrent furent empoisonnés, et restèrent près de deux jours en léthargie. Aucun d'eux n'en mourut cependant; mais on leur fit beaucoup de remèdes avant de pouvoir les débarrasser. L'assa-fetida parvint seul à les rendre à la vie, après qu'ils furent restés malades long-temps.
97	Maquereau	Voyez Scombre, n.º 112.
98	Matan-hagon	Ce poisson est au nombre de ceux qu'on estime le plus aux Mariannes.
99	Mulet	D'après le capitaine Crozet, ce poisson se trouve dans les rivières de Goam. On le pêche aussi dans la mer. (Voyez Tiao, n.º 115.)
100	Murène.	
101	Palgo	Nom espagnol d'un poisson nommé <i>el toro</i> . (Voyez ce mot, n.º 114.)
102	Poissons	Les poissons de mer les plus recherchés sont, aux Mariannes, le <i>matan-hagon</i> , l' <i>atolai</i> et le <i>hatchaman</i> ; les moins estimés, parmi ceux qu'on mange, sont le <i>lito</i> et le <i>do-ada</i> ; et au nombre des poissons de rivière, l' <i>anguille</i> , le <i>mulet</i> , la <i>carpe</i> et le <i>cabot</i> . Ceux dont on regarde l'usage comme dangereux, sont entre autres le <i>ragof</i> et le <i>mamolang</i> , qui se nourrissent, à ce qu'on croit, des petits polypes des madrépores.
103	Poisson volant.	Voyez Gahga, n.º 82.
104	Pomacentre.	
105	Raie	Il y en a de fort grosses à Goam, qui sont en même temps dangereuses par les aiguillons dont leurs queues sont armées. (Voyez Fanihin-tassi, n.º 81.)
106	Requin	Voyez Haloo, n.º 85.
107	Rompe-canda-do.	Voyez Ala, n.º 64.

NUMÉROS D'ORDRE.	POISSONS.	
	NOMS DES ANIMAUX.	REMARQUES.
108	Saksak	Sorte de poisson rouge qui se pêche à Guam, aux environs de la pleine lune, pendant les mois de septembre, octobre, novembre et décembre.
109	Sesdjøn	Voyez Magñahak, n.º 95.
110	Scare.	
111	Sombre	Les gens du pays donnent à l'espèce de <i>sombre</i> ou <i>maquereau</i> particulière à ces contrées, le nom d' <i>apalá</i> , et les Espagnols celui de <i>caalla</i> . Le <i>hatchaman</i> ressemble beaucoup à notre maquereau d'Europe, mais ne doit pas être confondu avec lui. (Voyez n.º 87.)
112	Scorpène.	
113	Sidjan	Voyez Magñahak, n.º 95.
114	Tagafi	Ce poisson, bon à manger pendant une grande partie de l'année, est malsain dans le mois de mai; si l'on en mange à cette époque, il étourdit et enivre en quelque sorte; effet qu'on est tenu d'attribuer à la nourriture même dont cet animal fait alors usage.
115	Tiao	C'est le <i>malet</i> , poisson à-la-fois de mer et de rivière; quand il est petit, on le nomme <i>tiao aitchá</i> , et <i>aliao</i> dans l'autre cas; on le pêche en juin, et sur-tout en juillet.
116	Taraquito	Nom espagnol du <i>mamolang</i> . (Voyez ce mot, n.º 96.)
117	Tossan	Grand poisson qui se pêche loin des rivages, pendant les mois de septembre, octobre et novembre; les Espagnols lui donnent le nom de <i>barrileta</i> .
N.º IV. CRUSTACÉS.		
118	Adjødja	Sorte de gros bernard l'ermite, remarquable par la force de ses pattes. Les habitans en font usage comme comestible.
119	Admengao	Crabe de mer d'une très-grande dimension.
120	Agahaf	Crabe de mer de la petite espèce, plus vif et plus plat que ceux de l'espèce précédente; aime à grimper sur les rochers.
121	Atopalan	L' <i>atopalan</i> , contrairement à l' <i>agahaf</i> , se tient toujours dans l'eau et le long des rivages.
122	Camaron	Voyez Ohang, n.º 133.
123	Chevrette d'eau douce.	
124	Chevrette de mer.	
125	Crabe de mer.	Voyez Admengao, Agahaf, Atopalan et Hagai, n.º 119, 120, 121 et 130.
126	Crabe d'eau douce.	Voyez Ohang, n.º 133.
127	Crabe de terre.	Voyez Panglao, n.º 135.
128	Écrevisse	On trouve des écrevisses en assez grand nombre, dit-on, dans les rivières de Guam.
129	Ermite	Voyez Pagure, n.º 134.
130	Hagai	Espèce de crabe de rivage.

NUMÉROS D'ORDRE.	CRUSTACÉS.	
	NOMS DES ANIMAUX.	REMARQUES.
131	Langouste	Voyez Mahohōgang, n.º 132.
132	Mahohōgang	C'est le nom donné par les Mariannais à la langouste, qui abonde principalement sur la côte rocailleuse de l'extrémité Nord de Guam.
133	Ohang	Camaron ou crabe de rivière. On distingue quelquefois ces crustacés en <i>ohang-tai</i> [camarons de mer], et <i>ohang-tidol</i> [camarons de rivière].
134	Pagure	Les naturalistes donnent ce nom au <i>bernard l'ermite</i> ; Guam en a diverses sortes, dont quelques-unes servent à la nourriture des habitans. (Voyez Adjødja, n.º 118.)
135	Panglao	En général, tourlourou ou crabe de terre; il y en a d'énormes et de bons à manger. Une espèce a les pattes égales, l'autre les a inégales en longueur. On trouve, près des rivages, un crustacé dont les formes ressemblent beaucoup à celles du tourlourou, mais qui a les pattes plus longues; les habitans les nomment <i>panglao tai</i> [tourlourou de mer].
136	Theiphuse	Crustacé habitant aux environs des rivières, où il se creuse des trous profonds.
N.º V. TESTACÉS, MOLLUSQUES ET POLYPES.		
137	Ales-his	Sorte de limaçon de mer à coquille blanche, et plus petit que le <i>padit</i> . (Voyez ce mot, n.º 153.)
138	Aliling	Coquille de mer univalve en forme de toupie.
139	Almeja	Voyez Moule, n.º 150.
140	Amsøn	Nom donné à un petit coquillage dont l'animal est bon à manger.
141	Bénitier	Voyez Hima, n.º 147.
142	Bicho de mar.	Voyez Holothurie, n.º 148.
143	Coquillages	Le nombre de ceux qui sont bons à manger n'est pas très-considérable aux Mariannes.
144	Coquille à perle.	On trouve d'assez belles coquilles à perle sur divers points de Guam, entre autres au port San-Luis et près de la pointe <i>Azahi-Faniti</i> , &c. : la nacre en est belle. Il existe aussi, dit-on, des coquilles de ce genre aux îles Carolines, qui sont d'une dimension énorme.
145	Datte de mer.	Coquillage bon à manger, mais dont le peuple seulement fait usage.
146	Dogas	Testacé univalve qui chemise en sautillant.
147	Hima	Coquillage nommé en français <i>bénitier</i> , et en espagnol <i>taglebo</i> .
148	Holothurie	Sorte de mollusque très-commun aux Mariannes. Les Espagnols le nomment <i>licho de mar</i> , et les Malais <i>ri-pang</i> . On en distingue de diverses espèces. La meilleure, qui est la plus rare, contient beaucoup de pointes saillantes; sa peau est noire et plus lisse que celle des autres espèces. Ce mollusque, très-recherché pour les tables chinoises, l'est peu des Espagnols et nullement des Mariannais. Les espèces les plus communes ne sont pas, dit-on, les meilleures à manger.
149	Huitre perlière.	Voyez Coquille à perle, n.º 144.

TESTACÉS, MOLLUSQUES ET POLYPES.	
NOMS DES ANIMAUX.	REMARQUES.
150 Moule.....	Ce coquillage se trouve ici en petit nombre, et les gens du peuple seulement en font usage. On le nomme <i>pahgang</i> dans le pays, et en espagnol <i>ulmifa</i> . (Voyez Palos, n.° 152.)
151 Pahgang.....	Voyez Moule, n.° 150.
152 Palos.....	Espèce particulière de moule, dont la coquille est employée, en guise de couteau, lors des récoltes de riz, pour séparer l'épi de sa tige.
153 Peddis.....	Coquillage univalve à opercule et de couleurs variées. On l'emploie comme comestible.
154 Perle.....	Les perles qu'on pêche à Gaam sont petites et de peu de valeur. (Voyez Coquille à perle, n.° 144.)
155 Taglobo.....	Voyez Hima, n.° 147.
156 Tighim.....	C'est une espèce d'huître assez rare et bonne à manger.
N.° VI. QUADRUPÈDES OVIPARES, REPTILES ET INSECTES.	
157 Abeilles.....	Le gouverneur D. Muro avoit importé aux Mariannes cet insecte utile; mais on n'a pu le conserver.
158 Anaï.....	Nom tagale de l'espèce de ver qui rongé le bois. (Voyez Arison, n.° 160.)
159 Araignée.....	Il y en a d'énormes à Gaam, où on les nomme <i>mau-si-ti-ti</i> .
160 Arison.....	Espèce de ver blanc à tête dure, qui perce le bois. <i>Poppo</i> , nom générique de tous les vers de ce genre, s'applique plus particulièrement ici à un petit ver de la grosseur d'un grain de riz, qui se loge en quantité dans le bois fraîchement coupé, sur-tout lorsqu'on le laisse trop long-temps sur les copeaux qu'on en a détachés. On appelle <i>ghihif</i> une autre espèce de ver dans la tête, fort dure aussi, à un peu la forme conique. Ceux-ci pénètrent de préférence dans les bois anciennement coupés, et notamment dans celui des pyroques.
161 Bête à mille pattes.	Voyez Saligao, n.° 177.
162 Chenille.....	On trouve à Gaam des chenilles qui nuisent beaucoup à la culture du maïs et à celle du tabac.
163 Fourmis.....	Insectes extrêmement incommodes, connus aux Mariannes sous le nom général d' <i>ad-ad</i> . On en distingue de diverses sortes : la fourmi noire, plus grande et plus croûte par ses morsures, se nomme <i>hatting</i> ; une autre, qui est noire aussi, mais moins grosse, ne mord pas, et se nomme <i>ad-ad uling</i> ; l' <i>ad-ad méals</i> , ou fourmi douce, est petite et ne mord pas non plus; l' <i>ad-ad agaga</i> [fourmi rouge] est le fléau des maisons par le grand nombre et la piquûre; le <i>hatting-agaga</i> enfin, qui est une espèce de grosse fourmi ailée, ne mord pas.

QUADRUPÈDES OVIPARES, REPTILES ET INSECTES.	
NOMS DES ANIMAUX.	REMARQUES.
164 Gecko.....	Diverses variétés de ce lézard abondent aux Mariannes.
165 Ghihif.....	Voyez Arison, n.° 160.
166 Gaogoadja.....	Voyez Tortue, n.° 181.
167 Guêpe.....	Le capitaine Crozet a vu cet insecte aux Mariannes, et le cite dans la relation du voyage de Marion.
168 Haggang.....	Voyez Tortue, n.° 181.
169 Hatting.....	Voyez Fourmi, n.° 163.
170 Kankerla.....	Insecte dégoûtant et incommode qu'on trouve en nombre prodigieux aux Mariannes; c'est un véritable fléau.
171 Lézard.....	Nous avons vu à Gaam deux espèces de petits lézards qui ne sont nullement dangereux pour l'homme : l'une est remarquable par sa jolie couleur d'azur; l'autre est grisâtre, et crie comme un oiseau. On les voit souvent courir sur les murs des maisons.
172 Mouche.....	La mouche domestique se rencontre en petit nombre à Gaam.
173 Moustique.....	Insecte très-commun ici.
174 Ōd-od.....	Voyez Fourmi, n.° 163.
175 Poppo.....	Voyez Arison, n.° 160.
176 Punaïse.....	Il est possible que cet insecte dégoûtant ait été porté aux Mariannes par les navires européens; dans ce cas, il s'y est singulièrement multiplié.
177 Saligao.....	Bête à mille pattes, ou scolopendre. La piqûre de cet insecte est venimeuse, sans être véritablement dangereuse. Une variété, nommée dans le pays <i>saligao-saliga</i> [scolopendre d'oreille], est plus longue et plus mince que l'autre, et paraît phosphorique dans l'obscurité. Il n'est pas rare de la voir entrer dans l'oreille des personnes endormies; accident grave contre lequel on ne sauroit trop se précautionner.
178 Saondjédjé.....	Voyez Araignée, n.° 159.
179 Scolopendre.....	Voyez Saligao, n.° 177.
180 Tagnana.....	Espèce de mouche infecte qui, nimbant à déposer sa larve dans l'épi du riz avant qu'il soit entièrement formé, le fait avorter. Lorsque cet animal ailé traverse une maison, il y répand une odeur empestée.
181 Tortue.....	La tortue de terre, que les Espagnols appellent <i>galapago</i> , n'existe point aux Mariannes; mais on y trouve la tortue de mer à écaille, qui, nommée <i>gaogoadja</i> par les habitants, est aujourd'hui fort rare; la tortue bonne à manger y est au contraire commune, et se nomme <i>haggang</i> .

Iles Mariannes.

§. V.

*De l'homme considéré comme individu.*Diversité
des races.

Nous ne chercherons pas à déterminer ici quel est le pays d'où la population des Mariannes a tiré sa première origine; cette question, qui n'est pas indigne de devenir l'objet d'un examen sérieux, a besoin encore d'être plus amplement approfondie. Il importe, avant tout, de constater si, comme certains écrivains l'ont avancé (1), il existe dans les traits de la figure, la couleur de la peau et le langage même des Mariannais, une analogie remarquable avec ce qu'on voit chez les Tagales et les Bisayas, peuples des Philippines; s'il est probable qu'à une époque reculée, les Japonnais aient fréquenté les Mariannes, et si la ressemblance qu'on dit avoir observée entre la noblesse des deux pays, également fière et hautaine, est due à ces communications passagères. Notre tâche doit se borner à réunir des faits exacts qui puissent fournir à l'anthropographie des matériaux utiles.

Il ne paroît pas que la population mariannaise se soit elle-même jamais désignée sous un nom collectif. Celui de *Chamorre*, de *Chamorrin* ou de *Chamorris*, qu'on donne quelquefois aux habitans de cet archipel, n'a jamais existé dans leur langue. Voici comment D. Luis de Torrès m'en a expliqué l'origine.

Lorsque Magellan s'approcha pour la première fois de ces îles, quantité de pirogues se dirigèrent vers son vaisseau; les chefs, à l'instant d'aborder, s'écrièrent, *Tcha-mo olin!* c'est-à-dire, *Ne te sers plus du gouvernail*, phrase relative à la manœuvre de leurs barques. Ces mots, réunis par la prononciation, et articulés *chamolin*, *tchamorin* (2), furent pris pour le nom de leur nation; et une formule de commandement, mal entendue, peut-être aussi mal écrite, devint, par corruption, d'abord

(1) Le Gobien, *Hist. des îles Mariannes*; Murillo Velarde, *Hist. de la provincia de Filipinas*, &c.

(2) Voyez plus haut les remarques que j'ai faites sur *o* et *o*, *l* et *r*, page 260 de ce volume.

chamorrin et *chamorris*, comme l'emploie le P. le Gobien, puis *chamorro*, Iles Mariannes.
comme disent les Espagnols, et enfin *chamorre*, qui n'est que le même De l'homme
mot francisé. comme individu.

Mais ne vaudroit-il pas mieux supposer que ce nom de *chamorro*, vieux mot espagnol qui signifie *tondu*, ait été donné aux Mariannais par les compagnons de Magellan, parce qu'en effet l'usage de se tondre la tête de diverses façons est chez eux très-répondu (1)? Ce seroit assez mon avis; cependant le nom de *Mariannais*, appliqué aussi à ce peuple, étant à-la-fois plus régulier et plus raisonnable, nous en ferons exclusivement usage.

La race aborigène est loin de former aujourd'hui la majorité de la population de ces îles; elle n'en est pas même tout-à-fait la moitié. Le reste se compose de colons d'origine espagnole, de métis (2), de Philippinois et de leurs descendans; enfin d'un petit nombre de mulâtres (3), de Carolinois et de Sandwichiens. Dans ce qui va suivre, nous nous occuperons principalement de la population originaire.

Jadis les Mariannais de la classe noble étoient généralement d'une taille gigantesque, d'une grosse corpulence, et d'une force bien supérieure à celle des Européens; les hommes de la basse classe avoient des formes moins athlétiques. Maintenant l'espèce dégénère à Gōam; elle se conserve mieux à Rota, où, de nos jours, on trouve encore le véritable type des formes anciennes (4). L'embonpoint souvent excessif des individus ne nuisoit ni à l'élégance de leurs formes, ni à la souplesse de leurs mouvemens. Nageurs infatigables et plongeurs habiles, ils conservent encore ces qualités, comme celle de faire à terre rapidement de longues courses avec un lourd fardeau sur les épaules. Néanmoins, la nonchalance et la paresse ont toujours été le fond du caractère des habitans, au point de leur faire souvent négliger leurs intérêts personnels.

Dans les mœurs anciennes, un jeune homme qui cherchoit à se

(1) Voyez pl. 61 et 62. Le même usage est pratiqué aux Sandwich, ainsi qu'on peut s'en convaincre sur nos planches 83 et 89.

(2) On appelle ici *métis* les enfans nés du croisement d'un Européen avec une femme mariannaise ou de couleur basanée.

(3) Les mulâtres proviennent de l'union d'un blanc avec une négresse.

(4) Dans tous les temps, la taille et la beauté des habitans de l'île Rota ont été remarquées.

Qualités
physiques.

Des Mariânes.
De l'homme
comme individu.

marier, devoit montrer son adresse à grimper sur les arbres, son habileté à manœuvrer une pirogue, à cultiver la terre, &c. : et, comme c'étoit un point d'honneur de réussir dans ces divers exercices, les hommes cherchoient à y exceller, et parvenoient, quand ils le vouloient, à acquérir une agilité surprenante.

Quoiqu'il soit rare de trouver ici des gens contrefaits, les bossus et les boiteux n'y sont cependant pas sans exemple. On y voit des visages réguliers, et même de fort agréables; mais ce n'est pas le plus grand nombre, sur-tout chez les femmes; j'en excepte toufois les métisses, parmi lesquelles on rencontre et plus de grâce et plus de perfection dans les traits.

La couleur des indigènes proprement dits est basanée, tirant un peu sur le sombre, sans être très-foncée; leurs cheveux sont noirs et lisses. Les deux figures qui occupent le plan inférieur de notre planche 61, donneront, au reste, une idée exacte de la teinte de leur peau. Quant aux traits, la femme est à l'état de santé; mais l'homme paroissant fatigué, la comparaison ne peut être à son avantage. Nous regrettons que les circonstances ne nous aient pas permis d'avoir le portrait d'un homme de race pure, pris sur l'île Rota, où, comme je l'ai dit, l'espèce primitive est dans toute sa beauté.

Les figures coloriées placées au haut de notre même planche, appartiennent à la race métisse, dont les planches 64 et 65 retracent encore deux individus.

Nous terminerons cet article relatif aux qualités physiques de l'homme, en donnant les mesures qui ont été prises sur quelques habitans de Gœam, par notre habile médecin M. Gaimard.

TABLEAU des dimensions de diverses parties du corps de cinq habitans des îles Mariannes.

NOMS DES PARTIES DU CORPS.	VALEUR MÉTRIQUE DES MESURES PRISES SUR					VALEUR MOYENNE.	
	Lazario Flores.	Eduardo Pan-Héban.	Felipe Lisama.	Bernardino Lisama.	José Debora.	En mètres.	En pieds, pouces et lignes.
Hauteur du corps.....	1 ^m ,760.	1 ^m ,651.	1 ^m ,712.	1 ^m ,802.	1 ^m ,617.	1 ^m ,708.	5 ^{pi} 3 ^{po} 1 ^{lig}
— de la colonne vertébrale.....	0,690.	0,568.	0,629.	0,668.	0,582.	0,627.	1. 11. 2.
Petite circonférence de la tête.....	0,573.	0,562.	0,573.	0,568.	0,564.	0,568.	1. 9. 0.
Grande circonférence de la tête.....	0,729.	0,713.	0,711.	0,697.	0,708.	0,712.	2. 2. 4.
Contour de la mâchoire inférieure.....	"	"	0,244.	0,257.	0,212.	0,238.	0. 8. 9.
Distance entre l'angle de la mâchoire et l'oreille..	"	"	0,077.	0,086.	0,072.	0,078.	0. 2. 11.
Circonférence du cou.....	0,377.	0,352.	0,368.	0,372.	0,338.	0,361.	1. 1. 4.
— de la poitrine, à la hauteur du sein	1,011.	0,880.	0,936.	1,015.	0,882.	0,945.	2. 10. 11.
— y compris les bras.	1,218.	1,103.	1,110.	1,229.	1,056.	1,143.	3. 6. 3.
— du ventre à l'ombilic.....	0,893.	0,853.	0,805.	0,907.	0,702.	0,832.	2. 6. 9.
— du bassin ..	0,920.	0,850.	0,839.	0,947.	0,771.	0,865.	2. 7. 11.
Longueur du membre supérieur.....	0,733.	0,677.	0,702.	0,704.	0,677.	0,699.	2. 1. 10.
— du bras.....	"	"	0,221.	0,250.	0,232.	0,234.	0. 8. 8.
— de l'avant-bras.....	"	"	0,275.	0,258.	0,257.	0,263.	0. 9. 9.
— de la main.....	"	"	0,189.	0,194.	0,171.	0,185.	0. 6. 10.
Circonférence du bras.....	0,320.	0,271.	0,298.	0,314.	0,237.	0,288.	0. 10. 8.
— du coude.....	0,282.	0,264.	0,291.	0,296.	0,228.	0,272.	0. 10. 1.
— de l'avant-bras.....	0,327.	0,271.	0,298.	0,298.	0,235.	0,286.	0. 10. 7.
— du poignet.....	0,194.	0,176.	0,183.	0,176.	0,153.	0,176.	0. 6. 6.
Longueur du membre inférieur.....	0,887.	0,826.	0,839.	0,853.	0,740.	0,829.	2. 6. 7.
— de la cuisse.....	"	"	0,379.	0,395.	0,334.	0,369.	1. 1. 8.
— de la jambe.....	"	"	0,460.	0,474.	0,379.	0,438.	1. 4. 2.
— du pied.....	0,282.	0,271.	0,268.	0,277.	0,250.	0,270.	0. 10. 0.
Circonférence de la cuisse.....	0,528.	0,499.	0,496.	0,521.	0,395.	0,488.	1. 6. 0.
— du genou.....	0,415.	0,386.	0,406.	0,406.	0,329.	0,388.	1. 2. 4.
— du mollet.....	0,417.	0,390.	0,408.	0,411.	0,332.	0,392.	1. 2. 6.
— du bas de la jambe.....	0,248.	0,230.	0,239.	0,250.	0,196.	0,233.	0. 8. 7.
— du coude-pied.....	0,379.	0,354.	0,368.	0,370.	0,291.	0,352.	1. 1. 0.
Largeur du pied.....	0,117.	0,120.	0,122.	0,115.	0,097.	0,114.	0. 4. 3.
Grandeur de l'angle facial.....	"	"	73 ^o	77 ^o	70 ^o	"	En degrés. 73 ^o 1/3.

Iles Mariannes. C'étoit une chose ordinaire, dans les temps anciens, de trouver aux Mariannes de nombreux centenaires. Dans la première année de la mission évangélique du P. Sanvitores, on y baptisa, disent les historiens, plus de cent vingt personnes qui avoient au-delà de cent ans. Aujourd'hui même on y trouve encore des vieillards d'un âge fort avancé, et l'on nous a cité une femme, morte en 1800 à cent onze ans, qui avoit conservé, jusqu'au dernier moment, toutes ses dents et toutes ses facultés intellectuelles.

Age de puberté. L'usage veut que les garçons se marient entre quinze et dix-huit ans, et les filles de douze à quinze. Il est rare néanmoins que celles-ci soient soumises aux devoirs d'épouse avant leur quatorzième année, quoiqu'il y en ait qui sont pubères à onze ans; en revanche, il en est d'autres qui achèvent leur quatrième lustre sans avoir vu paroître les signes de la nubilité. Il ne paroît pas, au reste, que ce genre d'anomalie, fréquent d'ailleurs dans les pays chauds, influe ici d'une manière fâcheuse sur la santé des personnes de ce sexe.

Fécondité. On cite, à Gœam, des exemples de familles de vingt-deux enfans nés de la même mère : l'alcade de Tinian en avoit quinze quand nous visitâmes cette île. Une femme d'Ynarahan accoucha naguère de trois enfans à-la-fois, mais ils ne vécurent qu'un instant; c'est le seul cas de ce genre que la tradition conserve, quoiqu'on cite un nombre considérable de jumeaux. A côté de cela, les exemples de stérilité ne sont pas rares, ce qui tempère beaucoup le développement que, sans cela, prendroit la population.

Les accouchemens, en général faciles, donnent trop souvent lieu à des accidens funestes, par suite de l'ignorance où l'on est des procédés de l'art. Les fausses couches étoient connues des anciens habitans; aujourd'hui, il y a des femmes qui éprouvent cet accident deux ou trois fois de suite. On en a vu quelques-unes avorter volontairement (1); d'autres, détruire le fruit d'une union illicite, pour éviter la honte de s'être laissé séduire.

Durée de l'allaitement.

Rien n'est ici plus variable que la durée de l'allaitement. Les mères

(1) « Elles prennent à cet effet un breuvage composé du jus de certaines herbes, qui fait avorter un ou deux mois avant terme. » (M. Bérard.)

habituées à faire souvent des enfans les sèvent à un an environ; d'autres les laissent téter tant qu'ils le veulent, et même pendant plusieurs années.

C'est une opinion avancée par quelques auteurs, qu'à l'époque où les Européens arrivèrent aux Mariannes, les maladies étoient rares parmi les habitans. Il seroit difficile aujourd'hui de justifier une assertion dont on a négligé de nous fournir la preuve; mais il est certain que les choses ont maintenant un bien autre caractère; c'est ce dont on se convaincra en passant en revue les diverses affections morbides auxquelles nous avons vu la population être en proie.

Syphilis. — Les affections vénériennes y sont extrêmement rares, circonstance qui paroît résulter du peu de fréquentation des habitans avec les Européens. Deux cas seulement de cette maladie sont venus à la connoissance de M. Quoy; l'un étoit tout récent, et probablement dû au vaisseau espagnol *la Paz*, ou bien à notre propre navire.

Maladies épidémiques. — A diverses époques, les Mariannes ont été le théâtre de plusieurs grandes mortalités: c'est ainsi qu'au commencement du dix-huitième siècle, une épidémie meurtrière causa d'énormes désastres à Gøam et à Rota. Plusieurs villages furent dépeuplés; Djogna le fut en entier au bout de huit jours, et Apørgøan eut un sort presque aussi funeste. D'abord on portoit, dans un hamac, les malades à la paroisse voisine, pour leur faire administrer les derniers sacremens; mais l'agonisant et les porteurs étant plusieurs fois morts en route, il fallut renoncer par force à donner cette consolation aux victimes de la contagion.

Les ravages qu'occasionna la petite vérole, dont l'invasion accidentelle eut lieu à Gøam en 1779, furent moins considérables, mais moissonnèrent néanmoins un assez grand nombre d'habitans indigènes: la population coloniale souffrit peu.

En 1794, le gouverneur D. Muro apporta une maladie épidémique qui détruisit aussi beaucoup de personnes, sur-tout parmi les colons. C'étoit d'abord une espèce de rhume, ou plutôt une forte toux, à laquelle succédoit une violente céphalalgie: le mal alloit croissant jusqu'au troisième ou au quatrième jour, où arrivoit la mort du malade. Quelques-uns ne périssent qu'au bout d'une semaine; d'autres enfin entroient en convalescence, mais leur rétablissement complet étoit fort long.

Iles Mariannes.
De l'homme
comme individu.
Maladies.

Iles Mariannes.
De l'homme
comme individu.
Maladies.

Suppression de transpiration. — Nous avons fréquemment vu à Goam des hommes qui, après avoir pagayé long-temps dans une pirogue, n'hésitoient point à se jeter à l'eau tout suans, sans qu'il parût en résulter pour eux aucun inconvénient notable. Il est vrai que, même lorsqu'ils pouvoient n'avoir de l'eau que jusqu'à la ceinture, ils se hâtoient de plonger sur-le-champ. C'est à cette précaution, je pense, qu'ils devoient de n'être pas malades, en passant, par une transition si prompte, d'une température à une autre très-différente.

« Une personne fort respectable nous a assuré avoir employé souvent avec succès, pour guérir les points de côté, cinq ou six kankerlas bouillis dans deux verres d'eau, jusqu'à diminution de moitié du liquide : le résidu devoit être avalé d'un seul trait. L'efficacité de ce dégoûtant breuvage étoit puissamment secondée, ajoutoit-elle, par l'emploi d'un cataplasme d'excrémens de porc frits dans l'huile, appliqué avec la sauce sur la partie douloureuse. Elle citoit une foule de cures opérées dans l'espace de vingt-quatre heures. Il est vrai qu'une des conditions essentielles étoit que le topique fût employé extrêmement chaud, ce qui explique les succès du traitement. » (*M. Gaimard.*)

Fièvres. — Ces maladies, fréquentes mais peu dangereuses à Goam, ont lieu sur-tout aux changemens de saison, avant ou après l'hiver. Les naturels se servent de la feuille amère et souvent même du bois de *lødoga*, pour guérir les fièvres intermittentes. Après avoir pilé ces substances, et les avoir fait infuser à chaud, on en fait usage en boisson.

Dysenterie. — La dysenterie, qui tue encore ici assez de monde, étoit, à ce qu'il paroît, beaucoup plus meurtrière avant 1794. On ne remarque pas d'époque réglée dans l'invasion de cette maladie, qui attaque principalement les enfans et les gens pauvres qui se nourrissent d'alimens nuisibles. Peu de temps avant notre arrivée, ce fléau redoutable avoit exercé de grands ravages, sur-tout parmi les individus les moins avancés en âge.

Les naturels traitent cette maladie par l'emploi de divers spécifiques. Les cendres des filamens du *cabo negro*, délayées dans l'eau tiède, sont, disent-ils, un remède efficace. Ils se servent aussi d'un mélange de farine de *gapgap*, d'eau et de sucre. Lorsque le malade ne digère pas bien, on

lui donne de la farine de riz, grillée avec des toiles d'araignée, et il faut qu'il boive cette poudre dans de l'eau tiède. La difficulté de digérer n'existe-t-elle pas, il suffit, toujours suivant les médecins du pays, de frotter le ventre du malade avec un liniment composé d'un mélange de graisse de porc et de cendres ordinaires. On dit que la banane sauvage, prise en nourriture, convient au traitement de cette infirmité; c'est pourquoi on conseille d'en piler le fruit et de boire ensuite le jus qui en résulte.

Iles Mariannes.
De l'homme
comme individu.

Gale. — Selon la tradition, cette maladie dégoûtante n'est connue aux Mariannes que depuis l'arrivée des Espagnols. En se frottant, soit avec une décoction des bourgeons du goyavier, soit avec du lait de coco (1), un mélange de soufre et d'huile, ou bien avec l'*amargosa*, plante qu'on fait préalablement frire dans l'huile, les habitans parviennent à s'en débarrasser.

Dartres. — La feuille du *cassia alata*, ou plante d'*Acapulco*, étant pilée, sert, comme topique, dans le traitement d'une espèce de dartre (2). Un remède plus estimé s'obtient en mettant au feu la coque d'une noix de coco; quand elle est bien allumée, on la place sous une capsule renversée en forme de cloche; la fumée, en se condensant sur les parois, se résout en une eau noire et épaisse, dont on fait usage pour frictionner le malade.

NOTICE SUR LA LÈPRE (3).

« Un fléau terrible afflige les habitans des Mariannes, et, dans la génération actuelle, qu'il décime, menace déjà la génération à venir; c'est de la lèpre que je veux parler. Plus malheureux que les peuples de Timor, des Moluques, de Vaigiou et des Carolines, les insulaires de Goam sont en butte à trois variétés de cette maladie, tout-à-fait différentes par leurs symptômes et par leurs effets.

(1) Le lait de coco s'obtient en exprimant, dans un vase, le suc de la râpure récente de ce fruit.

(2) Les Espagnols appellent cette maladie *empeyne*, mot qui est en effet chez eux le nom générique des dartres.

(3) Par M. le docteur Quoy.

Iles Mariannes.
De l'homme
comme individu.

Ichthyose. — » La première est la lèpre écaillée, que nous avons décrite en parlant des Papous, mais sur laquelle nous allons revenir, parce que nous avons eu ici le temps de l'observer de nouveau avec beaucoup d'attention (1).

» Ceux qui en sont atteints se nomment, dans le pays, *cascaos* (2). Elle y est très-répendue, et se complique même souvent des autres espèces. Elle débute par des taches sur diverses parties de la peau, depuis la cheville jusqu'à la partie supérieure du cou; mais le visage, les pieds et les mains en sont presque toujours exempts. Ces taches sont d'abord lisses, d'un brun qui tranche avec la couleur du corps; ce n'est qu'après quelques mois et souvent même plus d'une année, qu'elles commencent à être rugueuses et furfuracées. Peu à peu, elles augmentent d'étendue et d'intensité; de brunes, elles deviennent blanchâtres; l'épiderme, en se gerçant, se soulève, se découpe en festons, et forme les squammes qui distinguent le dernier période de cette affection. Souvent plusieurs parties sont attaquées à-la-fois; ce sont ordinairement la poitrine, les environs du cou, le bas-ventre, et enfin les membres, jusqu'à ce que, par une marche toujours croissante, le corps entier soit envahi. Une des variétés de l'ichthyose rend la peau moirée: les écailles alors, au lieu de suivre une direction horizontale, se recourbent en rond ou en ovale, et forment des cercles et des demi-cercles concentriques les uns sur les autres, qui ne dépassent pas la largeur d'un écu; quelquefois ce ne sont que des lignes ondulées de même grandeur. C'est sur-tout à la poitrine que cette disposition est le mieux dessinée.

» Quoi qu'il en soit, les personnes affectées de cette infirmité ne paroissent pas sensiblement en souffrir. Si elles sont jeunes, elles croissent et se développent comme elles le feroient en pleine santé; vaquent à

(1) On peut voir plus haut, dans la *Description de la lèpre chez les Papous*, chap. XXI, §. IV, les rapports que présente cette maladie, soit dans ses progrès, soit dans ses causes, avec celle des Mariannais.

(2) C'est le mot espagnol. Les Mariannais appellent cette maladie, lorsqu'elle est arrivée à son dernier période, *atigtog*, et *gopo* quand elle est encore récente. *Djaf-lago* désigne une espèce particulière de lèpre exotique, ainsi que l'indique la composition même du mot. *Djaf-djaf* est le nom qu'on donne aux taches blanchâtres qui viennent sur la peau des gens de couleur, taches qui ne sont elles-mêmes qu'un premier degré de la lèpre.

leurs occupations sans éprouver ni plus ni moins d'irritation dans le tissu cellulaire, et vieillissent sans que le mal fasse de plus grands progrès. Son action se borne donc à la peau, et ne porte sur aucun organe essentiel à la vie. Aussi n'est-ce qu'une maladie incommode et non dangereuse, du moins sous un climat chaud comme celui de cette île : car je crois que, transportés par des latitudes moins élevées, les malades auroient beaucoup à craindre des variations brusques de l'atmosphère ; que la suppuration s'établirait infailliblement dans les parties écailleuses de leur corps et les jetteroit dans l'épuisement, comme j'ai eu occasion de le voir en France sur deux personnes qui ont fini par succomber ainsi.

» L'ichthyose attaque également les deux sexes ; tous les âges, mais plus rarement l'enfance, sont susceptibles de la contracter : elle se propage par le contact, lorsque les individus y sont déjà disposés ; toutefois elle n'est point contagieuse dans tous les cas ; et nous avons vu des femmes en être exemptes, quoiqu'elles habitassent avec leurs maris qui en étoient couverts, ou bien des nourrices ne pas la communiquer à leurs nourrissons. S'il n'en étoit ainsi, il n'y auroit pas à Goam un seul habitant qui pût s'y soustraire : en effet, on y connoît peu de familles qui n'aient au moins un lépreux parmi leurs membres, et tous couchent pêle-mêle sous le même toit et sur les mêmes nattes.

» Faute de médecins, les Mariannais ont de tout temps négligé un mal qui ne les incommodoit pas d'ailleurs trop fortement ; ou si quelquefois les gouverneurs, et peut-être des étrangers pendant un séjour éphémère, leur ont indiqué des remèdes, ils les auront mis en pratique avec cette nonchalance qu'ils apportent à tout ce qui exige des soins. C'est ainsi qu'on a fait venir d'Acapulco l'arbre qui fournit la casse, dans la croyance que ses feuilles fraîches, écrasées et frottées sur la partie malade, ont la propriété de procurer une prompte guérison ; et malgré tous les bons effets qu'on m'a dit en avoir retirés, l'arbre et le procédé curatif sont presque entièrement abandonnés.

» Le gouverneur D. Médinilla m'a assuré avoir vu guérir, par ce seul topique, plusieurs individus en peu de temps, sans que l'évidence de ces succès eût pu engager d'autres personnes à se soumettre à un traite-

Iles Mariannes.

De l'homme
comme individu.

Des Mariannes.
De l'homme
comme individu.

ment aussi simple. Enfin il avoit été obligé d'avoir recours aux voies coërcitives : ainsi il étoit enjoint au lépreux de se séparer de sa femme jusqu'à parfaite guérison ; toute personne affectée de ce mal repoussant étoit menacée de se voir reléguer dans quelque île voisine, si elle ne se soumettoit pas à un pansement suivi avec persévérance. Soins inutiles ! l'insouciance a prévalu, et les lépreux continuent de vivre avec leur ennemi.

» Pendant notre séjour à Gœam, voulant constater moi-même la vertu de la plante ou plutôt de l'arbuste d'*Acapulco* (c'est ainsi qu'on nomme le *cassia alata*), et voir si le soufre, seul médicament approprié que je possédasse, pouvoit être employé efficacement, je priai le gouverneur de mettre à ma disposition deux hommes atteints d'ichthyose sur quelques parties du corps seulement, afin de les traiter par deux méthodes différentes : ses ordres ne furent qu'à demi exécutés ; je ne pus avoir qu'un seul individu. Celui-ci suivit le traitement avec constance, parce qu'il avoit la ferme volonté de guérir ; tandis que d'autres, qui se présentèrent ensuite, vinrent pendant quelques jours, puis cessèrent leurs visites, et ne firent presque rien de ce que je leur avois ordonné.

» L'homme sujet de mon observation étoit âgé d'environ trente ans, de grande taille, fort et vigoureux ; il avoit des écailles sur toute la région épigastrique, en remontant vers la poitrine, et à la partie extérieure de la jambe gauche, sur laquelle je dirigeai tous mes soins, parce qu'il étoit plus facile d'y appliquer les médicamens. Après plusieurs bains de rivière et des lotions locales d'eau tiède, je lui prescrivis de se frictionner (1) avec un mélange d'huile de coco et de soufre, dont la dose étoit d'environ deux gros, le soir et le matin ; chaque jour, après le bain, il répétoit ces frictions. Au bout d'un mois de ce traitement ponctuellement suivi, les écailles disparurent en partie ; mais les taches, qui en sont le symptôme et le principe, subsistèrent : c'étoit un indice que les écailles reparoîtroient dès qu'on auroit cessé les lotions répétées auxquelles seules elles avoient cédé. Mon intention avoit été aussi d'administrer au malade le soufre à l'intérieur ; mais d'autres occupations et

(1) Je hasarde ici une réflexion que les médecins instruits des phénomènes du magnétisme animal pourront examiner : Est-il égal de *se faire frictionner* ou de *se frictionner soi-même* !

divers voyages de plusieurs jours que je fis dans l'île m'en empêchèrent. Comme le temps de notre départ approchoit, et que cet homme étoit le seul dont je pusse garantir l'exactitude, je suspendis le premier remède pour vérifier les vertus de la plante d'Acapulco. Pendant quinze à vingt jours, il se frotta matin et soir avec une poignée de feuilles nouvellement cueillies; il y mettoit même tant d'ardeur qu'il s'enlevoit des portions d'épiderme. Ce nouveau moyen ne produisit pas plus d'effet que l'autre, et j'eus le déplaisir de ne pouvoir guérir ce jeune homme, qui avoit fait preuve de tant de patience et d'assiduité. Quelques jours avant de me séparer de lui, j'avois cessé tout remède, pour voir en quel état seroient la poitrine et la jambe: il n'y avoit plus d'écailles dans les endroits qui avoient été bien frictionnés; mais une couleur brune, fond sur lequel elles s'élèvent, indiquoit qu'elles ne tarderoient pas à reparoître.

Iles Mariannes.
De l'homme
comme individu.

» Voilà ce que j'ai vu. Cette observation imparfaite est, je l'avoue, bien loin d'être concluante; et quoique, avant d'employer le végétal dont il vient d'être question, je doutasse un peu de tout ce qu'on m'en disoit, j'étois bien aise de vérifier ce qu'il pouvoit produire dans le temps qu'on m'avoit indiqué: peut-être, à la longue, auroit-il agi plus efficacement. Il en eût été de même du soufre: d'ailleurs la manière dont je l'administrai n'est probablement pas celle qui convient le mieux, et je suis porté à croire que, réduit en vapeur, il agiroit avec beaucoup plus d'efficacité? Enfin, il est une foule d'autres préparations qu'on pourroit tenter avec quelque apparence de succès. Ce que j'ai fait prouve seulement mon desir de découvrir le mode curatif le plus sûr; car un des devoirs imposés au médecin navigateur est de répandre les bienfaits de son art parmi les peuples qu'il visite.

» Certes, d'après les écrits des philosophes de cabinet, nous ne nous attendions guère à trouver tant de maux divers chez ces peuples, naguère encore *enfans*, comme ils le disent, *de la simple nature*. Eux aussi ont une large part dans les misères de l'espèce humaine; et depuis le Timorien jusqu'à l'habitant nu des Carolines, nous les avons tous vus implorer les secours de la médecine. A Goam, en particulier, chaque jour une foule de malades venoient successivement étaler à nos regards leurs infirmités,

Iles Mariannes.
De l'homme
comme individu.

qui la plupart eussent résisté à un traitement long et méthodique : des conseils et d'impuissans palliatifs, c'étoit ce qu'à regret nous nous trouvions réduits à leur offrir.

Pian. — La seconde variété de lèpre (1) dont ces peuples sont atteints, est le *pian*, mal affreux qui les ronge et les mutile. Un bouton de l'apparence et de la grandeur d'un petit furoncle, s'élève sur la peau, presque sans douleur ni rougeur. Ordinairement, il reste quelques instans stationnaire; puis, se couronnant au sommet d'un point purulent, il s'ouvre et un pus blanc en découle; toute la circonférence devient plaie; et après une suppuration plus ou moins longue, la cicatrice se forme : elle est tantôt irrégulière, cendrée et plus élevée que la peau environnante; d'autres fois, et c'est le cas le plus commun, enfoncée, lisse et d'un blanc laiteux qui contraste singulièrement avec la couleur ordinaire du teint du malade. Les boutons, les ulcérations se succèdent, couvrent le corps et les membres, puis se cicatrisent de la même manière. Heureux encore ceux qui ne sont affectés du *pian* qu'à ce degré, car c'est le moindre, le plus benin, celui dont on voit quelques individus guérir par les seuls efforts de la nature!

» La seconde espèce de *pian* débute aussi par des boutons, et, selon l'idiosyncrasie des individus, a une marche plus ou moins rapide. Les ulcères s'agrandissent, s'accumulent autour des articulations, et se multiplient dans la continuité des membres; ils sont irréguliers, insensibles, et ont leurs bords tranchés net. L'humeur qui en découle est blanche, tenace, plus copieuse à la circonférence qu'au centre, où l'on remarque ordinairement une substance blanchâtre, ressemblant à un point de cicatrisation. Lorsque plusieurs de ces ulcères tendent à se réunir, la peau qui les sépare se désorganise, et devient violacée, comme dans les scrofules. Le pus a rarement de l'odeur, à moins que les soins de propreté ne soient négligés. Le mal envahit-il les jointures, il les ronge et détruit leur action, jusqu'à ce que l'individu, épuisé par une suppuration excessivement abondante, finisse par succomber. Mais remarquons bien que, dans

(1) Les Espagnols de ce pays la nomment *bubas*; il ne faut pas néanmoins la confondre avec la *syphilis*, qui est ainsi appelée en Espagne, mais à laquelle le *pian* ne ressemble que de nom.

cette affection, les membres ne se séparent point de leur articulation; ce qui forme une variété très-distincte de pian, dont nous allons bientôt parler.

Iles Mariannes.
De l'homme
comme individu.

» J'ai vu que les membres de quelques-uns des malheureux qui venoient me demander des secours, quoique rongés extérieurement par ces plaies, étoient du reste dans leur état naturel, sans gonflement ni changement apparent dans la peau; mais, chez d'autres, ils étoient très-durs, rénitens, avec engorgement total du tissu cellulaire. Ce désordre se faisoit remarquer sur-tout aux jambes, qui devenoient difformes, plus grosses en bas qu'en haut, et d'un volume extraordinaire. Un si funeste symptôme, assez rare chez les femmes, est souvent déterminé par la fatigue que le malade éprouve, soit en se livrant à ses travaux accoutumés, soit en entreprenant de longues routes. Un homme ayant les jambes dans l'état le plus affreux, parcourut un jour six lieues à pied, par un chemin très-difficile, et sous le poids d'une charge énorme, pour venir chercher du soulagement; il est vrai qu'il ne souffroit pas beaucoup. L'absence de douleur, qui tient peut-être à l'uniformité d'une forte chaleur, est un des caractères de la maladie qui nous occupe.

» Quoique moins répandu que l'ichthyose, le pian, terrible variété de la lèpre, compte cependant de nombreuses victimes, dont la plupart, condamnées à finir leurs jours avant le terme fixé par la nature, voient leur santé minée peu à peu. En mettant à cinquante le nombre des personnes qui, dans la ville d'Agagna, se sont présentées à moi avec des ulcères incurables, je ne crains pas le reproche d'exagération. Un jeune homme qui tiroit sur sa fin, étoit entre autres dans un état d'émaciation extrême : deux plaies énormes occupoient les articulations du genou, du coude et du poignet droit; la main étoit fléchie, et les surfaces articulaires comme soudées entre elles. Quand on a été témoin de ces effrayans ravages, on ne peut se défendre d'un sentiment pénible en voyant des jeunes gens grands, bien faits et robustes, atteints de petits ulcères qu'ils ne jugent même pas dignes de leur attention : en vain les avertit-on que ce mal léger est le même que celui qui, ayant acquis tout son développement, les fait frémir à l'aspect de leurs semblables qui en sont atteints; dominés par leur nonchalance, ils attendent, dans une

Des Mariannes.
De l'homme
comme individu.

funeste apathie, qu'il n'y ait plus pour eux de guérison possible. C'est alors seulement que, gênés plutôt par l'abondance de la suppuration et la difficulté de se servir de leurs membres que par la douleur, ils essaient divers remèdes. Mais quels remèdes! des plantes prises au hasard, pilées ensemble avec des substances nuisibles ou inertes, comme des holothuries, qu'on laisse fermenter plusieurs jours, et dont on recouvre les plaies. A cette irritation mécanique se joint celle des herbes malfaisantes, lorsqu'il en entre dans le mélange, comme j'ai eu occasion de le voir une fois.

» Les femmes en général, avons-nous dit, sont bien moins souvent atteintes de cette lèpre ulcéreuse : sur un grand nombre d'individus, à peine en avons-nous trouvé deux ou trois, encore étoient-elles avancées en âge. Chez une d'elles, les ulcères, quoique anciens, avoient fait peu de progrès, et même s'étoient cicatrisés pendant un certain temps, puis s'étoient rouverts; mais la suppuration avoit fini par se rétablir ensuite. Appelé auprès d'une vieille femme dont les genoux étoient criblés de petits ulcères qui occupoient toute la partie supérieure de l'articulation, je ne voulus pas, en me retirant sans rien ordonner, lui faire sentir que sa position étoit désespérée; je lui recommandai donc un repos absolu, et fis mettre sur les plaies du cérat fait avec de l'huile de coco. Au bout de huit jours les genoux alloient beaucoup mieux, la suppuration étoit devenue moins abondante, en sorte que la malade espéroit de guérir sous peu de temps. Je dis ce que j'en pensois à ses parens, auxquels je fis entendre qu'ils avoient eux-mêmes aggravé le mal par des remèdes appliqués inconsidérément, et que ceux que je venois d'ordonner l'avoient rétabli dans son état le plus simple.

» C'est à cela que se borne notre pouvoir; en vain eussions-nous voulu essayer quelques moyens de guérison. Quand on ne fait que passer dans un pays où divers genres de travaux partagent toute votre attention, peut-on tenter de combattre une maladie qui, en Europe et dans les Antilles, est presque reconnue sans remède, et qui demande à être longtemps étudiée dans toutes ses modifications? Aussi éprouvions-nous une peine secrète à la vue de tant de malheureux pleins de confiance dans les moyens innocens, mais inactifs, que nous leur prescrivions, et s'en

allant avec l'espoir d'un prompt soulagement. Bientôt, déçus de leur espérance, ils auront dit : « La médecine des Européens n'est pas plus efficace que celle de nos pères ; retournons à celle-ci. »

Iles Mariannes.
De l'homme
comme individu.

Mal de Saint-Lazare. — « Nous procédons par degrés, en faisant, d'après leur intensité, l'énumération des diverses espèces de lèpre qui affligent les habitans de Gœam. Ainsi, une peau écailleuse comme celle d'un serpent ou plutôt d'un poisson, inspire moins de dégoût et de pitié que les boutons lépreux qui, déjà repoussans par eux-mêmes, donnent naissance à des ulcères plus repoussans encore. Mais lorsqu'on arrive au dernier période du pian, ou *mal de Saint-Lazare*, il faut être habitué à observer les infirmités humaines pour ne pas reculer d'effroi devant ses horribles ravages. Des hommes sans nez, sans oreilles, dont la bouche, réduite à moitié de ses proportions naturelles, ne présente plus qu'un rond tout plissé; d'autres qui n'ont plus de pieds, et dont les mains, privées totalement ou en partie des phalanges des doigts, n'offrent que des moignons informes; d'autres, au contraire, qui ont les oreilles déchiquetées et surchargées de gros tubercules charnus, ou dont le nez, dépouillé de sa partie osseuse, s'est arrondi en boule au milieu du visage; quelques-uns enfin qui, n'ayant pour ainsi dire plus forme humaine, semblent offrir le type du dernier échelon de la dégradation physique de l'homme : tel est l'horrible et déplorable spectacle que l'intérêt de la science nous a donné le courage de contempler. (*Voyez pl. 76.*) »

» Ce mal, répandu dans la zone torride, à Lima, à Mexico, dans les Antilles, à Cayenne, n'est point, dit-on, inconnu en Espagne : par-tout, malgré les encouragemens qu'ont donnés les gouvernemens pour la recherche des moyens curatifs, il fait le désespoir des médecins. Négligeant donc les caractères généraux sous lesquels il se présente dans ces différentes contrées, nous nous bornerons à décrire ce qu'il offre de particulier aux Mariannes.

» Le tissu cellulaire commence toujours par être affecté, circonstance qui s'annonce long-temps avant le développement de la maladie par une certaine dureté de cet organe, une tension et un aspect qui lui est propre. Ces sinistres avant-coureurs se manifestent sur-tout aux pommettes, qui prennent plus de volume, et aux environs des narines, qui, naturelle-

Iles Mariannes. De l'homme comme individu. ment larges chez les Mariannais, le deviennent alors davantage; ils gagnent successivement les parties voisines du cou, la poitrine et tout le corps; mais au lieu d'être luisante, la peau est rude au toucher. Enfin, les symptômes restent long-temps stationnaires, en prenant seulement plus d'intensité au visage, siège où se développent ces plis profonds qui, partant des ailes du nez et finissant à la partie inférieure de la commissure des lèvres, donnent à la physionomie un rapport frappant avec la face d'un lion.

En conséquence de l'opinion où l'on est à Goam que cette maladie est contagieuse, on séquestre dans des lazarets éloignés les individus des deux sexes qui en sont atteints. Là, presque abandonnés à eux-mêmes, redoutés des étrangers, qui les fuient, sans aucun secours hygiénique, puisqu'il n'y a pas de médecins dans l'île, ces malheureux voient empirer chaque jour leurs infirmités et s'avancer le terme prématuré de leur triste existence. »

Plusieurs d'entre nous ont visité ces asyles de la souffrance, et je vais exposer succinctement, d'après M. Gaimard, ce que leurs habitans lui ont offert de plus remarquable.

Lazaret des hommes près d'Anigaa. — « 1.^o Pedro Guerrero, natif d'Agagna, âgé de trente-trois ans, attaqué de la lèpre depuis neuf années, n'avoit jamais, avant cette époque, ressenti d'infirmités. Sa figure toute entière étoit maintenant flasque et ridée; les paupières supérieures infiltrées et tombantes; le lobe et les ailes du nez semblables à des tubercules arrondis et sillonnés par des rainures; les oreilles pendantes et dans le même état de flaccidité que la peau de tout le corps, qui, en outre, se trouvoit couverte de nombreux boutons plus ou moins circulaires et marqués d'un point au milieu; le pouce de la main droite rabougri, les autres doigts réduits à deux phalanges dépourvues d'ongles; les membres inférieurs légèrement déformés; les orteils des pieds raccourcis comme les doigts des mains, et le pied gauche contracté aux deux tiers de sa longueur normale; les tégumens des parties sexuelles d'une rudesse extraordinaire. Malgré l'étendue de ces phénomènes maladifs, le sujet pouvoit exécuter assez bien toutes ses fonctions, mais éprouvoit seulement dans tout le corps un prurit violent, et chaque jour, matin et soir, des hé-

morrhagies nasales : il est à remarquer que l'oncle par la mère de ce malade avoit été retenu dans l'hospice des lazaristes pour une pareille infirmité.

Iles Mariannes.
De l'homme
comme individu.

» 2.^o Filisiano Crysostomo, du même âge et de la même ville que le précédent, sentit, à trente ans, les premières atteintes de ce mal aux sourcils, qui, après avoir perdu tous leurs poils, devinrent depuis le siège d'une douleur légère et d'une extrême chaleur. La peau de tout le corps a la teinte rougeâtre, parsemée de quelques boutons, d'où résulte un sentiment de feu dévorant qui rend le sommeil difficile. Filisiano, avec peu d'appétit, trouve salés tous les mets dont il use, éprouve des hémorrhagies nasales habituelles, et quelquefois est en proie à de violens desirs lubriques. Cependant aucun de ses parens n'est attaqué de la même maladie, et ses enfans jouissent de la santé la plus brillante.

3.^o Carlos Albares, d'Agagna, âgé de vingt-trois ans, est malade depuis deux. Les pommettes de ses joues, son tissu cellulaire, ses pieds et ses mains présentent les particularités remarquées plus haut dans Guerrero. De plus, ses jambes sont gonflées, noirâtres et attaquées de quelques petits ulcères. Il sent une démangeaison dans tout le corps, mais aucun desir vénérien. Régulièrement deux fois par jour, ou à volonté en faisant un léger effort, se manifeste chez lui une hémorrhagie nasale, toujours annoncée par une vive chaleur. La quantité de sang épanchée chaque fois est d'environ une once.

4.^o Pédro Manalissen, d'Agagna, âgé de trente-deux ans, est attaqué depuis quatre années de cette maladie affreuse. Outre les symptômes habituels déjà décrits, sa figure, entièrement ridée, offre des points durs au menton et au-dessus des pommettes; les poils de la poitrine, des sourcils et de tous les membres, ont disparu; la peau du corps est jaunâtre; les orteils sont enflés, et leurs ongles extrêmement réduits; la vue est devenue très-foible: les fonctions du reste se font assez bien, mais le moindre exercice est suivi de fatigue. Il éprouve une démangeaison générale, n'a aucun desir lubrique, et, au moindre effort, voit se renouveler l'hémorrhagie nasale. Aucun de ses parens n'a eu cette maladie.

5.^o José de Castro, d'Agagna, âgé de vingt-deux ans, est malade depuis neuf. A son nez, à ses lèvres, à son menton et à ses oreilles

Iles Mariannes.
De l'homme
comme individu.

pendent en groupes des tubercules dont quelques-uns sont recouverts de croûtes. De pareils accidens ont pris la place des mamelons, et se montrent en grand nombre au dos, à la région lombaire, aux membres supérieurs et inférieurs, et sur-tout aux avant-bras et aux jambes. Ces excroissances, même lorsqu'il les coupe, ne lui font éprouver aucune douleur; seulement il s'en épanche alors beaucoup de sang. Comme ses malheureux compagnons, il a des hémorrhagies nasales quotidiennes. Le frère et une sœur de son père, ainsi qu'une fille de celle-ci, ont eu la même maladie.

» 6.^o Joachim Tai-pétø, né à Pago, âgé de vingt-trois ans, sentit d'abord aux pieds, il y a neuf ans, les premiers indices de cette incommodité. Tout ce qu'elle offre de particulier sur cet individu, ce sont des taches noirâtres et quelques boutons sur le ventre; les doigts des mains réduits à une phalange et demie, et les pieds complètement déformés. Aucun de ses parens n'est en proie à ce fléau.

» 7.^o Domingo Viagomès, d'Agagna, âgé de vingt ans, n'en avoit que douze quand les premiers symptômes de la lèpre se déclarèrent d'abord à la figure; celle-ci est totalement infiltrée, le nez méconnoissable, les lèvres entamées par des ulcères, la bouche rapetissée et ne laissant qu'un passage difficile et bruyant à la respiration; les mains privées de doigts, les pieds hérissés d'un nombre infini de petits tubercules noirs et très-durs, comme dans l'éléphantiasis, le corps couvert de taches noires: tout concourt à donner à ce jeune infortuné l'air d'un vieillard décrépît. La même mort qui le menace a déjà enlevé un de ses frères.

» 8.^o José Diego, de la même ville, âgé de vingt-six ans, est malade depuis seize. Sa face est semée d'excroissances semblables à de petits lobes plus ou moins arrondis, dont quelques-uns, par leur agglomération, tiennent la place du nez. Les doigts n'ont plus que deux phalanges; les pieds, noirs, grands et déformés, sont pleins de tubercules éléphantiasiques. Ce malheureux ne peut se tenir debout; il éprouve des démangeaisons générales et des hémorrhagies nasales habituelles. Aucun de ses parens n'est attaqué du même mal.

Dans le lazaret consacré aux femmes, M. Gaimard a trouvé un bien moindre nombre de malades. Voici la description rapide de leur état.

Lazaret des femmes près d'Assan. — « 9.^o Jacintha Tai-sagœ, née à Pago et âgée de vingt-six ans, est affectée de la lèpre depuis six années. Les os du nez, les poils des sourcils, n'existent plus; elle a chaque semaine une hémorrhagie nasale. Elle est seule de sa famille qui ait eu à souffrir de cette maladie. »

Des Mariannes.
De l'homme
comme individu.

» 10.^o Manuela de Castro, d'Agagna, est malade depuis quatorze ans. Son nez est remplacé par un tubercule; ses lèvres sont saillantes, ses traits difformes, ses sourcils privés de poils, ses doigts déformés ou raccourcis. Une fois par mois elle est sujette à une hémorrhagie nasale. Cette femme, cousine de José de Castro, dont il a été parlé au n.^o 5, est mère de deux enfans, une fille de dix-sept ans et un garçon de quinze, qu'on a eu l'imprudence de laisser auprès d'elle, et qui présentent déjà, mais à un moindre degré, les mêmes phénomènes morbides.

» 11.^o Nicolassa Na-maølig, d'Assan, âgée de vingt-deux ans, étoit séquestrée dans la même maison, quoique en proie depuis trois années à une maladie qui, selon les Mariannais, diffère du mal de Saint-Lazare: ils l'appellent *bouras*. Son nez étoit déformé, ses sourcils sans poils, les deux paupières de l'œil gauche ulcérées au point que l'inférieure étoit presque détruite; le coude gauche présentoit des ulcérations tuberculeuses. Cette femme, dont la mère a la même infirmité, éprouve, au lieu d'hémorrhagies nasales, des vomissemens fréquens. »

« En général, chez tous ces individus, continue M. Quoy, le danger de la contagion ne m'a pas paru aussi imminent qu'on le dit être. Dans ces lazarets isolés, deux infirmiers, l'homme et la femme, sont chargés de soigner ces êtres disgraciés: ils ne prennent aucune précaution, vivent avec eux, les touchent sans cesse, car il y en a de tellement mutilés qu'on est obligé de les faire manger; et cependant, quoiqu'ils fassent depuis long-temps ce service, ils paroissent très-sains. »

Éléphantiasis. — » Nous terminerons notre revue par deux autres variétés de la lèpre, qu'on ne regarde pas, à beaucoup près, comme aussi dangereuses. La première, que j'ai observée à Goam, est l'éléphantiasis, ou gonflement monstrueux des extrémités inférieures.

» Un jour un homme vint à bord vendre des comestibles: étonné de la grosseur de sa jambe, je lui demandai des renseignemens sur cette

Des Mariannes,
De l'homme
comme individu.

infirmité, qui ne paroissoit lui être incommode que par le poids de la partie malade; il me dit que, depuis plusieurs années, cette jambe avoit commencé à grossir, sans lui causer de douleur, et qu'insensiblement elle étoit arrivée au point où je la voyois, sans le faire souffrir davantage. S'étant en effet accoutumé peu à peu à cette exubérance, il vaquoit à ses affaires comme auparavant. Son mollet, mesuré à l'endroit le plus large, avoit 22 pouces 3 lignes [0^m,602] de circonférence; le reste de la jambe avoit une grosseur relative et n'étoit point déformé; le pied, très-gonflé, offroit près des doigts une large turgescence véruqueuse.

» Un autre cas, à peu-près semblable, me parut plus grave, en ce que le tissu cellulaire engorgé rendoit la jambe également grosse dans toute son étendue, et qu'un pus sanieux découloit de plusieurs ulcères ouverts à la partie inférieure. Cependant l'individu alloit encore aux champs, et c'est là que je le vis, dans les environs du village de Mériso. Notre planche n.º 77 représente un sujet attaqué d'éléphantiasis et d'un engorgement lépreux au coude.

Lèpre tuberculeuse. — » Dans la seconde variété du *pian*, ou la lèpre tuberculeuse, le cas le plus singulier peut-être qu'on ait encore décrit, m'a été communiqué par M. Jacques Arago, dessinateur de l'expédition, qui l'avoit observé pendant son séjour à Rota, sur la personne de Martin Kikané, âgé de 55 ans (voyez planche 78). Né d'une mère lépreuse, il commença, dès l'âge de trois ans, à voir son corps se couvrir de boutons ou plutôt de vésicules, qui, avec le temps, augmentèrent en quantité et en volume. Sur les membres elles sont peu nombreuses, mollasses, élastiques, comme si elles étoient remplies de laine; les plus grosses semblent renfermer du liquide; la couleur de la peau n'est point changée, même sur les tumeurs, excepté à leur extrémité, où elle est ridée et noirâtre. Parmi ce grand nombre, on en voit deux remarquables par leur volume. La moins grosse occupe la partie antérieure du bas ventre et retombe sur les cuisses; le milieu de son extrémité rentre en dedans et ressemble assez bien à l'ombilic d'une poire; l'autre, plus considérable, aussi volumineuse que le corps, tient toute la hanche du côté droit, descend le long de la cuisse jusqu'à la jambe, et bat le membre à chaque pas. Il y a plusieurs années que Kikané, ayant reçu un coup de

bâton sur cette tumeur, heurta, en tombant, quelque chose de tranchant qui y fit une ouverture; il en sortit, avec abondance, une humeur dont je ne puis déterminer au juste la nature, et qui continua à s'épancher quelque temps avant que la plaie se fermât.

Iles Mariannes
De l'homme
comme individu.

» Chaque jour, plusieurs de ces excroissances augmentent de volume, et il en pousse de nouvelles sans lui causer la moindre douleur: la gêne qui en résulte dans ses mouvemens est l'unique souffrance qu'il éprouve, et il y est habitué depuis longues années. La plus grosse de ces masses incommodes est supportée par un morceau d'étoffe qui croise sur l'épaule du côté opposé. Cet homme est marié, et a des enfans qui paroissent parfaitement sains.

Causes occasionnelles de la lèpre. — » Ce seroit en vain que nous nous perdriions en conjectures sur les causes occasionnelles des diverses maladies que nous venons d'énumérer. *L'air, l'eau et les lieux* ne nous ont présenté aucune modification particulière qui pût, à la longue, en développer les germes.

» Nous n'en trouvons pas davantage dans les alimens. Ces peuples vivent d'une manière frugale: le riz, le maïs, les cocos, diverses fécules nutritives, du poisson, et une petite quantité de viande de cochon ou de cerf, forment leur subsistance habituelle. Les hommes font quelquefois abus d'eau-de-vie de coco; mais les femmes, qui n'en boivent pas, sont atteintes du même mal.

» Chez les Papous, j'avois cru reconnoître pour cause de la lèpre écailleuse, la grande quantité de coquillages qu'ils consomment; mais les habitans de Goam ne font que rarement usage de cette nourriture, qui d'ailleurs n'est pas très-commune chez eux.

» J'incline donc à penser que, si c'est dans les pays chauds qu'on a le plus observé ce mal, il faut l'attribuer à l'action des rayons solaires sur les indigènes, qui vont presque toujours nus, action dont l'intensité, provoquant une transpiration abondante, augmente la sensibilité de l'organe cutané, qui se vicie à la longue et finit par donner lieu aux cruelles maladies qui nous occupent. Peut-être doit-on y joindre l'influence de l'air de la mer, chargé de particules salines plus ou moins irritantes? C'est l'opinion de Bontius; et nous ne sommes pas éloignés de l'admettre, car

Iles Mariannes.
De l'homme
comme individu.

nous avons observé sur nous-mêmes que, pendant de longues courses le long de la côte, par un soleil ardent, il se développoit sur nos lèvres des espèces d'aphtes, et que la peau du visage et des mains devenoit âpre au toucher.

» Ainsi dans les deux îles habitées (Goam et Rota) par une population peu nombreuse, nous trouvons plusieurs variétés de la lèpre, dont quelques-unes sont peut-être inconnues en Europe. Ces déguisemens du même mal donnent lieu :

- 1.° Aux écailles ondulées ou moirées ;
- 2.° Aux engorgemens lymphatiques des membres inférieurs ;
- 3.° Aux boutons larges et élevés (*bubas*), qui demeurent long-temps stationnaires avant de s'agrandir et de former des ulcères ;
- 4.° A ces ulcères rongeurs qui s'attachent aux articulations et en détruisent les mouvemens ;
- 5.° A ces plaies qui carient les os du nez, du palais, font tomber ceux des articulations des pieds et des mains. Cette dernière variété ressemble beaucoup à la précédente, et n'en diffère que dans la chute des os ; mais elle est réelle et reconnue même des habitans du pays, puisqu'ils la regardent comme contagieuse, et séquestrent, sous le nom espagnol de *lazarinos*, ceux qui en sont atteints ;
- 6.° A la lèpre tuberculeuse, observée sur l'île Rota : elle se complique avec les autres, et nous avons vu un individu avoir les oreilles découpées et garnies en outre de tumeurs. Quant à l'altération des traits de la physionomie, je ne la rangerai point à part ; elle appartient aux engorgemens lymphatiques.

Au mémoire important de M. Quoy sur la lèpre, nous ferons succéder quelques détails additionnels à ce que nous avons déjà dit sur l'art de guérir des naturels.

Blessures. — Rien de précis ne nous est parvenu sur l'art chirurgical des anciens Mariannais. Aujourd'hui les habitans pansent les blessures avec le *lait de rima*, qui, lorsqu'il est frais, est un véritable baume. La résine du takamahaka [*daok*] sert utilement au même usage. Si l'on mêle ensemble du gingembre [*asnød*] pilé, de la suie tirée d'une marmite en fer ou d'un pot de terre, du sel et de l'huile de coco, puis qu'on fasse réduire le tout sur le feu, dans un poëlon qui ne soit pas de cuivre, on

obtiendra une sorte d'onguent estimé pour la guérison des blessures légères. Quand elles sont profondes, il faut préalablement couler entre les lèvres de la plaie une certaine portion du mélange ci-dessus, et la panser ensuite avec cet onguent lui-même.

Iles Mariannes.
De l'homme
comme individu.

Le fruit de l'amargosa, trituré avec l'huile de coco, est aussi un bon topique pour la cure des petites plaies; tel est encore le suc adhésif des racines fraîches du figuier multipliant [*nano*], qui, placé sur les coupures, en étanche promptement le sang: il faut, pour cela, que l'écorce, réduite en pâte, reste sur la partie malade jusqu'à parfaite guérison. L'écorce du tronc et des branches de l'aréquier [*pogoa*] n'est pas moins précieuse pour le même objet.

Est-il question d'arrêter une hémorrhagie rebelle, on a recours, soit à la plante nommée *tolan manok*, soit à l'herbe de Santa-Maria, ou bien enfin à l'espèce de liseron bleu [*fofgo*] qu'on trouve en si grande abondance à Gœam; seulement il faut que ces simples soient préalablement triturés.

Dans les cas où l'inflammation exige une saignée locale, on fait usage de ventouses en corne de cerf. — Il est fort rare que le tétanos se montre à la suite des blessures.

Contusions. — On combat l'effet intérieur produit par une forte contusion, en faisant boire au malade de l'eau dans laquelle on a fait infuser parties égales de poudre de gingembre et d'écorce râpée d'*hagao*. La feuille du même arbre, pilée et mêlée avec l'eau-de-vie de coco, s'emploie pour résoudre les contusions superficielles.

Ulcères de la bouche. — Le charbon de la feuille de rima bien mûre, mêlé avec parties égales de charbon d'étoupi, s'emploie à la guérison des ulcères de la bouche et des gencives: il suffit d'en frotter les parties malades. On croit ici assez généralement que le bétel, dont l'usage existoit aux Mariannes bien avant l'arrivée des Espagnols, peut prévenir les incommodités de ce genre.

Rétentions d'urine. — En faisant macérer dans le vinaigre de palmier le fruit pilé du *pakao*, on obtient un liniment dont les fomentations sur le bas-ventre sont utiles dans les cas de rétention d'urine.

Indigestions. — Pour les indigestions, il suffit ordinairement de faire

Iles Mariannes.
De l'homme
comme individu.

boire au malade une ou deux tasses de l'infusion, faite à chaud, du fruit de pakao; ce remède agit par le haut et par le bas. M. Duperrey cite le cas d'un Mariannais qui, malade d'indigestion à un point désespéré, prit dans un bouillon une forte décoction de piment enragé, et guérit.

Folie. — Cette aberration mentale est fort rare aux Mariannes; un seul individu s'en trouvoit atteint à l'époque où nous y relâchâmes.

Maladies des enfans. — Souvent, sept à huit jours après leur naissance, les enfans sont pris de fortes convulsions, qui font périr presque tous ceux qui en sont atteints. D'autres meurent de cette maladie ou de diarrhées opiniâtres, à l'instant de la pousse des premières dents; rarement même les dents incisives leur sortent-elles sans être accompagnées de quelque malaise.

Accouchemens. — Les accouchemens sont faciles dans le plus grand nombre de cas; cependant il n'est pas rare que, faute de secours éclairés, beaucoup de femmes meurent ici en couche. MM. Quoy et Gaimard ont eu le bonheur de sauver la vie à une infortunée qui, sans leurs soins, eût péri dans les plus affreuses douleurs. Voici comment le premier de ces médecins rend compte des circonstances dont son collègue et lui furent les témoins :

« Une femme de trente ans, mariée depuis douze, n'avoit point encore eu d'enfant. On pouvoit attribuer ce retard à une chute de l'utérus qu'elle avoit toujours eue. Néanmoins elle conçut, et la grossesse étant arrivée à terme sans accident, les douleurs de l'enfantement la prirent, mais ne purent pas être suivies de sa délivrance. La veille, l'enfant avoit donné des signes de vie; et depuis, il y avoit cinq jours que cette femme étoit dans les souffrances, lorsque je fus appelé.

» A mon arrivée, la malade, couchée sur une natte dans un étroit appartement, se trouvoit entourée d'une demi-douzaine de vieilles matrones, dont chacune donnoit son avis, pendant que d'autres, dans une chambre voisine, étoient à genoux devant une image de la Vierge. Le temps ordinaire de la délivrance étant passé sans qu'elle eût eu lieu, on tâcha de la provoquer par des boissons où l'eau-de-vie de coco entroit en assez grande quantité, par de forts coups de poing, et des pressions sur le ventre. Ces épouvantables moyens ne produisant aucun effet, on

n'attendoit plus de secours que dans l'intercession des saints et dans l'efficacité de quelques reliques, qui furent suspendues au cou de la malade ou dont on l'entoura : topiques innocens et propres à ranimer le courage abattu par les souffrances ! Mais le moyen sur lequel on comptoit le plus, et qui cependant faisoit le plus de mal, étoit une bande en cuir désignée sous le nom de *ceinture de la Vierge Marie*, et qui, forte et lissée par l'usage fréquent qu'on en avoit fait, servoit à serrer le ventre de la mère. Respectant toutes ces reliques, j'obtins cependant que l'action mécanique de cette espèce de sangle fût diminuée.

Iles Mariannes,
De l'homme
comme individu.

» Je ne détaillerai point les moyens que nous employâmes, M. Gaimard et moi, pour amener cet accouchement à une heureuse fin. La femme souffroit avec une patience angélique et sans se plaindre : les momens étoient précieux ; la tête de l'enfant, qui étoit mort, engagée au passage, exhaloit une odeur de sphacèle. La réduction de l'utérus avoit été impossible, et son col, contracté depuis plusieurs jours, se refusoit à tout relâchement. Je courus à bord chercher mes instrumens, et, à l'aide d'une dilatation et de la ponction faite à la tête de l'enfant, nous eûmes le bonheur d'arracher cette infortunée à une mort presque certaine. Les accidens consécutifs furent peu considérables ; mais il fallut user d'autorité pour écarter les moyens dangereux qu'à chaque instant d'imprudens amis vouloient mettre en pratique.

Pour donner une idée plus complète des procédés empiriques des *sages-femmes* mariannaises, en ce qui concerne les accouchemens, nous transcrivons ici un petit nombre d'observations dues à M. Gaimard.

« S'agit-il en ce cas de seconder les efforts de la nature, on fait boire à la malade la valeur d'une demi-tasse à café d'urine du mari mêlée avec du lait de femme, ou bien avec de l'herbe de Santa-Maria qu'on y a fait macérer.

» Les coliques qui suivent l'enfantement, se calment au moyen des feuilles mâchées d'un arbre nommé en espagnol *agno-casto* et en mariannais *lagondi*, que l'on applique, comme émollientes, sur la région hypogastrique. La sœur de D. Luis de Torrès nous a dit en avoir obtenu de bons effets. La tige et les feuilles de l'herbe de Santa-Maria servent aussi à faire une décoction que boivent les femmes dont la délivrance

Iles Mariannes.
De l'homme
comme individu.

est suivie de douleurs abdominales. Les mêmes parties de cette dernière plante, après avoir été triturées, s'appliquent comme émollientes sur le bas-ventre.

» Dans le but de faciliter l'expulsion de l'arrière-faix, on emploie l'urine d'un petit enfant mêlée avec des excréments de cheval : le tout est soigneusement mis dans un mouchoir; et après avoir recueilli le sue qui en découle, on l'administre intérieurement à la dose de deux ou trois travers de doigt dans un verre ordinaire. Si le premier remède ne produisoit pas un bon effet, on s'empresseroit de donner des oignons à manger et de l'eau à boire à la malade.

» Un dernier moyen, regardé aussi comme très-efficace, consiste à couper à la femme en travail d'enfant une mèche de ses cheveux, qu'elle doit mettre dans sa bouche et mâcher, en buvant à plusieurs reprises une petite quantité d'eau. Si cela ne suffit pas, on approche d'elle un brasier ardent.

§. VI.

De l'Homme vivant en famille.

Nourriture.

Anciennement, le poisson, les fruits de l'arbre à pain, le riz, et quelques racines féculentes, formoient aux Mariannes la base de la nourriture des indigènes; mais depuis que les Espagnols y ont introduit les grands bestiaux et d'autres animaux domestiques, une amélioration notable dans le système alimentaire s'est fait remarquer.

Le catalogue raisonné que nous avons donné plus haut des diverses productions animales et végétales particulières à ces contrées, ne nous laisse ici d'autre tâche à remplir que celle de faire connoître les diverses préparations culinaires auxquelles sont ordinairement soumises celles de ces substances qui sont propres à la nourriture de l'homme.

Riz. — On nomme *hinigsa*, dans le pays, les gâteaux de riz cuits à l'eau, dont on se servoit autrefois en guise de pain, et dont il y a trois variétés, différenciées seulement par la forme et par la quantité de riz qui y entre. Ce mets prenoit le nom d'*alagan*, lorsque le riz étoit réduit en bouillie.

Rima. — Le fruit du rima se préparoit de cinq manières différentes.

Iles Mariannes.

1.° On le coupoit en rouelles et on le faisoit simplement cuire au four; on avoit ainsi le *liméi-tchinahan*, analogue à notre biscuit de mer, et pouvant comme lui se conserver assez long-temps, pourvu qu'il fût à l'abri de l'humidité.

De l'homme
en famille.

2.° Il étoit mis tout entier à cuire sous la cendre chaude; puis on l'aplatissoit avec la main : ce mets, d'un goût différent du précédent, se servoit ordinairement froid, et portoit le nom de *mapanas*.

3.° Après avoir cueilli le rima un peu avant sa maturité parfaite, et l'avoir gardé pendant deux ou trois jours à l'ombre, pour le laisser se ramollir, on le faisoit cuire au four ou sous la cendre, et on le mangeoit avec du coco. Il étoit plus ordinaire néanmoins de le dépouiller préalablement de sa peau raboteuse et de le piler ensuite dans un mortier avec de l'eau de coco, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à la consistance de bouillie un peu claire : c'est ainsi que se préparoit le *laolao-liméi*, mets analogue à l'*atolé* mexicain, dont nous parlerons bientôt.

4.° Cette quatrième manipulation est d'un haut intérêt, en ce qu'elle permet la conservation prolongée du rima, circonstance précieuse surtout pour les besoins de la navigation. Le fruit récemment cueilli est pelé et coupé par quartiers : on fait ensuite dans la terre un trou circulaire, que l'on garnit de feuilles de l'arbre lui-même ou de celles du bananier; on y place les quartiers de rima, après les avoir préalablement fait macérer pendant cinq heures dans de l'eau de mer. La fosse étant entièrement remplie, on la couvre de feuilles et de terre; on la visite ensuite quatre ou cinq jours après, pour en retirer les vers qui s'y sont formés ou introduits, et renouveler les feuilles; on place de nouveau le rima par dessus, et on le foule aux pieds de manière à en former une pâte compacte; le tout est, comme précédemment, recouvert de feuilles et de terre, qu'on n'enlève enfin définitivement qu'après quatre ou cinq autres jours. Le rima, retiré alors de la fosse, exhale une odeur assez puante, mais qui ne déplaît pas aux naturels; on le pétrit avec les mains, et l'on en forme des boulettes de la grosseur du poing, qu'on laisse sécher à l'ombre, pour servir au besoin. Telle est la préparation nommée *bolao*.

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.

5.° A son issue de la fosse, quelques personnes mêloient cette pâte de rima avec du coco râpé, et en formoient des boulettes qu'elles faisoient cuire au four : c'étoit l'*apighighi*.

Gapgap. — Ce nom d'*apighighi* s'applique aujourd'hui à un mélange de râpures de coco et de farine de *gapgap* ou de fédériko, également cuit au four. Les anciens connoissoient aussi l'*apighighi* de *gapgap*, en sorte qu'ils étoient obligés de distinguer l'*apighighi-bolao* de l'*apighighi-gapgap*. Le pain dans lequel on ne mettoit que de la farine de *gapgap*, sans coco, portoit le nom d'*agata*.

Dogdog. — Cette variété du fruit à pain, quoique moins estimée que le rima, servoit cependant aussi pour faire du *bolao*. La chair du fruit et ses pépins se plaçoient alors tout ensemble dans la fosse ; du reste, les manipulations n'offroient aucune différence avec celles que nous venons de décrire. Quand les pépins sont bien mûrs, on peut les manger crus, quoiqu'en général on les préfère cuits au four ; leur saveur se rapproche beaucoup alors de celle de nos châtaignes, ainsi que nous en avons fait ailleurs la remarque.

Fédériko. — La fécule du fédériko ne comptoit point autrefois parmi les comestibles, même pendant les disettes : c'est aux Espagnols que les naturels ont dû l'art de séparer cette substance du suc vénéneux qu'elle renferme. On raconte, à ce sujet, que lors de l'érection de l'église d'Agat, il y eut une affreuse sécheresse suivie de famine, pendant laquelle nul ne pensa au fédériko, qui eût pu être d'un si grand secours. A cette époque désastreuse, on vit des hommes travailler pendant toute la journée pour le très-mince salaire d'une tranche d'igname ; tandis qu'aujourd'hui nombre d'habitans tirent leur principale nourriture de la bouillie faite avec la fécule de ce précieux palmier. Nous avons dit qu'on en fait aussi une sorte de pain.

Racines féculentes. — Les nombreuses variétés de racines féculentes qui abondent aux Mariannes et ont été de tout temps l'objet d'une grande consommation, se mangent cuites, soit sous la cendre, soit au four. Le *piga*, l'une d'elles, servoit jadis à préparer une sorte de bouillie liquide, à l'instar de celle de rima ou de *dogdog*, et que par cette raison on nommoit *laolao-piga*.

Poissons et coquillages. — La consommation des produits de la mer n'étoit pas moins considérable. On mangeoit le poisson sec ou salé, et presque toujours cru; ce n'étoit guère qu'aux femmes en couche qu'on en donnoit, mais non habituellement, de frais et cuit sur le gril. Quelquefois le poisson, au lieu d'être salé à sec, étoit mis dans la saumure: les vases employés à cet usage étoient des espèces de grandes Calebasses; on préfère aujourd'hui les jarres ou cruches en terre vernissée (1). Six jarres de magnahak salé, chacune de la contenance de 34 litres environ, suffisent pendant un an à la subsistance d'une famille mariannaise, en y joignant toutefois du riz, du maïs, des racines et du rima. En général, on fait moins de cas de la viande que du poisson. Quelques personnes font mariner celui-ci dans le vinaigre avec des plantes aromatiques; mais cette préparation est moderne et neuve suivie.

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.

Viandes. — On ne mangeoit jadis que la chair de tortue, de chauve-souris, et celle d'un petit nombre d'oiseaux, parmi lesquels nous citerons principalement les canards sauvages, les colombes, les martins, et l'espèce particulière de gallinacée connue sous le nom de *sesnghet*, et qui est un mégapode: mais les tortues seules étoient une ressource alimentaire de quelque importance. Ces diverses viandes étoient, soit rôties au four ou sur le gril, soit bouillies dans des vases de terre. Depuis l'introduction des volailles et des grands bestiaux domestiques, la manière de se nourrir des Mariannais indigènes s'en est moins ressentie qu'on n'eût pu le croire.

Maïs. — La classe métisse, au contraire, s'est beaucoup rapprochée du genre de vie suivi à Manille et au Mexique. Au nombre des mets usuels, nous devons sur-tout faire remarquer la *tortille*, l'*atolé* et le *tamalès*. Ce dernier est un mélange d'atolé et de viande de porc ou de volaille, auquel on a joint du saindoux, des pimons, des tomates, et du roucou pour donner de la couleur. Le tout ayant été cuit dans un chaudron, on sert à chaque convive sa portion sur un morceau de feuille de bananier. Ce mets ne se prépare que les jours de grande cérémonie.

La *tortille*, sorte de galette mince de maïs, de 9 pouces environ de

(1) On peut voir la forme de ces vases, et juger de leur capacité relative, en jetant les yeux sur notre planche 68.

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.

diamètre, se fait cuire, comme nos crêpes de Bretagne, sur une plaque en fer posée sur des charbons ardents. (*Voyez* pl. 69.)

L'atolé est tout simplement une bouillie de maïs assaisonnée d'un peu de sel : on la prépare en grand, soit dans un chaudron, soit dans une marmite en terre. Ce qui nous a sur-tout paru remarquable, c'est son extrême blancheur, uniquement due à la précaution prise de dépouiller entièrement le grain de la pellicule jaune ou rougeâtre qui le recouvre, et qui nous empêche d'en obtenir de la farine en France à un degré parfait de netteté. Voici comment on opère aux Mariannes.

Pour un kaban [50 litres] de maïs égrené, on prend 12 tchopas $\frac{1}{2}$ [3 litres $\frac{1}{6}$] de chaux vive, que l'on fait bouillir à part dans un grand chaudron plein d'eau : si le maïs étoit frais, c'est-à-dire récemment cueilli, il faudroit $\frac{1}{4}$ de tchopas ou $\frac{1}{6}$ de litre de plus de chaux. On verse sur le maïs, placé dans un baquet, l'eau de chaux bouillante, en ayant soin de remuer avec un bâton pendant l'espace de quelques minutes. On couvre le baquet; et après cinq ou six heures de repos, on décante le liquide; puis on soumet le grain à trois lavages successifs pour déterger complètement les sédimens de chaux qui pourroient y adhérer : on frotte en même temps entre les mains, de manière à détacher la pellicule, qui s'en sépare effectivement sans peine et laisse tout-à-fait à nu la partie farineuse.

Parvenu à ce point de pureté, le maïs est mis aussitôt sous une pierre à broyer, semblable à celle de nos chocolatiers (pl. 69 et 80, fig. n), et il y est promptement réduit en une pâte d'une extrême blancheur. Si l'on vouloit que la farine pût se conserver, il faudroit faire sécher le grain mondé, avant de le soumettre à la trituration.

La saveur de la bouillie faite avec cette pâte seroit plus agréable, si, au lieu d'eau, on employoit du lait sucré et aromatisé : nous en avons mangé long-temps, préparé de la sorte, pendant notre relâche à Goam, sans avoir jamais pu nous en lasser.

Sur la table des personnes riches, les œufs et les épices, les pimens sur-tout, jouent un très-grand rôle : il n'est même pas rare d'y trouver tous les raffinemens de la gastronomie, si l'on peut nommer ainsi la profusion de choses capables de stimuler et satisfaire l'appétit plutôt que de flatter agréablement le goût.

Boissons. — Les habitans primitifs des Mariannes ne connoissoient pas de liqueurs enivrantes; l'eau étoit leur seule boisson : mais aujourd'hui l'art de faire l'eau-de-vie de coco, ou, comme ils disent, le *toba*, leur ayant été apporté de Manille, il ne leur est que trop facile de se livrer à l'attrait d'un breuvage perfide, dont les excès et même l'usage fréquent sont si pernicious. Quelques métis sont parvenus à extraire du maïs une sorte d'alcool, inférieur pour la force au précédent, et qui par cette raison n'est que peu recherché. Il en est de même de la liqueur tirée de la plante exotique nommée *barra de San-José* : l'odeur qui s'en exhale est forte et désagréable. Quant à la fabrication du rum, on n'étoit point encore parvenu, malgré quelques essais, à en faire à l'époque où nous quittâmes ces parages.

Four mariannais. — Le four des anciens étoit nommé *tchanon*, et disposé ainsi qu'il suit : dans un trou fait en terre, et d'une dimension convenable à l'objet qu'on se proposoit d'y cuire, on plaçoit un lit de pierres plates, et du bois sec par-dessus, puis de petites pierres encore. Ce bois étant réduit en braise, on retiroit de la fosse, avec un bâton, tous les fumérons qui pouvoient s'y trouver, et l'on étendoit ensuite les pierres, fortement chauffées, au-dessus des charbons ardents, après les avoir égalisés le mieux possible. L'objet à cuire étoit déposé sur ces pierres; enfin on recouvroit le tout, d'abord avec de larges feuilles, puis avec des pierres chaudes encore et de la terre, de manière qu'aucune vapeur ne pût s'échapper. Quatre heures suffisoient pour cuire le rima, et il n'en falloit pas moins de six pour la viande de bœuf. Les indigènes font encore aujourd'hui usage de ces fours; mais depuis que les Espagnols leur en ont construit à la manière d'Europe (pl. 68), ces derniers sont en général préférés.

Manière de servir les mets. — Sur une natte de 6 à 8 pieds de long et de deux pieds environ de large, étendue sur le sol, sont placés les mets destinés au repas. Les convives, accroupis et assis sur leurs talons, se rangent de part et d'autre sur deux lignes; des plateaux tissés en vacoua, ou de simples feuilles de bananier, servent à recevoir les mets non liquides; des morceaux de calebasse ou des écales de coco sont employés dans l'autre cas; enfin la marmite même où les mets ont été préparés, paroît sans autre façon au milieu de la table.

Des Mariannes.
De l'homme
en famille.

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.

Repas. — Ils sont au nombre de trois : le déjeuner, ou *sinhak*, se prenoit et se prend encore vers les sept heures du matin; le dîner, *na talo-haani* [repas du milieu du jour], à midi ou une heure; enfin le souper [*hangapi*] a lieu le soir à huit. Aucun de ces repas ne se fait distinguer par la présence d'un mets particulier.

Depuis l'arrivée des Espagnols, divers usages se sont introduits chez les personnes aisées, et sur-tout dans la classe des métis : indépendamment du chocolat, que l'on boit tous les matins, nous citerons le *refresco*, sorte de collation qui se prend debout avant le dîner, ainsi que nous l'avons fait connoître dans une autre partie de ce volume (1).

Vêtemens.

Les anciens Mariannais alloient souvent entièrement nus : le *langouti* néanmoins n'étoit pas inconnu chez eux (pl. 62 et 63); ils le nommoient *sadi* [couverture]; les femmes en faisoient, dit-on, plus particulièrement usage. Mais il est difficile de savoir aujourd'hui rien de bien précis sur l'espèce d'étoffe qu'on employoit à ce vêtement. Le Gobien (2) raconte qu'elles avoient, pour les jours de fête, certains tissus de racines d'arbre ressemblant plutôt à des cages qu'à des habits, tant ils étoient grossiers et mal entendus. Pendant la guerre et sur mer, une casaque ou gilet sans manches, tissé en feuilles de vacoua, et nommé *gnofa goafak*, étoit porté par les hommes : je ne puis lui concevoir d'autre utilité que de garantir des impressions de l'air, car il est impossible de trouver à ce tissu les qualités de la plus mauvaise cuirasse, en raison de sa flexibilité et de son peu d'épaisseur.

Des chapeaux [*badja*], faits de la même substance, étoient et sont encore portés par les deux sexes. Le chapeau des femmes (pl. 79, fig. 29) a une forme un peu différente de celui des hommes (pl. 79, fig. 20, et pl. 62). Quelquefois on se contentoit, pour se couvrir la tête, d'un fragment de calebasse [*tahong haongan*], taillé en forme de calotte (pl. 63); mais à moins qu'ils ne doivent s'exposer à un soleil ardent, les habitans préfèrent aller nu tête.

Falloit-il, à la pêche, marcher sur des coraux tranchans, on chaussoit des espèces de sandales en feuilles de palmier (pl. 79, fig. 22), d'une

(1) Voyez chap. XXIV, pag. 137.

(2) *Hist. des îles Mariannes.*

contexture semblable à celles qui ont été trouvées depuis peu dans de très-anciens monumens égyptiens. Ces sandales, moins sujettes à glisser dans l'eau que celles en cuir (pl. 80, fig. f), dont les soldats et les colons métis font ordinairement usage, avoient, sous ce dernier rapport, un avantage décidé sur les autres. On ne se sert de sandales, au reste, que pendant les marches forcées ou dangereuses; dans tout autre cas, on va nu-pieds.

Les femmes avoient l'habitude de laisser croître leurs cheveux dans toute leur longueur, et de les nouer par derrière en forme de catogan; la même chose se pratique encore. Chez les femmes nobles, les cheveux étoient partagés en deux parties, dont chacune se nouoit séparément (pl. 67, 68 et 69). Les plus coquettes se blanchissoient la base du toupet avec de certaines drogues appropriées pour cet usage, et de manière à former un cordon de la largeur d'un travers de doigt. Cette pratique, abandonnée ici, se conserve encore aujourd'hui aux îles Sandwich (voyez pl. 88 et 89); on peut remarquer qu'elle n'est pas d'un effet désagréable.

Quelquefois les hommes portoient eux-mêmes les cheveux longs, noués comme ceux des femmes, ou bien flottans (pl. 62 et 63). Mais la coutume la plus répandue étoit de se tondre la tête de diverses façons, et de manière à laisser subsister certaines touffes de cheveux, d'où il résulroit des dessins plus ou moins bizarres, dont on peut prendre une idée sur notre planche 61: cette mode, qui se retrouve également au Japon et aux Sandwich (voy. pl. 83 et 89), est constamment suivie aux Mariannes. Les soldats de la garnison et quelques autres individus appartenant tous à la race métisse ou philippinoise, réunissent en queue leurs cheveux par derrière. (Voyez pl. 61, 66 et 70.)

A beaucoup d'égards, les habitans de race primitive suivent, quant aux vêtemens, les anciennes coutumes. Cependant, lorsqu'ils viennent à la ville, ou bien les jours de fête, ils se conforment à l'usage, généralement adopté aujourd'hui, de se vêtir, les hommes d'un demi-caleçon fort large et d'une vareuse en toile bleue (pl. 69); les femmes, d'un jupon de couleurs variées, et d'une chemisette ou camisole fermée, le plus souvent blanche (pl. 64, 65 et 69). A la campagne, sur-tout aux heures de

Îles Mariannes.
De l'homme
en famille.

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.

travail, les deux sexes ont presque sans cesse le haut du corps entièrement découvert (pl. 68 et 70).

« Les personnes riches, dit M. Guérin, ajoutent les dimanches à ce costume une chemise blanche, un pantalon à l'européenne et une veste à manches (pl. 66) : ceux qui n'ont pas de veste, mettent leur chemise par-dessus le pantalon, sorte de parure à laquelle, pour le dire en passant, nous avons eu quelque peine à nous habituer. Il y en a, mais en petit nombre, qui portent aussi des souliers pointus et très-découverts. »

Jusqu'à l'âge de sept ou huit ans, et même plus pour les garçons, les enfans vont nus (pl. 69) ; dans quelques circonstances, on les revêt cependant, soit d'une petite chemise, soit d'un demi-caleçon.

Les chapeaux ronds en cuir (pl. 66 et 70), plus rarement ceux de feutre, remplacent, chez les habitans les plus aisés, les chapeaux en feuilles de vacoua (pl. 77), que portent principalement les gens du peuple ; d'autres se bornent à s'entourer la tête d'un fichu (pl. 61, 66 et 69). Les femmes, quand elles se rendent à l'église, mettent, en guise de voile, un mouchoir ordinairement en couleur (pl. 65), garni d'une petite dentelle ou d'une broderie, et rappelant, à quelques égards, la mantille espagnole ; comme ce dernier vêtement, ce voile sert à couvrir la presque totalité de la figure. Les dames, dans les grandes circonstances, garnissent leurs pieds de mules jaunes ou noires, dont le talon est élevé d'environ 8 lignes ; cette chaussure signale à la vérité l'opulence de celles qui la portent, mais elle donne à leur démarche l'apparence la plus pénible et la plus guindée.

Ornemens. — Les individus de tout âge et de tout sexe aiment beaucoup à porter, soit un scapulaire, soit un rosaire, ornement auquel ils attachent un très-grand prix (pl. 61, 64, 65, 69 et 70) : heureux qui est assez riche pour s'en procurer ! Presque toujours le rosaire supporte une croix ou un médaillon en argent. Quand leurs facultés le permettent, les femmes se parent en outre de bagues et de pendants d'oreille (pl. 61), dont les plus communs sont en argent.

Dans les temps qui ont précédé la conquête, elles se mettoient autour du front, les jours de cérémonie, des pendeloques en écaille de tortue, en coquillages rares, ou en grains d'une sorte de jais, qu'on entrelaçoit

de fleurs (1) ; elles avoient aussi des colliers en écaille, composés de rouelles de cette précieuse matière, minces et d'égale épaisseur (pl. 79, fig. 15 et 24), qui, enfilées les unes à la suite des autres, et travaillées avec perfection, sembloient ne former qu'une seule pièce polie et flexible. Ces colliers étoient connus sous le nom générique d'*alas* ; il y en avoit de deux sortes : les uns, *goini* (2), d'une grosseur un peu moindre que le petit doigt, servoient exclusivement de parure aux dames (pl. 79) ; la longueur en étoit telle, qu'après avoir passé deux fois autour du cou, ils descendoient jusqu'à la hauteur du nombril. Les autres, d'environ un pouce de diamètre, se nommoient *lokao-hogaa* : ceux-ci, placés en écharpe, devoient descendre jusqu'à la hanche.

Des Mariannes.
De l'homme
en famille.

Le *goinéha famagoon* (3), autre objet de parure, étoit aussi composé de rondelles d'écaille, mais non polies sur les bords ni d'égale épaisseur : sa forme approchoit communément de celle d'un cône tronqué, extrêmement allongé, ayant six pouces de diamètre au gros bout, et un pouce seulement à l'autre. Cet ornement de grand apparat n'étoit qu'à la portée des hommes opulens ; ils se le mettoient au cou, en laissant pendre les bouts inégalement sur la poitrine. Nous reviendrons sur ce singulier joyau, ainsi que sur les colliers d'écaille, lorsque nous traiterons des monnoies mariannaises.

Un article de toilette non moins estimé, mais destiné exclusivement aux dames riches, c'étoit une plaque entière d'écaille [*mako dodo*], polie sur ses deux faces, et qui se fixoit en guise de tablier, autour des reins, avec un double cordon. Certaines coquilles précieuses et de petits cocos proprement travaillés, aidoient encore à orner leur ceinture.

L'habitude que les femmes avoient autrefois de se teindre les dents en noir en se les frottant avec de certaines herbes, est aujourd'hui tout-à-fait tombée en désuétude.

(1) Voyez le Gobien, *op. cit.* Les Carolinois mêlent des grains noirs de la même substance dans quelques-uns de leurs colliers. (Pl. 58, fig. 2.)

(2) En faisant le dernier *i* bref ; car le mot *goini* exprime l'origine, le lieu d'où l'on vient : c'est notre *de*, ou le *from* des Anglais.

(3) Mot à mot, *richesse d'enfant*. Nous dirons l'étymologie de cette expression dans le paragraphe suivant, où nous devons nous occuper des usages sociaux propres aux habitans de ces contrées.

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.
Habitations.

Les habitations des anciens Mariannais étoient vulgairement construites de deux manières : les unes s'élevoient sur des piliers en pierre ; les autres étoient immédiatement assises sur le sol. Parmi ces dernières, nous citerons d'abord le simple *abri*, dressé d'une manière accidentelle pour se préserver de l'ardeur du soleil : il portoit le nom d'*akkagōa*. L'*anagong*, hutte d'une construction fort simple, étoit destiné au logement des gens les plus misérables. Le *sadi gani* [couverture échouée], cabane de forme conique, ne semble propre qu'à recevoir un gardien ou un homme placé en vigie ; construite en bois, et recouverte en feuilles de palmier, cette cabane n'a, comme l'*anagong*, qu'une porte pour toute ouverture : on fait particulièrement usage aujourd'hui des *sadi-gani* pour le logement de ceux qui travaillent, au bord de la mer, à la fabrication du sel (pl. 81).

Il existe une autre espèce de maison, de la même catégorie, remarquable par une capacité plus grande et par sa forme en carré long ; ce n'est souvent qu'un refuge passager, construit en bois et en feuilles de palmier, dont la destination est de mettre le voyageur à couvert d'une averse, ce que son nom *gōma padjo* [maison d'orage] rappelle assez ; on s'en servoit aussi jadis pour déposer momentanément les produits d'une récolte (pl. 62).

Les maisons de la seconde catégorie, ou les *gōma saga* [maisons d'habitation], seules demeures permanentes des Mariannais, étoient toutes supportées par des piliers en maçonnerie. Le grand nombre de pierres debout que l'on rencontre encore, tant à Gōam que dans les autres îles de l'archipel, met hors de doute un fait que la tradition et l'histoire confirment d'ailleurs si parfaitement.

Dans l'abrégé qu'il donne du Voyage de Legaspi, exécuté plus d'un siècle avant tout établissement espagnol dans les îles qui nous occupent, l'historien Gaspar dit expressément « que les habitations des insulaires sont » hautes, proprement bâties, et bien divisées en plusieurs appartemens ; » et que le tout, élevé d'un étage au-dessus de terre, est porté sur de forts » piliers de pierre. Indépendamment de ces maisons où ils demeuroient, » poursuit-il, les naturels avoient des espèces de hangars, bâtis éga- » lement sur de grands piliers en pierre. L'un de ces hangars, situé

» près de l'aiguade, contenoit quatre de leurs plus grandes embarcations (1). »

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.

Les piliers les plus élevés, parmi ceux dont il reste aujourd'hui des ruines, se voient sur l'île Tinian; ils ont été décrits, pour la première fois, dans le Voyage d'Anson. Un de nos plus habiles observateurs, M. Bérard, les a examinés lui-même, et ils lui ont fait concevoir une haute idée de l'industrie, du goût et de l'adresse des habitans de ces contrées. Voici, à cet égard, comment il s'exprime : « Nous avons admiré, à Tinian, les ruines d'un édifice situé à environ une encablure du rivage (2), et qu'on eût dit avoir appartenu à une nation civilisée : ce sont des piliers pyramidaux, au nombre de dix, remarquables par leur volume et la régularité de leur espacement ; sept sont debout, et trois renversés. La description qu'on en trouve dans le Voyage d'Anson est exacte (3) ; mais les racines et les branches d'arbres qui sont aujourd'hui incorporées en quelque sorte avec la maçonnerie, donnent à ces monumens un aspect tout autre que celui qu'ils avoient alors : les angles des piliers se sont aussi émoussés, et les demi-sphères qui les couronnent n'ont plus la même rondeur (pl. 74). On ne sait à quelle cause attribuer la chute des trois qui gisent sur le sol (4) ; peut-être est-elle due à quelque commotion souterraine. Ces constructions, il est vrai, n'ont point de fondations et sont assises à la surface du terrain ; mais leurs volumineuses proportions et leur forme particulière sont suffisantes pour en assurer la stabilité. Chacun de ces piliers est d'un seul bloc, composé de chaux, de sable, et, en quelques endroits, de grosses pierres englobées

(1) Voyez *Conquist. temp. y spir. de las islas Filipinas*, por fray Gaspar, l. 1, c. 17, et J. Burney, *a Chronol. Hist. of the discov. in the South sea*, t. I.

(2) Il paroît que c'est auprès du village de *Sonharom*.

(3) « On trouve en divers endroits de Tinian, dit le rédacteur de ce Voyage, des ruines qui prouvent suffisamment que le pays doit avoir été fort peuplé ; ces ruines consistent presque toutes en deux rangs de piliers de figure pyramidale, et ayant pour base un carré. Ces piliers sont l'un de l'autre à la distance d'environ 6 pieds (anglais) [1^m,83], et le double de cet espace sépare ordinairement les rangs. La base des piliers a autour de 5 pieds [1^m,52] en carré, et leur hauteur est d'environ 13 pieds [3^m,96] : sur le sommet de chaque pilier est placé un demi-globe ; la surface plate est en dessus. Les piliers et les demi-globes sont de sable et de pierres cimentés ensemble, et recouverts de plâtre. » (*Voyage d'Anson*, liv. III, chap. 2, page 247 de la traduction française, in-4.º)

(4) Cette circonstance ayant permis à M. Bérard d'avoir la mesure exacte des diverses

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.

dans un mastic commun. Il est permis de douter que la couverture de plâtre dont Anson a cru les voir revêtus ait jamais existé; toujours est-il certain qu'il n'en reste maintenant aucune trace : leur surface a la couleur grisâtre et même la dureté du rocher, tandis que l'intérieur est cassant et presque friable (1).

» Non loin de là, on voit beaucoup d'autres ruines; mais les piliers en sont incomparablement plus petits. Dans un endroit, ils sont alignés, et forment une avenue de plus de 200 toises [390^m] de longueur, sur une direction Est et Ouest : l'un d'eux étoit entouré des branches d'un figuier multipliant. Toutes ces constructions, au reste, paroissent être composées des mêmes matériaux, et sont plus ou moins dégradées par le temps. Sur les montagnes, dans les plaines, sur quelque point de l'île en un mot qu'on aille, par-tout on trouve de ces débris en grand nombre, preuve évidente de l'étendue de la population ancienne.

» Je pense que les grands piliers que j'ai décrits plus haut n'ont pu appartenir qu'à un édifice public, car il y a une différence trop sensible entre leurs dimensions et celles des autres ouvrages de cette nature. La plupart de ceux qui sont disséminés sur la surface de l'île n'ont pas au-delà de 6 à 7 pieds [1^m,95 à 2^m,27] de haut; il y en a de plus petits encore. On ne peut s'empêcher de reconnoître qu'ils ont, à une époque

parties de ces piliers, nous les rapporterons ici, en pieds français et en mètres :

Pyramide.

Base inférieure rectangulaire.

Côté latéral..... = 5^p = 1^m,62.

Côté transversal..... = 3.1/2 = 1,14.

Base supérieure carrée.

Côté du carré..... = 3.1/2 = 1,14.

Hauteur du tronc de pyramide.. = 16. = 5,20.

Chapiteau.

Hauteur verticale..... = 4. = 1,30.

Diamètre supérieur..... = 7. = 2,27.

(Voyez pl. 8, fig. a, b et c.)

(1) « Jusqu'ici, dit encore M. Bérard, je n'ai parlé que des grands piliers qui sont réunis en deux files comme les colonnes restantes d'un ancien édifice. Nous en avons rencontré d'autres, mais moins élevés et moins gros. Près de la grève la plus voisine du mouillage, on remarquoit un pilier unique et assez grand, placé au milieu d'un tas de ruines. »

reculée, servi de supports à des toitures d'habitations : en effet, leurs ruines reçoivent encore aujourd'hui, dans le pays, le nom de *casas de los antiguos* [maisons des anciens]. »

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.

Quant à ceux qui se font distinguer par une ampleur et une élévation beaucoup plus considérables, ils avoient pour objet, d'après la tradition locale, de supporter la toiture de vastes hangars destinés à mettre à l'abri du soleil les pirogues halées momentanément sur le rivage (1) : on cite néanmoins des chefs puissans qui en avoient fait ériger de la même nature, pour donner à leurs demeures une apparence plus somptueuse.

A l'aide des renseignemens qui m'ont été fournis à Gœam, j'ai cherché à donner une idée d'une de ces maisons monumentales, et j'en présente, sur la planche 81, les élévations, le plan et la perspective. Un fort plancher soutenu par des piliers, et ayant au milieu une large ouverture par laquelle on monte, servoit au logement de la famille : là étoient contenus les lits, les provisions et les objets précieux. Le dessous formoit une espèce de hangar, où l'on se tenoit pendant le jour et où l'on travailloit. On remarquera que le toit, qui descendoit fort bas, ombrageoit cette partie inférieure de l'édifice, et y entretenoit une fraîcheur toujours agréable dans les régions équatoriales. Probablement, ainsi qu'on le pratique aux îles Carolines (2) et aux Sandwich, le sol étoit recouvert d'une couche de pierres, de gravier ou de coquillages, sur laquelle on plaçoit quelquefois des nattes, pour le rendre moins accessible à l'humidité.

Notre planche 81 contient en outre une esquisse de la disposition des maisons ordinaires des temps antiques. A gauche, sur la même planche, se voient encore l'élévation et le plan d'une des maisons actuelles du plus grand nombre des habitans, et déjà l'on peut y reconnoître une sorte d'imitation de l'architecture européenne. Ainsi que dans les habitations

(1) Nous verrons, dans une autre partie de ce chapitre, que l'usage de ces grands hangars se conserve encore à Gœam; comme autrefois, ils sont supportés par des piliers en pierre, mais maçonnés à la manière européenne. En général, ces hangars paroissent plutôt destinés aujourd'hui à mettre les ouvriers à l'abri, ou à servir de lieu de réunion pendant les jours de fête, qu'à recevoir des pirogues.

(2) Les maisons de Radak, dans l'archipel des îles Carolines, dit le capitaine Kotzebue, sont de simples hangars avec un plancher plus élevé où se logent le bagage et les effets; de plus, des huttes en forme de tentes rondes. Le sol est recouvert de petits fragmens de corail et de coquillages. (*Voyage autour du monde*, t. III de la traduction anglaise.)

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.

précédentes, le plancher y est élevé au-dessus du sol, mais d'une quantité qui ne surpasse pas 2 ou 3 pieds. L'édifice est un carré long, ayant 18 pieds sur 10 de côté, et séparé en deux parties inégales : l'une, qui est de moitié moins grande que l'autre, forme la chambre à coucher des chefs de la famille; elle communique par une porte à la pièce principale, et deux petites lucarnes servent au renouvellement de l'air et à l'introduction de la lumière. Cette dernière est à-la-fois salon, salle à manger et dortoir pour les enfans; elle reçoit le jour par deux portes latérales de sortie, où l'on arrive à l'aide d'échelles ou de petits escaliers, en bois comme le reste de l'édifice. La toiture est recouverte en feuilles de palmier, assez serrées pour intercepter tout passage à l'eau.

La cuisine est toujours établie en dehors et à peu de distance du logis : son foyer consiste en plusieurs pierres propres à recevoir les marmites, et le tout est abrité par un toit léger, que soutiennent quelques perches fichées en terre. Il y a des habitations plus vastes, sans doute; mais toutes sont établies sur les mêmes principes : les plus grandes sont distribuées en quatre pièces; la chambre à coucher, celle où l'on mange, le magasin où l'on serre les provisions, et une salle de travail qui sert en même temps de dortoir. Quelques fenêtres sont percées de distance en distance (pl. 70); la cuisine est toujours isolée du corps de logis principal.

Ce dernier usage est encore suivi par quelques habitans métis, et même par les dépositaires de l'autorité, dont les maisons sont bâties en pierre et couvertes en tuiles, à l'instar de nos constructions européennes. Ainsi, par exemple, dans la maison du gouverneur, à Pago, dont notre planche 80 offre l'esquisse, le n.º 9 indique la cuisine, qui communique au reste du bâtiment par la chaussée ou terrasse n.º 8. Les maisons de ce genre, on le voit, ne sont portées ni sur des pilotis, ni sur des piliers en maçonnerie, et cependant le plancher sur lequel on marche est encore exhaussé de quelques pieds. Le vide qui règne en dessous n'est ni habité ni même habitable, à cause de l'humidité qui s'y entretient : quelques personnes néanmoins en font un magasin pour les objets qui ne craignent pas la moisissure. Des vitraux en nacre de perle ou en feuilles minces de corne garnissent les fenêtres des habitans les

plus riches; chez d'autres elles sont closes avec des stores ou de simples nattes ou claies diversement fabriquées.

Meubles chez les anciens. — Les Mariannais ne couchoient autrefois que sur des nattes [*gəafak*]; le hamac en filet, récemment introduit chez eux, leur étoit inconnu (1) : ils avoient, pour les enfans à la mamelle, une espèce de berceau [*fagapsan*] tissé en feuilles de vacoua, consolidées par de petites côtes d'un bois léger, dont on peut voir l'emploi et la forme sur notre planche 62. Alloient-ils en voyage, un panier de forme prismatique [*aktə*], garni de deux cordons croisés en diagonale, servoit à coucher ces jeunes créatures; le tout ensuite étoit porté au bout d'un bâton placé sur l'épaule. Ce moyen de transport, qui n'est plus aujourd'hui en usage, étoit encore employé à Gəam dans le cours de 1807.

L'*alan mamaon* [boîte au bétel] est maintenant, mais sur-tout elle étoit dans les temps antiques, un meuble obligé, destiné à recevoir l'attirail du précieux masticatoire. Cette boîte, d'une forme prismatique, et surmontée de deux arceaux en guise d'anse, avoit 8 pouces carrés d'ouverture, et étoit tissée en feuilles de vacoua avec beaucoup d'élégance et de soin. (*Voy.* pl. 62.)

Pendant les repas, les mets étoient servis sur une natte [*təfan*] qu'on étendoit par terre. On nommoit *alan tchin-o* un panier qui servoit à renfermer, au logis, les provisions de bouche; *sarghi*, un plateau où, pendant certaines cérémonies, on plaçoit le gâteau de riz nommé *hinigsa sinargan*, dont il sera plus particulièrement fait mention dans la suite: le *kotəd* étoit un vase rectangulaire, tissé, comme les précédens, en feuilles de palmier, et destiné à transporter, d'un point à un autre, le riz qu'on envoyoit en cadeau (pl. 79, fig. 9).

Nous citerons encore, comme objets analogues, le *saləə*, sorte de sachet fermant en étui et précieusement travaillé (pl. 79, fig. 25), qu'on employoit, les jours de grande fête, à mettre les boulettes de bétel qu'il falloit offrir aux personnes de considération. Le *balagbag*, sac de moyenne dimension, fermant à recouvrement, et le *hagəg*, énorme panier en

(1) Les Carolinois des îles Radak s'étendent sur une pagne grossière, et un morceau de bois leur sert d'oreiller. (*Voyez* Kotzebue, voyage cité.)

Îles Mariannes.
De l'homme
en famille.
Meubles
et ustensiles.

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.

forme d'étui (pl. 79, fig. 26), servoient en voyage au transport des provisions de guerre et de bouche : le premier se portoit en bandoulière, à la hauteur des hanches, et le second, avec des cordes ou bretelles, derrière les épaules; la plus grande dimension de ce dernier étoit au moins de 3 pieds. Il y en avoit aussi de même construction, mais de 10 pouces seulement de côté, qu'on appeloit *danglon*. Les *alan tagtəg* étoient des paniers divisés en deux compartimens égaux; le *popəng* et l'*ala* (pl. 53 et 68), corbeilles grossièrement tissées en feuilles de cocotier, l'une grande et l'autre petite, propres seulement à contenir des objets de peu de valeur, tels que des racines d'igname, &c.; le *goéghé*, destiné à mettre le poisson pris à la pêche; le *tataho*, sac tissé en vacoua, pour recevoir le riz après la récolte (pl. 62); le *laïman*, vaste natte, sur laquelle on faisoit sécher le poisson ou toute autre espèce de denrée.

Des calebasses de dimensions variées permettoient de faire un nombre assez considérable d'ustensiles de ménage : les plus spacieuses, à large goulot [*səmag*], étoient ordinairement réservées pour l'eau douce, ou pour conserver le poisson salé; dans ce cas, elles prenoient le nom de *tagəa* : on faisoit des seaux avec l'espèce plus petite [*linghig*]; enfin, on tiroit aussi parti des fragmens mêmes de calabasse.

Les tronçons de bambous n'étoient pas moins utiles, soit pour contenir certaines substances (pl. 68), soit pour transporter l'eau en voyage (pl. 67 et 80, fig. m).

Au nombre des objets en terre cuite connus des anciens, il faut compter des marmites [*pitor*] de plusieurs dimensions [pl. 79, fig. 28], qui, sans être vernissées, alloient sur le feu, et servoient à faire cuire certains alimens; d'autres avoient depuis un pied et demi jusqu'à 4 pieds d'ouverture, sur une profondeur égale aux trois quarts de ce diamètre [pl. 62]: on avoit aussi des vases de la forme indiquée pl. 79, fig. 8. Toutes ces poteries portoient le nom générique de *sahadjan*; les plus grandes étoient employées, les jours de fête, à la préparation du riz.

Chaque ménage avoit aussi son grattoir de coco [*kamdjə*] (pl. 79, fig. 2), pour réduire l'amande de ce fruit en poudre; son auge en bois [*saləhan*] (pl. 62 et 79, fig. 27), ses grands mortiers en pierre [*ləsong*]

(pl. 79, fig. 27, et pl. 62 et 71), ses petits mortiers en bois [*pōtōd*] (pl. 66 et 68), et ses pilons [*falō*] (pl. 62, 66, 68 et 71).

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.

Meubles modernes. — L'ameublement des maisons modernes est en raison de l'opulence des personnes qui les habitent, mais toujours extrêmement borné : un buffet, un grand coffre servant de banc, un lit en bois grossièrement travaillé, et des hamacs en filet (pl. 66), sont communément ce qui compose celui des gens aisés. Les personnes titrées du pays ont un mobilier un peu plus considérable; on y voit en effet une table, des chaises, des bancs, quelquefois une glace, et toujours une estampe représentant un sujet religieux.

Les ustensiles de ménage sont certains vases de Chine [*kahōa*] en métal fondu, dont les plus grands n'ont pas moins de 3 pieds de diamètre; de petites bassines [*karahāi*], de même forme et de même matière, n'ayant pas au-delà d'un pied et demi de largeur : on peut voir le dessin d'une de ces dernières au-dessus de l'alambic de notre planche 68; les autres font l'office de nos chaudrons, celles-ci de poêles à frire. Il faut ajouter une chocolatière en laiton et son mousoir, un ou deux plats, et des bols en porcelaine de Chine; quelques bouteilles, des jarres en terre cuite [pl. 68] de fabrication philippinoise; une pierre à broyer le maïs, et son rouleau (pl. 69 et 80); enfin desalebasses, bambous, mortiers, pilons et paniers, suivant l'usage ancien du pays. Un grand coco emmanché, placé à proximité d'une jarre pleine d'eau, fournit à tout venant la facilité de se servir à boire.

Pour l'éclairage intérieur, quelques habitans placent une mèche de coton, humectée d'un peu d'huile de coco, au fond d'un vieux bol de porcelaine, ou dans une lampe en fer d'Espagne, ou dans une demi-noix de coco frais. On ne faisoit point usage de lampes autrefois; et quand on avoit besoin de s'éclairer en voyage ou à la pêche, on allumoit une espèce de torche [*lagos*] composée, soit de roseaux secs simplement, soit de roseaux mêlés avec des feuilles de cocotier, ou bien d'un assemblage de roseaux et de fleurs desséchées du cocotier. Ce même moyen d'éclairage est encore employé aujourd'hui.

Au nombre des ustensiles modernes, nous devons également citer un plateau en bois propre à vanner le grain ou à placer des tasses (pl. 80,

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.
Occupations
et usages.

fig. d); la planchette striée sur laquelle on lave le linge (pl. 80, fig. g); puis le fer qui sert à le repasser (pl. 80, fig. h.).

Occupations des deux sexes. — Lors de la première arrivée des Européens aux Mariannes, les femmes prenoient généralement une part beaucoup plus active que les hommes aux travaux pénibles du ménage : cette habitude s'est maintenue parmi les indigènes, malgré l'exemple contraire que leur donnent la plupart des colons et des métis; il n'est pas rare néanmoins de voir les femmes de ces dernières classes se livrer comme les autres aux pêches riveraines et même à la culture des terres, sans négliger pour cela les soins nombreux et journaliers qu'elles doivent à la conduite de leur maison.

Les deux sexes, disons-nous, se livroient jadis en commun aux travaux de la pêche et de l'agriculture : mais la construction des cases ou maisons, celle des pirogues, la navigation, l'entretien des chemins et les transports difficiles étoient le partage plus particulier des hommes; celui des femmes consistoit dans la fabrication des tresses et des cordes employées dans la marine, le tissage des voiles pour les embarcations, celui des nattes, et généralement de tous les nombreux ustensiles qui se faisoient avec des feuilles de vacoua, tels que paniers, corbeilles, boîtes, berceaux d'enfans, sacs, &c. &c., dont nous avons plus haut donné la nomenclature : les préparations culinaires et la pratique de la médecine étoient en grande partie aussi de leur ressort.

De nos jours les gens de la classe inférieure ne songent nullement à la culture des champs : pour approvisionner leur famille de végétaux, il leur suffit d'aller le matin dans les forêts ou sur les montagnes, et d'y ramasser les racines nutritives, le fédérikô, les cocos, et le bois dont ils ont besoin; la provision se fait pour un jour ou pour deux, et rarement pour trois. La chasse ne leur est pas non plus étrangère.

Heures de repos. — L'habitude de se parler au lit, très-répondue chez nos insulaires, rend assez difficile l'appréciation de la durée moyenne de leur sommeil; ils passent ordinairement neuf ou dix heures de suite au lit, à moins que l'obligation d'une pêche au flambeau ne les fasse rester hors de chez eux une partie de la nuit. Au reste, ils dorment indifféremment à tous les instans de la journée, sans heures fixes. Quelques habitans

modernes, à l'imitation des Espagnols, ont pris la coutume de faire la *siesta*. Autrefois, un de leurs passe-temps étoit la promenade après le coucher du soleil; elle avoit presque constamment pour but de jouir de la fraîcheur de la soirée, ou de surveiller les travaux de leurs champs.

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.

Propreté. — L'usage journalier du bain étoit général aux Mariannes, autant du moins que le voisinage des eaux pouvoit le permettre; celui de se frotter le corps et la tête avec l'huile de coco, tant pour se préserver du froid que pour éloigner certains insectes, n'étoit pas moins répandu; les personnes qui alloient en mer n'y manquoient jamais. A défaut d'huile, on employoit aussi l'amande de coco pilée ou simplement mâchée: quelques individus préfèrent aujourd'hui, pour se frictionner la tête, le jus d'orange à l'huile de coco.

Tatouage. — Il ne paroît pas que les anciens Mariannais se soient jamais tatoués; il est toutefois certain que cette pratique, si jamais elle a existé, est maintenant chez eux tout-à-fait oubliée: leurs voisins les Carolinois ont, au contraire, une prédilection particulière pour ce genre d'ornement.

Bétel. — Il n'en est pas de même du bétel, qui, inconnu aux Carolines, est, de temps immémorial, un objet de première nécessité aux Mariannes. Là ce masticatoire ne se compose que de noix d'arek, de feuilles du poivre bétel et d'un peu de chaux; car le tabac, introduit depuis peu dans ces îles, n'en faisoit et n'en fait encore aucunement partie.

Cigares. — C'est en cigares que la consommation de cette dernière plante y a acquis une grande vogue: nul habitant de Gœam ne sort sans en être muni et sans avoir sur lui son briquet (1), et, dans un étui, un petit morceau de bois léger de balibago, qui, prenant feu à la moindre étincelle, forme un excellent amadou.

Manière d'allumer le feu. — Nous avons réfuté précédemment (2) la singulière assertion de ceux qui veulent qu'à l'époque de la découverte des Mariannes, leurs habitans ne connussent pas le feu. D'un autre côté,

(1) Les pierres à fusil, aujourd'hui assez communes à Gœam, y ont été laissées par les navires du capitaine Crozet. (Voyez ci-dessus, p. 218.)

(2) Voyez chap. XXV, p. 165.

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.

les relations fréquentes de ceux-ci avec Manille, pourroient faire penser qu'ils employoient, pour obtenir du feu par le frottement, les mêmes moyens que les Philippinois : il n'en étoit rien cependant; et, ce qui étonnera peut-être, c'est que le procédé mariannais est identique avec celui des Papous de Vaigiou, que nous avons décrit ailleurs (1). On désigne, à Gøam, sous le nom de *djogdjog* [frottoir] les morceaux de bois qui servent pour cet objet.

Aux Philippines, on fixe contre un arbre ou par terre, un éclat de bambou dans une position horizontale ou verticale; on frotte dessus, en appuyant fortement des deux mains, un autre morceau plus court du même bois, ayant une cannelure perpendiculaire à sa longueur, et percée d'un trou à l'une de ses extrémités : une poussière fort ténue s'échappe bientôt de ce trou, et ne tarde pas à prendre feu.

Manière de recueillir l'eau de pluie. — « Dans beaucoup de villages, dit M. Duperrey, les habitans préfèrent l'eau de pluie à celle de rivière; mais comme ils ne sauroient avoir de citernes, ils posent une jarre au pied d'un cocotier ou d'un palmier quelconque; une feuille de l'arbre, fixée au tronc par un bout avec une corde, va aboutir par l'autre extrémité à l'ouverture du vase, et y conduit l'eau de pluie qui coule le long de la tige, en quantité suffisante pour fournir à la consommation de plusieurs familles. »

(1) Chap. XXI, p. 63.

§. VII.

De l'homme réuni en société.

Hâtons-nous; leurs combats, leurs travaux et leurs fêtes,
Encore quelque temps ne se reverront plus,
Et tous ces grands tableaux sont à jamais perdus.

DELILLE, *les Trois règnes*, ch. IV.

Dans le paragraphe relatif à la géographie, nous avons, pour ainsi dire, épuisé le peu qu'il y avoit à dire sur les villes et les villages mariannais, misérables débris d'un état de choses jadis plus développé et plus prospère. Peu de monumens, en effet, s'y font remarquer; et quant à leur architecture, il en a été question dans les pages qui précèdent.

Ile Goam : Agagna. — Notre planche n.° 60 donne une idée exacte de la disposition relative des maisons d'Agagna et des quartiers qui subdivisent cette ville. Sur le nombre total des habitations, un sixième seulement est bâti en pierre; le reste l'est en bois, ou en bois avec des fondations maçonnées, et de la forme décrite plus haut sous le nom de *maison ordinaire moderne* (voyez pl. 81). Aujourd'hui, chacune de ces maisons a sa plantation de tabac qui y est contiguë : souvent plusieurs de ces espèces de jardins ne paroissent distingués par aucune limite; mais, à peu d'exceptions près, il n'en est point qui aient une clôture quelconque pour les séparer, soit entre eux, soit des rues qu'ils bordent.

Les édifices les plus remarquables sont, à partir du côté de l'Est, le collège royal de Saint-Jean-de-Latran et ses dépendances (pl. 66); plus loin, l'église et le presbytère, le magasin général, le palais du gouverneur, et le bâtiment des casernes, dont la partie méridionale sert d'hôpital; on voit ensuite la maison qu'occupe le gouverneur, lorsqu'il n'est pas encore entré en fonctions, ou qu'après son remplacement il attend l'instant du départ (voyez plus haut, p. 142). C'est là que furent logés les officiers de *l'Uranie*. Dans la rue de la Mar est située la demeure du major D. Luis, qui nous intéresse trop, par les sentimens de gratitude que ce nom rappelle à notre souvenir, pour que nous la passions sous silence. Indépendamment du collège royal, dont le nombre des élèves est illimité, il y a encore deux écoles primaires, une pour les garçons, dans la rue de la Escuela;

Des Mariannes.
De l'homme
en société.

Villes
et villages.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

l'autre pour les filles, dans le quartier San-Ramon : le local de cette dernière est une simple maison en bois.

Au Sud d'un fort joli pont de pierre, se distingue un grand hangar soutenu par des piliers en maçonnerie, destiné, à ce qu'il semble, soit à mettre les ouvriers du gouvernement à l'abri, en cas de travaux pressés et extraordinaires, soit à des réunions d'habitans pour assister à certains jeux. Il y a dans le Nord deux hangars plus petits, dont l'un sert à préserver les pirogues des ardeurs du soleil, et l'autre est un chantier de construction pour de petits navires.

En s'avançant davantage vers l'Est, on aperçoit un second pont qui sert à communiquer du quartier San-Nicolas aux sentiers conduisant au village de Mongmon et aux campagnes environnantes. En descendant la rivière, on trouve différens ponts plus petits, composés la plupart de deux tiges de cocotier mises parallèlement l'une à côté de l'autre, pour la commodité des propriétaires riverains.

Les deux forts, dont le plan fait connoître la position respective, n'étoient point armés lors du séjour que nous fîmes à Gøam.

Au palais du gouverneur, et aux deux corps de bâtimens qui l'avoisinent, est joint un vaste enclos, connu sous le nom de *jardin du gouverneur*; c'est là qu'étoit établi notre observatoire. Un carré intérieur planté en tabac, ombragé par de magnifiques orangers et quelques cocotiers, formoit, à la chute du jour, une retraite agréable. Notre planche n.º 67 contient un dessin non moins exact que gracieux de ce site.

Mériso. — Cette bourgade, déchuë de l'importance qu'elle avoit autrefois, se divise naturellement en deux portions, l'une à droite, l'autre à gauche de la petite rivière de Papargøan; l'intervalle qui les sépare n'est que de quelques centaines de toises : les habitans désignent la première sous le nom de *Mériso-catan*, et la seconde sous celui de *Mériso-rochan* (1). Depuis près d'un siècle, le nombre de maisons dont cette ville se compose a varié de 63 à 39; il étoit de 55 à l'époque où

(1) Ceci a besoin d'explication. L'observateur placé au bord de la mer et lui faisant face, appelle la partie qui est à sa droite, *catan* ou *katan*; celle qui est à sa gauche, *rochan* ou *lochan*; celle qui est devant lui ou en aval, *rago* ou *lago*; enfin celle qui est en amont, *haya* ou *hadja*. Ces mots entrent comme élémens dans plusieurs noms composés.

la visita notre habile compagnon de voyage, M. Quoy. Toutes ses constructions sont en bois; mais l'église qu'on y voyoit jadis n'offre plus aujourd'hui le moindre vestige.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

Pago. — L'église de Pago, et le couvent abandonné qui y est contigu, bâtis l'un et l'autre par les missionnaires jésuites, ont environ un siècle et demi d'existence. Le palais du gouverneur (pl. 81), une école de garçons voisine du couvent, et une autre pour les filles, placée dans l'intérieur de la ville, sont les seuls édifices qui méritent quelque attention.

Agat. — On ne peut citer sur ce point que l'église, et la maison de l'alcade, qui, plus jolie que ne le sont ordinairement, à Gøam, les habitations de ce genre, appartient au roi. La position de cette petite ville est fort avantageuse, attendu la facilité de communications qu'elle offre avec le port San-Luis et la baie d'Omata.

Omata. — Peut-être a-t-on droit de s'étonner que cette bourgade, si agréablement située, et visitée si souvent par les navires nationaux et étrangers, ne soit pas d'une étendue plus considérable. L'habitation du gouverneur, d'un style analogue à celui de la maison de Pago, mais plus vaste; une jolie église, un ancien couvent servant d'hôpital, un grand hangar des embarcations, un autre garni de bancs à l'intérieur, et qui paroît destiné, comme celui d'Agagna, à des jeux publics; deux écoles pour les filles et pour les garçons: tels sont, avec les forteresses qui défendent la baie, les édifices élégans ou utiles qu'offre aux regards des Européens la petite ville d'Omata. Les maisons en bois qui la composent, sont disséminées, non sans régularité, au milieu d'un bocage d'orangers qui embaument l'air et donnent un délicieux ombrage.

Les autres points habités de l'île ne se distinguent que par le plus ou moins d'agrément du site; ils ont généralement peu d'étendue.

Avant de sortir de Gøam, nous terminerons ce qui est relatif à cette île par le tableau chronologique du nombre de maisons existant, à différentes époques, dans diverses localités (1). Les diminutions numériques considérables et subites qu'on y remarque parfois, sont dues, je pense, à l'action destructive des ouragans, ou peut-être, ce qui est moins probable, à celle des incendies.

(1) Prévost et de Brosse, d'après des documens qui leur sont particuliers, disent que quelques-uns de ces villages comprenoient jadis depuis cent jusqu'à cent cinquante maisons.

TABLEAU chronologique du nombre de maisons des villes et villages de l'île Goam, depuis 1710 jusqu'en 1818 inclusivement.

ANNÉES.	AGAGNA.		MÉRIZO.		PAGO.		YNABAHAN.		AGAT.		ANICGA.		OMATA.		SINAHAGNA.		ASSAN.		TÉPONGAN.		NONGMOK.		APOROGAN.	
	Nombre.	Variation.	Nombre.	Variation.	Nombre.	Variation.	Nombre.	Variation.	Nombre.	Variation.	Nombre.	Variation.	Nombre.	Variation.	Nombre.	Variation.	Nombre.	Variation.	Nombre.	Variation.	Nombre.	Variation.	Nombre.	Variation.
(*) 1710.	0	0	0	0	0	50	0	34	18	22	52	14
1731.	0	0	37	+ 17	0	13	0	19	0	48	- 2	20	0	31	- 3	29	+ 1	19	- 3	32	- 20	28	+ 14	
1753.	166	0	42	+ 5	40	- 2	38	+ 25	62	+ 43	33	- 15	43	+ 23	27	- 4	18	- 11	9	- 10	22	- 10	19	- 9
1760.	212	+ 46	46	+ 4	34	- 6	36	- 2	46	- 16	30	- 3	34	- 9	27	0	22	+ 4	11	+ 2	15	- 7	14	- 5
1771.	243	+ 31	41	- 5	32	- 2	44	+ 8	41	- 5	37	+ 7	43	+ 9	33	+ 6	25	+ 3	12	+ 1	9	- 6	15	+ 1
1772.	265	+ 22	39	- 2	31	- 1	36	- 8	37	- 4	35	- 2	42	- 1	28	- 5	20	- 5	9	- 3	9	0	13	- 2
1778.	276	+ 11	39	0	33	+ 2	36	0	39	+ 2	35	0	42	0	28	0	20	0	9	0	17	+ 8	13	0
1783.	296	+ 20	39	0	31	- 2	40	+ 4	47	+ 8	37	+ 2	42	0	27	- 1	14	- 6	12	+ 3	13	- 4	10	- 3
1784.	316	+ 20	39	0	31	0	40	0	48	+ 1	38	+ 1	42	0	28	+ 1	14	0	12	0	19	+ 6	12	+ 2
1785.	305	- 11	39	0	34	+ 3	40	0	44	- 4	37	- 1	42	0	12	- 16	14	0	12	0	30	+ 11	16	+ 4
1786.	317	+ 12	39	0	38	+ 4	40	0	45	+ 1	37	0	43	+ 1	29	+ 17	12	- 2	9	- 3	13	- 17	10	- 6
1787.	256	- 61	47	+ 8	27	- 11	31	- 9	37	- 8	39	+ 2	41	- 2	34	+ 5	12	0	11	+ 2	15	+ 2	10	0
1788.	309	+ 53	41	- 6	41	+ 14	41	+ 10	45	+ 8	41	+ 2	45	+ 4	33	- 1	11	- 1	11	0	14	- 1	10	0
1789.	303	- 6	41	0	40	- 1	41	0	45	0	41	0	45	0	33	0	11	0	11	0	14	0	10	0
1790.	332	+ 29	47	+ 6	44	+ 4	39	- 2	47	+ 2	43	+ 2	42	- 3	43	+ 10	11	0	14	+ 3	11	- 3	9	- 1
1791.	339	+ 7	49	+ 2	44	0	39	0	43	- 4	48	+ 5	43	+ 1	45	+ 2	11	0	14	0	11	0	10	+ 1
1792.	342	+ 3	51	+ 2	45	+ 1	45	+ 6	45	+ 2	48	0	47	+ 4	45	0	11	0	14	0	11	0	10	0
1793.	305	- 37	49	- 2	37	- 8	45	0	45	0	46	- 2	41	- 6	34	- 11	10	- 1	12	- 2	10	- 1	12	+ 2
1795.	336	+ 31	46	- 3	36	- 1	42	- 3	50	+ 5	37	- 9	44	+ 3	42	+ 8	7	- 3	11	- 1	8	- 2	7	- 5
1796.	337	+ 1	48	+ 2	31	- 5	39	- 3	51	+ 1	39	+ 2	46	+ 2	33	- 9	10	+ 3	10	- 1	10	+ 2	9	+ 2
1797.	351	+ 14	55	+ 7	38	+ 7	42	+ 3	45	- 6	43	+ 4	51	+ 5	42	+ 9	12	+ 2	12	+ 2	12	+ 2	9	+ 2
1798.	357	+ 6	57	+ 2	33	- 5	37	- 5	48	+ 3	43	0	53	+ 2	43	+ 1	13	+ 1	15	+ 3	14	+ 2	7	- 2
1799.	368	+ 11	59	+ 2	39	+ 6	40	+ 3	51	+ 3	35	- 8	50	- 3	40	- 3	14	+ 1	12	- 3	15	+ 1	6	- 1
1800.	372	+ 4	60	+ 1	33	- 6	39	- 1	52	+ 1	47	+ 12	49	- 1	35	- 5	14	0	12	0	15	0	7	+ 1
1801.	377	+ 5	62	+ 2	30	- 3	32	- 7	53	+ 1	46	- 1	49	0	36	+ 1	15	+ 1	12	0	15	0	6	- 1
1803.	368	- 9	57	- 5	29	- 1	37	+ 5	54	+ 1	47	+ 1	44	- 5	32	- 4	15	0	14	+ 2	15	0	6	0
1804.	374	+ 6	58	+ 1	36	+ 7	32	- 5	56	+ 2	41	- 6	44	0	30	- 2	15	0	13	- 1	16	+ 1	3	- 3
1805.	374	0	55	- 3	34	- 2	34	+ 2	32	- 24	45	+ 4	34	- 10	32	+ 2	15	0	13	0	14	- 2	2	- 1
1806.	381	+ 7	57	+ 2	39	+ 5	39	+ 5	54	+ 22	40	- 5	44	+ 10	30	- 2	16	+ 1	14	+ 1	15	+ 1	3	+ 1
1807.	382	+ 1	57	0	36	- 3	42	+ 3	52	- 2	41	+ 1	49	+ 5	30	0	17	+ 1	14	0	15	0	3	0
1808.	396	+ 14	59	+ 2	34	- 2	44	+ 2	51	- 1	44	+ 3	43	- 6	33	+ 3	15	- 1	12	- 2	16	+ 1	0	- 3
1809.	450	+ 54	59	0	36	+ 2	44	0	54	+ 3	44	0	45	+ 2	33	0	18	+ 3	12	0	16	0	0	0
1810.	466	+ 16	59	0	37	+ 1	45	+ 1	54	0	43	- 1	45	0	36	+ 3	21	+ 3	14	+ 2	15	- 1	0	0
1811.	481	+ 15	52	- 7	40	+ 3	41	- 4	54	0	45	+ 2	42	- 3	38	+ 2	23	+ 2	16	+ 2	16	+ 1	0	0
1812.	486	+ 5	46	- 6	40	0	33	- 8	46	- 8	45	0	41	- 1	35	- 3	22	- 1	13	- 3	17	+ 1	0	0
1813.	486	0	47	+ 1	40	0	33	0	46	0	46	+ 1	37	- 4	35	0	20	- 2	13	0	17	0	0	0
1814.	486	0	49	+ 2	41	+ 1	35	+ 2	45	- 1	44	- 2	40	+ 3	35	0	20	0	14	+ 1	15	- 2	0	0
1815.	443	- 43	52	+ 3	40	- 1	43	+ 8	45	0	44	0	34	- 6	35	0	28	+ 8	14	0	15	0	0	0
1816.	448	+ 5	52	0	40	0	43	0	45	0	44	0	34	0	36	+ 1	28	0	14	0	15	0	0	0
1817.	440	- 8	55	+ 3	44	+ 4	43	0	42	- 3	39	- 5	35	+ 1	33	- 3	19	- 9	14	0	14	- 1	0	0
1818.	444	+ 4	55	0	44	0	43	0	42	0	39	0	35	0	34	+ 1	20	+ 1	14	0	14	0	0	0

(*) Il y avoit à Goam, en 1710 et 1731, un plus grand nombre de villages que pendant les années suivantes; le nombre total des maisons de l'île, la ville d'Agagna exceptée, étoit, en 1731, de 485. (Voyez ci-après les états de population.)

Ile Rota. — M. Bérard, à qui nous devons les observations faites à Rota, n'a visité sur cette île que le seul village de *Sossanhaya*; il y a compté 80 cases en bois, et une église en pierre recouverte en feuilles de palmier. La presque totalité de la population se trouve aujourd'hui réunie sur ce point. Relativement au nombre variable des maisons répandues dans cette île, on peut consulter plus bas les états de population: 23 maisons, à ce compte, étoient réparties sur d'autres points de l'île, à l'époque où nos compagnons y abordèrent.

Ile Tinian. — La maison de l'alcade porte ici le nom pompeux de *palacio* [palais]; c'est la seule que M. Bérard ait aperçue sur l'emplacement de l'ancienne *Sonharom*: à côté sont cinq hangars où se préparent les salaisons; ils sont destinés aussi à mettre en sûreté, ou à l'abri des intempéries de l'air, le maïs, les ignames, et, en général, toutes les récoltes qui doivent être envoyées à *Goam*. D'après le recensement de 1818, il n'y avoit que 8 maisons à Tinian.

Ile Saypan. — A peine, à ce même instant, commençoit-on à fonder quelques habitations sur cette île importante; les quatre maisons qui y existoient alors étoient uniquement occupées par des Carolinois de l'île Lamoursek.

Nombre d'individus. — C'est une question assez difficile que de savoir quelle étoit la population exacte des Mariannes antérieurement à l'époque où les Espagnols en firent la conquête. Les premiers voyageurs donnent tous à ces îles un nombre considérable d'habitans, et le récit des historiens tend à le prouver encore, sans toutefois fournir, à cet égard, d'appréciation bien positive.

Une note du respectable gouverneur Tobias, tirée des archives de *Goam*, nous apprend que lorsque les Espagnols vinrent s'établir aux Mariannes, c'est-à-dire en 1668, on estimoit la population des seules îles *Goam*, *Tinian* et *Rota*, à un peu plus de 50 000 ames, sur lesquelles il y avoit, dès l'année suivante, d'après le récit du P. Murillo Velarde, 13 000 chrétiens et 20 000 catéchumènes, sans compter les idolâtres (1). Veut-on admettre que la population des diverses îles de l'archipel ait

(1) Voyez ci-dessus, page 173.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

Population.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

été en raison de leur surface même? Nous déduisons, par un calcul fort simple, de ce principe et de ce qui a été dit plus haut pages 230 et 231, que

Gœam seul renfermoit au moins.....	35 000 habitans.
Saypan.....	11 000.
Rota.....	8 000.
Tinian.....	7 000.
Et, par aperçu, que les îles au Nord de Saypan [îles Gani], en avoient en masse (1) environ.....	12 000.

On aura donc pour la population générale de l'archipel mariannais, en l'année 1668, ou avant que les Espagnols s'y établissent..... 73 000 ames.

Ce qui donne, { par lieue moyenne carrée, 1 325 habitans.
 { par mille marin carré, 229.

Ces nombres paroîtront peut-être excessifs; mais on doit faire attention que les îlots les plus exigus du groupe des Mariannes, tels que Magnagassa, Apapa, Danéono, Bali, &c. &c. (pl. 59), depuis long-temps tout-à-fait abandonnés, étoient alors couverts d'habitations.

Aux déterminations précédentes, qui, sans être rigoureuses, paroissent différer peu de la vérité, nous en opposerons quelques autres, où l'on ne remarque pas toujours ce caractère.

Ainsi le rédacteur du Voyage d'Anson pensoit que la population seule de Tinian étoit, avant la conquête, de 30 000 ames, ou plus de quatre fois ce que donnent nos calculs. Crozet, au contraire, veut qu'à la même époque les seuls Indiens du littoral de Gœam ne s'élevassent pas à plus de 20 000, et la population générale de l'archipel à 60 000. Le Gobien, copié en cela par l'abbé Prévost, ne donne pas au-delà de 30 000 habitans à cette dernière île (2), qui n'en auroit eu que 15 à 20 000 au dire de le Gentil de la Barbinais (3).

(1) En 1669, dans les seules îles Anataxan, Sarigœan, Alamagœan, Pagon et Grigan, le P. Moralès baptisa 4 000 individus. (Voyez plus haut, page 174.)

(2) Calculant d'après cette donnée, nous trouverions que la population totale de l'archipel égale 62 500 ames; celle des trois îles Gœam, Tinian et Rota réunies, 42 500; tandis que Saypan et les Gani en auroient séparément 10 000, Rota 6 500, et Tinian 6 000.

(3) N'affecter que 20 000 habitans à Gœam seroit beaucoup trop peu, puisqu'il en résulteroit, pour la population collective des trois îles Gœam, Tinian et Rota, 28 500 individus seulement, sur lesquels il seroit impossible de prélever les 33 000 convertis, cités par le P. Murillo.

Quoi qu'il en soit de ces divergences, reste toujours à expliquer la cause de la diminution extraordinaire qui se fait remarquer maintenant dans la population de cet archipel. Nous verrons bientôt (1) qu'en 1710, ou à peine onze années après l'entière soumission de ces îles, le nombre des naturels étoit déjà réduit de 73 000 à 3 539; qu'en 1722, époque du second recensement officiel, il n'y en avoit plus que 1 935. La guerre sans doute a dû en consommer beaucoup; mais il est difficile de croire que cette seule cause ait jamais pu réduire des $\frac{2}{3}$ une population brave et entreprenante, qui, en dernière analyse, n'a jamais eu à combattre qu'une quantité fort bornée d'Européens. L'émigration a probablement été une cause de décroissement plus puissante. Contrariés dans leurs habitudes, les Mariannais seront allés chercher sur des terres étrangères la paix et l'indépendance qu'ils ne rencontroient plus chez eux. Cette opinion n'est pas une simple conjecture : Dampier dit expressément qu'à la suite de l'insurrection de 1684, les naturels des Mariannes, trouvant qu'ils ne pouvoient pas résister aux Espagnols, détruisirent leurs plantations et se retirèrent sur d'autres îles (2). Il paroît peu douteux que les îles Égoy, dépendant du vaste archipel des Carolines, n'aient été un des points de l'émigration; c'est même à cette cause que fut attribuée la mort du P. Cantova, sur Mogmog, l'une de ces îles, en 1731. A l'instant qui précéda son martyre, ce savant missionnaire ayant demandé aux furieux qui le menaçoient en poussant de grands cris, pourquoi ils desiroient sa mort, quoiqu'il ne leur eût jamais fait de mal : « Vous venez, répondirent-ils, » pour changer nos anciens usages, et nous ne voulons rien avoir de » votre religion. » A ces mots, ils le percèrent de leurs lances, lui et ses compagnons. Cet acte spontané de frénésie avoit été vraisemblablement inspiré par les préventions défavorables que des fugitifs mariannais avoient répandues dans l'île, si même quelques-uns d'entre eux ne prirent pas une part directe à l'assassinat (3).

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

(1) Voyez les tableaux de population, pag. 331 et suiv.

(2) « The natives (of the Ladrões), finding they could not prevail against the Spaniards, » destroyed their plantations and went to other islands. » (Dampier's *Voyages*.)

(3) Voyez les *Lettres édifiantes*, et le Mémoire de D. Fernando Valdez Ramon, dans Burney, a *Chronological History* &c. t. III.

Des Mariannes.
De l'homme
en société.

Depuis la pacification générale, les causes qui ont affaibli la population mariannaise sont beaucoup plus multipliées. Le désespoir d'avoir quitté leurs îles natales (1) en a engagé un grand nombre à se suicider (2), d'autres à détruire volontairement le fruit de leur union (3). Enfin, au nombre des vexations qui leur parurent insupportables, on doit placer en première ligne l'obligation imposée de négliger leur langue maternelle pour celle de leurs vainqueurs (4), et les travaux pénibles auxquels les forçoient des maîtres souvent injustes et avides (5).

Des maladies épidémiques et meurtrières, jusque-là inconnues, vinrent, à diverses époques, augmenter ces causes de destruction (6); mais de toutes, la plus active, quoique celle peut-être contre laquelle on s'est le moins élevé, c'est l'usage excessif des boissons spiritueuses (7), dont, en général, les peuples non civilisés ne veulent pas reconnoître le danger, parce qu'une jouissance passagère masque, à leurs yeux, la puissance funeste de ces liqueurs empoisonnées.

Recensement. — Considérons maintenant en détail les variations de la population mariannaise : ce travail comprend 108 années, réparties en un assez grand nombre de tableaux, auxquels nous faisons succéder des résumés et quelques réflexions générales. Nous présenterons de plus l'état des mariages, ceux des naissances et des décès de la ville d'Agagna, ce qui nous fournira enfin un dernier tableau où les données précédentes seront rapprochées et comparées.

(1) Voyez plus haut, pag. 210.

(2) *Ibid.* pag. 164 et 216.

(3) *Ibid.* pag. 164. Crozet confirme ce fait : « Ces peuples farouches, dit-il (page 180 de son voyage), se sont livrés à un désespoir dont il n'y a pas d'autre exemple sur la terre; ils ont pris le parti de donner à leurs femmes des boissons qui les faisoient avorter, et de n'avoir plus d'enfans, plutôt que d'en laisser après eux qui ne fussent pas libres, suivant l'idée que ces êtres sauvages avoient de la liberté. »

Une pratique analogue a régné en Amérique. On a vu, en effet, les nations formidables des *Jaadgé* et des *Mbaya*, se détruire entièrement elles-mêmes, par suite de la coutume diabolique qu'elles avoient adoptée de ne conserver et de n'élever qu'un seul enfant dans chaque famille. (Southey, *Hist. of Brazil*, t. III.)

(4) Voyez plus haut, pag. 217, 218 et 220.

(5) *Ibid.* pag. 212 et 214.

(6) *Ibid.* pag. 219 et 281.

(7) *Ibid.* pag. 307.

N.º 1. TABLEAUX des recensemens officiels de la population des Mariannes, depuis l'année 1710, jusqu'en 1818 inclusivement.

ARRONDISSEMENS ECCLESIASTIQUES	VILLES, VILLAGES et hameaux	NOMBRE de maisons	POPULATION EN 1710.								NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.		
			SEXE MASCULIN.				SEXE FÉMININ.					TOTAUX	
			HOMMES.		GARÇONS.		FEMMES.		FILLES.			particul. ¹	généraux.
			Mariés.	Célibat.	Nobles	Enfans.	Mariées	Célibat.	Nobles	Enfans.			
Église d'Agagna.	Aporgoan.....	14.	14.	5.	#	4.	14.	#	#	2.	19.	901.	2,8.
	Mongmon.....	52.	47.	36.	#	38.	47.	18.	#	26.	212.		4,1.
	Sinahagna.....	34.	33.	14.	#	25.	33.	16.	#	31.	152.		4,5.
	Anigoa-catan...	45.	38.	26.	#	31.	38.	11.	#	11.	155.		3,4.
	Anigoa-rochan..	5.	3.	3.	#	3.	3.	2.	#	3.	17.		3,4.
	Assan.....	28.	28.	18.	#	20.	28.	8.	#	10.	112.		4,0.
	Tepongan.....	22.	18.	29.	#	12.	18.	12.	#	15.	104.		4,7.
	Rigoan.....	28.	10.	27.	#	16.	10.	23.	#	24.	110.		3,9.
Église d'Agat.	Agat.....	#	25.	5.	14.	11.	25.	4.	7.	13.	104.	516.	
	Fogna.....	#	23.	5.	16.	6.	23.	6.	2.	5.	86.		
	Inessa.....	#	26.	12.	24.	5.	26.	9.	8.	6.	116.		
	Tigna.....	#	26.	15.	16.	#	26.	8.	18.	#	109.		
	Sagaalaylay....	#	10.	3.	10.	2.	10.	4.	2.	5.	46.		
	Apra.....	#	8.	#	5.	2.	8.	#	1.	3.	27.		
	Lompa.....	#	3.	2.	4.	2.	3.	2.	2.	1.	19.		
	Ridjog.....	#	4.	1.	#	#	4.	#	#	#	9.		
Église d'Omata.	Togoan.....	#	12.	5.	7.	6.	12.	2.	9.	8.	61.	318.	
	Hinchit.....	#	17.	7.	15.	5.	17.	5.	7.	5.	78.		
	Magoan.....	#	12.	#	#	5.	12.	6.	6.	7.	48.		
	Saon.....	#	20.	9.	21.	5.	20.	8.	8.	8.	99.		
	Foha.....	#	4.	7.	5.	2.	4.	4.	3.	3.	32.		
Église de Mérizo.	Mérizo-catan...	#	21.	10.	#	14.	21.	12.	#	6.	84.	437.	
	Mérizo-rochan..	#	18.	8.	4.	14.	18.	8.	4.	10.	84.		
	Ghéos.....	#	17.	10.	5.	5.	17.	5.	3.	5.	67.		
	Heang y Sartina.	#	19.	12.	6.	7.	19.	6.	3.	7.	79.		
	Tachog.....	#	29.	7.	2.	23.	29.	21.	8.	4.	123.		
Église d'Ynarahan	Ynarahan.....	#	43.	10.	45.	5.	43.	20.	16.	3.	185.	496.	
	Fippoko.....	#	2.	1.	#	#	2.	5.	#	#	10.		
	Aglayan.....	#	15.	5.	12.	6.	15.	9.	8.	10.	80.		
	Sagame-haya...	#	29.	13.	24.	4.	29.	14.	8.	5.	126.		
	Sagame-rago....	#	18.	12.	19.	5.	18.	10.	11.	2.	95.		
Église de Pago.	Pago.....	#	16.	7.	#	18.	16.	12.	#	12.	81.	404.	
	Sahak.....	#	17.	13.	#	14.	17.	7.	#	6.	74.		
	Popa-lidjan....	#	16.	5.	#	16.	16.	9.	#	16.	78.		
	Ensa.....	#	17.	8.	#	13.	17.	11.	#	9.	75.		
	Djogna.....	#	17.	9.	#	21.	17.	18.	#	14.	96.		
Ile Rota.....	Sossanhaya.....	#	27.	12.	3.	18.	27.	17.	7.	19.	130.	467.	
	Tarag-haya....	#	40.	16.	5.	30.	40.	23.	11.	23.	188.		
	Aytito.....	#	15.	6.	5.	11.	15.	9.	5.	7.	73.		
	Targaa.....	#	20.	1.	1.	4.	20.	12.	6.	12.	76.		
TOTAUX GÉNÉRAUX...		#	777.	394.	268.	428.	777.	376.	163.	356.	3 539.	

VILLES, VILLAGES ET HAMEAUX.		POPULATION EN 1722.				REMARQUES.	
		SEXE MASCULIN.		SEXE FÉMININ.			TOTAUX.
		HOMMES.	ENFANS.	FEMMES.	ENFANS.		
Ynarahan.....	86.	27.	60.	35.	208.		
Mérizo.....	93.	45.	91.	37.	266.		
Omata.....	62.	34.	50.	36.	182.		
Agat.....	109.	29.	76.	30.	244.		
Ile Gaam.....	Sahak.....	16.	6.	11.	7.	224.	
	Popa-lidjan.....	16.	10.	17.	7.		
	Rachan-pœrta.....	18.	12.	15.	1.		
	Ensa.....	35.	15.	29.	9.		
Tépongan.....	33.	5.	27.	12.	77.		
Assan.....	27.	14.	23.	10.	74.		
Anigœa.....	57.	27.	50.	12.	146.		
Sinahagna.....	37.	9.	38.	17.	101.		
Mongmon.....	57.	27.	42.	22.	148.		
Apœrgœan.....	9.	3.	4.	1.	17.		
Totaux généraux.....		655.	263.	533.	236.	1 687.	
Ile Rota (par approximation).....		"	"	"	"	249.	La population de l'île Rota manque pour cette année; on l'a fixée par approximation, en la comparant à celles de 1710 et 1726, et prenant une moyenne entre les deux résultats.
TOTAL GÉNÉRAL.....						1 936.	

VILLES VILLAGES ET HAMEAUX.		POPULATION EN 1726.								TOTAUX	
		SEXE MASCULIN.				SEXE FÉMININ.				particul.	généraux.
		HOMMES.		GARÇONS.		FEMMES.		FILLES.			
		Mariés.	Célibat.	Nubiles.	Enfans.	Mariées.	Célibat.	Nubiles.	Enfans.		
Pago.....	49.	26.	"	27.	49.	11.	"	26.	188.		
Sinahagna.....	26.	11.	"	20.	26.	10.	"	25.	118.		
Apœrgœan.....	23.	13.	"	22.	23.	9.	1.	13.	104.		
Mongmon.....	29.	12.	6.	31.	29.	8.	3.	23.	141.		
Anigœa.....	51.	11.	1.	44.	51.	13.	2.	20.	193.		
Assan.....	26.	8.	4.	22.	26.	9.	"	15.	110.		
Tépongan.....	24.	8.	1.	11.	24.	7.	2.	12.	89.		
Fœgna.....	48.	12.	12.	30.	48.	8.	2.	22.	182.		
Inessa.....	30.	3.	6.	17.	30.	9.	"	21.	116.		
Ile Gaam.....	Agat.....	16.	6.	1.	9.	16.	6.	"	8.	62.	
	Fœha.....	10.	1.	1.	11.	10.	3.	1.	11.	48.	
	Omata.....	30.	6.	9.	28.	30.	1.	2.	19.	125.	
	Togœan.....	5.	1.	1.	5.	5.	"	"	6.	23.	
	Tachœg.....	14.	4.	5.	10.	14.	3.	"	6.	56.	
	Pueblo-nuevo.....	14.	2.	4.	12.	14.	4.	1.	9.	60.	
	Mérizo-rachan.....	19.	1.	7.	12.	19.	5.	1.	14.	78.	
	Mérizo-catan.....	11.	4.	4.	6.	11.	7.	1.	7.	51.	
	Agfayan.....	14.	2.	3.	12.	14.	3.	"	6.	54.	
	Sagame.....	19.	7.	7.	8.	19.	3.	"	12.	75.	
Ynarahan.....	12.	6.	3.	17.	12.	3.	"	10.	63.		
Ile Rota.....	69.	5.	1.	55.	69.	27.	3.	49.	278.	278.	
TOTAUX GÉNÉRAUX.....		539.	149.	76.	409.	539.	149.	19.	334.	2 214.

VILLES, VILLAGES ET HAMEAUX.	NOMBRE de MAISONS.	POPULATION EN 1731.				TOTAUX.	NOMBRE moyen D'INDIVIDUS par famille.	REMARQUES.
		SEXE MASCULIN.		SEXE FÉMININ.				
		HOMMES.	ENFANS.	FEMMES.	ENFANS.			
Ile Goam.	Anigœa.....	48.	61.	51.	60.	22.	194.	4,0.
	Assan.....	29.	36.	21.	40.	21.	118.	4,1.
	Agagna... Mongmon.....	32.	64.	16.	42.	12.	134.	4,2.
	Sinahagna.....	31.	41.	27.	46.	16.	130.	4,2.
	Apœrgœan.....	28.	38.	19.	38.	9.	104.	3,7.
Pago.....	Tœpœngan.....	19.	30.	9.	23.	14.	76.	4,0.
	Sahak.....	16.	22.	10.	17.	3.	52.	3,2.
	Popa-lidjan.....	11.	16.	5.	13.	7.	41.	3,7.
	Rœchan-pœrta.....	17.	25.	10.	18.	8.	61.	3,6.
	Ensa.....	12.	19.	8.	16.	7.	50.	4,2.
Ynarahan..	Ynarahan.....	13.	23.	16.	22.	12.	73.	5,6.
	Sagame.....	21.	33.	14.	26.	9.	82.	3,9.
	Agfayan.....	9.	15.	12.	15.	12.	54.	6,0.
Agat.....	Agat.....	19.	28.	6.	24.	15.	73.	3,8.
	Sagœalaylay.....	9.	12.	5.	10.	7.	34.	3,8.
	Inessa.....	24.	26.	10.	28.	13.	77.	3,2.
	Fœgna.....	39.	59.	23.	45.	18.	145.	3,7.
Ômata....	Ômata.....	20.	25.	11.	24.	14.	74.	3,7.
	Saon.....	8.	14.	6.	11.	4.	35.	4,4.
	Fœha.....	4.	6.	3.	5.	2.	16.	4,0.
Mérizo....	Tœgœan.....	13.	19.	9.	18.	10.	56.	4,3.
	Mérizo-catan.....	15.	20.	6.	18.	5.	49.	3,3.
	Mérizo-rœchan.....	22.	23.	12.	33.	7.	75.	3,4.
	Kan.....	14.	26.	10.	18.	7.	61.	4,4.
	Tachœg.....	12.	20.	8.	16.	7.	51.	4,2.
Total pour Goam.....		485.	701.	327.	626.	261.	1915.	3,9.
Ile Rota (par approximation)....							275.	
TOTAL GÉNÉRAL.....							2190.	

La population de l'île Rota manque pour cette année; on l'a fixée approximativement par un moyen analogue à celui expliqué ci-dessus au tableau de 1722.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	POPULATION EN 1741.				TOTAUX.	
	SEXE MASCULIN.		SEXE FÉMININ.			
	HOMMES.	ENFANS.	FEMMES.	ENFANS.		
Ile Goam....	District de Mérizo.....	62.	48.	67.	26.	203.
	— d'Ynarahan.....	56.	38.	54.	36.	184.
	— d'Ômata.....	52.	25.	52.	24.	153.
	— d'Agat.....	82.	46.	94.	37.	259.
	Tœpœngan.....	16.	8.	19.	6.	49.
	Assan.....	25.	17.	25.	17.	84.
	Anigœa.....	55.	45.	49.	26.	175.
	Mongmon.....	43.	17.	32.	15.	107.
	Pago.....	59.	29.	51.	16.	155.
	Sinahagna.....	40.	33.	42.	21.	136.
Apœrgœan.....	27.	15.	20.	9.	71.	
Totaux pour Goam.....		517.	321.	505.	233.	1576.
Ile Rota.....						240.
TOTAL GÉNÉRAL.....						1816.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	NOMBRE de MAISONS.	POPULATION EN 1753.				NOMBRE MOYEN d'individus par famille.	
		ESPAGNOLS et Philippinois.	INDIENS naturels.	MILITAIRES	TOTAUX		
					particuliers.		généraux.
Ile Gaam....							
Agagna.....	166.	764.	0	155.	919.	5,5.	
Aporgaan.....	19.	0	66.	0	66.	3,5.	
Mongmon.....	22.	0	80.	0	80.	3,6.	
Sinahagna.....	27.	0	148.	0	148.	5,5.	
Tépongán.....	9.	0	34.	0	34.	3,8.	
Assan.....	18.	0	80.	0	80.	4,4.	
Anigaa.....	33.	0	142.	0	142.	4,3.	
Pago.....	40.	0	172.	0	172.	4,3.	
Ynarahan.....	38.	0	186.	0	186.	4,9.	
Mérizo.....	42.	0	217.	0	217.	5,2.	
Omata.....	43.	0	159.	0	159.	3,7.	
Agat.....	62.	0	277.	0	277.	4,5.	
Ile Rota.....	47.	0	234.	0	234.	5,0.	
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	566.	764.	1795.	155.	2714.	4,8.	

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	POPULATION EN 1758.									REMARQUES.		
	ESPAGNOLS et MÉTIS, SOLDATS COMPRIS.				PHILIPPINOIS et descendants, SOLDATS COMPRIS.				INDIENS naturels.		TOTAUX	
	Hommes adultes.	Garçons enfants.	Femmes adultes.	Filles enfants.	Hommes adultes.	Garçons enfants.	Femmes adultes.	Filles enfants.			particuliers.	généraux.
Ile Gaam....												
Agagna....	103.	155.	112.	134.	100.	137.	106.	88.	0	935.	<p>Dans le recensement de 1758, la population d'Agagna se trouve seule donnée en détail; et il n'y avoit pour le reste qu'un résumé général, montant à 2711 individus. Pour avoir la population indigène, on a retranché de ce nombre total la population d'Agagna, composée entièrement d'Espagnols, de métis et de Philippinois ou leurs descendants, et l'on a obtenu ainsi le nombre général des naturels de Gaam et de Rota réunis.</p> <p>Pour avoir séparément ensuite la population indigène de Gaam et de Rota, on a pris une moyenne entre le nombre des habitans que dennoient à Rota les recensements de 1753 et de 1760; retranchant ce nombre moyen de la population indigène totale, on a obtenu enfin :</p> <p>Pour Gaam., 1532 indiv. indigènes, Et pour Rota., 244, ainsi qu'on le voit dans le tableau ci-contre.</p> <p>N. B. Il n'y a point eu d'état de population entre 1753 et 1758.</p>	
Anigaa....	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Mongmon....	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Sinahagna....	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Assan....	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Tépongán....	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Aporgaan....	0	0	0	0	0	0	0	0	1532.	1532.		
Pago....	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Agat....	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Omata....	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Mérizo....	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Ynarahan....	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Ile Rota.....	0	0	0	0	0	0	0	0	244.	244.		
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	103.	155.	112.	134.	100.	137.	106.	88.	1776.	2711.		

NOM	VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	NOMBRE de MAISONS.	POPULATION EN 1760.				NOMBRE moyen D'INDIVIDUS par famille.	
			ESPAGNOLS et Philippinois.	INDIENS naturels.	MILITAIRES.	TOTAUX		
						particuliers.		généraux.
Ile Goam.	Agagna.....	212.	882.	#	156.	1 038.	4,9.	
	Anigœa.....	30.	#	137.	#	137.	4,6.	
	Assan.....	22.	#	87.	#	87.	4,0.	
	Tépongan.....	11.	#	43.	#	43.	4,0.	
	Pago.....	34.	#	124.	#	124.	3,6.	
	Sinahagna.....	27.	#	134.	#	134.	5,0.	
	Aporgœan.....	14.	#	68.	#	68.	4,9.	
	Mongmon.....	15.	#	64.	#	64.	4,3.	
	Agat.....	46.	#	223.	#	223.	4,8.	
	Ynarahan.....	36.	#	179.	#	179.	5,0.	
Ile Rota	Mérizo.....	46.	#	181.	#	181.	3,9.	
	Omata.....	34.	#	159.	#	159.	4,7.	
	Ile Rota.....	62.	#	255.	#	255.	4,1.	
TOTAUX GÉNÉRAUX.....		589.	882.	1 654.	156.	2 692.	4,6.	

NOM	VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	NOMBRE de MAISONS.	POPULATION EN 1771.				NOMBRE moyen D'INDIVIDUS par famille.	
			ESPAGNOLS et Philippinois.	INDIENS naturels.	MILITAIRES.	TOTAUX		
						particuliers.		généraux.
Ile Goam.	Agagna.....	243.	1 151.	#	161.	1 312.	5,4.	
	Anigœa.....	37.	#	124.	#	124.	3,4.	
	Assan.....	25.	#	82.	#	82.	3,3.	
	Tépongan.....	12.	#	42.	#	42.	3,5.	
	Agat.....	41.	#	193.	#	193.	4,7.	
	Omata.....	43.	#	181.	#	181.	4,2.	
	Mérizo.....	41.	#	184.	#	184.	4,5.	
	Ynarahan.....	44.	#	183.	#	183.	4,2.	
	Pago.....	32.	#	145.	#	145.	4,5.	
	Sinahagna.....	33.	#	180.	#	180.	4,5.	
Ile Rota	Mongmon.....	9.	#	39.	#	39.	5,0.	
	Aporgœan.....	15.	#	60.	#	60.	4,0.	
	Ile Rota.....	61.	#	287.	#	287.	4,7.	
TOTAUX GÉNÉRAUX.....		636.	1 151.	1 700.	161.	3 012.	4,7.	

NOM	POPULATION EN 1772.		NOMBRE de MAISONS.	POPULATION EN 1772.				NOMBRE moyen d'INDIVIDUS par famille.	
	VILLES,	BOURG ET VILLAGES.		ESPAGNOLS et Philippinois.	INDIENS naturels.	MILITAIRES.	TOTAUX		
							particuliers.		généraux.
Ile Goam..	Agagna.....		265.	1 222.	..	173.	1 395.	5,3.	
	Anigœa.....		35.	..	141.	..	141.	4,0.	
	Assan.....		20.	..	82.	..	82.	4,1.	
	Tépangan.....		9.	..	46.	..	46.	5,1.	
	Sinahagna.....		28.	..	163.	..	163.	5,8.	
	Apergean.....		13.	..	60.	..	60.	4,6.	
	Mongmon.....		9.	..	38.	..	38.	4,2.	
	Pago.....		31.	..	142.	..	142.	4,6.	
	Agat.....		37.	..	186.	..	186.	5,0.	
	Omata.....		42.	..	180.	..	180.	4,3.	
Ile Rota.....	Mérizo.....		39.	..	178.	..	178.	4,6.	
	Ynarahan.....		36.	..	164.	..	164.	4,6.	
			65.	..	283.	..	283.	4,4.	
	TOTAUX GÉNÉRAUX.....		629.	1 222.	1 663.	173.	3 058.	4,9.	

NOM	POPULATION EN 1778.		NOMBRE de maisons.	POPULATION EN 1778.				NOMBRE moyen d'INDIVIDUS par famille.	
	VILLES,	BOURG ET VILLAGES.		ESPAGNOLS et Philippinois.	INDIENS naturels.	MILITAIRES.	TOTAUX		
							particuliers.		généraux.
Ile Goam..	Agagna.....		276.	1 260.	..	162.	1 422.	5,2.	
	Anigœa.....		35.	..	135.	..	135.	3,9.	
	Assan.....		20.	..	73.	..	73.	3,6.	
	Tépangan.....		9.	..	55.	..	55.	6,1.	
	Sinahagna.....		28.	..	153.	..	153.	5,4.	
	Apergean.....		13.	..	46.	..	46.	3,5.	
	Mongmon.....		17.	..	76.	..	76.	4,5.	
	Pago.....		33.	..	151.	..	151.	4,6.	
	Agat.....		39.	..	196.	..	196.	5,0.	
	Omata.....		42.	..	196.	..	196.	4,7.	
Ile Rota.....	Mérizo.....		39.	..	177.	..	177.	4,5.	
	Ynarahan.....		36.	..	183.	..	183.	5,1.	
			65.	..	285.	..	285.	4,4.	
	TOTAUX GÉNÉRAUX.....		652.	1 260.	1 726.	162.	3 148.	4,7.	

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1783.								AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'individus par famille.	
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.				
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	actuel.				pré- cédent.
Agagna.....	296.	157.	420.	398.	324.	324.	#	#	1 623.	1 527.	96.	0.	5,5.
Anigoa.....	37.	#	#	#	#	#	77.	68.	145.	145.	0.	0.	3,9.
Assan.....	14.	#	#	#	#	#	28.	24.	52.	54.	0.	2.	3,7.
Tépongán.....	12.	#	#	#	#	#	31.	29.	60.	65.	0.	5.	5,0.
Aporgoan.....	10.	#	#	#	#	#	20.	17.	37.	36.	1.	0.	3,7.
Mongmon.....	13.	#	#	#	#	#	27.	30.	57.	57.	0.	0.	4,4.
Ile Gœam..... Sinahagna.....	27.	#	#	#	#	#	81.	68.	149.	162.	0.	13.	5,5.
Agat.....	47.	#	#	#	#	#	98.	93.	191.	187.	4.	0.	4,1.
Omata.....	42.	#	#	#	#	#	99.	81.	180.	190.	0.	10.	4,3.
Mérizo.....	39.	#	#	#	#	#	92.	78.	170.	164.	6.	0.	4,4.
Ynarahan.....	40.	#	#	#	#	#	86.	81.	167.	180.	0.	13.	4,2.
Pago.....	31.	#	#	#	#	#	68.	85.	153.	152.	1.	0.	4,9.
Totaux pour Gœam.....	608.	157.	420.	398.	324.	324.	707.	654.	2 984.	2 919.	108.	43.	4,9.
Ile Rota.....	62.	#	#	#	#	#	123.	124.	247.	250.	0.	3.	4,0.
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	670.	157.	420.	398.	324.	324.	830.	778.	3 231.	3 169.	108.	46.	4,8.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1784.								AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'individus par famille.	
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.				
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1784.				En 1783.
Agagna.....	316.	150.	430.	408.	324.	325.	#	#	1 637.	1 623.	14.	0.	5,2.
Anigoa.....	38.	#	#	#	#	#	78.	66.	144.	145.	0.	1.	3,8.
Assan.....	14.	#	#	#	#	#	28.	25.	53.	52.	1.	0.	3,8.
Tépongán.....	12.	#	#	#	#	#	26.	26.	52.	60.	0.	8.	4,3.
Aporgoan.....	12.	#	#	#	#	#	21.	18.	39.	37.	2.	0.	3,3.
Mongmon.....	19.	#	#	#	#	#	28.	29.	57.	57.	0.	0.	3,0.
Ile Gœam..... Sinahagna.....	28.	#	#	#	#	#	81.	60.	141.	149.	0.	8.	5,0.
Agat.....	48.	#	#	#	#	#	96.	90.	186.	191.	0.	5.	3,9.
Omata.....	42.	#	#	#	#	#	83.	82.	165.	180.	0.	15.	3,9.
Mérizo.....	39.	#	#	#	#	#	78.	79.	157.	170.	0.	13.	4,0.
Ynarahan.....	40.	#	#	#	#	#	86.	88.	174.	167.	7.	0.	4,3.
Pago.....	31.	#	#	#	#	#	71.	81.	152.	153.	0.	1.	4,9.
Totaux pour Gœam.....	639.	150.	430.	408.	324.	325.	676.	644.	2 957.	2 984.	24.	51.	4,9.
Ile Rota.....	62.	#	#	#	#	#	125.	138.	263.	247.	16.	0.	4,2.
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	701.	150.	430.	408.	324.	325.	801.	782.	3 220.	3 231.	40.	51.	4,6.

VILLES, BOURG ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1785.								AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.			
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.						
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1785.				En 1784.		
Ile Gœam.....															
Agagna.....	305.	150.	440.	418.	336.	335.	#	#	1 679.	1 637.	42.	0.	5,5.		
Anigœa.....	37.	#	#	#	#	#	79.	66.	145.	144.	1.	0.	3,9.		
Assan.....	14.	#	#	#	#	#	27.	25.	52.	53.	0.	1.	3,7.		
Tépangan.....	12.	#	#	#	#	#	26.	26.	52.	52.	0.	0.	4,3.		
Sinahagna.....	12.	#	#	#	#	#	21.	18.	39.	39.	0.	0.	3,2.		
Apœrgœan.....	16.	#	#	#	#	#	27.	29.	56.	57.	0.	1.	3,5.		
Mongmon.....	30.	#	#	#	#	#	84.	60.	144.	141.	3.	0.	4,8.		
Agat.....	44.	#	#	#	#	#	93.	90.	183.	186.	0.	3.	4,2.		
Omata.....	42.	#	#	#	#	#	95.	82.	177.	165.	12.	0.	4,2.		
Mérizo.....	39.	#	#	#	#	#	96.	79.	175.	157.	18.	0.	4,5.		
Ynarahan.....	40.	#	#	#	#	#	80.	88.	168.	174.	0.	6.	4,2.		
Pago.....	34.	#	#	#	#	#	71.	81.	152.	152.	0.	0.	4,5.		
Totaux pour Gœam.....	625.	150.	440.	418.	336.	335.	699.	644.	3 022.	2 957.	76.	11.	4,8.		
Ile Rota.....	62.	#	#	#	#	#	132.	138.	270.	263.	7.	0.	4,4.		
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	687.	150.	440.	418.	336.	335.	831.	782.	3 292.	3 220.	83.	11.	4,4.		

VILLES, BOURG ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1786.								AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.			
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.						
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1786.				En 1785.		
Ile Gœam.....															
Agagna.....	317.	150.	446.	424.	342.	341.	#	#	1 703.	1 679.	24.	0.	5,4.		
Anigœa.....	37.	#	#	#	#	#	82.	75.	157.	145.	12.	0.	4,2.		
Assan.....	12.	#	#	#	#	#	26.	20.	46.	52.	0.	6.	3,8.		
Tépangan.....	9.	#	#	#	#	#	25.	28.	53.	52.	1.	0.	6,0.		
Sinahagna.....	29.	#	#	#	#	#	79.	65.	144.	144.	0.	0.	5,0.		
Apœrgœan.....	10.	#	#	#	#	#	19.	18.	37.	39.	0.	2.	3,7.		
Mongmon.....	13.	#	#	#	#	#	32.	24.	56.	56.	0.	0.	4,3.		
Agat.....	45.	#	#	#	#	#	99.	82.	181.	183.	0.	2.	4,0.		
Omata.....	43.	#	#	#	#	#	77.	80.	157.	177.	0.	20.	3,7.		
Mérizo.....	39.	#	#	#	#	#	84.	82.	166.	175.	0.	9.	4,3.		
Ynarahan.....	40.	#	#	#	#	#	79.	82.	161.	168.	0.	7.	4,0.		
Pago.....	38.	#	#	#	#	#	74.	86.	160.	152.	8.	0.	4,2.		
Totaux pour Gœam.....	632.	150.	446.	424.	342.	341.	676.	642.	3 021.	3 022.	45.	46.	4,8.		
Ile Rota.....	64.	#	#	#	#	#	134.	146.	280.	270.	10.	0.	4,4.		
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	696.	150.	446.	424.	342.	341.	810.	788.	3 301.	3 292.	55.	46.	4,7.		

VILLES, BOURG ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1787.								AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.		
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.					
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1787.				En 1786.	
Ile Goam.....	Agagna.....	256.	156.	448.	460.	280.	363.	#	#	1707.	1703.	4.	0.	6,7.
	Anigœa.....	39.	#	#	#	#	#	81.	79.	160.	157.	3.	0.	4,1.
	Assan.....	12.	#	#	#	#	#	30.	19.	49.	46.	3.	0.	4,1.
	Tépangan...	11.	#	#	#	#	#	25.	29.	54.	53.	1.	0.	5,0.
	Aporgœan...	10.	#	#	#	#	#	20.	18.	38.	37.	1.	0.	3,8.
	Mongmon...	15.	#	#	#	#	#	28.	28.	56.	56.	0.	0.	3,7.
	Sinahagna...	34.	#	#	#	#	#	82.	70.	152.	144.	8.	0.	4,5.
	Pago.....	27.	#	#	#	#	#	76.	81.	157.	160.	0.	3.	5,8.
	Agat.....	37.	#	#	#	#	#	95.	95.	190.	181.	9.	0.	5,1.
	Ômata.....	41.	#	#	#	#	#	83.	84.	167.	157.	10.	0.	4,1.
Mérizo.....	47.	#	#	#	#	#	104.	76.	180.	166.	14.	0.	3,8.	
Ynarahan....	31.	#	#	#	#	#	70.	68.	138.	161.	0.	23.	4,5.	
Totaux pour Goam....	560.	156.	448.	460.	280.	363.	694.	647.	3048.	3021.	53.	26.	5,4.	
Ile Rota.....	70.	#	#	#	#	#	108.	188.	296.	280.	16.	0.	4,2.	
TOTAUX GÉNÉRAUX...	630.	156.	448.	460.	280.	363.	802.	835.	3344.	3301.	69.	26.	5,3.	

VILLES, BOURG et villages.	MAISONS.	POPULATION EN 1788.														AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.				
		OFFICIERS et soldats.	ESPAGNOLS, PHILIPPINOIS ET DESCENDANS.				INDIENS NATURELS.				COLLÈGES et servans des Pères.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.									
			HOMMES.		FEMMES.		HOMMES.		FEMMES.		Hommes.	Femmes.	En 1788.	En 1787.								
			Valides.	Invalides.	Adultes propres au travail.	Vieus et infirmes.	Jeunes garçons.	Jeunes filles.	Adultes propres au travail.	Vieus et infirmes.	Jeunes garçons.	Jeunes filles.	Enfans.	Hommes.								
Ile Goam.	Agagna..	309.	133.	22.	321.	35.	368.	485.	345.	#	#	#	#	1.	3.	8.	1721.	1707.	14.	0.	5,6.	
	Anigœa..	41.	#	#	#	#	#	35.	15.	27.	41.	13.	29.	1.	6.	#	167.	160.	7.	0.	4,1.	
	Assan....	11.	#	#	#	#	#	7.	4.	11.	11.	2.	7.	#	7.	#	49.	49.	0.	0.	4,5.	
	Tépangan.	11.	#	#	#	#	#	11.	3.	8.	14.	6.	14.	#	2.	#	58.	54.	4.	0.	5,3.	
	Aporgœan.	10.	#	#	#	#	#	14.	1.	5.	11.	#	8.	#	#	#	39.	38.	1.	0.	3,9.	
	Mongmon.	14.	#	#	#	#	#	10.	4.	9.	13.	3.	12.	#	1.	#	52.	56.	0.	4.	3,7.	
	Sinahagna.	33.	#	#	#	#	#	39.	2.	30.	44.	6.	26.	#	15.	#	162.	152.	10.	0.	4,9.	
	Pago....	41.	#	#	#	#	#	32.	15.	29.	49.	18.	26.	5.	6.	#	180.	157.	23.	0.	4,4.	
	Agat....	45.	#	#	#	#	#	40.	16.	27.	50.	16.	30.	6.	2.	#	187.	190.	0.	3.	4,2.	
	Ômata...	45.	#	#	#	#	#	42.	21.	30.	51.	12.	31.	2.	3.	#	192.	167.	25.	0.	4,3.	
Mérizo...	41.	#	#	#	#	#	33.	15.	36.	39.	13.	24.	12.	5.	#	177.	180.	0.	3.	4,3.		
Ynarahan.	41.	#	#	#	#	#	37.	8.	23.	49.	7.	30.	9.	4.	#	167.	138.	29.	0.	4,1.		
Totaux pour Goam..	642.	133.	22.	321.	35.	368.	485.	345.	300.	104.	235.	372.	96.	237.	36.	54.	8.	3151.	3048.	113.	10.	4,9.
Ile Rota....	76.	#	#	#	#	#	70.	10.	64.	84.	20.	49.	3.	8.	#	308.	296.	12.	0.	4,1.		
TOTAUX GÉNÉRAUX.	718.	133.	22.	321.	35.	368.	485.	345.	370.	114.	299.	456.	116.	286.	39.	62.	8.	3459.	3344.	125.	10.	4,8.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1789.								AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.		
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.					
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1789.				En 1788.	
Ile Goam.....	Agagna.....	303.	151.	458.	470.	290.	374.	"	"	1743.	1721.	22.	0.	5,8.
	Anigaa.....	41.	"	"	"	"	"	95.	85.	180.	167.	13.	0.	4,4.
	Assan.....	11.	"	"	"	"	"	31.	17.	48.	49.	0.	1.	4,4.
	Tépangan.....	11.	"	"	"	"	"	37.	23.	60.	58.	2.	0.	5,5.
	Apérgean.....	10.	"	"	"	"	"	18.	20.	38.	39.	0.	1.	3,8.
	Mongmon.....	14.	"	"	"	"	"	25.	29.	54.	52.	2.	0.	3,9.
	Sinahagna.....	33.	"	"	"	"	"	95.	85.	180.	162.	18.	0.	5,5.
	Pago.....	40.	"	"	"	"	"	84.	91.	175.	180.	0.	5.	4,4.
	Agat.....	45.	"	"	"	"	"	94.	97.	191.	187.	4.	0.	4,2.
	Omata.....	45.	"	"	"	"	"	98.	93.	191.	192.	0.	1.	4,2.
Mérizo.....	41.	"	"	"	"	"	89.	77.	166.	177.	0.	11.	4,0.	
Ynarahan.....	41.	"	"	"	"	"	81.	86.	167.	167.	0.	0.	4,1.	
Totaux pour Goam.....	635.	151.	458.	470.	290.	374.	747.	703.	3193.	3151.	61.	19.	5,0.	
Ile Rota.....	70.	"	"	"	"	"	112.	196.	308.	308.	0.	0.	4,4.	
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	705.	151.	458.	470.	290.	374.	859.	899.	3501.	3459.	61.	19.	5,0.	

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1790.								AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.		
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.					
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1790.				En 1789.	
Ile Goam.....	Agagna.....	332.	151.	480.	490.	310.	394.	"	"	1825.	1743.	82.	0.	5,5.
	Anigaa.....	43.	"	"	"	"	"	81.	93.	174.	180.	0.	6.	4,0.
	Assan.....	11.	"	"	"	"	"	32.	20.	52.	48.	4.	0.	4,7.
	Tépangan.....	14.	"	"	"	"	"	29.	23.	52.	60.	0.	8.	3,7.
	Apérgean.....	9.	"	"	"	"	"	17.	15.	32.	38.	0.	6.	3,6.
	Mongmon.....	11.	"	"	"	"	"	28.	26.	54.	54.	0.	0.	5,0.
	Sinahagna.....	43.	"	"	"	"	"	93.	79.	172.	180.	0.	8.	4,0.
	Pago.....	44.	"	"	"	"	"	92.	97.	189.	175.	14.	0.	4,3.
	Agat.....	47.	"	"	"	"	"	98.	99.	197.	191.	6.	0.	4,2.
	Omata.....	42.	"	"	"	"	"	99.	94.	193.	191.	2.	0.	4,6.
Mérizo.....	47.	"	"	"	"	"	95.	74.	169.	166.	3.	0.	3,6.	
Ynarahan.....	39.	"	"	"	"	"	76.	79.	155.	167.	0.	12.	4,0.	
Totaux pour Goam.....	682.	151.	480.	490.	310.	394.	740.	699.	3264.	3193.	111.	40.	4,8.	
Ile Rota.....	70.	"	"	"	"	"	145.	155.	300.	308.	0.	8.	4,3.	
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	752.	151.	480.	490.	310.	394.	885.	854.	3564.	3501.	111.	48.	4,7.	

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1791.								AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'INDIVIDUS par famille.		
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.					
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1791.				En 1790.	
Ile Gœam.....	Agagna.....	339.	149.	484.	499.	320.	396.	86.	99.	1848.	1825.	23.	0.	5,5.
	Anigœa.....	48.	„	„	„	„	„	86.	99.	185.	174.	11.	0.	3,9.
	Assan.....	11.	„	„	„	„	„	33.	19.	52.	52.	0.	0.	4,7.
	Tépongan.....	14.	„	„	„	„	„	29.	31.	60.	52.	8.	0.	4,3.
	Aporgœan.....	10.	„	„	„	„	„	18.	17.	35.	32.	3.	0.	3,5.
	Mongmon.....	11.	„	„	„	„	„	28.	29.	57.	54.	3.	0.	5,2.
	Sinahagna.....	45.	„	„	„	„	„	94.	88.	182.	172.	10.	0.	4,0.
	Pago.....	44.	„	„	„	„	„	93.	97.	190.	189.	1.	0.	4,3.
	Agat.....	43.	„	„	„	„	„	98.	96.	194.	197.	0.	3.	4,5.
	Omata.....	43.	„	„	„	„	„	97.	95.	192.	193.	0.	1.	4,5.
	Mérizo.....	49.	„	„	„	„	„	96.	75.	171.	169.	2.	0.	3,5.
Ynarahan.....	39.	„	„	„	„	„	81.	83.	164.	155.	9.	0.	4,2.	
Totaux pour Gœam.....	696.	149.	484.	499.	320.	396.	753.	729.	3330.	3264.	70.	4.	4,8.	
Ile Rota.....	70.	„	„	„	„	„	145.	155.	300.	300.	0.	0.	4,3.	
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	766.	149.	484.	499.	320.	396.	898.	884.	3630.	3564.	70.	4.	4,7.	

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1792.								AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'INDIVIDUS par famille.		
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.					
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1792.				En 1791.	
Ile Gœam.....	Agagna.....	342.	147.	493.	503.	330.	408.	90.	102.	1881.	1848.	33.	0.	5,5.
	Anigœa.....	48.	„	„	„	„	„	90.	102.	192.	185.	7.	0.	4,0.
	Assan.....	11.	„	„	„	„	„	33.	21.	54.	52.	2.	0.	5,0.
	Tépongan.....	14.	„	„	„	„	„	32.	31.	63.	60.	3.	0.	4,5.
	Aporgœan.....	10.	„	„	„	„	„	18.	17.	35.	35.	0.	0.	3,5.
	Mongmon.....	11.	„	„	„	„	„	26.	29.	55.	57.	0.	2.	5,0.
	Sinahagna.....	45.	„	„	„	„	„	91.	83.	174.	182.	0.	8.	3,9.
	Agat.....	45.	„	„	„	„	„	97.	96.	193.	194.	0.	1.	4,3.
	Omata.....	47.	„	„	„	„	„	95.	98.	193.	192.	1.	0.	4,1.
	Mérizo.....	51.	„	„	„	„	„	96.	79.	175.	171.	4.	0.	3,4.
	Ynarahan.....	45.	„	„	„	„	„	82.	83.	165.	164.	1.	0.	3,7.
Pago.....	45.	„	„	„	„	„	100.	96.	196.	190.	6.	0.	4,4.	
Totaux pour Gœam.....	714.	147.	493.	503.	330.	408.	760.	735.	3376.	3330.	57.	11.	4,7.	
Ile Rota.....	70.	„	„	„	„	„	149.	155.	304.	300.	4.	0.	4,3.	
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	784.	147.	493.	503.	330.	408.	909.	890.	3680.	3630.	61.	11.	4,7.	

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1793.								AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'individus par famille.		
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.					
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1793.				En 1792.	
Ile Gaam.....	Agagna.....	305.	147.	476.	485.	315.	395.	„	„	1818.	1881.	0.	63.	6,0.
	Anigœa.....	46.	„	„	„	„	„	95.	102.	197.	192.	5.	0.	4,3.
	Assan.....	10.	„	„	„	„	„	34.	21.	55.	54.	1.	0.	5,5.
	Tépongan.....	12.	„	„	„	„	„	33.	35.	68.	63.	5.	0.	5,7.
	Apœrgœan.....	12.	„	„	„	„	„	17.	22.	39.	35.	4.	0.	3,2.
	Mongmon.....	10.	„	„	„	„	„	20.	26.	46.	55.	0.	9.	4,6.
	Sinahagna.....	34.	„	„	„	„	„	83.	82.	165.	174.	0.	9.	4,9.
	Agat.....	45.	„	„	„	„	„	98.	95.	193.	193.	0.	0.	4,3.
	Omata.....	41.	„	„	„	„	„	91.	96.	187.	193.	0.	6.	4,6.
	Mérizo.....	49.	„	„	„	„	„	92.	79.	171.	175.	0.	4.	3,5.
Ynarahan.....	45.	„	„	„	„	„	85.	80.	165.	165.	0.	0.	3,7.	
Pago.....	37.	„	„	„	„	„	104.	96.	200.	196.	4.	0.	5,4.	
Totaux pour Gaam.....	646.	147.	476.	485.	315.	395.	752.	734.	3304.	3376.	19.	91.	5,1.	
Ile Rota.....	70.	„	„	„	„	„	142.	138.	280.	304.	0.	24.	4,0.	
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	716.	147.	476.	485.	315.	395.	894.	872.	3584.	3680.	19.	115.	5,0.	

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1795.								AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'individus par famille.				
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES (provenant de blancs et de femmes Indigènes).				TOTAL du DÉNOMBREMENT.			
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.				Femmes.	En 1795.	En 1793.	
Ile Gaam.	Agagna....	336.	147.	245.	292.	428.	470.	79.	87.	4.	7.	1759.	1818.	0.	59.	5,2.
	Anigœa....	37.	„	„	„	„	„	72.	81.	„	„	153.	197.	0.	44.	4,1.
	Assan.....	7.	„	„	„	„	„	32.	24.	„	„	56.	55.	1.	0.	8,0.
	Tépongan..	11.	„	„	„	„	„	31.	32.	„	„	63.	68.	0.	5.	5,7.
	Apœrgœan..	7.	„	„	„	„	„	18.	17.	„	„	35.	39.	0.	4.	5,0.
	Mongmon..	8.	„	„	„	„	„	28.	21.	„	„	49.	46.	3.	0.	6,1.
	Sinahagna..	42.	„	„	„	„	„	82.	77.	„	„	159.	165.	0.	6.	3,8.
	Agat.....	50.	„	„	„	„	„	105.	103.	„	„	208.	193.	15.	0.	4,2.
	Omata....	44.	„	„	„	„	„	86.	82.	„	„	168.	187.	0.	19.	3,8.
	Mérizo....	46.	„	„	„	„	„	114.	93.	„	„	207.	171.	36.	0.	4,5.
Ynarahan..	42.	„	„	„	„	„	80.	86.	„	„	166.	165.	1.	0.	4,0.	
Pago.....	36.	„	„	„	„	„	91.	84.	7.	6.	188.	200.	0.	12.	5,2.	
Totaux pour Gaam..	666.	147.	245.	292.	428.	470.	818.	787.	11.	13.	3211.	3304.	56.	149.	4,8.	
Ile Rota.....	74.	„	„	„	„	„	152.	137.	„	„	289.	280.	9.	0.	3,9.	
TOTAUX GÉNÉRAUX.	740.	147.	245.	292.	428.	470.	970.	924.	11.	13.	3500.	3584.	65.	149.	4,7.	

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.		MAISONS.	POPULATION EN 1796.								TOTAL du DÉNOMBREMENT.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'individus par famille.		
			MILITAIRES.		ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.					En 1796.	En 1795.
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.					
Ile Geam	Agagna . . .	337.	146.	248.	352.	453.	522.	66.	93.	4.	6.	1 890.	1 759.	131.	0.	5,6.	
	Anigœa . . .	39.	"	"	3.	"	2.	71.	78.	"	"	154.	153.	1.	0.	3,9.	
	Assan	10.	"	"	"	"	2.	31.	22.	"	"	55.	56.	0.	1.	5,5.	
	Tépongan . .	10.	"	"	"	"	3.	34.	27.	"	"	64.	63.	1.	0.	6,4.	
	Apœrgan . .	9.	"	"	"	"	"	18.	18.	"	"	36.	35.	1.	0.	4,0.	
	Mongmon . .	10.	"	"	"	"	3.	31.	20.	"	"	54.	49.	5.	0.	5,4.	
	Sinahagna . .	33.	"	"	3.	"	3.	87.	67.	"	"	160.	159.	1.	0.	4,8.	
	Agat	51.	"	"	"	"	"	108.	108.	"	"	216.	208.	8.	0.	4,2.	
	Omata	46.	"	"	"	"	"	83.	85.	"	"	168.	168.	0.	0.	3,7.	
	Mérizo	48.	"	"	"	"	"	119.	94.	"	"	213.	207.	6.	0.	4,4.	
Ynarahan . .	39.	"	"	"	"	"	85.	85.	"	"	170.	166.	4.	0.	4,4.		
Pago	31.	"	"	"	"	"	81.	80.	7.	6.	174.	188.	0.	14.	5,6.		
Totaux pour Geam . .		663.	146.	248.	358.	453.	535.	814.	777.	11.	12.	3 354.	3 211.	158.	15.	5,1.	
Ile Rota		74.	"	"	"	"	"	152.	137.	"	"	289.	289.	0.	0.	3,9.	
TOTAUX GÉNÉRAUX.		737.	146.	248.	358.	453.	535.	966.	914.	11.	12.	3 643.	3 500.	158.	15.	4,9.	

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.		MAISONS.	POPULATION EN 1797.								TOTAL du DÉNOMBREMENT.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'individus par famille.		
			MILITAIRES.		ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.					En 1797.	En 1796.
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.					
Ile Geam	Agagna . . .	351.	144.	275.	324.	465.	581.	68.	55.	4.	6.	1 922.	1 890.	32.	0.	5,5.	
	Anigœa . . .	43.	"	"	1.	"	1.	85.	91.	"	"	178.	154.	24.	0.	4,1.	
	Assan	12.	"	"	"	"	2.	28.	23.	"	"	53.	55.	0.	2.	4,4.	
	Tépongan . .	12.	"	"	"	"	2.	36.	35.	"	"	73.	64.	9.	0.	6,1.	
	Apœrgan . .	9.	"	"	"	"	"	18.	16.	"	"	34.	36.	0.	2.	3,8.	
	Mongmon . .	12.	"	"	"	"	"	33.	32.	"	"	65.	54.	11.	0.	5,4.	
	Sinahagna . .	42.	"	"	3.	"	4.	93.	77.	"	"	177.	160.	17.	0.	4,2.	
	Agat	45.	"	"	"	16.	11.	95.	93.	"	"	215.	216.	0.	1.	4,8.	
	Omata	51.	"	"	"	3.	6.	80.	80.	2.	3.	174.	168.	6.	0.	3,4.	
	Mérizo	55.	"	"	3.	1.	3.	128.	99.	"	"	234.	213.	21.	0.	4,3.	
Ynarahan . .	42.	"	"	"	"	1.	94.	88.	"	"	183.	170.	13.	0.	4,4.		
Pago	38.	"	"	3.	"	1.	99.	76.	6.	7.	192.	174.	18.	0.	5,1.		
Totaux pour Geam . .		712.	144.	275.	334.	485.	612.	857.	765.	12.	16.	3 500.	3 354.	151.	5.	4,9.	
Ile Rota		74.	"	"	"	"	"	152.	137.	"	"	289.	289.	0.	0.	3,9.	
TOTAUX GÉNÉRAUX.		786.	144.	275.	334.	485.	612.	1 009.	902.	12.	16.	3 789.	3 643.	151.	5.	4,8.	

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1798.										AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.		
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.					
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1798.				En 1797.	
Ile Geam.																
Agagna....	357.	140.	283.	304.	516.	582.	75.	86.	3.	7.	1996.	1922.	74.	0.	5,6.	
Anigaa....	43.	"	"	1.	"	3.	92.	93.	"	"	189.	178.	11.	0.	4,4.	
Assan....	13.	"	"	"	"	2.	35.	26.	"	"	63.	53.	10.	0.	4,8.	
Tépongan..	15.	"	"	"	"	2.	36.	34.	"	"	72.	73.	0.	1.	4,8.	
Apargoan..	7.	"	"	"	"	"	15.	14.	"	"	29.	34.	0.	5.	4,1.	
Mongmon..	14.	"	"	"	"	3.	35.	28.	"	"	66.	65.	1.	0.	4,7.	
Sinahagna..	43.	"	"	3.	"	2.	97.	78.	"	"	180.	177.	3.	0.	4,2.	
Agat.....	48.	"	"	"	17.	11.	96.	96.	"	"	220.	215.	5.	0.	4,6.	
Omata....	53.	"	"	"	3.	7.	81.	85.	4.	3.	183.	174.	9.	0.	3,5.	
Mérizo....	57.	"	"	2.	1.	5.	126.	104.	"	"	238.	234.	4.	0.	4,2.	
Ynarahan..	37.	"	"	"	1.	1.	93.	85.	"	"	180.	183.	0.	3.	4,9.	
Pago.....	33.	"	"	1.	"	1.	95.	79.	7.	8.	191.	192.	0.	1.	5,8.	
Totaux pour Geam..	720.	140.	283.	311.	538.	619.	876.	808.	14.	18.	3607.	3500.	117.	10.	5,0.	
Ile Rota.....	79.	"	"	"	"	"	165.	163.	"	"	328.	289.	39.	0.	4,2.	
TOTAUX GÉNÉRAUX.	799.	140.	283.	311.	538.	619.	1041.	971.	14.	18.	3935.	3789.	156.	10.	4,9.	

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1799.										AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.		
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.					
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1799.				En 1798.	
Ile Geam.																
Agagna....	368.	142.	266.	318.	510.	590.	85.	97.	3.	4.	2015.	1996.	19.	0.	5,5.	
Anigaa....	35.	"	"	2.	"	6.	96.	93.	"	"	197.	189.	8.	0.	5,6.	
Assan....	14.	"	"	"	"	3.	41.	29.	"	"	73.	63.	10.	0.	5,2.	
Tépongan..	12.	"	"	"	"	2.	36.	33.	"	"	71.	72.	0.	1.	6,0.	
Apargoan..	6.	"	"	"	"	"	14.	12.	"	"	26.	29.	0.	3.	4,3.	
Mongmon..	15.	"	"	"	"	4.	33.	26.	"	"	63.	66.	0.	3.	4,2.	
Sinahagna..	40.	"	"	3.	2.	5.	96.	67.	"	1.	174.	180.	0.	6.	4,3.	
Agat.....	51.	"	"	"	17.	6.	101.	112.	"	"	236.	220.	16.	0.	4,6.	
Omata....	50.	"	"	"	2.	6.	82.	89.	3.	3.	185.	183.	2.	0.	3,7.	
Mérizo....	59.	"	"	1.	1.	4.	131.	108.	"	"	245.	238.	7.	0.	4,2.	
Ynarahan..	40.	"	"	"	1.	1.	97.	84.	"	"	183.	180.	3.	0.	4,6.	
Pago.....	39.	"	"	1.	2.	2.	98.	86.	8.	8.	205.	191.	14.	0.	5,3.	
Totaux pour Geam..	729.	142.	266.	325.	535.	629.	910.	836.	14.	16.	3673.	3607.	79.	13.	5,0.	
Ile Rota.....	79.	"	"	"	"	"	165.	163.	"	"	328.	328.	0.	0.	4,2.	
TOTAUX GÉNÉRAUX.	808.	142.	266.	325.	535.	629.	1075.	999.	14.	16.	4001.	3935.	79.	13.	5,0.	

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1800.										AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.		
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.					
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1800.				En 1799.	
Ile Goam.	Agagna....	372.	139.	287.	248.	539.	624.	87.	87.	6.	8.	2 025.	2 015.	10.	0.	5,4.
	Anigœa....	47.	"	"	2.	"	9.	102.	94.	"	"	207.	197.	10.	0.	4,4.
	Assan....	14.	"	"	"	"	4.	35.	30.	"	"	69.	73.	0.	4.	4,9.
	Tépangan.	12.	"	"	"	"	2.	34.	32.	"	"	68.	71.	0.	3.	5,7.
	Apœrgœan..	7.	"	"	"	"	2.	12.	11.	"	"	25.	26.	0.	1.	3,6.
	Mongmon..	15.	"	"	1.	"	4.	36.	28.	"	"	69.	63.	6.	0.	4,6.
	Sinahagna..	35.	"	"	3.	"	5.	99.	73.	"	1.	181.	174.	7.	0.	5,2.
	Agat.....	52.	"	"	"	18.	15.	107.	104.	"	"	244.	236.	8.	0.	4,7.
	Omata....	49.	"	"	"	"	1.	86.	92.	4.	3.	186.	185.	1.	0.	3,8.
	Mérizo....	60.	"	"	1.	1.	4.	132.	117.	"	"	255.	245.	10.	0.	4,2.
Ynarahan..	39.	"	"	"	1.	1.	97.	91.	"	"	190.	183.	7.	0.	4,9.	
Pago.....	33.	"	"	"	1.	3.	102.	83.	8.	7.	204.	205.	0.	1.	6,2.	
Totaux pour Goam..	735.	139.	287.	255.	560.	674.	929.	842.	18.	19.	3 723.	3 673.	59.	9.	5,1.	
Ile Rota.....	85.	"	"	"	"	"	169.	168.	"	"	337.	328.	9.	0.	4,0.	
TOTAUX GÉNÉRAUX.	820.	139.	287.	255.	560.	674.	1 098.	1 010.	18.	19.	4 060.	4 001.	68.	9.	4,9.	

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1801.										AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.		
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.					
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1801.				En 1800.	
Ile Goam.	Agagna....	377.	140.	291.	356.	548.	671.	99.	85.	7.	8.	2 205.	2 025.	180.	0.	5,8.
	Anigœa....	46.	"	"	2.	"	8.	101.	90.	"	"	291.	207.	0.	6.	4,4.
	Assan....	15.	"	"	"	"	4.	39.	29.	"	"	72.	69.	3.	0.	4,8.
	Tépangan.	12.	"	"	"	"	2.	34.	33.	"	"	69.	68.	1.	0.	5,7.
	Apœrgœan..	6.	"	"	"	2.	1.	10.	10.	"	"	23.	25.	0.	2.	3,8.
	Mongmon..	15.	"	"	1.	"	4.	35.	30.	"	"	70.	69.	1.	0.	4,7.
	Sinahagna..	36.	"	"	3.	1.	4.	106.	74.	"	1.	189.	181.	8.	0.	5,2.
	Agat.....	53.	"	"	"	17.	6.	110.	110.	"	"	243.	244.	0.	1.	4,6.
	Omata....	49.	"	"	"	"	"	87.	92.	4.	3.	186.	186.	0.	0.	3,8.
	Mérizo....	62.	"	"	2.	1.	4.	144.	112.	"	"	263.	255.	8.	0.	4,2.
Ynarahan..	32.	"	"	1.	"	"	94.	93.	"	"	188.	190.	0.	2.	5,9.	
Pago.....	30.	"	"	1.	"	1.	103.	85.	7.	1.	198.	204.	0.	6.	6,6.	
Totaux pour Goam..	733.	140.	291.	366.	569.	705.	962.	843.	18.	13.	3 907.	3 723.	201.	17.	5,3.	
Ile Rota.....	85.	"	"	"	"	"	169.	168.	"	"	337.	337.	0.	0.	4,0.	
TOTAUX GÉNÉRAUX.	818.	140.	291.	366.	569.	705.	1 131.	1 011.	18.	13.	4 244.	4 060.	201.	17.	5,2.	

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.		MAISONS.	POPULATION EN 1803.										AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.	
			MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.				
				Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1802.				En 1803.
Ile Gœam.	Agagna...	368.	140.	300.	389.	579.	613.	100.	98.	8.	8.	2 235.	2 202.	33.	0.	6,1.
	Anigœa...	47.	"	"	1.	"	7.	98.	96.	"	"	202.	205.	0.	3.	4,3.
	Assan....	15.	"	"	"	"	5.	42.	30.	"	"	77.	74.	3.	0.	5,1.
	Tépongan..	14.	"	"	"	"	2.	32.	34.	"	"	68.	71.	0.	3.	4,9.
	Apœrgan...	6.	"	"	"	"	"	8.	7.	"	"	15.	22.	0.	7.	2,5.
	Mongmon..	15.	"	"	1.	1.	4.	39.	29.	"	"	74.	73.	1.	0.	5,0.
	Sinahagna..	32.	"	"	2.	1.	4.	102.	80.	"	"	189.	186.	3.	0.	5,9.
	Agat.....	54.	"	"	"	15.	10.	119.	113.	"	"	257.	243.	14.	0.	4,8.
	Ômata....	44.	"	"	"	5.	3.	85.	89.	2.	1.	185.	186.	0.	1.	4,2.
Mérizo....	57.	"	"	2.	1.	3.	139.	113.	"	"	258.	260.	0.	2.	4,5.	
Ynarahan..	37.	"	"	1.	"	"	96.	91.	"	"	188.	182.	6.	0.	5,1.	
Pago.....	29.	"	"	2.	"	"	105.	77.	5.	8.	197.	191.	6.	0.	6,8.	
Totaux pour Gœam..		718.	140.	300.	398.	602.	651.	965.	857.	15.	17.	3 945.	3 895.	66.	16.	5,5.
Ile Rota.....		81.	"	"	"	"	"	182.	176.	"	"	358.	354.	4.	0.	4,4.
TOTAUX GÉNÉRAUX.		799.	140.	300.	398.	602.	651.	1 147.	1 033.	15.	17.	4 303.	4 249.	70.	16.	5,4.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.		MAISONS.	POPULATION EN 1804.										AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.	
			MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.				
				Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1804.				En 1803.
Ile Gœam.	Agagna...	374.	140.	304.	371.	591.	651.	99.	90.	7.	9.	2 262.	2 235.	27.	0.	6,0.
	Anigœa...	41.	"	"	1.	"	6.	90.	95.	"	"	192.	202.	0.	10.	4,7.
	Assan....	15.	"	"	"	"	4.	42.	35.	"	"	81.	77.	4.	0.	5,4.
	Tépongan..	13.	"	"	"	"	2.	33.	31.	"	"	66.	68.	0.	2.	5,1.
	Apœrgan...	3.	"	"	"	"	"	4.	4.	"	"	8.	15.	0.	7.	2,7.
	Mongmon..	16.	"	"	1.	1.	4.	39.	31.	"	1.	77.	74.	3.	0.	4,8.
	Sinahagna..	30.	"	"	2.	1.	4.	102.	73.	"	"	182.	189.	0.	7.	6,1.
	Agat.....	56.	"	"	"	15.	12.	119.	110.	"	"	256.	257.	0.	1.	4,6.
	Ômata....	44.	"	"	"	4.	3.	89.	90.	"	"	186.	185.	1.	0.	4,2.
Mérizo....	58.	"	"	1.	2.	1.	131.	121.	"	"	256.	258.	0.	2.	4,4.	
Ynarahan..	32.	"	"	1.	"	"	95.	85.	"	"	181.	188.	0.	7.	5,7.	
Pago.....	36.	"	"	1.	2.	"	101.	81.	5.	8.	198.	197.	1.	0.	5,5.	
Totaux pour Gœam..		718.	140.	304.	378.	616.	687.	944.	846.	12.	18.	3 945.	3 945.	36.	36.	5,5.
Ile Rota.....		81.	"	"	"	"	"	188.	175.	"	"	363.	358.	5.	0.	4,4.
TOTAUX GÉNÉRAUX.		800.	140.	304.	378.	616.	687.	1 132.	1 021.	12.	18.	4 308.	4 303.	11.	36.	5,4.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1805.										AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.		
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.					
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1805.				En 1804.	
Ile Gœam.	Agagna . . .	374.	137.	314.	368.	609.	660.	95.	102.	7.	8.	2 300.	2 262.	38.	0.	6,1.
	Anigœa . . .	45.	"	"	2.	"	5.	100.	100.	"	"	207.	192.	15.	0.	4,6.
	Assan	15.	"	"	"	"	5.	42.	37.	"	"	84.	81.	3.	0.	5,6.
	Tépongan . .	13.	"	"	"	"	2.	32.	27.	"	"	61.	66.	0.	5.	4,7.
	Apargœan . .	2.	"	"	"	"	1.	5.	3.	"	"	9.	8.	1.	0.	4,5.
	Mongmon . .	14.	"	"	1.	1.	5.	38.	28.	"	"	73.	77.	0.	4.	5,2.
	Sinahagna . .	32.	"	"	2.	1.	3.	110.	67.	"	1.	184.	182.	2.	0.	5,7.
	Agat	32.	"	"	"	14.	13.	120.	112.	"	"	259.	256.	3.	0.	8,1.
	Ômata	34.	"	"	"	5.	5.	74.	78.	3.	3.	168.	186.	0.	18.	4,9.
	Mérizo	55.	"	1.	2.	3.	4.	138.	118.	"	"	266.	256.	10.	0.	4,8.
Ynarahan . .	34.	"	"	1.	"	"	97.	89.	"	"	187.	181.	6.	0.	5,5.	
Pago	34.	"	"	2.	3.	2.	98.	75.	6.	6.	192.	198.	0.	6.	5,6.	
Totaux pour Gœam . .	684.	137.	315.	378.	636.	705.	949.	836.	16.	18.	3 990.	3 945.	78.	33.	5,8.	
Ile Rota	85.	"	"	"	"	"	182.	181.	1.	"	364.	363.	1.	0.	4,3.	
TOTAUX GÉNÉRAUX.	769.	137.	315.	378.	636.	705.	1 131.	1 017.	17.	18.	4 354.	4 308.	79.	33.	5,7.	

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1806.											AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.		
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		FRANÇAIS ET ANGLAIS.	TOTAL du DÉNOMBREMENT.					
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.		En 1806.				En 1805.	
Ile Gœam.	Agagna . . .	381.	149.	336.	385.	608.	663.	91.	81.	13.	10.	1.	2 337.	2 300.	37.	0.	6,1.
	Anigœa . . .	40.	"	"	1.	"	6.	100.	102.	"	"	"	209.	207.	2.	0.	5,2.
	Assan	16.	"	"	"	"	5.	41.	42.	"	"	"	88.	84.	4.	0.	5,5.
	Tépongan . .	14.	"	"	"	"	2.	32.	29.	"	"	"	63.	61.	2.	0.	4,5.
	Apargœan . .	3.	"	1.	"	"	1.	4.	3.	"	"	"	9.	9.	0.	0.	3,0.
	Mongmon . .	15.	"	"	1.	1.	5.	39.	30.	"	"	"	76.	73.	3.	0.	5,1.
	Sinahagna . .	30.	"	"	2.	1.	3.	109.	68.	"	"	"	183.	184.	0.	1.	6,1.
	Agat	54.	"	2.	2.	19.	15.	115.	109.	"	1.	1.	264.	259.	5.	0.	4,9.
	Ômata	44.	"	"	"	"	2.	87.	85.	4.	3.	"	181.	168.	13.	0.	4,1.
	Mérizo	57.	"	2.	2.	2.	1.	131.	125.	"	"	"	263.	266.	0.	3.	4,6.
Ynarahan . .	39.	"	"	1.	"	"	108.	95.	"	"	5.	209.	187.	22.	0.	5,4.	
Pago	39.	"	"	3.	"	1.	99.	81.	5.	6.	"	195.	192.	3.	0.	5,0.	
Totaux pour Gœam . .	732.	149.	341.	397.	631.	704.	956.	850.	22.	20.	7.	4 077.	3 990.	91.	4.	5,6.	
Ile Rota	82.	"	"	"	"	"	191.	179.	1.	"	"	371.	364.	7.	0.	4,5.	
TOTAUX GÉNÉRAUX.	814.	149.	341.	397.	631.	704.	1 147.	1 029.	23.	20.	7.	4 448.	4 354.	98.	4.	5,5.	

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.		MAISONS.	POPULATION EN 1807.										AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.		
			MILITAIRES.	ESPAGNOIS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		ÉTRANGERS naturels.				TOTAL du DÉNOMBREMENT.	
				Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.					En 1807.	En 1806.
Ile Goam.	Agagna...	382.	149.	339.	409.	618.	683.	93.	91.	20.	14.	1.	2 417.	2 337.	80.	0.	6,3.
	Anigaa...	41.	"	"	1.	"	6.	103.	104.	"	"	"	214.	209.	5.	0.	5,2.
	Assan....	17.	"	"	"	"	5.	41.	44.	"	"	"	90.	88.	2.	0.	5,3.
	Tépangan.	14.	"	"	"	"	2.	32.	29.	"	"	"	63.	63.	0.	0.	4,5.
	Aporgaan..	3.	"	1.	"	"	1.	4.	4.	"	"	"	10.	9.	1.	0.	3,3.
	Mongmon..	15.	"	"	1.	1.	5.	39.	29.	"	"	"	75.	76.	0.	1.	5,0.
	Sinahagna..	30.	"	"	2.	1.	3.	109.	70.	"	"	"	185.	183.	2.	0.	6,2.
	Agat.....	52.	"	2.	1.	14.	15.	114.	120.	"	"	"	266.	264.	2.	0.	5,1.
	Omata....	49.	"	"	4.	1.	2.	80.	82.	6.	4.	"	179.	181.	0.	2.	3,7.
	Mérizo....	57.	"	2.	1.	"	1.	139.	127.	"	"	"	270.	263.	7.	0.	4,7.
Ynarahan..	42.	"	"	"	"	"	108.	98.	"	"	"	206.	209.	0.	3.	4,9.	
Pago.....	36.	"	"	2.	"	1.	97.	84.	6.	6.	"	196.	195.	1.	0.	5,4.	
Totaux pour Goam..		738.	149.	344.	421.	635.	724.	959.	882.	32.	24.	1.	4 171.	4 077.	100.	6.	5,6.
Ile Rota.....		81.	"	"	"	"	"	188.	186.	1.	"	"	375.	371.	4.	0.	4,6.
TOTAUX GÉNÉRAUX.		819.	149.	344.	421.	635.	724.	1 147.	1 068.	33.	24.	1.	4 546.	4 448.	104.	6.	5,6.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.		MAISONS.	POPULATION EN 1808.										AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.		
			MILITAIRES.	ESPAGNOIS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		ÉTRANGERS naturels.				TOTAL du DÉNOMBREMENT.	
				Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.					En 1808.	En 1807.
Ile Goam.	Agagna...	396.	149.	359.	429.	658.	683.	95.	94.	23.	25.	"	2 515.	2 417.	98.	0.	6,3.
	Anigaa...	44.	"	"	"	1.	6.	105.	107.	"	"	"	219.	214.	5.	0.	5,0.
	Assan....	15.	"	"	"	"	5.	48.	39.	"	"	"	92.	90.	2.	0.	6,1.
	Tépangan.	12.	"	"	"	"	2.	32.	29.	"	"	"	63.	63.	0.	0.	5,2.
	Mongmon..	16.	"	"	1.	1.	5.	43.	40.	"	"	10.	100.	85.	15.	0.	6,2.
	Sinahagna.	33.	"	"	"	2.	3.	111.	73.	"	"	"	189.	185.	4.	0.	5,7.
	Agat.....	51.	"	"	1.	1.	15.	115.	118.	"	"	"	250.	266.	0.	16.	4,9.
	Omata....	43.	"	"	"	"	2.	89.	78.	6.	5.	"	180.	179.	1.	0.	4,2.
	Mérizo....	59.	"	"	2.	2.	1.	143.	130.	"	"	"	278.	270.	8.	0.	4,7.
	Ynarahan..	44.	"	"	"	1.	"	110.	101.	"	"	"	212.	206.	6.	0.	4,8.
Pago.....	34.	"	"	"	3.	1.	100.	86.	"	"	"	190.	196.	0.	6.	5,6.	
Totaux pour Goam..		747.	149.	359.	433.	669.	723.	991.	895.	29.	30.	10.	4 288.	4 171.	139.	22.	5,7.
Ile Rota.....		80.	"	"	"	"	"	197.	185.	5.	6.	"	393.	375.	18.	0.	4,9.
TOTAUX GÉNÉRAUX.		827.	149.	359.	433.	669.	723.	1 188.	1 080.	34.	36.	10.	4 681.	4 546.	157.	22.	5,7.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1809.										TOTAL du DÉNOMBREMENT.	En 1809.	En 1808.	AUGMENTATION, DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		ÉTRANGERS MARIANNES.					
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.						
Agagna....	450.	150.	366.	417.	676.	719.	135.	121.	10.	6.	9.	2 600.	2 515.	85.	0.	5,8.
Anigaa....	44.	"	"	2.	"	4.	113.	104.	"	"	"	223.	219.	4.	0.	5,1.
Assan....	18.	"	"	"	"	5.	48.	42.	"	"	"	95.	92.	3.	0.	5,3.
Tépangan.	12.	"	"	"	"	"	34.	29.	"	"	"	63.	63.	0.	0.	5,2.
Mongmon..	16.	"	"	1.	2.	3.	46.	42.	"	"	9.	103.	100.	3.	0.	6,4.
Ile Gœam. Sinahagna.	33.	"	"	2.	"	1.	101.	89.	"	"	"	193.	189.	4.	0.	5,8.
Agat.....	54.	"	"	1.	6.	3.	123.	132.	"	1.	"	266.	250.	16.	0.	4,9.
Ômata....	45.	"	"	"	"	2.	94.	82.	3.	4.	"	185.	180.	5.	0.	4,1.
Mérizo....	59.	"	"	2.	"	1.	144.	138.	"	"	"	285.	278.	7.	0.	4,8.
Ynarahan..	44.	"	"	1.	"	"	107.	108.	"	"	"	216.	212.	4.	0.	4,9.
Pago.....	36.	"	"	2.	"	1.	99.	82.	11.	6.	"	201.	190.	11.	0.	5,6.
Totaux pour Gœam..	811.	150.	366.	428.	684.	739.	1 044.	969.	24.	17.	9.	4 430.	4 288.	142.	0.	5,5.
Ile Rota.....	80.	"	"	"	"	"	197.	185.	1.	"	"	383.	393.	0.	10.	4,8.
TOTAUX GÉNÉRAUX	891.	150.	366.	428.	684.	739.	1 241.	1 154.	25.	17.	9.	4 813.	4 681.	142.	10.	5,4.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1810.										TOTAL du DÉNOMBREMENT.	En 1810.	En 1809.	AUGMENTATION, DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		ÉTRANGERS MARIANNES.					
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.						
Agagna....	466.	151.	374.	453.	676.	742.	136.	106.	10.	7.	9.	2 655.	2 600.	55.	0.	5,7.
Anigaa....	43.	"	"	2.	"	5.	109.	104.	"	"	"	220.	223.	0.	3.	5,1.
Assan....	21.	"	"	"	"	4.	56.	42.	"	"	"	102.	95.	7.	0.	4,9.
Tépangan.	14.	"	"	"	"	2.	33.	29.	"	"	"	64.	63.	1.	0.	4,6.
Mongmon..	15.	"	"	1.	"	1.	49.	42.	"	"	9.	102.	103.	0.	1.	6,8.
Ile Gœam. Sinahagna.	36.	"	"	2.	"	3.	108.	87.	"	"	"	200.	193.	7.	0.	5,6.
Agat.....	54.	"	"	1.	6.	2.	122.	125.	"	1.	"	257.	266.	0.	9.	4,8.
Ômata....	45.	"	"	"	"	1.	92.	78.	3.	4.	"	178.	185.	0.	7.	4,0.
Mérizo....	59.	"	"	2.	"	1.	147.	136.	"	"	"	286.	285.	1.	0.	4,8.
Ynarahan..	45.	"	"	1.	"	3.	107.	104.	"	"	"	215.	216.	0.	1.	4,8.
Pago.....	37.	"	"	2.	"	"	97.	84.	7.	4.	"	194.	201.	0.	7.	5,2.
Totaux pour Gœam..	835.	151.	374.	464.	682.	764.	1 056.	937.	20.	16.	9.	4 473.	4 430.	43.	28.	5,4.
Ile Rota.....	94.	"	"	"	"	"	196.	184.	1.	"	"	381.	383.	0.	2.	4,1.
TOTAUX GÉNÉRAUX	929.	151.	374.	464.	682.	764.	1 252.	1 121.	21.	16.	9.	4 854.	4 813.	41.	30.	5,2.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1811.										TOTAL du DÉNOMBREMENT.	AUGMENTATION, DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.		
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		ÉTRANGERS MÉTIS.					
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.					En 1811.	En 1810.
Agagna . . .	481.	152.	387.	473.	686.	768.	156.	126.	8.	6.	23.	2785.	2655.	130.	0.	5,8.
Anigoa . . .	45.	"	"	1.	"	2.	108.	110.	"	"	"	221.	220.	1.	0.	4,9.
Assan	23.	"	"	2.	"	4.	57.	40.	"	"	"	103.	102.	1.	0.	4,5.
Tépangan .	16.	"	"	"	"	1.	32.	30.	"	"	"	63.	64.	0.	1.	3,9.
Mongmon .	16.	"	"	1.	"	2.	51.	42.	"	"	"	96.	102.	0.	6.	6,0.
Ile Geam. Sinahagna..	38.	"	"	2.	"	2.	116.	82.	"	"	"	202.	200.	2.	0.	5,3.
Agat	54.	"	"	"	6.	3.	120.	120.	"	1.	"	250.	257.	0.	7.	4,6.
Omata	42.	"	"	"	"	2.	90.	84.	3.	3.	"	182.	178.	4.	0.	4,3.
Mérizo . . .	52.	"	"	"	"	3.	150.	129.	"	"	"	282.	286.	0.	4.	5,4.
Ynarahan ..	41.	"	"	1.	"	"	99.	104.	"	"	"	204.	215.	0.	11.	5,0.
Pago	40.	"	"	"	"	2.	96.	92.	6.	4.	"	200.	194.	6.	0.	5,0.
Totaux pour Geam..	848.	152.	387.	480.	692.	789.	1075.	959.	17.	14.	23.	4588.	4473.	114.	29.	5,4.
Ile Rota	95.	"	"	"	"	"	199.	193.	1.	"	"	393.	381.	12.	0.	4,1.
TOTAUX GÉNÉRAUX.	943.	152.	387.	480.	692.	789.	1274.	1152.	18.	14.	23.	4981.	4854.	156.	29.	5,3.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1812.										TOTAL du DÉNOMBREMENT.	AUGMENTATION, DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.		
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		ÉTRANGERS MÉTIS.					
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.					En 1812.	En 1811.
Agagna . . .	486.	154.	408.	461.	706.	783.	117.	131.	7.	7.	23.	2774.	2785.	0.	11.	5,7.
Anigoa . . .	45.	"	"	1.	"	7.	112.	98.	"	"	"	218.	221.	0.	3.	4,8.
Assan	22.	"	"	"	"	1.	54.	47.	"	"	"	102.	103.	0.	1.	4,6.
Tépangan .	13.	"	"	"	"	"	37.	29.	"	"	"	66.	63.	3.	0.	5,1.
Mongmon ..	17.	"	"	"	"	1.	48.	44.	"	"	"	93.	96.	0.	3.	5,5.
Ile Geam. Sinahagna .	35.	"	"	2.	"	1.	103.	85.	"	"	"	191.	202.	0.	11.	5,5.
Agat	46.	"	"	"	2.	4.	114.	109.	"	1.	"	230.	250.	0.	20.	5,0.
Omata	41.	"	"	"	1.	2.	92.	77.	5.	3.	"	180.	182.	0.	2.	4,4.
Mérizo . . .	46.	"	5.	2.	"	"	144.	124.	"	"	"	275.	282.	0.	7.	6,0.
Ynarahan ..	33.	"	"	1.	"	"	94.	94.	"	"	"	189.	204.	0.	15.	5,7.
Pago	40.	"	"	2.	"	1.	104.	85.	5.	6.	"	203.	200.	3.	0.	5,1.
Totaux pour Geam..	824.	154.	413.	469.	709.	800.	1019.	923.	17.	17.	23.	4521.	4588.	6.	73.	5,5.
Ile Rota	89.	"	"	"	"	"	208.	192.	"	"	"	400.	393.	7.	0.	4,5.
TOTAUX GÉNÉRAUX.	913.	154.	413.	469.	709.	800.	1227.	1115.	17.	17.	23.	4921.	4981.	13.	73.	5,4.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.		MAISONS.	POPULATION EN 1813.								TOTAL du DÉNOMBREMENT.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'INDIVIDUS par famille.		
			MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.						
				Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.					Femmes.	En 1813.
Ile Gœam.	Agagna....	486.	154.	414.	463.	768.	769.	146.	136.	8.	8.	2 866.	2 774.	92.	0.	5,9.
	Anigœa....	46.	"	"	3.	"	8.	110.	103.	"	"	224.	218.	6.	0.	4,9.
	Assan....	20.	"	"	"	"	1.	59.	50.	"	"	110.	102.	8.	0.	5,5.
	Tépongan.	13.	"	"	"	"	1.	40.	28.	"	"	69.	66.	3.	0.	5,3.
	Mongmon.	17.	"	"	"	"	1.	52.	44.	"	"	97.	93.	4.	0.	5,7.
	Sinahagna.	35.	"	"	2.	1.	4.	102.	81.	"	"	190.	191.	0.	1.	5,4.
	Agat.....	46.	"	"	"	2.	4.	116.	114.	"	1.	237.	230.	7.	0.	5,2.
	Œmata....	37.	"	5.	2.	1.	4.	86.	78.	4.	4.	184.	180.	4.	0.	5,0.
	Mérizo....	47.	"	7.	2.	"	1.	138.	113.	"	0.	261.	275.	0.	14.	5,6.
	Ynarahan..	33.	"	"	"	"	"	96.	96.	"	"	192.	189.	3.	0.	5,8.
Pago.....	40.	"	"	1.	"	3.	103.	90.	5.	8.	210.	203.	7.	0.	5,2.	
Totaux pour Gœam..		820.	154.	426.	473.	772.	796.	1 048.	913.	17.	21.	4 640.	4 521.	134.	15.	5,6.
Ile Rota.....		90.	"	"	"	"	"	210.	199.	"	"	409.	400.	9.	0.	4,5.
TOTAUX GÉNÉRAUX.		910.	154.	426.	473.	772.	796.	1 258.	1 132.	17.	21.	5 049.	4 921.	143.	15.	5,5.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.		MAISONS.	POPULATION EN 1814.								TOTAL du DÉNOMBREMENT.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'INDIVIDUS par famille.		
			MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.						
				Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.					Femmes.	En 1814.
Ile Gœam.	Agagna....	486.	145.	432.	500.	760.	840.	147.	141.	8.	5.	2 978.	2 866.	112.	0.	6,1.
	Anigœa....	44.	"	"	1.	1.	8.	110.	106.	"	"	226.	224.	2.	0.	5,1.
	Assan....	20.	"	"	"	"	5.	60.	46.	"	"	111.	110.	1.	0.	5,5.
	Tépongan.	14.	"	"	"	"	"	37.	31.	"	"	68.	69.	0.	1.	4,9.
	Mongmon..	15.	"	"	"	1.	3.	51.	40.	"	"	95.	97.	0.	2.	6,3.
	Sinahagna..	35.	"	"	"	"	2.	101.	79.	"	"	182.	190.	0.	8.	5,2.
	Agat.....	45.	"	"	"	6.	9.	118.	114.	"	1.	248.	237.	11.	0.	5,5.
	Œmata....	40.	"	1.	1.	2.	1.	93.	83.	4.	4.	189.	184.	5.	0.	4,7.
	Mérizo....	49.	"	7.	2.	"	1.	155.	121.	"	"	286.	261.	25.	0.	5,8.
	Ynarahan..	35.	"	"	1.	"	"	98.	98.	"	"	197.	192.	5.	0.	5,6.
Pago.....	41.	"	"	1.	"	2.	109.	91.	6.	8.	217.	210.	7.	0.	5,3.	
Totaux pour Gœam..		824.	145.	440.	506.	770.	871.	1 079.	950.	18.	18.	4 797.	4 640.	168.	11.	5,8.
Ile Rota.....		101.	"	"	"	2.	2.	225.	206.	"	"	435.	409.	26.	0.	4,3.
TOTAUX GÉNÉRAUX.		925.	145.	440.	506.	772.	873.	1 304.	1 156.	18.	18.	5 232.	5 049.	194.	11.	5,7.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.		MAISONS.	POPULATION EN 1815.										TOTAL du DÉCOMBREMENT.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE MOYEN D'INDIVIDUS par famille.	
			ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		INDIENS des Sandwich et des Carolines.							
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.						
Ile Gaam.	Agagna....	443.	148.	525.	560.	658.	751.	178.	162.	10.	11.	26.	33.	3 062.	2 978.	84.	0.	6,9.
	Anigoa....	44.	"	"	1.	1.	7.	110.	114.	"	"	"	"	233.	226.	7.	0.	5,3.
	Assan....	28.	"	"	"	"	4.	63.	45.	"	"	"	"	112.	111.	1.	0.	4,0.
	Tépangan..	14.	"	"	"	"	1.	35.	31.	"	"	"	"	67.	68.	0.	1.	4,8.
	Mongmon..	15.	"	"	"	1.	3.	48.	38.	"	"	"	"	90.	95.	0.	5.	6,0.
	Sinahagna..	35.	"	"	1.	"	2.	103.	82.	"	"	"	"	188.	182.	6.	0.	5,4.
	Agat.....	45.	"	"	"	5.	5.	119.	113.	"	2.	"	"	244.	248.	0.	4.	5,4.
	Omata....	34.	"	1.	1.	6.	7.	81.	81.	4.	3.	"	"	184.	189.	0.	5.	5,4.
	Mérizo....	52.	"	"	"	7.	3.	143.	135.	"	"	"	"	288.	286.	2.	0.	5,5.
Ynarahan..	43.	"	"	1.	"	"	97.	103.	"	"	"	"	201.	197.	4.	0.	4,6.	
Pago.....	40.	"	"	2.	"	2.	101.	88.	4.	7.	"	"	204.	217.	0.	13.	5,1.	
Totaux pour Gaam..		793.	148.	526.	566.	678.	785.	1 078.	992.	18.	23.	26.	33.	4 873.	4 797.	104.	28.	6,1.
Ile Rota.....		101.	"	"	"	2.	2.	225.	213.	"	"	"	"	442.	435.	7.	0.	4,4.
TOTAUX GÉNÉRAUX.		894.	148.	526.	566.	680.	787.	1 303.	1 205.	18.	23.	26.	33.	5 315.	5 232.	111.	28.	5,9.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.		MAISONS.	POPULATION EN 1816.										TOTAL du DÉCOMBREMENT.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE MOYEN D'INDIVIDUS par famille.	
			ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		INDIENS des Sandwich et des Carolines.							
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.						
Ile Gaam.	Agagna....	448.	147.	535.	568.	670.	764.	188.	172.	10.	9.	23.	29.	3 115.	3 062.	53.	0.	7,0.
	Anigoa....	44.	"	"	1.	1.	2.	116.	118.	"	"	"	"	238.	233.	5.	0.	5,4.
	Assan....	28.	"	"	"	"	4.	64.	48.	"	"	"	"	116.	112.	4.	0.	4,1.
	Tépangan..	14.	"	"	"	"	1.	36.	34.	"	"	"	"	71.	67.	4.	0.	5,1.
	Mongmon..	15.	"	"	"	1.	3.	44.	36.	"	"	"	"	84.	90.	0.	6.	5,6.
	Sinahagna..	36.	"	"	1.	"	2.	99.	82.	"	"	"	"	184.	188.	0.	4.	5,1.
	Agat.....	45.	"	"	"	4.	5.	118.	112.	"	2.	"	"	241.	244.	0.	3.	5,4.
	Omata....	34.	"	"	1.	6.	5.	86.	84.	4.	3.	"	"	189.	184.	5.	0.	5,6.
	Mérizo....	52.	"	"	"	7.	3.	144.	138.	"	"	"	"	292.	288.	4.	0.	5,6.
Ynarahan..	43.	"	"	1.	"	"	99.	104.	"	"	"	"	204.	201.	3.	0.	4,7.	
Pago.....	40.	"	"	2.	"	2.	98.	88.	4.	6.	"	"	200.	204.	0.	4.	5,0.	
Totaux pour Gaam..		799.	147.	535.	574.	689.	791.	1 092.	1 016.	18.	20.	23.	29.	4 934.	4 873.	78.	17.	6,2.
Iles Rota et Tinian...		103.	"	"	"	2.	2.	228.	221.	"	"	"	"	455.	442.	13.	0.	4,4.
TOTAUX GÉNÉRAUX.		902.	147.	535.	574.	691.	793.	1 320.	1 239.	18.	20.	23.	29.	5 389.	5 315.	91.	17.	6,0.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1817.										TOTAL du DÉNOMBREMENT.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE MOYEN D'INDIVIDUS par famille.	
		ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		INDIENS des Sandwich et des Carolines.		En 1817.	En 1816.				
		Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.						
Agagna....	440.	141.	448.	490.	824.	898.	140.	140.	12.	10.	20.	21.	3 144.	3 115.	29.	0.	7,1.
Anigaa....	39.	"	"	3.	1.	10.	106.	92.	"	"	"	"	212.	238.	0.	26.	5,4.
Assan.....	19.	"	"	"	"	4.	66.	42.	"	"	"	"	112.	116.	0.	4.	5,9.
Tépongan..	14.	"	"	"	"	1.	30.	33.	"	"	"	"	64.	71.	0.	7.	4,6.
Mongmon..	14.	"	"	1.	"	4.	42.	32.	"	"	"	"	79.	84.	0.	5.	5,6.
Sinahagna..	33.	"	"	2.	1.	2.	93.	80.	"	1.	"	"	179.	184.	0.	5.	5,4.
Agat.....	42.	"	"	"	7.	10.	106.	103.	"	2.	"	"	228.	241.	0.	13.	5,4.
Omata....	35.	"	"	1.	6.	6.	79.	76.	3.	7.	"	"	178.	189.	0.	11.	5,1.
Mérizo....	55.	"	"	"	7.	3.	147.	123.	"	"	"	"	280.	292.	0.	12.	5,1.
Ynarahan..	43.	"	"	"	"	"	96.	111.	"	"	"	"	207.	204.	3.	0.	4,8.
Pago.....	44.	"	"	2.	"	2.	99.	88.	7.	6.	"	"	204.	200.	4.	0.	4,6.
Totaux pour Goam..	778.	141.	448.	499.	846.	940.	1 004.	920.	22.	26.	20.	21.	4 887.	4 934.	36.	83.	6,3.
Iles Rota et Tinian.....	103.	"	"	"	3.	4.	230.	225.	"	"	"	"	462.	455.	7.	0.	4,5.
TOTAUX GÉNÉRAUX.	881.	141.	448.	499.	849.	944.	1 234.	1 145.	22.	26.	20.	21.	5 349.	5 389.	43.	83.	6,1.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1818.												TOTAL du DÉNOMBREMENT.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE MOYEN D'INDIVIDUS par famille.	
		ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		CAROLINOIS de Lamoursek.		INDIENS des Sandwich et des Carolines.		En 1818.	En 1817.				
		Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.						
Agagna....	444.	145.	456.	498.	822.	892.	156.	146.	12.	10.	"	"	22.	22.	3 181.	3 144.	37.	0.	7,2.
Anigaa....	39.	"	"	3.	1.	10.	108.	98.	"	"	"	"	"	"	220.	212.	8.	0.	5,6.
Assan.....	20.	"	"	"	"	4.	64.	42.	"	"	"	"	"	"	110.	112.	0.	2.	5,5.
Tépongan..	14.	"	"	"	"	1.	30.	30.	"	"	"	"	"	"	61.	64.	0.	3.	4,4.
Mongmon..	14.	"	"	1.	"	4.	42.	34.	"	"	"	"	"	"	81.	79.	2.	0.	5,8.
Sinahagna..	34.	"	"	2.	1.	2.	90.	80.	"	"	"	"	"	"	175.	179.	0.	4.	5,1.
Agat.....	42.	"	"	2.	5.	8.	102.	100.	"	2.	"	"	"	"	219.	228.	0.	9.	5,2.
Omata....	35.	"	"	1.	6.	6.	81.	78.	3.	7.	"	"	"	"	182.	178.	4.	0.	5,2.
Mérizo....	55.	"	"	"	7.	3.	147.	125.	"	"	"	"	"	"	282.	280.	2.	0.	5,1.
Ynarahan..	43.	"	"	"	"	"	102.	110.	"	"	"	"	"	"	212.	207.	5.	0.	4,9.
Pago.....	44.	"	"	2.	"	2.	96.	98.	6.	6.	"	"	"	"	210.	204.	6.	0.	4,8.
Totaux pour Goam...	784.	145.	456.	509.	842.	932.	1 018.	941.	21.	25.	"	"	22.	22.	4 933.	4 887.	64.	18.	6,3.
Ile Saypan.....	4.	"	"	"	"	"	"	"	"	9.	2.	"	"	"	11.	"	11.	0.	2,7.
Ile Tinian.....	8.	"	"	"	5.	6.	40.	"	"	"	"	"	"	"	51.	"	51.	0.	6,4.
Ile Rota.....	103.	"	"	"	3.	4.	184.	220.	"	"	"	"	"	"	411.	462.	0.	51.	4,0.
TOTAUX GÉN.	899.	145.	456.	509.	850.	942.	1 242.	1 161.	21.	25.	9.	2.	22.	22.	5 406.	5 349.	126.	69.	6,0.

N.º 2. RÉSUMÉ, année par année, de la population indigène des Mariannes, depuis 1710 jusqu'à 1818 inclusivement.

ANNÉES.	POPULATION INDIGÈNE.									DIFFÉRENCE avec les nombres de l'année précédente.	REMARQUES.
	POUR L'ÎLE GOAM.			POUR L'ÎLE ROTA.			POUR CES DEUX ÎLES RÉUNIES.				
	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.		
1710.	1 653.	1 419.	3 072.	214.	253.	467.	1 867.	1 672.	3 539.	#	<p>Les populations des années 1745 et 1748 ne figurent pas dans les états détaillés qui précèdent; cependant, comme toutes les autres, elles ont été tirées des archives de Goam. J'ai trouvé celle de 1748 dans l'<i>Historia de Filipinas</i> du P. Murillo Velarde; voici les nombres qu'il donne :</p> <p> { Agaña... 650. Agat... 273. Omata... 192. Mériso... 159. Yuarahan... 133. Pago... 142. Île Rota... 187. } en tout 1 738 per- sonnes. </p> <p>A Rota sur-tout, cette population paroît faible; si on la supposoit exacte, on auroit, en 1748, l'instans du minimum de population de la dernière de ces îles.</p> <p>On voit qu'en 1784, la population indigène des Mariannes est arrivée à son minimum.</p> <p>Ici se trouve le plus grand abaissement ou le minimum de population de l'île Goam.</p>
1722.	918.	769.	1 687.	#	#	249.	#	#	1 936.	- 1 603.	
1726.	1 043.	893.	1 936.	130.	148.	278.	1 173.	1 041.	2 214.	+ 278.	
1731.	1 028.	887.	1 915.	#	#	275.	#	#	2 190.	- 24.	
1735.	#	#	1 716.	#	#	277.	#	#	1 993.	- 197.	
1738.	#	#	1 611.	#	#	252.	#	#	1 863.	- 130.	
1741.	838.	738.	1 576.	#	#	240.	#	#	1 816.	- 47.	
1748.	#	#	1 551.	#	#	187.	#	#	1 738.	- 78.	
1753.	#	#	1 561.	#	#	234.	#	#	1 795.	+ 57.	
1758.	#	#	1 532.	#	#	244.	#	#	1 776.	- 19.	
1760.	#	#	1 399.	#	#	255.	#	#	1 654.	- 122.	
1771.	#	#	1 413.	#	#	187.	#	#	1 700.	+ 46.	
1772.	#	#	1 380.	#	#	183.	#	#	1 663.	- 37.	
1778.	#	#	1 441.	#	#	185.	#	#	1 726.	+ 63.	
1783.	707.	654.	1 361.	123.	124.	247.	830.	778.	1 608.	- 118.	
1784.	676.	644.	1 320.	125.	138.	263.	801.	782.	1 583.	- 25.	
1785.	699.	644.	1 343.	132.	138.	270.	831.	782.	1 613.	+ 30.	
1786.	676.	642.	1 318.	134.	146.	280.	810.	788.	1 598.	- 15.	
1787.	694.	647.	1 341.	108.	188.	296.	802.	835.	1 637.	+ 39.	
1788.	701.	741.	1 442.	152.	156.	308.	853.	897.	1 750.	+ 113.	
1789.	747.	703.	1 450.	112.	196.	308.	859.	899.	1 758.	+ 8.	
1790.	740.	699.	1 439.	145.	155.	300.	885.	854.	1 739.	- 19.	
1791.	753.	729.	1 482.	145.	155.	300.	898.	884.	1 782.	+ 43.	
1792.	760.	735.	1 495.	149.	155.	304.	909.	890.	1 799.	+ 17.	
1793.	752.	734.	1 486.	142.	138.	280.	894.	872.	1 766.	- 33.	

ANNÉES.	POPULATION INDIGÈNE.									DIFFÉRENCE avec les nombres de l'année précédente.	REMARQUES.
	POUR L'ÎLE GOAM.			POUR L'ÎLE ROTA.			POUR LES DEUX ÎLES RÉUNIES.				
	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.		
1795.	818.	787.	1 605.	152.	137.	289.	970.	924.	1 894.	+ 128.	
1796.	814.	777.	1 591.	152.	137.	289.	966.	914.	1 880.	— 14.	
1797.	857.	765.	1 622.	152.	137.	289.	1 009.	902.	1 911.	+ 31.	
1798.	876.	808.	1 684.	165.	163.	328.	1 041.	971.	2 012.	+ 101.	
1799.	910.	836.	1 746.	165.	163.	328.	1 075.	999.	2 074.	+ 62.	
1800.	929.	842.	1 771.	169.	168.	337.	1 098.	1 010.	2 108.	+ 34.	
1801.	962.	843.	1 805.	169.	168.	337.	1 131.	1 011.	2 142.	+ 34.	
1802.	"	"	1 813.	"	"	334.	"	"	2 167.	+ 25.	La population de Goam, pour 1802, a été trouvée en prenant une moyenne entre celles de 1801 et de 1803. Les documents officiels avoient donné directement celle de Rota ; on a conclu de ces valeurs la population totale.
1803.	965.	857.	1 822.	182.	176.	358.	1 147.	1 033.	2 180.	+ 13.	
1804.	944.	846.	1 790.	188.	175.	363.	1 132.	1 021.	2 153.	— 27.	
1805.	949.	836.	1 785.	182.	181.	363.	1 131.	1 017.	2 148.	— 5.	
1806.	956.	850.	1 806.	191.	179.	370.	1 147.	1 029.	2 176.	+ 28.	
1807.	959.	882.	1 841.	188.	186.	374.	1 147.	1 068.	2 215.	+ 39.	
1808.	991.	895.	1 886.	197.	185.	382.	1 188.	1 080.	2 268.	+ 53.	
1809.	1 044.	969.	2 013.	197.	185.	382.	1 241.	1 154.	2 395.	+ 127.	
1810.	1 056.	937.	1 993.	196.	184.	380.	1 252.	1 121.	2 373.	— 22.	
1811.	1 075.	959.	2 034.	199.	193.	392.	1 274.	1 152.	2 426.	+ 53.	
1812.	1 019.	923.	1 942.	208.	192.	400.	1 227.	1 115.	2 342.	— 84.	
1813.	1 048.	933.	1 981.	210.	199.	409.	1 258.	1 132.	2 390.	+ 48.	
1814.	1 079.	950.	2 029.	225.	206.	431.	1 304.	1 156.	2 460.	+ 70.	
1815.	1 078.	992.	2 070.	225.	213.	438.	1 303.	1 205.	2 508.	+ 48.	C'est l'époque de la plus grande augmentation ou du maximum de population de l'île Rota.
				POUR L'ÎLE ROTA ET POUR L'ÎLE TINIAN.			POUR LES TROIS ÎLES RÉUNIES.				
1816.	1 092.	1 016.	2 108.	228.	223.	451.	1 320.	1 239.	2 559.	+ 51.	En 1816, un petit nombre de naturels sont venus se fixer à Tinian ; mais ce n'est qu'en 1818 qu'ils ont été portés à part sur les états officiels : ils s'élevoient alors à 40 individus.
1817.	1 004.	920.	1 924.	230.	225.	455.	1 234.	1 145.	2 379.	— 180.	1816 est à-la-fois l'instant du maximum de population de l'île Goam seule, et des trois îles réunies, Goam, Rota et Tinian.
1818.	1 018.	941.	1 959.	224.	220.	444.	1 242.	1 161.	2 403.	+ 24.	
MOYENNES GÉNÉRALES	918,7.	837,0.	1 755,7.	172,4.	174,6.	347,0.	1 090,3.	1 014,8.	2 105,1.		

N.º 3. RÉSUMÉ, année par année, de la Population coloniale de l'île Goam, depuis 1753 jusqu'en 1818.

ANNÉES.	POPULATION COLONIALE.			DIFFÉRENCE avec les nombres de l'année précédente.	REMARQUES.	ANNÉES.	POPULATION COLONIALE.			DIFFÉRENCE avec les nombres de l'année précédente.	REMARQUES.
	Hommes.	Femmes.	TOTAL.				Hommes.	Femmes.	TOTAL.		
#	#	#	#	#	Les états de population ne disent rien du nombre des colons avant 1753.	1800.	1 004.	948.	1 952.	+ 25.	Les états de 1802 ne donnent que la somme totale des habitans indigènes et des colons, on n'a pu conclure la quantité de ces derniers que par une moyenne proportionnelle entre les nombres des années précédente et suivante, 1801 et 1803.
1753.	#	#	919.	#		1801.	1 018.	1 084.	2 102.	+ 150.	
1758.	495.	440.	935.	+ 16.		1802.	#	#	2 112.	+ 10.	
1760.	#	#	1 038.	+ 103.		1803.	1 057.	1 066.	2 123.	+ 11.	
1771.	#	#	1 312.	+ 274.		1804.	1 072.	1 083.	2 155.	+ 32.	
1772.	#	#	1 395.	+ 83.		1805.	1 104.	1 101.	2 205.	+ 50.	
1778.	#	#	1 422.	+ 27.		1806.	1 150.	1 121.	2 271.	+ 66.	
1783.	901.	722.	1 623.	+ 201.		1807.	1 161.	1 169.	2 330.	+ 59.	
1784.	904.	733.	1 637.	+ 14.		1808.	1 216.	1 186.	2 402.	+ 72.	
1785.	926.	753.	1 679.	+ 42.		1809.	1 233.	1 184.	2 417.	+ 15.	
1786.	938.	765.	1 703.	+ 24.		1810.	1 236.	1 244.	2 480.	+ 63.	
1787.	884.	823.	1 707.	+ 4.		1811.	1 271.	1 283.	2 554.	+ 74.	
1788.	879.	830.	1 709.	+ 4.		1812.	1 293.	1 286.	2 579.	+ 25.	
1789.	899.	844.	1 743.	+ 34.		1813.	1 369.	1 290.	2 659.	+ 80.	
1790.	941.	884.	1 825.	+ 82.		1814.	1 373.	1 395.	2 768.	+ 109.	
1791.	953.	895.	1 848.	+ 23.		1815.	1 396.	1 407.	2 803.	+ 35.	
1792.	970.	911.	1 881.	+ 33.		1816.	1 412.	1 414.	2 826.	+ 23.	
1793.	938.	880.	1 818.	- 63.	On a compris dans ce nombre les mulâtres nés de blancs et de femmes indigènes. La grande diminution qu'on remarque cette année dans la population, provient peut-être de l'épidémie arrivée de Manille avec le gouverneur D. Manuel Muro.	1817.	1 477.	1 486.	2 963.	+ 37.	
1795.	831.	775.	1 606.	- 212.		1818.	1 486.	1 488.	2 974.	+ 11.	
1796.	858.	905.	1 763.	+ 157.							
1797.	916.	962.	1 878.	+ 115.							
1798.	975.	948.	1 923.	+ 45.							
1799.	957.	970.	1 927.	+ 4.							
						Moyennes de 35 années.	1 071,2	1 036,4	2 107,7		

(A) *Remarques sur la population indigène des Mariannes pendant une période de cent huit ans, comprise entre 1710 et 1818.*

La population indigène des Mariannes, renfermée dans les îles Gœam et Rota, s'élevait, en 1710, à..... 3 539 individus.
Elle n'étoit plus en 1784, époque de son plus grand abaissement, que de. 1 583.

Ainsi décroissement en soixante-quatorze ans..... 1 956.
ou près de moitié.

Jusqu'à cette dernière époque, la population fut constamment décroissante, sauf de légères anomalies que nos tableaux feront suffisamment connoître.

De 1784 à 1788, elle éprouva une augmentation de 167 personnes, ce qui donne proportionnellement, pour dix ans..... 417 individus.

Dix ans après, c'est-à-dire en 1798, l'accroissement se trouva de..... 262.

De 1798 à 1808, de..... 256.

Et en 1816, époque du maximum de la population, l'augmentation fut de 291, ce qui donne pour dix ans..... 364.

A partir de cet instant, jusqu'en 1818, la population eut une marche rétrograde.

(B) *Remarques sur la population indigène de l'île Gœam seule, pendant les cent huit années de 1710 à 1818.*

La population indigène de Gœam s'élevait en 1710, époque du premier recensement, à..... 3 072 individus.
Elle décrut jusqu'en 1786, où elle atteignit son minimum de..... 1 318.

Diminution en soixante-seize ans..... 1 754.

Douze ans après, son augmentation numérique fut de 366; ce qui donne, terme moyen, pour dix ans..... 305 individus.

De 1798 à 1808 on eut de même..... 202.

De 1808 à 1816, instant où arriva le maximum, l'accroissement se trouva de 222 personnes; il dut être par conséquent en dix ans..... 277.

Dès cette dernière année, la marche de la population devint aussi rétrograde.

(C) *Remarques sur la population indigène de Rota, pendant les cent huit années de 1710 à 1818.*

En 1710, la population indigène de Rota s'élevait à..... 467 individus.

En 1753, époque de son minimum (1), elle n'étoit plus que de..... 234.

Décroissement en quarante-trois ans..... 233.
c'est-à-dire exactement la moitié.

(1) D'après l'historien des Philippines, le P. Murillo, la population de Rota seroit arrivée à son minimum en 1748; ce document ne portant pas un caractère suffisant de certitude, j'ai cru devoir le négliger ici.

Iles Mariannes.

Depuis l'instant de son minimum jusqu'à celui de son maximum, la population de Rota a suivi une marche variable, ainsi qu'il suit :

De 1753 à 1760, augmentation de 21 ames; donc en dix ans..	+ 30 individus.
De 1760 à 1771, augmentation de 32; en dix ans.....	+ 29.
De 1771 à 1778, diminution de 2; et en dix ans.....	- 3.
De 1778 à 1787, augmentation de 11; et pour dix ans.....	+ 13.
De 1787 à 1797, diminution de.....	- 7.
De 1797 à 1807, augmentation.....	+ 85.
De 1807 à 1817, époque du maximum, augmentation.....	+ 81.

(D) *Remarques sur la population coloniale de Gœam, de 1753 à 1818; intervalle, soixante-cinq ans.*

De 1753, époque où ont commencé les recensemens officiels de cette partie des habitans jusqu'en 1818, la population coloniale ayant varié de 919 individus à 2 974, s'est trouvée ainsi avoir augmenté dans le rapport de 1 à 3,23. Voici la marche qu'elle a suivie, ramenée à des intervalles de dix années.

De 1753 à 1760, augmentation en sept ans 119; et en dix ans....	170 individus.
De 1760 à 1771, en onze ans, augmentation 274; et en dix ans..	249.
De 1771 à 1778, en sept ans, augmentation 110; et en dix ans..	158.
De 1778 à 1788, augmentation en dix ans.....	287.
De 1788 à 1798, augmentation en dix ans.....	214.
De 1798 à 1808, augmentation en dix ans.....	479.
De 1808 à 1818, augmentation en dix ans.....	571.

On voit donc une progression toujours croissante dans le développement de cette partie de la population de Gœam.

(E) *Comparaison de la population indigène de Gœam avec sa population coloniale, de 1753 à 1818.*

Population indigène de Gœam en 1753.....	1 561 individus.
Idem en 1818.....	1 959.
Accroissement en soixante-cinq ans.....	398.
Population coloniale de Gœam en 1753.....	919 individus.
Idem en 1818.....	2 974.
Accroissement dans le même laps de temps.....	2 055.

Ce qui donne pour l'augmentation de la population indigène, comparée à celle de la population coloniale pendant la période citée, le rapport de 100 à 896; c'est-à-dire que la population coloniale a marché environ neuf fois plus vite que celle des indigènes.

N.º 5. TABLEAU du nombre de naissances qui ont eu lieu à Agagna, de 1770 à 1816.

ANNÉES.	NOMBRE DE NAISSANCES À DIFFÉRENS MOIS DE L'ANNÉE.																								NOMBRE de NAISSANCES ANNUELLES.			
	JANVIER.		FÉVRIER.		MARS.		AVRIL.		MAY.		JUIN.		JUILLET.		AOÛT.		SEPTEMBRE.		OCTOBRE.		NOVEMBRE.		DÉCEMBRE.		Garçons.	Filles.	Sommes.	
	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.						
1770.	3	5	3	3	4	6	6	6	1	1	2	4	3	3	2	2	2	2	4	4	3	5	3	6	36	47	83.	
1771.	2	5	1	3	0	0	6	3	5	4	1	3	6	6	1	3	2	4	4	6	4	3	4	4	36	44	80.	
1772.	1	2	5	3	3	3	2	1	1	3	4	1	3	4	2	2	5	6	3	3	3	3	1	2	33	33	66.	
1773.	5	4	0	1	2	3	4	4	5	2	3	5	3	3	4	3	1	3	6	4	2	2	2	1	37	35	72.	
1774.	2	1	3	6	2	2	4	6	0	2	3	2	1	5	3	3	2	2	1	1	3	4	4	4	28	37	65.	
1775.	4	2	1	1	2	2	3	3	6	6	2	2	6	4	3	4	2	5	1	6	3	0	4	4	37	39	76.	
1776.	2	2	3	2	2	3	3	0	4	4	3	3	2	3	2	3	4	2	4	4	1	2	3	6	33	34	67.	
1777.	1	2	6	1	2	2	2	2	6	4	2	5	3	2	5	0	4	3	2	5	3	4	5	5	41	35	76.	
1778.	4	2	2	3	2	2	4	2	4	1	1	2	2	0	0	2	5	4	2	2	5	4	4	2	35	26	61.	
1779.	2	3	3	2	3	0	3	1	1	1	1	0	4	2	4	5	2	5		4	3	3	3	4	34	30	64.	
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
(*) 1803.	4	3	4	4	4	1	5	8	3	4	4	5	5	3	5	5	8	4	7	7	11	2	11	5	71	51	122.	
1804.	5	3	3	3	3	6	6	5	1	4	2	1	3	3	5	4	4	4	4	7	4	2	5	2	45	44	89.	
1805.	3	4	2	7	4	6	3	4	4	4	7	7	6	5	2	5	2	6	5	7	8	2	7	8	53	65	118.	
1806.	7	5	5	7	2	9	1	2	2	2	6	3	3	5	6	4	1	3	2	6	7	2	3	3	46	50	96.	
1807.	4	8	5	6	4	3	2	5	2	3	2	5	4	7	5	7	3	7	7	6	6	7	7	7	57	65	122.	
1808.	7	3	11	3	7	11	5	5	2	5	11	7	9	7	2	2	5	2	5	5	11	4	4	3	79	57	136.	
1809.	4	4	14	2	3	5	3	4	3	5	7	7	1	7	4	6	8	6	8	6	5	10	10	4	70	66	136.	
1810.	8	5	3	8	5	6	1	5	3	4	1	3	3	3	7	3	5	10	3	5	6	7	3	3	48	62	110.	
1811.	4	2	6	6	9	6	6	8	9	3	5	4	2	8	5	9	3	4	4	8	6	6	5	7	75	61	136.	
1812.	2	3	4	4	2	7	8	4	4	7	4	8	6	8	7	3	5	12	3	7	6	3	4	4	55	70	125.	
1813.	4	4	2	1	4	7	0	4	7	2	6	8	6	5	4	6	4	4	9	10	3	8	7	2	56	61	117.	
1814.	7	4	9	3	6	0	9	5	1	8	3	3	3	7	10	6	6	8	6	3	5	5	8	3	73	55	128.	
1815.	8	9	3	4	4	4	7	9	3	5	3	3	3	8	4	5	8	6	3	6	5	10	7	3	58	72	130.	
1816.	5	8	9	4	6	3	1	1	2	2	3	6	5	3	5	1	8	12	10	8	2	7	4	7	60	62	122.	
1817.	4	3	6	7	8	5	8	11	4	6	5	4	4	5	8	10	5	10	6	5	6	5	11	8	82	70	152.	
1818.	7	8	2	3	3	3	4	0	3	1	6	2	2	3	4	3	0	6	0	3	5	11	11	4	47	47	94.	
Sommes..	109	104	115	97	96	105	106	103	92	97	96	105	100	110	110	100	123	128	120	132	124	125	134	112	"	"	"	
TOTAUX MENSUELS.	213		212		201		209		189		201		210		210		251		252		249		246		"	"	"	
TOTAUX GÉNÉRAUX..		1325	1318	2643.	

(*) N. B. Il manquoit, pour compléter ce tableau, les naissances des mois de janvier et février 1803; on les a conclus, pour chaque mois, d'une moyenne prise entre les dix années précédentes et les dix années suivantes, tant pour les garçons que pour les filles séparément.

Il résulte de cet ensemble :

- 1.º Que sur le nombre total des naissances depuis 1770 jusqu'en 1818, les naissances de garçons n'ont presque pas dépassé celles des filles ;
- 2.º Que pendant les mois de mars, mai, juin, juillet, septembre, octobre et novembre, le nombre total des naissances de filles a été plus fort que celui des garçons ;
- 3.º Que le contraire a eu lieu pendant les cinq autres mois de l'année ;
- 4.º Que les mois qui ont fourni le plus grand nombre de naissances sont ceux de septembre, octobre, novembre, décembre, janvier et février ;
- 5.º Que de ces six mois, octobre est celui qui en a fourni le plus ;
- 6.º Que les mois de mars, avril, mai, juin, juillet et août, au contraire, en ont fourni le moins ;
- 7.º Que mai est de tous les mois celui qui en a le moins donné ;
- 8.º Que juillet et août en ont donné un nombre égal ;
- 9.º Que mars et juin en ont aussi donné le même nombre ; mais que, de plus, les naissances des garçons et celles des filles se sont trouvées égales pendant ces deux mois.

N.º 6. TABLEAU du nombre de décès qui ont eu lieu à Agagna, pendant les vingt-six années de 1793 à 1818.

ANNÉES.	NOMBRE DE DÉCÈS À DIFFÉRENS MOIS DE L'ANNÉE.																								NOMBRE de DÉCÈS ANNUELS.				
	JANVIER.		FÉVRIER.		MARS.		AVRIL.		MAI.		JUIN.		JUILLET.		AOÛT.		SEPTEMBRE.		OCTOBRE.		NOVEMBRE.		DÉCEMBRE.		Hommes.	Femmes.	Sommes.		
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.							
1793.	3	1	1	3	5	0	3	2	1	3	2	3	1	4	3	2	1	2	5	7	7	4	2	3	34	34	68.		
1794.	6	3	4	4	3	3	2	1	5	2	3	3	1	5	1	1	9	4	7	11	8	7	5	7	54	51	105.		
1795.	4	5	4	2	3	2	1	6	2	1	0	3	2	2	1	2	0	2	3	2	1	0	2	2	23	29	52.		
1796.	2	1	2	2	2	4	1	0	2	3	2	2	2	0	0	0	2	4	3	3	0	3	3	3	21	25	46.		
1797.	3	2	1	2	3	1	3	0	1	1	1	2	3	2	1	3	3	0	3	2	3	0	3	2	28	17	45.		
1798.	5	2	0	1	4	4	2	3	2	1	3	2	1	3	2	1	2	1	2	3	4	1	2	1	0	2	29	27	56.
1799.	4	4	5	2	0	1	3	1	2	3	4	3	1	1	2	1	2	3	3	1	6	5	2	6	27	32	59.		
1800.	1	5	2	2	1	2	3	0	2	1	1	0	3	4	0	3	3	3	3	4	1	2	2	3	28	24	52.		
1801.	3	1	1	3	1	0	3	2	3	4	3	1	1	2	2	3	2	0	4	1	2	2	3	5	28	24	52.		
1802.	2	3	4	3	2	0	4	2	0	3	3	3	4	7	8	7	3	4	2	1	4	5	1	4	35	44	79.		
1803.	0	1	1	2	5	0	1	3	5	0	4	6	2	3	4	0	6	1	4	1	3	3	5	2	40	22	62.		
1804.	4	1	3	3	2	5	4	15	1	0	4	0	1	3	4	0	2	0	3	3	1	2	2	2	31	34	65.		
1805.	3	0	2	1	2	5	3	3	6	3	3	5	3	3	3	1	2	4	2	4	2	2	0	3	31	34	65.		
1806.	5	1	4	2	0	4	0	3	2	1	5	1	3	3	4	2	2	2	2	2	7	3	1	4	35	28	63.		
1807.	0	0	2	0	0	2	1	1	2	2	2	3	4	3	2	0	2	2	2	2	1	1	2	2	3	20	19	39.	
1808.	2	0	2	2	2	3	2	1	0	2	5	1	5	0	2	0	0	0	1	2	4	0	3	2	28	13	41.		
1809.	2	1	1	0	2	2	0	1	0	2	2	1	3	1	1	2	2	1	1	3	1	6	6	6	21	26	47.		
1810.	7	2	4	3	3	1	4	1	3	0	1	2	3	3	3	2	2	1	5	0	0	0	2	2	37	17	54.		
1811.	2	0	2	2	3	1	3	3	1	6	0	2	1	1	2	5	4	0	4	2	1	2	1	4	24	28	52.		
1812.	2	2	3	3	3	3	1	5	2	5	5	3	2	4	5	7	1	3	4	1	1	5	3	4	32	45	77.		
1813.	1	3	2	3	2	4	1	1	4	2	3	1	5	4	3	1	1	4	2	5	1	2	4	1	29	31	60.		
1814.	3	2	4	1	5	3	1	0	1	2	0	1	1	4	7	3	6	3	6	3	2	4	5	1	41	27	68.		
1815.	3	4	4	1	10	4	3	4	0	1	1	5	4	3	7	7	4	3	4	3	7	5	2	4	49	44	93.		
1816.	4	4	1	2	2	2	2	2	0	2	0	0	7	3	3	0	3	3	0	5	2	5	4	2	28	30	58.		
1817.	2	3	4	1	1	2	3	2	8	2	4	5	3	4	5	2	8	6	3	2	1	3	6	6	48	38	86.		
1818.	5	4	6	2	2	2	3	3	1	2	2	1	2	6	1	3	2	7	1	2	4	4	2	4	31	40	71.		
Sommes..	78	55	69	52	68	63	53	67	58	51	63	59	68	78	76	58	72	63	81	71	75	78	72	87					
TOTAUX MENSUELS..	133		121		131		120		109		122		146		134		135		152		153		159						
TOTAUX GÉNÉRAUX..																										833	782	1615.	

On voit dans ce tableau :

- 1.º Que sur le nombre total des décès, pendant vingt-six années de 1793 à 1818, il est mort un plus grand nombre d'hommes que de femmes ;
- 2.º Que pendant les mois de janvier, février, mars, mai, juin, août, septembre et octobre, le nombre total des décès d'hommes est plus grand que celui des femmes ;
- 3.º Que l'inverse a lieu pour les quatre autres mois de l'année ;
- 4.º Que les mois qui ont fourni le plus grand nombre de décès sont ceux de juillet, d'octobre, de novembre et de décembre ;
- 5.º Que le mois de décembre est celui qui en a le plus fourni ;
- 6.º Que les mois de février, avril, mai et juin, sont ceux de la moindre mortalité ;
- 7.º Enfin, que le mois de mai est de tous celui où il est mort le plus petit nombre de personnes.

N.º 7. TABLEAU comparatif des mariages, naissances et décès qui ont eu lieu à Agagna, pendant quinze années consécutives, de 1804 à 1818.

ANNÉES.	MARIAGES.	NAISSANCES			DÉCÈS.			POPULATION totale.	RAPPORT				EXCÈS des naissances sur les décès.	VARIATION annuelle de la population.	DIFFÉRENCES entre les nombres des deux dernières colonnes.
		de GARÇONS.	de FILLES.	TOTALES.	SEXE masculin.	SEXE féminin.	TOTAUX.		des mariages aux naissances.	des mariages à la population.	des naissances à la population.	des décès à la population.			
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
1803.	#	#	#	#	#	#	#	2 235.							
1804.	12.	45.	44.	89.	31.	34.	65.	2 262.	$\frac{1}{7,4}$	$\frac{1}{188,5}$	$\frac{1}{25,4}$	$\frac{1}{34,8}$	+ 24.	+ 27.	+ 3.
1805.	16.	53.	65.	118.	31.	34.	65.	2 300.	$\frac{1}{7,4}$	$\frac{1}{143,7}$	$\frac{1}{19,1}$	$\frac{1}{37,4}$	53.	+ 38.	- 15.
1806.	17.	46.	50.	96.	35.	28.	63.	2 337.	$\frac{1}{5,6}$	$\frac{1}{137,5}$	$\frac{1}{24,3}$	$\frac{1}{37,1}$	33.	+ 37.	+ 4.
1807.	29.	57.	65.	122.	20.	19.	39.	2 417.	$\frac{1}{4,2}$	$\frac{1}{83,3}$	$\frac{1}{19,8}$	$\frac{1}{62,0}$	83.	+ 80.	- 3.
1808.	23.	79.	57.	136.	28.	13.	41.	2 515.	$\frac{1}{5,9}$	$\frac{1}{109,1}$	$\frac{1}{18,5}$	$\frac{1}{61,3}$	95.	+ 98.	+ 3.
1809.	16.	70.	66.	136.	21.	26.	47.	2 600.	$\frac{1}{8,5}$	$\frac{1}{162,5}$	$\frac{1}{19,1}$	$\frac{1}{53,1}$	89.	+ 85.	- 4.
1810.	22.	48.	62.	110.	37.	17.	54.	2 655.	$\frac{1}{5,0}$	$\frac{1}{120,7}$	$\frac{1}{24,1}$	$\frac{1}{49,2}$	56.	+ 55.	- 1.
1811.	21.	75.	61.	136.	24.	28.	52.	2 785.	$\frac{1}{6,5}$	$\frac{1}{132,6}$	$\frac{1}{20,5}$	$\frac{1}{53,6}$	84.	+ 130.	+ 46.
1812.	15.	55.	70.	125.	32.	45.	77.	2 774.	$\frac{1}{8,3}$	$\frac{1}{184,9}$	$\frac{1}{22,2}$	$\frac{1}{36,0}$	48.	- 11.	- 59.
1813.	22.	56.	61.	117.	29.	31.	60.	2 866.	$\frac{1}{5,1}$	$\frac{1}{130,3}$	$\frac{1}{24,5}$	$\frac{1}{47,8}$	57.	+ 92.	+ 35.
1814.	21.	73.	55.	128.	41.	27.	68.	2 978.	$\frac{1}{6,1}$	$\frac{1}{141,8}$	$\frac{1}{23,2}$	$\frac{1}{43,8}$	60.	+ 112.	+ 52.
1815.	23.	58.	72.	130.	49.	44.	93.	3 062.	$\frac{1}{5,7}$	$\frac{1}{131,1}$	$\frac{1}{21,6}$	$\frac{1}{33,9}$	37.	+ 84.	+ 47.
1816.	39.	60.	62.	122.	28.	30.	58.	3 115.	$\frac{1}{3,1}$	$\frac{1}{79,9}$	$\frac{1}{25,5}$	$\frac{1}{53,7}$	64.	+ 53.	- 11.
1817.	34.	82.	70.	152.	48.	38.	86.	3 144.	$\frac{1}{4,5}$	$\frac{1}{92,5}$	$\frac{1}{20,7}$	$\frac{1}{30,6}$	66.	+ 29.	- 37.
1818.	17.	47.	47.	94.	31.	40.	71.	3 181.	$\frac{1}{3,5}$	$\frac{1}{187,1}$	$\frac{1}{31,8}$	$\frac{1}{44,8}$	23.	+ 37.	+ 14.
SOMMES en quinze années.	327.	904.	907.	1 811.	485.	454.	939.	#							
RÉSULTATS moyens par an.	21,8.	60,3.	60,5.	120,8.	32,3.	30,3.	62,6.	2 732,7	$\frac{1}{5,5}$	$\frac{1}{124,2}$	$\frac{1}{22,6}$	$\frac{1}{43,6}$			

Accroissement de la population. { Absolu, en quinze années. { Sexe masculin.. = 419. } = 872 individus.
 { Sexe féminin.. = 453. }
 { Moyen, par an..... { Sexe masculin.. = 28,0. } = 58,2 individus.
 { Sexe féminin.. = 30,2. }

N. B. La différence qui existe entre les variations annuelles de la population (colonne 15), et l'excès des naissances sur les décès à Agagna (colonne 14), doit provenir, à ce qu'il semble, de l'arrivée ou du départ accidentel de personnes appartenant aux autres villes et villages de l'île, peut-être même au mouvement des étrangers.

N.º 8. TABLEAU général des naissances et décès qui ont eu lieu sur les deux îles habitées de l'archipel des Mariannes, pendant les six années de 1806 à 1811.

ANNÉES.	VILLES ET VILLAGES DE L'ÎLE GŌAM.												ILE ROTA.			TOTALS GÉNÉRAUX pour les deux îles.																														
	AGAGNA.	ANGGA.	ASSAN.	TÉONGAN.	AFRINGAN.	MOUMON.	SERAGANA.	AGAT.	DEATA.	MÉRIZO.	ESABAHAN.	PAGO.	TOTALS annuels pour GŌAM.	Naissances.	Décès.	Différence.	Naissances.	Décès.	Différence.	Naissances.	Décès.	Différence.																								
1806.	96	63	+33	6	+2	4	0	+9	2	0	+2	0	0	0	0	0	4	0	+4	4	5	-1	6	3	+3	15	4	+11	6	7	-1	15	3	+12	8	3	+3	166	91	75	201	13	+7	186	108	78
1807.	122	39	+83	12	7	+5	4	2	+2	4	2	+2	3	-1	2	3	-1	6	4	+2	6	4	+2	9	6	+3	2	7	-5	11	3	+8	8	5	+3	181	78	203	14	10	+4	195	88	107		
1808.	136	41	+95	12	7	+5	4	2	+2	4	2	+2	7	10	-3	9	4	+5	4	0	-2	14	9	+5	11	7	+4	220	97	123	17	9	+8	237	106	131										
1809.	136	47	+89	8	4	+4	3	2	+3	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	10	+2	12	10	+2	2	6	2	+4	6	6	0	207	89	118							
1810.	110	54	+56	9	12	-3	7	0	+7	3	2	+1	0	0	0	1	2	-1	2	1	2	1	2	6	14	-8	3	9	-6	9	8	+1	4	8	-4	166	122	44	12	14	-2	178	136	42		
1811.	136	32	+104	12	10	+1	5	4	+3	2	3	-1	0	0	0	6	3	+3	2	6	-4	2	10	-8	11	8	+3	193	115	78	15	3	+12	208	118	90										
TOTAUX..	736	296	440	58	44	14	29	20	19	12	10	2	1	0	1	35	22	3	49	31	18	39	49	-10	46	34	12	50	32	18	45	33	12	43	31	8	133	596	337	29	29	1211	645	566		
Moyennes	122,7	49,3	73,5	9,7	7,3	2,3	4,8	3,2	3,2	2,0	1,7	0,3	0,2	0	0,2	4,2	3,7	0,5	8,2	5,2	3	6,5	8,2	-1,7	7,7	5,7	2,7	25	18,8	9,6	13	15,2	1,3	27,2	15,8	11,3	201,8	107,5	94,3							

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

Classification des habitans. — Les tableaux qui précèdent font suffisamment connoître, sans qu'il soit besoin de les faire suivre d'aucun développement, de combien de races diverses la population actuelle des Mariannes se compose. Avant leur assujettissement à la monarchie espagnole, les indigènes étoient partagés en trois classes politiques : les nobles [*matœas*], les demi-nobles [*atchaots*] et les plébéiens ou *mangatchangs*.

Ces derniers, qu'on doit considérer comme les parias du pays, avoient une taille moins élevée que celle des autres habitans : ils ne pouvoient jamais sortir du rang social dans lequel ils étoient nés ; la navigation sur mer leur étoit absolument interdite : ce qui explique pourquoi on plaçoit toujours parmi les nobles les étrangers qui abordoient sur ces rivages. Les *atchaots*, au contraire, n'étant que déchus de leur noblesse par suite de quelque faute grave, pouvoient, après une réhabilitation convenable, reprendre leurs premiers titres ; dans aucun cas cependant la dégradation n'eût pu les faire déchoir au niveau de la populace.

Les *matœas*, véritables chefs du pays, avoient sous leurs ordres les *atchaots* et les *mangatchangs*, et jouissoient de certains privilèges que nous ferons connoître ailleurs.

Sous le rapport des occupations habituelles, il existoit de nouvelles classifications des habitans. Au premier rang, il faut placer les *makanas*, sorciers, qui remplissoient une sorte de sacerdoce. Venoient ensuite les guérisseurs, ou plutôt les guérisseuses [*éamtis*] ; car presque tous étoient du sexe féminin (1) : il y en avoit dans les diverses castes. Chaque *éamti* ne s'adonnoit à la cure que d'une seule espèce de maladie : ainsi les diverses branches d'infirmités naturelles ou fortuites qui affligent l'espèce humaine, dislocation ou fracture de membres, blessures de tout genre, fièvres, dysenteries, indigestions, rhumes, &c. &c., comptoient autant d'empiriques spéciaux dont on invoquoit l'assistance selon l'occasion. Quant à la pratique des accouchemens, elle étoit exclusivement dévolue aux femmes.

(1) En Europe, du temps de l'ancienne chevalerie, les dames ou demoiselles du plus haut parage apprennoient communément la chirurgie, pour se rendre utiles à leurs pères, maris ou parens, qui couroient à tout moment le danger d'être blessés dans les combats, tournois ou joutes. (Voyez Rolland, *Recherches sur les prérogatives des dames chez les Gaulois, &c.*)

La profession de constructeur de pirogues appartenait de droit aux matœas, qui, attachant le plus grand prix à cette prérogative, mettoient un extrême amour-propre à y faire preuve d'habileté. Les atchaots étoient admis à les seconder dans cet important travail ; mais de sévères réglemens empêchoient les mangatchangs d'y prendre la moindre part.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

Les mêmes réserves avoient lieu pour la profession militaire et la pêche maritime : les deux castes privilégiées pouvoient seules s'y livrer. Tous les nobles qui habitoient les bords de la mer étoient marins ; mais, en cas d'expédition lointaine, les guerriers de l'intérieur venoient se joindre aux premiers et partoient avec eux dans leurs pirogues.

Langage. — Sans être dépourvu de ressemblance avec le malais, répandu dans tout l'archipel d'Asie, et le tagale, que l'on parle aux Philippines, l'idiome mariannais, d'une prononciation douce et aisée, a cependant un caractère qui lui est propre. Il existoit toutefois jadis des différences assez fortes entre le langage des îles du Nord et celui des îles plus voisines de Gœam ; différences qui se manifestoient même sensiblement d'une localité à l'autre de l'île principale, et dont on reconnoissoit encore des traces il y a peu d'années : aujourd'hui même la prononciation n'est pas identique par-tout. Lors de la réunion des diverses peuplades à Gœam, en 1699, tout a été mêlé, hommes et langages. Le travail considérable que nous préparons sur la langue mariannaise, et qui doit former une division spéciale de ce Voyage, embrassera à cet égard un ensemble de détails qui pourront intéresser les amateurs de lexicologie (1). Le P. Murillo (*op. cit.*) nous apprend que, portés à la poésie, les habitans ont conservé dans leurs chants nationaux des traditions historiques, mais obscurcies par le voile fabuleux qui les enveloppe.

Caractère. — On nous a assuré, et l'examen attentif des lois et des principaux usages de ces contrées le confirme jusqu'à un certain point, que les hautes classes de la société étoient animées des sentimens les plus honorables, et sur-tout d'un grand amour pour la vérité ; or c'est là, comme on sait, ce qui caractérise en tous lieux la vraie noblesse (2).

Caractère
et mœurs
des habitans.

(1) On peut voir quelques échantillons du langage mariannais, ci-dessus, p. 199 et 200, et plus bas, p. 369 et suiv.

(2) « Le respect le plus scrupuleux pour la vérité, et l'exactitude la plus religieuse à remplir

Des Mariannes.
De l'homme
en société.

Quoi qu'il en soit, les mœurs des mangatchangs étoient bien loin de mériter un éloge aussi flatteur; on pourroit même dire qu'elles formoient un contraste tranchant : menteurs effrontés, lâches, inhospitaliers et sans foi, souvent ils encouroient le blâme de transgresser les lois de leur pays, que les nobles, au contraire, mettoient un soin si religieux à observer personnellement et à faire respecter.

On a cité (1) l'horreur qu'avoient ces derniers pour l'homicide et le larcin, leurs dispositions bienveillantes envers tous les hommes; mais ces bonnes qualités étoient ternies par une vanité incroyable et par un orgueil qui rappelle celui de la noblesse japonaise; on conçoit bien, d'après cela, pourquoi le bas peuple étoit tenu dans l'avilissement.

Les habitans de la partie septentrionale de Goam passoient pour être beaucoup plus farouches et plus indociles que ceux de la côte du Sud. Il est difficile de dire la raison de cette différence, mais il paroît singulier qu'une observation analogue ait été faite dans l'île Timor (2).

Habiles à dissimuler leurs desseins pendant la guerre, ils comptoient aussi la vengeance au nombre de leurs passions favorites. « Quand on leur a fait une injure, ils n'en marquent pas leur ressentiment par des éclats ou par des paroles; rien ne paroît au-dehors : mais ils en renferment dans leur cœur toute l'aigreur et toute l'amertume. Ils sont si maîtres de leurs passions, qu'ils passent deux et trois ans sans laisser rien échapper qui puisse la faire connoître, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé une occasion favorable de se satisfaire. Alors ils se dédommagent de la violence qu'ils se sont faite, et se livrent à tout ce que la trahison la plus noire et la vengeance la plus outrée ont de plus affreux.

» Leur inconstance et leur légèreté sont incroyables. Comme ils ne se gênent en rien, et qu'ils se livrent aveuglément à leur caprice et à leurs passions, ils passent aisément d'une extrémité à l'autre. Ce qu'ils souhaitent avec le plus d'ardeur, ils ne le veulent plus un moment après (3). »

» tous ses engagemens, formèrent, dans le moyen âge, le caractère distinctif d'un gentilhomme, » parce que la chevalerie étoit regardée comme l'école de l'honneur, et qu'elle exigeoit à cet égard la plus grande délicatesse. » (Robertson, *Hist. of Charles the fifth*, introd.)

(1) Le Gobien, *Histoire des Mariannes*.

(2) Voyez ci-dessus, t. I, page 632.

(3) Le Gobien, *op. cit.*

Humains après la victoire, ponctuels sur-tout à tenir leur parole, ils avoient coutume de n'exiger d'un prisonnier fait à la guerre qu'un simple engagement verbal de ne point s'enfuir : celui qui en pareil cas eût faussé la foi donnée, auroit été mis à mort par sa propre famille, qu'un tel acte de déloyauté couvroit d'une honte intolérable.

Quand un ancien disoit à un de ses compatriotes, ou même à un étranger, *Je veux que nous soyons amis*, c'étoit entre eux un contrat sacré. Mais s'il arrivoit que ce dernier vînt à agir contre les intérêts de son ami, la famille toute entière de celui-ci devenoit alors ennemie de la personne qui avoit manqué de foi. Or, les torts imputés pouvoient être réels ou imaginaires, et c'est en examinant la chose sous ce point de vue qu'on parvient à s'expliquer les altercations des Mariannais avec les premiers missionnaires. Par d'horribles calomnies, le Chinois Choco-Sangley rendit d'abord ces courageux ecclésiastiques suspects à un grand nombre d'habitans (1); d'un autre côté, les efforts des Espagnols pour extirper le libertinage et changer certains usages, finirent par exciter contre eux l'indignation des gens mêmes qui d'abord les avoient le mieux accueillis.

A des dispositions intellectuelles fort heureuses, les anciens insulaires joignoient de la docilité à s'instruire et une grande aptitude tant aux professions manuelles qu'à l'étude des lettres et des beaux-arts.

Peu de mots suffiront pour peindre les modernes : esprits plus paresseux qu'actifs, gens simples, hospitaliers et généreux, en général fort soumis à leurs chefs.

Mœurs. — Les liens de famille étoient et sont encore extrêmement resserrés aux Mariannes; nulle part les parens ne montrent une affection plus tendre pour leurs enfans, ne s'occupent avec plus d'ardeur de ce qui peut leur être agréable ou utile.

Jadis, quoiqu'il fût loisible à un homme d'entretenir plusieurs concubines, toutes tirées de la caste à laquelle lui-même appartenoit, il ne devoit avoir qu'une femme légitime (2). Il étoit sévèrement interdit aux

(1) Voyez plus haut, p. 172.

(2) Le Gobien (*op. cit.*) avance que la polygamie étoit permise aux Mariannes, mais il convient en même temps que la coutume vouloit que l'on n'eût qu'une femme.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

Des Mariannes.
De l'homme
en société.

nobles, non-seulement de s'allier avec des filles mangatchangs, mais encore de prendre des concubines parmi elles. On cite cependant des exemples d'infractions à cette règle : dans ce cas, le matœa qui s'en rendoit coupable, avoit bien soin de se cacher de sa famille, qui, si elle l'eût su, l'auroit puni de la peine capitale. A la vérité, le délinquant, pour éviter les poursuites, avoit l'alternative de renoncer à sa caste, et de passer en qualité d'atchaot dans une autre peuplade. Il est assez remarquable, au reste, que la fille plébéienne ne recevoit aucune punition. On nous a raconté que, depuis l'arrivée des Espagnols à Gœam, un matœa du village de Gnaton (voyez pl. 59, et le tableau p. 237), étant devenu amoureux d'une jeune et jolie mangatchang, s'enfuit avec elle, mais ne put trouver asyle dans aucune autre peuplade, parce qu'il refusoit de se détacher de sa compagne. Poursuivis par les parens du jeune homme, les deux amans errèrent pendant quelque temps au milieu des bois et des rochers les plus inaccessibles. Une existence si précaire et si misérable les réduisit au désespoir : résolus d'y mettre fin, ils construisent une enceinte en pierre, où ils déposent l'enfant, triste fruit de leurs amours ; puis, égarés, éperdus, ils gravissent à la cime d'un roc élevé et taillé à pic du côté de la mer ; là, s'étant enchaînés l'un à l'autre en nouant ensemble leurs chevelures et se tenant embrassés, ils se précipitent dans les flots. Ce cap a été nommé depuis, par les Espagnols, *cabo de los Amantes* [cap des Amans] : on peut en voir la position sur notre carte (pl. 59).

Avant le mariage, la plus grande licence régnoit entre les personnes des deux sexes, et même il y avoit, dans les principales bourgades, certaines maisons ouvertes pour favoriser leurs lubriques réunions : elles portoient le nom de *gœma olitaos* [maisons des célibataires]. Nous avons dit quelques mots de ces honteux établissemens. A la différence des lieux de prostitution que la politique tolère dans nos villes, et où n'habitent que des femmes vouées au mépris public et qui ont dépouillé toute honte, les *gœma olitaos* étoient hantées par de jeunes filles, sans qu'il en rejallât aucun déshonneur ni sur elles, ni sur leurs parens : et, chose étrange ! dans un pays où les devoirs des époux et les degrés de parenté qui s'opposent aux alliances étoient clairement définis, le frère pouvoit là,

sans encourir aucun blâme, avoir un commerce charnel avec sa propre sœur. Souvent on avoit vu les pères vendre sans rougir les prémices de leurs filles au jeune libertin qui vouloit y mettre le prix; les mères elles-mêmes engager leurs enfans à suivre l'impulsion de leurs sens et à s'empresser d'aller sacrifier effrontément dans ces temples d'impudicité, de même qu'en France on permettoit aux siens d'aller au concert ou à une soirée chez d'honnêtes gens.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

On possède encore une des chansons qu'elles chantoient à leurs filles en pareille circonstance; elle peint trop bien les mœurs du peuple qui nous occupe, pour que je ne la transcrive pas ici. J'y joins une traduction interlinéaire et quelques explications (1).

Hodjong akaga makanno!
Sors ma chère fille (pour) être mangée [pour que l'on profite de toi]!
Sa pago nāi om (2)
Parce que maintenant (si) donner (toi) [si tu te livres maintenant] ... (tu seras)
mannghi
savoureuse [goûtée avec plaisir].
Sa gain la-mona om daghi
Parce que lorsque (il sera) plus tard ... (tu seras) frustrée dans ton attente
Dja om hago polan sapit.
Et ... toi garder [et tu auras] (du) chagrin (3).

A-peu-près comme les *arréoy* de Taïti (4), les *olitaos* formoient,

(1) Les mots placés entre parenthèses indiquent les idées qu'il faut sous-entendre pour se rapprocher de la syntaxe française; ce qu'on a mis entre crochets développe la phrase ou portion de phrase mariannaise, afin d'en éclaircir le sens.

(2) *Om*, signe de la seconde personne du futur, au singulier.

(3) A la morale près, la traduction qui suit seroit plus dans le génie de notre langue :

Sors pendant tes beaux jours, sors, ma fille chérie!

Va maintenant chercher et donner le bonheur;

Plus tard, avec dédain, tu serois accueillie,

Et ce triste abandon seroit gémir ton cœur.

(4) « Un nombre très-considérable de Taïtiens des deux sexes forment des sociétés singulières où toutes les femmes sont communes à tous les hommes; cet arrangement met dans leurs plaisirs une variété perpétuelle, dont ils ont tellement besoin, que le même homme et la même femme n'habitent guère plus de deux ou trois jours ensemble.

» Ces sociétés sont distinguées sous le nom d'*arréoy*; ceux qui en font partie ont des assemblées auxquelles les autres insulaires n'assistent point: les hommes s'y divertissent par des combats

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

des sociétés particulières, dont le but, comme on voit, étoit un épicurisme grossier. Ils avoient un langage mystérieux et allégorique [*fino goa-lafon*], principalement destiné à leurs chansons amoureuses, dont eux seuls pouvoient comprendre le sens. On les voyoit, les jours de fête, avons-nous dit ailleurs (1), marcher sous une enseigne symbolique fort ornée, et connue, chez eux, sous le nom de *tinias*.

C'étoit une chose établie à Pago, et probablement aussi dans d'autres villes de Gøam, qu'une fille ne devoit pas se marier étant vierge; ordinairement on chargeoit un des amis du père de lui épargner cet affront, lorsque, ce qui étoit rare, elle pouvoit en être menacée.

Usages sociaux.

Occupations. — Nous allons ajouter ici quelques détails qui compléteront ceux que nous avons déjà donnés sur les rapports sociaux des habitans entre eux.

Les matøas établis sur les côtes possédoient, avons-nous dit, le privilège exclusif de la navigation et de la pêche maritime; il étoit assigné à chacun d'entre eux, pour se livrer à cette dernière occupation, une certaine étendue de mer qu'il n'avoit pas le droit de dépasser sans l'agrément des concessionnaires voisins: ils pouvoient seuls aussi faire le commerce avec les îles voisines. Les matøas de l'intérieur s'adonnoient habituellement à la culture des terres et à la pêche sur les rivières; mais, pour pêcher en mer, il falloit qu'ils y fussent autorisés expressément par ceux à qui leur position locale sembloit en garantir la jouissance.

On accordoit parfois à l'atchaot ou demi-noble un bénéfice, soit sur les pêches auxquelles il prenoit part, soit sur les cultures, quoique au fond le maître qu'il servoit ne lui dût que la nourriture: mais on cherchoit, par ces cadeaux, à exciter son zèle ou à récompenser sa bonne conduite.

Il n'en étoit pas de même du mangatchang, qui devoit se suffire à lui-même et n'avoit droit à aucun salaire. L'espèce de mépris auquel il étoit voué, ne lui permettoit pas de prendre part à certains travaux regardés comme une prérogative des hautes classes. Sa coopération étoit

de lutte, et les femmes y dansent en liberté la *timorodee* [*timorodi*], afin d'exciter en elles des desirs qu'elles satisfont souvent sur-le-champ. » (Cook, 1.^{er} voyage, collect. d'Hawkesw. t. II.)

(1) Ci-dessus, page 184.

elle jugée nécessaire, il étoit obligé d'accourir; on en a même vu supplier leur seigneur de les employer, et s'informer s'ils avoient eu le malheur de déplaire, lorsqu'ils se croyoient délaissés.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

Invariablement attaché à la glèbe, le mangatchang faisoit de la culture des champs sa principale occupation. Il travailloit aussi à la bâtisse des grands hangars sous lesquels s'abritent les pirogues, au nettoyage et à la réparation des chemins, au transport des vivres pendant la guerre, et des matériaux nécessaires à la construction des maisons: en général, les détails les plus abjects et les plus pénibles lui étoient dévolus.

La pêche sur mer lui étant entièrement interdite, il falloit qu'il se réduisît à celle des rivières; encore l'anguille, poisson qui se plaît dans la vase, étoit-il le seul qu'il lui fût permis de prendre. Cet excellent poisson étoit en horreur aux personnes des castes supérieures; antipathie inexplicable, et qui, quoique affoiblie parmi la population moderne, y subsiste encore en partie. Le mangatchang étoit obligé de saisir les anguilles avec la main, après les avoir étourdies d'un coup de bâton, la nuit, pendant une pêche au flambeau: l'usage de l'hameçon, du filet et de la fouène lui étoit sévèrement interdit.

Les femmes des matœas et des atchaots ne daignoient pas employer à leur usage personnel et à celui de leur famille des ustensiles confectionnés par les mangatchangs; elles préféroient travailler elles-mêmes aux nattes, berceaux d'enfant, paniers, &c., qui avoient cette destination. Les ouvrages faits par ces êtres dégradés servoient aux étrangers qu'elles hébergeaient.

Il étoit aussi certains mets dont elles se réservoient la préparation, de peur qu'ils ne fussent souillés par les mains impures de leurs mangatchangs; la cuisson du riz, des racines, et d'un petit nombre d'autres alimens, étoit seule confiée aux soins de ceux-ci.

Les tresses pour amarrages, les cordes pour grément d'embarcations, l'étope ou grosse tresse propre au calfatage, les nattes de diverses sortes, cette multitude de paniers, sacs, boîtes et autres tissus dont nous avons ailleurs présenté la liste, étoient l'objet du travail habituel des femmes de la basse classe.

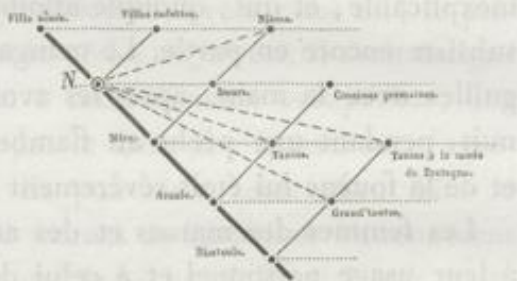
Degrés de parenté. — Considérée en général, la famille se nommoit

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

mangaffa ; on distinguoit les parens, 1.^o en *atchafgnag* [parens du sang], tenus de remplir toutes les obligations imposées à la famille, ainsi qu'on le dira plus bas ; 2.^o en *atchagma* [parens d'amitié], soumis aussi à des devoirs particuliers ; 3.^o enfin, en *atogtcha-goma* [parens de maison, d'union, de reconnaissance] : ceux-ci tiroient leur origine d'un service important rendu à un individu, soit par cas fortuit, soit de propos délibéré. Tel qui avoit sauvé d'un péril imminent l'enfant de son compatriote, ou seulement qui avoit aidé ce compatriote dans un travail difficile, devenoit son *atogtcha-goma*.

En raison de leur grande influence dans les affaires, c'étoit ordinairement sur les femmes que s'établissoit l'échelle de la parenté mariannaise. Voici cette classification, seulement pour les *pala-wan* [proches parentes] (1) ; celles du côté du mari étoient réputées les plus proches. Jetons les yeux sur la figure ci-jointe (2) :

Les traits pleins y indiquent les lignes de parenté directe ; ceux à points ronds, les lignes contemporaines ; les points longs, enfin, les lignes collatérales ; le tout rapporté à l'individu *N*.



Cela posé, l'ordre de relation des diverses parentes entre elles, depuis le degré le plus élevé jusqu'à celui qui l'est le moins, doit être noté ainsi qu'il suit :

- | | |
|------------------|----------------------------------|
| 1. Bis-aïeule. | 6. Sœurs. |
| 2. Aïeule. | 7. Tantes à la mode de Bretagne. |
| 3. Mère. | 8. Cousins germains. |
| 4. Grand'tantes. | 9. Nièces. |
| 5. Tantes. | 10. Filles. |

La considération sociale accordée aux parentes de même dénomination se règle sur leur âge, les plus vieilles venant d'abord. On doit observer

(1) Pris dans le sens littéral, *pala-wan* signifie *femmes* ; mais on dit familièrement *pala-wan ho* [mes femmes], pour indiquer ses plus proches parentes.

(2) On s'est borné, pour ne pas compliquer trop le dessin, à ne tracer que la lignée féminine du côté du mari ; celle du côté de la femme n'eût offert qu'une répétition sans objet.

toutefois, qu'une collatérale mariée l'emporte sur celle qui ne l'est point, quoique cette dernière soit parente d'un degré supérieur; tellement qu'une tante, fille ou veuve sans enfans, cède le pas à une sœur mariée, &c. &c. Les belles-sœurs et beaux-frères ne sont nullement regardés comme parens; ils appartiennent à la famille à laquelle est allié le frère ou la sœur.

Un fait vraiment digne de remarque, c'est qu'un peuple dont la langue est singulièrement abondante en mots propres à exprimer toutes les modifications d'un même objet (1), n'en possède qu'un très-petit nombre pour désigner des degrés de parenté que des motifs journaliers obligent cependant à ne pas confondre.

Pour désigner la *bisaïeule*, on est forcé d'employer cette longue périphrase :

I omassagaa djan i lomilis saïnan saïne-ta.
Celle qui s'est mariée avec celui qui a engendré (la) mère de mère nôtre.

Le mot *goïla* pour *aïeule*, dérive évidemment du vieux mot espagnol *aguela*, qui a cette signification. *Saïna*, qui s'entend en même temps de *mère* et de *père*, signifie proprement *maître*, *seigneur*; pour être plus catégorique, on se sert des expressions *i lomilis* [celui qui a engendré], *i somagnago* [celle qui a enfanté]. Le *si nana* moderne [maman] est imité de l'espagnol (*mama*), avec l'addition de la particule *si*, représentative de

(1) Prenons le *coco* pour exemple : une vingtaine de mots différens servent à désigner ce fruit, selon qu'il est arrivé à tel ou tel degré de maturité, ou qu'il possède telle ou telle qualité, tel ou tel défaut; en voici la liste : *nidjok* ou *nio* signifient à-la-fois *cocotier* et *coco* en général; *aplak*, un jeune coco qui renferme du lait, mais qui n'a pas encore de crème; *manha*, un coco tendre et doux; *dadik*, le même fruit lorsqu'il n'a point atteint tout-à-fait ce degré de maturité; *masson*, coco d'une maturité plus avancée que le *manha*, sans être cependant tout-à-fait mûr; *kanoon*, coco encore mou, bon à manger jusqu'à sa première enveloppe; *matapang*, coco tendre et mou comme le *manha*, mais dont le lait n'est pas doux; *gafu*, coco entièrement mûr; *pontan*, coco mûr et qui commence à sécher sur l'arbre; *nagao*, coco entièrement desséché; *banghang*, coco dont la crème s'est réduite en pulpe solide; *babalong*, coco tout-à-fait vide; *safang*, coco vide, mais tenant encore à l'arbre; *tchaotchaou*, coco sec, dans lequel on entend du bruit quand on l'agite; *balén*, coco pourri intérieurement; *tchahot*, petit coco; *baba*, coco produit par un cocotier vieux, dépouillé de ses feuilles, et sur le point de ne plus donner de fruits. Ces derniers servent, pour l'ordinaire, à raison de leurs petites dimensions, à renfermer la chaux que l'on mêle avec le bétel. *Faha*, coco sur le point de germer; *tchéhdok*, coco qui commence à germer; *haïgaï*, coco dont les feuilles commencent à pousser.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

considération et de *respect*. Il faut également périphraser pour rendre nos expressions *grand'tante* et *tante à la mode de Bretagne*; pour *tante*, on se sert du mot espagnol *tia*, ou plutôt de *si tia*. Le titre de *sœur*, comme celui de *frère*, se dit *tchilø*; mais on n'a qu'une seule phrase pour exprimer *cousine germaine*, *cousin germain*, *nièce* et *neveu*; c'est *tchilø dja hodjong* [issu de frère]. En revanche, les mots abondent pour qualifier les enfans: ainsi *haga* veut dire *filles*; *lahi*, fils ou garçon: le père, en parlant de son fils ou de sa fille, dira *ninis ho* [mon engendré], et la mère, *finagnago ho* [mon enfanté] (s'il est permis de parler ainsi); *ninis-gña* [fils ou fille légitime, ou mot à mot, engendré mien]: (remarquons qu'ici *ninis* ne signifie *fils* ou *filles* que par rapport au père, ce qui doit faire supposer, comme cela a lieu en effet, qu'un enfant est toujours légitime par rapport à la mère); *ninis légoï* [filles ou fils bâtard]; *pinigsai* [filles ou fils adoptif]; *maga* et *magtchaga* [l'ancien de la famille, filles ou fils aîné, sœur ou frère aîné]; *sologgna* [le cadet, ou le plus jeune des frères]; *i sologgnan inatnganan* [le cadet (par rapport à l'aîné)]; *atchafgnag* [sœur ou frère utérin]; *madjana nga pagon* [enfant abandonné]. On n'a aucun mot pour désigner ses *petits-enfans*, ni ses *arrières petits-enfans*: on doit donc encore périphraser pour exprimer ces dernières idées.

Diverses coutumes. — Ainsi que nous le dirons en traitant du gouvernement des anciens Mariannais, chacune de leurs îles se partageoit jadis en un certain nombre de *peuplades*, régies par une autorité particulière, à laquelle ressortissoient un ou plusieurs villages. Lorsqu'il falloit exécuter des travaux d'un intérêt général, la peuplade entière alloit y prendre part. Ces travaux étoient, soit l'érection de grands hangars pour remiser les pirogues, de maisons pour quelque habitant hors d'état d'en faire les frais lui-même, ou pour un nouveau marié qui n'en possédoit point dans laquelle il pût installer sa compagne; soit la culture du champ et la rentrée de la récolte de quiconque étoit notoirement empêché d'y donner ses propres soins, &c. On nommoit *hodjong songsong* [sortie de la peuplade], toute réunion qui avoit lieu à cet effet.

Si quelque homme aisé d'une peuplade voisine passoit par hasard à proximité des travailleurs rassemblés pour un pareil motif, les femmes couroient s'emparer de lui et l'amenoient: un ruban de feuille de latanier

qu'on lui attachoit au bras, témoignoit qu'il étoit prisonnier; puis on le conduisoit dans une maison en le comblant de politesses. Instruite de sa captivité, sa famille se cotisoit en grande hâte pour fournir une rançon, qu'elle s'appliquoit par amour-propre à rendre la plus magnifique possible, et les plus proches parens se chargeoient de l'aller offrir avec pompe. Cette rançon appartenoit de droit au chef de la peuplade des travailleurs, lequel se piquoit en revanche de traiter splendidement le prisonnier : ce chef étoit libre au reste de faire parade de sa munificence en refusant de l'accepter, et en manifestant l'unique desir de voir la paix et la concorde continuer à régner entre les deux peuplades. Quel que fût le parti auquel il s'arrêtât, la liberté étoit sur-le-champ rendue au noble captif : tous les habitans du village où l'*hodjong songsong* se trouvoit réuni, chargés des objets les plus précieux et les plus utiles que leur pays pût offrir, comme nattes, poissons, racines farineuses, bétel, &c. &c., s'empessoient de se mettre en route pour lui faire la conduite, et présenter leur offrande au chef de sa peuplade. Parés de leurs plus beaux ajustemens, hommes et femmes égayoient la marche par des chants et des danses : à son arrivée, la bande joyeuse faisoit honneur à un banquet préparé d'avance. Le moment de se séparer étant venu, un débat obligeant s'engageoit : les hôtes insistoient pour reconduire leurs convives chez eux, et ceux-ci ne vouloient pas souffrir qu'on leur fit tant d'honneur ; enfin, pour terminer le différent, les uns et les autres tomboient d'accord qu'on iroit de compagnie jusqu'à moitié chemin.

L'usage ancien de faire ainsi un prisonnier de marque pendant un *hodjong songsong*, bien loin d'être un acte hostile, étoit plutôt considéré comme un moyen propre à entretenir des relations de bonne amitié entre les insulaires ; en effet, lors même que la rançon du prisonnier étoit acceptée, on ne manquoit jamais de le renvoyer chez lui avec des cadeaux excédant en valeur ceux qui la composoient.

Si la personne mise ainsi en charte privée faisoit connoître qu'elle eût des affaires urgentes, on la laissoit librement partir, après une promesse mutuelle d'union et de bonne amitié, promesse qui étoit regardée comme inviolable. Quoi qu'il en fût, cette espèce de contrainte ne s'exerçant jamais qu'à l'égard de gens jouissant d'une haute considération, étoit

Iles Mariannes,
De l'homme
en société.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

toujours prise en bonne part, et même passoit pour un hommage flatteur aux yeux de celui qui en étoit l'objet.

Personne ne s'entremettoit dans une querelle d'homme à homme; mais si une femme étoit engagée dans quelque rixe, tout le monde prenoit parti pour elle. C'étoit une conséquence de la haute estime que les Mariannais avoient pour leurs femmes, qui exerçoient en tout le commandement, hormis à la guerre et dans la conduite des pirogues.

Demandoit-on aide ou secours à un parent, il accouroit seul; mais quand une demande de cette nature étoit adressée à la parente la plus élevée dans l'ordre des degrés que nous avons fait connoître (la mère néanmoins exceptée), toute la famille, parens et alliés compris, devoit s'y rendre.

Sur la simple observation faite par un homme marié à la plus âgée de ses ascendantes, que sa maison se trouvoit en mauvais état, tout le parentage étoit appelé à la faire réparer, ou à contribuer à la construction d'une neuve.

C'étoit un usage consacré, que toute personne qui sauvoit la vie à un enfant et le rendoit à ses parens, avoit droit de prétendre au don d'un des colliers d'écaille nommés *goinéha famagoon* [richesse d'enfant] (1), pour prix d'un tel service. En pareil cas, si le père n'avoit pas le moyen d'acquitter cette dette, sa famille, et au besoin la peuplade toute entière, se faisoit un devoir d'intervenir pour l'aider à remplir une obligation aussi sacrée. Quelquefois le libérateur refusoit de recevoir aucune récompense : alors cette marque de désintéressement et ce refus bienveillant devenoient le gage de l'espèce de parenté ou plutôt d'alliance que nous avons dit se nommer *atogtcha-goma*. Dès ce moment, on étoit obligé de concourir à tous les devoirs que la famille adoptive seroit appelée à remplir en commun. L'homme d'un rang distingué qui secouroit un enfant en danger de périr, pouvoit, avec l'aveu des proches de celui-ci, lui faire porter son propre nom. Un don de quelque importance fait à un enfant suffisoit pour établir la même espèce d'alliance.

Pratiques de politesse. — Les Mariannais n'avoient jadis aucune des

(1) Voyez plus haut, page 311.

manières de saluer qui nous sont familières en France, à l'exception du baise-main; encore au lieu de baiser la main, ils la flairoient, et cet acte de civilité se nommoit *gnhignhi* [flairer]. Le baiser réciproque, proprement dit, étoit désigné par le mot *tchomiko*, c'est-à-dire, *se flairer mutuellement le nez*. Nous avons vu le même usage chez les Carolinois, les Papous et les Timoriens. En entrant dans une maison, on se bornoit à dire, *adjin djo* [me voici, et sous-entendu, pour vous servir]; à quoi le maître du logis répondoit, *atti haow!* [veux-tu que je verse de l'eau sur toi? sous-entendu, pour te laver les pieds] : la personne qui rendoit visite disoit pour refuser, *ti goailadji* [pas nécessaire], et, pour accepter, *adjan* [ici]. Dans ce dernier cas, suivant la qualité du personnage reçu, l'hôte alloit lui-même quérir l'eau dans unealebasse ou la faisoit apporter par un domestique, et l'un ou l'autre la versoit, en dehors et près de la porte d'entrée, sur les pieds du nouveau venu, qui se les frottoit lui-même.

Quand on se rencontroit dans la rue (1), tout le cérémonial se réduisoit à s'adresser mutuellement ces questions, *manow haow!* [où vas-tu?]; *goini méno haow!* [d'où viens-tu?]. Cependant, si la personne accostée étoit d'un rang supérieur ou au moins égal, et qu'elle fût chargée, le bel usage exigeoit qu'on lui offrît de porter son fardeau : on ne faisoit pas tant de façons à l'égard d'un inférieur; et même celui-ci, pour se montrer civil, devoit inviter le personnage éminent qui l'abordoit, à recevoir le don d'une partie de sa charge.

En signe d'estime ou d'amitié, un habitant qui voyoit passer devant sa porte une personne de connoissance, l'invitoit à entrer et lui offroit le bétel ou tout autre régal. C'étoit une grande marque de respect que de passer la main sur l'estomac de quelqu'un; cracher en sa présence eût été, au contraire, le comble de l'impolitesse, et l'on mettoit une extrême attention à ne point s'en rendre coupable. Les Mariannais se débarrassoient rarement de leur salive, ou ils ne le faisoient qu'avec de méticuleuses

(1) Le Gobien (*loc. cit.*) assure qu'ils se saluent par ces mots, *ati arinmo*, qu'il traduit par, *permettez-moi de vous baiser les pieds*. Il y a ici erreur manifeste; l'expression citée, qu'il faut écrire *atti ading-mo* (au moins dans le dialecte d'Agagna), signifie, mot à mot, *jeter de l'eau (sur) pieds-tiens*, et doit se traduire par, *voulez-vous que je verse ou qu'on verse de l'eau sur vos pieds!* Or cette phrase se rapporte fort bien à l'usage que j'ai indiqué, et seroit tout-à-fait déplacée si on la prononçoit en se rencontrant dans la rue ou toute autre part que chez soi.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

précautions. Ils évitoient aussi de satisfaire à ce besoin naturel près de la maison d'un autre, ni même le matin; ce dont ils apportent, dit le Gobien, je ne sais quelles raisons qu'on n'a pas exactement pénétrées.

Un mangatchang se gardoit bien de passer tête levée devant un noble ou matōa; il s'inclinoit en pareil cas au point de marcher presque à quatre pattes (voyez pl. 62). Pour lui parler, il falloit qu'il se tînt accroupi: un matōa, de son côté, eût cru se dégrader en demeurant assis devant un de ses inférieurs. Le mangatchang n'étoit pas tenu à de si humiliantes déférences à l'égard de l'atchaot.

Depuis l'entière pacification des Mariannes, la plupart des habitans de Gōam ont adopté plusieurs des manières espagnoles. « Aujourd'hui lorsqu'une jeune personne rencontre dans la rue ou à la maison un supérieur ou un parent à qui elle doit des égards, elle met un genou en terre, et baise la main que celui-ci lui présente gravement.

» Après l'*angelus* du soir, on a la coutume, à Agagna, de souhaiter une bonne nuit aux personnes auprès desquelles on se trouve; et c'est à quoi les enfans se conforment scrupuleusement envers leurs grands parens, auxquels ils disent simplement, en faisant une légère inclination de tête, *señor* ou *señora*, sans ajouter *buena noche* [bon soir]. » (M. Guérin).

Éducation.

Éducation chez les anciens. — Tout se bornoit, dans le premier âge, à quelques soins physiques de la part des parens; plus tard, les jeunes gens s'instruisoient en voyant travailler des ouvriers expérimentés, pourvu que ceux-ci voulussent le permettre. Un habile constructeur de pirogue, par exemple, étoit ordinairement jaloux de son talent, et il se gardoit bien d'en divulguer à tout venant les procédés: il falloit avant tout qu'il eût reconnu dans celui qui réclamoit ses leçons, fût-il même son fils, des dispositions heureuses; alors seulement il se résignoit à l'initier aux secrets du métier. Or, un goût décidé pour une profession se décèle rarement dans l'enfance; il devoit donc être homme fait pour entrer en apprentissage.

Les jeunes pilotes, destinés aux grandes navigations, recevoient, aux mêmes conditions, les instructions de leurs proches. Presque toujours le fils héritoit de l'emploi de son père, parce qu'on pensoit que l'enfant d'un homme heureux dans ses entreprises devoit l'être aussi dans les siennes.

Toutefois il n'y avoit rien d'obligatoire, et l'on a vu nombre de jeunes gens suivre une carrière opposée à celle des auteurs de leurs jours.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

Éducation chez les modernes. — Le précis historique qui précède ce chapitre donne une idée suffisante des efforts que les missionnaires firent, dès les premiers jours de leur arrivée à Gøam, pour civiliser et instruire les habitans. Indépendamment de l'éducation religieuse, on envoya dans les villages, avons-nous dit (pag. 197), des artisans pour y enseigner à fabriquer le fil et la toile, à coudre, à tanner les peaux et les cuirs, forger le fer, tailler les pierres, bâtir, et mettre en pratique de meilleures méthodes d'agriculture.

Maintenant toutes les bourgades de quelque importance ont une école primaire royale pour les garçons et une école libre et gratuite pour les filles; les enfans y sont envoyés, dès qu'ils sont en âge d'en profiter, et y apprennent les principes de la religion, la lecture, l'écriture, le castillan, le calcul; les filles sont en outre dressées aux travaux de leur sexe.

On a de plus à Agagna le collège royal de Saint-Jean-de-Latran, où l'instruction est donnée à un nombre d'élèves illimité; il y en avoit 30 en 1818, pris dans les familles les plus distinguées de l'île, ou parmi ceux qui se destinoient à la carrière d'artisan. En sus de ce qu'on montre aux élèves dans les écoles primaires, on leur enseigne ici la musique vocale et instrumentale, ainsi que les professions mécaniques de charpentier, forgeron, serrurier, cordonnier et tailleur d'habits. Ils sont tenus à leur tour de chanter et de jouer des instrumens dans l'église d'Agagna, les jours de cérémonie. « C'étoit une surprise agréable et toujours nouvelle » pour nous, dit le rédacteur du Voyage de Marion, lorsque nous assistions » au service divin, les dimanches et fêtes, d'y trouver l'église pleine de » musiciens, et d'y entendre une symphonie de tous les instrumens. »

On a remarqué ici la facilité et la promptitude avec laquelle les jeunes gens acquièrent l'instruction qui leur est communiquée, tant sous le rapport littéraire que sous celui des professions manuelles.

A la manière des Chinois (1), les Mariannais comptoient autrefois les

Calendrier.

(1) « L'année des Chinois commence par la conjonction du soleil avec la lune, ou par la nouvelle lune la plus proche du 15.^e degré d'aquarius (le verseau), qui est selon nous un signe où le soleil entre vers la fin de janvier, et y demeure presque tout le mois de février: »

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

grandes divisions du temps par jours [*haani*], par lunaisons ou mois [*polan*], et par années [*sakkan*] : il est probable qu'ils donnoient aussi des noms aux premiers, ainsi que les Carolinois de Lamoursek le font encore (voyez plus haut, p. 106); mais ces noms sont maintenant tout-à-fait inconnus. A l'égard des années, elles se composoient de treize lunaisons. Les Espagnols, à leur arrivée, ont cherché à assimiler les noms de ces périodes à ceux des mois de notre calendrier, correspondance qui est à la rigueur impossible; voici, toutefois, de quelle manière les renseignemens que j'ai puisés à trois sources différentes, établissent la nomenclature dont il s'agit.

1. Janvier T@MÉG@INI. Mot qui signifie *ainsi, de cette manière.*
2. Février MAÏNO.
3. Mars @MOTARAF. Littéralement, *aller pour prendre des goatafi*; c'est peut-être l'époque où l'on va à la pêche du poisson ainsi nommé.
4. Avril L@M@H@. Veut dire *retourner, revenir à la charge*; falloit-il l'entendre du retour de l'année!
5. Mai MAGMAMAO.
6. Juin MANANAF, ou FANANAF = *marcher à quatre pattes, traîner le corps.*
7. Juillet SÉMO.
8. Août TENHOS, ou FÉNOS.
9. Septembre L@MAMLAM = *qui lance des éclairs*: étoit-ce la saison des orages!
10. Octobre FAG@AL@ (1) = *époque où il faut ensemer son champ.*
11. Novembre S@MONGS@G@N = *époque où l'on raccommode les filets.*
12. Décembre @MADJANG@GAN = *inquiet, pleureur; temps des petites pluies fréquentes!*
13. @MAGAHAF = *prendre des écrevisses!*

L'inspection du dictionnaire prouve que nos insulaires n'étoient pas dénués de certaines connoissances astronomiques et nautiques. On y voit

» ils font de ce point-là le commencement de leur printemps. Le 15.^e degré du taureau détermine pour eux le commencement de l'été; le 15.^e du lion, celui de l'automne; et le 15.^e du scorpion, celui de l'hiver.

» Ils ont douze mois lunaires, entre lesquels il y en a de petits, qui ne sont que de vingt-neuf jours, et de grands, qui sont de trente. Tous les cinq ans, ils ont des intercalaires pour ajuster les lunaisons avec le cours du soleil. Ils divisent, comme nous, les semaines selon l'ordre des planètes, à chacune desquelles ils assignent quatre constellations, une par jour, tellement qu'après les vingt-huit qui se succèdent de sept en sept, ils retournent à la première.

» Leur année commence par la nouvelle lune la plus proche du mois de février, ce qui fait que, pour eux, le signe des poissons est le premier, le bélier le second, et ainsi des autres. Cette manière de supputer et d'intercaler leur fait des années de treize mois, qui retournent de temps en temps. » (Du Halde, *Description de la Chine*, t. I.)

(1) Cette lune ou ce mois est appelé de trois manières par les autorités que j'indique;

en effet le nom de quelques étoiles : mais il est assez probable qu'il ne nous est parvenu, à cet égard, qu'une bien foible partie de leur science ; nous n'insisterons donc pas davantage sur cet objet.

Croyance. — Aucun mot de la langue mariannaise n'est employé à désigner la divinité. Cette circonstance fait naturellement présumer que les habitans n'avoient aucune idée d'un être suprême, et le Gobien croit pouvoir en donner l'assurance positive.

Voici néanmoins, selon le P. Murillo Velarde (1) et D. Luis de Torrès, quelles étoient leurs idées sur l'origine du monde. Pontan (2), disent-ils, homme très-ingénieur, vécut un grand nombre d'années dans les espaces imaginaires qui existoient avant la création. A sa mort, il chargea ses sœurs de faire avec sa poitrine et ses épaules le ciel et la terre, de ses yeux le soleil et la lune, et de ses sourcils l'arc-en-ciel.

Ils reconnoissoient l'immortalité de l'ame, et, selon eux, l'homme qui mouroit tranquillement et sans aucune douleur, alloit en paradis, et y jouissoit des arbres et des fruits qui y sont en abondance (3) ; tandis que celui dont les derniers momens étoient violens et agités, alloit en enfer, qu'ils appeloient *sassalagohan* (4). Le diable portoit chez eux le

fagwalo, *maïgnaof* et *pagwan*, noms qui appartiennent sans doute à différens dialectes mariannais. J'ai adopté la version qui m'a paru convenir aux usages d'Agagna.

(1) *Hist. de la provincia de Filipinas*, t. II.

(2) D. Luis prononce *Fontan*. Voyez, pour la signification du premier de ces mots, la note de la page 372 ci-dessus.

(3) Selon le Gobien (*loc. cit.*), leur paradis est un lieu de délices, et placé, assez mal à propos, dit-il, sous la terre ; ils en font consister toute la beauté dans des arbres de coco, dans des cannes à sucre, et dans les autres fruits qu'ils disent y être d'un goût merveilleux.

(4) Le Gobien et le P. Murillo écrivent *zazarraguan*, ce qui est évidemment la même chose, d'après les remarques qui ont été faites plus haut (note de la page 190, et page 260). J'ai suivi l'orthographe de D. Luis.

Ce mot signifie proprement, *lieu où l'on distribue* une chose quelconque, et, par conséquent aussi, *les peines aux coupables*.

Les idées européennes ne seroient-elles pas un peu mêlées ici avec celles des indigènes ! Je ne sais ; mais la tradition mariannaise est aujourd'hui si pauvre en renseignemens de ce genre, qu'il est bien difficile de concilier ce que rapportent les auteurs, avec ce que nous avons nous-mêmes recueilli. En admettant un lieu de punition et un lieu de récompense, il sembleroit nécessaire d'admettre aussi le juge qui condamne. On ne comprend pas trop non plus comment les ames peuvent être en paradis ou en enfer, et cependant se trouver sur terre

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

Religion
mariannaise.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

nom de *kaïfi* ou *aniti* [mauvais esprit]. Ils croyoient que si quelqu'un eût renversé le pilier d'une maison, l'ame de celui qui l'avoit construite ne manqueroit pas de venir invisiblement tirer vengeance d'une telle action. Selon eux encore, le diable se tenoit parmi les vivans, et ne s'y occupoit qu'à faire du mal. Les ames de leurs ancêtres, au contraire, s'y opposoient, et venoient même à leur secours dans le danger.

Il y avoit des ames plus fortes que le démon, d'autres qui l'étoient moins : les premières étoient celles des hommes vaillans et intrépides ; les autres, celles des paresseux et des lâches. Les femmes avoient aussi leurs ames ; mais il n'est pas sûr qu'on en accordât aux mangatchangs. L'ame féminine étoit regardée comme moins forte et moins puissante que celle de l'homme.

« Ces peuples, dit le Gobien, sont persuadés que les esprits re-
» viennent après la mort : soit que le démon les trompe en prenant la
» figure de leurs parens défunts, soit que leur imagination échauffée
» leur présente ce qu'ils entendent dire aux autres, il est certain qu'ils
» se plaignent d'être maltraités par des spectres qui les effraient quelque-
» fois terriblement. C'est pour cela que quand ils ont recours à leurs
» *antis* (1), c'est-à-dire aux ames de leurs morts, ce n'est pas tant pour
» en obtenir quelque grâce, que pour les empêcher de leur faire du
» mal. C'est par la même raison qu'ils gardent un profond silence dans
» leurs pêches, et qu'ils font de longs jeûnes, de peur que les *antis* ne
» les maltraitent ou ne les épouvantent la nuit dans leurs songes, aux-
» quels ils ajoutent beaucoup de foi. »

La puissance qu'ils attribuoient aux *antis* est considérable. Ils leur supposoient la faculté de changer l'ordre de la nature, d'empêcher la

pour secourir au besoin leur famille ; comment ces *antis* sont assez puissans pour commander aux élémens, et assez foibles pour être retenus en enfer par une puissance qu'on ne nomme même pas, &c. Je ne me permettrai pas de résoudre ces difficultés. Peut-être cependant seroit-il exact d'admettre que les idées rapportées par le Gobien et par Murillo, n'étoient pas, sur tous les points, la croyance primitive des indigènes, mais celle que plusieurs d'entre eux s'étoient formée, à une époque moins reculée, d'après ce qu'ils avoient vaguement ouï dire des principes émis par les missionnaires à leurs néophytes. Les incohérences remarquées se réduiroient à-peu-près alors à des erreurs chronologiques.

(1) Le texte porte *anitis*, qui signifieroit *diabes, démons* ; or, le sens veut nettement qu'il y ait ici *antis* [ames des morts].

terre de produire et la mer de donner des poissons. Des maux horribles se répandoient à leur gré parmi les hommes; enfin il leur étoit facile de faire naître l'abondance et d'éloigner les maladies.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

« Tout ignorans qu'ils sont, continue le Gobien, ils ne croient pas que le monde soit de toute éternité. Ils lui donnent un commencement, et ils racontent sur cela des fables assez mal concertées, qu'ils ont exprimées en méchans vers qu'ils chantent dans leurs assemblées.

» Ils disent que toutes les nations tirent leur origine d'une terre de Gøam; que le premier homme en fut formé; qu'il fut ensuite changé en pierre, et que de cette pierre (1) sortirent tous les autres hommes, qui allèrent s'établir en divers pays. . . ; que ces hommes, se trouvant bannis et éloignés de leur pays, oublièrent bientôt leur langage et la manière de vivre de leurs compatriotes. De là vient, disent-ils, que les autres peuples ne savent pas parler, et qu'ils ne nous entendent pas. S'ils articulent grossièrement quelques mots, ils le font comme les fous, sans s'entendre les uns les autres, et sans savoir ce qu'ils disent. »

Un fait digne de remarque, c'est la crainte superstitieuse qu'excitoit jadis, chez les Mariannais, l'apparition subite de l'oiseau carolinois nommé *otag*. Compagnon né du mauvais temps, sa présence étoit généralement regardée comme du plus funeste augure. Tant de naufrages, en effet, ont pu coïncider avec l'arrivée accidentelle de cet animal!

Culte. — On invoquoit les antis dans le danger et dans le besoin. D'abord la demande se faisoit à voix ordinaire, car ces insulaires croyoient que, toujours occupées de leur bien-être, les ames de leurs aïeux étoient à côté d'eux: mais si, malgré cet appel, le danger continuoit, ils se mettoient à crier d'abord modérément, puis de toutes leurs forces, pensant que ces êtres tutélaires s'étoient éloignés momentanément pour porter leur assistance ailleurs. Ces cris qu'on entend encore à la campagne, et qui n'ont maintenant pour objet que de faire connoître sa position à des compagnons de chasse, sont fort perçans. « *Hø! hø!* disoient-ils, *N.* (le nom ou les noms des parens dont ils invoquoient les ames), *c'est main-*

(1) C'est le rocher de *Føgna*, dont il a été fait mention page 183 de ce volume.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

tenant que votre secours m'est nécessaire; secourez-moi, si votre famille vous fut jamais chère! » et ces paroles étoient répétées pendant toute la durée du danger (1).

Lorsqu'un individu vouloit s'établir chez une peuplade autre que la sienne, il cherchoit ordinairement à se loger dans une maison abandonnée par suite du décès de son propriétaire : mais le nouvel occupant s'appliquoit, avant tout, à capter la bienveillance des parens du défunt, afin que, par leur intercession, l'âme de celui-ci ne lui fit aucun mal.

Les *makahnas*, espèce de sorciers fort en honneur dans le pays, et dont nous avons déjà parlé (p. 175), exerçoient parmi leurs compatriotes une sorte de sacerdoce. Il y en avoit de deux classes : les uns ne faisoient que du mal, et ceux-là étoient mangatchangs; d'autres, qui faisoient du bien, appartenoient à la caste des nobles. Parmi ces derniers, les uns procuroient de bonnes pêches, d'heureux voyages, la guérison des maladies; les autres rendoient les champs fertiles, les récoltes abondantes, la température favorable, &c. &c. Les *makahnas*, pour s'aider dans leurs prédictions, conservoient chez eux les crânes de leurs morts, et les tenoient renfermés dans des paniers. « Ils laissent traîner » ces paniers par la maison, dit le Gobien, sans s'en mettre en peine et » sans y faire la moindre attention, à moins que quelque dupe ne vienne » les consulter.

» Quand quelqu'un meurt, on met une petite corbeille près de sa tête, » pour recueillir son esprit, et on le conjure, puisqu'il quitte son corps, » de vouloir bien se placer dans cette corbeille pour y faire dorénavant » sa demeure, ou du moins pour s'y reposer quand il se donnera la peine » de venir les voir. »

Cérémonies aux grandes époques de la vie : Mariages. — Il sera question ailleurs du mariage considéré comme contrat civil et temporaire : nous retracerons seulement ici les formalités qui en précédoient ou accompa-

(1) Platon pensoit que les âmes des morts ont une certaine force, en vertu de laquelle elles prennent toujours intérêt à ce qui se passe dans ce monde. « Cela est certain, ajoute-t-il, quoique la preuve exige de longs discours; mais il faut croire ces choses sur la foi des législateurs et des traditions antiques, à moins qu'on n'ait perdu l'esprit. » (Voyez Platon, de *Legibus*.)

gnoient la conclusion. Par-tout où des hommes sont réunis en corps de nation, l'acte du mariage prend constamment un caractère de solennité : cette importante institution, en effet, a moins pour but de favoriser le penchant naturel qui entraîne les deux sexes l'un vers l'autre, que de conserver religieusement et de perpétuer les liens de famille, moyen puissant d'empêcher le désordre et la confusion de bouleverser le pacte social, et qui n'a pas échappé à la conception des peuples même les plus grossiers.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

Aussitôt qu'une union étoit projetée, la mère du prétendu, ou à son défaut sa grand'mère, ou enfin sa plus proche parente, après s'être munie d'une boîte à bétel [*saloo*] (1), se rendoit chez la mère de la personne qu'il avoit en vue ; et là, sans laisser le temps qu'on lui présentât le bétel d'usage, elle se hâtoit d'offrir celui qu'elle avoit apporté avec elle. Cette manière de débiter faisoit tout de suite pressentir à la maîtresse de la maison qu'il alloit être question de mariage ; elle ne laissoit pas toutefois de s'informer du motif de la visite. C'est votre fille, répondoit la médiatrice, que je viens vous demander pour un tel. Dans le cas où cette proposition n'étoit point rebutée, on prenoit jour sur-le-champ pour venir chercher la réponse de la jeune personne. Si l'aïeule existoit, la mère s'empressoit de déclarer qu'elle ne pouvoit rien promettre sans son aveu, et il falloit aller renouveler à celle-ci les mêmes propositions, avec le même cérémonial. En général, avant de donner une parole positive, on employoit tous les prétextes dilatoires que la bienséance autorisoit, afin que la famille entière eût le temps de prendre des informations et de réfléchir sur la convenance du parti qui se présentoit.

Au jour convenu, la parente chargée de l'entremise du mariage faisoit une seconde visite. Si la fille s'étoit, dans l'intervalle, montrée favorable aux vœux de l'homme qui la recherchoit, on en donnoit alors l'assurance ;

(1) Cette boîte contenoit des noix d'arek [*pogoa*], des feuilles de bétel [*papaladjon*], et le petit coco [*baba*] où se mettoient les pilules de chaux ordinairement jointes à ce masticatoire. La grosseur de ces pilules étoit telle, qu'une seule suffisoit à chaque chique de bétel [*mamaon*] ; car il eût été malhonnête de toucher la chaux que d'autres devoient mettre dans leur bouche. Pour prévenir cet inconvénient, on faisoit les pilules de la dimension que nous venons de dire ; et après les avoir façonnées, on les passoit dans de la poussière provenant d'écales de coco réduites en charbon.

Des Mariannes.
De l'homme
en société.

et, dès cet instant, le prétendu étoit obligé de fournir à l'entretien de son accordée. Celui que son indigence empêchoit de remplir ce devoir, s'engageoit à servir chez elle comme domestique (1), jusqu'à l'instant du mariage, qui ne se faisoit jamais sur-le-champ. C'étoit encore là un temps d'épreuve. S'il étoit cultivateur, on s'informoit de l'importance de ses champs et de ses récoltes, des travaux qu'il étoit capable d'exécuter seul, &c. Le pêcheur devoit montrer, en présence de sa prétendue, son habileté à la pêche, son adresse à manœuvrer un pros (2). Si les résultats de la nouvelle enquête se trouvoient favorables, le mariage étoit une affaire arrêtée; il ne s'agissoit plus que de débattre à qui des deux familles feroit les frais de la noce : nous supposerons, dans ce qui va suivre, que c'étoit celle du prétendu.

D'abord, on prenoit le temps nécessaire pour se procurer le riz, le poisson et les autres denrées qui devoient être consommées à la fête; après quoi l'on fixoit l'instant précis où l'union auroit lieu. Trois ou quatre jours avant, les deux familles réunies s'occupaient à battre et à nettoyer leur provision de riz, accrue de celui que les gens de la noce avoient envoyé en cadeau, et qui consistoit ordinairement en un *kotod* (3) pour chacun. Ces préparatifs terminés, les parens chez qui la noce se célébroit faisoient circuler le bétel, et mettoient en même temps à tremper, dans les mortiers où l'on nettoie le riz, une certaine quantité de ce grain : dès qu'il étoit suffisamment imbibé, on le piloît avec soin, en y ajoutant de la pulpe de coco; on obtenoit ainsi une pâte épaisse dont on formoit autant de boulettes qu'il y avoit de convives présens : ceux-ci délayoient chacun leur portion avec l'eau d'un jeune coco [*manha*], dans de petits mortiers de bois destinés à cet usage, ce qui leur donnoit un

(1) On sait que Jacob, pour obtenir en mariage Lia et Rachel de leur père Laban, resta plusieurs années à son service.

(2) Voici en quoi consistoit ce devoir : faire chavirer le pros qu'il conduisoit, le redresser, remettre le mât et la voile en place, et continuer à faire route, tout en vidant l'eau dont l'embarcation étoit remplie. Ces manœuvres devoient être faites sans aucune aide étrangère. Mais ce qui étoit beaucoup plus difficile et recevoit toujours les applaudissemens des spectateurs, c'étoit de naviguer pendant un laps de temps considérable, en tenant le *litcha* ou balancier du navire à deux ou trois pieds hors de l'eau.

(3) Grand vase ou panier carré, tissé en vacoua (pl. 79, fig. 9), dont il a déjà été question (p. 317); nous en ferons connoître ailleurs la capacité.

brouet clair appelé *laolaø*, dont ils se régaloient avec plaisir (1); on étoit libre, au reste, d'emporter sa boule de riz chez soi.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

La veille du mariage, les parens des futurs époux s'empessoient de préparer tout ce qui étoit nécessaire à la solennité du jour. Les femmes faisoient cuire des fruits de rima et de *døgdøg*, des racines féculentes, du poisson, &c. &c. : les hommes, chargés de bois à brûler, de pièces de charpente et d'*higais* (2), venoient construire un édifice pour mettre à couvert les personnes conviées, et dresser des cuisines pour les apprêts du festin. Les femmes leur offroient ensuite le bétel et le *laolaø*.

Pendant la nuit qui précédoit la noce, les deux familles se réunissoient encore pour transporter le *tchintchøli* chez la mère du prétendu. On nomme ainsi un cadeau composé de racines féculentes, de rima, de bananes, de riz, de poissons, de sel, de bétel, &c. Les amis devoient aussi fournir leur *tchintchøli*.

Dans la soirée, on avoit fait circuler de nouveau le bétel et servi le souper; mais, pour débarrasser plus rapidement la maison, et donner à la personne qui en faisoit les honneurs la facilité d'accueillir tous ceux qui se présentoient, on permettoit à chacun d'emporter son souper. Ces allées et venues duroient ordinairement toute la nuit, au milieu des danses et des jeux.

Au point du jour, les parens du prétendu, après avoir laissé chez la mère de celui-ci le petit nombre d'individus préposés aux préparatifs du dîner, se rendoient en cérémonie dans la maison de la jeune fille: là on leur présentoit sur-le-champ le bétel; et c'étoit alors que la nouvelle épouse étoit remise entre les mains de son mari. On procédoit ensuite au déjeuner. Le couvert, comme de coutume, étoit dressé sur une natte de trois pieds de largeur et d'une longueur proportionnée aux dimensions de l'appartement; les mets étoient servis en autant de portions qu'il pouvoit s'y ranger de convives: les parentes du marié, appelées les premières à y prendre place, se rangeoient dans l'ordre de préséance que les degrés de famille leur assignoient; les hommes s'y installoient ensuite, en observant le même ordre. Chacun se hâtoit de faire honneur au repas,

(1) Voyez pag. 303 et 304.

(2) L'*higai* est un tissu en feuilles de palmier, qui sert à couvrir les toitures.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

et emportoit chez lui ce qu'il n'avoit pas eu le temps de manger. La natte étoit successivement couverte de nouveaux mets, jusqu'à ce que tous les invités eussent pris part au festin.

Le déjeuner terminé, les gens de la noce passaient dans la maison du marié, où le dîner ne tarδοit pas à paroître de la même manière et avec les mêmes cérémonies que le déjeuner ; à la différence près qu'ici le parentage de la fille prenoit le pas.

Dans toutes les fêtes mariannaises, on fait un grand usage de l'*hinigsa* : c'est ainsi que se nomment certains gâteaux de riz cuit à l'eau. Il y en a de trois sortes. La première, appelée *hofot*, a la forme ronde et environ deux pouces d'épaisseur ; il y entre un demi-*tchopa* [$\frac{1}{8}$ de litre] de riz ; on la sert, enveloppée de feuilles de balibago, aux personnes les moins distinguées. La seconde [*patcha*], d'une forme pyramidale et contenant à-peu-près 2 *gantas* [4 litres] de riz, est destinée aux convives de distinction. La troisième enfin, ou l'*hinigsa sinargan*, avec la même forme que le patcha, renferme au moins 7 *gantas* [14 litres] de riz. Le cérémonial vouloit que les mères des nouveaux époux, chacune de son côté, fissent porter par deux hommes, sur une espèce de civière [*tchonai*], un *hinigsa sinargan*, posé sur un plateau [*sarghi*], pour être offert aux sœurs aînées des maris de l'une et de l'autre : celles-ci, à leur tour, devoient envoyer ce cadeau chez les sœurs aînées de leurs propres maris ; et de sœur aînée en sœur aînée, le *sinargan* continuoit de circuler jusqu'à ce qu'il fût parvenu à la doyenne de la parenté, qui seule alors avoit le droit de le distribuer aux parentes chez lesquelles on l'avoit présenté. Rarement avoit-elle cet avantage ; presque toujours le gâteau se moissoit avant d'être parvenu à sa destination. Mais ce n'étoit point là une raison qui dût l'empêcher de voyager ; car la personne qui seule avoit le droit d'en disposer, auroit jeté les hauts cris s'il ne lui fût point parvenu, et ce manque d'égards seroit infailliblement devenu une source de discorde et d'inimitié au sein des deux familles.

Les cérémonies du mariage étant achevées, si le nouveau marié n'avoit pas une maison à lui, ses parens se réunissoient pour lui en construire une, garnie de tous les ustensiles de ménage indispensables : c'étoit là ce qui s'appeloit *goahadji* [doter, enrichir]. Nous verrons, en parlant de la

législation mariannaise, ce que devenoient tous ces biens en cas de décès.

Ces pratiques sont aujourd'hui presque tombées en désuétude; on les voit cependant suivies encore quelquefois par les descendans des anciens aborigènes, mais avec cette différence que la bénédiction nuptiale se trouve toujours comprise dans la cérémonie.

Naissance des enfans. — Anciennement, aussitôt qu'une femme éprouvoit les premières douleurs de l'enfantement, on envoyoit prévenir l'épouse du chef de la peuplade ou du *maga-lahi*; celle-ci transmettoit la communication aux parentes de la branche ascendante du mari et de la femme, jusqu'aux tantes inclusivement. Toutes devoient se hâter de venir auprès de la malade pour l'assister et la soigner pendant la durée de ses couches. Les parentes d'une classe moins élevée, telles que sœurs, cousines, nièces, avoient été directement averties par le mari, et arrivoient aussi sans délai. Les sœurs de ce dernier, munies dealebasses pleines d'eau, avoient la charge de faire les ablutions d'usage, tant sur le nouveau né que sur sa mère. On laissoit le soin aux frères de celle-ci (1), d'apporter la nourriture qui devoit être fournie par les parentes de l'accouchée. De son côté, la famille du mari veilloit à ce que la maison de la malade fût en bon état, bien abritée, et pourvue avec abondance d'ustensiles, de meubles et d'autres effets convenables à la circonstance.

C'étoit une chose d'obligation que les parens de tout âge offrissent en arrivant un kotod de riz, surmonté d'un poisson sec, pour subvenir à la nourriture des personnes réunies près de l'accouchée. Les femmes qui apportoient lesalebasses d'eau étoient seules exemptées de ce devoir (2).

Lorsque le nouveau né appartenoit à une famille de haut rang, on piloit du riz très-fin, et l'on en répandoit sur les pas du père, en signe de respect.

On donnoit aux enfans des noms pris, soit des talens ou qualités personnelles des pères, soit d'un fruit, d'une plante, &c.: par exemple,

(1) Il est remarquable qu'à cette occasion, comme en beaucoup d'autres, c'étoient les femmes seules qu'on faisoit prévenir. Les hommes devoient être avertis par leurs épouses, ou par la voix publique, s'ils n'étoient pas encore mariés.

(2) Il y avoit jadis une sorte de honte d'aller chez un ami malade sans lui porter un kotod de riz et un poisson sec.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

Gof-sipik [*adroit pêcheur*]; Tai-agnao [*intrépide*]; Tai-goalo [*paresseux*]; Faolos-gna [*navigateur heureux*]; Gof-togtcha [*adroit à jeter la lance*]; Misngon [*patient*]; Ninéti [*ingénieux*]; Massongsong [*qui a peuplé une bourgade*]; Gof-higam [*adroit à manier l'higam (1)*]; Agad-gna (2) [*habile à donner la tonture aux pirogues*]; Ki-ighi [*qu'on ne peut surpasser*]; Matapang [*coco tendre et mou, mais dont le lait n'est pas doux*]; Pontan [*coco mûr et qui commence à sécher sur l'arbre*]; Djoda ou Tchod-a [*bananier*]; &c.

Funérailles. — La tradition locale conserve peu de détails sur ce qui se pratiquoit jadis aux Mariannes à l'occasion des funérailles ; cependant , et lors même que l'histoire ne viendrait pas ici à notre secours , on pourroit présumer que , dans un pays où tout ce qui tient à la famille étoit si soigneusement respecté , où les lois mêmes faisoient un crime aux habitans des omissions les plus simples , que dans un tel pays , dis-je , la douleur des parens à la mort de quelqu'un d'entre eux devoit être exprimée par les signes d'un profond chagrin. Voyons ce que nous transmet , à ce sujet , un auteur dont nous avons plusieurs fois cité l'ouvrage.

« Il n'y a guère de peuples plus éloquens à marquer leur douleur , ni plus expressifs dans leur air et dans leurs manières. Rien n'est plus lugubre que leurs enterremens (3) : ils y versent des torrents de larmes ; ils y font des cris capables de pénétrer de douleur les plus endurcis ; ils demeurent long-temps sans manger , et s'épuisent tellement par leurs cris et leurs longues abstinences , qu'ils ne sont pas reconnoissables. Leur deuil dure sept ou huit jours , et quelquefois davantage ; ils le proportionnent ordinairement à l'affection qu'ils avoient pour le défunt , ou aux grâces qu'ils en avoient reçues. Tout ce temps se passe en pleurs et en chants lugubres. Ils font quelques repas autour du tombeau du défunt (4) ; car on élève toujours

(1) *Higam*, outil pour creuser les embarcations, espèce d'*herminette*; voyez pl. 79, fig. 1.

(2) *Agad-gna*, dont, par corruption, on a fait *Agagna*: c'est le nom du chef qui a fondé la ville de ce nom.

(3) Toute la famille du mort y assiste.

(4) Ses proches parens fournissoient, quand il étoit nécessaire, des vivres pour les personnes

» un tombeau sur le lieu où le corps est enterré, ou du moins à côté (1).
 » On le charge de fleurs, de branches de palmier, de coquillages, et de
 » tout ce qu'ils ont de plus précieux. La désolation des mères qui ont
 » perdu leurs enfans, est inconcevable : comme elles ne cherchent qu'à
 » entretenir leur douleur, elles coupent quelques cheveux de leurs enfans
 » qu'elles gardent chèrement ; et elles portent à leur cou une corde, à
 » laquelle elles font autant de nœuds qu'il y a de nuits que leur enfant
 » est mort.»

Iles Mariannes.
 De l'homme
 en société.

« Si la personne qui meurt appartient à la haute noblesse, leur douleur
 » est alors sans mesure. Ils entrent dans une espèce de fureur et de
 » désespoir ; ils arrachent leurs arbres, ils brûlent leurs maisons, ils
 » rompent leurs bateaux, ils déchirent leurs voiles et en attachent les
 » morceaux au devant de leurs maisons. Ils jonchent les chemins de
 » branches de palmier, et élèvent des machines lugubres en l'honneur du
 » défunt. Si le défunt s'est signalé par la pêche ou par les armes, qui
 » sont deux professions de distinction parmi eux, ils courent son
 » tombeau de rames ou de lances, pour marquer sa valeur, ou son habi-
 » leté dans la pêche. S'il s'est rendu illustre par ces deux professions,
 » on entrelace les lances et les rames, et on lui en fait une espèce de
 » trophée.

» Tout cela est accompagné de lamentations vives et de sentimens
 » touchans que la douleur leur inspire, et qu'elle leur fait exprimer d'une
 » manière fort spirituelle. *Il n'y a plus de vie pour moi, dit l'un ; ce qui*
 » *m'en reste ne sera qu'ennui et qu'amertume. Le soleil qui m'animoit s'est*
 » *éclipsé. La lune qui m'éclairoit s'est obscurcie. L'étoile qui me conduisoit a*
 » *disparu. Je vais être enseveli dans une nuit profonde, et abîmé dans une mer*
 » *de pleurs et d'amertume. A peine l'un a-t-il cessé, que l'autre s'écrie :*
 » *Hélas ! j'ai tout perdu ! Je ne verrai plus ce qui faisoit le bonheur de mes*
 » *jours et la joie de mon cœur. Quoi, la valeur de nos guerriers, l'honneur*
 » *de notre race, la gloire de notre pays, le héros de notre nation n'est plus !*

présentes à la cérémonie, en observant un ordre et des conditions que nous expliquerons bientôt.

(1) L'enterrement avoit lieu ordinairement tout auprès et en dehors de la demeure du mort, quelquefois aussi dans sa maison même.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

» *il nous a quittés! Qu'allons-nous devenir, et comment pourrons-nous vivre dorénavant!* Ces lamentations durent tout le jour, et continuent bien avant dans la nuit, chacun s'efforçant de marquer sa douleur par la vivacité de ses expressions, et par les louanges qu'il donne au défunt (1).»

A la persuasion de leurs makahnas, les Mariannais gardoient respectueusement chez eux, dans des paniers, les os et les crânes de leurs ancêtres, ainsi que leurs figures, grossièrement gravées sur des écorces ou des morceaux de bois (2). Quelques-uns préféroient de déposer ces ossements dans des cavernes voisines de leurs demeures, et nommoient ces sortes de charniers *goma alomsig* [maisons des morts]; comme ils ne vouloient pas être séparés de leurs ancêtres, ils regardoient comme un devoir d'être réunis dans ces lieux-là après leur décès.

Nous avons dit que des repas avoient lieu près du tombeau, et qu'à cet effet la famille devoit fournir des vivres pour la subsistance de tous ceux qui figuroient de droit aux obsèques (3). La règle à suivre, dans ce cas, est assez compliquée. Pour l'éclaircir, supposons que la personne décédée est une sœur de *N*, et que cette sœur n'est pas mariée.

Dans la figure ci-contre, *n* représente la femme de *N*; *B*, son frère, marié à *b*; *d*, une de ses sœurs, mariée à *D*, &c. : *n* a pour frère *G*, marié à *g*, et pour sœur *f*, mariée à *F*, &c.

Voici dans ce cas ce qui arrive : *B* fournit des vivres selon ses facultés, mais ne les porte pas lui-même chez *N*; c'est sa femme *b* qui remplit ce devoir. En témoignage de reconnoissance, *N* devoit donner à *b* un *alas* d'écaïlle, soit un *lokao-hogoa*, soit un *ghintos* (4), mais c'est plus ordinairement ce dernier qui est offert. Or, comme nous supposons que *N* a peu de fortune, c'est à sa sœur *d* qu'il appartient d'y

(1) Le Gobien, *loc. cit.*

(2) *Ibid.*

(3) Bien entendu que le chef de la maison du défunt n'est pas assez riche pour se charger seul de la dépense.

(4) Le *ghintos* n'est qu'un fragment du *lokao-hogoa*. Voyez plus haut ce qu'on a dit de ce dernier, et ci-après, dans notre XI.^e paragraphe, ce qui est relatif aux monnoies mariannaises.

pourvoir. Elle porte donc un *alas* chez *N*, et lui donne ainsi le moyen de satisfaire à ce que l'usage exige.

Ce qu'a fait la famille du mari, nous allons le voir se répéter du côté de la femme. *G* fournira des vivres; *g* les remettra à *n*, qui, à son tour, recevra un *alas* de *f*. Pour simplifier l'explication, nous n'avons parlé que des frères et sœurs de *N* et de *n*, mais tous leurs autres proches parens et parentes sont tenus de remplir des formalités analogues, ce qu'il suffit d'indiquer sommairement.

Les veufs et les veuves n'étoient point obligés à faire des cadeaux; peu d'entre eux cependant s'en exemptoient. Si donc, *B* étant veuf vouloit envoyer des vivres à *N*, il devoit charger du soin de les apporter une de ses parentes les plus proches, telle qu'une sœur par exemple. Rien n'obligeoit au reste à remettre les *alas* le même jour où on livroit les vivres; on savoit qu'ils étoient dus, et l'on s'acquittoit le plus tôt que les convenances du deuil pouvoient le permettre.

On a vu (1) quels moyens ont été successivement mis en usage par les Espagnols, pour répandre parmi les naturels les préceptes de la religion chrétienne (2); la nature des difficultés qu'ils ont eues à vaincre (3); enfin à quelle espèce de missionnaires l'instruction et la conduite des néophytes et des fidèles ont été successivement confiées (4).

L'installation de nombreuses écoles, annexes obligées des églises, furent une des premières mesures prises par les Jésuites; suivies par leurs successeurs les Augustins, les Doctrinaires en ont aussi continué l'usage. L'instruction donnée, loin d'être superficielle, embrassoit la religion, les lettres, la musique, la pratique des arts utiles (5); et malgré la diminution toujours croissante des ecclésiastiques, ces institutions n'ont point été abandonnées. Toutefois, il faut en convenir, la colonie souffre depuis long-temps du dénuement presque complet de prêtres (6); un seul curé pour Agagna et pour tout l'archipel, ne sauroit suffire aux besoins

Des Mariannes.
De l'homme
en société.

Religion
chrétienne.

(1) Voyez ci-dessus notre Précis historique sur les Mariannes, p. 163 et suiv.

(2) *Idem* p. 173, 179, 183, 187, 188, 195, 197, 217, 218 et 220.

(3) *Idem* p. 172, 175, 176, 180, 183, 185, 190 et 199.

(4) *Idem* p. 171, 217 et 222.

(5) *Idem* p. 197 et 378.

(6) *Idem* p. 221 et 223.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

de la population. Aussi, dans un grand nombre de cas, l'instruction du dogme lui-même est-elle confiée à des laïques, qui, malgré leur zèle, sont loin d'avoir de constans succès. Par-tout, cependant, la foi est vive et le respect pour les choses saintes absolu : chacun, autant qu'il le peut, tâche de remplir ses devoirs religieux, et l'on nous a cité de respectables familles de Tinian et de Rota qui, lorsque leur pasteur est empêché de faire sa tournée annuelle dans l'archipel, s'aventurent en mer sur de frêles pirogues, pour venir à Goom faire leurs dévotions.

Agagna, Pago, Agat et Omata sont aujourd'hui les seules villes où se célèbre le service divin (1); encore est-ce alternativement, par la raison que j'ai dite. « Outre les offices des dimanches et des fêtes que prescrit la liturgie, on remplit avec ponctualité diverses pratiques usuelles de dévotion. 1.° *L'angelus* est annoncé, au lever et au coucher du soleil, par le son de la cloche et du tambour : à ce signal, toute conversation, toute occupation cessent; chacun se découvre la tête, se tourne du côté de l'église, et récite sa prière debout et à voix basse.

2.° A huit heures du soir, le son de la cloche de l'église avertit de prier pour le repos de l'ame des trépassés; au premier coup, tous les habitans tombent à genoux et répondent à haute voix aux oraisons que prononce, dans chaque famille, le chef ou plutôt l'homme le plus ancien de la maison.

3.° Tous les samedis soir, après la nuit close, les marguilliers de la paroisse et les élèves du collège de Saint-Jean-de-Latran, promènent dans Agagna, à la lueur des flambeaux, l'effigie de la Sainte-Vierge, à qui sont consacrés les rosaires, et implorent sa protection par leurs cantiques ou leurs litanies. » (*M. Guérin.*)

Amusemens.

Réjouissances publiques. — Les solennités générales, nommées *gopot*, avoient lieu pour célébrer, soit un mariage ou la naissance d'un fils dans la famille de quelque chef, soit la conclusion d'une paix, la mise à l'eau d'une pirogue nouvellement construite, la capture d'une tortue à écaille ou de quelque gros poisson, &c. On joignoit la danse et le chant à toutes ces cérémonies.

Supposons qu'il fût question d'un événement de la dernière espèce.

(1) Il y a des chapelles dans les hôpitaux de lépreux, où l'on dit la messe et l'on administre les sacremens lorsque des circonstances impérieuses l'exigent.

Avant d'entrer dans le port, le pêcheur faisoit un signal particulier, qui, dès qu'il étoit aperçu, attiroit sur la plage la population du village, munie de guirlandes de fleurs et de jeunes feuilles de palmier. La foule le conduisoit chez lui comme en triomphe, en le félicitant sur son heureuse réussite. Là, il faisoit hommage du colosse marin à sa femme, qui s'empressoit de le faire porter à la plus proche parente de son mari; celle-ci l'envoyoit à la plus proche parente du sien, laquelle en faisoit autant à l'égard d'une autre, et ainsi de suite, jusqu'à ce que le fruit de la pêche arrivât chez une femme qui, d'après l'ordre établi, ne pût plus l'envoyer à personne. Le poisson se partageoit alors et étoit distribué entre celui qui l'avoit pris et les personnes à qui on en avoit successivement fait l'offrande. Des règles invariables étoient scrupuleusement fixées pour les circuits que ce poisson devoit suivre avant d'arriver à sa destination : les enfreindre eût été s'exposer à s'attirer sur les bras d'implacables ennemis. Peu importe, au reste, que, pendant cette longue promenade, l'animal finit par tomber dans une putréfaction complète.

Lorsqu'une tortue à écaille avoit été prise, on la faisoit porter suivant les mêmes règles chez les proches parentes de la famille. Celle d'entre elles à qui la prérogative d'en faire la distribution étoit dévolue, envoyoit de l'écaille à toutes les personnes qui y avoient droit. Un seul homme étoit-il l'auteur de cette capture, les *treize écailles* de la tortue étoient préalablement percées chacune d'un trou circulaire de la dimension du poignet. A la seconde pêche de ce genre qu'il avoit faite seul, on perçoit chaque écaille de deux trous, l'un du diamètre précédent, l'autre de la largeur du petit doigt; on perçoit trois trous quand c'étoit la troisième, &c. Enfin, plus ces écailles étoient trouées, plus elles acquéroient de valeur. (*Voyez pl. 79, fig. 16.*)

Si, comme il arrivoit le plus souvent, plusieurs pêcheurs avoient concouru à la prise de la tortue, le forage des écailles n'avoit point lieu; ils se partageoient entre eux l'animal par égales portions, et chacun faisoit pompeusement hommage de la sienne aux diverses femmes de sa parenté.

Dans les grandes cérémonies, motivées soit par des raisons politiques, soit par des considérations de famille, les personnes riches et

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

distinguées se faisoient un devoir et même un point d'honneur d'envoyer successivement, chez toutes leurs proches parentes, une quantité considérable de riz cuit, lequel, après la promenade d'usage, étoit distribué entre les personnes qui avoient un droit particulier à cette espèce de faveur.

Fêtes de famille, jeux, musique. — Les fêtes de famille, c'est-à-dire, celles auxquelles toute la peuplade n'étoit point tenue de pendre part, s'appeloient *gopti*; elles avoient généralement pour motif la réception d'un ami ou d'un étranger, une pêche abondante, ou bien la réussite de quelque entreprise d'un haut intérêt.

Grands partisans de la joie et du plaisir, les naturels se railloient agréablement les uns les autres dans leurs réunions, et faisoient mille bouffonneries pour se divertir. Ils étoient plutôt sobres par nécessité que par inclination, car ils s'assembloient souvent pour se régaler de poisson, de fruits, et du breuvage nommé *laolao* (1). Au nombre de leurs amusemens favoris, on doit compter les *jeux de natation*, dont il y avoit plusieurs espèces : en voici un exemple.

Deux nageurs A et B étant dans l'eau, en face l'un de l'autre, concevons, pour chacun d'eux, une ligne idéale perpendiculaire à celle qui les réuniroit, ainsi qu'on l'a tracé dans la figure ci-contre. Un des partners, A, par exemple, s'écrie *Amima!* (2) [attrape!]; à quoi B répond, *Djoti ha* [lancez-vous donc]. — A. *Mano djo* [où dois-je aller?] — B. *Adjin ha* [là donc]. A plonge alors et doit sortir près de B, au-delà de D D' par rapport à lui : dans ce cas, il peut être poursuivi et même pris par son antagoniste; mais dès qu'il arrive entre les lignes C C' et D D', il se trouve en sûreté, puisque B ne peut s'emparer de A entre ces limites. B doit faire ses efforts pour empêcher que A ne lui échappe et pour tâcher de le saisir, soit sous l'eau, soit à sa surface. Chacun des joueurs montre, en cette circonstance, son habileté et sa force.

(1) Le Gobien, *op. cit.*; voyez aussi plus haut, pages 303 et 304.

(2) *Amima* est le nom même du jeu dont il s'agit; ce mot signifie proprement *attraper, saisir quelqu'un que l'on poursuit dans l'eau.*

Rarement le nombre des champions se trouve-t-il aussi limité, et presque toujours il est beaucoup plus considérable; partagés en deux bandes égales, ils se rangent réciproquement sur les lignes CC' et DD'. Lorsque le jeu commence, un des acteurs crie comme ci-dessus, *Amima!* on lui répond du côté opposé, et aussitôt la lutte s'engage. Deux autres personnes leur succèdent, et l'on continue de la même manière, jusqu'à ce que tous les nageurs soient en mouvement. La partie jouée ainsi d'une manière complexe paroît à-la-fois plus vive et plus agréable.

La course, le saut, la lutte sur le terrain, la conversation (1), la danse, étoient encore des occupations auxquelles les Mariannais aimoient à consacrer leurs loisirs. Il y avoit des danses de divers caractères, auxquelles le chant étoit généralement adapté. La seule dont j'aie vu exécuter le simulacre étoit une ronde consacrée aux fêtes solennelles. Les hommes et les femmes s'y trouvoient alternativement mêlés; au milieu devoit être placé le chef de la peuplade, de la famille, ou enfin la personne à laquelle on vouloit faire honneur. Tantôt les paroles étoient relatives à l'objet de la cérémonie, tantôt elles n'étoient que l'expression de la joie. A l'issue d'une guerre et pendant les réjouissances qui accompagnent le retour de la paix, on s'exprimoit ainsi :

Hasn̄gon *gof-dja* *pala-əan* - *ho*,
De propos délibéré, belle femme - mienne,
N̄ga (2) *ho* *saddi*, *goi* *mina* - *ho*;
... je (te) fais asseoir sur mes genoux, en présence - mienne;
Ho *səəni* *n̄gə* *mamaon*,
Moi enflammer (tes desirs) avec (une chique de) bétel,
N̄gə *pləplədjən* (3) *djan* *pəgəəon*.
Avec (la) feuille de bétel et (la) noix d'arek (mâchés).

A ces paroles succédoit un refrain composé de phrases mystérieuses (4), dont quelques personnes seulement pouvoient jadis connoître le sens,

(1) Dans leurs réunions, ils avoient un grand plaisir, selon le Gobien, à raconter ou plutôt à chanter les aventures de leurs ancêtres.

(2) *N̄ga*, particule conjonctive dont il a été parlé ci-dessus, page 199, en note.

(3) On dit, par élision, *pləplədjən* au lieu de *pəpələdjən*.

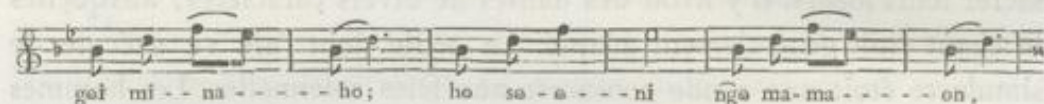
(4) Voyez plus haut, page 370.

Des Mariannes.
De l'homme
en société.

mais qui, facilement rendues intelligibles par les gestes dont s'accompagnoient les chanteurs, excitoient toujours, parmi les spectateurs, une gaieté universelle et bruyante. Ces paroles aujourd'hui n'ont aucune signification (1).

Voici la chanson toute entière, y compris la musique et la ritournelle :

Chant. $\text{♩} = n.^\circ 108$ du métronome.

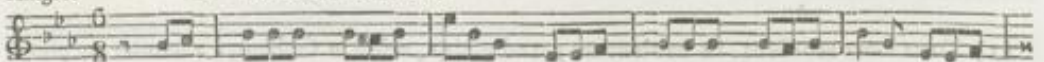


Refrain.



Nous ne reviendrons pas sur les danses modernes, dont nous avons donné de suffisants détails dans notre chapitre XXIV (2), à l'occasion du récit de nos aventures personnelles. Nous croyons, toutefois, qu'on ne verra pas sans intérêt l'air original que jouoit l'orchestre pendant l'exécution du ballet de Montézuma. Le voici :

Allégo. $\text{♩} = n.^\circ 88$ du métronome.



(1) Le major D. Luis, à qui j'en demandois le sens, me répondit, après y avoir un peu rêvé : C'est le *falalira dondaine* de vos chansonniers français.

(2) Voyez ci-dessus, p. 144.



Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

Parmi les instrumens de musique des anciens Mariannais, la tradition cite deux flûtes en roseau, de deux pieds et demi de long et de la grosseur du petit doigt. L'une, coupée en sifflet, avoit trois trous en dessus pour chaque main et un en dessous pour chaque pouce; on la jouoit comme notre flageolet, mais les sons en étoient doux et graves : elle ne pouvoit donner des sons aigus. L'embouchure de la seconde ressembloit fort à celle de notre flûte traversière, avec cette différence toutefois qu'on en jouoit avec le nez. C'est tout ce qu'on sait de ces instrumens, aujourd'hui hors d'usage. D. Luis m'a assuré qu'il en existoit encore un petit nombre en 1760, et qu'on leur donnoit respectivement les noms de *silag* et de *bangsi*. Or ce dernier mot, étant purement tagale, laisseroit croire que l'espèce de flûte traversière dont il s'agit, a pu être apportée jadis aux Mariannes par les Philippinois qui vinrent s'y établir. Il est difficile de décider nettement aujourd'hui cette question.

Indépendamment de quelques instrumens d'Europe, introduits par les Espagnols, tels que flûtes, basses, violons, guitares (1), &c., on possède maintenant encore des guimbardes et des monocordes en forme d'arc, terminés par une calebasse, et pouvant avoir en tout environ cinq pieds de longueur; en frappant avec une baguette sur la corde que l'arc sous-tend, elle rend un son foible et monotone. Cet assemblage porte le nom tagale de *bélimbao*, ce qui doit aussi faire présumer qu'il est d'origine manilloise. C'est le même d'ailleurs qu'on appelle *bobre* (2) à l'Île-de-France.

On se servoit anciennement et aujourd'hui on fait encore usage de la conque (pl. 58, fig. 7), soit à terre, soit en mer; mais c'est plutôt,

(1) La plupart de ces instrumens sont confectionnés par les naturels eux-mêmes avec une adresse vraiment surprenante. Les cordes sont filées en fils de *balibago*.

(2) Voyez plus haut, t. I, p. 665.

Des Mariannes.
De l'homme
en société.

comme chez les Carolinois, un moyen de signaler la position respective des barques qui naviguent de conserve, et de transmettre des ordres à la guerre, qu'un véritable instrument de musique. Nous reviendrons sur cet objet.

Les Mariannaises avoient autrefois des assemblées particulières où elles alloient fort parées, et où seules elles étoient admises. « Réunies douze » ou treize en rond, debout et sans se remuer, elles chantent, dit le » Gobien, les vers fabuleux de leurs poètes, avec un agrément et une » justesse qui plairoient en Europe. L'accord de leurs voix est admirable, » et ne cède en rien à la musique la mieux concertée. Elles ont dans » les mains de petites coquilles, dont elles se servent avec beaucoup » d'adresse au lieu de castagnettes. Mais ce qui est plus surprenant, » c'est qu'elles soutiennent leurs voix et qu'elles animent leur chant avec » une action si vive et des gestes si expressifs, qu'elles charment tous » ceux qui les entendent. »

On doit aux Espagnols, et aux Philippinois sur-tout, l'introduction des combats de coqs (1), de certains jeux de combinaison (2) et de hasard, et plus particulièrement celle des jeux de carte. A Agagna, dit-on, une maison spéciale est consacrée à la réunion des personnes qui ne craignent pas de confier aux cartes le sort de leur fortune.

§. VIII.

Industrie agricole.

Nous destinons ce paragraphe à l'exposé des connoissances dans l'art agricole que possédoient anciennement les Mariannais, et au développement de quelques pratiques européennes introduites plus récemment chez eux par les Espagnols. *L'agriculture* proprement dite, la *chasse* et la *pêche*, en formeront les principales subdivisions.

Agriculture.

L'enfance où se trouvent aujourd'hui les procédés relatifs à la culture

(2) Voyez ci-dessus, p. 143.

(3) Le tchonka (voyez t. I, p. 666) est de ce nombre; mais je n'ai pu savoir quel nom ce jeu portoit ici.

des terres, dépend des besoins fort bornés de la population, du défaut presque absolu de débouchés pour l'écoulement des produits, non moins que de l'incurie et de la paresse excessive des basses classes de la société.

Iles Mariannes,
Industrie
agricole.

Instrumens d'agriculture. — Jadis les indigènes employoient des outils simples et peu nombreux, parmi lesquels le *dagao* tenoit le premier rang: c'étoit un bâton de 2 pouces $\frac{1}{2}$ de diamètre sur 4 pieds $\frac{1}{2}$ de longueur, ordinairement en bois dur de manglier ou de *gago* [casuarina], et taillé en sifflet, sur deux pans, à une de ses extrémités (pl. 79, fig. 4); il servoit à-la-fois de pioche, de pic et de plantoir, de barre pour porter les fardeaux, et même, dans un cas fortuit, d'arme défensive. Le *tanom*, autre instrument cylindrique de la même dimension, étoit employé pour planter le *soni* [chou-caraïbe] et pour briser les noix de coco destinées à la fabrication de l'huile. L'*akoa* avoit quelque ressemblance avec notre bêche; son manche, de 5 pieds de long, étoit armé, en guise de fer, d'une pierre de 3 pouces de large sur 1 $\frac{1}{2}$ d'épaisseur, plate, dure et tranchante, fixée au bois par une forte ligature en petite tresse de kair. (Voyez pl. 62.)

Au nombre des objets dont les Européens ont enrichi l'industrie agricole des Mariannes, nous citerons le *cubo*, dont le manche, de 1 à 2 pieds de long, et garni à un bout d'une pointe en fer (pl. 80, fig. o), remplace avantageusement le *dagao*, pour déterrer les racines nutritives; le pic, instrument bien connu, la *focigno*, espèce de racloir à long manche, qu'on pousse devant soi (pl. 80, fig. b), le cordeau, appliqué à l'alignement des plants de tabac, et le rateau, dont on fait sur-tout usage pour la culture du riz. La *focigno*, instrument usuel en Galice, fut introduite de bonne heure à Gœam par les missionnaires; on l'emploie pour donner aux terres un léger labour.

On nommoit anciennement *damang* une espèce de coutelas, composé d'un manche en bois garni d'une pierre ou d'un os tranchant; on en faisoit usage, non-seulement en agriculture et à la guerre, mais encore dans un très-grand nombre d'autres circonstances. Depuis long-temps abandonné, cet instrument a été remplacé, chez les insulaires, par la *machete* espagnole (pl. 80, fig. a). Tout habitant porte aujourd'hui à son côté une machete garnie de son fourreau et de son ceinturon en cuir,

Des Mariannes.
Industrie
agricole.

(pl. 68) : elle lui sert, dans les défrichemens, à couper les plantes (pl. 67) et les racines nuisibles; à retrancher d'un arbre les branches incommodes pour la circulation d'un lieu à l'autre, car la taille régulière et raisonnée des grands végétaux est ici chose entièrement inconnue; enfin à suppléer en tout à la serpe et au hachot. Les personnes qui dirigent les *tobaries* [fabriques de toba ou d'eau-de-vie de coco], font usage de notre serpette pour opérer et rafraîchir l'excision des spathes de l'arbre par laquelle flue le suc qui fournit cette liqueur.

Autrefois, quand le riz n'étoit mûr qu'en partie, on faisoit la cueillette des bons épis à l'aide de la valve d'une coquille de moule [*palos*], qu'on plaçoit dans la main droite, et sur le tranchant de laquelle on appuyoit avec le pouce la tige de la plante; les épis tomboient à mesure dans un panier tenu sous le bras gauche (pl. 70). Lors de la moisson générale, on avoit recours à un outil plus expéditif; c'étoit une espèce de faucille fort ingénieuse, dont la figure 13 de notre planche 79 donnera une juste idée; elle se faisoit avec le coquillage représenté même planche, figure 12, auquel on donnoit la forme et le taillant en le frottant sur une pierre plane d'un grain un peu rude. A cet outil, nommé *sainan dogas* (1), les colons espagnols ont substitué la petite faucille en fer dentée, représentée pl. 80, fig. 1, qui diffère de la nôtre à certains égards, quant à la forme, mais se manœuvre à très-peu près de la même manière (voyez pl. 70).

Parmi leurs effets mobiliers d'exploitation rurale, les anciens Marianais comptoient des corbeilles carrées de diverse contenance, dont les plus grandes se nommoient *kotod homokka*; elles servoient, avec les sacs de vacoua (2), à faire la rentrée des récoltes. De vastes nattes, sur lesquelles le riz restoit déposé après son extraction, se plaçoient presque toujours sous les gerbes, lorsqu'on les piétinoit, soit sur le sol (pl. 62), soit sur une plate-forme [*palapala*] élevée de 3 ou 4 pieds au-dessus de l'aire. Cette dernière méthode, plus convenable pour la propreté, étoit

(1) *Dogas* est le nom même de la coquille, connue des naturalistes sous celui de *strombe* ou de *ptérocère*; notre dessin la représente au tiers de sa grandeur naturelle. *Sainan dogas* signifie littéralement, *qui provient du dogas, instrument tiré du dogas*.

(2) Voyez plus haut, pag. 318, et la planche 62 de notre atlas.

préférée par les agriculteurs opulens. Dans tous les cas, cette tâche étoit habituellement réservée aux femmes.

Iles Mariannes.
Industrie
agricole.

Un plateau en natte [*bilao*], ayant 2 pieds $\frac{1}{2}$ de diamètre, et entouré d'un cerceau formant un rebord d'un demi-pouce environ de hauteur, servoit pour ramasser le riz et le mettre dans les sacs; on l'emploie maintenant au vannage des grains, ainsi que nous l'expliquerons par la suite.

J'ai parlé ailleurs (pag. 318) des mortiers et des pilons; on en fait usage en agriculture, pour dépouiller le riz de sa glume. Cette opération n'a lieu toutefois que lorsqu'on est sur le point de consommer le grain, attendu qu'il se conserve mieux dans sa coque, à l'abri de l'humidité et des insectes.

Pour exécuter l'arrosage, on transportoit l'eau, soit dans de grandesalebasses, soit dans des bambous de 10 pieds de longueur, dont une des extrémités étoit ordinairement taillée en sifflet: on emploie encore ce dernier moyen aujourd'hui (voyez pl. 67 et pl. 80, fig. m).

Tout ce que les Mariannais possèdent en instrumens d'agriculture plus compliqués, leur est venu des Européens. Notre planche 70 donnera, je pense, une suffisante idée de la charrue dont on se sert ici dans certaines localités; c'est simplement la charrue chinoise, connue à Manille, d'où elle a été apportée. Habituellement on ne l'attelle ici que d'un seul bœuf, et ce n'est que dans les fermes royales qu'on en met deux.

La herse (pl. 70), qui paroît avoir la même origine, n'est qu'une espèce de grand rateau à l'extrémité duquel sont deux crochets en bois où se fixe l'attelage; deux montans verticaux, garnis d'une traverse au sommet, donnent au laboureur le moyen de gouverner cette machine. L'usage du rouleau est encore inconnu.

A Goam, on emploie quelques charrettes, la plupart petites et en bambou, auxquelles on attelle un à quatre bœufs: les roues, construites à la manière portugaise et espagnole, sont en bois plein et sans rais. Le peu de largeur de la plupart des chemins restreint forcément beaucoup l'usage de ces voitures; à peine, en effet, en compte-t-on douze ou quinze dans toute l'île, celles des fermes royales comprises. Transformées, au besoin, en tombereaux, par l'addition de certaines pièces

Iles Mariannes. assez bien entendues, elles servent à transporter le riz et le maïs dans les magasins de la capitale.

Industrie agricole.

Un petit nombre de brouettes sont également employées tant au service de l'agriculture qu'à celui des maçons.

Les échelles sont tout-à-fait inusitées : aujourd'hui comme jadis, on grimpe à la cime des cocotiers en pratiquant des entailles sur leur tige même.

Engrais. — La coutume d'amender les terres n'est suivie à Gœam que depuis très-peu d'années, et dans quelques-unes des fermes du gouvernement. Les fumiers de cheval, de mulet, de vache, &c., sont les seuls qui s'y emploient : la fiente d'oiseau de mer est cependant connue aussi comme un engrais fort actif; mais on trouve difficile de s'en procurer.

Travaux de culture. — Deux moyens sont mis en œuvre pour défricher un sol vierge : couper les bois ou les brûler. Le défonçage des terres est inconnu, dans un pays où toute préparation se borne pour ainsi dire à en gratter la surface, et où la population peu nombreuse en a toujours à sa disposition assez de bonnes qui soient dégagées de racines d'arbres et de pierres.

S'agit-il de la culture du riz, dans les riches terres d'Assan, de Sassa et de Fonti, les labours se font à la charrue; par-tout ailleurs, tant à Gœam que dans les autres îles, on n'emploie que la machete et le pic. Pour le maïs, on prépare les terres avec la machete et la focigno; et pour les racines féculentes, avec le tanom et le cubo. L'opération préliminaire consiste presque toujours à débarrasser le sol des mauvaises plantes qui pourroient gêner le jeu de la focigno ou des autres outils. La machete sert aussi à fouiller la surface des champs destinés au semis du riz et du maïs, dans lesquels la focigno ne pourroit que difficilement être manœuvrée.

On a coutume de sarcler les différentes cultures, sur-tout celles de tabac, de maïs et de riz; cette opération a lieu deux fois, pour cette dernière graminée, depuis l'instant où la plante a été repiquée jusqu'à celui où on la récolte.

Dans les localités privées d'eau courante, on emploie, pour les arrosages, des puits où l'on arrive par un chemin incliné, qui facilite singu-

lièrement l'opération; il est vrai que ces puits n'ont en général qu'une petite profondeur.

Iles Mariannes.
Industrie
agricole.

Les aborigènes se bernoient jadis à cultiver le riz, quelques racines nutritives, le cocotier, le vacoua, l'aréquier, le bananier et l'arbre à pain. On donne de plus maintenant des soins au maïs, au cycas ou fédeng, au tabac, à la vigne, et à un assez grand nombre de plantes potagères.

L'époque la plus florissante de l'agriculture mariannaise est, sans contredit, celle où le célèbre D. Tobias gouvernoit ces îles. « Sous son administration, dit le capitaine Crozet (1), les Indiens de Goom sont tous devenus cultivateurs. Chaque famille a sa propriété, qui est partagée en jardin, verger et terres labourées ou travaillées à la pioche. On trouve dans les jardins presque tous les légumes d'Europe, sur-tout des melons délicieux et des pastèques ou melons d'eau qui sont très-rafraîchissans. Les vaisseaux y trouvent, pour leur approvisionnement de voyage, des choux et des giraumons en très-grande quantité. »

Nous n'avons point vu les choses dans un état aussi prospère; il est vrai que, lorsque nous y relachâmes, une sécheresse obstinée désoloit le pays, et que par-tout où l'eau étoit rare, la culture des plantes potagères sur-tout avoit cruellement à souffrir.

Le riz se cultive ici de deux manières: dans un terrain sec et dans un terrain humide. Par la seconde méthode, après avoir préparé et ameubli convenablement le sol, qu'il faut choisir dans une situation un peu fraîche, on sème le grain en novembre et décembre, parce que les grandes pluies étant alors passées, on ne risque pas de perdre celui qu'on a confié à la terre. Il faut avoir soin de couvrir aussitôt la semence avec des feuilles de cocotier; la plante pousse étiolée, et se nomme en cet état *sinagaa*. Quinze ou vingt jours après, on arrache ces jeunes tiges, et on les repique dans un terrain grossier et fangeux, où elles doivent parvenir à la hauteur d'un pied et demi, ce qui arrive ordinairement au bout de deux ou trois semaines. A cette époque, on arrache le riz de

(1) Dans le Voyage de Marion.

Iles Mariannes.
Industrie
agricole.

nouveau, on lui coupe la tête d'environ un demi-pied, et on le transplante dans un champ divisé par carrés, où il doit acquérir toute sa croissance. A mesure que l'opération se finit dans chacun de ceux-ci, on s'empresse d'y faire entrer l'eau, qu'on a soin de maintenir à 2 pouces au-dessous de la hauteur qu'avoit la tête de la jeune plante quand on l'a eu replantée. L'expérience prouve que, par cette triple manipulation, on obtient des produits beaucoup plus avantageux qu'en suivant toute autre marche.

Pour le riz cultivé à sec, il faut qu'il soit semé en juillet, août et septembre, à cause des pluies qui règnent alors et qui sont utiles à son développement.

L'incurie des habitans, et sans doute aussi les guerres opiniâtres qui ont amené leur soumission définitive au gouvernement espagnol, ont rendu difficile la naturalisation du maïs aux Mariannes, quoique le sol lui convienne à merveille. Introduit une dernière fois dans ces îles par le gouverneur Tobias, il s'y est depuis passablement multiplié.

Cette graminée, dont la culture est bien moins pénible que celle du riz, n'exige d'autre attention que de purger le champ des plantes nuisibles qui s'y trouvent; on fait ensuite des trous en terre à des intervalles et à une profondeur convenables (1), puis on met dans chaque trou cinq graines, dont chacune donne ordinairement quatre épis. M. Lamarche s'extasie, dans son journal, sur la beauté des tiges de maïs qu'il a rencontrées dans ces îles. « J'en ai vu un champ, dit cet habile officier, dont la plupart avoient de 10 à 15 pieds de hauteur, et des feuilles proportionnées à cette dimension. »

Parmi les racines féculentes particulières à ces contrées, les unes croissent naturellement sans culture; telles sont le *gagap*, les *ignames nika* et *dago*, et les arôides *papao* et *baba*. Il suffit, en effet, de détruire avec le feu, ou par tout autre moyen, les mauvaises herbes qui couvrent une savanne, pour qu'il y croisse bientôt après, concurremment avec beaucoup d'autres végétaux sauvages, une énorme quantité de racines nutritives, et principalement du *gagap*. Nulle part on ne s'avise ici de semer cette dernière plante, qui toutefois est estimée; cependant il n'est

(1) Le maïs n'ayant pas besoin d'une grande profondeur de terre végétale, on s'embarrasse peu des racines d'arbre qui, après le défrichement, pourroient encore rester dans le sol.

pas rare que les habitans donnent des soins à celles de ces racines qui ont poussé spontanément dans leurs jardins. De toutes les racines nutritives que l'on cultive aux Mariannes, les *sonis* ou choux caraïbes sont celles qui méritent le plus d'attention, et celles aussi dont on s'occupe le plus; à beaucoup d'égards, leur culture ressemble à celle de la pomme de terre en France, c'est-à-dire, si j'ai bien compris, qu'avant de les semer on les subdivise en fragmens contenant au moins un œil chacun.

Iles Mariannes.
Industrie
agricole.

Pour faire en terre les trous qui doivent contenir ces germes, les anciens employoient le *tanom*, ou le *dagaow* retourné sens-dessus-dessous; on préfère aujourd'hui le *cubo*, plus commode à raison de la pointe en fer qui le termine. Que le terrain soit sec ou humide, ce seroit une faute de le piocher à l'avance; la plante rapporte bien davantage lorsque la terre où le trou se trouve, a été au préalable fortement tassée. Loin de pousser latéralement et en dessous comme les autres racines, le *soni* se développe au contraire en dessus. Si on le sème en janvier, dans un terrain marécageux, ce doit être à un pied de profondeur, car les pluies étant finies à cette époque, la plante aura eu le temps de pousser hors de terre avant l'arrivée des nouvelles eaux, qui, sans la noyer, l'empêcheroient de grossir autant qu'elle le peut.

En avril, le trou ne doit pas avoir autant de profondeur; 4 pouces suffisent, puisqu'il faut que la végétation ait le temps d'arriver hors de terre, et que les rejetons de *soni* se forment avant juin et juillet, où commence la saison humide.

Lorsqu'on cultive le chou caraïbe dans un terrain sec, il convient que les semis n'aient lieu qu'après les pluies d'hivernage, et que les trous soient faits de 9 à 12 pouces de profondeur.

Un champ de *soni*, préparé comme il vient d'être dit, dans un sol marécageux, peut durer non-seulement autant que la vie d'un homme, mais encore rapporter beaucoup plus que s'il eût été cultivé par l'autre méthode, qui d'ailleurs a le grave inconvénient d'exiger le renouvellement annuel de la plantation. Dans le premier système, après avoir arraché les racines qu'exigent les besoins journaliers du cultivateur, il suffit d'enlever les rejetons qui sortent de terre, et de purger le sol des mauvaises herbes qu'il contient.

Iles Mariannes.
Industrie
agricole.

Rarement, de nos jours, plante-t-on le dago et le nika, qui se rencontrent suffisamment à l'état sauvage, dans un grand nombre de localités; ceux qui cependant veulent se livrer à cette culture, ont soin de semer les rejets dans une terre profonde, non marécageuse, depuis février jusqu'en mai: le sol se prépare comme pour le soni, et je pense qu'il en est à-peu-près de même encore pour les patates, qui, avon-nous dit, sont toutes exotiques. Je n'ai d'ailleurs recueilli aucun détail sur l'époque précise où ces tubercules doivent être semés.

« Nul peuple, dit M. Quoy, n'a mieux su cultiver le cocotier que les habitans des îles Mariannes. On sème cet arbre depuis juillet jusqu'en octobre, en enterrant les noix à une profondeur à peine égale à leur diamètre. Souvent même des cocos tombés naturellement du sommet de l'arbre, prennent racine et produisent de belles tiges, sans que le fruit ait pour ainsi dire pénétré la surface du sol. Depuis l'introduction des grands bestiaux, il est indispensable d'entourer de buissons les jeunes pousses, pour les préserver de toute atteinte nuisible. Le cocotier vient bien dans le sable, lors même qu'il est accidentellement mouillé par les eaux de la mer. A quatre ou cinq ans, il porte déjà des fruits mangeables, dont la qualité augmente à mesure que l'arbre prend de l'accroissement; lorsque enfin, épuisé par l'âge, il ne peut plus produire de fruit, la sommité de sa tige est le dernier mets qu'il offre à l'homme. Le chou du jeune cocotier seroit bien préférable par sa saveur et sa délicatesse; mais, pour l'obtenir, il faudroit tuer l'arbre, et rarement se résigne-t-on à un si grand sacrifice. »

Le vacoua et le rima (1) étoient chez les anciens, comme aujourd'hui encore chez les modernes, l'objet d'une culture intéressante et suivie: on peut multiplier ce dernier en se bornant à mettre en terre un rameau fraîchement coupé, où il pousse sans autre préliminaire. Pour obtenir de jeunes sujets, certaines personnes, après avoir mis à nu en plusieurs endroits les racines d'un rima, y font des incisions légères, desquelles sortent de nombreux rejets, espèces de marcottes qu'on plante ensuite, après avoir enlevé une petite partie de la grosse racine qui les a pro-

(1) On ne plante pas le dagdag; cet arbre donnant un fruit bien moins estimé que celui du rima, les habitans abandonnent à la nature le soin de sa multiplication.

duites (1). Mais ce qui est remarquable, c'est que les habitans ont soin de ne faire ces plantations qu'à l'époque du croissant de la lune.

Iles Mariannes.
Industrie
agricole.

La multiplication des bananiers s'obtient par un procédé assez défec- tueux : il consiste à creuser un trou en terre et à y insérer un rejeton récemment détaché de la mère plante : l'arbre qui en est le produit ne donne qu'un seul régime de fruits, et meurt. Selon D. José de Médinilla, la méthode usitée au Pérou, dans les environs de Lima, est beaucoup plus avantageuse : là on creuse une fosse de 7 à 8 pieds de diamètre, sur 1 pied $\frac{1}{2}$ environ de profondeur, dont le sol a été bien ameubli, et l'on y plante trois scions de bananier, à environ 9 pouces l'un de l'autre; on butte la terre à un pied de hauteur autour d'eux, afin d'y entretenir plus de fraîcheur. En grandissant, ces plantes produisent d'autres rejetons qui, bientôt réunis en touffe, paroissent ne plus former qu'un seul individu. Cultivé ainsi, le bananier donne des fruits pendant un nombre d'années indéfini.

L'abaca, peu cultivé jusqu'à ce jour, pourroit offrir de grands avan- tages, si le commerce prenoit jamais aux Mariannes de l'accroissement : le climat lui convient à merveille, et l'excellente filasse qu'il produit dédommageroit amplement de ses peines le cultivateur. Telle étoit sans doute la pensée de D. Tobias, lorsqu'il importa cet utile végétal des Philippines à Gœam.

Quoique indigène, long-temps le cycas demeura étranger aux res- sources alimentaires des Mariannais : jusqu'à ce qu'on leur eut appris l'art d'extraire la précieuse fécule renfermée dans sa moelle et dans son fruit, le soin de sa reproduction avoit été entièrement abandonné à la nature. Aujourd'hui sa culture y est placée au premier rang parmi les travaux agricoles.

« Rien de plus facile et de plus simple, dit M. Gaudichaud, que la multiplication de ce palmier. Des tronçons, des morceaux de tige, et même de simples copeaux, enfoncés en terre, y prennent racine, et donnent naissance à de nouveaux arbres : il n'est même pas nécessaire, selon D. Luis, d'enterrer ces boutures; il suffit de les disséminer à la surface du sol.

(1) Voyez le Voyage de Marion.

Iles Mariannes.
Industrie
agricole.

» On consacre aussi à cette reproduction de jeunes cycas d'un an à dix-huit mois, qui ont à cet âge la forme de grosses racines fusiformes : comme la pomme de terre, on les coupe par morceaux, en conservant de même à chacun un œil ou germe : puis on fiche en terre ces morceaux, ou on les dissémine simplement à la surface. »

L'indigo convient si parfaitement au sol des Mariannes, que, quoique tout-à-fait privé de soins aujourd'hui, il y croît spontanément sur tous les points.

Il n'en étoit pas de même autrefois. Le gouverneur D. Tobias, sentant mieux que personne toute l'importance d'une plante dont ces îles lui doivent l'introduction, veilloit, avec une constante sollicitude, à ce que les agriculteurs lui donnassent l'attention qu'elle exige.

En effet, pour que la plante indigofère puisse prospérer, il lui faut une terre à-la-fois argileuse, meuble, fraîche et soigneusement purgée de tout autre végétal. Des trous de 2 ou 3 pouces de profondeur, faits à la pioche, et éloignés l'un de l'autre d'environ un pied, sont disposés pour recevoir chacun dix ou douze graines. Il est préférable de semer lorsque le temps est un peu humide; la semence alors germe plus vite, plus sûrement; et trois ou quatre jours après, on voit la plante qui commence à sortir de terre.

Deux mois plus tard, elle aura atteint toute sa maturité; mais durant cet intervalle, un sarclage assidu doit avoir lieu; il faut aussi la garantir de l'invasion meurtrière d'une espèce de chenille qui, s'attaquant aux feuilles, aux ramilles, et même à l'écorce, peut dévorer en peu de temps toute la plantation.

Ainsi soigné, l'indigo dure deux ans : on l'arrache ensuite, et l'on sème de nouveau.

Les végétaux potagers sont l'objet de cultures spéciales, où rien n'est à remarquer, si ce n'est l'attention qu'on a de les tenir dans des terrains frais, débarrassés de pierres et voisins des moyens d'arrosage. La même chose est observée pour le tabac, dont chaque habitant cultive précieusement ce qui est nécessaire à sa consommation et à celle de sa famille.

La vigne, qui paroît se plaire à Gøam, n'y est point façonnée. J'y ai

vu des ceps magnifiques, plus gros que le bras, languissant faute de soins, et surchargés de sarment. De vastes tonnelles, établies à Agagna, Omata et Pago, montrent ce qu'on pourroit obtenir, en ce genre, par une culture active et bien entendue.

Iles Mariannes.
Industrie
agricole.

On doit en dire autant du cotonnier, de l'oranger, du citronnier, et de plusieurs autres arbres fruitiers, qui, entièrement abandonnés à la nature, ne doivent l'éclat d'une végétation abondante et vigoureuse qu'à l'excellence du sol et à l'influence d'une atmosphère salubre.

Clôtures. — A Goam, quelques propriétés sont entourées de murs; c'est le plus petit nombre: la plupart des clôtures se font avec des tronçons de cocotiers, coupés à 6 ou 7 pieds de hauteur, fichés en terre très-près les uns des autres, et consolidés par des lattes transversales; ou bien avec des bambous, des roseaux, des tiges de cycas: ces dernières jouissant de la précieuse propriété de prendre racine en terre, on les considère comme les meilleures et les plus durables de toutes. Sans doute on pourroit fort utilement aussi employer des haies de limoncitos, cet arbuste étant bien fourni par le pied, et portant de nombreuses épines, qui opposeroient un obstacle presque insurmontable aux maraudeurs.

Récoltes. — Le riz de marais rapporte beaucoup plus que celui qui est confié à un terrain sec, mais il mûrit moins vite; cinq mois ou cinq mois et demi sont nécessaires à l'entier développement du premier, tandis qu'il n'en faut que quatre pour l'autre. Les meilleures terres de Goam, où le riz est cultivé avec soin, peuvent donner 100 pour 1; le major D. Luis a observé cette fécondité dans la plaine de *Fahasga*, située au Sud-Ouest de Pago (voyez pl. 59).

Jadis, quand les gerbes avoient été piétinées, soit sur des plateformes, soit sur des nattes, on recueilloit le riz, sans en ôter la glume, dans des sacs de vacoua qui ensuite, placés sur un plancher élevé, étoient mis à l'abri dans une case ou un hangar. Il se conserve mieux ainsi que dépouillé.

Cet ancien usage n'a éprouvé aucun changement: seulement on a emprunté des Espagnols la méthode de vanner le grain avant de le mettre en sac. Placé à un courant d'air un peu vif, le vanneur laisse

Les Mariannes. tomber ce grain de 4 à 6 pieds de hauteur ; le vent emporte les brins de paille et la poussière, et le riz, plus lourd, reste aux pieds de l'ouvrier.

Industrie agricole.

Pour soustraire le maïs aux atteintes de l'humidité et des animaux destructeurs, on suspend les épis dans les magasins, toutes les fois qu'il est possible de le faire. Une mesure de semence de maïs rapporte communément à Gœam 175 pour 1 ; si le terrain, de première qualité, n'est pas trop dévasté par les rats et les animaux domestiques, le produit peut s'élever à 250 pour 1. La récolte du maïs peut être faite, en général, quatre mois après les semailles.

Certaines racines nutritives fournissent toute l'année aux besoins du consommateur : tels sont en particulier les nikas. Les sonis, quel que soit le mode de culture qu'on ait suivi, s'arrachent en décembre ; les dagos, de novembre en janvier ; les ikamas, de novembre en mars ; et les gapgaps, de décembre en janvier. D'après M. Lamarche, « cette dernière époque est celle où tombent les feuilles du gapgap ; on tire alors de terre les racines, parce que toute espèce de traces ne tarderoient point à disparaître à la surface du sol, et qu'on seroit obligé de fouiller au hasard le champ d'un bout à l'autre : d'ailleurs, si l'on diffère trop d'extraire ces racines, elles deviennent coriaces et fournissent beaucoup moins de fécule. Quand la saison des pluies arrive, le gapgap pourrit assez promptement ; mais avant de tomber en dissolution, il donne naissance à des rejetons qui perpétuent son existence. »

Les anciens, pour conserver les racines féculentes nouvellement cueillies, les plaçoient en tas dans leurs champs, au milieu d'une enceinte entourée de piquets et couverte en feuilles de cocotier, où elles pouvoient se garder une année entière : pour économiser ces provisions, on alloit chercher dans la terre, au fur et à mesure du besoin, celles des racines qui n'étoient point l'objet d'une récolte régulière.

Nous devons ranger au nombre des produits de l'agriculture, les gommés et résines fournies par quelques-uns des arbres de ces contrées, tels que le cycas, le rima, le dogdog et le takamahaka ou daok.

« Depuis long-temps, dit M. Gaudichaud, on sait que le premier de ces végétaux secrète de la gomme. Aux îles des Papous, et sur-tout aux

Mariannes, on la voit sur le tronc, et quelquefois, mais plus rarement, sur les spadices de ces plantes.

Iles Mariannes.
Industrie
agricole.

» Mais si les spadices ne produisent que peu de gomme, et en quelque sorte accidentellement, il n'en est pas de même des troncs, qui en donnent sans cesse, et qui, fort souvent, en sont même entièrement recouverts: cette particularité appartient aux cycas femelles, et ne se rencontre point chez les mâles.

» A Rawak, nous éprouvâmes quelques difficultés à en recueillir, tant elle étoit molle et gélatineuse, ce qui tient sans doute à l'humidité habituelle de l'atmosphère dans ces parages. Il n'en fut pas de même aux Mariannes, où tous les cycas femelles, chargés de fruits presque mûrs, avoient, en mars, avril et mai, la partie supérieure de leur tronc garnie de cette substance. Beaucoup d'entre eux en portoient, par estimation, plus de cinq ou six livres chacun.

» La substance qui s'écoule ainsi du cycas, ayant de fort grands rapports avec la gomme adragant, pourroit probablement la remplacer; circonstance d'autant plus désirable, que cette dernière est toujours d'un prix assez élevé dans le commerce. Je pense que cet arbre utile réussiroit fort bien dans nos colonies intertropicales.»

Une espèce de baume ou de vernis liquide se retire par incision de l'arbre à pain et du *døgdøg*. Il suffit de donner un coup de hache, ou simplement de machete, au tronc de l'arbre, pour en voir couler cette substance résineuse, qui a un aspect laiteux, et sort avec d'autant plus d'abondance, que l'opération a été faite le matin, de bonne heure; à midi on n'obtiendrait plus rien. Ce lait de rima ou de *døgdøg*, lorsqu'il est récent, peut s'employer à la peinture, en le mêlant avec des poudres colorées: cependant il faut se hâter, car il sèche promptement. En le faisant réduire sur un fourneau, on obtient une résine concrète propre à divers usages, qui se fond au feu, et y brûle même avec flamme quand on l'y jette.

L'arbre auquel de telles blessures ont été faites ne paroît nullement en souffrir, et l'on a même remarqué qu'il produisoit d'autant plus de fruits qu'elles avoient été plus multipliées.

Après chaque entaille, le lait de rima ou de *døgdøg* coule pendant

Iles Mariannes.
Industrie
agricole.

environ un quart d'heure ; la plaie se cicatrise bientôt d'elle-même. Il est probable que la résine de takamahaka s'obtient par des moyens analogues : je n'ai pu m'en assurer.

Animaux nuisibles à l'agriculture. — Aux Mariannes, comme par-tout ailleurs sur le globe, l'homme est forcé de faire perpétuellement la guerre à une foule d'animaux, souvent à peine perceptibles, qui lui disputent les fruits de son labeur avec une persévérance dont il ne peut toujours se garantir.

Au premier rang doivent être placés les rats, dont l'engeance maudite est ici un véritable fléau pour l'agriculteur et le magasinier : quoiqu'on en détruise une foule avec des pièges, il s'en faut beaucoup que le moyen qu'on emploie suffise pour réprimer d'une manière sensible leurs ravages. Les chats, dont le naturel se rapproche ici de celui du renard, aiment bien mieux se ruer sans péril sur la paisible volaille des fermes, que d'en venir aux prises avec des adversaires redoutables par leur grosseur et par leur audace.

Les chiens *marrons* (1) sont à-la-fois les destructeurs du gibier et des plantations ; trop souvent on les voit aller chercher, dans les champs de maïs, un supplément à la nourriture que les forêts ne leur donnent pas toujours.

Les lézards, les poules domestiques, les petits oiseaux eux-mêmes, détruisent les produits de la vigne, qu'ils recherchent avec avidité, et parfois ils consomment en grande partie, dans les champs nouvellement ensemencés, ce qui faisoit l'espoir du cultivateur.

On connoît la puissance malfaisante des kankerlas et des fourmis : ces insectes sont ici nombreux et excessivement incommodes ; malgré des soins presque infinis, il est impossible de s'en garantir tout-à-fait, et même il faut une activité soutenue pour ne pas être victime de leurs ravages. La mouche puante, nommée *taguana*, et une espèce de chenille, sont encore pour l'agriculteur de terribles ennemis : l'une dépose sa larve dans les jeunes épis de riz et les fait avorter ; l'autre dévore les germes du maïs. On ne peut combattre la pernicieuse influence de ces

(1) *Marron*, expression commune dans nos colonies, où elle signifie : *qui est passé de l'état domestique à l'état sauvage.*

animaux que par des visites réitérées sur les plantations, et le nettoyage minutieux des parties attaquées.

Iles Mariannes.

Industrie agricole.

Étendue des cultures. — Les fermes établies dans les localités les plus avantageuses, celles dont la culture a été conduite avec le plus d'intelligence et de soins, sont dues aux anciens Jésuites, qui en devinrent les premiers propriétaires. Rentrées, à l'expulsion de ces religieux, dans le domaine du roi d'Espagne, elles ont depuis beaucoup perdu de leur valeur, par suite des soins moins assidus, moins éclairés peut-être, qui ont été donnés à leur exploitation.

Tachogna (pl. 59 et 71), une des plus étendues, ne sert plus aujourd'hui qu'à l'éducation des bestiaux. Santa-Rosa n'a pas une destination plus importante, quoique le sol en soit excellent; il est vrai que les moyens d'arrosage y sont rares et peu commodes.

Les fermes dont les terres sont le plus productives, appartiennent aux districts d'Agagna, Assan, Agat, Omata, Ynarahan et Sinahagna. Les plaines de Mérizo, Omata, Agat et Assan, fournissent, en général, le plus de riz; celles d'Agagna, le plus de maïs; enfin, celles d'Agagna, Sinahagna, Mongmon et Agat, le plus des racines nutritives de soni, dago, nika, &c.

On puisera, au reste, des notions beaucoup plus détaillées sur l'état des cultures à Gøam, dans les tableaux méthodiques qui vont suivre. Je dois cependant les faire précéder d'une remarque; c'est qu'une partie des champs livrés à l'agriculture étant fréquemment laissés en jachère, on se formeroit une opinion par trop favorable de l'activité de la population agricole, si l'on alloit croire que les terres qui sont énumérées dans ces tableaux sont en totalité l'objet de ses travaux annuels. Une portion, d'ailleurs, est abandonnée à la production naturelle des racines féculentes.

TABLEAU AGRICOLE de l'île Goam, présentant l'étendue des terres en culture, et la nature de leurs produits, pendant l'année 1818.

NOMS des DISTRICTS.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS où sont établies les fermes ou cultures		SURFACE DU TERRAIN EN CULTURE,			NATURE DES PRODUITS.		REMARQUES.	
	royales.	particulières.	en milles marins carrés et soixantièmes de mille.	en arpens royaux.	en hectares.	Végétaux.	Animaux.		
District d'AGAGNA.	Toto.....		2. 0.	1 343,0.	685,9.	Maïs, dagos, nicas.	Volailles....	Les 2 fermes royales qui se trouvent dans ce lieu sont construites en pierre, couvertes en tuile, et ont une citerne. Le terrain qu'elles occupent commence à Mapas, comprend Maladhi, Chachago, et se termine à Chalan-Pago.	
		Toto.....	4. 8.	3 021,6.	1 543,2.	Idem.....	Idem.....	Cette ferme appartient au collège de Saint-Jean-de-Latran.	
		Sant-Antonio.....	4. 8.	3 021,6.	1 543,2.	Idem.....	Idem.....	Ferme royale comprenant Raono, Takpaha, Sant-Antonio, Lala, et l'entrée d'Onagoan.	
		Ritidian.....		0. 4.	167,9.	85,7.	Maïs.....		C'est un terrain sans habitations.
		Sassa.....		0. 8.	335,7.	171,5.	Idem.....		Idem.
		Sassa.....		0. 4.	167,9.	85,7.	Riz.....		Idem.
		Fonti.....		0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....		Idem.
		Fonti.....		0. 6.	251,8.	128,6.	Maïs, dagos, nicas, so- nie, bananes, tabac, patates, haricots, to- mates, aubergines, piments.	Volailles....	Il y a 4 fermes particulières dans cette localité.
		Apogan.....		0. 1.	42,0.	21,4.	Idem.....	Idem.....	2 fermes.
		Totohan.....		2. 0.	1 343,0.	685,9.	Idem.....	Idem.....	6 fermes.
		Polan.....		2. 4.	1 510,9.	771,6.	Idem.....	Idem.....	6 fermes.
		Manghilao.....		2. 0.	1 343,0.	685,9.	Idem.....	Idem.....	7 fermes.
		Lalo.....		4. 8.	3 021,6.	1 543,2.	Idem.....	Idem.....	23 fermes.
		Tillan.....		1. 8.	1 007,2.	514,4.	Idem.....	Idem.....	5 fermes.
		Tamon.....		4. 0.	2 686,0.	1 371,8.	Idem.....	Idem.....	13 fermes.
		Onagoan.....		12. 0.	8 057,9.	4 115,3.	Idem.....	Idem.....	30 fermes.
	Hilaban.....		0. 1.	42,0.	21,4.	Idem.....	Idem.....	2 fermes.	
	Ritidian.....		4. 8.	3 021,6.	1 543,2.	Idem.....	Idem.....	8 fermes.	
	Sant-Antonio.....		2. 0.	1 343,0.	685,9.	Idem.....	Idem.....	4 fermes.	
	Apargoan.....		1. 8.	1 007,2.	514,4.	Idem.....	Idem.....	9 fermes.	
District d'ANIGGA.	Mahina.....		2. 4.	1 510,9.	771,6.	Cultures variées.		5 fermes.	
	Angoag-lachan.....		0. 1.	42,0.	21,4.	Idem.....		1 ferme.	
	Angoag-haya.....		0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....		Idem.	
	Tamag-lago.....		1. 0.	671,5.	342,9.	Idem.....		Idem.	
	Anaga.....		1. 0.	671,5.	342,9.	Idem.....		Idem.	
District d'ASSAN.	Machogchog.....		0. 1.	42,0.	21,4.	Idem.....		Idem.	
	Téhéra.....		0. 1.	42,0.	21,4.	Idem.....		2 fermes.	
	Hanian.....		0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....		Idem.	
	Kalagag.....		0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....		1 ferme.	
	Hop-hop.....		1. 0.	671,5.	342,9.	Idem.....		2 fermes.	

NOMS des DISTRICTS.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS où sont établies les fermes ou cultures		SURFACE DU TERRAIN EN CULTURE,			NATURE DES PRODUITS.		REMARQUES.
	royales.	particulières.	en milles marins carrés et scizièmes de mille.	en arpens royaux.	en hectares.	Végétaux.	Animaux.	
Suite du district d'ASSAN.		Tanmi.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Cultures variées.		2 fermes.
		Margoï.....	1. 0.	671,5.	342,9.	Idem.....		Terrain sans habitations.
		Hinadpo.....	1. 0.	671,5.	342,9.	Idem.....		Idem.
		Palassan.....	1. 0.	671,5.	342,9.	Idem.....		Idem.
		Hago.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Riz.....		Idem.
		Maganay.....	1. 0.	671,5.	342,9.	Idem.....		Idem.
District de TEPONGAN.		Rigoas.....	1. 0.	671,5.	342,9.	Cultures variées.		3 fermes.
		Magnifa.....	1. 8.	1007,2.	514,4.	Idem.....		5 fermes.
		Gaan.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....		1 ferme.
		Sassa.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....		Idem.
		Tayhapo.....	0. 8.	335,7.	171,5.	Idem.....		3 fermes.
		Sinenson.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....		2 fermes.
		Ninemog.....	0. 8.	335,7.	171,5.	Idem.....		3 fermes.
		Tadgoa.....	0. 12.	503,6.	257,2.	Idem.....		Terrain sans habitations.
		Fanodgan.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....		Idem.
		Machéché.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....		Idem.
District de SINAHAGNA.		Tayghigan.....	0. 8.	335,7.	171,5.	Idem.....	Volailles.....	2 fermes.
		Hedton.....	2. 0.	1343,0.	685,9.	Idem.....	Idem.....	1 ferme.
		Anag.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....	Idem.....	2 fermes.
		Talag-Katan.....	0. 1.	42,0.	21,4.	Idem.....	Idem.....	1 ferme.
		Afamé.....	1. 8.	1007,2.	514,4.	Idem.....	Idem.....	3 fermes.
		Diklighi.....						
		Agos.....	1. 0.	671,5.	342,9.	Sonis.....		La surface de ces trois terrains est donnée en bloc.
		Flaghellor.....						
		Hedton.....	1. 0.	671,5.	342,9.	Riz.....		Même remarque.
		Hilahan.....						
District de MONGMON.		Chaod.....						
		Papato.....	1. 0.	671,5.	342,9.	Racines, maïs et riz.		Idem.
		Hinali.....						
		Chochogo.....						
		Maiti.....	1. 0.	671,5.	342,9.	Cultures variées.		1 ferme.
		Otan.....	0. 6.	251,8.	128,6.	Idem.....		4 fermes.
District d'AGAT.		Mapas.....	2. 0.	1343,0.	685,9.	Idem.....		13 fermes.
		Bahassa.....	1. 0.	671,5.	342,9.	Idem.....		5 fermes.
		Siénéga.....						
		Malagan.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Sonis.....		Surface donnée en bloc.
		Otan.....						
District d'AGAT.		Manaynay.....						
		Palagogna.....					Bœufs, vaches et porcs.	Domaine d'une étendue indéfinie, consacré à l'éducation des bestiaux.
	Talisay.....					Porcs et volaill.	Idem.	

NOMS des DISTRICTS.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS où sont établies les fermes ou cultures		SURFACE DU TERRAIN EN CULTURE,			NATURE DES PRODUITS.		REMARQUES.
	royales.	particulières.	en milles marins carrés et septièmes de mille.	en arpens royaux.	en hectares.	Végétaux.	Animaux.	
Suite du district d'AGAT.		Somaye.....					Vaches.....	Ce domaine, d'une étendue indéfinie, consacré à l'éducation des bestiaux, appartient à D. Luis de Torres. (V. pl. 81, Ferme particulière.) Domaine d'une étendue indéfinie, consacré à l'éducation des bestiaux. <i>Idem.</i> <i>Idem.</i> <i>Idem.</i> 1 ferme. <i>Idem.</i> 6 fermes. 3 fermes. 2 fermes. Terres labourées, sans habitations. <i>Idem.</i> <i>Idem.</i> <i>Idem.</i> <i>Idem.</i> <i>Idem.</i> <i>Idem.</i> <i>Idem.</i> <i>Idem.</i> <i>Idem.</i> <i>Idem.</i> Domaine d'une étendue indéfinie, consacré à l'éducation des bestiaux. <i>Idem.</i> 1 ferme. <i>Idem.</i> <i>Idem.</i> <i>Idem.</i> 3 fermes. 2 fermes. 3 fermes. <i>Idem.</i> <i>Idem.</i> Terres labourées, sans habitations. <i>Idem.</i> <i>Idem.</i> Terrain sans habitations. <i>Idem.</i>
		Chonay.....					<i>Idem.</i>	
		Fata.....					Porcs et volaill.	
		Madpa.....					Porcs.....	
		Gheffan.....					Porcs et volaill.	
		Apra.....		1. 0.	671,5.	342,9.	Grains et racines diverses.	
		Fenna.....		0. 1.	42,0.	21,4.	Riz.....	
		Apra.....		0. 12.	503,6.	257,2.	Cultures variées.	
		Hénod.....		0. 8.	335,7.	171,5.	<i>Idem.</i>	
		Finili.....		0. 8.	335,7.	171,5.	<i>Idem.</i>	
		Tarayfa.....		1. 8.	1007,2.	514,4.	<i>Idem.</i>	
		Alari.....		1. 0.	671,5.	342,9.	<i>Idem.</i>	
		Tomi.....		0. 4.	167,9.	85,7.	<i>Idem.</i>	
		Libogon.....		1. 0.	671,5.	342,9.	<i>Idem.</i>	
		Sagoalao.....		0. 2.	83,9.	42,9.	<i>Idem.</i>	
		Chalfgan.....		0. 4.	167,9.	85,7.	<i>Idem.</i>	
		Sagoalao.....		0. 1.	42,0.	21,4.	Riz.....	
		Sassa.....		0. 12.	503,6.	257,2.	<i>Idem.</i>	
		Malinao.....		0. 1.	42,0.	21,4.	<i>Idem.</i>	
		Choay.....		0. 2.	83,9.	42,9.	<i>Idem.</i>	
	Holapago.....		0. 4.	167,9.	85,7.	<i>Idem.</i>		
District d'OMATA et de MÉRIZO.		Séhya.....					Bœufs et porcs.	
		Lago.....					Porcs et volaill.	
		Faha.....		1. 0.	671,5.	342,9.	Cultures variées.	
		Togoan.....		0. 8.	335,7.	171,5.	<i>Idem.</i>	
		Huatan.....		1. 0.	671,5.	342,9.	<i>Idem.</i>	
		Hati.....					<i>Idem.</i>	
		Liya.....					<i>Idem.</i>	
		Haballan.....					<i>Idem.</i>	
		Ghéos.....		0. 4.	167,9.	85,7.	Cultures variées.	
		Tachog.....		0. 4.	167,9.	85,7.	<i>Idem.</i>	
		Manéno.....		1. 8.	1007,2.	514,4.	<i>Idem.</i>	
		Saloggna.....		0. 6.	251,8.	128,6.	<i>Idem.</i>	
		Gaatata.....		0. 4.	167,9.	85,7.	<i>Idem.</i>	
		Hinagao.....		0. 12.	503,6.	257,2.	<i>Idem.</i>	
		Hahmo.....		0. 4.	167,9.	85,7.	<i>Idem.</i>	
		Lati.....		0. 8.	335,7.	171,5.	<i>Idem.</i>	
	Magoa.....		0. 8.	335,7.	171,5.	<i>Idem.</i>		
	Fontan.....		0. 8.	335,7.	171,5.	<i>Idem.</i>		

NOMS des DISTRICTS.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS où sont établies les fermes ou cultures		SURFACE DU TERRAIN EN CULTURE,			NATURE DES PRODUITS.		REMARQUES.
	royales.	particulières.	en milles marins carrés et scizièmes de mille.	en arpens royaux.	en hectares.	Végétaux.	Animaux.	
Suite du district d'OMATA et de MÉRIZO.		Somay.....	0.12.	503,6.	257,2.	Cultures variées.		Terrain sans habitations.
		Magnagna.....	0.4.	167,9.	85,7.	Riz.....		Idem.
		Ghcos.....	0.12.	503,6.	257,2.	Idem.....		Idem.
		Salogña.....	0.8.	335,7.	171,5.	Idem.....		Idem.
		Goatata.....	0.4.	167,9.	85,7.	Idem.....		Idem.
		Dandan.....					Bœufs et volaill.	Domaine d'une étendue indéfinie, consacré à l'éducation des bestiaux.
		Tarofoto.....					Porcs.....	Idem.
		Fatahlag.....	0.12.	503,6.	257,2.	Cultures variées.	Volailles.....	2 fermes.
		Hogno.....	1.0.	671,5.	342,9.	Idem.....	Idem.....	1 ferme.
		Matala.....	0.8.	335,7.	171,5.	Idem.....		Terrain sans habitations.
		Panilla.....	0.4.	167,9.	85,7.	Idem.....		Idem.
		Tipoko.....	0.4.	167,9.	85,7.	Idem.....		Idem.
		Agfayan.....					Porcs et volaill.	3 domaines d'une étendue indéfinie, consacrés à l'éducation des bestiaux.
		Papadgan.....					Idem.....	1 domaine idem.
District d'YNARAHAN.		Lanchi.....					Idem.....	Idem.
		Ghigan.....					Idem.....	Idem.
		Agfayan.....	0.4.	167,9.	85,7.	Cultures variées.	Volailles.....	2 fermes.
		Tipoko.....	0.2.	83,9.	42,9.	Idem.....	Idem.....	Idem.
		Hogno.....	0.4.	167,9.	85,7.	Idem.....	Idem.....	3 fermes.
		Paella.....	0.1.	42,0.	21,4.	Idem.....	Idem.....	1 ferme.
		Gnagnagon.....	0.4.	167,9.	85,7.	Idem.....	Idem.....	Idem.
		Méghod.....	0.2.	83,9.	42,9.	Idem.....		Terrain sans habitations.
		Chagami.....	0.4.	167,9.	85,7.	Idem.....		Idem.
		Tinaga.....	0.8.	335,7.	171,5.	Idem.....		Idem.
		Nomgna.....	1.0.	671,5.	342,9.	Idem.....		Idem.
		Pagnagon.....	0.12.	503,6.	257,2.	Idem.....		Idem.
		Charsigam.....	0.1.	42,0.	21,4.	Riz.....		Idem.
		Goagoagon.....	0.0,5.	21,0.	10,7.	Idem.....		Idem.
	Agfayan.....	0.0,5.	21,0.	10,7.	Idem.....		Idem.	
District de PAGO.		Tachogna.....					Bœuf et volaill.	1 domaine d'une étendue indéfinie, consacré à l'éducation des bestiaux.
		Ylic.....					Porcs.....	2 domaines idem.
		Dagaa.....					Chev., mulets.	1 domaine idem.
		Lonfiid.....	0.6.	251,8.	128,6.	Cultures variées.	Volailles.....	1 ferme.
		Mago.....	0.4.	167,9.	85,7.	Idem.....	Idem.....	Idem.
		Fagto.....	0.4.	167,9.	85,7.	Idem.....		Terrain sans habitations.
		Tagon.....	0.2.	83,9.	42,9.	Idem.....		Idem.
		Hodhod.....	0.4.	167,9.	85,7.	Idem.....		Idem.
		Fahasgo.....	0.1.	42,0.	21,4.	Riz.....		Idem.
		Hensa.....					Porcs et volaill.	1 domaine d'une étendue indéfinie, consacré à l'éducation des bestiaux.
	Lagognia.....					Porcs, bœufs et volailles.	2 domaines idem.	

NOMS des DISTRICTS.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS où sont établies les fermes ou cultures		SURFACE DU TERRAIN EN CULTURE,			NATURE DES PRODUITS.		REMARQUES.
	royales.	particulières.	en milles marins carrés et seizièmes de mille.	en arpens royaux.	en hectares.	Végétaux.	Animaux.	
Suite du district de PAGO.		Balandra.....					Porcs, bœufs et volailles.	1 domaine d'une étendue indéfinie, consacré à l'éducation des bestiaux.
		Taysagan.....					Porcs et volaill.	3 domaines idem.
		Soapodgna.....					Idem.....	1 domaine idem.
		Maaga.....					Idem.....	Idem.
		Lonfid.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Cultures variées.		6 fermes.
		Assinan.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....		4 fermes.
		Tahi.....	0. 8.	335,7.	171,5.	Idem.....		Idem.
		Hagnan.....	0. 1.	42,0.	21,4.	Idem.....		Terrain sans habitations.
		Soapodgna.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....		Idem.
		Palentad.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Riz.....		Idem.
		Magnengon.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Cultures variées.		Idem.
District de SANTA-ROSA.		Hinaladø.....	0. 1.	42,0.	21,4.	Idem.....		Idem.
		Sonlagø.....	1. 0.	671,5.	342,9.	Idem.....		Idem.
	Santa-Rosa.....						Porcs et volaill.	Domaine d'une étendue indéfinie, consacré à l'éducation des bestiaux.

RÉSUMÉ de l'étendue des terres en culture sur l'île Gouam en 1818.

NOMS des DISTRICTS.	SURFACE DES TERRES CULTIVÉES,					REMARQUES.
	évaluée EN MILLES MARINS CARRÉS et seizièmes de mille.		ÉVALUATION TOTALE POUR CHAQUE DISTRICT,			
	Fermes royales.	Fermes particulières.	en milles marins carrés et seizièmes de mille.	en arpens royaux des eaux et forêts.	en hectares.	
AGAGNA.....	7. 12.	41. 4.	49. 0.	32 902,8.	16 803,9.	<p>106 m. c. 1 a. valent exactement 71 219 arp. 3, ou 36 372 hect. 6. Les légères différences qu'on trouve entre ces nombres et ceux qui sont écrits au bas des deux dernières colonnes de ce tableau, proviennent des petites fractions qui ont été négligées dans les réductions partielles.</p> <p>La surface de Gouam étant de 253 milles marins carrés, équivalens à 17 lieues marines carrées = 102 736 arpens 2, ou 52 469 hect. 14 (voyez p. 230), il s'ensuit que l'étendue des terres en culture est un peu plus des deux tiers de la surface totale; ou, plus exactement, que la surface entière de l'île est à la surface des terres en culture, comme 1 : 0,6932.</p> <p>J'ai de fortes raisons de croire, ainsi que déjà j'en ai fait la remarque (pag. 415), que ces terres ne sont pas régulièrement cultivées toutes les années, et qu'une partie reste en jachère.</p>
ANIGØA.....		4. 9.	4. 9.	3 063,8.	1 564,5.	
ASSAN.....		6. 2.	6. 2.	4 113,1.	2 100,1.	
TÉPØNGAN.....		5. 8.	5. 8.	3 693,2.	1 886,0.	
SINAHAGNA.....		7. 5.	7. 5.	4 910,3.	2 507,6.	
MONGMON.....		4. 10.	4. 10.	3 105,7.	1 586,0.	
AGAT.....	1. 1.	7. 2.	8. 3.	5 497,8.	2 807,6.	
ØMATA ET MÉRIZO.....		10. 2.	10. 2.	6 798,7.	3 472,1.	
YNARAHAN.....	1. 12.	4. 11.	6. 7.	4 322,8.	2 207,4.	
PAGO.....	1. 5.	2. 14.	4. 3.	2 812,1.	1 435,7.	
Totaux généraux...	11. 14.	94. 3.	106. 1.	71 220,3.	36 370,9.	

Éducation des bestiaux. — A l'exception du bœuf, du porc et de la poule, les animaux qui tiennent à l'exploitation rurale ou à la basse-cour ne sont point aux Mariannes l'objet de spéculations de quelque importance, et peu de personnes s'appliquent à en élever : aussi le nombre n'en est-il pas considérable. En effet, les mulets et les chevaux, dont les besoins bornés de l'agriculture et des transports ne rendent pas les services indispensables, sont en quelque sorte considérés comme des bêtes de luxe; des chasses funestes et continues ont presque anéanti l'espèce des chèvres, qui s'étoient propagées à Gøam avec tant de succès, et avoient fini par y vivre à l'état sauvage; enfin la race des moutons, privée des soins minutieux qu'elle réclame, n'a jamais pu y prospérer.

Iles Mariannes.
Industrie
agricole.

L'utilité la plus réelle du bœuf, aux yeux des habitans, étant de servir à leur nourriture, c'est principalement sous ce rapport qu'ils attachent de l'intérêt à sa multiplication. Outre les quadrupèdes de ce genre qui reçoivent des soins dans les lieux habités, il en est qui, abandonnés à eux-mêmes, peuplent les forêts de Gøam, de Tinian et de Saypan, et dont il seroit impossible d'évaluer le nombre avec quelque justesse.

Le commodore Byron, dans son Voyage autour du monde, nous apprend que ses gens virent, sur cette dernière île, beaucoup de cochons sauvages et de *guanaques*, mais aucune trace d'autre bétail. Lors des nombreuses conversations que j'ai eues avec le major D. Luis, dans le but de connoître ce que chacune des îles Mariannes offroit de remarquable, il ne m'a jamais rien dit de la présence à Saypan de l'animal péruvien connu sous ce nom de guanaque [*huanaco*]; D. Médinilla lui-même, dont la complaisance étoit inépuisable, n'auroit certainement pas manqué de m'entretenir d'un fait aussi important, s'il eût été exact. L'assertion du capitaine anglais a donc lieu de m'étonner beaucoup, aussi suis-je très-disposé à croire que ses compagnons se sont trompés. Quoi qu'il en soit, on pourroit affirmer sans crainte qu'aujourd'hui il n'existe dans cette île aucune trace de pareils quadrupèdes.

En 1819, on comptoit encore quelques bœufs sauvages à Gøam, sur-tout du côté d'Agat, Pago, Tachøgna, Sant-Antonio, Mérizo et

Iles Mariannes.

Industrie
agricole.

Omata, mais en nombre bien moins considérable que quelques personnes ont cherché à l'établir. Tinian et Saypan sont, sous ce rapport, plus favorisés, quoique, sur la première de ces îles, on en voit annuellement périr beaucoup par suite de la sécheresse. D'après les renseignemens recueillis à Tinian par M. Bérard, il n'y en auroit pas eu moins de 2 000 à l'époque où il s'y trouvoit. Saypan, mieux arrosé, doit en nourrir un bien plus grand nombre.

Nous avons dit que le bœuf reçoit à Gœam les soins de l'agriculteur; mais, il faut l'avouer, ces soins se réduisent à bien peu de chose. Dandan, ainsi qu'on le verra plus bas, est le lieu où le gouvernement fait élever le plus de bestiaux; on trouve aussi beaucoup de porcs et de volailles dans les fermes du district d'Omata.

Des enceintes établies en plein air servent à réunir pendant la nuit les vaches et les taureaux; le jour ils vont paître dans les savanes, sous la conduite de gardiens chargés uniquement de veiller à leur conservation. Lorsqu'une vache se sent parvenue au terme de la gestation, il arrive souvent qu'elle s'enfuit dans les bois, pour y mettre bas, et, au bout de quelque temps, revient au parc avec son veau.

Les jeunes taureaux sont coupés à deux ans et demi ou trois ans, et il résulte d'un calcul moyen qu'il en meurt 1 sur 10 par suite de l'opération. La méthode consiste à lier les testicules, et à en faire, presque immédiatement après, l'extraction avec un couteau ordinaire: on cicatrise ensuite la plaie avec un fer chaud.

S'il est indifférent que les bœufs vivent ou non en plein air, il n'en est pas tout-à-fait de même des porcs, qui, pour bien s'engraisser, ont besoin d'être mis à couvert. Le parc ou plutôt le hangar sous lequel on les réunit, est désigné par le nom espagnol de *rancho*. Le nourrissage de ces animaux n'a guère d'autre but que de faire des approvisionnemens de salaison et de saindoux. « La chair de coco est presque la seule substance qu'on leur donne à manger, et presque la seule aussi qui serve à la pâture des chiens. » (M. Quoy.)

Il est d'usage de châtrer les porcs mâles domestiques, et l'on fait quelquefois, à Tinian, la même opération à des porcs sauvages. M. Bérard, qui l'a vu pratiquer, en rend compte en ces termes: « Il ne faut

aux Tinianais ni ligature, ni bistouri; il suffit de leur énorme machete. Après avoir mis à découvert par une double incision chacun des deux corps glanduleux, ils les extirpent avec beaucoup de dextérité; pour reconnoître plus tard l'animal opéré, on lui enlève une bonne moitié de l'oreille. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que le porc supporte cette mutilation douloureuse sans pousser le moindre cri, et que pas une goutte de sang ne sort de sa blessure. »

Les mêmes insulaires laissent vivre en paix les coqs et les poules, dont leurs campagnes sont très-peuplées. On les traite à-peu-près de même sur l'île Goom, où cependant on leur laisse un peu moins de liberté. En général, on y fait peu de chapons; à peine en voit-on çà et là un petit nombre dans quelques fermes particulières.

Les anciens Mariannais soignoient jadis, près de leurs demeures, une espèce de gallinacée fort rare aujourd'hui, appelée par eux *sesnghet*, et à laquelle nous avons donné le nom de *mégapode*: cet oiseau a toutes les habitudes de notre poule domestique; mais on ne remarque aucune différence sensible entre le mâle et la femelle.

Nous terminerons cet article par le tableau détaillé et chronologique du bétail appartenant au gouvernement de la colonie.

ÉTAT GÉNÉRAL des bestiaux domestiques et sauvages existant aux îles Mariannes, dans les fermes et domaines du roi, à différentes époques.

TABLEAU N.º 1. — BESTIAUX DE L'ÎLE GOAM, EN 1799.

NOMS DES LOCALITÉS.	BŒUFS DOMESTIQUES.							BŒUFS SAUVAGES.								
	Taureaux.	Jeunes taureaux.	Jeunes taureaux fouguesux.	Veaux.	Vaches.	Jeunes vaches.	Grindots.	TOTAL.	Taureaux.	Jeunes taureaux.	Jeunes taureaux fouguesux.	Veaux.	Vaches.	Jeunes vaches.	Grindots.	TOTAL.
Ferme royale de Toto.....	56
Administration d'Omata.....	1	4	4	11	22	8	12	62	9	2	10	30	6	7	64
Ferme royale de Dandan.....	8	5	30	33	90	30	36	232	32	27	28	33	72	26	25	243
Ferme royale de Tachogna.....	11	12	17	21	70	32	37	200	11	6	7	12	2	3	41
Ferme royale de Santa-Rosa.....	1	1	4	13	16	7	13	55	58	5	5	14	110	1	11	204
Estimation du bétail sauvage qu'on n'a pu compter, à Goom.....	190
TOTAUX.....	21	22	55	78	198	77	98	605	110	40	33	64	224	35	46	742

TABLEAU N.º III. — BESTIAUX DE L'ÎLE GOAM, EN JUILLET 1812.

NOMS DES LOCALITÉS.	BŒUFS.				PORCS.				VOLAILLES.																				
	Taureaux.	Jeunes taureaux fougueux.	Veaux.	Bœufs de charge.	Bœufs qu'on ne charge point.	Vaches.	Jeunes vaches.	Génisses.	TOTAL.	Verrais.	Jeunes verrais.	Cochons de lait.	Truies.	Jeunes truies.	Truies laitières.	Porcs à l'égrais.	Porcs engraissés.	Porcs maigres.	Porcs chètrés.	TOTAL.	Coqs.	Chapons.	Poulares.	Poussins.	Poules qui pondent.	Poules qui ne pondent pas encore.	Poulennes.	Petits poulets.	TOTAL.
Domaine de Toto et ferme royale d'Agagna.....	2	4	3	3	4	7	8	5	32	3	3	30	17	6	34	...	10	7	21	128	8	30	...	217	60	...	30	20	365
Administration d'Agat.....	2	4	4	4	8	24	12	7	70	2	...	14	18	11	15	...	11	6	12	89	8	26	...	19	11	20	10	145	
Administration d'Omata.....	8	4	30	4	3	126	60	56	291	3	...	27	4	3	23	20	...	13	24	117	10	20	4	151	72	51	140	29	477
Ferme royale de Dandan.....	2	4	8	3	...	48	12	17	110	4	5	21	13	11	27	...	10	8	19	118	7	50	...	55	59	12	40	263	
Ferme royale de Tachogna.....	3	4	31	34	8	34	6	37	6	10	30	10	8	25	132
Ferme royale de Santa-Rosa.....
TOTAUX.....	14	12	17	53	43	15	205	92	85	536	15	9	123	86	39	133	20	32	37	96	590	53	173	10	762	370	143	547	2182

N. B. Dans cet état et dans les suivants, on n'a pu se procurer la note estimative des bœufs sauvages qu'on ne pouvait compter, tant à Goam que sur les autres îles Mariannes.

Suite du TABLEAU ci-dessus.

NOMS DES LOCALITÉS.	CHEVAUX.			MULETS.			ANES.			
	Chevaux.	Poulains.	Jeunes poulains.	Mulets.	Jeunes mulets.	Mules.	Jeunes mules.	ANES.	Petits ânes.	Ânes.
Domaine de Toto.....	1	6	...	5	1	2
Administration d'Agat.....	1
Administration d'Omata.....
Ferme royale de Dandan.....	...	4	7	1
Ferme royale de Tachogna.....	1	2
Ferme royale de Santa-Rosa.....
TOTAUX.....	1	4	8	8	...	6	2	...	1	3

TABLEAU N.º IV. — BESTIAUX DE L'ÎLE GŌAM, EN JANVIER 1813.

NOMS DES LOCALITÉS.	BŒUFS.										PORCS.										VOLAILLES.									
	Taureaux.	Jeunes taureaux.	Jeunes taureaux fougatoux.	Veaux.	Bœufs de charge.	Bœufs qu'on ne charge point.	Vaches.	Jeunes vaches.	Génisses.	TOTAL.	Verrats.	Jeunes verrats.	Cochons de lait.	Truies.	Jeunes truies.	Truies lactées.	Porcs à l'engrais.	Porcs engraisés.	Porcs maigres.	Porcs châtrés.	TOTAL.	Coqs.	Chapons.	Poulardes.	Poussins.	Poules qui pondent.	Poules qui ne pondent pas encore.	Poulesnes.	Petits poulets.	TOTAL.
Domaine de Tota et ferme royale d'Agat.....	1	4	3	3	26	3	11	12	1	36	1	15	5	10	9	1	10	52	18	40	52	18	18	40	52	40	50	18	150	285
Administration d'Agat.....	2	5	3	4	7	3	25	12	7	68	2	5	5	16	11	10	7	6	9	69	8	18	4	40	40	40	50	50	50	180
Administration d'Ōmata.....	4	5	13	16	5	5	66	27	13	149	3	23	2	6	10	6	4	13	67	15	12	20	81	86	18	81	81	81	313	
Ferme royale de Dandan.....	2	4	8	12	3	3	46	12	15	102	3	4	6	7	7	7	3	6	26	7	25	39	30	30	30	30	27	20	148	
Ferme royale de Tachogna.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	132	
Ferme royale de Santa-Rosa.....	9	13	30	34	36	15	148	63	36	384	11	4	77	44	34	67	14	14	41	306	59	115	30	188	287	68	224	217	1 188	
TOTAUX.....	9	13	30	34	36	15	148	63	36	384	11	4	77	44	34	67	14	14	41	306	59	115	30	188	287	68	224	217	1 188	

Suite du TABLEAU ci-dessus.

NOMS DES LOCALITÉS.	CHEVAUX.				MULETS.				ANES.								
	Chevaux.	Poulains.	Jeunes poulains.	Jumens.	Pouliches.	Jeunes pouliches.	TOTAL.	Mulets.	Jeunes mulets.	Mules.	Jeunes mules.	TOTAL.	Anes.	Petits anes.	Anesses.	Petites anesses.	TOTAL.
Domaine de Tota.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Administration d'Agat.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Administration d'Ōmata.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Ferme royale de Dandan.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Ferme royale de Tachogna.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Ferme royale de Santa-Rosa.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
TOTAUX.....	1	4	6	7	11	17	30	6	6	7	15	15	5	1	5	1	8

TABLEAU N.º V. — BESTIAUX DE L'ÎLE GOAM, EN JANVIER 1814.

NOMS DES LOCALITÉS.	BOEUF.				PORCS.				VOLAILLES.																
	Taureaux.	Jeunes taureaux fougueux.	Veaux.	Bœufs qu'on ne charge point. Bœufs de charge.	Vaches.	Jeunes vaches.	Génisses.	TOTAL.	Traies.	Jeunes traies.	Truies laitières.	Porcs à l'engrais.	Porcs engraissés.	Porcs maigres.	Porcs châtrés.	TOTAL.	Coqs.	Chapons.	Poulardes.	Poussins.	Poules qui pondent.	Poules qui ne pondent point.	Foulettes.	Petits poullets.	TOTAL.
Domaine de Toto et ferme royale d'Agna.....	2	5	1	3	11	12	4	38	7	17	9	4	5	56	17	15	6	3	6	13	2	7	9	69	
Administration d'Agat.....	2	3	1	4	26	13	8	58	3	11	23	5	6	8	8	8	12	20	58	10	60	12	10	29	130
Administration d'Omata.....	4	3	16	5	65	27	15	147	6	7	14	6	10	12	8	15	13	10	20	60	10	23	50	201	
Ferme royale de Dandan.....	3	8	9	2	42	12	11	91	3	4	11	5	6	5	6	5	7	23	...	45	25	23	22	145	
Ferme royale de Tachegna..	3	8	9	2	42	12	11	91	3	4	11	5	6	5	6	5	7	23	...	45	25	23	22	145	
Ferme royale de Santa-Rosa..	9	7	27	33	144	64	38	361	51	52	82	21	34	49	40	71	104	41	125	188	22	137	143	831	
TOTAUX.....	9	7	27	33	144	64	38	361	51	52	82	21	34	49	40	71	104	41	125	188	22	137	143	831	

Suite du TABLEAU ci-dessus.

NOMS DES LOCALITÉS.	CHEVAUX.				MULETS.			ANES.									
	Chevaux.	Poulains.	Jeunes poulains.	Juments.	Pouliches.	Jeunes pouliches.	TOTAL.	Mulets.	Jeunes mulets.	Mules.	Jeunes mules.	TOTAL.	Anes.	Petits ânes.	Anesses.	Petites anesses.	TOTAL.
Domaine de Toto.....	3	4	1	14	22	1	22	4	6	10	1	10	1	1	4	2	8
Administration d'Agat.....	3	4	1	14	22	1	22	4	6	10	1	10	1	1	4	2	8
Administration d'Omata.....	3	4	1	14	22	1	22	4	6	10	1	10	1	1	4	2	8
Ferme royale de Dandan.....	3	4	1	14	22	1	22	4	6	10	1	10	1	1	4	2	8
Ferme royale de Tachegna..	3	4	1	14	22	1	22	4	6	10	1	10	1	1	4	2	8
Ferme royale de Santa-Rosa..	3	4	1	14	22	1	22	4	6	10	1	10	1	1	4	2	8
TOTAUX.....	3	4	1	14	22	1	22	4	6	10	1	10	1	1	4	2	8

TABLEAU N.º VI. — BESTIAUX DE L'ÎLE GOAM, EN JANVIER 1815.

NOMS DES LOCALITÉS.	BŒUFS.						PORCS.										VOLAILLES.											
	Tauraux.	Jeunes taureaux.	Jeunes taureaux fougueux.	Veaux.	Bœufs de charge.	Bœufs qu'on ne charge point.	Vaches.	Jeunes vaches.	Génisses.	TOTAL.	Traies.	Jeunes traies.	Traies laitières.	Porcs à l'engrais.	Porcs engraisés.	Porcs maigres.	Porcs châtés.	TOTAL.	Coqs.	Chapons.	Poulettes.	Poulardes.	Poussins.	Poules qui pondent.	Poules qui ne pondent pas encore.	Poulettes.	Petits poulets.	TOTAL.
Domaine de Teto et ferme royale d'Agagna.....	1	2	1	2	22	3	14	3	25	6	7	6	8	4	18	17	20	26	29	12	134	
Administration d'Agat.....	1	1	4	4	4	16	10	16	46	
Administration d'Omata.....	4	4	8	16	58	20	87	
Ferme royale de Daudan.....	3	2	6	2	50	81	
Ferme royale de Tachogna.....	20	76
Ferme royale de Santa-Rosa.....	8	26	91
TOTAUX.....	9	9	14	24	24	6	122	32	270	13	52	82	55	7	21	66	418	38	55	23	42	137	30	46	144	515		

Suite du TABLEAU ci-dessus.

NOMS DES LOCALITÉS.	CHEVAUX.				MULETS.			ANES.									
	Chevaux.	Poulains.	Jeunes poulains.	Jumens.	Pouliches.	Jeunes Pouliches.	TOTAL.	Mulets.	Jeunes mulets.	Mules.	Mulets.	Jeunes mulets.	Mules.	Petits ânes.	Anesses.	Petites ânesses.	TOTAL.
Domaine de Teto.....	4	3	4	7	7	1	13	2	1	1	1	1	1	1	1	1	10
Administration d'Agat.....
Administration d'Omata.....
Ferme royale de Daudan.....
Ferme royale de Tachogna.....
Ferme royale de Santa-Rosa.....
TOTAUX.....	4	3	11	18	4	7	13	2	2	7	13	2	7	1	4	3	10

TABLEAU N.º VII. — BESTIAUX DE L'ÎLE GOAM, EN JANVIER 1816.

NOMS DES LOCALITÉS.	BOEUF.				PORCS.				VOLAILLES.																				
	Taureaux.	Jeunes taureaux fougueux.	Jeunes taureaux de charge.	Boeufs qu'on ne charge point.	Vaches.	Jeunes vaches.	Génisses.	TOTAL.	Verrats.	Jeunes verrats.	Cochons de lait.	Truies.	Jeunes truies.	Truies laitières.	Pores à l'engrais.	Pores engraisés.	Pores maigres.	Porcs châtés.	TOTAL.	Coqs.	Chapons.	Poulesdes.	Poussins.	Poules qui pondent.	Poules qui ne pondent pas encore.	Pouleses.	Petits poulets.	TOTAL.	
Domaine de Toto et ferme royale d'Agagna	1	2	2	3	14	1	4	27	1	13	6	14	6	14	6	14	6	14	6	17	5	4	8	14	12	6	15	13	77
Administration d'Agat	2	2	5	3	21	2	7	39	3	24	22	30	22	30	22	30	22	30	22	53	7	12	12	26	30	6	30	20	143
Administration d'Omata	4	8	11	19	63	32	18	159	2	23	12	5	21	5	21	5	21	5	21	99	20	8	10	56	34	25	37	20	210
Ferme royale de Dandan	3	2	4	2	15	5	2	35	3	7	8	4	10	4	10	4	10	4	10	51	5	9	14	25	12	11	12	76	
Ferme royale de Tachogna	10	12	19	26	113	40	31	277	10	69	48	110	48	110	48	110	48	110	48	449	45	59	35	138	167	42	120	734	
FERME ROYALE DE SANTA-ROSA	10	12	19	26	113	40	31	277	10	69	48	110	48	110	48	110	48	110	48	449	45	59	35	138	167	42	120	734	
TOTAUX	10	12	19	26	113	40	31	277	10	69	48	110	48	110	48	110	48	110	48	449	45	59	35	138	167	42	120	734	

Suite du TABLEAU ci-dessus.

NOMS DES LOCALITÉS.	CHEVAUX.				MULETS.				ANES.				
	Chevaux.	Jeunes poulains.	Jumens.	Poulaches.	Mulets.	Jeunes mulets.	Mules.	Jeunes mules.	Anes.	Petits ânes.	Anesses.	Petites ânesses.	TOTAL.
Domaine de Toto	3	3	3	9	2	1	5	7	1	1	1	3	10
Administration d'Agat	3	3	3	9	2	1	5	7	1	1	1	3	10
Administration d'Omata	3	3	3	9	2	1	5	7	1	1	1	3	10
Ferme royale de Dandan	3	3	3	9	2	1	5	7	1	1	1	3	10
Ferme royale de Tachogna	3	3	3	9	2	1	5	7	1	1	1	3	10
Ferme royale de Santa-Rosa	3	3	3	9	2	1	5	7	1	1	1	3	10
TOTAUX	3	3	3	9	2	1	5	7	1	1	1	3	10

TABLEAU N.º VIII. — BESTIAUX DE L'ÎLE GOÛAM, EN JANVIER 1817.

NOMS DES LOCALITÉS.	BŒUFS.										PORCS.										VOLAILLES.									
	Taureaux.	Jeunes taureaux.	Jeunes taureaux fougueux.	Veaux.	Bœufs de charge.	Bœufs qu'on ne charge point.	Vaches.	Jeunes vaches.	Génisses.	TOTAL.	Traies.	Jeunes traies.	Traies laitières.	Porcs à l'engrais.	Porcs engraisés.	Porcs maigres.	Porcs châtés.	TOTAL.	Coqs.	Chapons.	Poulardes.	Poussins.	Poules qui pondent.	Poules qui ne pondent pas encore.	Poules.	Poulennes.	Petits poulets.	TOTAL.		
Domaine de Toto et ferme royale d'Agat.....	4	1	2	1	10	8	6	13	8	10	12	34	91			
Administration d'Agat.....	10		
Administration d'Omata.....		
Ferme royale de Dandan.....		
Ferme royale de Tachogna.....		
Ferme royale de Santa-Rosa.....		
TOTAUX.....	13	10	21	28	12	5	108	41	32	270	84	57	100	20	32	64	494	60	46	30	140	156	43	181	138	794			

Suite du TABLEAU ci-dessus.

NOMS DES LOCALITÉS.	CHEVAUX.				MULETS.				ANES.								
	Chevaux.	Poulains.	Jeunes poulains.	Juments.	Pouliches.	Jeunes pouliches.	TOTAL.	Mulets.	Jeunes mulets.	Mules.	Jeunes mules.	TOTAL.	Ânes.	Petits ânes.	Ânesses.	Petites ânesses.	TOTAL.
Domaine de Toto.....
Administration d'Agat.....	3
Administration d'Omata.....
Ferme royale de Dandan.....
Ferme royale de Tachogna.....
Ferme royale de Santa-Rosa.....
TOTAUX.....	3	3	1	10	1	18	4	8	1	13	3	1	5	12

TABLEAU N.º X. RÉSUMÉ du nombre de bestiaux domestiques existant, à diverses époques, dans les fermes et domaines du roi, sur l'île Goam.

NOMS DES LOCALITÉS.	BŒUFS.					POISCS.					VOLAILLES.							
	1799.	1801.	1812.	1813.	1814.	1815.	1816.	1817.	1818.	1799.	1801.	1812.	1813.	1814.	1815.	1816.	1817.	1818.
Toto.....	56	33	29	27	22	17	10	2
Agat.....	...	32	36	38	25	27	24	24	151	128	52	56	41	53	70	106
Omata.....	62	70	68	58	41	39	44	44	40	89	69	81	119	141	160	189
Dandan.....	232	388	291	149	147	140	158	159	66	117	67	83	90	99	105	129
Tachegna.....	200	298	110	102	91	42	34	25	180	118	26	53	50	51	67	77
Santa-Rosa.....	55	32	164	137	92	128	118	105	92	122
TOTAUX.....	605	718	556	384	361	270	270	254	601	590	306	401	418	449	494	623

Suite du RÉSUMÉ ci-dessus.

NOMS DES LOCALITÉS.	CHEVAUX.					MULETS.					ANES.					
	1801.	1812.	1813.	1814.	1815.	1816.	1817.	1818.	1801.	1812.	1813.	1814.	1815.	1816.	1817.	1818.
Toto.....	7	1	1	2	11	10	10	10	10	10	10
Agat.....	31	9	11	8	...	1	1	1	1	1	1	1
Omata.....
Dandan.....	...	22	17
Tachegna.....	69	13	12	22	7	7	7	7	...	2	2	2	2	3	3	4
Santa-Rosa.....	1	1	1	1	1	1	1
TOTAUX.....	76	36	30	22	18	16	18	15	27	16	15	16	13	14	13	11

Nature des chasses. — La chasse, entièrement inconnue aux anciens, n'a pris naissance aux Mariannes qu'après l'introduction du gros bétail par les colons européens, et sa prodigieuse multiplication. Tous les procédés de chasse connus ici sont donc modernes. Les animaux qui procurent à cet exercice le plus d'activité sont les bœufs, les porcs, les cerfs et les chèvres sauvages; encore le nombre de ces dernières, comme nous l'avons déjà dit, est tellement diminué aujourd'hui, qu'on évite de tirer dessus, dans la crainte d'en détruire tout-à-fait l'espèce.

Iles Mariannes.
Chasse.

Les bœufs et les cochons sauvages faisant tous partie du domaine de l'état, il est sévèrement interdit de les chasser, à moins d'en avoir obtenu la permission du gouverneur. « Un détachement de vingt hommes, placé à poste fixe sur l'île Tinian, est chargé du soin de procurer à la garnison de Gœam la viande nécessaire à sa nourriture. C'est près des lieux où les bœufs vont boire qu'on les attend pour en abattre quelques-uns à coups de fusil.

» La chasse du porc, ne se faisant qu'avec des chiens courans, est un peu moins coûteuse que la précédente. Nous avons été surpris de la facilité avec laquelle on parvient à s'emparer de cet animal: armés, l'un d'une pique, l'autre d'une machete, deux hommes suffisent ordinairement. D'abord les chiens sont lancés; dès que les aboiemens se font entendre, le piqueur les fait tous rallier du côté d'où vient le bruit. Bientôt le porc est environné par la meute, qui se resserre à tel point qu'il ne peut s'échapper. Lorsqu'il est gros et gras, on le tue; dans le cas contraire, on le laisse partir: communément le premier pris est donné en curée aux chiens. Quoique la bête se défende contre ceux-ci d'une manière terrible, le piqueur cependant parvient, sans beaucoup de peine, à la saisir par les pieds de derrière. Ces hommes ont une telle habitude, qu'ils reconnoissent, aux seuls cris des chiens et à la façon dont ils conduisent la chasse, si le porc est gros ou petit. » (M. Bérard.)

Les armes employées à la chasse du cerf sont le fusil, le gourdin et la machete; souvent aussi une corde de balibago à nœud coulant est tendue au débouché de sentiers pratiqués exprès dans les forêts, et que la facilité d'y circuler fait hanter de préférence par ces quadrupèdes. En général, on attend le cerf lorsqu'il descend de la montagne pour venir

Iles Mariannes.
Chasse.

pâturer dans la plaine. Tantôt les chiens le font sortir des bois et le forcent à passer devant une embuscade ménagée d'avance ; tantôt on le chasse au courre. S'il arrive qu'on le poursuive près du rivage, il se jette à la mer, gagne le large, et ne revient à terre que quand le danger a disparu. Dans tous les cas, la chasse est plus facile à faire lorsqu'il vente que pendant le calme ; on trouve aussi, m'a-t-on assuré, que la chair du cerf est meilleure depuis juin jusqu'en octobre, saison des pluies, qu'à aucune autre époque de l'année : ceci doit surprendre, si, comme il paroît, l'époque du rut est la même aux Mariannes qu'en France.

M. le docteur Quoy, qui fut témoin d'une chasse de ce genre dans les environs d'Agat, nous fournit les détails suivans :

« De grand matin nous nous rendîmes dans un petit bois peu éloigné du village, que des savannes environnent de tous côtés. Quelques chasseurs armés de fusils se placèrent à peu de distance de la lisière du bois, pendant que d'autres suivis de chiens en battoient l'intérieur. En moins de deux heures, il en sortit six cerfs qui gagnèrent les hauteurs sans courir beaucoup, car les chiens ne les poursuivirent que foiblement ; et quoique ceux des habitans qui se livrent à ce genre d'exercice soient de si habiles tireurs que rarement ils manquent leur coup, cependant ils ne tuèrent rien.

« Le lendemain, comme je parcourois les montagnes voisines, je rencontrai un chasseur qui venoit de tirer un cerf ; il ne l'avoit que blessé, et son chien le poursuivant, nous eûmes bientôt perdu de vue les deux animaux. Après une heure de recherches inutiles, je me séparai de cet homme ; et m'étant arrêté à quelque distance de là pour déjeuner au bord d'un ruisseau, j'aperçus tout-à-coup le cerf étendu mort sur l'herbe à dix pas de moi : le chien, couché tout auprès, attendoit son maître ; et s'il ne fût point venu, cet animal seroit allé, m'a-t-on dit, le chercher le soir même à sa maison pour le conduire au lieu où gisoit la proie.

» Quand un chasseur isolé a tué un cerf, il partage l'animal en deux avec sa machete, en place une moitié à chaque bout d'une espèce de fléau qu'il fait d'une branche d'arbre, et qu'il se met en équilibre sur l'épaule : chargé de ce lourd fardeau et d'un fusil souvent fort pesant

aussi, il parcourt quelquefois un intervalle d'une ou deux lieues pour regagner son logis (pl. 75, vue n.° 3).

Iles Mariannes.
Chasse.

» On évaluoit à mille la quantité de cerfs qui se tuoient chaque année à Gøam, à l'époque où nous y relâchâmes; malgré cela, le nombre n'en paroissoit pas sensiblement diminuer, bien qu'on n'épargnât ni les biches, ni les faons. Ceux de ces animaux qui sont arrivés à toute leur croissance, pèsent parfois jusqu'à 300 livres [147 kilogrammes]. Les mois d'avril et mai sont ceux où les femelles mettent bas. »

Nature des pêches. — Les produits de la pêche formant anciennement et aujourd'hui encore la partie la plus essentielle de la nourriture animale des habitans de ces contrées, les méthodes pour se les procurer étoient variées et souvent même fort ingénieuses. Avant de procéder à leur description, commençons par faire connoître les différens engins que les pêcheurs mettoient en usage.

Pêche.

Ainsi qu'on le voit maintenant encore aux Carolines, les anciens Mariannais se servoient d'hameçons [*hagoit*] en écaille, en nacre, en os et même en écales de coco (pl. 58, fig. 9, 10, 11 et 12); mais depuis que les hameçons en fer ont été introduits dans l'archipel et que les ouvriers de Gøam ont pu en fabriquer de semblables, une préférence presque exclusive leur a été donnée. On avoit des crochets de ce genre appropriés aux diverses pêches, et qui se distinguoient par leurs dimensions et par leur forme (1). Les cordes ou lignes auxquelles on les fixoit, étoient, de même qu'à présent, filées en kair, en balibago, et en fibres de bananier; aujourd'hui on en fait également en abaca.

Une espèce de bauffe ou palangre [*kinatchit gømahga*] qui consistoit en une maîtresse corde soutenue par de petites calebasses [*tagoadji*], et garnie de lignes latérales à une brasse ou une brasse et demie d'intervalle, étoit un appareil uniquement employé, comme son nom l'indique (2), à la pêche des poissons volans.

(1) Voici le nom de quelques-uns : *gøatas*, gros haim de gøatafi ou d'espadon; *natchon*, haim de nacre ou d'écaille; *anatchon*, haim pour les poissons volans; *okka*, ou *si-ip*, haim pour les dorades; *tchong-ø*, gros haim moderne en fer.

(2) *Kinatchit* signifie appareil, ustensile; *gømahga*, composé de *gahga*, poisson volant, et de la particule *øm* intercalée, veut dire *prendre des poissons volans*; d'où l'expression entière, *kinatchit gømahga*, appareil à prendre des poissons volans.

Iles Mariannes.
Pêche.

Dans quelques circonstances, on faisoit usage du nœud coulant ou *lacet*; dans d'autres, du gourdin, du *damang* (1), et de la lance en bois barbelée (pl. 79, fig. 11), à laquelle on a substitué, depuis, la fouène à une, deux ou trois pointes en fer.

Le *poiō*, instrument fort curieux, mérite une description particulière : il est représenté planche 63 et pl. 79, fig. 17, et sert, dans la pêche des *atchomans* (2), pour accoutumer ce poisson, qui se tient ordinairement à quelques brasses de profondeur, à vivre près de la surface des eaux; sans cela, au lieu de pouvoir le prendre au filet, on seroit contraint de recourir à l'usage fort peu expéditif de la ligne. Voici en quoi cet instrument consiste :

La pierre hémisphérique *fge*, de 3 pouces $\frac{1}{2}$ ou 4 pouces de diamètre, a sa partie *ef* qui est plane; *edf*, demi-écale de coco, d'une grosseur analogue à celle de la pierre, y est fixée en *e* et en *f*, à l'aide de cordons qui passent dans des trous faits à la pierre et à l'écale. Cette dernière est vide, et l'on a ménagé à sa partie supérieure une petite ouverture *d*, par laquelle on puisse introduire de l'amande de coco mâchée. Une tresse en kair, *efcba*, fixée également aux trous *e* et *f* de la pierre, sert d'anse à l'instrument, auquel on amarre encore une corde de 4 lignes de diamètre, assez longue pour le descendre à 8 brasses, profondeur à laquelle l'*atchoman* a coutume de nager. Nous parlerons bientôt de l'usage et des avantages de cet appareil.

Les filets (3) sont de plusieurs sortes. Le plus important, nommé *lagoa pola*, sert à prendre de petits poissons sur la plage, et se compose de trois nappes rectangulaires ajustées bout à bout; celles des ailes ont une brasse de hauteur sur trois pieds de longueur seulement, tandis que celle du milieu a deux brasses de hauteur sur une longueur qui varie depuis 20 jusqu'à 30 pieds; on conçoit qu'en raison de ces différences de hauteur, la nappe du milieu, qu'il faut ajuster aux pièces des ailes, doit être froncée à ses deux bouts. A chaque extrémité du filet total, un

(1) Voyez ce mot ci-dessus, page 401.

(2) Espèce de maquereau. Voyez les tableaux de la page 273.

(3) Un filet, en général, se nomme ici *lagoa*, et l'on donne le nom de *halol* aux filets de pêche. On les fait principalement en fil de *loo*, substance qui résiste assez bien à l'action destructive de l'eau de mer. (Voyez plus haut, page 267.)

bâton sur lequel il est lacé sert à le maintenir tendu dans le sens de sa hauteur (pl. 63). La tête et le pied du *lagœa pœla* sont garnis de ralingues ou cordes, dont une, celle d'en haut, porte des flottes en bois léger de balibago, et l'autre des pierres ou du plomb pour lui servir de lest : cette dernière substance est d'un emploi moderne.

Iles Mariannes.
Pêche.

On manœuvre ce filet à très-peu près comme notre seine ou plutôt notre seinette, avec laquelle il a bien aussi quelque analogie ; rapproché beaucoup encore du trémail par sa construction et par sa forme, il n'est au fait précisément ni l'un ni l'autre. On en construit de diverses sortes, mais dont la différence ne consiste guère que dans la grosseur de la maille : les plus serrés servent à prendre le magnahak, les autres des poissons un peu moins petits.

On affecte à la pêche de l'atchoman un filet particulier, de la nature de ceux qu'on désigne en France sous les noms de *chaudière*, de *caudrette*, &c., et qui est connu aux Mariannes sous celui de *lagœa atchoman*. Sa forme est celle d'un large sac, garni d'un cerceau à son ouverture, mais sans manche ; il a 9 pieds de diamètre et 4 pieds $\frac{1}{2}$ de hauteur ; le cercle, ordinairement en bois de *lœdœgœo*, a un pouce d'épaisseur. Quatre cordes bien tendues, fixées à sa circonférence, se réunissent en rayons au centre, point où l'on amarre ensuite la ligne qui sert à descendre le tout à la profondeur nécessaire. Le personnage placé le plus à gauche de notre planche 63 porte sur son dos un *lagœa atchoman*.

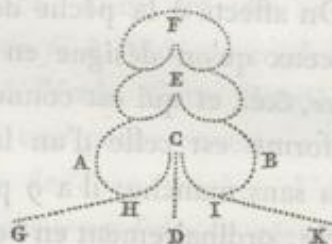
Un filet pareil au précédent, mais beaucoup plus petit et garni d'un long manche (fig. 63), est encore en usage ici de temps immémorial ; on l'appelle indistinctement *lagœa popo* et *lagœa omo-sôhœ* : c'est absolument notre *truble*, et il a la même destination. Il est particulièrement en vogue à Tinian, où la grande quantité de pierres et de coraux disséminés sur la côte rend impraticable la manœuvre du *lagœa pœla* ou seinette. Ce filet, dont le cerceau est ovale, a un pied et demi sur deux pieds d'ouverture, et un pied environ de chute. On donne à sa hampe au moins 5 ou 6 pieds de longueur.

Les Mariannais connoissent encore l'épervier, filet conique qu'ils appellent *lagœa djœti*, et s'en servent aussi bien pour certains gros poissons que pour les petits.

Iles Mariannes.
Pêche.

Les parcs [*ghigao*], connus jadis des indigènes, étoient, à ce que rapporte la tradition, construits en pierres sèches sur le rivage; mais il n'en existe plus maintenant, du moins qui soient faits de cette manière: on y a substitué des bourdigues en roseaux qui, placées dans des positions avantageuses, procurent une quantité bien plus considérable de poissons. La plus développée de ces constructions, établie entre l'île Apapa et Goom, vis-à-vis de l'espace qui sépare Magnilao de l'embouchure de la rivière Masso (1), a, dans sa longueur, plusieurs *tours* divisées ordinairement en trois et quelquefois en deux chambres; le tout est lié par des *châsses* en clayonnage GH, IK, consolidées par des piquets et des traverses, comme le sont aussi les tours elles-mêmes.

Dans la figure ci-contre, qui représente une de ces tours, l'espace AB est d'environ 15 pieds; le goulet de la première chambre, partagé en deux également, laisse une double entrée au poisson, qui peut ensuite se rendre par d'autres goulets, de plus en plus étroits, dans les chambres E et F. Construits, ainsi que la figure l'indique, en entonnoirs flexibles, ces goulets offrent un accès facile au poisson qui arrive, mais la sortie lui est interdite.



..... *Ne può tornare,*
Che quel serraglio è con mirabil uso
Sempre all' entrar aperto, all' uscir chiuso (2).

Quelques-unes des tours, quoique partagées aussi en trois chambres, n'offrent cependant pas, pour retenir le poisson, une combinaison aussi parfaite que la précédente: on voit cette dernière disposition dans le dessin ci-contre.



Lorsqu'on veut prendre les poissons dans ces réservoirs, on fait

(1) Voyez pl. 59.

(2) Il ne peut s'échapper, car l'enceinte, par une combinaison merveilleuse, est toujours ouverte pour l'entrée et toujours fermée pour la sortie. (*Gerusalemme liberata*, cant. VII.)

usage du *lagœa popo*, ou bien, s'ils sont trop gros, on les pique avec la fouène. Iles Mariannes.
Pêche.

Le magnahak, remarquable par ses habitudes singulières, se pêche régulièrement sur le rivage, pendant les mois d'avril, mai, juin, et quelquefois, ce qui est rare, en septembre et octobre, mais seulement pendant les trois ou quatre jours qui précèdent la fin de chaque lunaison. Les habitans nomment *magnahak ababa* [magnahak fou, qui extravague] celui qui vient en septembre et octobre, parce qu'en effet cette circonstance se présente à peine une fois en vingt-cinq ans.

Mais quel que puisse être le mois où le magnahak arrive, il se voit toujours en nombre prodigieux. A peine commence-t-il à paroître, que tous les habitans riverains se précipitent sur le rivage, et s'empressent d'en faire de très-amples provisions. Notre planche 63 montre quelques détails de cette pêche. On y remarque, à droite, les personnes qui traînent au rivage un *lagœa pœla* qui n'a été tendu qu'à peu de distance de terre; sur une natte, à gauche, est déposé le poisson déjà pris, et que des femmes mettent en toute hâte dans un sac de *vacoua*, pour le transporter au lieu où il doit être salé.

Lorsque commence l'apparition du magnahak sur la côte, disent les pêcheurs, ce poisson n'a encore pris aucune nourriture; dès qu'il mange, il change de couleur, et ne va plus par bandes, mais se tient au milieu des rochers. On reconnoît deux espèces de magnahaks, dont une est un peu plus grosse que l'autre. Quand ceux de la petite espèce arrivent les premiers, on doit s'attendre que le lendemain il en arrivera encore, soit de petits, soit de grands; si les petits continuent de venir le second jour, on aura, sans aucun doute, de grands magnahaks le jour suivant; si c'étoient au contraire ceux de la grande espèce qui vinssent le second jour, il ne faudroit pas en attendre d'autres ensuite.

Lorsque les grands magnahaks se montrent le premier jour, il n'en vient point de petits; on peut compter, au contraire, qu'il y en aura abondamment le lendemain, et peut-être encore le jour suivant, si les petits et les grands sont entrés ensemble dans la baie. A-t-on vu les petits les premiers, et les grands sont-ils venus ensuite dans la même journée, on n'en aura aucun le lendemain. En général, il est fort rare

Iles Mariannes.
Pêche.

qu'après les petits magnahaks, il n'en vienne point de grands, et toutefois cela n'est pas sans exemple. Ordinairement il en entre peu le premier jour; ceux qui arrivent sont comme une sorte d'avant-garde, propre à engager les pêcheurs à se mettre en mesure pour le lendemain.

L'atchoman se pêche en dehors des récifs, depuis une demi-lieue jusqu'à cinq lieues de distance de terre: plus près, on ne prendroit rien ou presque rien. L'opération commence au mois d'août et se continue jusqu'en octobre, époque où ce poisson est déjà parvenu à toute sa croissance. On s'occupe d'abord à leurrer en quelque façon l'atchoman, afin de le forcer, avons-nous dit, à venir vivre à la surface de la mer, où il est plus facile de le capturer. Suivons l'opération dans ses détails.

Le pêcheur remplit la capacité d'un poïa avec la pulpe mâchée d'un jeune coco, et le descend, à l'aide d'une ligne à laquelle l'instrument est suspendu, jusqu'à la profondeur de 6 ou 8 brasses; on donne alors de temps en temps à l'appareil de légères secousses, qui à chaque fois font sortir quelques parcelles de coco mâché; les atchomans, qui en sont très-friands, se réunissent tout autour en grand nombre pour en manger. Quand le poïa est présumévide, on le retire, on le charge de nouveau, on le redescend à la profondeur où il étoit primitivement, et on l'y laisse jusqu'au soir, moment où on le retire enfin tout-à-fait. Le lendemain, le pêcheur revenu à son poste continue le manège de la veille, à cela près que le poïa descend moins bas d'environ 1 ou 2 pieds. Chaque jour on le remonte d'une quantité pareille, de façon qu'au bout d'un mois et demi ou deux mois, en comptant les journées où le mauvais temps force à discontinuer cette manœuvre, l'atchoman finit par venir chercher presque à la surface de la mer l'appât perfide qui l'allèche. C'est ordinairement à une brasse de profondeur qu'on s'arrête.

Il est à remarquer que le leurre des atchomans ne dure aussi longtemps que lorsqu'on veut en obtenir une pêche très-abondante; si l'on ne commençoit l'opération qu'en septembre, époque où le poisson a déjà atteint toute sa croissance, quinze jours de nourriture préalable pourroient suffire. Dans ce cas, au lieu de raccourcir graduellement la corde d'un ou deux pieds, il faudroit la raccourcir chaque jour d'une quantité bien plus grande.

Parvenu à une brasse de profondeur, et le poiïa étant toujours en mouvement, le pêcheur ou ses aides mettent à l'eau la vaste caudrette [lagœa atchoman] mentionnée plus haut; ce filet, en forme de poche, glissé avec précaution en dessous du poiïa, qui continue toujours d'allécher le poisson, est relevé ensuite petit à petit, jusqu'à ce que le cerceau qui en borde l'ouverture soit au niveau de l'eau. C'est alors que des hommes vigoureux, postés à cet effet, retirent le filet et jettent dans leur pirogue le poisson pris. On recommence aussitôt les mêmes manœuvres; l'atchoman revient en foule autour du poiïa, et l'on peut dans la journée obtenir une seconde et même une troisième capture. On se borne là pour l'ordinaire, car il faut se hâter de livrer le poisson aux femmes, qui s'occupent de le faire sécher au soleil, après l'avoir légèrement salé. Cette pêche productive, à laquelle les anciens consacraient un certain nombre d'heures par jour, se continuoît jusqu'à l'émigration des atchomans.

Iles Mariannes.
Pêche.

Par des alignemens pris à terre, on fixoit les limites entre lesquelles chaque pirogue avoit le droit de se tenir; mais aujourd'hui les habitans de l'île Rota étant les seuls à suivre le procédé que nous venons de décrire, toute restriction de ce genre est tombée en désuétude.

Pêche du lagœas. — Le poisson qui porte ce nom donne lieu à deux méthodes de pêche : l'une a lieu la nuit, l'autre se fait pendant le jour.

A l'époque des nouvelles lunes d'août, septembre, octobre, novembre et décembre, une pirogue part isolément après le coucher du soleil, lorsque la mer est basse et tranquille; un homme placé de l'avant porte à la main une torche, à la clarté de laquelle on aperçoit fort bien le poisson endormi près de la limite extérieure des récifs, où il a coutume alors de se tenir. Le pêcheur, armé jadis d'une lance barbelée et maintenant d'une fouène à plusieurs branches, pique le lagœas, le jette dans sa pirogue, et continue ce manège en silence et avec précaution.

Plus ingénieuse et plus récréative, la pêche du lagœas pendant le jour ne peut guère être considérée que comme une partie de plaisir. Après s'être procuré un de ces poissons vivant, on lui perce l'os de la mâchoire inférieure, à laquelle on fixe une ligne ou cordelle de quelques

Iles Mariannes.
Pêche.

brasses de longueur : cette opération, qui ne lui fait aucun mal, est combinée de manière qu'il ne puisse, avec ses dents, qui sont très-fortes (1), couper cette espèce de bride. En cet état, l'animal est embarqué sur une pirogue, soit dans l'eau, soit à sec, car le lagoas ne meurt pas facilement lorsqu'il est hors de son élément. Le pêcheur, se dirigeant ensuite vers les bassins naturels que forment les coraux en dedans des récifs, met l'animal captif à la mer et le laisse nager à la longueur de sa corde. Dès que d'autres lagoas l'aperçoivent, ils se précipitent furieux pour le mordre; ordinairement un seul commence l'attaque : alors le pêcheur, tirant un peu la ligne à soi, soustrait son prisonnier à une nouvelle atteinte, et le ramène peu à peu auprès de la pirogue, où il le rembarque aussitôt. Après avoir ajusté un nœud coulant (2) à l'endroit où l'animal a été blessé, il remet sur-le-champ celui-ci à l'eau; l'assaillant se hâte de revenir à la charge, et cherche toujours à mordre à la même place : cette opiniâtreté est cause de sa perte; le pêcheur, tirant à propos son lacet, s'empare de l'agresseur malavisé, qui se trouve ordinairement étreint entre la nageoire pectorale et la nageoire inférieure, situation pour lui tellement douloureuse, qu'il ne fait même alors aucune tentative pour couper la corde qui le lie.

Le lagoas captif semble faire horreur aux autres; on en a vu qui, fuyant devant la pirogue, se retournoient avec vivacité pour fondre sur lui. Rarement le pauvre animal cherche à se défendre.

Si, pour commencer cette pêche, on n'avoit pas de lagoas vivant, il seroit possible d'y suppléer par un poisson de la même espèce, salé depuis peu, et lesté d'un caillou inséré dans l'estomac.

Un pêcheur habile ne prend guère, de la sorte, que six ou huit lagoas tout au plus par jour. En plaçant chaque soir dans un parc près du rivage, le poisson vivant qui a servi de leurre, on peut le conserver et en faire usage pendant une semaine entière.

Cette pêche curieuse ne se pratique plus aujourd'hui qu'à Rota, île où tout ce qui tient aux anciens usages mariannais s'est plus soigneusement conservé qu'ailleurs.

(1) Il a deux dents en bas et deux en haut, qui occupent toute la mâchoire.

(2) Je n'ai pu voir comment cet appareil étoit disposé.

Pêche des poissons volans. — Ainsi que nous l'avons déjà dit (p. 435), on emploie, pour prendre les poissons volans, une espèce de *palangre* dont la maîtresse corde est soutenue à la surface de l'eau par de petites calebasses frappées à côté de chaque empile ou bresseau : les hameçons étoient jadis en écaille; on les met aujourd'hui en fer. Dès qu'un poisson volant a mordu à l'une des amorces dont ils sont garnis, il nage dans le vent, et fait avancer dans ce sens les calebasses; averti par cet indice, le pêcheur court à force de pagaie pour s'emparer de sa proie. Au reste, pour rendre les manœuvres moins pénibles, il a presque toujours soin de tenir sa pirogue au vent de la palangre.

Iles Mariannes.
Pêche.

Pêche de l'anaho [dorade?] — Autrefois l'anaho se prenoit communément au lacet ou nœud coulant, à-peu-près comme le lagoas; ici seulement c'étoit un poisson volant, récemment mort, qui servoit de leurre. L'extrême vivacité de l'anaho forçoit le pêcheur à déployer toute son adresse pour saisir le moment favorable de faire jouer son piège.

Pêche de l'anguille. — Les mangatchangs, comme on l'a vu plus haut (p. 371), se livroient seuls jadis à cette pêche : aujourd'hui on se sert d'une fouène à dents en fer pour les prendre; et les habitans de toutes les classes, mieux avisés, ne dédaignent plus de concourir à leur capture.

Pêche des crabes. — La lance barbelée servoit anciennement à la pêche de ces crustacés; on y a substitué la fouène. Pendant le jour on ne peut prendre que les crabes mâles; les femelles, beaucoup plus grosses et plus délicates, ne se montrant que la nuit, ce n'est qu'à la clarté des torches qu'on parvient à s'emparer d'elles.

Pêche des tortues. — Pour se rendre maîtres de ces amphibies, soit à terre, soit à la mer, les habitans n'ont jamais employé d'autre moyen que de les renverser sur le dos; l'usage de la varre et de la folle leur est encore inconnu.

Pêche des coquillages. — Quelques coquillages bons à manger sont ramassés par les femmes sur les rochers ou dans les sables du rivage. La nacre de perle a fourni long-temps aux Mariannais une matière précieuse pour la fabrication des haims; ils se la procuroient en plongeant au fond de la mer près des rivages : quant aux perles, que leur extrême

Iles Mariannes. petitesse fait encore aujourd'hui peu rechercher, ils n'en faisoient aucun
Pêche. cas. On assure qu'en perforant avec précaution une des valves de ce coquillage et en le remettant à la mer, l'animal contracte une maladie qui fait grossir considérablement les perles qu'il sécrète. Je n'ai point été à portée de vérifier l'exactitude de cette assertion.

Pêche des holothuries. — Depuis fort peu de temps on a essayé de faire aux Mariannes la pêche de ce précieux mollusque, complètement dédaigné jusque-là, quoique susceptible d'offrir de grands produits. On le prend à la main en plongeant à la petite profondeur où il se trouve ordinairement, et on le fait sécher au soleil. M. Bérard a vu chez l'alcade de Tinian un grand nombre de ces animaux ainsi préparés, qui n'attendoient qu'une occasion favorable pour être transportés en Chine : la consommation en est presque nulle dans l'archipel, où les colons espagnols sont les seules personnes qui en mangent quelquefois.

§. IX.

Industrie manufacturière.

Les matières qui font l'objet de ce paragraphe seront réparties en trois divisions principales : les *arts chimiques*, les *arts mécaniques* et la *construction navale*. Nous aurons soin, comme précédemment, de distinguer ce qui tient à l'industrie primitive des aborigènes, de ce qui est dû à leurs communications plus récentes avec les Philippinois et les Espagnols.

Arts chimiques. *Eau-de-vie de coco.* — On a déjà vu (p. 307) que les anciens Marianais ne connoissoient aucune espèce de liqueurs alcooliques ; elles sont maintenant au contraire fort multipliées dans leurs îles, et c'est principalement du cocotier qu'ils en retirent. A l'âge de quatre ou cinq ans, cet arbre, parvenu à toute sa croissance, est propre à participer à l'approvisionnement d'une *tobarie* [fabrique d'eau-de-vie de coco]. On coupe à cet effet, un peu avant la floraison, la cime des spathes (1), que l'on insère dans des tronçons de bambou destinés à

(1) Ordinairement on se sert de la machete ou coutelas; la serpette s'emploie aussi, mais

recevoir la sève qui découle de la blessure en abondance. Ces espèces de récipients sont vidés chaque matin dans de grands vases que l'on transporte à la fabrique. (*Voyez* pl. 68.) La récolte peut se continuer pendant cinq ou six mois, sans que l'arbre paroisse en souffrir; seulement il est superflu de dire qu'il ne porte point de fruits.

Les Mariannes,
Industrie
manufacturière.

Nous n'avons rien à ajouter aux détails donnés en parlant de Timor (t. I, p. 676), sur la transformation de cette sève en vin d'abord, puis en vinaigre; mais on sera peut-être bien aise de connoître par quels procédés on en extrait ici la partie spiritueuse.

« L'appareil distillatoire, dit M. Lamarche, est composé de quatre pièces principales : 1.° d'une jarre (2) ou baril défoncé; 2.° d'un chaudron en métal fondu [*kahoa*], sur lequel la jarre ou le baril repose; 3.° d'une bassine en fer [*karahai*]; 4.° enfin, d'une palette striée, en bois (*voyez* pl. 80, fig. *l* et *k*, et fig. 68). Voici comment il fonctionne.

» Après avoir posé le chaudron sur trois cailloux assez gros pour l'élever de 6 pouces au-dessus du sol, on place le baril défoncé dans le chaudron lui-même, de manière qu'il s'appuie à-peu-près exactement sur son rebord; on les lute ensemble avec un mélange de terre glaise, de feuilles de bananier ou de fiente de bœuf. La cucurbite étant ainsi préparée, on verse le vin de coco jusqu'à ce qu'il arrive aux deux tiers environ de la hauteur du vase, puis on couvre le tout avec la bassine destinée à faire l'office de réfrigérant; cela fait, on garnit exactement les interstices avec le lut ci-dessus; et ayant mis de l'eau fraîche dans la bassine, il ne reste plus qu'à faire du feu sous l'appareil et à commencer la distillation.

» J'oubliois de dire qu'avant de fixer le réfrigérant, il a fallu mettre en place le disque en bois destiné à recevoir les gouttelettes de vapeur qui, condensées contre les parois de la bassine, doivent retomber par leur propre poids. La figure *l* de notre planche 80 représente cette palette vue de face, et montre que, terminée en queue, elle aboutit

spécialement, avons-nous dit (p. 402), pour rafraîchir la taille du pédoncule, opération qui doit être renouvelée tous les matins, afin d'avoir un flux de sève plus abondant.

(2) Les habitans modernes appellent ces jarres *tignassa*, ce qui n'est que le mot espagnol *tinaja* [grande cruche ou jarre] mal orthographié.

Des Mariannes.
Industrie
manufacturière.

à une canule en bambou, où concourent aussi les différentes stries creusées sur sa surface antérieure. Deux cordons fixés à l'autre extrémité, supportent chacun une petite pierre propre à donner au disque dont il s'agit l'inclinaison de 30 à 40°, jugée nécessaire pour accélérer l'écoulement du fluide. Il est clair que l'ouverture du tube en bambou doit dans tous les cas être placée au-dessus de la surface du liquide contenu dans la cucurbité; la liqueur condensée, reçue d'abord dans une bouteille, est ensuite transvasée dans de plus grands vaisseaux. Il est nécessaire que deux personnes soient régulièrement occupées, l'une à enlever l'eau de la bassine à mesure que sa température arrive à un degré trop élevé, l'autre à remplacer cette eau chaude par de l'eau froide (voyez pl. 68).

» L'alcool obtenu de la sorte est incolore, limpide, mais, sous tous les rapports, inférieur à notre eau-de-vie d'Europe, même à celle qui se fait avec du cidre. Les habitans un peu aisés la soumettent à une seconde distillation; elle devient alors assez bonne.»

M. le docteur Quoy, qui a vu marcher un appareil de ce genre, a constaté qu'il donnoit quatre bouteilles d'eau-de-vie en une heure; c'est une quantité plus que double de celle qu'indique M. Duperrey, qui en a vu un ne produire que douze à quatorze bouteilles en neuf heures, ou, en d'autres termes, de 1 bouteille $\frac{1}{9}$ à 1 bouteille $\frac{1}{7}$ en une heure. Au reste, l'un et l'autre peuvent avoir exactement observé, et la différence provient vraisemblablement du plus ou moins d'activité imprimée à chacun des deux appareils.

Sucre. — Le procédé de fabrication du sucre de coco à Gœam a certainement été apporté des Philippines; et comme il est d'ailleurs identique avec celui que l'on suit dans tout l'archipel d'Asie, il suffit de renvoyer à ce que nous en avons dit au tome I, p. 678 du volume précédent.

Quoique la canne soit indigène aux Mariannes, on n'étoit point encore parvenu, en 1818, à en extraire du sucre; quelques essais cependant avoient été tentés par le major D. Luis, mais sans succès.

Huiles. — L'huile de coco est connue aux Mariannes depuis un temps immémorial.

Les anciens habitans avoient deux manières de se procurer cette

substance, savoir, par la *pourriture* et par l'*ébullition* : celle qui a lieu par *expression* n'a été que récemment mise en pratique.

Iles Mariannes.
Industrie
manufacturière.

Le premier moyen se nomme *pōnni*. On râpe une certaine quantité de noix de coco, avec le *kamdjō* (1), (pl. 79, fig. 2) ; on met cette râpüre dans une auge ou baquet en bois [*salōhan*] (pl. 76, fig. 27, et pl. 62), et on l'y laisse pourrir pendant quatre ou cinq jours consécutifs, en ayant soin de la remuer toutes les douze heures avec un bâton. Au bout de ce temps, l'huile commence à surnager ; on repousse alors le marc avec la main vers une extrémité de l'auge ; et l'huile se réunissant de l'autre côté, on en fait la cueillette avec une écale de coco. Le marc, remué, pétri, et étalé derechef dans l'auge, il s'en dégage le lendemain et les jours suivans une nouvelle quantité de substance oléagineuse, que l'on puise à chaque fois de la même manière, et en observant la même manipulation. L'huile obtenue ainsi a une couleur verdâtre et un goût assez désagréable.

Le second procédé, appelé *tika*, est tout-à-fait semblable à celui qu'on suit à Coupang, et que nous avons décrit dans le tome I, p. 778 et 779 de cette histoire.

L'huile de la première sorte ne s'employoit guère jadis qu'à composer le mastic des pirogues ; on en consomme maintenant dans les lampes, quoiqu'elle ne soit pas aussi bonne pour cela que celle qui s'obtient par ébullition ; mais cette dernière pouvant, lorsqu'elle est fraîche, servir aussi à la friture, on la conserve de préférence pour cet objet. On compte que, pour faire une *ganta* [deux litres] d'huile par *pourriture*, il faut y employer trente noix de coco. Il en faudroit le double pour en avoir la même quantité en suivant la seconde méthode.

A ces procédés d'extraction, encore en usage parmi les indigènes, la plupart des colons ont préféré le pressurage. « Après avoir râpé comme précédemment, dit M. Lamarche, la noix de coco, on en remplit un sac d'une toile serrée, qui, placé entre deux planches qu'on charge ensuite fortement avec des pierres, laisse échapper, dans une auge en bois, l'huile qui ruisselle de toute part.

(1) Cet instrument, armé soit d'une coquille, soit d'un morceau d'écaïlle, ressemble beaucoup, par sa forme et son usage, au *garou kalapa* des Timoriens. (Voyez t. I, p. 678.)

Des Mariannes.
Industrie
manufacturière.

Le major D. Luis et quelques autres personnes ont aussi tenté l'emploi de la presse à vis. Elle leur a particulièrement été utile pour extraire des fruits du nonak et du kastor, une huile estimée, sur-tout pour la peinture. Il est probable qu'on obtiendrait des résultats analogues des fruits huileux de l'haabang et de l'hadjò-lago, mais on n'en a point encore fait l'essai.

Fécule de fédérico. — On a vu (1) quels sont les moyens et les précautions qu'emploient les Papous pour tirer de la moelle et du fruit du palmier cycas, une fécule parfaitement dégagée d'un suc corrosif qui, comme celui du manioc de nos colonies, en feroit sans cela un aliment funeste (2); nous aurons donc peu de chose à dire pour faire connoître comment les Mariannais s'y prennent pour mettre à profit les dons précieux d'un végétal dont ils avoient si long-temps ignoré le prix.

« Lorsqu'on a enlevé l'amande que recouvre une enveloppe ligneuse d'une à deux lignes d'épaisseur, dit M. Lamarche, on la concasse et on la met à macérer dans une auge en bois pendant une dizaine de jours (3), en faisant attention de changer l'eau toutes les vingt-quatre heures. Mais au lieu de jeter cette eau déjà un peu chargée de fécule, on la verse dans un vase où on la laisse déposer; on décante ensuite, et l'on fait sécher le sédiment, qui donne une farine très-fine et très-blanche. Lorsque les dix jours sont écoulés, on enlève de l'auge tous les fragmens d'amande de cycas; on les expose au soleil sur des claies, pour les faire bien sécher; puis on les broie sur une pierre dure, à la manière des chocolatiers. Cette seconde farine, presque aussi belle que la première, est cependant moins agréable au goût. Les personnes aisées la pétrissent avec du sucre de coco, des œufs et du sain-doux, et en font de petits pains qui, cuits au four (pl. 68), ne sont pas d'une saveur désagréable.

Fécule de gapgap. — « On râpe cette racine, soit sur un kamdjò (pl. 79,

(1) Ci-dessus, p. 62.

(2) « Il est bon d'avertir que, lorsqu'on ne retire pas tout le suc dont il s'agit, cette nourriture peut devenir très-dangereuse. On nous a raconté qu'un navire ayant embarqué de cette farine mal préparée, perdit au bout de quelque temps, par ce motif, plus de la moitié de son équipage. » (M. Quoy.)

(3) D. Luis assure qu'il suffit de laisser macérer cette substance pendant six à sept jours; mais qu'on doit alors la changer d'eau toutes les six heures.

fig. 2), soit sur une pierre très-raboteuse, telle, par exemple, qu'un madrépore : la râpure, mise à tremper dans de l'eau fraîche, est ensuite renversée, avec l'eau qui la contient, sur un tamis en natte ou en toile claire, au travers duquel les parties déjà dissoutes sont entraînées dans une auge placée au-dessous ; on arrose le sédiment jusqu'à ce que l'eau qui le pénètre en sorte claire. La substance farineuse est alors entièrement dissoute ; on décante, on lave de nouveau à grande eau pour enlever une certaine saveur amère qu'elle conserve encore, et on laisse reposer. Enfin on décante une dernière fois ; on fait sécher au soleil le résidu, et l'on a ainsi un produit alimentaire aussi sain qu'agréable. Les petits gâteaux qu'on fait avec cette farine sont d'une blancheur éblouissante et d'un goût parfait. »

Iles Mariannes.
Industrie
manufacturière.

Viandes et poissons secs. — Les anciens Mariannais connoissoient l'art de conserver le poisson. Quand il étoit gros, ils l'éventroient d'abord, à-peu-près comme nous le faisons des morues ; ils le vidoient, le frottoient légèrement de sel, puis le faisoient sécher au soleil sur des claies ou sur des nattes. Les petits poissons étoient tout simplement mis dans la saumure. Ces moyens de préservation sont encore usités aujourd'hui ; mais l'expérience ayant appris que le poisson préparé selon la première méthode se conserve beaucoup mieux en mer, on lui donne souvent la préférence.

Depuis l'introduction des gros bestiaux, les colons ont aussi pensé au dessèchement des viandes de bœuf et de porc. « On les coupe par tranches minces, dit M. Quoy, on les fait sécher au soleil, après quoi on les renferme dans la peau même de l'animal. » Cette préparation, à laquelle on joint parfois un peu de sel, donne un mets peu agréable, en ce qu'il contracte l'odeur de vieux cuir non tanné. Les langues, séchées à part et avec soin, n'ont pas à beaucoup près un goût aussi repoussant. Au reste, pour l'usage des grandes navigations, beaucoup de personnes préfèrent ces viandes séchées aux salaisons que l'on consume trop généralement sur nos navires. On se rappellera sans doute que, dans le grand archipel d'Asie, on donne le nom de *dendeng* (1)

(1) Voyez t. I, p. 680 et 691.

Iles Mariannes. Industrie manufacturière. aux provisions de bouche apprêtées de la sorte, et qu'elles y sont l'objet d'un commerce avantageux.

Salaisons. — En employant toutes les attentions que l'art prescrit pour la préparation des salaisons dans les pays chauds, on peut espérer de faire aux Mariannes quelques barils de porc salé; toutefois on doit s'attendre à ce que ces viandes ne soient passables que pendant les premiers jours de navigation; nous avons eu nous-mêmes le malheur d'en faire la fâcheuse expérience.

Teintures. — Plusieurs plantes indigènes et exotiques cultivées ici peuvent fournir des couleurs pour la teinture. Anciennement on n'employoit à cet usage que le curcuma pour le jaune, et la vapeur condensée et liquide des écales de coco brûlées (1), pour le noir; on s'en sert encore comme on le faisoit jadis pour teindre les rubans de vacoua avec lesquels on tisse les nattes, les chapeaux, paniers, corbeilles, &c. Mais deux couleurs plus essentielles et plus précieuses, le roucou et l'indigo, sont venues accroître les ressources du teinturier et du peintre. Quoiqu'il en soit, la consommation de ces matières est excessivement restreinte.

Un seul homme s'occupe à Goam de la préparation de l'indigo. Son procédé, dit-on, est le même que celui qui est suivi plus en grand à Guatimala et à Manille; mais la fécule colorante qui en résulte, bien que légère, n'est pas de première qualité. La surface des tablettes est terne, et leur cassure n'a pas cet aspect cuivreux qui est un indice reconnu de supériorité. M. Charenton aîné, l'un de nos principaux courtiers de commerce, pour ces matières, à Paris, a estimé de 14 à 16 francs le kilogramme la valeur de l'échantillon que je lui ai montré; les prix extrêmes des indigos étoient alors, sur le marché de cette capitale, entre 10 et 30 francs (2).

Les cuves que le fabricant mariannais emploie pour préparer cette substance sont au nombre de trois, et placées les unes près des autres

(1) Voyez plus haut, p. 283, article *Dartres*.

(2) Le lecteur ne sera peut-être pas fâché de trouver ici le prix courant des différentes espèces et qualités d'indigo, sur le marché de Paris, à la même époque (mai 1829). Le voici: Manille, de 10 à 14^f le kilogramme. — Coromandel, de 12 à 16^f. — Madras, de 16 à 17^f.

par gradins, de manière que la seconde, plus basse que la première, puisse recevoir la liqueur qui s'écoule de celle-ci, et la troisième celle de la seconde; à cet effet, chaque cuve ou bassin a un ou plusieurs conduits ménagés à sa base même. Le premier bassin, le plus grand et le plus élevé des trois, s'appelle *pourrissoir* [pudridero]; le second, de moitié plus petit, *batterie*; et le troisième, ou le moindre de tous, *bassin de repos*.

Iles Mariannes.
Industrie
manufacturière.

Les noms de ces cuves conviennent parfaitement à leur usage. Dans la grande, en effet, on met la plante à macérer, digérer et fermenter, jusqu'à ce qu'elle soit *pourrie comme du fumier*. L'eau s'étant saturée de toute la matière tinctoriale que contiennent les feuilles et l'écorce, on la fait passer dans le second bassin, où elle est agitée et battue pendant un certain temps avec de grandes pelles trouées. Parvenue enfin dans la troisième cuve, la fécule se sépare de l'eau, se précipite au fond, et forme une pâte compacte, qu'il ne reste plus qu'à faire sécher et à couper en cubes avant de la mettre dans le commerce.

L'eau versée dans le *pourrissoir* doit entièrement couvrir la plante; aussi place-t-on toujours à cet effet quelque gros morceau de bois pour la maintenir submergée. Sa complète macération a lieu ordinairement en six ou dix heures, pourvu que la plante soit bien mûre; il en faudroit de dix-huit à vingt, si elle l'étoit imparfaitement. Dès que la fermentation est suffisamment établie, l'eau, qui d'abord étoit claire, s'épaissit par degrés, et prend bientôt une couleur bleue, qui tire sur celle de mûre; c'est l'instant où il convient d'ouvrir les robinets du *pourrissoir*, ce qu'il faut faire sans toucher aucunement au marc: celui-ci n'étant plus d'aucune utilité, on le jette ensuite.

C'est au talent du fabricant à juger du moment précis où l'eau saturée de fécule doit s'écouler dans le bassin de repos. La bonté du produit dépendant en grande partie de cette juste appréciation, on tâche de se guider en mettant dans une tasse une petite quantité du mélange;

— Bengale ordinaire cuivré, 24^f; *idem*, bon rouge, de 27 à 28^f; *idem*, bon mélangé, de 26 à 27^f; *idem*, fin rouge tendre, de 29 à 29^f 50^c; *idem*, bon violet, 28^f 50^c; *idem*, fin violet, 29^f; *idem*, surfin violet, de 29^f 50^c à 30^f. — Caraque, corte, de 16 à 19^f; *idem*, sobre-saliente, 20^f; *idem*, flor, de 25 à 26^f. — Guatimala, corte ordinaire, de 16 à 18^f; *idem*, fin, de 20 à 21^f; *idem*, sobre-saliente, de 23 à 24^f; *idem*, flor, de 26 à 27^f.

Iles Mariannes.
Industrie
manufacturière.

dès qu'on s'aperçoit que la matière colorante se précipite, au lieu de nager, il est temps de cesser le battage.

Dès-lors on ne tarde pas à voir arriver la fécule colorée au fond de la cuve, et l'eau s'éclaircir; c'est l'instant de la laisser s'échapper par les robinets latéraux de la *batterie*; ceux de dessous ne s'ouvrent qu'un peu plus tard, pour laisser tomber ensuite la boue liquide dans le bassin de repos. De là, on la place dans des manches en toile de 15 à 16 pouces de longueur, où elle achève de se dégager de l'eau qu'elle contient encore.

Pour terminer enfin l'opération, on étend cette matière molle dans des caisses qu'on expose à l'air et à l'ombre, pour qu'elle se sèche entièrement. La division de l'indigo en tablettes se fait un peu avant sa dessiccation complète.

Tannage des cuirs. — Les peaux de bœuf sont tannées à Goam avec l'écorce de manglier ou celle de kamatchilé: cette dernière sert à préparer les cuirs jaunâtres, l'autre les cuirs bruns. La tannerie que M. Lamarche a vue à Agagna appartenait au gouvernement; il ne lui parut pas qu'il y en eût d'autres dans la ville.

« Deux fosses seulement étoient alors employées au débourement des peaux, et une troisième à leur tannage; elles avoient chacune à-peu-près 5 pieds 6 pouces [1^m,79] de longueur, 2 pieds 6 pouces [0^m,81] de largeur et 3 pieds [0^m,97] de profondeur.

» L'art du tanneur, comme tous les autres arts, est ici absolument dans l'enfance; les cuirs y sont mal écharnés et encore plus mal tannés. Lorsque les peaux ont demeuré dans la fosse pendant dix à douze jours, elles sont ébourrées et jetées dans le tan, où on les laisse un mois ou deux mois et demi au plus, après quoi elles sont jugées propres à être mises en œuvre. On doit penser qu'avec une méthode aussi vicieuse, les cuirs sont très-perméables à l'eau; aussi les bottes et les souliers qu'on en fait ne sont-ils bons que par un temps sec.

« On ne se sert dans cette tannerie que du couteau à deux mains pour écharner et racler les peaux; la *gueuse* n'est employée que lorsque le cuir est entièrement tanné, et qu'il faut en tirer les fibres musculaires que le couteau a laissées; encore, le plus souvent, ne fait-on usage que de pierre ponce pour cette dernière opération.

Savon. — » Chaque famille d'Agagna fait actuellement le savon qu'elle emploie; le procédé de fabrication est simple, mais la qualité du savon fort médiocre.

Iles Mariannes.
Industrie
manufacturière.

« Dans une quantité d'eau suffisante, on met dix parties de cendres provenant de la combustion des branches, des feuilles et même de l'écorce du cocotier, à quoi l'on ajoute cinq parties de chaux vive; on agite le tout avec un bâton pendant quelque temps, avant de le laisser reposer. Lorsqu'on juge, à la saveur de l'eau, qu'elle est suffisamment saturée d'alcali, on décante avec soin, dans la crainte d'entraîner quelques parcelles de chaux ou de cendre. Cela fait, on met bouillir cette lessive jusqu'à réduction d'un tiers, et l'on ajoute au résidu une quantité égale d'huile de coco, récente ou vieille, peu importe; après quoi on fait bouillir encore. Aussitôt qu'on voit le mélange s'épaissir et devenir visqueux, on le retire de dessus le feu, et l'opération est finie: il n'y a plus qu'à le couler dans des moules et à le laisser refroidir.

» Les habitans d'Agagna donnent à ces pains de savon la forme de nos tablettes de chocolat, et les font ordinairement du poids de 5 onces [153 grammes]. Bien que, dans la fabrication, on se serve presque toujours d'huile vieille et rance, ce savon ne conserve aucune mauvaise odeur. Sa couleur est d'un jaune cendré: inférieur au nôtre, il peut néanmoins y suppléer au besoin. » (M. Lamarche.)

« Nous avons réellement été surpris de la perfection avec laquelle les femmes d'Agagna et d'Omata blanchissent et même repassent le linge; quelques-unes, au lieu de savon, ne se servent cependant que de jus de citron, ou d'amande de coco. » (M. Guérin.)

Chaux. — « Les Mariannais s'en procurent par la combustion des coraux, substance qui abonde autour de leurs îles. On dispose un premier et un second plan de troncs de cocotier, dans lesquels est réservé un espace quadrangulaire pour servir de foyer; on dresse par-dessus une troisième rangée de tiges, en guise de plate-forme, et le tout est surmonté de la quantité de coraux qu'on veut soumettre à l'action du feu: on allume et la calcination s'opère en plein air. » (M. Duperrey.)

Poteries. — L'art du potier, entièrement abandonné maintenant, étoit pratiqué chez les Mariannais dès les temps les plus reculés de leur

Iles Mariannes.
Industrie
manufacturière.

histoire. Ils façannoient grossièrement la terre avec leurs doigts, et en formoient les vases divers que nous avons décrits précédemment. Quoique ces vases ne fussent pas vernis, ils alloient sur le feu, tenoient bien l'eau, et suffisoient au service de la cuisine. Il est constant qu'ils recevoient un certain degré de cuisson, mais on a tout-à-fait oublié par quels procédés; probablement ils étoient conformes à ceux qu'on suit encore aux Philippines, et dont voici la description :

Sur un terrain de niveau, on range, les unes à côté des autres, toutes les pièces d'égale dimension et de même forme, qui, modelées et séchées d'abord au soleil, sont prêtes à subir la cuite; au-dessus de celles-là on en place d'autres, et l'on remplit à mesure tous les interstices avec de la paille de riz, tassée le plus fortement possible; on fait, s'il y a lieu, un troisième et un quatrième plan de poteries, toujours en procédant de la même manière; on enveloppe le tout d'un fort amas de paille, on y met le feu, et en quelques heures la combustion est achevée: néanmoins on ne retire les vases du tas que le lendemain.

Dès les premiers temps de leur arrivée aux Mariannes, les Espagnols essayèrent de fabriquer les tuiles et les briques nécessaires à leurs constructions, et ils le firent avec succès; un très-beau fourneau, construit dans ce dessein, se voit encore dans un lieu voisin du village d'Assan, et nommé par eux *Texera* [tuilerie]: aujourd'hui, nous ignorons pour quel motif, ils aiment mieux en faire venir de Manille à grands frais.

Charbon de bois. — La fabrication de ce combustible est toute moderne. Après avoir coupé les bûches d'égale longueur, on les range debout, de manière à en former une assise cylindrique; au-dessus, on en établit une seconde, disposée de même et sous la même forme, mais d'un diamètre plus petit; le diamètre de la troisième est moins grand encore, et ainsi des autres; en sorte que le tout ensemble forme une sorte de masse irrégulièrement conique. Après l'avoir revêtue extérieurement d'une couche de terre, où l'on a eu soin de ménager une ou deux ouvertures pour servir de soupiraux, on y met le feu et on laisse brûler le bois pendant trente heures, plus ou moins, selon le volume de la pile. Lorsqu'on présume que la carbonisation est complète, on bouche

les soupiraux pour éteindre le feu; puis, après un laps de temps convenable, on ôte la terre.

Quand on desire peu de charbon et plus promptement, on fait une fosse en terre; on y place d'abord de petits copeaux, des morceaux de bois sec, puis les bûches que l'on veut carboniser; le tout étant bien réduit en braise, on met de niveau la surface le mieux qu'il est possible, on la couvre de grandes feuilles d'arbres, on place encore par-dessus une couche de terre pour étouffer le feu, et le lendemain le charbon est fait.

Poudre de guerre. — Comme le salpêtre se trouve à Goam, et qu'on peut aisément se procurer du soufre dans les îles volcaniques de l'archipel, rien ne s'opposeroit à ce que les Mariannais fabriquassent la poudre de guerre nécessaire aux besoins de la colonie. Quelques personnes l'ont tenté, et ont bien réussi; cependant, par des raisons de prudence, on préfère la tirer de Manille.

Sel. — La méthode généralement suivie maintenant de faire le sel par l'ébullition de l'eau de mer, étoit inconnue aux anciens habitans; ils se bernoient à ramasser, sur la côte et dans les creux des rochers, le sel qui s'y étoit formé naturellement. L'illustre gouverneur D. Tobias, dans l'espoir de développer une branche d'industrie aussi importante, avoit fait creuser des salines (1) à Goam; mais il n'en reste plus aujourd'hui de trace, et l'on s'en tient à la méthode moins productive, comme aussi moins fatigante, qui le donne par l'ébullition. Au point où nous avons laissé les choses, les Mariannes ne pouvoient se fournir du sel nécessaire à leurs besoins qu'en en faisant venir de Manille une certaine quantité. Celui-ci, comparativement bien supérieur, s'emploie de préférence dans la préparation des salaisons.

En tenant le feu allumé nuit et jour, on peut en deux semaines obtenir, par chaque *kahœas* (2) placée à l'abri du vent (3), une *tinaja* [34 litres environ] de sel. Ce sel, nouvellement fabriqué, est connu sous le nom

(1) Voyez Crozet, dans le Voyage de Marion.

(2) Voyez plus haut, page 319.

(3) Les gens qui fabriquent le sel par ce procédé, s'installent ordinairement dans de petites cabanes coniques, semblables à celle qui a été figurée au bas de notre planche n.º 81.

Îles Mariannes.
Industrie
manufacturière.

Iles Mariannes.
Industrie
manufacturière.

d'assiga dans le pays; il prend celui de *lorgan* dès qu'il a au moins un an de conservation.

Préparation des filasses. — De temps immémorial les Mariannais savent préparer le brou filandreux qui enveloppe la noix de coco, pour en faire ces cordages de kair si connus aux Indes et dans toutes les parties de l'archipel d'Asie. Le travail se réduit à battre et à laver à grande eau cette espèce de bourre.

Voici, d'après M. Lamarche, de quelle manière on extrait la matière filamenteuse de divers autres végétaux. « Dès que les fibres corticales des jeunes branches du balibago ont été enlevées, ainsi qu'on le fait en France pour l'écorce du saule et du tilleul, à l'époque de la sève montante, on les met rouir pendant 10 à 12 jours dans une eau tranquille : ce temps écoulé, on les retire, on les fait sécher, et l'on obtient une filasse très-souple, très-soyeuse, propre à servir aux mêmes usages que notre chanvre.

» Pour avoir la substance fibreuse de l'abaca et des autres bananiers, on déroule l'une après l'autre les feuilles qui enveloppent leurs troncs; on les racle des deux côtés avec un instrument tranchant quelconque; et quand les fibres sont à nu, on les lave à l'eau de mer, pour enlever la partie ligneuse qui reste interposée entre elles : on les met ensuite sécher.

» Par les mêmes moyens, on retire encore des feuilles de l'ananas une filasse blanche et soyeuse, très-propre aux ouvrages les plus délicats de tissage et de couture. »

Arts
mécaniques.

Ouvriers travaillant le bois. — Les anciens habitans, fort habiles dans l'art du charpentage, s'appliquoient plus particulièrement à la construction de leurs barques; nous entrerons plus loin, à ce sujet, dans quelques détails.

Les charpentiers modernes comptent aussi à Gœam des hommes fort adroits. La scie, la hache, l'herminette, et un petit nombre d'autres outils d'origine européenne, sont connus d'eux; cependant on ne peut s'empêcher d'admirer leur intelligence et les ressources de leur esprit, lorsque, privés d'un instrument qui nous paroîtroit indispensable ou d'une machine propre à donner plus de précision à leur ouvrage, ils savent y suppléer par quelque moyen ingénieux de leur invention. En général, le même homme est ici à-la-fois charpentier, menuisier, ébéniste et tourneur.

Il n'y a point de luthiers proprement dits; mais plusieurs ouvriers sont assez habiles pour confectionner des flûtes, des violons, des guitares et des basses. Les insulaires de Rota excellent sur-tout à faire ces dernières; aussi n'est-il pas rare de leur en voir porter en quantité à Gœam, pour les vendre. Les colons d'origine philippinoise sont aussi éminemment adroits et inventifs; presque jamais ils ne se montrent embarrassés quand ils ont à faire quelque chose.

Iles Mariannes.
Industrie
manufacturière.

Ouvriers travaillant les métaux. — On ne compte qu'un seul maître serrurier-forgeron à Agagna; mais il a cinq ouvriers et trois ou quatre élèves, ce qui forme en tout neuf ou dix personnes qui travaillent le fer et qui se transforment au besoin en armuriers et même en couteliers.

La ville est plus riche en orfèvres; elle en a six ou sept. Des médailles de saints estampillées, des rosaires, des pendants d'oreilles, des bagues grossières, de formes à-peu-près invariables; tel est le cercle des objets sur lesquels leur routine est appelée à s'exercer.

Faut-il citer un malheureux chaudronnier, plus apte, dit-on, à mettre des pièces à de vieux chaudrons qu'à en faire de neufs?

Maçons. — On compte à Gœam une trentaine de maçons, qui sont en même temps couvreurs. Convenablement dirigés, ils travaillent passablement bien, et ne s'acquittent point mal non plus de la taille des pierres. Des fours en brique, construits aussi par eux, nous ont paru ne rien laisser à désirer (*voy. pl. 68*).

Cordiers. — Chacun selon ses besoins s'occupe de la confection des cordages et des petites tresses [*flag*] qui servent aux amarrages. Le kair, autrefois très en usage, a cédé maintenant le pas au balibago, filasse plus souple, et dès-lors plus facile à manipuler; je crois pouvoir assurer que le commettage se faisoit jadis comme il se fait encore, avec la main, sans l'intermédiaire d'aucune machine. Depuis que les Carolinois viennent apporter régulièrement à Gœam presque tous les cordages en kair nécessaires au grément des barques mariannaises, la paresse des habitans les incite à se dispenser d'y travailler eux-mêmes.

Tisserands. — La plus grande partie des étoffes qui se consomment aux Mariannes sont aujourd'hui importées de Manille; une ou deux personnes seulement, ayant fait venir de cette dernière colonie à Gœam des métiers

Iles Mariannes. à tisser, sont parvenues à faire une toile de coton très-commune, qu'ils
 Industrie emploient à leurs usages domestiques.
 manufacturière.

Cordonniers, tailleurs. — A Agagna, on trouve un seul cordonnier, qui fait en cuir du pays des chaussures et des chapeaux, et quelques tailleurs assez habiles, mais qui ne sont pas, comme les nôtres, des ministres de la mode.

Ouvriers travaillant l'écaille. — Il y avoit à Tinian un village aujourd'hui détruit, qui possédoit le singulier privilège de la fabrication des rouelles et des colliers en écaille, employés à-la-fois comme ornement et comme monnaie : on le nommoit *Fanotogan-Alas* [lieu où l'on enfila les alas] (voyez pl. 59). Le talent des ouvriers, l'extrême précision avec laquelle toutes leurs pièces étoient polies et assemblées, sont vraiment dignes d'admiration. Il n'existe presque plus de ces anciens ouvrages ; à peine même peut-on en trouver encore çà et là quelques fragmens.

Ouvrages en feuilles de vacoua et en bambou. — Aucune classe spéciale d'ouvriers ne s'occupe ici de la multitude d'objets variés qui se confectionnent avec la feuille du vacoua et le bambou ; j'ai donné ailleurs (p. 317 et 318) un aperçu des principaux de ces ouvrages.

Construction navale.

L'histoire et la tradition se réunissent pour nous montrer les anciens Mariannais comme des marins hardis et expérimentés, possesseurs de pirogues merveilleusement calculées pour tenir le plus près et naviguer avec vitesse ; on en a vu faire des trajets de plus de 400 lieues en mer, et déployer des talens et des ressources qui étonnent.

Voici, sur ces singulières embarcations, les détails que nous donne Gemelli Careri (1), qui, en 1696, eut occasion de les examiner lui-même, à une époque où l'art étoit dans toute sa splendeur chez ces insulaires, et où la décadence, survenue depuis dans les usages, n'avoit pas encore commencé.

« Les petits bateaux (2) de ces îles sont faits de deux troncs d'arbre » courbes et creux, qui sont cousus et joints avec de la canne des Indes.

(1) Dans son *Voyage autour du monde*.

(2) On verra plus bas que Gemelli Careri parle évidemment ici des pirogues nommées *dodoli* par les Mariannais ; il y en avoit de beaucoup plus grandes, dont la longueur excédoit probablement 30 pieds.

» Leur longueur est de 15 ou 18 pieds; et comme leur largeur est de
 » 4 palmes [environ 3 pieds] et qu'ils pourroient tourner fort facilement,
 » on joint aux côtés des pièces de bois solides qui les tiennent en équi-
 » libre. Quant aux passagers, le bateau pouvant à peine contenir les trois
 » matelots indiens, on fait un plancher dans le milieu, qui s'avance de
 » chaque côté sur l'eau, où se mettent ceux qui veulent aller d'un lieu
 » à un autre. De ces trois matelots, il y en a toujours un dans le milieu,
 » occupé à jeter l'eau qui entre par dehors et par les fentes; les deux autres
 » sont aux extrémités, pour conduire le bateau. La voile est comme celle
 » que nous appelons latine, faite de nattes et longue comme le bateau;
 » c'est ce qui fait qu'ils évitent, autant qu'ils peuvent, d'avoir le vent en
 » poupe, parce que cela les feroit renverser facilement.... Lorsqu'ils ont
 » à retourner d'un endroit à un autre, ils ne font que changer la voile,
 » sans tourner le bateau; la poupe devient la proue, et celui qui y étoit
 » devient le timonier.»

Iles Mariannes.
 Industrie
 manufacturière.

On doit conclure de ce qui précède que les pirogues des anciens Mariannais avoient une analogie frappante avec celles dont les Carolinois, leurs voisins, font encore usage aujourd'hui; et c'est ce que confirment les renseignemens recueillis par nous à Gœam.

Nos insulaires nommoient *sagman* leurs grandes barques ou pros; quand elles étoient disposées pour porter la voile, on leur donnoit le nom de *ladjak*, mot qui signifie proprement *voile*. Les pirogues d'une capacité plus petite s'appeloient *lelek*; venoient ensuite les *dodings*, embarcations de dimensions moyennes. Le *dodoli* s'entendoit d'un pros de grandeur moindre encore que les précédens, mais qui étoit disposé pour porter la voile; ceux de la même capacité, mais sans voile, s'appeloient *panga*, la *garaïde* enfin, qui occupoit le dernier rang, est la seule dont on trouve encore des vestiges à Gœam: M. Duperrey en a fait un dessin exact, qu'on peut voir sur notre planche 80 (fig. r et s).

Les embarcations dont on fait usage maintenant pour la navigation d'île en île, sont de construction carolinoise, et même elles sont manœuvrées par des marins de cette nation. Il en existe pourtant d'autres d'une espèce différente.

«Les pirogues appelées garaïdes dans le pays, dit M. Duperrey,

mmm*

Iles Mariannes.
Industrie
manufacturière.

ne vont jamais à la voile; taillées dans un seul morceau de bois, elles ont les deux bouts pointus, relevés en gondole, et couverts d'une petite *tille*, bombée, qu'un rebord termine dans le sens de la largeur, et dont le but, à ce qu'il semble, est d'empêcher le pied de glisser. Garnies d'un seul balancier, que soutiennent deux arcs-boutans recourbés, elles ne marchent qu'à la pagaie.

» Les barques d'un degré au-dessus, taillées dans une seule pièce de bois comme les précédentes, forment une espèce de grand canot, assez ressemblant, pour la forme, à ceux dont on se sert en Espagne et en France; l'avant en est fort alongé, et l'arrière coupé presque à pic: on peut y armer cinq ou six avirons en pointe, que l'on double, si l'on veut, en les disposant par couples (*voy. pl. 80. fig. p. et q*). A bâbord, elles portent un balancier énorme, d'une longueur égale à celle du bateau lui-même, et pouvant indistinctement se mettre au vent ou sous le vent. Une voile trapézoïde, en toile de coton, et quelquefois un foc, sont des moyens accessoires de locomotion qu'on n'emploie que lorsque les vents sont de l'arrière ou grand large. Les Mariannais n'oseroient tenir le plus près avec des barques aussi lourdes et ayant d'aussi mauvaises qualités: il résulte de là que leurs courses maritimes se bornent à parcourir, sur la côte, les lieux les plus abrités, soit pour la pêche, soit, plus rarement, pour le transport de passagers d'un point à un autre.»

Pour le service de la colonie, le gouverneur garde à sa disposition trois vastes et excellentes chaloupes espagnoles, ainsi qu'un grand canot et une yole, bien faits et bien armés, destinés à son usage particulier. Ces embarcations vont indistinctement à rame et à voile.

Un brigantin, d'une quarantaine de tonneaux, servoit ordinairement aux communications de Gøam, soit avec les autres parties de l'archipel, soit avec Manille; il étoit armé de quatre petits canons, et gréé à l'européenne. Lorsque nous visitâmes les Mariannes, en 1819, ce navire avoit depuis peu été capturé par une frégate des provinces insurgées de l'Amérique espagnole (1), et D. Médinilla faisoit construire une goëlette pour le remplacer: un charpentier anglais, fixé à Gøam après avoir ha-

(1) Voyez plus haut, p. 226.

bité les îles Sandwich pendant plusieurs années, dirigeoit le travail, et y prenoit lui-même une part active; il avoit sous ses ordres un grand nombre de charpentiers du pays. Si l'ouvrage n'avançoit pas très-rapidement, du moins il se faisoit avec soin et intelligence.

Îles Mariannes.
Industrie
manufacturière.

Nous avons observé un procédé curieux, qui permet de mettre immédiatement en œuvre des bois fraîchement coupés, sans avoir à redouter, dit-on, qu'ils se déjettent, qu'ils se fendent ou qu'ils soient piqués des vers : il consiste à soumettre ces bois encore verts à une forte température, dans l'espèce de four mariannais que nous avons décrit ci-dessus (p. 307); on les y laisse d'autant plus long-temps que les échantillons sur lesquels on opère sont plus forts; ordinairement un jour suffit pour les plus grosses pièces. Les mêmes moyens préservatifs sont employés aux Sandwich : est-ce de ces îles qu'ils seroient parvenus aux Mariannes? Je ne sais; mais il est digne de remarque qu'une multitude de pratiques se retrouvent presque identiquement les mêmes chez la plupart des peuplades de la Polynésie océanienne, sans qu'aucune notion certaine vienne nous mettre sur la voie des communications qui ont pu exister entre elles. Sera-t-il jamais donné à l'homme de percer les obscurités qui environnent l'origine de ces nations sauvages?

Outils de charpentier. — Les chantiers d'Agagna sont fournis des principaux instrumens dont nos charpentiers font usage; l'herminette cependant se distingue par un agencement particulier. En Europe le fer de cet outil est percé d'une ouverture ovaloïde que traverse un manche rectiligne, et ces deux pièces gardent entre elles une position invariable : aux Mariannes, au contraire, le manche se terminant en crochet, et le fer par une douille arrondie, on peut varier à volonté leur situation respective. Disposé ainsi que l'indique notre planche 80, figure c, l'outil se rapproche de notre hache ordinaire; mais quand on fait tourner le fer d'un quart de révolution de plus, il représente notre herminette. Il est au reste très-facile de lui donner une inclinaison intermédiaire entre ces deux-là, ainsi que le fait au besoin l'ouvrier. Sous certains rapports, l'instrument mariannais est donc supérieur à celui de nos charpentiers.

Privés de fer, jadis les insulaires employoient une pierre cylindrique, en lave fort dure, qui, tranchante par une extrémité, étoit arrondie à

Iles Mariannes.
Industrie
manufacturière.

l'autre bout ; on la fixoit, avec une petite tresse [*filak*] de kair, à un manche coudé, dans lequel on avoit ménagé une loge pour la recevoir (voyez pl. 79, fig. 1). La forme cylindrique du haut de la pierre lui permettant de tourner dans tous les sens, l'outil pouvoit à volonté devenir, soit une hache, soit une herminette. Tel étoit l'*higam*, que l'on faisoit de diverses grandeurs, en lui conservant toujours la même forme. On avoit aussi des espèces de râpes, faites avec des morceaux de madrépore.

Voilure, grément. — Les voiles des anciens Mariannais, pareilles à celles des Carolinois d'aujourd'hui, se composoient de bandes en nattes [*goafak ladjak*] cousues ensemble ; la même conformité existoit pour la disposition des mâts, des vergues, et pour les cordages [*talin gapo*] qui servent au grément.

Calfatage et peinture. — On calfatoit les grandes pirogues, toutes composées de plusieurs pièces de bois cousues ensemble, avec une espèce de tresse grossière ou de bourrelet [*inama*] en kair, qu'on recouvroit avec un mastic fait de chaux en poudre et d'huile de coco. Le lait de rima, réduit sur le feu, donnant une sorte de résine concrète, on eût pu s'en servir pour le même objet ; le major D. Luis pense que les anciens habitans en faisoient usage dans quelques cas.

Mais c'est sur-tout pour peindre leurs pirogues que ce lait de rima étoit précieux ; nous avons dit ailleurs (pag. 413) comment on se le procuroit. En le mêlant avec des terres colorantes, ou avec l'espèce de noir qui résulte de la combustion de l'écale de coco (1), on avoit des teintes plus ou moins brillantes, qu'on étendoit ensuite sur le bois, à l'aide d'un pinceau ingénieux et simple, composé d'un fragment de brou de coco (pl. 79, fig. 21). Ce même vernis servoit en outre à recouvrir certains ustensiles de ménage en bois, et à les rendre ainsi parfaitement imperméables à l'humidité. Les couleurs les plus généralement employées étoient le noir et le rouge brun. Il en est encore de même aujourd'hui aux Carolines (voy. pl. 50 et 58).

(1) Voyez ci-dessus, p. 283.

§. X.

Industrie commerciale.

Rien n'est assurément moins développé que le commerce des Mariannes. Tout consistoit jadis en quelques échanges d'objets en nature, dont il seroit bien difficile d'apprécier maintenant l'importance. Tinian avoit sa fabrique d'*alas* (1), dont les produits, répandus dans les îles voisines, étoient probablement payés en écaille de tortue, substance qui, jusqu'à un certain point, paroît avoir été ici, dans les temps anciens, une sorte de mesure des valeurs. Si l'on ajoute à ces transactions les échanges en vivres que nécessitoient les pénuries locales, on aura sans doute une idée à-peu-près complète des opérations commerciales des premiers habitans.

Elles se réduisent aujourd'hui à fournir des rafraîchissemens aux navires qui viennent relâcher à Goom; à ivrer en petite quantité des *tripans* [holothuries] à ceux qui se dirigent vers le grand archipel d'Asie ou vers la Chine; enfin à faire entre habitans de misérables échanges d'objets usuels.

La fécondité du sol, le peu d'étendue des besoins à satisfaire, sont dans ces contrées des motifs trop puissans d'indolence, pour qu'il soit permis d'espérer que de long-temps la sphère d'activité de l'intérêt mercantile tende à s'y agrandir. Et pourtant la nature a tout disposé pour lui fournir un aliment inépuisable. Des substances naturelles variées qu'on néglige, offriroient dès ce moment de précieux moyens d'échange; l'agriculture, portée à un plus haut degré de perfection, seroit libre de déployer ses opérations sur un plus vaste théâtre; l'éducation des bestiaux, la chasse, la pêche, l'industrie manufacturière elle-même, ranimées par une impulsion vivifiante, deviendroient peu à peu des élémens de richesse et de prospérité. Mais que d'obstacles à surmonter avant tout! La population, invitée par son bien-être à se procurer plus amplement les com-

(1) Colliers ou monnoies en écaille de tortue (voy. p. 311).

Iles Mariannes.
Industrie
commerciale.

modités de la vie ; des débouchés assurés par un gouvernement dont l'efficace sollicitude se feroit mieux sentir ; l'autorité étendant sur tous une main protectrice ; l'anéantissement d'un monopole inique et décourageant ; un esprit fiscal plus équitable ; les travaux et les services requis, moins mesquinement rétribués : voilà ce que les Mariannais sont en droit d'espérer ; alors, mais seulement alors, ils sortiront de cet état de torpeur où nous les avons vus croupir !

En jetant un simple coup d'œil sur les tableaux récapitulatifs qui suivent, on connoîtra quelles sont les ressources en productions du sol et de l'industrie que ces îles peuvent offrir aux navigateurs, et quels sont les articles d'échange qui seroient susceptibles d'y trouver un écoulement plus ou moins facile.

OBJETS D'ÉCHANGE

Abaca.

Bambo

Bestiau

Bois d'

Bois de

Charbe

Cordag

Coton

Dende

Écaille

TABLEAU des marchandises propres à être exportées ou fournies aux navires en relâche sur l'île Goam.

NOMS des OBJETS D'EXPORTATION.	REMARQUES.	NOMS des OBJETS D'EXPORTATION.	REMARQUES.
Abaca.....	On a fait jusqu'ici, non-seulement aux Mariannes, mais dans nos propres colonies intertropicales, trop peu d'attention à l'espèce de bananier qui porte le nom d' <i>abaca</i> . « Cette plante pourroit être cultivée en grand, et donner des produits qui indemniferoient, et au-delà, le propriétaire, du sacrifice qu'il auroit fait de son champ. Dès la seconde année, les abacas peuvent être en rapport. Quelle ressource pour une colonie en temps de guerre, où le filin est si rare et si cher ! Quel avantage même en temps de paix pour le cultivateur, puisqu'il est bien reconnu que les cordes faites avec les fibres de ce végétal sont beaucoup plus fortes et d'une plus longue durée que les cordes de chanvre ! Une précaution nécessaire cependant seroit de ne pas laisser séjourner long-temps ces cordages dans l'eau douce ; lorsqu'ils y auroient été exposés, il faudroit les laver à l'eau de mer ; sans cela, ils pourriroient très-promptement. » (M. Lamarche.)	Épices.....	Les épices que l'on trouve ici ne seroient intéresser que les navires qui sont en relâche ; tout se réduit, en effet, à du piment, du gingembre et du curcuma.
Bambou.....	Les Chinois recherchent cette substance dans l'archipel d'Asie, et en font une multitude de meubles et ustensiles. Goam est fort riche en productions de ce genre.	Étoupe.....	La boue de coco affritou, pour des besoins accidentels, une substance propre au calfatage.
Bestiaux en vie....	Les navires qui touchent à Goam, peuvent, sans difficulté, s'y procurer des bœufs, des cochons, des chèvres laitières et des volailles.	Fécules.....	Le gaggap et le ceyas ou <i>féderiko</i> peuvent fournir une quantité suffisante de fécule pour de petits approvisionnements. Il importe de s'assurer de la bonne préparation de cette dernière (voy. p. 448).
Bois d'ébénisterie..	Les bois d'ébénisterie sont ceux d' <i>atajou</i> , d' <i>agallès</i> , <i>casuarina</i> , <i>citrinier</i> , <i>gonag</i> , <i>haabang</i> , <i>ifa</i> , <i>shobos</i> et <i>tehtopag</i> ; ces deux derniers et celui d' <i>atajou</i> sont ceux qui offrent les couleurs les plus agréables. On peut voir dans nos tableaux des productions végétales, ci-dessus pag. 267-269, ce que nous avons dit de chacun de ces végétaux.	Fruits.....	Les fruits susceptibles d'être mangés crus sont ici l'ananas, l'ane, la banane, la badame, le citron, le coco, la goyave, la grenade, l'habarse, le limon, la mangue, le melon, les oranges et orangines, la papaye, la pastèque et même le raisin. L'étranger qui séjourneroit à Goam, trouveroit, dans ces nombreuses productions, des rafraîchissements aussi salutaires qu'agréables.
Bois de construction	La surface des Mariannes a trop peu d'étendue et ses forêts sont trop restreintes, pour qu'on puisse espérer d'en exporter jamais des bois de construction ; je fais cependant mention des productions de ce genre, parce qu'un navire seroit sûr, en cas d'avaries graves, de trouver ici toutes les pièces nécessaires à ses réparations.	Fruit à pain.....	Voyez Rima.
Charbon de bois...	Il seroit aussi très-facile de s'y procurer le charbon de bois dont on auroit besoin.	Gomme adragant..	Nous avons dit que le ceyas fournissoit avec abondance une gomme ayant tous les caractères de la <i>gomme adragant</i> . Si on la recueilloit avec soin, les Mariannes pourroient livrer au commerce une assez grande quantité de cette précieuse substance.
Cordages.....	En cas de nécessité, on pourroit y faire fabriquer une assez grande quantité de cordage, soit en lulilago, soit en kair, propre à remplacer de petites manœuvres. Mais avec plus d'activité, cette branche d'industrie seroit susceptible de prendre un grand développement, et de donner même des cordages de dimensions plus fortes.	Graminées.....	Le ris et le maïs réussissent merveilleusement dans ces îles, où leur culture pourroit être beaucoup développée ; aujourd'hui il ne faudroit pas demander au-delà d'un approvisionnement médiocre pour un seul vaisseau.
Coton.....	Substance exotique, très-productive aux Mariannes, où la plante a parfaitement réussi ; on la laisse aujourd'hui se perdre presque par-tout par défaut de soin et de débouchés.	Herbes potagères..	Parmi les herbes de ce genre que les marins doivent espérer de se procurer à Goam, dans la saison convenable, se trouvent les choux, les choux-palmistes, les giraumonts, les concombres, le pourpier, l'aubergine, la tomate, l'ail et l'ognon.
Dendeng.....	Les habitants ayant déjà l'habitude de préparer ces viandes desséchées, ils en trouveroient un débit facile, soit à Manille, soit dans d'autres marchés de l'archipel d'Asie.	Holothuries.....	Ces mollusques étant nombreux tant aux Mariannes qu'aux Carolines, des spéculateurs y trouveroient une source assurée de bénéfices.
Écaille de tortue..	Des spéculateurs qui tiendroient compte de l'avenir se garderoient bien de pêcher les tortues à écaille à l'époque qui précède la ponte, comme on le fait trop souvent ; avec cette précaution, il seroit aisé de se ménager, aux Mariannes, des profits intéressans et durables.	Huiles.....	Dans l'état actuel des choses, on ne voit guère que l'huile de coco qui soit susceptible de devenir un jour l'objet d'une utile spéculation ; on pourroit aussi obtenir de l'huile, avons-nous dit, de l' <i>hadjolago</i> , de l' <i>haalong</i> , du <i>kastor</i> , du <i>nonak</i> , de la pistache de terre, de la papaye et du <i>palo-blanco</i> ; à peine jusqu'ici quelques essais de ce genre ont-ils été tentés.
		Lait.....	Les navigateurs en relâche à Goam s'y procureront tout le laitage nécessaire à leurs besoins.
		Légumes secs.....	Dès aujourd'hui, on pourroit obtenir un petit approvisionnement de haricots et de lentilles ; mais il seroit facile d'augmenter cette culture.
		Maïs.....	Voyez Graminées.
		Nacre de perle....	Substance qui n'est pas rare, et qui pourroit devenir un objet intéressant d'exportation. Les compagnons du commodore Byron, pendant leur relâche à Tinian, en 1765, ayant été expédiés pour reconnaître l'île Saypan, aperçurent sur la plage une grande quantité d'écailles d'huîtres perlées amoncelées sur le rivage ; ce qui leur fit

NOMS des OBJETS D'EXPORTATION.	REMARQUES.
	présumer qu'à certaine époque les Espagnols se rendoient sur ces bords pour y faire la pêche des perles. Il paroît que le même coquillage se rencontre encore très-abondamment aux îles Carolines.
Œufs	En petit nombre; il seroit cependant possible à un navire en relâche de s'en procurer pour ses besoins.
Peaux de bœuf.	On ne pourroit réunir aujourd'hui, pour l'exportation, qu'un nombre fort limité de peaux de bœuf, une partie de celles qu'on recueille se consommant sur les lieux; toutefois si l'on donnoit plus de développement à l'éducation des bestiaux ainsi qu'à la préparation du dendeng, il en résulteroit nécessairement de notables bénéfices pour ce commerce.
Perles.	Il ne paroît pas qu'on doive jamais tirer grand avantage de cette production marine: les perles sont en général ici fort petites, et dès-lors d'une faible valeur. Peut-être seroit-il bon d'essayer ce qui résulteroit du moyen proposé pour faire grossir les perles. (Voy. pag. 444, et dans ce tableau l'article <i>Nacre de perle</i> .)
Plantes textiles.	L'énorme quantité de cocotiers qui croissent aux Mariannes y rendent extrêmement commune la bourre de coco ou le hairi; on peut en dire à-peu-près autant du halibago. (Voy. dans ce tableau les articles <i>Abaca</i> et <i>Coton</i> .)
Plantes tinctoriales.	Un peu d'indigo, de curcuma et de roucou, voilà tout ce qui peut maintenant être offert au commerce; il est vrai que ces substances végétales seroient susceptibles d'acquies un développement considérable, non-seulement à Guam, mais encore sur les autres îles de l'archipel.
Poisson frais.	Les marins en relâche aux Mariannes y trouveront toujours beaucoup d'excellent poisson. Il faut qu'ils se défient de celui qui, à de certaines époques, devient vénéneux. (V. p. 273.)
Poisson sec.	Le poisson sec est, ainsi que nous l'avons vu ailleurs, d'un usage fort ancien aux Mariannes; il se conserve bien, et seroit un utile objet d'exportation.
Poterics	Dans l'état d'imperfection où restent ici certains arts, il est certain qu'on ne sauroit retirer aucun avantage de la fabrication des poteries. La terre glaise cependant y est belle et abondante; avec plus d'habileté pour les vernir et les cuire, nul doute qu'un jour les insulaires voisins de l'archipel des Carolines ne vinssent aux marchés mariannais pour s'y approvisionner de ces objets, dont ils sentent déjà l'importance.
Préparations comestibles.	Les confitures de coco, de gingembre, d'ananas, de goyave, d'orange, de mangue, de rima, &c., faites avec le sucre de coco, seroient, avec les fruits de rima séchés, de

Marchandises
d'importation.

En dressant le tableau ci-après, qui embrasse réellement les objets les mieux appropriés aux goûts et aux besoins des habitans, je ne me suis pas dissimulé qu'il n'étoit établi que sur des bases tout-à-fait hypothétiques. En effet, il tombe sous le sens qu'une population peu nombreuse, pauvre et nullement disposée à rien faire pour sortir de sa misérable condition, ne sauroit puiser dans son sein les ressources nécessaires pour offrir un attrait à des projets d'importation de quelque étendue, et qui se trouveroient encore entravés par les exigences du monopole que se sont attribué, contre les intentions positives du souverain, les principales autorités du pays.

NOMS des OBJETS D'EXPORTATION.	REMARQUES.
	bonnes provisions de mer, auxquelles on pourroit joindre du poisson mariné dans le vinaigre.
Racines farineuses.	Les meilleures sont les <i>amris</i> [<i>choix carolines</i>], les <i>camotes</i> [<i>patates douces</i>], et les <i>dagos</i> et <i>nikas</i> [<i>ignames</i>]; il est très-facile de se procurer de ces végétaux, qui se conservent bien et assez long-temps à bord.
Résines.	Les résines de rima, de <i>dagdag</i> et de <i>takamahaka</i> , pourroient, dès ce moment, être offertes au commerce, mais en petite quantité; rien n'empêcheroit que ce genre de produit n'acquies par la suite plus d'extension.
Rima	Pendant une relâche, il est facile d'avoir de ces fruits en quantité: si l'on vouloit en conserver en mer, il seroit nécessaire de les couper en tranches et de les faire sécher au four comme nos biscuits, ou mieux encore d'en faire des confitures avec le sucre de palmier.
Riz.	Voyez Graminées.
Salaisons	On sale des porcs à Tinian ainsi qu'à Guam; mais à cause sans doute des fortes chaleurs, peut-être aussi faute de bien s'y prendre, ces salaisons ne peuvent se conserver que pendant un temps fort limité. Au besoin toutefois, une telle ressource, dans ces parages éloignés, seroit fort précieuse.
Sel	Il est à désirer qu'on donne beaucoup plus d'extension à la fabrication de cette substance, qui n'est même pas proportionnée maintenant aux besoins domestiques de la colonie.
Soufre	Cette production minérale se trouve en grande quantité; avons-nous dit, sur l'île Pagon, et probablement aussi sur quelques autres îles de l'archipel; on pourroit, sans beaucoup de peine, en livrer au commerce.
Sucre.	Peut-être le sucre de coco trouveroit-il un débouché favorable chez les peuplades carolinaises qui avoisinent Guam: on pourroit le tenter. Mais comme la canne à sucre vient à merveille aux Mariannes, il ne seroit pas moins intéressant d'y introduire la fabrication de son suc, qui donneroit un produit à-la-fois plus avantageux et d'un goût plus agréable.
Tabac.	De toutes les substances végétales cultivées à Guam, le tabac est celle que l'on soigne avec le plus de sollicitude. La qualité en est excellente, et ne seroit assurément pas moins bien accueillie par les marchands que par les marins.
Tripangs	Voyez Holothurics.
Viandes fraîches.	Les vaisseaux en relâche à Guam peuvent compter, pour leur consommation journalière, sur de la viande de cerf, de bœuf, de porc, et sur des volailles.
Viandes séchées.	Voyez Dendeng.

objets

Ancres

Bijoux

Bousso

Chape

Cuivr

Draps

Estam

Étoffe

Fer.

Fouçn

Fusils

Grapi

Hame

Lamp

Mais j'ai dû admettre la supposition d'un meilleur avenir pour ces insulaires ; j'ai dû prévoir que des réglemens dictés par une sage et prévoyante philanthropie ranimeroient sur ces plages lointaines la vigueur énervée. Puissent ces vœux se réaliser bientôt ! Puissent les hommes qui règlent les destinées des Mariannais, se pénétrer du besoin de tirer un parti plus avantageux des richesses du sol et des dons de l'intelligence que la nature leur offre à exploiter ! Puissent-ils enfin ne pas tromper l'espoir de ces peuplades encore sauvages qui déjà sont venues chercher sous leur empire les prémices de la civilisation et du bonheur !

Iles Mariannes.
Industrie commerciale.

TABLEAU des marchandises qui pourroient être favorablement accueillies à Goam.

NOMS des OBJETS D'IMPORTATION.	REMARQUES.	NOMS des OBJETS D'IMPORTATION.	REMARQUES.
Ancre.	Des ancre ou des grappins propres aux embarcations de 40 à 50 tonneaux, des grappins de grandeurs variées pour chaloupes et canots, seroient assurément bien reçus.	Livres.	Seulement quelques livres de pitié, en langue espagnole.
Bijoux.	Une petite partie devoit être en or et en argent. Il faudroit se hâter, pour l'instant, à des bagues, des pendans d'oreille, des médailles de saints, en cuivre doré ou en argent; des rosaires, des chapelets, &c.	Meubles.	On pourroit essayer l'envoi de quelques pendules, de montres et de miroirs petits et moyens.
Boussoles.	Quelques petites boussoles pour pirogues et canots trouveroient probablement un bon débit. Le nombre très-borné des navigateurs, doit faire concevoir qu'il ne faudroit pas en apporter beaucoup. Peut-être les Carolinois apprécieraient-ils cet instrument, et auroient-ils bien aises de s'en procurer.	Munitions navales.	Cet assortiment, destiné soit à l'équipement des navires coloniaux, soit aux besoins des vaisseaux qui seroient en relâche à Goam, ne pourroit guère être acquis que par le gouvernement local. On devoit le composer de cordages, clous et chevilles assortis, de poulies, clapets ou soupapes de pompes, ferrures de gouvernail, pour bâtimens de 40 à 50 tonneaux; brai, goudron, &c. &c.
Chapeaux.	On pourroit avoir quelques chapeaux en feutre, soit ronds, soit à cornes.	Outils de charpentier.	Haches, herminettes, scies, vrilles, &c.
Cuivre (barres de).	Voyez Quincaillerie.	Outils de forgeron et de serrurier.	Enclumes moyennes, marteaux, filières, limes.
Draps.	Très-peu de drap rouge, mais assez de bleu, et l'un et l'autre fort légers en qualité.	Outils et instrumens agricoles.	Pioches, houes, serpettes, greffoies, &c.
Estampes gravées.	Les sujets en devoient tous être religieux, encadrés et garnis de leur glace.	Outils de menuisier.	Varlopes, rabots, ciseaux, vilbrequins, &c.
Étoffes en coton.	Des percales blanches, des toiles à carreau de couleur, imitant les dessins écossais; des fichus rouges et blancs, simples, brodés ou garnis de dentelles, pour voiles, conviendroient parfaitement (voyez pl. 64 et 65); on pourroit y joindre quelques toiles bleues de belles qualités, et de la serge écarlate pour doublure d'uniformes.	Plomb en saumon.	Destiné à être fondu en balles et à faire les plombées des filets des éperiers.
Fer.	Voyez Quincaillerie.	Poteries.	Cruches, jarres, jarrons, poêlons, &c.
Fouënes.	Peu, légères, à trois ou à quatre branches.	Quincaillerie.	Fers en barre et en tôle, barres de cuivre et d'acier; serrures, charnières, vis assorties; tour en l'air avec ses principaux outils; aiguilles à voile et à coudre; épingles, ciseaux, couteaux, rasoirs, alènes, &c.
Fusils de chasse.	Un fort petit nombre, à deux coups et à pierres, en y joignant les mouches à balles, ainsi que les poires à poudre et à plomb.	Toiles à voile.	Fort peu, et seulement des qualités légères.
Grappins.	Voyez Ancres.	Ustensiles de cuisine.	Chaudières et poêlons en cuivre, poêles à frire en fer, marmites en potin, &c.
Hameçons.	Un assortiment de ces objets.	Vaisselle en porcelaine.	Assiettes, plats, bols, tasses, cuvettes et pots à eau, &c.
Lampes.	D'un modèle simple et solide, mais en petit nombre.	Verreries en cristal et autres.	Bouteilles, verres, gobelets, carafes, huilliers, &c.

Iles Mariannes,
Industrie
commerciale.
Mesures
et monnoies.

J'ai tâché de fixer, avec autant d'exactitude du moins que pouvoit le permettre la nature des mesures qui sont ici en usage, les rapports que ces mêmes mesures ont, soit entre elles, soit avec les nôtres. Paupton (1) m'a fourni la valeur de celles des mesures espagnoles qui ont été transportées dans la colonie; et l'Annuaire du Bureau des longitudes, celle de la piastre.

Les anciens insulaires ne possédoient qu'un genre de monnoie : elle étoit en écaille, établie sur des principes étrangers à notre système de numération, et qui se refusent à tout rapprochement arithmétique. A peine peut-on aujourd'hui trouver quelques fragmens informes de ce signe monétaire, qui n'a plus d'autre intérêt que celui qui se rattache à l'histoire des aborigènes. Au reste, il n'est question ici que des monnoies qui ont actuellement cours pour les transactions commerciales.

TABLEAU général des mesures, poids et monnoies usités aux îles Mariannes en 1819.

NATURE DES MESURES.	NOMS DES MESURES.	VALEUR EN MESURES FRANÇAISES		REMARQUES.
		décimales.	anciennes.	
Mesures de longueur.	Pied (de Castille).....	Mètre. 0,2790.	Pied de roi. 0,8588.	C'est la brasses espagnole, égale à 6 pieds de Castille. Aux Mariannes, la brasses est la mesure de longueur la plus ordinaire; mais elle est très-variables, chacun la faisant en raison de sa propre taille.
	Braza.....	1,6738.	Brasse. 1,0306.	
	Vara.....	0,8369.	Aune de Paris. 0,7042.	
Mesures de surface.	Mille marin carré.....	Hectare. 342,9.	Arpent royal. 671,5.	La surface des terrains s'apprecie en milles marins carrés et en seizièmes de mille.
	Seizième de mille marin carré.	21,4.	42,0.	
Mesures de capacité.	Tchapa.....	Litre. 0,2500.	Pinte de Paris. 0,2689.	Une mesure porte le même nom à Timor; mais sa valeur est d'un litre 10 centilitres. Il est à croire que l'usage du <i>tchapa</i> , comme celui des autres mesures de capacité connues ici, est venu de Manille. Rien, au reste, n'est plus ordinaire, dans les îles d'Asie, que de trouver des mesures, de valeurs différentes, qui portent le même nom.
	Botella.....	0,9297.	1,0000.	

(1) *Traité de métrologie.*

NATURE DES MESURES.	NOMS DES MESURES.	VALEUR EN MESURES FRANÇAISES		REMARQUES.
		décimales	anciennes.	
Suite des Mesures de capacité.	Cantaro [crûche]....	Litre. 24,000.	Pinte de Paris. 25,814.	Mesure espagnole.
	Ganta.....	2,000.	2,151.	Le ganta vaut 8 tchopas; son nom ressemble beaucoup à celui de la mesure appelée <i>gastang</i> à Timor; mais celle-ci vaut 8 litres 80 centilitres.
	Botija.....	"	"	J'ignore la valeur précise de cette capacité, qui paroît être de beaucoup inférieure à celle de la <i>tinaja</i> , que nous donnons plus bas. Faudroit-il la supposer égale à 5, à 6, ou à 8 litres? Je ne pense pas qu'elle dépasse cette dernière quantité.
	Tchikighite.....	18,000.	19,360.	La valeur du tchikighite varie de 8 1/2 à 9 gantas; je l'ai supposé ici de 9 gantas juste.
	Tinaja [jarre].....	34,000.	36,570.	Cette mesure espagnole contient ordinairement 17 gantas, ce qui n'est pas absolument fixe.
	Kaban.....	50,000.	53,779.	On subdivise le kaban en 25 gantas.
	Arroba (de Castille)...	15,610.	16,790.	Il y a une mesure de pesanteur qui porte aussi le même nom. L'arroba ci-contre se subdivise en 32 quartillos.
	Quartillo.....	0,488.	0,525.	Cette mesure et les deux suivantes sont probablement les seules de ce tableau qui aient une origine vraiment mariannaise. Le kotod vaut à-peu-près 2 gantas, quantité qui n'est pas invariable. (Voyez pl. 79, fig. 9.)
	Kotad.....	8,000.	8,600.	
	Sahlao.....	0,2500.	0,2689.	On se servoit jadis du <i>sahlao</i> pour mesurer le riz; sa capacité est égale à celle d'un demi-coco ou du tchopa.
Ara.....	50,000.	53,779.	Corbeille tissée avec une palme de cocotier (voyez pl. 53 et 71); sa grandeur variable peut être estimée à environ un demi-hectolitre, ce qui seroit aussi la valeur du kaban, mentionné plus haut.	
Mesures de pesanteur.	Libra [livre].....	Kilogram. 0,4597.	Livre, poids de marc 0,9392.	C'est la livre espagnole, qui, d'après Pauton, se subdivise en 2 marcs, ou 16 onces = 100 castillans = 128 ochavas = 256 adaremes = 768 tomins = 9 216 grains.
	Arroba.....	11,494.	23,480.	L'arroba de poids vaut 25 livres espagnoles. C'est la plus grande unité de ce genre dont on fasse usage à Guam.
Monnoies.	Peso [piastre].....	Francs. 5,43 ^c	La piastre d'Espagne se subdivise en 8 réaux. Nous avons adopté ici sa valeur intrinsèque, nécessairement variable comme le change lui-même.
	Réal.....	0,68.	On le subdivise en 4 quartillos et en 12 granos.
	Quartillo.....	0,17.	Il est douteux que cette monnaie ait cours aux Mariannes, je ne l'y ai pas rencontrée, et ne l'ai même vue citée dans aucun compte de dépense.
	Grano.....	0,05 $\frac{1}{3}$	Le grano, ou douzième partie du réal, se divise encore en cinquantièmes de grano.
	Cinquième de grano...	0,01 $\frac{1}{3}$	C'est la plus petite valeur monétaire des Mariannes, où probablement elle n'est que purement nominale.
Mesures de compte.	Mano.....	Pour les objets qui peuvent se vendre à la pièce, on se sert du mot capagool <i>mano</i> [main], et il exprime cinq fois la chose: ainsi une main d'œufs est égale à cinq œufs; une main de tabac, à cinq paquets de 10 feuilles chacun.
	Palillo.....	Je crois, sans oser l'assurer, qu'on appelle ici <i>palillo</i> , d'après les Espagnols, un paquet de dix feuilles de tabac.
	Compte d'atchoman	Les pêcheurs d'atchomans avoient jadis et ont encore l'habitude de ne compter ce poisson que par couples: ainsi lorsqu'ils disent <i>j'ai pêché cent atchomans</i> , il faut entendre deux cents; quand on veut, pour d'autres choses, compter par paires, on dit: <i>tant d'objets, compte d'atchoman</i> .

Iles Mariannes.

Industrie
commerciale.Moyens
de transport.

Il nous reste à dire un mot des moyens de communication. Pendant un grand nombre d'années, les Mariannes n'eurent, par mer, avec les pays éloignés, d'autre intermédiaire que le galion, qui, en revenant d'Acapulco à Manille (1), touchoit régulièrement à Gœam pour y prendre des rafraîchissemens, et y laisser, outre l'argent destiné à la solde des troupes et des employés de l'administration, les lainages, les toiles de coton, les chapeaux, le vin et les autres objets nécessaires à l'entretien et à la subsistance des colons blancs et métis.

Cet état de choses étant venu à changer, le gouverneur se vit obligé d'envoyer chercher directement à Manille les marchandises dont la colonie sous ses ordres ne pouvoit se passer, et d'employer à cette navigation un petit navire qui n'avoit fait jusque-là que le cabotage d'île en île (2).

Sous le rapport commercial, il ne faut compter pour rien la présence des vaisseaux étrangers qui, à des intervalles plus ou moins éloignés, parurent sur ces rivages; leur but unique étoit de s'y pourvoir de vivres frais, et non de s'occuper d'opérations de traite. Les Carolinois eux-mêmes, quoique fort avides d'instrumens en fer, dont ils sentent la supériorité autant que l'importance, n'ont pu jamais se livrer qu'au plus mince trafic. On doit donc conclure de ce qui précède que les moyens de transport des marchandises par mer sont ici presque absolument nuls.

Les transactions intérieures étant aussi fort limitées, l'habitant qui a strictement de quoi vivre, qui possède sous sa cabane un abri suffisant, ne desire et ne cherche plus que le repos; ses jours se passent dans

(1) Le galion quittoit ordinairement Manille de la mi-juillet au 1.^{er} août, quand la mousson du S. O. étoit bien établie: il s'élevoit en latitude jusqu'au 35.^e parallèle Nord, et arrivoit anciennement à Acapulco, après cinq ou six mois d'une navigation continuelle: plus récemment on lui vit effectuer sa route en quatre mois.

Le retour aux Philippines se faisoit à l'aide de la mousson du N. E.; la traversée, commencée en février, ne duroit que de cinquante à soixante jours; rarement étoit-on obligé de toucher aux Sandwich pour y faire aiguade. Enfin la relâche de Gœam fut supprimée (voyez ci-dessus, page 225), et plus tard on supprima aussi le voyage du navire lui-même.

(2) C'est en 1812 que le galion cessa de toucher aux Mariannes, et en 1814 que le gouverneur envoya pour la première fois son brigantin à Manille. Ce bâtiment mettoit à la voile en mai, époque où la mousson du N. E. est près de finir.

un état de nonchalance tel, qu'un Européen auroit de la peine à bien le concevoir.

Quelques chemins à la vérité ont été tracés sur la surface de l'île capitale; il y en a même de fort agréables (1); mais à quoi servent-ils? à y charier de temps à autre les produits d'une agriculture peu développée, et jamais peut-être à y faire circuler des marchandises.

Pour se rendre d'un point à un autre, les anciens habitans préféroient le trajet par mer : ils voyageoient en général fort peu; aussi n'étoit-il pas rare de rencontrer des gens fort âgés qui n'étoient jamais sortis du lieu occupé par leur peuplade. On affirme que les habitans d'Agagna mettoient deux jours pour se rendre à Pago, qui en est à peine éloigné d'une lieue et demie.

Le gouverneur et les autres principales autorités de la colonie ont des chevaux ou tout au moins des mulets de main, qu'ils montent lorsqu'ils ont quelque longue course à faire (pl. 71). Pour des distances moins étendues, on se fait porter dans un hamac en filet, suspendu à un fort bambou (voyez pl. 66); les femmes principalement choisissent cette manière de voyager : cependant, afin qu'elles puissent chevaucher à l'instar des dames européennes, on a imaginé de faire des espèces de selles avec une liane entrelacée, garnie en cuir (pl. 80).

L'usage de monter les bœufs est plus général (voyez pl. 70), et déjà il avoit été remarqué par Crozet, en 1772. « Les habitans de Goom, » dit ce voyageur (2), ont parfaitement réussi à accoutumer les bœufs » à porter comme les chevaux, et il n'est point d'Indien qui n'ait plusieurs bœufs porteurs, sur lesquels ils montent pour faire des voyages » dans l'intérieur de l'île, et qu'ils chargent de leurs bagages. Pour les » dompter ainsi, ils suivent la méthode des Malabares. . . . Ils leur » percent la cloison qui sépare les deux narines, et y passent un bout » de corde; par le moyen de cette corde, à laquelle le bœuf s'accoutume dans quinze jours, il se laisse conduire aussi facilement que le » cheval par une bride. »

(1) Nous citerons en particulier ceux qui vont, au travers de bois délicieux, d'Agagna à Tépongán, Pago, Tachagna et Temon.

(2) Dans le Voyage de Marion.

Iles Mariannes.
Industrie
commerciale.

Iles Mariannes.
Industrie
commerciale.

Nous terminerons ce paragraphe par l'indication du prix de certaines substances, à Goom, et principalement des comestibles.

TABLEAU du prix de quelques marchandises, à diverses époques, sur l'île Goom.

NATURE des OBJETS.	ÉPOQUE de l'estimation.	NOMS DES OBJETS.	PRIX		REMARQUES.
			EN PIASTRES et réaux d'Espagne.	EN ARGENT de France.	
SUBSTANCES MANU- FACTURÉES.	En 1812.	La quantité de filasse de balibago nécessaire pour faire cent brasses de petite corde.	0 ^p 4 ^r	2 ^l ,72 ^c	
		Façon de cent brasses de petite corde en balibago.	0. 1.	0 ,68.	
		Cent brasses de gros fil, en loo, propre à faire des filets de pêche.	0. 4.	2 ,72.	Voyez au sujet de cette substance ce qui a été dit plus haut, p. 267, n.° 219.
		Cent brasses de fil plus fin, de la même matière.	0. 2.	1 ,36.	
		Cent brasses de filag fin, pour amarrage de pirogues.	0. 4.	2 ,72.	Le filag est une tresse légère, en kair, préférable à la corde pour les amarrages. (Voyez p. 419.)
		Cent brasses de filag propre à faire les liens des toitures.	0. 2.	1 ,36.	
		Deux brasses de natte en vacoua, pour voile de pirogue.	0. 0 ,5.	0 ,34.	
		Une natte grossière en vacoua, d'une brasse et demie de long, sur une brasse de large	0. 4.	2 ,72.	
		Un petit sac en vacoua pour mettre le riz	0. 0 ,5.	0 ,34.	
		DENRÉES, COMESTIBLES, &c.	En 1750.	Un bœuf.	4. 0.
En 1772.	Idem.		4. 0.	21 ,72.	D'après le Voyage de Marion.
En 1786.	Un cochon.		0. 5.	3 ,40.	Valeurs tirées de papiers officiels.
	Un poulet ou une poulette.		0. 0 ,5.	0 ,34.	
	Huit œufs de poule.		0. 1 ,9.	1 ,29.	
	Un tchikighite [18 litres] de maïs.		0. 4.	2 ,72.	
	Un ganta [2 litres] de haricots.		0. 2.	1 ,36.	
	Dix aras [un panier d'environ 50 litres] de sonis.		0. 4 ,8.	3 ,26.	
	Cent dagos.		1. 2 ,1.	6 ,86.	
Cent nikas.	0. 4.		2 ,72.		
Un régime de bananes.	0. 0 ,8.		0 ,54.		
Une pastèque.	0. 0 ,5.		0 ,34.		
Neuf melons	0. 4.		2 ,72.		
Une tinaja [34 litres] de toba (probablement avant que la liqueur ait été réduite en eau-de-vie).	0. 6.	4 ,08.			
Une mano [cinq paquets de dix feuilles] de tabac.	0. 4.	2 ,72.			

NATURE des OBJETS.	ÉPOQUE de l'estimation.	NOMS DES OBJETS.	PRIX		REMARQUES.
			EN PIASTRES et réaux d'Espagne.	EN ARGENT de France.	
Suite des DENRÉES CONESTIBLES, &c.	En 1802.	Une poule pondeuse.....	0 ^p 2 ^r	1 ^f 36 ^c	Valeurs tirées de papiers officiels.
		Un poulet ou une poulette.....	0. 0 5.	0 34.	
		Une jeune poule, non pondeuse.....	0. 1.	0 68.	
		Huit œufs de poule.....	0. 1.	0 68.	
		Un cantaro d'huile de coco, de 12 gantas [24 litres].	2. 0.	10 86.	
		Un cantaro de sel fabriqué dans l'île.....	2. 0.	10 86.	
	En 1818.	Un veau.....	4. 0.	21 72.	
		Un cochon.....	0. 3.	2 04.	
		Un poulet ou une poulette.....	0. 0 5.	0 34.	
		Huit œufs de poule.....	0. 1.	0 68.	
		Un kaban [50 litres] de riz.....	3. 0.	16 29.	
		Un tchikighite de maïs.....	0. 3.	2 04.	
		Cent dagos.....	1. 3.	7 47.	
		Cent nikas.....	0. 4.	2 72.	
		Un régime de bananes.....	0. 3.	2 04.	
		Une pastèque.....	0. 1.	0 68.	
	En 1819.	Une botija d'eau-de-vie de coco.....	1. 4.	8 15.	
		Une mano de tabac.....	0. 3.	2 04.	
		Dix litres d'eau-de-vie de coco.....	2. 5 13.	14 45.	

(D'après M. Roquin,
commis aux revues de
l'Uranie.)

§. XI.

Gouvernement des anciens Mariannais.

Je sépare le gouvernement d'institution mariannaise de celui qui s'est établi depuis la conquête, sous l'influence immédiate de l'Espagne, et dont il sera plus spécialement question dans notre prochain paragraphe.

Les îles de l'archipel, partagées en un certain nombre de tribus indépendantes ou alliées, dont chacune comprenoit une ou plusieurs bourgades, étoient soumises à des coutumes et à des lois qui étoient les mêmes pour toutes (1).

(1) Sans doute aucune de ces lois n'étoit écrite; mais est-il bien indispensable que les lois

Iles Mariannes.

Ancien
gouvernement.

L'autorité souveraine de chacun de ces petits états, espèces de monarchies domestiques, étoit dévolue à un chef unique ou roi, nommé *maga-lahi*, c'est-à-dire, *ancien homme, supérieur, chef de famille, patriarche*, parce qu'à l'exception des mangatchangs et des atchaots, la peuplade entière n'étoit en effet composée que de parens. Pour bien concevoir cette dignité, et les autorités inférieures qui en relevoient, jetons les yeux sur la figure ci-jointe :

La courbe ponctuée indique l'enceinte de la tribu; A représente le *maga-lahi*; et le groupe de points correspondans n.º 1, ses fils, petits-fils et autres descendans en ligne directe.



B et G, chefs des familles suivantes n.ºs 2 et 3, sont les frères cadets de A, classés par rang d'âge, et dont la lignée immédiate est aussi marquée par des points.

D et F, respectivement cousins germains et neveux du *maga-lahi*, ont leurs familles représentées par des signes analogues à ceux qui précèdent. Il suffit, pour être compris, de nous borner à ces seuls degrés.

Le *maga-lahi* étoit donc toujours, dans l'échelle ascendante de la parenté, le *matoa* le plus âgé de la peuplade; il commandoit, en paix comme en guerre, à la totalité des habitans, qui, nous le répétons, pouvoient être réunis en un seul ou en plusieurs villages; après lui, les chefs de famille B, G, D, F, &c., formoient la hiérarchie des autorités du second ordre, prises ainsi que nous l'avons indiqué (p. 372), c'est-à-dire qu'après le souverain venoient ses frères, puis ses cousins germains, ses neveux, ses fils, &c.: comme chefs, on ne leur donnoit aucun nom particulier.

La femme du *maga-lahi* s'appeloit *maga-haga* [supérieure, princesse], et jouissoit elle-même de certaines prérogatives dues à son rang et à son sexe.

le soient! N'en existoit-il pas en Égypte avant Hermès, inventeur des lettres! Et dira-t-on qu'il n'y eut pas de lois à Sparte, où Lycurgue avoit défendu aux citoyens l'étude des lettres! (Voyez *Principes de la philosophie de l'histoire*, traduits de la *Scienza nuova* de Vico, par Michelet.)

A la mort du roi, son frère aîné lui succédoit; à défaut de frères, c'étoit un de ses cousins germains, puis un de ses neveux, par ordre d'âge; mais son propre fils n'avoit droit d'occuper le premier rang qu'en cas de décès de tous les parens mâles dont la naissance étoit antérieure à la sienne. Les femmes étoient exclues de l'exercice de cette prérogative.

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

Tout matœa dont la famille et les richesses étoient assez considérables pour lui permettre de maintenir son indépendance par la force des armes, avoit le droit de fonder un état nouveau, et d'emmener avec lui, non-seulement ses parens et ses alliés, mais encore ses atchaots et ses mangatchangs.

Les femmes, sans être précisément investies de l'autorité politique, exerçoient néanmoins dans les conseils et dans les tribunaux, dont elles faisoient partie, une telle influence, qu'il est exact de dire qu'en fait c'étoit à elles que la direction des affaires publiques se trouvoit réellement confiée. Maîtresses absolues au logis, elles y avoient en tout la haute main, et rien ne se faisoit sans qu'on eût pris leurs avis ou obtenu leur aveu. A présent même que la lime du temps n'a plus laissé subsister que quelques traces imperceptibles des anciennes mœurs, cette déférence des Mariannais pour leurs compagnes n'a rien perdu de sa force, et a pu même paroître excessive à des yeux français, si accoutumés aux égards que nous prodiguons nous-mêmes à ce sexe (1).

Alliances, divorces. — Une fille, en se mariant, n'apportoît jamais de dot à son mari; c'étoit à lui ou à ses parens qu'il appartenoit de pourvoir à toutes les nécessités de l'entrée en ménage.

Lois,
tribunaux.

L'acte d'union toutefois n'étoit pas indissoluble; il ne duroit qu'autant que les époux étoient contents d'être ensemble; dès l'instant où l'incompatibilité étoit reconnue, la séparation avoit lieu. Une femme adultère répudiée par son mari et renvoyée dans la maison de sa mère après un jugement, étoit en même temps privée de ses biens. Le mari

(1) « Chez les peuples les plus polis, dit Montesquieu, les femmes ont toujours eu l'autorité sur leurs maris; elle fut établie par une loi chez les Égyptiens, en l'honneur d'Isis, et chez les Babyloniens, en faveur de Sémiramis. On disoit des Romains qu'ils commandoient à toutes les nations, mais qu'ils obéissoient à leurs femmes. » (*Lettres persanes.*)

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

n'eût pu sans infamie éviter cette séparation, et se fût même déshonoré en reprenant jamais avec lui cette épouse coupable (1).

Libre de venger sur le séducteur l'affront qu'il avoit reçu, même de lui ôter la vie, il devoit borner là son ressentiment, et n'infliger à celle qui avoit souillé sa couche, d'autre châtiment que l'exclusion du domicile conjugal.

Si le mari, au contraire, n'avoit pas pour sa compagne toute la déférence qu'elle étoit en droit d'exiger, s'il menoit une conduite répréhensible ou lui faisoit supporter les effets de sa mauvaise humeur, elle pouvoit impunément le battre, ou bien le quitter pour retourner à son premier état de liberté (2).

« Est-elle convaincue, dit le Gobien, que son époux a des liaisons dont elle n'a pas sujet d'être contente, elle le fait savoir dans le village à toutes ses compagnes, qui se donnent un rendez-vous. Elles s'y trouvent la lance à la main, et le chapeau de leurs maris sur la tête. Dans cet équipage guerrier, elles s'avancent en corps de bataille vers la maison du coupable. Elles commencent par désoler ses terres, fouler et arracher ses grains, dépouiller ses arbres de leurs fruits, et faire par-tout un dégât épouvantable : elles fondent ensuite toutes ensemble sur la maison ; et si le malheureux mari n'a pas eu la précaution de se retirer et de se mettre à couvert, elles l'y attaquent et le poursuivent jusqu'à ce qu'elles l'en aient chassé.

Elles ont encore une autre manière de se venger. Elles abandonnent leur demeure, et font savoir à leurs parens qu'elles ne peuvent plus vivre avec leurs époux. Ceux-là se transportent sur l'heure à la maison du mari, la pillent, la saccagent, et emportent tout ce qu'ils y trouvent : heureux encore quand ils s'en tiennent là et qu'ils n'abattent pas les bâtimens, comme cela a lieu quelquefois ! »

De quelque côté, au reste, que vint la séparation, les enfans alloient avec la femme, et considéroient son second époux, lorsqu'elle se remarioit, comme leur véritable père. La même chose avoit lieu à l'égard d'une fille devenue mère : en se mariant, elle introduisoit ses propres

(1) Voyez plus haut, page 211.

(2) Voyez le Gobien, *op. cit.*

enfans dans sa nouvelle famille, comme le font chez nous les veuves, et sans causer plus de scandale.

Des Mariannes.
Ancien
gouvernement.

C'étoit un principe sévèrement observé, qu'on ne pouvoit épouser ni sa sœur, ni sa cousine germaine, ni sa nièce, ni sa fille, ni aucune de ses parentes dans l'ordre ascendant; les mêmes prohibitions s'étendoient encore aux enfans adoptifs, qui, dans ce cas, étoient absolument assimilés aux parens de consanguinité ou aux atchafgnag (1).

Héritages et successions. — A la mort du père, sa fortune et ses enfans passaient entre les mains de la veuve: si, au contraire, c'étoit la femme qui mourait d'abord, les parens de celle-ci s'emparoit non-seulement des biens du mari, mais aussi des enfans qu'elle lui avoit donnés. A la rigueur, ces derniers appartenoient de droit à la parente maternelle du degré le plus élevé (2); mais comme c'étoit toujours à qui s'empreseroit de les accueillir, on les livroit à celle qui les demandoit la première, à moins que de fortes raisons ne vinssent s'y opposer. Ce singulier usage, qui tient évidemment à la prééminence des femmes sur les hommes, paroît encore fondé en raison. Celles-ci sont généralement, en effet, plus affectueuses, plus sédentaires, et par-là plus propres à se livrer à tous les soins qu'exige l'éducation domestique de l'enfance.

Par sa force physique et par son courage, l'homme étoit en naissant voué à la guerre et à la navigation; qui eût pu, durant ses longues et fréquentes absences, veiller sur les enfans laissés à sa charge? Au contraire, rien ne venoit distraire les femmes des devoirs journaliers que la nature leur rendoit chers à remplir.

Ainsi je suis loin de partager l'opinion qui veut qu'un tel privilège fût fondé sur ce que les enfans sont réputés appartenir plus incontestablement à la femme qu'au mari. Une considération de ce genre, chez un peuple qui avoit en horreur l'adultère, ne pouvoit être d'un aussi grand poids; et ce qui concourt encore à le prouver, c'est que les enfans adoptifs ou *pinigsai*, étoient de même commis à la tutelle des femmes.

La veuve que son mari laissoit sans enfans, conservoit non-seulement tous les biens de la communauté, mais avoit droit en outre à une espèce

(1) Voyez plus haut, page 372.

(2) *Ibidem.*

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

de douaire nommé *sagahot* [héritage], auquel toutes les parentes du défunt étoient tenues de contribuer : en l'acceptant, elle cessoit de demeurer alliée à la famille où son mariage l'avoit fait entrer, et lui devenoit entièrement étrangère. Si elle aimoit mieux renoncer à cet avantage matériel, que de consentir à une séparation qui brisoit des liens cimentés souvent par l'habitude et une bienveillance réciproque, sa famille adoptive se faisoit un plaisir de la conserver au nombre de ses membres. Mais cette même famille étoit autorisée par la coutume à la contraindre d'accepter le *sagahot*, lorsque celle-ci lui avoit déplu par des vices de caractère ou des torts graves. Rien de semblable n'avoit lieu à l'égard d'une veuve avec enfans ; elle restoit irrévocablement unie à la parenté de son mari défunt.

Obligations des parens. — Une mère ayant un enfant à la mamelle venoit-elle à mourir, la plus proche parente en état d'allaiter étoit obligée de se charger du nourrisson. En général, il existoit entre toutes les personnes d'une même famille et souvent de la même peuplade une espèce de solidarité pour s'aider dans le besoin et se porter secours dans le malheur. Les principaux actes de ce genre avoient lieu à l'époque des mariages, des naissances, des sépultures, et lorsqu'il étoit question de bâtir des maisons ou de grands hangars, de vaquer à la culture des champs, à la rentrée des récoltes, à la construction des pirogues, enfin à des travaux quelconques de longue haleine.

Les pêcheurs toutefois, lors même qu'ils n'exerçoient leur profession que pour subvenir aux besoins de leur ménage particulier, devoient distribuer toutes les années à leurs parentes, les produits de la première pêche qu'ils faisoient de chaque espèce différente de poisson.

L'homme riche qui avoit à ses ordres une grande quantité de domestiques, refusoit ordinairement ces secours de famille ; si néanmoins quelqu'un de ses parens vouloit venir l'aider pendant quelque travail considérable, on ne pouvoit l'en empêcher, car il faisoit usage d'un droit consacré par la législation du pays. Les amis ou *atchagma* et les *atogtchagoma* (pag. 372) avoient le même privilège ; mais ils s'y rendoient volontairement et sans obligation.

Lorsqu'une femme avoit réellement besoin d'un champ, d'une récolte,

d'une pirogue, ou de toute autre chose appartenant à un homme de sa famille, elle lui portoit un alas en écaille, et lui disoit : *Je vous donne cet alas en échange de tel objet qui m'est nécessaire* : c'étoit assez pour que le propriétaire s'en dessaisît à l'instant. Toutefois la faculté d'acquérir de la sorte n'étoit soumise à aucune réciprocité. Permis à la sœur de demander le champ de son frère, permis à la cousine la plus éloignée d'adresser une pareille requête au premier venu de ses parens mâles, sans qu'elles eussent à craindre que ceux-ci vinsent jamais les sommer de rendre service pour service. Au reste, les femmes n'avoient recours à ce pacte singulier que lorsqu'elles y étoient contraintes par la nécessité, et vraisemblablement dans des cas déterminés par la coutume. Quoi qu'il en soit, les demandes de ce genre étoient toujours octroyées de bonne grâce.

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

Par le même moyen, un jeune homme pouvoit aussi forcer son parent à le prendre en apprentissage : mais il en coûtoit beaucoup, parce que le maître étoit en droit d'exiger de son élève autant d'alas qu'il y avoit de détails divers dans la profession qu'il exerçoit.

Lois civiles et criminelles. — Le mari répondoit des fautes de sa femme, et, le cas échéant, lui seul pouvoit être jugé et puni. Cependant la veuve étant, à la mort de son mari, rentrée sous la tutelle de sa famille naturelle, redevenoit passible, comme avant son mariage, de toutes les punitions qu'elle encouroit personnellement.

Un atchaot chassé de sa peuplade par suite d'une condamnation infamante, seul ou avec sa femme et ses enfans, s'empressoit de chercher un matœa qui consentît à le recevoir à son service : il ne pouvoit sans cela séjourner nulle part, et eût été obligé d'errer sans cesse. Avoit-il enfin trouvé un protecteur, il falloit qu'il le servit sans aucune espèce de salaire, jusqu'à l'expiration de sa peine ou jusqu'à son entière réhabilitation. Mais combien il lui étoit difficile de remplir les conditions imposées pour remonter au rang dont il étoit déchu ! Il ne s'agissoit de rien moins, par exemple, que de devenir le fondateur d'une bourgade à la tête de laquelle un patron très-riche l'auroit placé, en récompense d'un service signalé reçu de lui, ou d'un fait d'armes éclatant.

Un matœa ne pouvoit perdre ses biens qu'à la suite d'une condamna-

Des Mariannes.
Ancien
gouvernement.

tion juridique, qui, selon la nature du délit, le déclaroit atchaot pour la vie ou à terme. Lorsque le jugement portoit qu'il s'expatrieroit seul, les parens de sa femme avoient coutume de faire de grands efforts pour obtenir que celle-ci fût autorisée à l'accompagner dans l'exil avec ses enfans. A cet effet, ils apportoient des vivres devant le juge, et de son côté la famille du mari y apportoit des alas. La valeur respective des offrandes étoit prise en grande considération, et la sentence rendue contre le coupable étoit modifiée ou confirmée, selon que leur poids avoit fait pencher la balance de la justice pour les uns ou pour les autres.

Lorsqu'un atchaot mouroit en exil, si sa femme et ses enfans étoient auprès de lui, ils restoient eux-mêmes atchaots; mais quand la femme mouroit la première, les enfans devoient suivre le sort du père, soit qu'il demeurât atchoat, soit qu'il fût réhabilité.

L'atchaot sorti de sa peuplade en conséquence d'un jugement, ne pouvoit jamais y rentrer; mais s'il s'en étoit banni volontairement lui-même, pour se soustraire à des poursuites judiciaires, il conservoit l'espoir d'y revenir un jour. On n'étoit point atchaot dans sa propre tribu, ce nom emportant par une suite nécessaire la condition d'étranger. Le noble privé de son état et de sa fortune pour ses méfaits, et qui n'émigroit pas, ce qui étoit rare, recevoit la qualification de *matchat-lémin* [homme méprisé, homme que tout le monde abhorre]; en recevant sa grâce, il pouvoit obtenir aussi que ses biens lui fussent rendus.

Cependant le *matoa* qui avoit bâti et meublé sa maison lui-même, sans les secours de sa famille, soit à l'époque de son mariage, soit après un ouragan, un incendie, &c., jouissoit d'un privilège exceptionnel, et ne pouvoit pas en rigoureuse justice être fait atchaot: mais s'il s'étoit rendu coupable d'un crime digne d'un châtement de cette nature, on prenoit un biais pour le faire rentrer dans le droit commun. La famille construisoit une maison plus belle et plus spacieuse que celle qu'il occupoit; elle la faisoit garnir de tous les objets nécessaires, puis il étoit sommé d'aller bon gré mal gré en prendre possession. A peine y étoit-il installé, qu'on venoit lui dire: *Éloignez-vous à l'instant, homme déshonoré, d'une peuplade qui est souillée par votre présence.* Cette injonction ne souffroit point de réplique; et dès qu'il étoit parti, on déclaroit ses biens

confisqués, y compris le cadeau dérisoire dont on l'avoit gratifié pour son malheur.

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

Se refusoit-on volontairement à venir au secours de sa famille, ou négligeoit-on par paresse d'autres devoirs, on étoit à son tour condamné à ne pas recevoir l'assistance de ses parens dans les mêmes circonstances, abandon qui couvroit de honte celui qui l'avoit encouru.

Les enfans d'un atchaot restoient dans cette classe dégradée jusqu'après la réhabilitation du père, ou jusqu'à ce que quelque circonstance fortuite vînt les en tirer. Jamais un banni n'étoit reçu dans une peuplade étrangère, avant qu'on se fût bien informé de la nature et de la gravité de sa faute; dans certains cas, il étoit impitoyablement repoussé de toute part (1).

Tout démêlé d'individu à individu se vidoit entre eux deux; mais s'il s'ensuivoit une rixe par trop violente, les spectateurs étoient tenus de s'interposer pour mettre le holà: souvent même le chef du village étoit appelé à user de son autorité; en ce cas, une simple injonction de sa part, transmise même par un enfant, suffisoit pour séparer les combattans; le refus d'obéir sans hésiter eût été puni d'un châtement exemplaire.

Nous avons vu (pag. 368) avec quelle sévérité étoit interdite l'union, même passagère, d'un matoa avec une fille mangatchang; cette rigueur avoit pour objet d'empêcher le mélange du sang de la noblesse avec celui d'une race avilie, mélange qui, d'après les idées répandues aux Mariannes, n'eût pas manqué de produire une fâcheuse altération des qualités physiques et morales des hautes classes de la société. Une manière de voir toute semblable, établie chez un grand nombre de peuples tant anciens que modernes, ne seroit-elle que l'effet d'un préjugé d'amour-propre, ou bien faut-il l'attribuer à l'observation de faits plus réels qui auroient donné naissance à l'opinion des penchans innés? Il seroit curieux d'approfondir si, comme certains auteurs l'ont avancé, le père et la mère peuvent transmettre à leurs enfans, avec la forme et les traits de la physionomie, les goûts, l'esprit et le caractère

(1) Voyez plus haut, pag. 368.

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

qui les distingue (1); et si chez les animaux eux-mêmes, certaines habitudes n'ont pas été souvent transmises par voie de génération (2).

« Ce n'est pas seulement dans ces rencontres, dit le Gobien (*op. cit.*), » que les nobles font paroître le mépris qu'ils ont pour le peuple; ils » le poussent si loin, que c'est un crime d'approcher de la maison d'un » noble ou de sa personne.... Cet entêtement est si grand, qu'un noble » croiroit sa maison déshonorée, si une personne du peuple y avoit bu » ou mangé. »

Un mangatchang qui auroit passé sans s'incliner profondément devant un matoa, eût été considéré comme l'ayant défié au combat, et pour cela seul puni de mort. (*Voyez pag. 368*).

L'adoption d'un enfant n'avoit lieu qu'après avoir consulté les deux familles et pris d'avance l'avis du maga-lahi : on recherchoit scrupuleusement l'origine de celui qui devoit en être l'objet; enfin le contrat ne recevoit sa sanction que lorsque toutes les conséquences de cet acte important avoient été pesées et discutées. L'adopté, jouissant dès-lors des prérogatives d'enfant légitime, participoit aux droits et aux obligations tracées par les lois aux membres de sa nouvelle famille. Un seul point étoit réservé; c'est qu'à la mort du père, l'enfant adoptif ne pouvoit devenir chef de la famille au détriment d'un fils atchafgnag ou issu du mariage; il eût été pareillement inhabile à succéder au souverain pouvoir.

Une formule de civilité qui, dans nos usages, est considérée comme une marque d'intérêt, prenoit ici le caractère du sarcasme et même d'une injure punissable. Si, en reconduisant une dame qui étoit venue rendre visite à son parent, celui-ci avoit l'impertinence de lui dire, *Prenez garde de tomber en descendant l'escalier*, c'en étoit assez pour mettre en rumeur toute la parenté. Cette étrange susceptibilité avoit pour principe la solidarité établie entre tous les membres d'une même famille, à l'effet de veiller en commun au bon entretien de la maison de chacun d'entre eux :

(1) *Voyez Girou de Buzareingues, Philosophie physiologique, politique et morale.*

(2) On trouvera, dans les *Annales des Scien. nat.* pour 1829, un curieux Mémoire de M. le docteur Roulin, *Sur quelques changemens observés dans les animaux domestiques transportés de l'ancien monde dans le nouveau*, où cette question et quelques autres sont passées en revue.

admettant sans doute la supposition qu'on ne sauroit tomber dans un escalier tenu en bon état, un tel avertissement étoit censé n'être qu'un reproche indirect d'incurie adressé à la parenté entière, une insulte enfin, dont le ressentiment ne pouvoit être calmé que par une réparation authentique.

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

Tout homme qui se seroit battu avec une des lances barbelées destinées à la pêche, étoit condamné à mort, à moins qu'il ne pût prouver que, se trouvant engagé dans un guet-apens, il s'étoit vu forcé, pour défendre sa vie, à faire usage de cette arme prohibée, la seule qu'il eût alors sous la main.

Lois relatives aux étrangers. — Un étranger qui, arrivant en plein jour dans une bourgade, n'alloit pas à l'instant demander au maga-lahi la permission d'y séjourner, étoit arrêté jusqu'à ce qu'on eût pu exactement connoître l'objet de sa venue. Mais s'il annonçoit des intentions bienveillantes et amicales (1), cette déclaration suffisoit pour le faire favorablement accueillir.

L'imprudent, toutefois, qui pendant la nuit eût cherché à s'introduire sans précaution dans un village, auroit couru risque d'être tué par les premiers habitans qui l'eussent découvert. Pour y pénétrer à ces heures-là avec sécurité, il falloit s'arrêter sous le hangar des pirogues, tâcher de se faire entendre de quelque habitant, soit en sonnant de la conque, soit en appelant à haute voix, et le prier d'aller obtenir du chef de la tribu une permission d'entrer: ces formalités remplies, l'étranger pouvoit aller par-tout sans aucune crainte.

Selon la tradition, une barque dont on ignore l'origine se perdit, à une époque très-reculée, sur l'île Saypan. L'équipage entier fut égorgé, à l'exception d'un enfant qui, ayant plu à la femme du maga-lahi, obtint à ce titre d'avoir la vie sauve. Le motif de cette horrible cruauté fut la crainte qu'inspiroit la présence de ce grand nombre d'étrangers inconnus, dans un lieu où ils n'avoient aucun moyen d'existence, et qui eussent probablement tenté de dénaturer les mœurs et les usages du pays.

(1) Voyez page 367.

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

Heureusement on cite peu d'exemples des effets d'une politique aussi atroce. La tradition consacre même le souvenir d'un bâtiment monté par des Espagnols, qui, avant la conquête des Mariannes, fit naufrage devant Omata, et dont l'équipage, accueilli cordialement par les indigènes, reçut d'eux en outre une pirogue pour se rendre aux Philippines. Il est vrai que la conduite antécédente des navigateurs de cette nation européenne leur avoit concilié l'amitié de la population mariannaise.

Lois relatives à la pêche. — On assignoit à chaque pêcheur d'atchomans, avons-nous dit, une étendue de mer dont il lui étoit défendu de s'écarter, et dont les limites étoient fixées par des alignemens pris à terre; mais, malgré ces sages précautions, l'homme de mauvaise foi trouvoit moyen de frauder les droits de ses voisins. En traversant plusieurs cantons de pêche, il saisissoit le moment favorable pour jeter à la dérobée son *poiwa* (1) à la mer; attirés par cet appât, les poissons suivoient en foule la pirogue; et en arrivant à sa propre place, il pouvoit en faire une ample capture, au grand détriment de ses camarades, dont il diminueoit par ce manège les chances de succès. Mais aussi, malheur à lui s'il se laissoit prendre sur le fait! la mort étoit le prix de sa coupable ruse. Cette punition, au reste, paroît d'autant plus sévère, que le maraudeur de poisson dans le canton d'autrui n'encouroit que celle du bannissement.

Pendant la pêche du magnakak, si celui pour le compte duquel elle se faisoit demandoit l'assistance de ses parens, ils ne pouvoient la lui refuser. On raconte qu'un homme qui, par oubli, n'avoit pas été invité à un mariage où il devoit assister comme parent, attendit l'instant de la cérémonie pour aller jeter ses filets, et somma le futur, sa prétendue et tous les gens de la noce, de venir à l'instant mettre la main à l'œuvre et l'aider dans son travail. Ils s'y rendirent en effet, et cette plaisante malice ne provoqua que de grands éclats de rire.

Le pêcheur qui réclame les services d'une ou de plusieurs personnes, leur doit, à titre de salaire, une portion de sa pêche; si le filet ne lui appartient pas, la moitié du poisson capturé revient de droit au maître

(1) Voyez ci-dessus, page 436.

de cet instrument. Ces réglemens continuent d'être en vigueur parmi les Mariannais modernes.

Tout ce qui, chez les nobles, intéressoit l'honneur et la conservation de leur famille, y compris même les questions de guerre et de paix, étoit soumis à un conseil composé des chefs et des femmes de la famille dont la tribu étoit composée (1), dans lequel ces dernières avoient une très-grande prépondérance.

Ce tribunal exerçoit sa juridiction sur le mataoa noté d'infamie à la guerre, pour cause de trahison ou de lâcheté; sur celui qui, sans la permission du maga-lahi, s'étoit livré à des opérations de commerce avec des gens étrangers à sa peuplade; qui s'étoit battu avec des armes prohibées (2); qui avoit négligé ou seulement trop tardé de venir au secours d'un membre de sa famille dans le besoin; qui s'étoit allié ou même avoit vécu en simple concubinage avec une femme mangatchang; sur celui enfin qui s'étoit rendu coupable de quelque délit relatif à la pêche, ou bien avoit enfreint de toute autre manière les ordres de ses chefs ou les lois du pays. Commettre une faute dont la famille pouvoit avoir à rougir, c'étoit insulter toutes les proches parentes: aussi venoient-elles toujours en demander la réparation en personne; dans les cas très-graves, les femmes même purement alliées avoient le droit de faire parvenir leurs doléances. L'accusé se défendoit lui-même, et faisoit ressortir, soit les circonstances atténuantes de sa faute, soit son innocence. Si le délit, quoique avéré, étoit jugé susceptible de rémission, les parentes, ou une seule au nom de toutes, déposoient un alas aux pieds du coupable, qui, afin de répondre à cette muette notification, consignoit du poisson sec ou frais, du riz, des racines, &c., pour une valeur au moins égale: cet échange d'alas et de denrées se renouveloit à plusieurs reprises,

(1) « Les Gaules, autrefois divisées en soixante cantons, avoient un conseil général, composé pendant long-temps de femmes tirées de chaque canton; elles délibéroient de la paix et de la guerre, et jugeoient les différens qui s'élevoient entre les juges de chaque canton. Ce fut à la suite d'un discours prononcé, avec une dignité et une fermeté héroïques, par une dame gauloise, sur le choix d'un chef et quel en devoit être le but en l'établissant, qu'il fut décidé de créer un tribunal de dames de la nation. On peut en fixer l'époque en l'an 1177 avant J. C. C'est par ce conseil qu'étoient gouvernées les Gaules du temps d'Annibal. » (*Variations de la monarchie gauloise*, par Gauthier de Sibert.)

(2) Voyez ci-dessus, page 483.

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.
Tribunaux.

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

et au point que l'accusé, s'il n'étoit pas puissamment riche, se voyoit bientôt hors d'état de continuer à y faire face; car il ne s'agissoit point de compter sur des délais pour s'acquitter; il falloit que le troc se fit de la main à la main, en nature et sur-le-champ. Aussi l'homme opulent que ses ressources mettoient en état de tenir bon jusqu'au bout, étoit renvoyé honorablement déchargé; il se retiroit comblé de politesses, emportant les morceaux d'écaille, et ses accusatrices les provisions de bouche. Combien étoit différent, au contraire, le sort de l'accusé dont les moyens ne pouvoient suffire à tant d'exigences! Les organes de la justice, inflexibles pour lui, le condamnoient à subir dans toute sa rigueur la peine qu'il avoit encourue.

Ces sortes de jugemens se nommoient *tadio*. Les *pala-ōan ho* [proches parentes] (1) étoient les seules qui pussent mettre des *alas* devant les accusés. Les filles *maōlitaos*, c'est-à-dire, celles qui avoient eu commerce avec les *ōlitaos* (2), étoient libres d'assister à ces séances, sans y être cependant obligées comme les femmes mariées; il ne leur étoit pas permis non plus d'apporter des monnoies d'écaille: les filles vierges étoient exclues. En général une *maōlitaō*, quelque jeune qu'elle fût, jouissoit de plus de considération qu'une personne de son sexe, avancée en âge, qui s'étoit maintenue dans la chasteté.

Les mangatchangs coupables d'un délit grave n'étoient soumis qu'au jugement du maga-lahi ou chef de la tribu; celui-ci décidoit encore en dernier ressort, conformément à la délibération du conseil, sur les questions de paix et de guerre, les traités d'alliance, en un mot sur tout ce qui intéressoit le bien-être et la sûreté du pays.

Monnoies.

On a vu précédemment (3) quelles étoient la forme et la nature des colliers que les dames mariannaises, et parfois aussi les hommes, faisoient servir tant à leur parure qu'à s'acquitter de certaines redevances; le prix qu'on attachoit à l'écaille qui avoit mérité l'honneur d'être percée d'un certain nombre de trous, croissoit en raison même de leur quantité (4).

(1) Voyez plus haut, page 372.

(2) *Ibid.* page 180 et 369.

(3) Pag. 311, 376, 392 et 395.

(4) Voyez l'explication de cette coutume, page 395.

Sous le nom générique d'*alas*, on comprenoit, avons-nous dit, le *goini*, collier un peu moins gros que le petit doigt (pl. 79, fig. 14), et le *lakao-hogoa*, d'un pouce environ de diamètre (même pl., fig. 23) : le *ghintos* étoit un fragment du précédent, sans distinction de longueur particulière. Une écaille de tortue toute simple s'appeloit *laïlai* ; si cette écaille étoit légalement percée de trous, elle recevoit le nom de *pinipø*, et sa valeur étoit d'autant de fois trois *laïlai* qu'il y avoit de trous sur la même écaille : le *pinipø* que représente notre planche 79, fig. 16, valoit donc 12 *laïlais*. Nous nous servons de cette même unité pour établir le rapport des diverses monnoies mariannaises entre elles.

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

Le *goini*..... valoit 6 *laïlais*.

Le <i>pinipø</i>	}	à 1 trou.....3.
		à 2 —.....6.
		à 3 —.....9.
		à 4 —.....12.
		à 5 —.....15.
		à 6 —.....18.
		à 7 —.....21.

Enfin le *lakao-hogoa* valoit 24 *laïlais*, ou un *pinipø* percé de 8 trous.

Le *ghintos* étoit d'un prix moindre que le *goini*, mais plus considérable que le *laïlai* : c'est tout ce que la tradition conserve à ce sujet ; quant à la valeur du *goinéha samagoon*, on la regardoit comme inappréciable ; elle étoit, aux yeux des Mariannais, ce que seroit pour nous un diamant de très-haut prix.

Ici se présente une réflexion bien naturelle : chaque habitant n'étoit-il pas libre d'augmenter à son gré la valeur des écailles qui étoient en sa possession, en y multipliant indéfiniment le nombre des trous ? La bonne foi et la sincérité qu'ils mettoient dans leurs relations mutuelles, pourroient servir de réponse à cette objection : mais une telle fraude, au cas où quelqu'un eût osé la commettre, n'eût point échappé aux yeux vigilans des membres de sa famille et même de ses compatriotes, et auroit attiré sur son auteur le châtiment et l'infamie. Ces espèces de monumens, destinés à perpétuer le souvenir de faits remarquables et connus de tout le monde, n'auroient pu en présenter d'inexacts sans qu'ils fussent à l'instant démentis.

La cupidité des Européens qui les premiers vinrent s'établir aux

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

Mariannes, leur fit rassembler soigneusement toutes ces anciennes monnoies d'écaille, qu'ils portèrent ensuite et vendirent en Chine : aujourd'hui il seroit, comme je l'ai déjà dit, extrêmement difficile d'en trouver ; et moi-même, malgré les recherches obligeantes du gouverneur et du major D. Luis de Torrès, j'ai eu la plus grande peine à m'en procurer quelques fragmens.

Guerre.

Nature et durée des guerres. — Les guerres que les Mariannais se faisoient entre eux n'étoient ni fort meurtrières, ni de bien longue durée. Jamais elles n'étoient suscitées par l'esprit de conquête : ils ne prenoient les armes que pour se venger d'une insulte grave, ou pour se soustraire au caprice et aux vexations de leurs voisins. Une tribu de l'intérieur détournoit-elle ou arrêtoit-elle les eaux qui abreuvoient une peuplade placée sur un terrain moins élevé, c'étoit un sujet de guerre, à moins qu'à l'amiable on ne parvint à régler le différent.

Manière de combattre. — Prompts à s'irriter pour la moindre chose, les habitans n'hésitoient point à courir aux armes, mais ils les quittoient avec autant de facilité. Lorsqu'ils se mettoient en campagne, leur usage étoit de pousser de grands cris, plus encore peut-être pour s'animer eux-mêmes que pour effrayer leurs ennemis, car ils n'étoient pas naturellement fort braves (1). Ils marchaient sous les ordres d'un des principaux chefs de leur tribu, et, en cas de ligue entre plusieurs peuplades, on déféroit le commandement à celui qui, d'un commun accord, en étoit jugé le plus digne par ses exploits, son courage et les ressources de son génie.

La hiérarchie, telle que nous l'avons signalée dans le gouvernement civil, existoit encore pendant la guerre ; le maga-lahi, commandant né des troupes, avoit sous ses ordres, d'abord son frère aîné, puis ses autres frères par rang d'âge, ses cousins germains, &c.

Au reste, la discipline de l'armée, l'ordre à suivre pendant la marche et l'attaque, n'avoient rien de commun avec la tactique européenne. Chaque guerrier, à-la-fois officier et soldat, proposoit ses idées comme elles lui venoient à l'esprit, dans l'intérêt de l'entreprise, et payoit de sa personne à l'instant du danger. La troupe se rallioit au son de la

(1) Voyez le Gobien, *op. cit.*

conque (1), et marchoit sous une bannière appelée *babaø* (2), dont on ignore aujourd'hui la forme précise et la couleur.

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

Les *matøas* et les *atchaots* s'armoient seuls lorsqu'il s'agissoit d'aller soutenir une guerre. Les *mangatchangs*, privés de cet honneur, étoient, dans les expéditions sur terre, chargés du transport des munitions et des vivres (3) : au reste, quant au second article, ils n'avoient pas de grandes fatigues à essuyer ; car dans une campagne ordinaire, dont la durée n'excédoit guère trois ou quatre jours, la nourriture des guerriers se réduisoit à presque rien (4). Observer avec un soin extrême les mouvemens de l'ennemi, déployer une sagacité vraiment étonnante pour le faire tomber dans quelque embuscade (5) : telle étoit la base de leur stratégie.

« Il semble, dit le Gobien (*op. cit.*), qu'ils ne se mettent en campagne que pour se surprendre les uns les autres. Ils n'en viennent aux mains qu'avec peine, et, s'ils le font, ce n'est que pour ne pas avoir la honte de se retirer sans rien faire. On diroit qu'ils ont peur de se faire mal ou d'ensanglanter le champ de bataille (6). Deux ou trois hommes tués ou grièvement blessés décident la victoire. La peur les saisit à la vue du sang répandu ; ils prennent la fuite, et se dispersent dans un moment (7).

(1) La conque (pl. 58, fig. 7) servoit, aux Mariannes comme aux Carolines, non-seulement à rassembler les combattans, mais encore à appeler leur attention sur un mouvement qui alloit se faire, sur un ordre qu'on alloit donner. Si le son de cet instrument parloit de la demeure du *maga-lahi* ou chef de la tribu, c'étoit un avertissement à tous les habitans de se réunir chez lui, pour recevoir quelque communication ; lorsqu'il se faisoit entendre d'une maison particulière, c'étoit un signal pour demander du secours.

(2) Il existe encore à *Gaam* une famille dont le nom de *Babaøta* signifie *qui a bien défendu notre bannière*. Imposé peut-être par la reconnaissance d'un peuple à un homme valeureux, ce nom offre, ce me semble, une preuve que les anciens tenoient à honneur, comme nous, la défense de leur drapeau.

(3) Ils se servoient, à cet effet, des grands paniers en *vacoua* nommés *hagøg*, figurés pl. 79, fig. 26. Voyez pag. 317.

(4) Les mêmes hommes qui donnoient à la guerre des preuves d'une excessive sobriété, se monroient, dans d'autres circonstances, des mangeurs insatiables. (Voyez ce qui a été dit des Carolinois, page 160.)

(5) Voyez plus haut, pag. 171 et 179.

(6) Le célèbre *Quiroga* avoit remarqué que les Mariannais étoient d'autant plus timides qu'on leur monroit plus d'audace. (Voyez pag. 202.)

(7) Ceci ne peut s'entendre que de leurs démêlés entre compatriotes ; car on les a vus sou-

Des Mariannes.
Ancien
gouvernement.

« Les vaincus envoient aussitôt des ambassadeurs et des présens (1)
» aux victorieux, qui les reçoivent avec tout le plaisir que goûtent des
» gens timides et lâches, quand ils voient leurs ennemis abattus à leurs
» pieds. Comme ce peuple est naturellement vain et orgueilleux, les
» vainqueurs triomphent d'une manière insolente. Ils insultent aux
» vaincus, ils s'en moquent par des chansons satiriques, qu'ils com-
» posent et qu'ils récitent dans leurs fêtes. » Ils en usoient de même
avant d'en venir aux mains avec l'ennemi, afin d'exalter leur irritation
contre lui et de s'animer au combat (2).

Armes. — L'arc et la flèche leur étoient inconnus; ils se servoient, à
la guerre principalement, d'un bâton à deux bouts (pl. 79, fig. 3),
nommé *godgod anom*, fait en bois d'aréquier (3), et ayant huit pieds de
longueur et deux pouces de diamètre au milieu; quelques-uns étoient
garnis, à chaque extrémité, d'os humains (4) diversement barbelés.
« Ces os, qu'ils travaillent assez proprement, dit le Gobien, sont si veni-
» meux par leur propre vertu, que la moindre esquille qui en reste au
» corps blessé, lui cause infailliblement la mort (5) avec des convulsions,
» des tremblemens de tout le corps, des grincemens de dents et des
» douleurs inconcevables, sans qu'on ait pu, jusqu'à présent, apporter
» aucun remède pour arrêter un poison si violent. Ces barbares ont une
» grande quantité de ces traits. »

Le *dagaō* (pl. 79, fig. 4), instrument d'agriculture dont il a déjà été
question, page 401, servoit au besoin tant pour l'attaque que pour la
défense. L'espèce de harpon barbelé, *palas* (pl. 79, fig. 11), spéciale-
ment consacré à la pêche de certains poissons et des crabes, et dont

vent, pendant leurs guerres contre les Espagnols, montrer assez de résolution et de courage.
(Voyez pag. 179.)

(1) Les monnoies en écaille étoient une des choses précieuses qu'ils s'empessoient le
plutôt d'apporter comme gage de leur soumission. (Voyez page 184.)

(2) Voyez plus haut, pag. 177 et 182.

(3) Ce bois est très-dur quand il est vieux. Le bâton à deux bouts a fait autrefois
partie de nos armes de guerre offensives; on le retrouve encore au Brésil chez les sauvages
Mbayas.

(4) C'étoit ordinairement le *tibia* qui servoit à former ces pointes.

(5) Le P. Murillo, dans son *Historia de Filipinas*, fait, sur le danger de ces sortes de bles-
sures, des réflexions analogues à celles de le Gobien.

les aspérités étoient formées d'os humains ou entaillées dans le bois même, ne pouvoit non-seulement être employé pour la défense personnelle que dans les circonstances impérieuses et prévues par la coutume; mais, pour des motifs que je ne saurois m'expliquer, ils se faisoient même un point d'honneur de n'en faire jamais usage à la guerre.

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

En cas de nécessité, on se servoit encore, pour parer les coups de lance, du *sodfod*, bâton de 3 pouces de diamètre et de 5 pieds $\frac{1}{2}$ de longueur (pl. 79, fig. 10), qui, garni de feuilles de palmier à une de ses extrémités, étoit plutôt destiné, les jours de fête, à faire des simulacres de combat qu'à devenir un instrument meurtrier. Les Mariannais n'avoient aucune autre arme défensive, et ne se préservoient des coups qu'on leur portoit que par l'agilité et la souplesse de leurs mouvemens, sur lesquelles ils comptoient beaucoup.

La fronde [*atopet*] étoit une de leurs armes offensives les plus redoutables; ils lançoient par son moyen des pierres avec tant de roideur, qu'il n'étoit pas rare d'en voir pénétrer dans le tronc des arbres. La plupart des frondes étoient tissées en kair (pl. 79, fig. 6); d'autres, faites en vacoua, étoient beaucoup moins estimées. Le projectile [*djiok-patō*] qu'on y mettoit avoit la forme que représente la figure 7 de notre planche 79; chaque frondeur en portoit une certaine quantité dans un sac [*balabag*] (1) suspendu à son côté par une bandoulière.

Les armes décrites ci-dessus servoient sur-tout pour les engagemens à une certaine distance; falloit-il se battre corps à corps, le *damang* et la *katana* (2), espèces de coutelas ou de casse-têtes dont la forme précise est maintenant inconnue, étoient préférés: les anciens habitans avoient aussi l'habitude de porter constamment ces dernières armes à leur ceinture, ainsi que les modernes le font pour la machete.

Fortifications. — L'art des retranchemens ne leur étoit point étranger.

(1) Voyez plus haut, pag. 317 et 318.

(2) J'ai déjà parlé de ces instrumens, pages 181 et 401. J'ajouterai que ce mot *katana* pourroit bien être d'origine japonnaise. En effet, la relation du voyage que D. Rodrigo de Viero y Velasco fit dans cette contrée, en 1610, parle d'épées japonnaises nommées *catanas*, dont la valeur n'étoit pas estimée à moins de 100 000 ducats. (Voyez *Revue des deux mondes*, avril 1830.) Ne verroit-on pas là une preuve que les Japonnois ont anciennement visité les Mariannes! Cette idée a déjà été suggérée ci-dessus, pag. 276.

Des Mariannes.
Ancien
gouvernement.

Dans leurs guerres contre les Espagnols, avec quelle intelligence ils tiroient parti des accidens du terrain pour se fortifier contre un ennemi redoutable (1); comme ils savoient établir des barricades d'arbres et de pierres amoncelées, faire des tranchées, défendre l'approche de leurs redoutes avec des pointes d'os empoisonnées semées sur le sol, former des blocus, employer enfin, pour tromper l'ennemi, tout ce que le tact et la finesse pouvoient suggérer de plus utile pour augmenter leurs forces! Si, dans leurs idées superstitieuses, l'exposition des têtes et des ossemens de leurs ancêtres leur paroissoit être un moyen puissant de se rendre invincibles, ils se gardoient bien, comme on voit, d'abandonner entièrement à ce palladium le soin de leur fortune à la guerre.

§. XII.

Administration coloniale.

Autorités
diverses.

Jetons maintenant un coup-d'œil sur l'administration de la colonie des Mariannes considérée comme une dépendance de l'Espagne. Un officier avec le titre de *grand justicier, gouverneur civil et militaire*, exerce l'autorité supérieure; un major [*sargento mayor*], commandant des troupes, est le second personnage de la colonie.

Il y a ensuite un commandant de la ville d'Agagna; sept alcades administrateurs (2), distribués tant à Goam que sur les autres îles habitées de l'archipel, qui se partagent les emplois subalternes dans l'administration civile; et, dans chaque village ou bourg, un *gobernadorcillo* [petit gouverneur], dont les fonctions, subordonnées à l'alcade, ressemblent un peu à celles de nos maires, et qui a sous ses ordres deux *alguazils* [alguacils], espèce d'officiers de police, et un *zélateur* [zelador], dont la mission est de faire observer les réglemens ou statuts des confréries religieuses. Nous avons réuni dans l'état ci-après le détail de ces

(1) Voyez pag. 186 et 209.

(2) On entend ici par *alcade* [alcalde], comme dans les colonies espagnoles d'Amérique, un officier qui commande au nom du roi, soit une ville non capitale, soit un district. En Espagne, l'alcade est un officier de justice.

différens grades, ainsi que les noms des titulaires qui les occupoient à l'époque où *l'Uranie* visita ces parages.

Iles Mariannes.
Administration
coloniale.

ÉTAT des autorités administratives qui existoient aux îles Mariannes en 1819.

AGAGNA.

D. José de Leon Guerrero, capitaine en retraite, commandant de la ville et chef de la police d'Agagna, avoit sous sa dépendance les cinq villages ci-après désignés, savoir :

Autorités inférieures d'Anigaa.	{ Gofslagi, gobernadorcillo. Lauriano Taytano, } alguazils. José Laguaña, } José Mangloña, zélateur.
Autorités inférieures d'Assan.	{ Pedro Taytano, gobernadorcillo. Francisco Mafsnas, } alguazils. José Megofsnã, } José Atao, zélateur.
Autorités inférieures de Tépangan.	{ Andres Chargualafo, gobernadorcillo. Mateo Taygito, } alguazils. Juan Abollejo, } José Chargualafo, zélateur.
Autorités inférieures de Sinahagna.	{ José Quidachay, gobernadorcillo. José Gogo, } alguazils. Ignacio Finoña, } Nicolas Aschuga, zélateur.
Autorités inférieures de Mongmon.	{ Ignacio Ninaysin, gobernadorcillo. Pedro Naputi, } alguazils. Favas Quiguma, } Antonio Charfauros, zélateur.

AGAT.

D. Juan Taytano, sous-lieutenant en retraite, alcade administrateur.

Autorités inférieures d'Agat.	{ Antonio Anungui, gobernadorcillo. Calletano Guigilog, } alguazils. Francisco Eñao, } Francisco Napuña, zélateur.
-------------------------------	---

OMATA.

D. José de Castro, sous-lieutenant en retraite, alcade administrateur d'Omata et de Mérizo.

Autorités inférieures d'Omata.	{ Juan Topasña, gobernadorcillo. Domingo Quinata, } alguazils. Manuel Gofigam, } Tomas Chaguña, zélateur.
--------------------------------	--

Iles Mariannes.
Administration
coloniale.

Autorités inférieures
de Mérito. { Francisco Tedpaogo, gobernadorcillo.
Luis Tinartico, } alguazils.
Francisco Espinosa, }
Felipe Charguani, zélateur.

YNARAHAN.

D. José Joaquin de la Cruz, sous-lieutenant en retraite, alcade administrateur d'Ynarahan et de la ferme royale de San-José de Dandan.

Autorités inférieures
d'Ynarahan. { Dionicio Meno, gobernadorcillo.
Juan Charguani, } alguazils.
Felipe Ninetig, }
Cipriano Naputi, zélateur.

PAGO.

D. José de Torres, sous-lieutenant (en retraite!), alcade administrateur de Pago et de la ferme royale de Tachagna.

Autorités inférieures
de Pago. { José Laxo, gobernadorcillo.
José Tanoña, } alguazils.
Juan Alig, }
Juan Fegurur, zélateur.

SANTA-ROSA.

En 1819, l'office d'alcade étoit vacant.

ILE ROTA.

D. Juan de Rivera, sous-lieutenant en retraite, alcade administrateur.

Autorités inférieures
de Rota. { Juan Emilig, gobernadorcillo.
Felipe de la Cruz, lieutenant de gobernadorcillo.
Simonillo Namña, } alguazils.
Juan Soo, }
Apolinario Orpuz, zélateur.

ILE TINIAN.

D. Francisco de la Cruz, capitaine en retraite, alcade administrateur des Iles Tinian et Saypan; il avoit sous ses ordres le lieutenant retraité D. Rafael Yglecias.

Administration
de la justice.

Tribunaux, punitions. — L'autorité judiciaire réside toute entière entre les mains du gouverneur, dont les sentences sont exécutoires et sans appel. Pour les cas graves qui comporteroient une peine infamante, il devroit se faire assister d'un conseil composé du major commandant des troupes, de deux capitaines des compagnies espagnoles et du secrétaire du gouvernement: ce dernier n'auroit pas voix délibérative.

Quoique les condamnations à mort puissent ressortir au même tri-

bunal, il est assez d'usage d'envoyer à Manille les prévenus qui pourroient être passibles d'un pareil châtement, pour les y faire juger.

Iles Mariannes,
Administration
coloniale.

Les punitions les plus sévères sont, après celle-ci, les coups de corde ou de fouet, depuis cinq cents jusqu'à un beaucoup plus petit nombre, selon la gravité du cas, et qui sont appliqués en plusieurs séances, si ce nombre est trop élevé pour que le patient puisse les recevoir en une seule. Un vol un peu considérable d'effets non appartenant à l'État, est ordinairement puni de cent coups.

Les travaux forcés à terme, avec ou sans la chaîne aux pieds, est une peine moins douloureuse sans doute, mais tout aussi infamante que la précédente.

Les personnes gradées, soit dans l'armée, soit dans l'administration, seroient, en cas de délit, condamnées à l'exil sur Rota, Tinian ou Saypan, à la privation de solde pour un temps déterminé, ou bien renvoyées à Manille, pour plus sévère examen de leur conduite.

La bastonnade et les travaux forcés sont infligés à-la-fois aux femmes qui se sont volontairement fait avorter.

L'emprisonnement est ordonné pour des fautes moindres. Agagna et Omata ont des prisons bâties à cet effet, mais il y a en outre dans chaque village une case spéciale avec des *ceps*, pour s'assurer provisoirement des prévenus.

Les militaires sont soumis à des peines de discipline particulières, prévues par le code qui régit cette matière, et l'on s'y conforme.

Ordonnances réglementaires. — Dès les premiers temps de l'établissement de la colonie, les ordonnances royales adressées aux gouverneurs des Mariannes eurent souvent pour unique objet l'amélioration du sort des aborigènes. On pourra se faire une juste idée de toutes, en parcourant les instructions qui furent remises, en 1678, à D. Juan de Salas, quand il vint prendre possession du gouvernement de ces îles; en voici la substance :

1. Employer les moyens les plus efficaces pour propager la religion chrétienne, prévenir tout excès scandaleux et porter les naturels à la vertu.
2. Avoir soin principalement de défendre et de protéger les missionnaires; fixer

Iles Mariannes.
Administration
coloniale.

- dans la ville d'Agagna un lieu pour leur résidence, qu'on ne puisse changer sans leur consentement.
3. Protéger les Indiens déjà soumis au Roi, les défendre contre leurs ennemis, les traiter avec douceur et bienveillance, afin qu'ils s'attachent avec plaisir à la religion chrétienne, et qu'à leur exemple les autres s'y soumettent; en dresser un rôle pour rendre compte de leur nombre, tous les ans, à sa Majesté.
 4. Consulter les missionnaires sur les mesures à prendre pour punir les rebelles et les malfaiteurs, afin d'agir, par ce concert d'opinions, de la manière la plus convenable.
 5. Ne publier aucun règlement, tant pour les soldats que pour les Indiens et les autres personnes de la juridiction, qu'après un mûr examen; mais tout acte de cette nature, une fois promulgué, doit être exécuté rigoureusement, de peur que son inobservation n'affoiblisse le respect dû au supérieur et ne donne lieu à d'innombrables excès.
 6. Ne pas permettre que les soldats gardent leurs armes dans leurs maisons, ni qu'ils les enlèvent du corps-de-garde que l'on aura formé.
 7. Traiter le plus favorablement possible les naturels qui prendront le parti des Espagnols, et les récompenser en leur concédant des terrains à cultiver qui puissent suffire à leur subsistance.
 8. Récompenser pareillement ceux qui auroient rendu quelque important service, et leur donner des places à leur portée: ne jamais les déposséder ni de ces biens ni de ces places, à moins qu'ils n'aient commis quelque énorme délit dans le service de sa Majesté.
 9. Après l'entière pacification de l'île, fournir à l'enseigne Francisco Ruiz les moyens d'en parcourir les côtes, de sonder et de reconnoître s'il n'y auroit pas, dans la partie méridionale de Guam, un port plus favorable que celui d'Omata, où l'on pût faire hiverner le bâtiment qu'on doit construire pour le service de ces îles.
 10. Passer en revue, chaque mois, les gens au service de sa Majesté, et reconnoître aussi ce qu'on aura consommé pendant ce temps, en armes, munitions et ustensiles de toute espèce, afin de punir sévèrement ceux qui en auroient fait un mauvais usage ou qui les auroient aliénés.
 11. N'intervenir en rien dans les affaires des missionnaires relativement aux personnes à leur service, à moins que quelque délit n'ait été commis par ces personnes.
 12. Ne pas fonder de nouvelles villes, et ne choisir aucun lieu à cet effet, sans avoir préalablement consulté le supérieur de la mission.
 13. Ne pas empêcher les missionnaires de se procurer parmi les naturels des vivres pour eux ou pour leurs gens: car on doit penser que ce sera toujours par des moyens licites.

14. Leur fournir l'escorte nécessaire, dans leurs voyages ou autres fonctions, sur la demande du supérieur. Iles Mariannes.
Administration
coloniale.
15. Ne pas leur laisser dissiper ce qu'on leur donnera pour leur subsistance, et qui sera toujours délivré au supérieur.
16. Ne consentir, sous aucun prétexte, qu'on emploie les naturels comme esclaves; mais les laisser jouir de leur liberté sans les opprimer et les contraindre à plus de travail qu'il ne convient, et toujours moyennant un salaire, suivant ce qu'a réglé sa Majesté dans ses ordres réitérés.
17. Dans le cas où un crime entraîneroit la mutilation des membres (1) ou la peine de mort, ne pas procéder à l'exécution de la sentence sans l'avis écrit des quatre chefs principaux et des officiers, et réunir ces pièces sous la forme qui sera désignée audit gouverneur, et que ses successeurs devront suivre.
18. S'il avoit donné sa parole, ainsi que le supérieur, de pardonner à un des criminels qui auroient mérité la mort, accomplir sa promesse en pardonnant au nom de sa Majesté.
19. Tous les ans, pendant le mois de juin, faire allumer depuis dix heures du soir jusqu'au point du jour, des feux sur la partie la plus élevée de l'île, pour diriger les navires qui navigueroient dans ces parages (2), et placer des feux pareillement pendant tout le mois de mai, si l'on avoit connoissance que quelque bâtiment eût été obligé d'hiverner dans le port d'Acapulco.

Deux ans plus tard, on donna au gouverneur D. José de Quiroga les mêmes instructions qu'on vient de lire, en y ajoutant les articles qui suivent.

20. Ne pas consentir à ce que l'on fasse aucune espèce de vin; publier dans le lieu de la résidence du gouverneur et dans tous les autres endroits, que quiconque feroit ou acheteroit de ces liqueurs enivrantes, seroit puni, pour la première fois, de cent coups de fouet, et, en cas de récidive, de trois ans de travaux forcés en ces îles. Le gouverneur lui-même devoit être privé de son emploi s'il y eût donné son consentement.
21. Tenir un livre de compte sur lequel sera portée la quantité de réaux et de denrées reçue, et la distribution qui en aura été faite, afin de pouvoir en rendre compte quand on l'ordonnera.
22. Dans la distribution des terres et des secours en vivres, avoir particulièrement égard aux soldats mariés, et au nombre d'individus dont les familles se composent.

(1) Il paroît que cette espèce de punition n'est plus maintenant en usage.

(2) C'est la saison où le galion alloit des Philippines au Mexique. (Voyez plus haut, page 470.)

Iles Mariannes.
Administration
coloniale.

23. Faire construire sur-le-champ, à l'endroit où le camp est formé, une muraille de deux *varas* [2 mètres] au moins de hauteur, et partager également le travail et le transport des matériaux, sans toutefois surcharger les naturels; en outre faire construire un fort dans le port d'Omata, pour la sûreté des navires qui y mouillent, et, en cas que le capitaine du brigantin découvre un port plus commode et plus sûr, y faire aussi construire un fort.
24. Ne consentir en aucune manière à ce qu'on se serve des lances des naturels faites d'os humains, ou à ce qu'on déterre les morts pour cet objet, les blessures que font de telles armes étant mortelles. Publier cette défense et punir sévèrement les contrevenans.
25. S'il se commet quelque crime entraînant la peine de mort, suivre ponctuellement ce qui est ordonné dans les instructions précédentes, afin de ne pas commettre d'injustice en châtiant les innocens et ne punissant pas les coupables.
26. Prendre un soin particulier à poursuivre les meurtriers, les séditeux et les traîtres qui pourroient empêcher les progrès de la religion.
27. Veiller également à ce que les soldats vivent dans toute la rigueur de la discipline militaire, et conformément aux ordonnances qui ont été rendues.
28. Disposer d'un lieu à part pour les soldats papangas (1), afin qu'ils soient séparés des soldats espagnols, à cause de leur infériorité; si quelqu'un de cette nation se distinguoit par ses mérites et par ses services, ne l'avancer en grade que parmi les siens, sans qu'il puisse commander aux Espagnols.
29. Nommer officiers ceux qui paroîtront dignes de cette distinction, et envoyer chaque année à sa Majesté les nominations qui auront été faites, pour être ratifiées.
30. Tous les ans, lorsque le navire des Philippines qui se rend à Acapulco [le galion], passera à Goam, assembler les principaux chefs, le supérieur et les autres religieux de la mission, afin de se consulter sur les dispositions à prendre pour la conservation de l'établissement et ses progrès; les réunir aussi en conseil toutes les fois qu'on le jugera utile.
31. Augmenter soigneusement chaque année le nombre des terres ensemencées, faisant en sorte que les Indiens cultivent chacun un peu plus de terrain que par le passé, pour se mettre à l'abri de la nécessité.
32. Avoir des jours fixés pour distribuer les rations à la troupe; donner à chacun en même temps ses vivres, de huit jours en huit jours ou de quinzaine en quinzaine, selon qu'on le trouvera le plus à propos.

(1) On appelle *papangas*, à Goam et aux Philippines, des militaires recrutés parmi les habitans de la province de ce nom sur l'île Luçon.

33. Sortir continuellement pour reconnoître les différentes parties de l'île G^oam, Iles Mariannes. et étudier la manière de vivre des Indiens, afin d'agir en conséquence ; Administration coloniale. mais ne pas prolonger ces sorties au-delà d'un mois.
34. Faire tous ses efforts pour être uni et intimement lié avec le supérieur de la mission ; l'union des deux principaux chefs étant indispensable à la prospérité de cette colonie chrétienne.
35. Lorsque les galions retourneront aux Philippines, ne permettre à aucune personne d'aller à Manille, à moins que ce ne soit pour cause de maladie ou toute autre raison grave, mais toujours avec l'approbation du supérieur de la mission.
36. Jusqu'à ce que G^oam soit entièrement soumis, ne passer à aucune île du même groupe, à moins que le nombre de soldats ne soit tel, qu'on puisse sans imprudence les diviser et agir en même temps sur différens points.
37. Mettre toute la diligence possible à réunir les naturels en autant de villages qu'il sera convenable, et à leur assigner l'emplacement le plus favorable, afin qu'ils s'accoutument à la vie sociale, selon qu'il est marqué dans l'instruction précédente.
38. Pour plus grande sûreté et comme gage de la confiance qui doit régner entre le chef militaire et celui de la mission, déposer publiquement l'argent monnoyé et les denrées dans une caisse et dans des magasins à doubles clefs, dont une restera dans les mains du gouverneur et l'autre sera remise au supérieur. De cette manière les deux chefs interviendront dans les distributions à la satisfaction de tous, ayant soin de se régler, pour la paie des officiers et des soldats, sur l'état des soldes et sur la quantité des parties prenantes, afin que la répartition soit faite au *prorata*.
39. Éviter, comme on en a déjà averti, tout scandale; punir ceux qui en auroient commis, et publier à ce sujet une ordonnance qui défende à tout soldat de solliciter les faveurs d'aucune femme ni de l'inquiéter, sous peine d'un mois de prison, s'il n'y a aucune circonstance aggravante; et s'il en violentoit ou forçoit quelqu'une, lui faire donner, par trois fois, des coups de corde, et le punir même de trois ans de travaux forcés et des fers, dans ces îles.
40. N'empêcher pour aucun motif les ouvriers forgerons, cordonniers, tailleurs et autres gens de métier, de se rendre à l'appel des missionnaires pour ce dont ils auroient besoin, mais au contraire les y obliger et les punir s'ils s'y refusoient.

Le roi, dans sa cédule royale du 28 mai 1741, et d'après la représentation faite en 1735 par le gouverneur des Mariannes, sur la diminution constante de la population de ces îles, ordonna « que les femmes » fussent exemptes entièrement de travaux et occupations contraires à » leur sexe, et que l'on contraignît les hommes à cultiver la terre, à

Iles Mariannes. » semer du maïs, du coton, du tabac, sans les priver de leur liberté
Administration » ni les forcer injustement à d'autres travaux; qu'il leur fût concédé à
coloniale. » cet effet une certaine étendue de terrain, dont ils seroient tenus de
» tirer le plus de fruits possible; qu'il défendoit, sous des peines très-
» graves, qu'on transportât dans ces îles la liqueur appelée *ripa* (à Ma-
» nille), ni aucun autre breuvage enivrant, mais qu'il permettoit
» l'usage de celui qu'on extrait de la vigne, ainsi que l'huile de coco,
» le tabac, le sucre et autres denrées qui y avoient été prohibées par la
» ruse et par la malice de quelques individus qui fondoient là-dessus
» leurs plus grands profits; que le bâtiment qui se rend ordinairement
» aux Mariannes, y déposeroit, de deux en deux années, cinq à six fa-
» milles d'Indiens ou métis (des Philippines), lesquelles jouiroient
» des exemptions accordées aux colons, et qu'il recommandoit, sous des
» peines très-graves, aux gouverneurs des Mariannes, d'exécuter et de
» faire exécuter ses ordres pour que ces familles conservassent les pri-
» vilèges qui leur étoient accordés.»

En conséquence de cette cédula, qui ne parvint aux Mariannes que plusieurs années après, le gouverneur D. Henrique de Olavide y Michelena, intima, en mai 1753, aux alcades administrateurs des districts de ces îles, les ordres suivans :

1.° Empêcher que les femmes soient occupées à des travaux pénibles, tant pour le service de sa Majesté que pour celui des particuliers, mais leur laisser tisser des voiles de pirogues, des nattes et des couvertures de maisons.

2.° Ne point forcer les indigènes à des travaux au-dessus de leurs forces, mais seulement exiger d'eux qu'ils élèvent des oiseaux de basse-cour et des bestiaux; qu'ils cultivent la terre de manière à pouvoir récolter vingt cabans de riz, quarante de maïs, et trois mille racines nutritives par an; qu'ils sèment chaque année quinze pieds de coco, douze de cotonnier et qu'ils profitent à temps de son fruit; qu'ils aient des champs de tabac, des plantations de cannes pour faire du sirop et du sucre, s'il étoit possible; qu'ils fassent de l'huile et du vin de coco, ainsi que tout ce qui pourroit leur être de quelque utilité dans leurs maisons. Ils pourront vendre les denrées précitées au prix du tarif.

3.° Mettre un soin particulier à ce que les naturels soient instruits des dogmes de la religion catholique, et qu'ils pratiquent les bonnes mœurs.

4.° Ne point laisser marier quelque naturel que ce soit, s'il n'a d'abord une maison où il puisse demeurer avec sa femme.

Les ordonnances royales destinées à renouveler aux gouverneurs des Mariannes, Administration coloniale. les intentions paternelles du souverain en faveur des aborigènes, tant pour qu'on évitât les vexations que pour qu'on les fît jouir des prérogatives accordées à tous les sujets de sa Majesté, portent les dates de 1739, 1750, 1755, 1770, 1771, 1776 et 1786.

Finances. — Les dépenses auxquelles la colonie donne lieu étoient jadis couvertes, en presque totalité, par une subvention annuelle fournie par les caisses royales de la Nouvelle-Espagne, et qu'apportoient régulièrement le galion dans son trajet d'Acapulco aux Philippines. Ce revenu s'augmentoient foiblement du produit de la dime instituée en 1786, d'une capitation, et de taxes peu importantes établies sur les fabriques de vin de coco et sur le combat des coqs, en faveur des lépreux pauvres.

La somme annuelle envoyée de Mexico pour servir aux dépenses administratives des Mariannes, s'élevoit à vingt mille cent trente-sept piastres quatre réaux, ci. 20 137^p 4^r
c'est-à-dire, en monnoie de France, à 109 346^f ,62^c

Voici quelle en étoit la distribution :

NATURE DES DÉPENSES	EMPLOI DES FONDS.	SOMMES DÉPENSÉES ANNUELLEMENT,	
		En piastres et réaux d'Espagne.	En argent de France.
Dépenses faites à Mexico.	Draps pour l'habillement des troupes, capotes, chapeaux, savon, drogues médicinales, ustensiles en cuivre, boutons, &c.; frais de recouvrement, gratification du fondé de pouvoir, fret et embarquement, à Acapulco, des marchandises qui précèdent.	2 500 ^l 0 ^r	13 575 ^f 00 ^c
	Appointemens du gouverneur.	825. 0.	4 479 ,75.
	— du major.	412. 4.	2 239 ,87.
	— de l'adjutant-major	168. 0.	912 ,24.
	Solde de deux adjudans.	288. 0.	1 563 ,84.
Appointemens et solde.	— de deux capitaines d'infanterie espagnole	528. 0.	2 867 ,04.
	— d'un capitaine de la compagnie papanga.	168. 0.	912 ,24.
	— de deux lieutenans des compagnies espagnoles	288. 0.	1 563 ,84.
	— d'un lieutenant de la compagnie papanga.	120. 0.	651 ,60.
	— de quatre capitaines réformés.	336. 0.	1 824 ,48.
	— d'un capitaine d'artillerie.	144. 0.	781 ,92.
	— d'un intendant des ateliers royaux et des travaux de la garnison.	192. 0.	1 042 ,56.
	<i>A reporter.</i>	5 969. 4.	32 414 ,38.

Iles Mariannes.
Administration
coloniale.

NATURE DES DÉPENSES.	EMPLOI DES FONDS.	SOMMES DÉPENSÉES ANNUELLEMENT.	
		En piastres et réaux d'Espagne.	En argent de France.
	<i>Report</i>	5 969 ^v 4 ^r	32 414 ^f 38 ^c
	Solde du secrétaire du gouverneur.....	144. 0.	781. 92.
	— du commandant de la ville d'Agagna et de la milice, de sept alcades administrateurs des districts, y com- pris ceux des îles Rota et Tinian.....	1 152. 0.	6 255. 36.
	— du chirurgien.....	168. 0.	912. 24.
	— du garde-magasin.....	144. 0.	781. 92.
	— du maître charpentier.....	168. 0.	912. 24.
	— du maître forgeron.....	108. 0.	586. 44.
	— du maître d'école d'Agagna.....	66. 0.	358. 38.
	— d'un sergent quêteur pour les âmes du purgatoire... de deux soldats faisant office de barbiers.....	132. 0. 264. 0.	716. 76. 1 433. 52.
	— de 6 sergens des deux compagnies espagnoles.....	720. 0.	3 909. 60.
	— de 57 caporaux, cadets, soldats et tambours, <i>idem</i>	4 788. 0.	25 998. 84.
	— de 3 sergens de la compagnie papanga.....	288. 0.	1 563. 84.
	— de 33 caporaux, cadets, soldats et tambours, <i>idem</i>	2 178. 0.	11 826. 54.
	— de 13 invalides.....	312. 0.	1 694. 16.
	Gratification annuelle donnée à l'état-major et aux troupes, à l'occasion de la fête de Notre-Dame de la Conception, patrone de la garnison.....	300. 0.	1 629. 00.
Dépenses accessoires autorisées.	On accorde annuellement au curé d'Agagna, pour les messes de la neuvième des morts, la fête que l'église célèbre à cette époque, et les honneurs funèbres rendus aux militaires défunts.....	50. 0.	271. 50.
	TOTAL des dépenses.....	16 951. 4.	92 046. 64.
BALANCE.			
	Crédit ouvert sur la caisse de Mexico.....	20 137 ^f 4 ^r	= 109 346 ^f 62 ^c
	Dépenses selon le détail ci-dessus.....	16 951. 4.	= 92 046. 64.
	EXCÉDANT.....	3 186. 0.	= 17 299. 98.

C'est avec cette dernière somme que l'on paie les salaires des garçons de magasin et des personnes chargées des porcheries et autres fermes à bestiaux; les frais de culture des terres du gouvernement; les journées de travail des naturels, ainsi que les fournitures faites par ceux-ci pour la nourriture de l'état-major et des troupes; les dépenses que nécessitent la pêche et la chasse régulièrement établies sur Tinian;

ÉTAT, en janvier 1817, des appointemens accordés à chacune des personnes appartenant à l'administration et à la garnison des Mariannes.

DÉSIGNATION DES GRADES OU EMPLOIS.	MONTANT DE LA SOLDE.					
	PAR JOUR.		PAR MOIS (1).		PAR AN.	
	En piastres, réaux et granos espagnols.	En monnaie française.	En piastres et réaux espagnols.	En monnaie française.	En piastres et réaux espagnols.	En monnaie française.
Gouverneur nommé par le roi.....	3 ^p 5 ^r 4 ^e ,0.	19 ^f ,91 ^c	110 ^p 0 ^r	597 ^f ,30 ^c	1 320 ^p 0 ^r	7 167 ^f ,60 ^c
Gouverneur nommé à Manille [jadis à Mexico] (2).....	2. 2. 4,0.	12,44.	68. 6.	373,31.	825. 0.	4 479,75.
Major nommé par le roi.....	2. 2. 4,0.	12,44.	68. 6.	373,31.	825. 0.	4 479,75.
Major nommé à Manille [jadis à Mexico] (3).....	1. 1. 2,0.	6,22.	34. 3.	186,66.	412. 4.	2 239,87.
Adjudant-major.....	0. 3. 8,8.	2,53.	14. 0.	76,02.	168. 0.	912,24.
Chirurgien.....	0. 3. 8,8.	2,53.	14. 0.	76,02.	168. 0.	912,24.
Capitaine d'infanterie espagnole.....	0. 5. 10,4.	3,98.	22. 0.	119,46.	264. 0.	1 433,52.
Intendant des ateliers royaux.....	0. 4. 3,2.	2,90.	16. 0.	86,88.	192. 0.	1 042,56.
Secrétaire du gouverneur.....	0. 3. 2,4.	2,17.	12. 0.	65,16.	144. 0.	781,92.
Capitaine d'artillerie.....	0. 3. 2,4.	2,17.	12. 0.	65,16.	144. 0.	781,92.
Commandant de la ville d'Agagna.....	0. 3. 2,4.	2,17.	12. 0.	65,16.	144. 0.	781,92.
Lieutenant d'infanterie espagnole.....	0. 3. 2,4.	2,17.	12. 0.	65,16.	144. 0.	781,92.
Adjudant.....	0. 3. 2,4.	2,17.	12. 0.	65,16.	144. 0.	781,92.
Alcade administrateur.....	0. 3. 2,4.	2,17.	12. 0.	65,16.	144. 0.	781,92.
Garde-magasin.....	0. 3. 2,4.	2,17.	12. 0.	65,16.	144. 0.	781,92.
Sergent d'infanterie espagnole.....	0. 2. 8,0.	1,81.	10. 0.	54,30.	120. 0.	651,60.
Maitre forgeron.....	0. 2. 4,8.	1,63.	9. 0.	48,87.	108. 0.	586,44.
Soldat barbier.....	0. 2. 11,2.	1,99.	11. 0.	59,73.	132. 0.	716,76.
Soldat armurier.....	0. 2. 1,6.	1,45.	8. 0.	43,44.	96. 0.	521,28.
Caporaux, cadets, soldats et tambours, à chacun.....	0. 1. 10,4.	1,27.	7. 0.	38,01.	84. 0.	456,12.
Capitaine d'infanterie papanga.....	0. 3. 8,8.	2,53.	14. 0.	76,02.	168. 0.	912,24.
Chef des ateliers royaux.....	0. 3. 8,8.	2,53.	14. 0.	76,02.	168. 0.	912,24.
Maitre charpentier.....	0. 3. 8,8.	2,53.	14. 0.	76,02.	168. 0.	912,24.
Lieutenant d'infanterie papanga.....	0. 2. 8,0.	1,81.	10. 0.	54,30.	120. 0.	651,60.
Sergent du même corps.....	0. 2. 1,6.	1,45.	8. 0.	43,44.	96. 0.	521,28.
Caporaux, cadets, soldats et tambour de <i>idem</i> , à chacun..	0. 1. 5,6.	(4) 1,00.	5. 4.	29,86.	66. 0.	358,38.
Invalide.....	0. 0. 6,4.	0,36.	2. 0.	10,86.	24. 0.	130,32.
Capitaine réformé.....	0. 1. 10,4.	1,27.	7. 0.	38,01.	84. 0.	456,12.
Sergent quêteur pour les ames.....	0. 2. 11,2.	1,99.	11. 0.	59,73.	132. 0.	716,76.
Curé de la ville d'Agagna (5).....	0. 6. 8,0.	4,52.	25. 0.	135,75.	300. 0.	1 629,00.
Maitre d'école d'Agagna (6).....	0. 1. 5,6.	(4) 1,00.	5. 4.	29,86.	66. 0.	358,38.
Maitre d'école de village. { Anciennement (7).....	0. 0. 6,4.	0,36.	2. 0.	10,86.	24. 0.	130,32.
{ Aujourd'hui (1817).....	0. 0. 4,0.	0,23.	1. 2.	6,79.	15. 0.	81,45.

(1) Tous les mois sont comptés à trente jours.

(2) Les gouverneurs des Mariannes ne sont quelquefois nommés que par le gouverneur général des Philippines; cette nomination n'est alors que provisoire, puisque c'est du roi seul qu'ils peuvent tenir leur commission. Il n'y a jamais à-la-fois un gouverneur titulaire et un intérimaire. En 1817, D. Médinilla avoit été nommé par le roi.

(3) Même observation que ci-dessus, pour le major, qui est proprement ici le lieutenant-gouverneur.

(4) A la rigueur, ce seroit par jour 0^f,9955.

(5) Le curé d'Agagna reçoit en outre 5 piastres [27^f 15^c] par an, pour l'entretien de deux lampes du Saint-Sacrement qui doivent brûler nuit et jour à l'église.

(6) Ce maître d'école reçoit de plus du gouvernement une ration journalière de vivres et le logement.

(7) Les maîtres d'école, jusqu'en 1812, reçurent du gouvernement 2 piastres par mois; mais leurs salaires furent réduits à une piastre 2 réaux, à cause de la pénurie des fonds. On leur accorde, en outre, une ration de vivres en nature.

Le tableau qui va suivre doit naturellement trouver sa place parmi les nombreux documens statistiques que nous avons recueillis, et qui nous ont paru dignes d'être placés sous les yeux du lecteur : il y puisera de nouveaux motifs de méditation sur les changemens que le système social européen a pu opérer dans les moyens d'existence et le genre de vie de la population de ces parages.

Iles Mariannes.
Administration
coloniale.

TABLEAU des salaires accordés, en 1802, aux ouvriers, valets et autres gens de peine, aux îles Mariannes.

ESPACE de temps à payer.	DÉSIGNATION DES PERSONNES QUI ONT DROIT AUX SALAIRES.	QUOTITÉ			REMARQUES.
		PAR JOUR et par mois.	PAR JOUR ET PAR AN.		
			En piastres et réaux.	En piastres et réaux.	
Par jour.	On donne à un journalier, pour les travaux de la campagne, aux rameurs des chaloupes et autres gens de peine.....	0 ^p 1 ^r	0 ^f 68 ^c	Ils sont nourris en sus. La ration d'amalé se distribue de grand matin; à déjeuner et à dîner, sorbille, eau-de-vie de coco et une livre de viande ou de poisson; enfin à souper, encore de l'amalé. (Voyez plus haut, p. 305.)
	A un charpentier, scieur de long, calfat, maçon, forgeron et autres artisans.....	0. 1. 5.	1. 02.	
	Au pilote ou patron des pros qui vont à Rota et Tinian.	0. 1. 5.	1. 02.	
	Aux matelots de ces pros, à chacun.....	0. 1.	0. 68.	
	Auxdits pilotes et matelots, pendant leurs relâches....	0. 0. 25.	0. 17.	
	Aux mêmes pilotes et matelots, lorsqu'ils sont employés à Tinian, à la chasse ou à la pêche.....	0. 1.	0. 68.	
	Les hommes qu'on envoie d'un village à l'autre pour les besoins du service, par mer ou par terre, avec un fardeau ou sans fardeau.....	0. 1.	0. 68.	
Par mois et par an.	Un cuisinier.....	1. 2.	15 ^p 0 ^r	81. 45.	On leur donne de plus la nourriture et une paire de sandales en cuir par mois.
	Un valet de vingt-quatre ans accomplis, destiné aux travaux de la campagne, ou à ceux des magasins, reçoit.	1. 2.	15. 0.	81. 45.	
	Idem, lorsqu'il n'est âgé que de dix-huit à vingt-quatre ans.....	1. 0.	12. 0.	65. 16.	
	Idem, s'il n'a que de quatorze à dix-huit ans.....	0. 6.	9. 0.	48. 87.	
	Idem, s'il n'a que de dix à quatorze ans.....	0. 4.	6. 0.	32. 58.	
	Un domestique pour l'intérieur de la maison.....	
	Un gardien de poules.....	1. 0.	12. 0.	65. 16.	Il est nourri en sus de ses gages.
	Un gardeur de cochons.....	1. 2.	15. 0.	81. 45.	Reçoivent de plus la nourriture et une paire de sandales par mois.
	Un gardien des chevaux de Tachogna.....	1. 4.	18. 0.	97. 74.	

Îles Mariannes.
Administration
coloniale.

Argent en circulation. — Il seroit difficile d'en apprécier exactement la quantité ; mais à l'époque où nous relâchâmes à Gōam, elle devoit être peu considérable. Ceux qui avoient des piastres les faisoient peu circuler, et aimoient mieux faire leurs emplettes par voie d'échange, que de se dessaisir de leur numéraire.

La petite monnoie étoit encore plus rare ; à peine voyoit-on çà et là quelques réaux et demi-réaux. Cette pénurie étoit bien moins sensible avant l'époque où la révolution mexicaine vint interrompre les communications régulières établies entre Acapulco et les Mariannes : les sommes qui jusqu'alors étoient parvenues à Gōam par cette voie et s'étoient répandues dans le pays, auroient dû y accroître successivement la masse des espèces monnoyées ; mais il suffisoit, pour en opérer l'épuisement presque total, qu'il se montrât un vaisseau approvisionné de marchandises, ou même que le galion eût à bord des articles capables de flatter les goûts des insulaires, qui se consoloient de leur disette de numéraire par l'espoir qu'elle seroit de peu de durée. Il est présumable que la subvention coloniale, dont j'ignore la quotité, s'expédie maintenant de Manille.

Perception de la dîme. — Nous avons parlé du paiement de la dîme ; le gouverneur est personnellement chargé de son recouvrement, et doit se conformer aux instructions suivantes, qui, quoique d'une date déjà ancienne, régissent toujours la matière.

COPIE des instructions données en 1786, par la chambre des comptes de l'armée et des domaines royaux de Manille, au gouverneur D. José Arlequi y Leos, pour le recouvrement de la dîme aux îles Mariannes.

1. D'après la cédula royale du 25 septembre 1768, le gouverneur général des Philippines ordonne à D. José Arlequi y Leos d'établir la dîme aux îles Mariannes, et d'en faire le recouvrement.
2. Le gouverneur général des Philippines confère à D. José Arlequi la commission du recouvrement de cet impôt.
3. Les terres qui y sont sujettes sont celles que, par droit de propriété, d'arrentement ou d'administration, possèdent les corps ecclésiastiques et séculiers, les collèges et maisons d'éducation, certains Espagnols et les confréries.

4. Si les terres qu'on vient de citer sont arrentées à des mulâtres et à des créoles qui paient tribut au roi, ou à ceux de la même caste qui sont exempts de tribut, comme étant âgés de plus de soixante ans, ceux-ci ne paieront que la dîme du produit de leurs terres en riz, blé, maïs, *mongos* [féveroles] et indigo; ceux qui sont exempts de tribut, contribueront cependant à payer un demi-réal en argent, suivant la loi 65, titre 5, livre 6 du code de ces royaumes.
5. Les denrées suivantes sont sujettes à la dîme : le riz et quelque autre plante que ce soit dont on fasse du pain; les oies et les canards; les volailles en général, quand on peut les élever sans les mères; le coton, au temps de sa récolte, avant qu'on l'ait préparé; le sucre de toute espèce, en ayant soin de faire le recouvrement à raison de 4 p. 0/0 pour celui de la dernière qualité; l'indigo, les huiles, les troupeaux de bœufs, de moutons, de cochons, &c., les chevaux; les cocos, les bambous, les cuirs, les écorces d'arbre, le gingembre, quelque espèce de fruit que ce soit; les œufs de poule et d'oie, les herbages, les légumes, le lait, le bois, les cornes, le maïs, la graisse, les jeunes mulets, le bois de charpente, les racines, quelque espèce de semence que ce soit, le sel, le tabac, le vin de coco, le vinaigre.
6. Pour toutes ces denrées, à l'exception du sucre seulement, le recouvrement sera de 10 p. 0/0, ou d'un pour dix.
7. Les receveurs de dîme doivent se transporter sur les lieux, et ne point obliger les naturels ni aucune autre personne à leur envoyer, à leurs dépens, les objets qu'ils doivent recevoir, excepté les fruits de quelque arbre que ce soit, que les possesseurs devront transporter au lieu qui sera désigné pour les recevoir.
8. Il y a d'autres denrées sujettes à la dîme qu'on ne rencontre point dans ces îles; si par la suite elles en produisoient, on en feroit aussi le recouvrement.
9. Les choses qui ne sont point sujettes à la dîme sont, les perles, la pêche, la vénerie et la chasse.
10. Les terres exemptes à présent de la dîme sont les propriétés des Indiens, des mulâtres et créoles, tant tributaires que ceux qui sont exempts de tribut, comme il est dit dans l'article 4, ainsi que celles des personnes du peuple qui les cultivent elles-mêmes. Mais si elles appartiennent aux Espagnols et corps cités dans l'article 3, ceux-ci doivent payer la dîme, comme il est spécifié dans l'article 4.
11. D. José Arlequi, après avoir donné connoissance de cet ordre à son prédécesseur (1), lui demandera l'état des terres sujettes à la dîme, lequel doit être dans les archives, et en fera une vérification exacte.

Iles Mariannes.
Administration
coloniale.

(1) D. Arlequi avoit apporté lui-même l'ordre dont il s'agit en venant prendre le gouvernement des Mariannes; voilà comment il a pu le communiquer à son prédécesseur.

Iles Mariannes.
Administration
coloniale.

12. Il fera exécuter le recouvrement de la dîme, suivant les réglemens donnés dans cette instruction, et il continuera de même, tant qu'on ne lui enverra point des ordres contraires.
13. Pour éviter toute perte, il vendra les grains, fruits et bestiaux dans le domaine où le recouvrement se seroit fait.
14. Comme D. José Arlequi doit répondre du recouvrement de la dîme qui est à sa charge, il lui faudra choisir pour sous-receveurs des hommes de probité et reconnus pour tels.
15. Si, au nombre des denrées reçues, il y en avoit qu'il fût avantageux de transporter à cette capitale (Manille), pour les vendre à meilleur prix, il nous en donneroit avis par une lettre dans laquelle il marqueroit les quantités des divers objets qu'il enverroit.
16. Le gouverneur général des Philippines, par son ordonnance du 13 février 1784, assigne 10 p. o/o aux alcades principaux et corrégidors chargés du recouvrement de la dîme; et par la même raison, il est accordé le même avantage au gouverneur des Mariannes.
17. D. José Arlequi donnera connoissance au gouverneur général des frais qui pourroient avoir lieu touchant l'accomplissement de quelqu'un des articles dont se compose cette instruction, et de tout ce qui lui paroîtroit convenable pour le plus prompt recouvrement de la dîme.
18. A la fin de décembre de chaque année, un compte juré du recouvrement de la dîme sera dressé d'après les registres de recouvrement et de vente.
19. D. José Arlequi, à la fin de son gouvernement, présentera à part ses comptes de la dîme, accompagnés de cette instruction et des registres de recouvrement et de vente, à la grand'chambre des comptes, pour qu'il prouve ce qu'il a reçu et vendu chaque année.

Pour mettre le lecteur à portée de connoître ce que rapporte cet impôt, nous donnerons, dans le tableau qui va suivre, la note des produits obtenus pendant l'année 1786, qui est la première où la dîme ait été prélevée, et pendant 1818, époque du paiement le plus récent qui eût été fait quand nous quittâmes ces parages.

LIVRE III. — DE TIMOR AUX MARIANNES INCLUSIVEMENT. 509

TABLEAU des produits du recouvrement de la dîme, aux îles Mariannes, pendant les années 1786 et 1818.

Iles Mariannes.
Administration
coloniale.

ANNÉE du RECOURRE- MENT.	DÉTAIL DES OBJETS REÇUS.	VALEUR		
		EN MONNOIE d'Espagne.	EN MONNOIE de France.	
1786.	74 tchikighites de mais.....	37 ^l 0 ^r	200 ^f ,91 ^c	
	1840 dagos.....	23. 1.	125 ,57.	
	1750 nikas.....	8. 6.	47 ,51.	
	23 aras de sônis.....	1. 3.	7 ,47.	
	13 gantas de mongos [féveroles].....	3. 2.	17 ,65.	
	2 gantas de fijoies [haricots].....	0. 4.	2 ,72.	
	17 régimes de bananes.....	1. 6.	9 ,50.	
	114 poulets.....	7. 1.	38 ,69.	
	351 œufs.....	10. 4.	57 ,01.	
	14 tinajas de vin de coco.....	10. 4.	57 ,01.	
	20 manos de tabac.....	10. 0.	54 ,30.	
	9 melons.....	0. 4.	2 ,72.	
	42 pastèques.....	2. 5.	14 ,25.	
	7 cochons.....	4. 3.	23 ,76.	
	Différentes personnes donnèrent en sus de ce qu'elles de- voient payer.....		25. 5.	139 ,14.
TOTAL.....		147. 0.	798 ,21.	
Remise de 10 p. o/o en faveur du receveur et du sous- receveur.....		14. 5. 6.	79 ,82.	
PRODUIT NET de la dîme, en 1786.....		132. 2. 4.	718 ,39.	
1818.	Un veau.....	4 ^l 0 ^r 0 ^c ,0.	21 ^f ,72 ^c	
	9 cochons.....	3. 3. 0. 0.	18 ,33.	
	4 poussins.....	0. 2. 0. 0.	1 ,36.	
	19 œufs.....	0. 2. 4. 5.	1 ,61.	
	7 kabans et 5 gantas de riz.....	21. 4. 9. 6.	117 ,29.	
	112 tchikighites et demi de mais.....	42. 1. 6. 0.	229 ,08.	
	164 dagos.....	2. 2. 0. 48.	12 ,24.	
	761 nikas.....	3. 6. 5. 28.	20 ,66.	
	2 régimes de bananes.....	0. 6. 0. 0.	4 ,08.	
	1 pastèque.....	0. 1. 0. 0.	0 ,68.	
	27 manos de tabac.....	10. 0. 0. 0.	54 ,98.	
	1 botija d'eau-de-vie.....	1. 4. 0. 0.	8 ,14.	
	TOTAL.....		90. 2. 1. 86.	490 ,17.
	Remise de 10 p. o/o en faveur du receveur et du sous- receveur.....		9. 0. 2. 59.	49 ,02.
	PRODUIT NET de la dîme, en 1818...		81. 1. 11. 27.	441 ,15.

Iles Mariannes.
Administration
coloniale.

Dépenses du collège royal. — A l'époque de la conquête des Mariannes par les Espagnols, le roi assigna, pour l'entretien des élèves du collège de Saint-Jean-de-Latran et pour celui des autres personnes attachées à cet établissement, une somme annuelle de 3 000 piastres [16 290^f], qui fut long-temps payée par les caisses royales du Mexique. Or, comme on n'eut pas toujours les facilités nécessaires, soit pour faire parvenir ces fonds, soit pour envoyer les effets que les besoins du collège pouvoient exiger, il en résulta des économies qui, placées plus tard à Manille, ont formé un capital d'environ 160 000 piastres [868 800 fr.]: cette somme est aujourd'hui une dotation importante pour l'établissement dont il s'agit; un administrateur spécial en a la direction, sous l'inspection supérieure du gouverneur des Philippines.

Indépendamment de ce qui tient au matériel, voici, dans un cadre particulier, les dépenses que le personnel de ce collège exige; on verra qu'elles ne sont pas exagérées.

TABLEAU des avantages pécuniaires et autres, accordés à l'administrateur et aux employés subalternes du collège royal de Saint-Jean-de-Latran, à Agagna.

GRADES ET EMPLOIS.	GRATIFICATION OU SOLDE ANNUELLE.		RÉTRIBUTION EN NATURE.
	En Piastras.	En francs.	
Le capitaine de la première compagnie d'infanterie espagnole, administrateur titulaire du collège, est chargé du réglemeut, de la distribution, et de tout ce qui appartient à l'économie de l'établissement; il reçoit à titre de gratification, outre ses appointemens d'officier, et en effets, au taux de Manille, une somme de.....	8P	43,44 ^c	(1) Il a droit en outre à un demi-kan-ban de ris, 30 talentes de chocolat, 4 livres de sucre, 4 morceaux de savon, 1 mano de tabac, 1 tinaja de maïs, 1 ganta de sel, 2 botijas d'huile, par mois; 1 tasse de graisse par semaine, et 2 livres de viande ou de poisson par jour.
Régisseur chargé de la direction des travaux des domaines appartenant au collège (1).....	52.	282,36.	(2) Mêmes rations qu'au régisseur.
Maître d'école et de musique (2).....	52.	282,36.	(3) 1 tinaja de maïs et 4 palillos de tabac par mois; plus 1 livre de viande par jour.
Second maître d'école (3).....	25.	135,75.	(4) En outre 8 palillos de tabac, 2 tinajas de maïs par mois et 2 livres de viande par jour.
Fermier et trois garçons de ferme qui ont soin des champs de maïs; pour chacun d'eux (4).....	37.	200,91.	(5) Par semaine, un tschikighite de maïs et 2 palillos de tabac.
Bouvier-porcher et trois garçons chargés de la garde et de l'entretien des troupeaux de bœufs et de cochons, pour chacun (5).....	37.	200,91.	(6) Une tinaja de maïs par mois, 1 palillo de tabac par semaine, et 1 livre de viande par jour.
Cuisinier servant à-la-fois les élèves et les malades (6).	37.	200,91.	
TOTAL.....	248.	1 346,64.	

Nous compléterons ce que nous avons à dire sur cet établissement par une liste générale des personnes qui y étoient attachées, soit comme élèves, soit à d'autres titres, à l'époque où nous eûmes occasion de le visiter.

Iles Mariannes.
Administration
coloniale.

NOTE des individus qui appartenoient, en 1818, au collège royal de Saint-Jean-de-Latran, à Agagna.

Directeur : le gouverneur, D. José de Medinilla y Pineda.

Administrateur : le capitaine D. Justo de la Cruz.

Premier maître d'école et de musique : Ignacio Chargualaf.

NUMÉRO d'ordre	ÉLÈVES SUIVANT LES CLASSES.	NUMÉRO d'ordre	APPRENTIS ARTISANS.
1.	José Gogui.	19.	Ignacio Soyoña ; cordonnier.
2.	José Masga.	20.	Francisco Nauta, <i>idem</i> .
3.	Pioquinto Topasna.	21.	José Tayhito, <i>idem</i> .
4.	Mariano Guñilo.	22.	Tomas Fedantao, tailleur d'habits.
5.	Luis Guitano.	23.	Domingo Chatguani, <i>idem</i> .
6.	Carlos Terguantano.	24.	Pedro Taytagul, charpentier, menuisier et tourneur.
7.	Vincente Mafnas.	25.	José Atoygui, <i>idem</i> .
8.	Miguel Guiguma.	26.	José Guñachay, <i>idem</i> .
9.	Ignacio Gogo.	27.	Benancio Aloc, <i>idem</i> .
10.	Luis de Borja.	28.	José Gofigam, <i>idem</i> .
11.	José Taytano.	29.	Claudio Guitano, forgeron, serrurier.
12.	Claudio Angoco.	30.	Francisco Gogul, <i>idem</i> .
13.	Nicolas Camacho.		AUTRES EMPLOYÉS.
14.	Tomas Muña.	31.	Second maître d'école.
15.	Ramon Dueñas.	32.	Régisseur des domaines de Tato, &c.
16.	Pedro de San-Nicolas.	36.	Fermier et trois garçons de ferme.
17.	Eduardo Finoña.	40.	Bouvier-porcher et trois garçons.
18.	Juan Taysacan.	41.	Cuisinier.

Ces élèves, alors au nombre de trente, étoient nourris, et de plus habillés avec les effets apportés de Manille. Leur nombre cependant est illimité, et le directeur peut à son gré y admettre qui bon lui semble.

Personnel. — La force armée étoit, en 1819, de 112 hommes de troupes régulières, et, en y comprenant les officiers réformés et les invalides, s'élevoit à 145 hommes. En cas d'attaque, on pourroit armer la milice, qui, en l'évaluant au plus haut, ne peut pas être portée au-delà des trois cinquièmes du nombre total des habitans mâles de la colonie. Ce seroit donc 1415 miliciens pour l'île entière de Goom, et 881 pour la ville d'Agagna.

État militaire.

Iles Mariannes. Le tableau ci-après contient l'état de la garnison pour les trois Administration coloniale. époques où nous avons pu le connoître avec de suffisans détails.

ÉTAT des hommes composant la garnison des îles Mariannes, en 1812, 1816 et 1819.

ANNÉES.	DÉSIGNATION DES CORPS.	NOMS DES OFFICIERS.	GRADES ET TITRES.	RÉSUMÉ DU NOMBRE DES HOMMES.				
				Officiers.	Sous-officiers et cadets.	Soldats.	Tambours.	TOTAL.
1812.	État-major.....			3.				3.
	1. ^{re} compagnie d'infanterie espagnole.....			9.	9.	27.	1.	46.
	2. ^{re} compagnie <i>idem</i>			7.	10.	25.	1.	43.
	Compagnie d'infanterie papanga.....			6.	6.	27.	1.	40.
	Militaires en retraite et invalides.....							22.
	TOTAUX.....				25.	25.	79.	3.
1816.	État-major.....			3.				3.
	1. ^{re} compagnie d'infanterie espagnole.....			2.	13.	22.	1.	38.
	2. ^{re} compagnie <i>idem</i>			2.	9.	24.	1.	36.
	Compagnie d'infanterie papanga.....			2.	7.	26.	1.	36.
	Militaires en retraite et invalides.....							34.
	TOTAUX.....				9.	29.	72.	3.
1819.	État-major.....	D. Luis de Torres.....	Major.....	3.				3.
		D. Ant. ^o Fern. ^o de Bardenas.	Adjudant-major.....					
		D. Manuel Tiburcio Garrido.	Sous-adjud. ^t major.					
	1. ^{re} compagnie d'infanterie espagnole.....	D. Justo de la Cruz.....	Capitaine, secrétaire du gouverneur et administrateur du collège royal.....	2.	8.	24.	1.	35.
		D. Antonio Palomo.....	Lieutenant.....					
	2. ^{re} compagnie d'infanterie <i>idem</i>	D. Antonio Guerrero.....	Capitaine et intendant de la colonie.	2.	8.	25.	1.	36.
		D. José Garrido.....	Lieutenant.....					
	Compagnie d'infanterie papanga.....	D. Ignacio Espinosa.....	Capitaine.....	2.	7.	28.	1.	38.
	D. José Ulloa.....	Lieutenant.....						
Militaires en retraite et invalides.....							33.	
TOTAUX.....				9.	23.	77.	3.	145.

L'enrôlement dans les troupes réglées est volontaire, et a lieu, soit pour un temps limité, soit pour un temps illimité, au choix du contractant. Beaucoup de soldats sont bien aises de rester sous le drapeau toute leur vie; d'ailleurs ils peuvent avoir leur congé quand ils le desirent, et ont droit à une pension d'invalidé ou de retraite, après un nombre déterminé d'années de service.

Iles Mariannes.
Administration
coloniale.

En cas de guerre, les miliciens recevoient la solde et la nourriture comme les soldats de la ligne. Mais il existe trop peu de fusils disponibles pour qu'on ait pu les armer autrement que de lances et de frondes: cependant on les exerce comme la troupe réglée une fois par an.

Matériel. — A l'époque où le capitaine Crozet visita les Mariannes, le matériel d'artillerie et les forteresses qui défendoient les approches de l'île Goom, se composoient de ce qui suit :

- | | |
|-----------------|---|
| Agagna : | un fort, garni de 5 canons de 2 livres de balle. |
| Port San-Luis : | un bastion avec 6 canons du calibre de 6 et de 8. |
| Omata : | 1 fort de 5 canons de 6 et de 8. |
| | 1 batterie de 2 canons. |
| Mérizo : | une batterie de 3 canons de 6. |

Cette dernière n'existe plus : quant à l'artillerie des autres parties de l'île Goom, la seule maintenant qui soit armée encore, elle est distribuée comme on le verra dans le tableau qui suit.

Iles Mariannes,
Administration
coloniale.

TABLEAU de l'artillerie et des munitions de guerre existant aux Mariannes en 1819.

DÉTAIL DES BATTERIES ET DU CALIBRE DES PIÈCES, &c.	COULEVRINES en bronze.	CANONS en bronze.	CANONS EN FER.		GARGOUSES.	POUDRE CONTENUE DANS LES GARGOUSES, et autre.			BOULETS EN FER.		PAQUETS de mitraille, en bon état.	
			En bon état.	Hors de service.		En arrobes, livres et onces espagnoles.	En poids français, Livres poids de marc.	Kilogrammes.	En bon état.	Hors de service.		
Pièces de campagne garnies de leurs affûts et de tous leurs ustensiles.		6.	150.	6 ^s 01 0.	14 01 88.	68 ^k 96.	160.	18.	
	Ville capitale d'Agagna.....	Canons de 3..	50.	2. 0. 0.	46 96.	92.	14.
		Canons de 2..	200.	32. 6. 0.	757 00.	370 56.	60.
	Port San-Luis d'Apra.	Canons de 12..	150.	18. 0. 0.	422 64.	206 89.	120.	44.
		Coulevrines de 8.	50.	4. 12. 0.	105 19.	51 49.	70.	28.
	Chaloupes canonnières dans le port.	Canon de 6..	180.	7. 5. 0.	169 06.	82 75.	60.
		Canons de 4..	200.	32. 6. 0.	757 00.	370 56.	220.	80.
	Fort Santiago, sur la pointe Oroté..	Canons de 12..	200.	16. 3. 0.	378 50.	185 28.	46.
		Canons de 6..	150.	12. 2. 4.	283 87.	138 96.	74.
	Fort San-José.....	Canons de 6..	55.	4. 24. 0.	116 46.	57 01.	62.
		Canon de 8..	150.	12. 2. 4.	283 87.	138 96.	84.
	Bourg d'Omata.	Canons de 6..	150.	6. 4. 8.	145 11.	71 03.	67.
Canons de 4..		36. 6. 0.	850 91.	416 52.	
Poudre de réserve.....	
TOTAUX.....	2.	11.	8.	13.	1 685.	189. 21. 0.	4 457 45.	2 181 96.	630.	1 368.	637.	

LIVRE III. — DE TIMOR AUX MARIANNES INCLUSIVEMENT. 515

L'inventaire des effets d'armement et d'équipement militaire ren- Iles Mariannes.
fermés dans les magasins et les casernes de la colonie, se trouve dans Administration
le tableau suivant, par lequel nous terminerons ce chapitre. coloniale.

NATURE DES OBJETS.	DÉTAIL DES EFFETS D'ARMEMENT ET D'ÉQUIPEMENT, en 1819.	NOMBRE DE CHAQUE OBJET.		REMARQUES.
		En bon état.	Hors de service.	
Munitions et armes de guerre.	Fusils avec leurs baïonnettes.....	651.	37.	Les fusils hors de service sont sans baïonnette.
	Baïonnettes séparées.....	34.	7.	
	Sabres.....	60.	35.	
	Hallebardes.....	104.	
	Lances.....	200.	14.	
	Esponsons.....	4.	
	Pertuisanes.....	8.	
Effets d'équipement.	Habits d'uniforme.....	106.	
	Pantalons blancs.....	106.	
	Gilets blancs.....	106.	
	Coûs.....	106.	
	Bottines (paires de).....	106.	
	Chapeaux.....	106.	
	Souliers (paires de).....	106.	
	Baudriers.....	106.	
	Gibernes.....	106.	
Embarcations.	Goëlette (en construction), destinée aux com- munications avec les îles au Nord de Gœam.	1.	
	Chaloupes canonnières, dont deux appartiennent à la colonie, et une provient de la frégate nau- fragée <i>le Santiago</i>	3.	
	Canot et yole de la même frégate.....	2.	
	Pros acquis des Carolinois.....	7.	

